

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

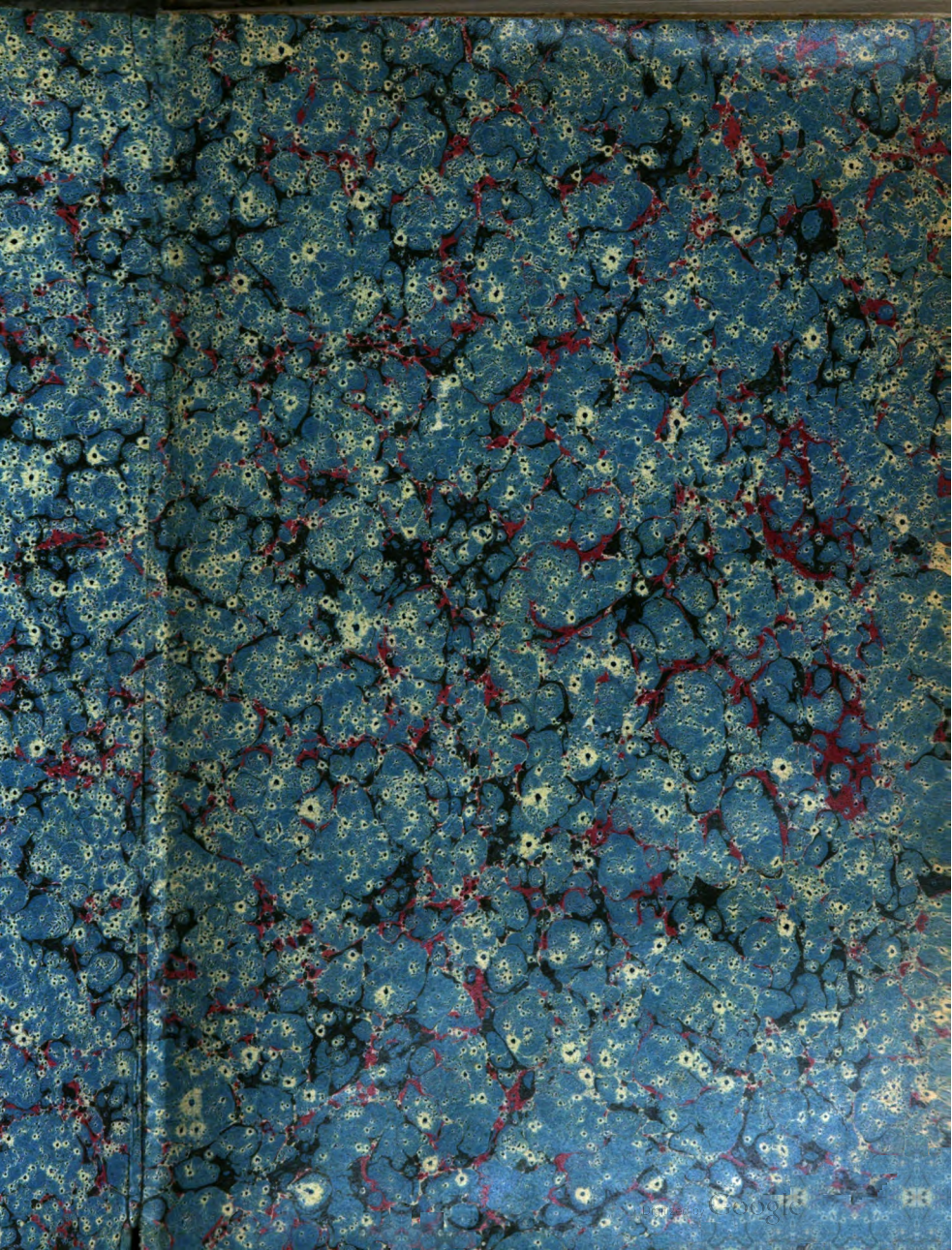


BIBLIOTHECA S. J.

Maison Saint-Augustin

ENGHIEN

I. 61





IF 170 / 14

HISTOIRE DES FRANCS

GRÉGOIRE DE TOURS

ET

FRÉDÉGAIRE

I



BIEN POUVE S.J.

Les Fontaines  
60 - CHANTILLY



---

Paris. — imprimé chez Fonaventure et Dacros s, 55, quai des Augustins.



HISTOIRE DES FRANCS

---

**GRÉGOIRE DE TOURS**

ET

**FREDEGAIRE**

TRADUCTION DE M. GUIZOT

---

NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REVUE  
ET AUGMENTÉE DE LA GÉOGRAPHIE DE GRÉGOIRE DE TOURS  
ET DE FREDEGAIRE

PAR ALFRED JACOBS.

---

TOME I



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET C., LIBR. - ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

1862

Tous droits réservés.



## AVERTISSEMENT

---

Un jeune archéologue français, M. Alfred Jacobs, m'a demandé l'autorisation de publier une nouvelle édition de la traduction de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, par Grégoire de Tours, que j'ai publiée il y a trente-huit ans (en 1823), et qui fait partie de ma *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle*. Il se proposait d'y joindre un dictionnaire géographique raisonné de tous

les lieux mentionnés par Grégoire de Tours, et un mémoire sur l'état de l'administration sous les Mérovingiens. J'étais en droit d'avoir pleine confiance dans le savoir et l'exactitude de M. Alfred Jacobs. Il a fait, à l'École des Chartes, de solides études ; il a été l'un des élèves les plus assidus de mon savant et regretté confrère, M. Guérard, dont les travaux ont jeté, sur l'état social de l'ancienne France, de si vives et si sûres lumières. Il s'était déjà distingué par ses recherches sur divers points d'archéologie et de géographie française. J'ai donné très-volontiers à M. Alfred Jacobs l'autorisation qu'il désirait, et depuis que j'ai vu son travail, je me félicite de la lui avoir donnée. Ses études géographiques et archéologiques, le soin avec lequel il a revu, en la réimprimant, ma traduction, et les notes qu'il y a ajoutées donnent, à l'édition nouvelle qu'il en publie aujourd'hui, un vrai mérite scientifique, et rendent la lec-

**AVERTISSEMENT.**

ture du curieux ouvrage de l'évêque de Tours plus claire et plus facile pour le public. Je prends plaisir à rendre à M. Alfred Jacobs ce témoignage.

**GUIZOT.**

**Val-Richer.—Juin 1861.**



# NOTICE

SUR

## GRÉGOIRE DE TOURS

---

Du v<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle, le clergé presque seul a écrit l'histoire. C'est que seul il savait écrire, a-t-on dit. Il y en a encore une autre raison, et plus puissante peut-être. L'idée même de l'histoire ne subsistait, à cette époque, que dans l'esprit des ecclésiastiques; eux seuls s'inquiétaient du passé et de l'avenir. Pour les barbares brutaux et ignorants, pour l'ancienne population désolée et avilie, le présent était tout; de grossiers plaisirs ou d'affreuses misères absorbaient le temps et les pensées; comment ces hommes auraient-ils songé à recueillir les souvenirs de leurs ancêtres, à transmettre les leurs à leurs descendants? Leur vue ne se portait point au delà de leur existence personnelle; ils vivaient concentrés dans la passion, l'intérêt, la souffrance ou le péril du moment. On a tort de croire que, dans les premiers temps surtout,

le clergé seul sût écrire; la civilisation romaine n'avait pas disparu tout à coup; il restait, dans les cités, des laïques naguère riches, puissants, lettrés, d'illustres sénateurs, comme les appelle Grégoire de Tours. Mais ceux-là mêmes tombèrent bientôt dans le plus étroit, le plus apathique égoïsme. A l'aspect de leur pays ravagé, de leurs monuments détruits, de leurs propriétés enlevées, au milieu de cette instabilité violente et de cette dévastation sauvage, tout sentiment un peu élevé, toute idée un peu étendue s'évanouit; tout intérêt pour le passé ou l'avenir cessa : ceux qui étaient vieux et usés crurent à la fin du monde; ceux qui étaient jeunes et actifs prirent parti, les uns dans l'Église, les autres parmi les barbares eux-mêmes. Le clergé seul, confiant en ses croyances et investi de quelque force, continua de mettre un grand prix à ses souvenirs, à ses espérances; et comme seul il avait des pensées qui ne se renfermaient pas dans le présent, seul il prit plaisir à raconter à d'autres générations ce qui se passait sous ses yeux.

De tous les monuments qu'il nous a transmis sur ce long et sombre chaos, le plus important est, à coup sûr, *l'Histoire ecclésiastique des Francs* de Grégoire de Tours; titre singulier<sup>1</sup> et qui révèle le

<sup>1</sup> Un assez grand nombre de manuscrits portent pour titre *Historia Francorum*, ou *Gesta Francorum*; quelques-uns même simplement *Chronica*; mais les plus anciens sont intitulés *Historia ecclesiastica Francorum*, et le début du second livre indique clairement que tel est en effet le titre que Grégoire de Tours a dû donner à son ouvrage.



secret de l'état social à cette époque. Ce n'est pas l'histoire distincte de l'Église, ce n'est pas non plus l'histoire civile et politique seule qu'a voulu retracer l'écrivain ; l'une et l'autre se sont offertes en même temps à sa pensée, et tellement unies qu'il n'a pas cru pouvoir les séparer. Le clergé et les Francs, c'était alors en effet toute la société, la seule du moins qui prit vraiment part aux événements et pût prétendre à une histoire. Le reste de la population vivait et mourait misérable, inactif, ignoré.

L'origine de Grégoire de Tours semblait le vouer à l'Église ; la famille de sa grand'mère Léocadie, l'une des plus considérables du Berry, avait donné au christianisme Vettius Epagatus, l'un des premiers et des plus illustres martyrs des Gaules ; son père Florentius et sa mère Armentaria descendaient l'un et l'autre de saint Grégoire, évêque de Langres ; il avait pour grand-oncle saint Nicet<sup>1</sup>, évêque de Lyon, et pour oncle saint Gal, évêque de Clermont ; tous les souvenirs de ses ancêtres se rattachaient aux épreuves ou aux triomphes de la foi ; et, lorsqu'il naquit en Auvergne le 30 novembre 539, sa famille y était depuis longtemps distinguée par les grandeurs religieuses et mondaines. La naissance d'un frère nommé Pierre et d'une sœur dont on ignore le nom avait précédé la sienne ; mais soit que la renommée qu'il acquit plus tard ait rejailli sur son enfance, soit qu'en effet on eût remarqué en lui de bonne heure un

<sup>1</sup> Ou saint Nizier, *Nicetius*.

penchant peu commun pour l'étude et la piété, tout indique qu'il fut, dès ses jeunes ans, l'objet de la prédilection et des espérances de tous ses parents. Il reçut en naissant les noms de George et de Florentius, son grand-père et son père, et les a inscrits lui-même en tête de ses ouvrages; ce fut seulement lorsqu'il parvint à l'évêché de Tours, que, d'après l'usage du temps, il prit le nom du plus illustre de ses ancêtres, saint Grégoire, évêque de Langres, son bisaïeul. Son père mourut peu après sa naissance; mais sa mère, femme d'un mérite distingué, à ce qu'il parait, se voua avec passion à l'éducation d'un fils dont la faible complexion alarmait chaque jour sa tendresse, et dont les dispositions précoces promettaient à son orgueil maternel les plus douces joies. Les familles romaines n'avaient pas encore perdu tout souvenir d'un temps, non plus heureux pour le peuple en général, mais moins barbare et qui laissait quelque éclat aux anciennes grandeurs; elles mettaient encore du prix à la science, aux lettres, à la gloire polie et humaine. L'Église seule leur offrait quelques moyens d'y parvenir. Le jeune Grégoire fut confié aux soins de son oncle saint Gal, alors évêque d'Auvergne; son grand-oncle, saint Nicet, évêque de Lyon, s'occupait aussi de ses progrès et de son avenir. Saint Avite, successeur de saint Gal, lui porta la même affection. Saint Odon, abbé de Cluni, au x<sup>e</sup> siècle, et qui a écrit sa vie, raconte avec complaisance les marques de dévotion fervente que donnait Grégoire encore enfant, et les miracles opérés en

faveur de sa santé sur le tombeau de saint Hillide. Mais il semble que la guérison ne fut jamais que momentanée ; car, dans un nouvel accès de maladie, le jeune homme, déjà ordonné diacre, se fit transporter à Tours, sur le tombeau de saint Martin, alors la gloire des Gaules et l'objet de sa vénération particulière. Dans ce voyage, les citoyens de Tours le prirent en grande estime ; son esprit était animé, son caractère doux, son instruction plus étendue que celle de la plupart des prêtres, et il l'avait dirigée avec ardeur vers les sciences sacrées : « Je ne m'occupe point, dit-il lui-même, de la fuite de Saturne, « ni de la colère de Junon, ni des adultères de Jupiter ; je méprise toutes ces choses qui tombent « en ruine, et m'applique bien plutôt aux choses « divines, aux miracles de l'Évangile. » Le peuple partageait ce sentiment ; c'était celui des meilleurs hommes de l'époque, de tous ceux qui conservaient quelque énergie morale, quelque goût vraiment actif pour le développement intellectuel ; et lorsque le jeune Florentius retourna en Auvergne après avoir été guéri par l'intervention de saint Martin, il laissa le peuple comme le clergé de Tours plein d'admiration pour la sainteté de son langage, de sa vie et de son savoir.

Il en reçut bientôt la preuve la plus éclatante. En 573, pendant un voyage qu'il fit, on ne sait pourquoi, à la cour de Sighebert, roi d'Austrasie, auquel appartenait l'Auvergne, Euphronius, évêque de Tours, vint à mourir ; et d'une voix unanime,

dit le biographe, le clergé et le peuple élurent à sa place Grégoire absent et âgé seulement de trente-quatre ans. Des députés partirent aussitôt pour aller solliciter du roi Sighebert la confirmation de ce choix. Grégoire hésita; l'abbé de Cluni l'affirme du moins : sa jeunesse et sa mauvaise santé l'effrayaient; mais Sighebert et la reine Brunehaut joignirent leurs sollicitations à celles des députés; il accepta, fut sacré par Ægidius (Gilles), évêque de Reims, le 22 août 573, et partit aussitôt pour son évêché.

C'est dans les monuments du siècle, et surtout dans Grégoire de Tours lui-même, qu'il faut apprendre ce qu'était alors l'existence d'un évêque, quel éclat, quel pouvoir, mais aussi quels travaux et quels périls y étaient attachés. Tandis que la force avide et brutale errait incessamment sur le territoire, réduisant les pauvres à la servitude, les riches à la pauvreté, détruisant aujourd'hui les grandeurs qu'elle avait créées hier, livrant toutes choses aux hasards d'une lutte toujours imminente et toujours imprévue, c'était dans quelques cités fameuses, près du tombeau de leurs saints, dans le sanctuaire de leurs églises, que se réfugiaient les malheureux de toute condition, de toute origine, le Romain dépouillé de ses domaines, le Franc poursuivi par la colère d'un roi ou la vengeance d'un ennemi, des bandes de laboureurs fuyant devant des bandes de barbares, toute une population qui n'avait plus ni lois à réclamer, ni magistrats à invoquer, qui ne trouvait plus nulle part, pour son repos et sa vie, sûreté ni

protection. Dans les églises seulement quelque ombre de droit subsistait encore et la force se sentait saisie de quelque respect. Les évêques n'avaient, pour défendre cet unique asile des faibles, que l'autorité de leur mission, de leur langage, de leurs censures; il fallait qu'au nom seul de la foi, ils réprimassent des vainqueurs féroces ou rendissent quelque énergie à de misérables vaincus. Chaque jour ils éprouvaient l'insuffisance de ces moyens; leur richesse excitait l'envie, leur résistance le courroux; de fréquentes attaques, de grossiers outrages venaient les menacer ou les interrompre dans les cérémonies saintes; le sang coulait dans les églises, souvent celui de leurs prêtres, même le leur. Enfin ils exerçaient la seule magistrature morale qui demeurât debout au milieu de la société bouleversée, magistrature, à coup sûr, la plus périlleuse qui fut jamais.

Beaucoup d'évêques étaient fort loin de se montrer dignes d'une situation si difficile et si haute; il n'est aucun désordre, aucun crime dont on ne rencontre, dans l'histoire du clergé de cette époque, d'effroyables exemples. Mais Grégoire de Tours fut de ceux qui s'en scandalisaient et quelquefois les reprenaient vertement. Je ne redirai point ici les événements de sa vie religieuse et politique; il les a racontés dans son Histoire. On y verra que, soit qu'il s'agit de défendre ou le clergé en général, ou lui-même, ou les privilèges de son église, ou les proscrits qui s'y étaient réfugiés, soit qu'il fût appelé à maintenir ou à rétablir la paix dans sa ville, soit qu'il

intervint comme négociateur tour à tour employé par les divers rois francs, il ne manqua ni de prudence ni de courage. On s'est étonné de sa superstition, de sa crédulité, de son ignorance, de son ardeur contre les hérétiques; il faut bien plutôt s'étonner de ce qu'il ne s'est point attribué à lui-même le don des miracles qu'il accordait à tant d'autres, de ses efforts pour s'instruire, de la douceur qu'il témoigna souvent, même aux brigands qui avaient pillé son église et aux Ariens ou aux Juifs que ses arguments n'avaient pas convertis. Peu d'ecclésiastiques de son temps, il est aisé de s'en convaincre, avaient une dévotion, je ne dirai pas aussi éclairée, mais moins aveugle, et tenaient, en ce qui touchait à l'Église, une conduite aussi modérée. On lui a reproché la confusion de son Histoire, les fables absurdes dont elle est semée, sa partialité pour les rois orthodoxes, quels que soient leurs forfaits, et tous ces reproches sont légitimes; mais il n'est aucun de ses contemporains qui ne les mérite encore davantage, aucun qui, à tout prendre, ait agi avec autant de droiture, étudié avec autant de soin, et donné, dans ses écrits et sa vie, autant de preuves de bon sens, de justice et d'humanité.

Aussi obtint-il constamment, dans le cours de son épiscopat, l'affection du peuple de Tours et la considération des rois barbares. Il faut bien se servir des termes qui répondent aux sentiments qu'éprouvaient alors les hommes, et qu'ils ont employés eux-mêmes, quelque emphatiques qu'ils nous paraissent aujour-

d'hui. Grégoire de Tours fut vénéré comme un des plus saints évêques, et admiré comme une des lumières de l'Église. Le voyage que, selon l'abbé de Cluni, il fit à Rome, en 592 ou 594, pour voir le pape saint Grégoire le Grand, est fort douteux, car il n'en a parlé nulle part; mais le récit du biographe n'en prouve pas moins quel éclat conservaient encore au x<sup>e</sup> siècle son nom et sa mémoire. « Arrivé devant  
« le pontife, dit-il, il s'agenouilla et se mit en prières;  
« le pontife, qui était d'un sage et profond esprit,  
« admirait en lui-même les secrètes dispensations de  
« Dieu qui avait déposé, dans un corps si petit et si  
« chétif, tant de grâces divines. L'évêque, inté-  
« rieurement averti, par la volonté d'en haut, de la  
« pensée du pontife, se leva, et le regardant d'un  
« air tranquille : *C'est le Seigneur qui nous a faits,*  
« dit-il, *et non pas nous-mêmes; il est le même dans*  
« *les grands et dans les petits.* Le saint pape, voyant  
« qu'il répondait ainsi à son idée, le prit encore  
« en plus grande vénération, et eut tant à cœur  
« d'illustrer le siège de Tours qu'il lui fit présent  
« d'une chaire d'or qu'on conserve encore dans cette  
« église. »

Grégoire était en effet de très-petite taille et sa mauvaise santé dura toute sa vie. Deux mois après son élévation à l'épiscopat, il fut atteint d'une maladie si grave que sa mère, malade elle-même et qui s'était retirée en Bourgogne, se hâta d'accourir, malgré les fatigues et les périls du voyage, auprès de son fils chéri. L'intervention de saint Martin réussit

seule à guérir le nouvel évêque, qui bien des fois encore fut obligé d'y avoir recours. Enfin, le 17 novembre 593 <sup>1</sup>, les miracles même devinrent inefficaces; l'évêque de Tours mourut à cinquante-quatre ans, après vingt ans et quelques mois d'épiscopat, et fut élevé au nombre des saints.

Il laissait, en mourant, de nombreux ouvrages dont il avait pris soin de dresser lui-même la liste, et qui, à l'exception de quatre, sont parvenus jusqu'à nous; en voici la liste et le sujet :

1° *L'Histoire ecclésiastique des Francs* ;

2° Un traité *de la Gloire des Martyrs*, recueil de légendes en cent sept chapitres, consacré au récit des miracles des martyrs ;

3° Un traité *des Miracles de saint Julien*, martyr à Brioude en Auvergne, en cinquante chapitres ;

4° Un traité *de la Gloire des Confesseurs*, en cent douze chapitres ;

5° Un traité *des Miracles de saint Martin de Tours*, en quatre livres ;

6° Un recueil intitulé *Vies des Pères*, en vingt chapitres, et qui contient l'histoire de vingt-deux saints ou saintes de l'Église gallicane ;

7° Un traité *des Miracles de saint André*, sur l'authenticité duquel on a élevé quelques doutes qui paraissent mal fondés.

Les ouvrages perdus sont :

1° Un *Commentaire sur les Psaumes* ;

<sup>1</sup> Selon M. Lévesque de La Ravalière, et 595 selon dom Ruinart.



2° Un traité sur les Offices de l'Église;

3° Une préface que Grégoire de Tours avait mise en tête d'un *Traité des Messes* de Sidoine Apollinaire;

4° Une traduction latine du martyre des sept Dormants.

Enfin on a attribué à Grégoire de Tours plusieurs écrits qui ne sont pas de lui.

De tous ces ouvrages, et malgré quelques faits ou quelques détails sur l'esprit et les mœurs du temps, épars dans les recueils de légendes, *l'Histoire ecclésiastique des Francs* est le seul qui soit demeuré pour nous important et curieux. Tout porte à croire que ce fut le dernier travail de l'auteur; son récit s'étend jusqu'en 591, époque voisine de sa mort, et presque tous ses autres ouvrages y sont cités, tandis que *l'Histoire des Francs* ne l'est dans aucun. Elle est divisée en dix livres. Le premier, résumé absurde et confus de l'histoire ancienne et universelle du monde, serait aussi dépourvu d'intérêt que de vérité chronologique s'il ne contenait quelques détails sur l'établissement du christianisme dans les Gaules; détails de peu de valeur, il est vrai, quant à l'histoire des événements, mais qui peignent naïvement, et quelquefois avec charme, l'état des esprits et des mœurs; peu d'anecdotes de ce temps sont plus touchantes, plus poétiques même que celle des deux Amants : ce livre finit à la mort de saint Martin de Tours, en 397. Le second livre s'étend de la mort de saint Martin à celle de Clovis I<sup>er</sup>, c'est-à-dire de l'an

397 à l'an 511. Le troisième, de la mort de Clovis I<sup>er</sup> à celle de Théodebert I<sup>er</sup>, roi d'Austrasie, de l'an 511 à l'an 547. Le quatrième, de la mort de Théodebert I<sup>er</sup> à celle de Sighebert I<sup>er</sup>, roi d'Austrasie, de l'an 547 à l'an 575. Le cinquième comprend les cinq premières années du règne de Childebert II, roi d'Austrasie, de l'an 575 à l'an 580. Le sixième finit à la mort de Chilpéric, en 584. Le septième est consacré à l'année 585. Le huitième commencé au voyage que fit le roi Gontran à Orléans, au mois de juillet 585, et finit à la mort de Leuvigild, roi d'Espagne, en 586. Le neuvième s'étend de l'an 587 à l'an 589. Le dixième enfin s'arrête à la mort de saint Yrieix, abbé en Limousin, c'est-à-dire au mois d'août 591<sup>1</sup>. L'ouvrage entier comprend ainsi, à partir de la mort de saint Martin, un espace de cent soixante-quatorze ans; les cinquante-deux dernières années sont celles auxquelles l'historien avait assisté.

Tout indique qu'il écrivit son Histoire à deux reprises différentes; plusieurs manuscrits ne contiennent que les six premiers livres, et ce sont les seuls que connut Frédégaire lorsque, dans le siècle suivant, il entreprit un abrégé des chroniqueurs qui l'avaient précédé. Il est donc probable que les quatre

<sup>1</sup> Malgré l'enchaînement chronologique des dix livres de l'*Histoire des Francs*, il s'en faut beaucoup que les événements y soient bien classés et toujours rapportés à leur vrai temps; il y règne au contraire une extrême confusion, et l'on rencontre sans cesse, dans chaque livre, des récits qui devraient appartenir aux livres antérieurs ou postérieurs.

derniers livres furent composés après la publication des premiers; peut-être même ne furent-ils répan- dus qu'après la mort de l'auteur. Cependant leur authenticité n'est pas moins certaine.

Imprimée pour la première fois à Paris, en 1561, l'*Histoire des Francs* l'a été fort souvent depuis; je ne dirai rien des nombreux travaux d'érudition et de critique dont elle a été l'objet; ils ont été repro- duits et résumés avec le plus grand soin dans l'édi- tion qui fait partie du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, et dont nous avons adopté le texte. Deux traductions françaises de l'ouvrage de Grégoire de Tours ont été publiées, l'une, en 1610, par Claude Bonnet, avocat au parlement de Gre- noble, l'autre, en 1688, par l'abbé de Marolles. Elles sont l'une et l'autre extrêmement fautives, et la première est souvent plus inintelligible que l'original.

La meilleure ou plutôt la seule bonne édition des œuvres complètes de Grégoire de Tours est celle que publia dom Ruinart, en 1699, in-folio. La pré- face est pleine de savantes recherches.

Les deux dissertations les plus complètes et les plus exactes sur la vie et les écrits de notre histo- rien sont : 1° celle qui se trouve dans le tome III de l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédic- tins (page 372-397); 2° un mémoire de M. Lévesque de La Ravalière dans la *Collection des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XXVI, page 598-637.

F. GUIZOT.



# PRÉFACE

## DE GRÉGOIRE DE TOURS

---

La culture des lettres dépérit, ou plutôt disparaît dans les villes de la Gaule : au milieu des bonnes et des mauvaises actions, pendant que se déchaînaient la férocité des nations et la fureur des rois, que l'Église était attaquée par les hérétiques et défendue par les fidèles, que la foi chrétienne, fervente dans beaucoup de cœurs, languissait dans quelques autres, que les Églises étaient dotées par les hommes pieux et dépouillées par les impies, il ne s'est rencontré aucun grammairien, habile dans la dialectique, qui entreprit de retracer ces événements soit en prose, soit en vers. Aussi beaucoup d'hommes gémissaient disant : « Malheur à notre temps ! parce que l'étude  
« des lettres périt parmi nous, et que nul ne saurait

« plus consigner en des écrits les faits d'à présent. » Ces plaintes et d'autres semblables m'ont engagé à conserver pour les hommes à venir la mémoire des faits passés, et, bien que mon langage fût inculte, je n'ai pu taire ni les entreprises des méchants ni la vie des gens de bien. Ce qui m'a surtout confirmé dans mon dessein, c'est que j'ai souvent ouï dire autour de moi que les discours philosophiques des rhéteurs sont moins faciles à comprendre que la langue rustique. J'ai cru aussi qu'il serait utile pour la chronologie de faire remonter au commencement du monde mes premiers livres, dont j'ai inscrit ci-dessous les chapitres.

**LES DIX LIVRES**

**DE**

**L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS**

**PAR**

**GEORGES-FLORENT-GRÉGOIRE**

**ÉVÊQUE DE TOURS**

---

**IX.**

## SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

---

**I. De la création d'Adam et d'Ève; physionomie d'Adam.—II. Comment Caïn tua son frère Abel.—III. Énoch le Juste enlevé par le Seigneur.—IV. Du déluge, de Noé, de l'Arche; colère de Dieu et série des générations.—V. Postérité de Noé, de ses fils, et particulièrement de Chus, fils de Cham, inventeur de la magie et de l'idolâtrie.—VI. De la tour de Babylone et de la confusion des langues.—VII. Origine, naissance, condition d'Abraham; Ninus.—VIII. Isaac; Ésaü, ses fils et Job.—IX. Jacob et ses fils; Joseph en Égypte.—X. Nature du Nil et passage de la mer Rouge.—XI. Les fils d'Israël dans le désert; leur entrée dans la terre promise; Josué.—XII. Rois des Juifs.—XIII. De Salomon et de la construction du Temple.—XIV. Comment fut divisé le royaume d'Israël par la dureté de Roboam; captivité de Babylone et prophètes de ce temps-là.—XV. Du retour des Juifs à la naissance de Jésus-Christ.—XVI. Rois et royaumes des autres nations.—XVII. Empereurs romains; quand Lyon fut fondé.—XVIII. Nativité du Sauveur, présents des Mages, massacre des Innocents.—XIX. Le Christ, sa prédication, ses miracles et sa passion.—XX. De Joseph d'Arimathie qui l'ensevelit.—XXI. Vœu de l'apôtre Jacques.—XXII. Du jour de la résurrection dominicale.—XXIII. De l'Ascension, et de la mort de Pilate et d'Hérode.—XXIV. De Pierre qui vint à Rome et confessa le Christ dans le martyre; Néron, Jacques, Marc et Jean l'Évangéliste.—XXV. Persécution sous Trajan.—XXVI. Origine des schismes et des hérésies.—XXVII. Les martyrs Irène et Photin.—XXVIII. Persécution sous Dèce; les sept prédicateurs envoyés en Gaule.—XXIX. Conversion des Bituriges.—XXX. Persécutions de Valérien et de Gallien; Chrocus et le temple d'Auvergne.—XXXI. De plusieurs autres martyrs.—XXXII. Le martyr Privat et le tyran Chrocus.—XXXIII. Persécution sous Dioclétien.—XXXIV. Constantin le Grand; saint Martin et découverte de la croix.—XXXV. Règne de Constance.—XXXVI. Arrivée de saint Martin. La matrone Mélanie.—XXXVII. Mort de l'empereur Valens.—XXXVIII. Théodose et son règne. Mort du tyran Maxime.—XXXIX. Urbicus, évêque d'Auvergne.—XL. Saint Allyre et son successeur à l'épiscopat.—XLI. Saint Népotien, évêque d'Auvergne.—XLII. Les deux amants, leur chasteté et leur sépulture.—XLIII. Saint Martin passe en l'autre vie.**



# HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS

---

## LIVRE PREMIER

---

### PROLOGUE.

Au moment de retracer les luttes des rois avec les nations ennemies, des martyrs avec les païens, de l'Église avec les hérétiques, j'éprouve le désir d'exposer ma croyance, afin que ceux qui me liront ne doutent pas que je sois catholique. L'effroi que produit chez quelques-uns l'opinion de la fin prochaine du monde me détermine aussi à recueillir, dans les chroniques et les histoires, le nombre des années passées, afin qu'on sache clairement combien il s'en est écoulé depuis la création. Mais d'abord je réclame l'indulgence des lecteurs si je m'écarte, dans les mots et dans les syllabes, des règles de la grammaire dont je ne suis pas bien instruit; car je ne me suis jamais appliqué qu'à retenir, avec simplicité et sans doute de cœur, ce dont l'Église prêche la croyance, sachant que l'homme, sujet au péché, peut obtenir grâce par une foi sincère auprès de notre clément Seigneur.

Je crois donc en Dieu, Père tout-puissant ; je crois en Jésus-Christ, son fils unique, notre Seigneur Dieu, né du Père et non créé ; je crois qu'il a toujours été avec le Père, non depuis un temps, mais avant tous les temps ; car on ne pourrait appeler celui-ci père s'il n'avait pas de fils, ni celui-ci fils s'il n'avait pas de père. Je repousse avec exécration ceux qui disent : *Il était quand il n'était pas*, etc., et j'affirme qu'ils sont rejetés de l'Église. Je crois que le Christ est le Verbe du Père, par qui toutes choses ont été faites. Je crois que ce Verbe a été fait chair et que, par sa Passion, il a racheté le monde. Je crois que son humanité et non sa divinité a été soumise à la Passion. Je crois qu'il ressuscita le troisième jour, qu'il délivra l'homme perdu, qu'il monta dans les cieux où il est assis à la droite du Père, et qu'il viendra pour juger les vivants et les morts. Je crois que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, qu'il ne leur est pas inférieur, qu'il existait en même temps. Je crois qu'il est Dieu égal au Père et au Fils, étant d'une même nature, d'une omnipotence égale, d'une essence coéternelle, de telle sorte qu'il n'a jamais été sans le Père et le Fils, et qu'il n'est inférieur ni à l'un ni à l'autre. Je crois que cette sainte Trinité subsiste dans la distinction des personnes, et qu'autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit. Dans cette Trinité, je confesse un seul Dieu, une seule puissance et une seule essence. Je crois à la bienheureuse Marie, vierge avant l'enfantement et vierge après. Je crois à l'immortalité de l'âme ; mais je ne crois pas

qu'elle ait une part de divinité. Je crois fidèlement à tout ce qui a été établi par les trois cent dix-huit évêques du concile de Nicée. Je pense, sur la fin du monde, ce que j'ai appris de mes anciens. L'Antechrist d'abord introduira la circoncision, affirmant qu'il est le Christ; ensuite il placera sa statue pour qu'on l'adore dans le temple de Jérusalem, comme nous lisons que l'a dit le Seigneur : *Vous verrez l'abomination de la désolation dans le lieu saint*<sup>1</sup>. Mais le Seigneur lui-même montre par ces paroles que tous les hommes ignorent cette heure : *Quant à ce jour ou à cette heure, nul ne le sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul*<sup>2</sup>. Nous répondrons aux hérétiques qui affirment que le Fils est inférieur au Père puisqu'il ignore ce jour : qu'ils sachent donc que ce Fils est le peuple chrétien, duquel Dieu a dit : *Je serai leur père, et ils seront mes fils*<sup>3</sup>. S'il avait voulu parler de son Fils unique, il n'eût jamais mis les anges auparavant, car il dit : *Ni les anges qui sont dans le ciel ni le Fils*; ce qui fait voir que ces paroles se rapportent, non à son fils unique, mais à son peuple adoptif. Notre fin à nous, c'est le Christ lui-même qui, dans son immense bonté, nous accordera la vie éternelle, si nous nous sommes tournés vers lui.

La supputation des années du monde et leur enchaînement sont clairement exposés dans les chroniques d'Eusèbe, évêque de Césarée, et du prêtre Jérôme. Orose,

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. xxiv, v. 15.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Marc, chap. xiii, v. 32.

<sup>3</sup> *II<sup>e</sup> Épître* de saint Paul aux Corinth., chap. vi, v. 18.

à l'aide de recherches laborieuses, a de même donné l'ensemble des années écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à son temps. Et c'est ce qu'a fait aussi Victor, lorsqu'il s'efforçait de déterminer l'époque de la solennité pascale. Nous désirons, à l'imitation de ces auteurs, et, si Dieu daigne nous prêter son concours, calculer la série des années qui se sont écoulées depuis la naissance du premier homme jusqu'à nos jours ; et nous accomplirons plus facilement cette tâche si nous remontons à Adam.

I.—Au commencement Dieu forma dans son Christ, qui est le principe de toutes choses, c'est-à-dire dans son Fils, le ciel et la terre. Après avoir créé les éléments du monde, il prit une motte d'un fragile limon et en façonna l'homme à son image et à sa ressemblance ; il souffla sur sa face le souffle de vie, et l'homme fut fait en âme vivante. Pendant qu'il dormait, Dieu lui ôta une côte dont il forma la femme Ève. Il n'est pas douteux que ce premier homme, Adam, avant le péché, n'offrit les traits du Seigneur, notre Rédempteur ; car Jésus lui-même, durant le sommeil de la Passion, laissa échapper de l'eau et du sang de son côté, et il produisit une Église vierge et immaculée, rachetée par ce sang, purifiée par cette eau, n'offrant ni tache ni ride, c'est-à-dire purgée de toute tache et de toute ride par la vertu du baptême et de la croix. Ces deux premières créatures humaines, qui vivaient heureusement au milieu des délices du

Paradis, séduites par la ruse du serpent, transgressèrent les préceptes divins, et, chassées de ce séjour céleste, elles furent jetées dans les fatigues du monde.

II.—La femme conçut de son mari, et enfanta deux fils. Mais tandis que Dieu accueille avec bienveillance le sacrifice de l'un, l'autre animé par l'envie s'emporte, se jette sur son frère, l'accable, le tue et devient par l'effusion de ce sang fraternel le premier parricide.

III.—Dès lors toute la race se précipita dans des crimes exécrables; excepté Énoch le Juste, qui, marchant dans les voies de Dieu, fut, à cause de sa justice, enlevé par le Seigneur lui-même du milieu de ce peuple de pécheurs; car nous lisons: *Énoch marcha avec Dieu, et il ne parut plus parce que Dieu l'enleva*<sup>1</sup>.

IV.—Le Seigneur donc, irrité des iniquités du peuple qui ne marchait pas dans ses voies, envoya le déluge et fit disparaître, par une inondation, toutes les créatures vivantes de la face de la terre. Il conserva seulement dans l'arche, pour renouveler le genre humain, Noé, qui lui était resté fidèle et reproduisait son image, et avec lui sa femme et les femmes de ses trois fils. Ici les hérétiques nous demandent avec reproche pourquoi l'Écriture sainte a dit que le Seigneur s'était mis en colère. Qu'ils sachent donc que Notre-Seigneur ne s'emporte pas à la manière des hommes: il s'émeut pour effrayer, il chasse pour rappeler, il s'irrite pour corriger. Je ne doute pas non plus que cette arche ne soit l'image de l'Église, notre mère; l'Église, naviguant au milieu

<sup>1</sup> Genèse, chap. v, v. 24.

des flots et des écueils de ce monde, nous recueille dans son sein maternel pour nous préserver des maux qui nous menacent, et nous couvre de ses bras et de sa protection tutélaire.

Depuis Adam jusqu'à Noé, on compte dix générations : Adam, Seth, Énos, Caïnan, Malaléel, Jared, Énoch, Mathusalem, Lamech, Noé. Pour ces dix générations, on trouve mille deux cent quarante-deux ans. Adam fut enterré dans la terre de Chanaan, appelée auparavant Ébron, comme l'indique clairement le livre de Josué.

V.—Après le déluge, Noé avait trois fils, Sem, Cham et Japhet. Ils donnèrent tous trois naissance à des nations; et, comme le dit l'ancienne histoire, c'est d'eux que le genre humain est sorti pour se disperser sous la face du ciel. Le premier né de Cham fut Chus, qui, par l'insinuation du diable, inventa l'art de la magie et l'idolâtrie. Le premier aussi, par l'instigation du diable, il construisit une statue pour l'adorer; et par son pouvoir trompeur, il faisait voir aux hommes des étoiles et du feu tombant du ciel. Il passa chez les Perses qui l'appelèrent Zoroastre, c'est-à-dire étoile vivante. Ayant pris de lui la coutume d'adorer le feu, ils adorent, comme un Dieu, cet homme même qui fut brûlé par le feu divin.

VI.—Lorsque les hommes se multipliant se furent répandus par toute la terre, ils sortirent de l'Orient et trouvèrent les champs fertiles de Sennaar. Ils y bâtirent une ville et s'efforcèrent d'élever une tour qui atteignît aux cieux. Mais Dieu, mettant la confusion dans

leur vaine entreprise et dans leur langue, les dispersa par toute la terre dans les vastes espaces du monde. La ville fut nommée Babel, c'est-à-dire confusion, parce que Dieu avait confondu leurs langues. C'est la Babylone bâtie par le géant Nembrod, fils de Chus; Orose rapporte dans son histoire qu'elle a été construite en forme de carré, dans une plaine magnifique; son mur, bâti de briques et de bitume, a cinquante coudées d'épaisseur, deux cents de haut, et quatre cent soixante-dix stades de circuit. Le stade est de cinq *aripennes*. Il y a sur chaque côté vingt-cinq portes, ce qui fait en tout cent. Les battants de ces portes, d'une grandeur extraordinaire, étaient fondus en airain. Le même historien donne beaucoup d'autres détails sur cette ville et ajoute : « Cette construction, malgré sa magnificence, n'en fut pas moins prise et renversée. »

VII.—Le premier fils de Noé fut Sem, duquel naquit Abraham à la dixième génération; c'est-à-dire Noé, Sem, Arphaxad, Salé, Héber, Phaleg, Reü, Sarug et Tharé, qui engendra Abraham. Pendant ces dix générations, c'est-à-dire depuis Noé jusqu'à Abraham, on trouve neuf cent quarante-deux ans. En ce temps régnait Ninus, qui bâtit une ville appelée Ninive, à laquelle le prophète Jonas assigne une étendue de trois journées de chemin. C'est dans la quarante-troisième année du règne de Ninus que naquit Abraham, et c'est à Abraham que commence notre foi. Il reçut les promesses de Dieu, et le Christ Notre-Seigneur lui fit connaître, en changeant la victime du sacrifice, qu'il

naîtrait et souffrirait pour nous, car il dit lui-même dans l'Évangile : *Abraham a désiré avec ardeur de voir mon jour, et il l'a vu, et il a été rempli de joie*<sup>1</sup>. Sévère raconte, dans sa chronique, qu'Abraham offrit son holocauste sur le mont Calvaire, où le Seigneur a été crucifié, et c'est aujourd'hui encore l'opinion commune dans la ville même de Jérusalem. Sur cette montagne a été plantée la croix sainte où fut attaché notre Rédempteur et d'où coula son bienheureux sang. Abraham reçut le signe de la circoncision; ce qui fait voir que le signe qu'il portait sur le corps, nous devons le porter dans notre cœur, car le prophète dit : *Ayez soin de vous circoncire pour votre Dieu et de circoncire votre cœur*<sup>2</sup>. Et : *Ne suivez point les dieux étrangers*<sup>3</sup>. Et aussi : *Tout étranger incirconcis de cœur n'entrera point dans mon sanctuaire*<sup>4</sup>. Dieu, après avoir ajouté une syllabe au nom d'Abraham<sup>5</sup>, l'appela le père d'un grand nombre de nations.

VIII.—A l'âge de cent ans, il engendra Isaac. Isaac, dans la soixantième année de son âge, eut deux fils de Rébecca. Le premier, Ésaü, qu'on appelle aussi Édom, c'est-à-dire fait de terre, vendit son droit d'aînesse par gourmandise. Il est le père des Iduméens : Jobab en descendit à la quatrième génération; c'est-à-dire Ésaü,

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. VIII, v. 56.

<sup>2</sup> *Deutéronome*, chap. XI, v. 16.

<sup>3</sup> *Jérémie*, chap. XXXV, v. 15.

<sup>4</sup> *Ézéchiël*, chap. XLIV, v. 9.

<sup>5</sup> Abraham au lieu d'Abram.



Rahuel, Zara et Jobab, qui engendra Job. Celui-ci vécut deux cent quarante-neuf ans : dans sa quatre-vingtième année, il fut délivré de ses infirmités ; après cette guérison, il vécut cent soixante-dix ans, ayant recouvré au double toutes ses richesses, et il eut le bonheur de se voir entouré d'autant de fils qu'il en avait perdu.

IX.—Le second fils d'Isaac fut Jacob, chéri de Dieu, comme l'a dit le Seigneur par la bouche du prophète : *J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü*<sup>1</sup>. Depuis sa lutte contre l'ange il fut appelé Israël, et de ce nom vient celui des Israélites. Il engendra douze patriarches dont voici les noms : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Dan, Nephthali, Gad et Aser. Après ceux-ci il eut de Rachel Joseph, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge. Il aima ce fils par-dessus les autres. Il eut aussi de Rachel Benjamin, qui fut le dernier de tous. Joseph, à l'âge de seize ans, image du Rédempteur, eut des songes qu'il raconta à ses frères : il crut voir qu'il liait des gerbes que les gerbes de ses frères adoraient ; et ensuite, que le soleil et la lune, avec onze étoiles, tombaient devant lui. Ces choses allumèrent contre lui la haine de ses frères : enflammés de jalousie, ils le vendirent pour vingt pièces d'argent à des Ismaélites qui allaient en Égypte. Pressés par la famine, les frères de Joseph se rendirent en Égypte et furent reconnus par Joseph, qu'ils ne reconnurent pas. Après leur avoir fait subir de longues épreuves et s'être fait amener Benjamin, qui était né de sa mère Rachel, Jo-

<sup>1</sup> *Malachie*, chap. 1, v. 2, 3.

seph se découvrit à eux. Alors tous les Israélites descendirent en Égypte, où Joseph les fit jouir de la faveur de Pharaon. Jacob mourut en Égypte, après avoir béni ses douze fils, et fut porté au tombeau de son père Isaac, dans la terre de Chanaan. Joseph et Pharaon morts, toute la race des Israélites fut réduite en servitude, et ce fut Moïse qui l'en tira après les dix plaies d'Égypte et quand Pharaon eut été englouti dans la mer Rouge.

X.—Comme plusieurs auteurs ont beaucoup parlé du passage de cette mer, je crois convenable de dire ici quelque chose de la situation de cet endroit et du passage même. Le Nil, comme on le sait, parcourt toute l'Égypte et la féconde par ses débordements ; c'est pour cela que les Égyptiens sont aussi appelés habitants du Nil. Un grand nombre de voyageurs disent que les bords de ce fleuve sont couverts maintenant de saints monastères. Sur son rivage est bâtie une ville nommée Babylone, mais qui n'est pas cette Babylone dont nous avons parlé plus haut <sup>1</sup>. Joseph y fit construire des greniers d'un travail étonnant, et bâtis en pierres carrées et en moellons. Ils sont spacieux dans le bas et resserrés dans le haut, de telle sorte qu'on y jette les grains par un petit trou. On voit encore aujourd'hui ces greniers <sup>2</sup>. Ce fut de cette ville que le roi partit avec une armée de chars et un grand nombre de fantassins à la

<sup>1</sup> C'est le Caire.

<sup>2</sup> Ce sont les Pyramides. L'opinion que Grégoire de Tours émet sur leur destination était généralement admise au moyen âge.

poursuite des Hébreux<sup>1</sup>. Le fleuve, venant de l'orient, court à l'occident vers la mer Rouge. De l'occident à l'orient s'avance un étang ou un bras de la mer Rouge, qui a environ cinquante milles de long sur dix-huit de large. A l'extrémité de cet étang, une ville nommée Clysma a été bâtie non en raison de la fertilité du lieu, car il n'en est pas de plus stérile, mais à cause du port, qui attire par sa commodité les vaisseaux venant de l'Inde. De là les marchandises se répandent dans toute l'Égypte. Les Hébreux s'étant dirigés par le désert vers cet étang s'avancèrent jusqu'à la mer, et, trouvant de l'eau douce, ils y campèrent. Ils étaient donc arrêtés dans ce lieu resserré entre le désert et la mer, comme le rapporte l'Écriture : *Pharaon, apprenant qu'ils étaient embarrassés en des lieux étroits et renfermés par le désert, sans avoir aucun chemin pour s'échapper, se met à leur poursuite*<sup>2</sup>. A son approche, le peuple poussa de grands cris vers Moïse. Celui-ci, par l'ordre de Dieu, ayant étendu sa baguette sur la mer, elle se divisa ; et les Hébreux passant à pied sec, *entourés des eaux comme d'un mur*, ainsi qu'il est écrit<sup>3</sup>, ayant Moïse à leur tête, arrivèrent sains et saufs à l'autre rivage, qui est vis-à-vis le mont Sinaï, tandis que l'armée des Égyptiens fut submergée. J'ai dit qu'il y avait beaucoup de récits relatifs à ce passage ; mais nous avons appris la

<sup>1</sup> Pour l'explication de ce passage, comme pour tous les faits géographiques, nous renvoyons à la *Géographie de Grégoire de Tours*, travail entièrement nouveau que nous avons cru utile de joindre à cette traduction. (V. à la fin du t. II, au mot *Nilus*.)

<sup>2</sup> *Exode*, chap. xiv, v. 3. — <sup>3</sup> *Exode*, chap. xiv, v. 22.

vérité par le témoignage de savants et d'hommes qui ont visité les lieux mêmes, et nous l'insérons ici. Ils disent en effet que les sillons tracés par les roues des chars subsistent encore, et qu'on les aperçoit dans le fond des eaux aussi loin que la vue peut percer. Si quelque mouvement de la mer vient à les cacher, on les revoit par la volonté de Dieu lorsque les flots s'apaisent. D'autres disent que les Israélites, après avoir fait dans la mer un tour peu étendu, revinrent à la même rive d'où ils étaient partis; d'autres affirment qu'ils passèrent tous par un seul chemin, et quelques-uns qu'un chemin s'ouvrit pour chaque tribu, à l'appui de quoi ils apportent le témoignage du psaume : *Il a séparé la mer Rouge en sentiers*. Il faut entendre ces mots selon l'esprit et non selon la lettre, car il y a dans ce monde, qu'on appelle figurément une mer, un grand nombre de parts distinctes, et tous ne peuvent pas au même moment et par un seul chemin passer à la vie éternelle. Les uns passent à la première heure : ce sont ceux que le baptême a régénérés et qui peuvent persister jusqu'à la fin de la vie terrestre sans aucune souillure de la chair ; d'autres passent à la troisième heure : ce sont ceux qui se convertissent dans un âge plus avancé ; d'autres à la sixième heure : ce sont ceux qui compriment la violence des désirs luxurieux ; et à ces diverses heures, comme dit l'Évangéliste, ils doivent travailler chacun selon sa foi à la vigne du Seigneur. Tels sont les sentiers par lesquels on passe cette mer. Quant à cette opinion que les Israélites, étant allés jusque dans

la mer, revinrent en côtoyant l'étang, elle s'appuie sur ce que Dieu dit à Moïse : *Qu'ils retournent et qu'ils campent devant Phiahirath, qui est entre Magdal et la mer, vis-à-vis de Beelsephon* <sup>1</sup>. Il n'est pas douteux que ce passage de la mer et la colonne de nuées sont l'image de notre baptême, puisque le bienheureux apôtre Paul dit : *Or, vous ne devez pas ignorer, mes frères, que nos pères ont été tous sous la nuée, qu'ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer* <sup>2</sup>. La colonne de feu est l'image du Saint-Esprit.

Depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie des fils d'Israël ou le passage de la mer Rouge, qui arriva la quatre-vingtième année de Moïse, on compte quatre cent soixante-deux ans.

XI.—Après cela, les Israélites demeurèrent quarante ans dans le désert, où ils reçurent des lois, furent éprouvés et vécurent de la nourriture des anges; ensuite, après avoir reçu la loi, ils passèrent le Jourdain avec Josué et prirent possession de la Terre promise.

XII.—Après la mort de Josué, les Hébreux, méprisant les préceptes divins, furent souvent réduits en servitude par les nations étrangères. Mais lorsqu'ils se convertissaient et gémissaient, Dieu leur donnait des hommes courageux dont le bras les délivrait. Ensuite demandant au Seigneur, par l'entremise de Samuel, un roi, comme les autres nations, ils en reçurent d'abord Saül, et ensuite David.

Depuis Abraham jusqu'à David on compte quatorze

<sup>1</sup> *Exode*, chap. XIV, v. 2.

<sup>2</sup> *Ire Épître* de saint Paul aux Corinth., chap. x, v. 1, 2.

générations : Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Pharès, Esron, Aram, Aminadab, Naason, Salmon, Booz, Obed, Jessé et David, qui eut Salomon de Bersabée. Salomon fut élevé au trône par le prophète Nathan, par son frère et par sa mère.

XIII. — A la mort de David, Salomon ayant commencé à régner, le Seigneur lui apparut et lui promit de lui accorder ce qu'il demanderait. Le roi, méprisant les richesses terrestres, préféra la sagesse. Cette demande plut tellement au Seigneur qu'il lui dit : *Parce que vous n'avez point demandé les royaumes de ce monde ni ses richesses, mais que vous m'avez demandé la sagesse, vous l'aurez de telle sorte qu'il n'y ait jamais eu d'homme avant vous qui vous ait égalé et qu'il n'y en aura point après vous qui vous égale*<sup>1</sup>; ce qui fut confirmé par le jugement que le roi rendit sur ces deux femmes qui se disputaient un enfant. Salomon bâtit, au nom du Seigneur, un temple admirable, orné de beaucoup d'or, d'argent, d'airain et de fer, en sorte que quelques-uns disent qu'il n'y a jamais eu dans le monde un semblable édifice.

Depuis la sortie des fils d'Israël de l'Égypte jusqu'à la construction du Temple, qui eut lieu la septième année du règne de Salomon, on trouve quatre cent quatre-vingts ans, comme l'atteste l'histoire des Rois.

XIV.—Après la mort de Salomon, le royaume fut divisé en deux parties, à cause de l'iniquité de Roboam.

<sup>1</sup> Rois, liv. III, chap. III v. 11, 12.

Il resta à Roboam deux tribus qui furent appelées royaume de Juda; et Jéroboam en eut dix, qu'on appela royaume d'Israël. Ensuite ces tribus s'adonnèrent à l'idolâtrie, et ne purent être rappelées ni par les oracles, ni par la mort de leurs prophètes, ni par les désastres de leur patrie, ni par la ruine même de leurs rois; tant qu'enfin le Seigneur, irrité contre elles, suscita Nabuchodonosor, qui les emmena captives à Babylone, avec tous les ornements du Temple. Le prophète Daniel, qui resta sain et sauf parmi les lions affamés, et les trois jeunes hommes, qui demeurèrent couverts de rosée au milieu des flammes, subirent cette captivité, pendant laquelle prophétisa Ézéchiël et naquit le prophète Esdras.

Depuis David jusqu'à la ruine du Temple et la captivité en Babylone, on compte quatorze générations, c'est-à-dire David, Salomon, Roboam, Abias, Asa, Josaphat, Joram, Ozias, Joatham, Achaz, Ézéchias, Manassé, Amon, Josias. Pendant ces quatorze générations, on trouve trois cent soixante-un ans. Les Israélites furent délivrés de cette captivité par Zorobabel, qui ensuite rétablit le Temple et la ville. Cette captivité est, je crois, l'image de la captivité où est retenue l'âme pécheresse, et qui la fera vivre dans un horrible exil si elle n'est pas délivrée par Zorobabel, c'est-à-dire par le Christ. Le Seigneur le dit lui-même dans l'Évangile : *Si le Fils vous met en liberté, vous serez véritablement libres*<sup>1</sup>. Qu'il daigne, je l'en supplie, se construire en

<sup>1</sup> Évang. selon saint Jean, chap. XIII, v. 36.

nous-mêmes un temple où il vienne habiter, où la foi brille comme l'or, où l'éloquence de la sainte prédication éclate comme l'argent, et où tous les ornements du temple visible reluisent dans la tempérance de nos sens et l'honnêteté de notre vie ! Que le Seigneur couronne nos bonnes intentions de salutaires effets ; car *si le Seigneur ne bâtit une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent*<sup>1</sup>. On dit que cette captivité dura soixante-seize ans.

XV.—Ramenés dans leur patrie par Zorobabel, tantôt murmurant contre Dieu, tantôt se prosternant aux pieds des idoles ou faisant des abominations, imitant les actions des Gentils et méprisant les prophètes de Dieu, les Israélites furent envahis, subjugués et massacrés par les Gentils jusqu'à ce que le Seigneur, annoncé par la voix des prophètes et des patriarches, conçu dans le sein de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit, daignât naître pour racheter cette nation, ainsi que toutes les autres.

Depuis le retour à Jérusalem jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, on compte quatorze générations, c'est-à-dire Jéchonias, Salathiel, Zorobabel, Abiud, Éliacim, Azor, Sadoc, Achim, Éliud, Éléazar, Mathan, Jacob, Joseph, époux de Marie, qui enfanta Notre-Seigneur Jésus-Christ ; Joseph est le quatorzième.

XVI.—Pour ne pas avoir l'air de ne connaître que la seule nation des Hébreux, nous parlerons des autres royaumes et dirons quels ils furent et dans quel temps

<sup>1</sup> Psaume cxxvi, v. 1.



de l'histoire des Israélites ils subsistèrent. Du temps d'Abraham, Ninus régnait sur les Assyriens ; Europs sur les Sicyoniens. Chez les Égyptiens était alors la seizième domination, que, dans leur langue, ils appelaient dynastie. Du temps de Moïse, les Argiens avaient pour septième roi Tropas ; Cécrops était le premier roi de l'Attique ; les Égyptiens avaient pour douzième roi Cenchris, qui fut submergé dans la mer Rouge ; le seizième roi des Assyriens était Agatade ; Marate occupait le trône des Sicyoniens. Du temps de Salomon, lorsqu'il régnait sur Israël, Sylvius était le cinquième roi des Latins ; Festus celui des Lacédémoniens ; Oxion était le deuxième roi des Corinthiens ; Théphei, roi des Égyptiens. Dans la cent vingt-sixième année, Eutrope régnait sur les Assyriens ; Agasaste était le second roi des Athéniens. Lorsqu'Amon régnait sur les Juifs, quand ils furent emmenés en captivité en Babylonie, Argée était roi des Macédoniens ; Gygès, roi des Lydiens ; Vafrès, roi d'Égypte ; et Nabuchodonosor, qui emmena les Israélites captifs, était roi de Babylone ; Servius Tullius était le sixième roi de Rome.

XVII.—Après eux vinrent les empereurs. Le premier fut Jules César, qui s'empara du pouvoir dans tout l'empire ; le second fut Octave, neveu de Jules César, et qu'on nomme aussi Auguste, d'où le nom d'Auguste donné à un mois. Dans la dix-neuvième année de son règne, on trouve clairement indiquée la fondation de Lyon, des Gaules, qu'on nomma dans la suite très-noble, à

cause de l'illustration que lui donna le sang des martyrs.

XVIII.—Dans la quarante-troisième année du règne d'Auguste, naquit, selon la chair, Notre-Seigneur Jésus-Christ, conçu, comme nous l'avons dit, par la Vierge Marie, dans Bethléem, ville de David. Les Mages, ayant vu de l'Orient son étoile immense, vinrent avec des présents, et, déposant leurs offrandes, adorèrent le nouveau-né. Hérode, par crainte pour son royaume, s'efforçant d'atteindre le Dieu-Christ, fit périr tous les petits enfants. Mais il ne tarda pas à être frappé lui-même du jugement de Dieu.

XIX.—Notre-Seigneur Dieu, Jésus-Christ, prêche la pénitence, accorde la grâce du baptême, promet à toutes les nations le royaume des cieux, et fait, au milieu du peuple, des prodiges et des miracles : c'est-à-dire qu'il change l'eau en vin, qu'il guérit les fiévreux, rend la lumière aux aveugles, fait renaître les morts à la vie, délivre des esprits immondes ceux qui en sont obsédés, et guérit la peau dégoûtante des malheureux lépreux. Pendant qu'il opérerait ces miracles, ainsi que beaucoup d'autres, il prouva clairement aux peuples qu'il était Dieu; ce qui alluma la colère des Juifs et anima leur haine. Alors leur esprit, nourri du sang des prophètes, médita méchamment de faire périr le Juste. Pour que les oracles des anciens prophètes fussent accomplis, Jésus-Christ fut livré par un de ses disciples, condamné injustement par les pontifes, insulté par les Juifs, crucifié avec des larrons, et, après avoir rendu l'âme, son

corps fut gardé par des soldats. Pendant que ces choses se passaient, des ténèbres se répandirent sur le monde entier, et un grand nombre d'hommes, s'étant convertis avec gémissement, confessèrent Jésus fils de Dieu.

XX.—Joseph, qui avait embaumé d'aromates le corps de Jésus et l'avait renfermé dans son tombeau, fut arrêté et mis dans une prison, où il fut gardé par les chefs mêmes des prêtres, qui, comme on le voit par les rapports que Pilate envoya à l'empereur Tibère, l'avaient en plus grande haine que le Seigneur lui-même, puisqu'il fut gardé par des prêtres, tandis que Jésus ne l'avait été que par des soldats. A la résurrection du Seigneur, une vision d'anges ayant effrayé les gardes qui ne le trouvaient plus dans le tombeau, pendant la nuit les murs de la prison qui renfermait Joseph furent enlevés en l'air, et un ange, après avoir délivré le prisonnier, remit les murs à leur place. Comme les pontifes faisaient des reproches aux gardes et leur redemandaient vivement le corps, tous les soldats leur dirent : « Rendez vous-même Joseph, et nous rendrons le Christ. Mais, en vérité, vous ne pouvez rendre le bienfaiteur de Dieu, ni nous le fils de Dieu. » Les prêtres restèrent confus, et les soldats furent absous par cette excuse.

XXI.—On rapporte que l'apôtre Jacques, ayant vu le Seigneur mort sur la croix, jura plein d'affliction, qu'il ne mangerait de pain que quand il aurait vu le Seigneur ressuscité. Enfin, le troisième jour, le Seigneur, revenant, échappé avec triomphe au Tartare, se montra

à Jacques et lui dit : *Lève-toi, Jacques, et mange, parce que je suis ressuscité d'entre les morts.* C'est Jacques le Juste, qu'on nomme le frère du Seigneur parce qu'il était fils de Joseph qui l'avait eu d'une autre femme que Marie.

XXII.—Nous croyons que la Résurrection du Seigneur a eu lieu le premier jour et non le septième, comme beaucoup le pensent. Le jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité est celui que nous avons appelé dimanche, c'est-à-dire jour du Seigneur, à cause de sa sainte résurrection. Ce jour fut le premier qui, dans l'origine des temps, vit la lumière, et c'est aussi le premier qui eut le bonheur de contempler le Seigneur sortant du tombeau.

Depuis la captivité de Jérusalem et la destruction du Temple jusqu'à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire jusqu'à la dix-septième année du règne de Tibère, on compte six cent soixante-huit ans.

XXIII.— Le Seigneur étant ressuscité, et ayant discouru pendant quarante jours avec ses disciples sur le royaume de Dieu, fut enveloppé à leur vue dans un nuage, et monta aux cieux, où il est assis dans sa gloire à la droite du Père. Pilate envoya à Tibère des rapports dans lesquels il lui parle des miracles de Jésus-Christ, de sa Passion et de sa Résurrection. Ces rapports nous ont été conservés jusqu'à présent<sup>1</sup>. Tibère en fit part au

<sup>1</sup> Les *Gesta Pilati*, qui sont parvenus jusqu'aux temps modernes, sont évidemment des fabrications dépourvues de toute authen-

sénat, qui les rejeta avec colère , parce qu'il n'en avait pas été instruit le premier. De là naquirent les premiers germes de haine contre les Chrétiens. Pilate ne resta pas impuni du crime de sa méchanceté, c'est-à-dire de la mort qu'il fit subir à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il se tua de ses propres mains. Un grand nombre croient qu'il était manichéen, d'après ce qu'on lit dans l'Évangile : *Quelques-uns des Galiléens vinrent dire à Jésus que Pilate avait mêlé leur sang avec celui de leurs sacrifices* <sup>1</sup>.

De même le roi Hérode , ayant persécuté les apôtres du Seigneur, fut frappé pour tant de crimes par la main de Dieu ; son corps enfla , se remplit de vers ; Hérode prit un couteau pour se délivrer de son mal et s'en frappa de sa propre main.

XXIV.— Sous le règne de Claude, quatrième empereur depuis Auguste, le bienheureux apôtre Pierre se rendit à Rome où, dans ses prédications, il prouva clairement par un grand nombre de miracles que le Christ est fils de Dieu. C'est dans ce temps que les Chrétiens commencèrent à paraître à Rome. Comme le nom du Christ se répandait de plus en plus parmi les peuples, la haine du vieux serpent se ralluma, et insinua une cruelle méchanceté dans le cœur de l'Empereur ; car ce Néron luxurieux, vain et superbe , se livrant aux hommes et assouvissant sur eux ses désirs , amant infâme de sa mère, de ses sœurs et de toutes ses proches parentes , pour combler la mesure de ses iniquités, excita le pre-

<sup>1</sup> Évang. selon saint Luc, chap. xiii, v. 1.

mier une persécution contre les Chrétiens. Il avait avec lui Simon le Magicien, homme plein de méchanceté et maître dans les arts de la magie. Cet homme ayant été vaincu par les apôtres du Seigneur Pierre et Paul, Néron, irrité contre eux parce qu'ils prêchaient le Christ fils de Dieu, et refusaient avec mépris d'adorer les idoles, ordonna qu'on fit mourir Pierre sur la croix et Paul par le glaive. Bientôt lui-même, cherchant à fuir une sédition qui s'était élevée contre lui, se tua de sa main, à la quatrième borne à partir de la ville.

Dans ce temps, Jacques, le frère du Seigneur, et Marc l'Évangéliste reçurent la glorieuse couronne du martyr pour le nom du Christ. Le premier, Étienne, lévite et martyr, était entré dans cette bienheureuse voie. Après la mort de l'apôtre Jacques, une grande calamité accabla les Juifs; car Vespasien étant monté sur le trône, le Temple fut incendié, et six cent mille Juifs périrent dans cette guerre par le glaive et la famine. Domitien fut le second qui, après Néron, persécuta les Chrétiens: il envoya en exil dans l'île de Pathmos l'apôtre Jean, et exerça contre le peuple diverses cruautés. A sa mort, saint Jean, apôtre et évangéliste, revint de l'exil âgé et plein de jours, et, après avoir mené une vie parfaite en Dieu, il s'enferma vivant dans le sépulcre. On dit qu'il ne connaîtra point la mort avant que le Seigneur vienne de nouveau pour le jugement, le Seigneur lui-même disant dans les Évangiles: *Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Évang. selon saint Jean, chap. XXI, v. 22.

**XXV.**—Trajan, le troisième après Néron, persécuta les Chrétiens ; sous son règne saint Clément, troisième évêque de l'Église de Rome, subit le martyre. On dit aussi que saint Siméon, évêque de Jérusalem et fils de Cléophas, fut crucifié pour le nom du Christ, et qu'Ignace, évêque d'Antioche, fut conduit à Rome et livré aux bêtes. Ces événements eurent lieu sous Trajan.

**XXVI.**—A Trajan succéda *Ælius Adrien*, de qui Jérusalem prit le nom d'*Ælia*, parce que ce successeur de Domitien fit réparer cette ville. Après ces martyres des saints, ce ne fut pas assez à l'ennemi de Dieu d'avoir excité contre les Chrétiens les nations infidèles, il fallut encore qu'il fit naître des schismes entre les Chrétiens eux-mêmes ; il suscita des hérésies, et la foi catholique déchirée fut interprétée de diverses manières. Sous l'empereur Antonin parut l'hérésie insensée de Marcion et de Valentinien ; et Justin le Philosophe, après avoir écrit en faveur de l'Église catholique, fut couronné du martyre pour le nom du Christ. Dans l'Asie, une persécution s'étant élevée, saint Polycarpe, disciple de Jean, apôtre et évangéliste, dans la quatre-vingtième année de son âge, fut brûlé comme un pur holocauste offert au Seigneur. Dans les Gaules, un grand nombre de Chrétiens reçurent pour le nom du Christ la précieuse et brillante couronne du martyre ; l'histoire de leurs souffrances nous a été conservée fidèlement jusqu'à ce jour.

**XXVII.**—Le premier fut Photin, évêque de la ville de Lyon, qui, plein de jours, subit pour le nom du Christ

divers supplices. Saint Irénée, successeur de ce martyr, et qui avait été envoyé dans cette ville par saint Polycarpe, se distingua par une admirable vertu ; en un court espace de temps, et par ses prédications, il rendit chrétienne la ville entière. Une persécution s'étant élevée, le démon suscita, par la main du tyran, de telles guerres dans ce pays, un si grand nombre de fidèles furent égorgés parce qu'ils confessaient le nom du Seigneur, que des fleuves de sang chrétien couraient sur les places publiques, et que nous ne pourrions dire le nombre ni les noms des martyrs ; le Seigneur les a inscrits sur le livre de vie. Le bourreau ayant fait infliger, en sa présence, d'horribles supplices à saint Irénée, le consacra ainsi à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après ce saint évêque on fit périr quarante-huit martyrs, dont le premier fut, dit-on, Vettius Épagathus.

XXVIII.—Sous l'empereur Dèce de longues persécutions furent suscitées contre le nom chrétien, et il y eut un si grand carnage qu'on ne pourrait compter les martyrs. Babylas, évêque d'Antioche, avec trois petits enfants, Urbain, Prilidan et Épolone ; Sixte, évêque de la ville de Rome ; Laurent, archidiacre, et Hippolyte reçurent le martyre pour avoir confessé le nom du Seigneur. Valentinien et Novatius, alors les principaux chefs des hérétiques, à l'insinuation de l'ennemi de Dieu, attaquèrent notre foi. Dans ce temps sept hommes, nommés évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le rapporte l'histoire de la passion du saint martyr Saturnin : « Sous le consulat de



Décimus et de Gratus, comme le rappelle un souvenir fidèle, la ville de Toulouse eut pour premier et plus grand évêque saint Saturnin. » Voici ceux qui furent envoyés : Gatien, évêque, à Tours; Trophime à Arles; Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Denis à Paris, Strémon à Clermont et Martial à Limoges. Parmi ces pontifes, Denis, évêque de Paris, subit divers supplices pour le nom du Christ, et, frappé du glaive, termina sa vie en ce monde. Saturnin, déjà assuré du martyre, dit à deux de ses prêtres : « Voici que je vais être immolé et que ma fin approche. Je vous en prie, jusqu'à ce que j'aie terminé ma vie, ne m'abandonnez pas. » Il fut pris, on le conduisit au Capitole, les deux prêtres l'abandonnèrent, et il fut emmené seul. Se voyant ainsi délaissé, on raconte qu'il fit cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, exauce-moi du haut de ta sainte demeure : que cette Église n'obtienne jamais d'avoir un évêque pris entre ses citoyens. » Nous savons que jusqu'à présent sa prière a été exaucée. Attaché à la queue d'un taureau en fureur, et précipité du haut du Capitole, il termina sa vie. Gatien, Trophime, Strémon, Paul et Martial, vivant dans une éminente sainteté, après avoir gagné les peuples à l'Église et répandu partout la foi chrétienne, moururent en confessant paisiblement le Seigneur. Ceux qui sont sortis du monde par la voie du martyre, et ceux qui sont morts sans trouble dans leur foi sont unis dans le royaume des cieux.

XXIX.—Un de leurs disciples, étant allé dans la ville

de Bourges, annonça aux peuples le Seigneur Jésus-Christ, sauveur de tous. Un petit nombre d'hommes ayant cru en lui furent ordonnés prêtres, et apprirent de lui la sainte liturgie. Il leur enseigna de quelle manière ils devaient construire une église. Ils demandèrent, pour en faire une, la maison d'un citoyen; les sénateurs <sup>1</sup> et les prêtres du lieu étaient alors attachés à des cultes idolâtres; ceux qui avaient cru étaient d'entre les pauvres, selon ce que le Seigneur reproche aux Juifs, disant : *Les publicains et les femmes prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu*<sup>2</sup>. N'ayant pas obtenu la maison qu'ils demandaient, ils allèrent trouver un certain Léocade, l'un des premiers sénateurs des Gaules, qui était de la race de Vettius Épagathus, martyrisé à Lyon pour le nom du Seigneur, comme

<sup>1</sup> Le mot *senator* n'a point, dans Grégoire de Tours et dans les écrivains de cette époque, une signification unique, précise et constante; il désigne tour à tour : 1° Les familles dont des membres avaient été admis par les empereurs dans le sénat romain. Il y en avait un grand nombre dans toutes les provinces et surtout dans la Gaule Narbonnaise. Tous ceux qui avaient occupé les principales magistratures de l'empire, ou obtenu seulement de l'empereur le titre honoraire de ces magistratures, étaient appelés *clarissimi* et *senatores*; 2° Les sénateurs municipaux des principales villes de la Gaule, ou membres de la *curie*, corps municipal qui portait quelquefois le titre de *senatus*; peut-être les magistrats supérieurs de la curie étaient-ils seuls honorés du nom de sénateurs; 3° Enfin les familles riches et considérables, qu'elles fussent ou non agrégées depuis longtemps au sénat de Rome ou à celui de la cité. Au milieu du désordre des temps, toute famille importante dans sa ville devenait bientôt une famille sénatoriale, et ce titre était donné presque indifféremment à la grandeur de fait et aux anciens droits.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. xxi, v. 31.

nous l'avons rapporté ci-dessus; quand ils lui eurent présenté leur demande et déclaré leur croyance, il répondit : « Si la maison que je possède dans Bourges est digne de cet emploi, je ne la refuserai pas. » A ces mots ils se prosternèrent à ses pieds, lui offrant trois cents pièces d'or et un plat d'argent, et lui dirent que sa maison était digne de ce ministère. Léocade accepta trois pièces d'or en signe d'amitié, et remit généreusement le reste; comme il était encore plongé dans les erreurs de l'idolâtrie, il devint chrétien et fit de sa maison une église. C'est aujourd'hui la première église de Bourges; elle est ornée avec un soin admirable et enrichie des reliques du premier martyr saint Étienne.

XXX.—Le trône impérial fut occupé en vingt-septième lieu par Valérien et Gallien, qui excitèrent contre les Chrétiens une cruelle persécution. Alors Rome fut illustrée par le bienheureux sang de Corneille, et Carthage par celui de Cyprien. Dans ce même temps, le fameux Chrocus, roi des Alamans, à la tête d'une armée, ravagea les Gaules. On raconte que ce Chrocus était d'une extrême arrogance; ayant, à ce que l'on rapporte, commis des crimes par le conseil d'une mère perverse, il rassembla, comme nous l'avons dit, la nation des Alamans, se jeta sur la Gaule, et renversa de fond en comble tous les anciens édifices. Arrivé à Clermont, il incendia, renversa et détruisit un temple célèbre que les habitants appelaient *Vasso*, en langue gauloise <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quelques manuscrits portent *Vasa*. Les anciens Gaulois paraissent avoir désigné par ce nom le dieu Mars; d'autre part on

C'était un édifice admirable et solide, dont les murs étaient doubles; ils étaient bâtis en dedans avec de petites pierres, en dehors avec de grandes pierres carrées, et avaient trente pieds d'épaisseur. Dans l'intérieur le marbre se mêlait aux mosaïques, le pavé même était de marbre et la couverture en plomb.

XXXI.—Près de cette ville reposent les martyrs Liminius et Antolien. Cassius et Victorin, liés par une amitié fraternelle dans l'amour du Christ, répandirent tous deux leur sang et entrèrent ensemble dans le royaume des cieux. La tradition rapporte que Victorin avait été au service du pontife du temple dont je viens de parler. Allant souvent dans le quartier dit *des Chrétiens*, pour les persécuter, il y trouva le chrétien Cassius; touché par ses prédications et ses miracles, il eut foi dans le Christ, abandonna ses infâmes pratiques, se fit consacrer par le baptême et devint puissant et célèbre en miracles. Peu de temps après, unis sur la terre par le martyre, comme nous l'avons dit, les deux amis montèrent ensemble dans le royaume des cieux.

XXXII.—Pendant l'irruption des Alamans dans les Gaules, saint Privat, évêque de la cité des Gabales, fut trouvé dans une grotte du mont Memmat, où il se livrait aux jeûnes et aux oraisons, tandis que le peuple était enfermé dans les retranchements du camp de

a conjecturé que ce temple était consacré à Mercure, d'après un passage de Pline l'Ancien (liv. III, chap. VII), qui rapporte que, de son temps, Zénodore construisit en Auvergne un grand temple en l'honneur de ce dieu.

Grèzes<sup>1</sup>. Comme le bon pasteur refusait de livrer ses brebis aux loups, on voulut le contraindre de sacrifier aux démons ; lui détesta et repoussa cette souillure, et on le frappa de verges jusqu'à ce qu'on le crût mort ; peu de jours après cette torture il rendit l'âme. Chrocus ayant été pris près d'Arles, ville des Gaules, subit divers tourments, et fut frappé du glaive, par un juste châtiement des supplices qu'il avait infligés aux saints de Dieu.

XXXIII.—Sous Dioclétien, qui fut le trente-troisième empereur romain, il s'éleva contre les Chrétiens une cruelle persécution qui dura quatre années, en sorte qu'en une fois, le très-saint jour de Pâques, un grand nombre de fidèles furent massacrés pour le culte du vrai Dieu. Dans ce temps, Quirinus, évêque de l'Église de Siscia<sup>2</sup>, subit pour le nom du Christ un glorieux martyre ; les païens en fureur, lui ayant attaché au cou une pierre de meule, le précipitèrent dans les eaux du fleuve. Après sa chute, il fut longtemps soutenu sur les eaux par la puissance divine ; elles ne l'engloutissaient pas parce qu'aucun crime ne pesait sur lui. La multitude des spectateurs pleine d'admiration brava la fureur des Gentils, se précipita pour délivrer le pontife, mais lui ne souffrit pas qu'on l'arrachât au martyre ; ayant levé les yeux au ciel, il s'écria : « Seigneur Jésus, qui es assis dans ta gloire, à la droite du Père, ne souffre pas qu'on me retire d'ici ; daigne recevoir mon âme et me réunir à tes martyrs dans le repos éternel. »

<sup>1</sup> *Gredonense castrum.* (V. la Géographie.)

<sup>2</sup> *Sisciensis Ecclesia.* (V. la Géographie.)

Après avoir prononcé ces mots il rendit l'âme. Son corps, recueilli par les Chrétiens avec respect, reçut la sépulture.

XXXIV. — Constantin, trente-quatrième empereur des Romains, régna heureusement pendant trente ans. La onzième année de son règne, la paix ayant été rendue aux Églises après la mort de Dioclétien, le bienheureux évêque saint Martin naquit à Sabarida, ville de Pannonie, de parents idolâtres, mais non obscurs <sup>1</sup>. Constantin, dans la vingtième année de son règne, fit périr son fils Crispus par le poison et sa femme Fausta dans un bain chaud, parce qu'ils voulaient s'emparer de son trône. De son temps le bois sacré de la croix du Seigneur fut retrouvé par le zèle de sainte Héléne, d'après les indications d'un Juif nommé Judas, qui reçut au baptême le nom de Quiriacus. L'histoire d'Eusèbe va jusqu'à ce temps. Ce qui suit depuis la vingt-unième année du règne de Constantin a été ajouté par le prêtre Jérôme, qui rapporte que le prêtre Juvencus, à la prière de Constantin, mit les Évangiles en vers.

XXXV.— Sous le règne de Constance vécut Jacques de Nisibe, dont les prières, parvenues aux oreilles de la clémence divine, écartèrent de sa ville de nombreux dangers. A la même époque Maximin, évêque de Trèves, fut puissant en sainteté.

Dans la dix-neuvième année du règne de Constance le Jeune mourut l'ermite Antoine, âgé de cent cinq ans. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, fut envoyé en exil à

<sup>1</sup> Voir la *Géographie de Grégoire de Tours*.

l'instigation des hérétiques. Là, il composa des livres pour la foi catholique et les envoya à Constance qui, le délivrant après quatre années d'exil, lui permit de rentrer dans sa patrie.

XXXVI.—A cette époque notre lumière commença à paraître, et la Gaule fut éclairée des rayons d'un nouveau flambeau : c'est-à-dire que dans ce temps saint Martin se mit à prêcher dans les Gaules, faisant connaître aux peuples, par un grand nombre de miracles, le Christ vrai fils de Dieu, et dissipant l'incrédulité des Gentils. Il détruisit leurs temples, accabla l'hérésie, bâtit des églises, et, célèbre par un grand nombre d'autres miracles, pour mettre le comble à sa gloire, il rendit trois morts à la vie. La quatrième année du règne de Valentinien et de Valens, saint Hilaire de Poitiers, rempli de sainteté et de foi, après avoir opéré partout un grand nombre de miracles, monta aux cieux. On dit qu'il ressuscita aussi des morts.

Mélanie, noble dame romaine, alla par dévotion à Jérusalem, laissant à Rome son fils Urbain. Elle se conduisit avec tant de bonté et de sainteté que les habitants l'appelèrent Thécla <sup>1</sup>.

XXXVII. — Après la mort de Valentinien, Valens, possesseur de tout l'empire, ordonna d'incorporer les moines dans la milice et de frapper de verges ceux qui refuseraient. Ensuite les Romains soutinrent dans la Thrace une guerre terrible; le carnage y fut tel qu'après avoir perdu leurs chevaux ils durent s'enfuir à pied.

<sup>1</sup> Θεσκελος, divin.

Comme ils étaient taillés en pièces par les Goths, Valens fuyant blessé d'une flèche entra dans une pauvre cabane qui prit feu, et sous les ruines de laquelle, poursuivi par les ennemis, il fut enseveli ; il ne reçut pas les honneurs de la sépulture. Ainsi la vengeance divine finit par lui faire expier le sang des martyrs. Ici s'arrête la chronique de Jérôme ; la suite a été écrite par le prêtre Orose.

**XXXVIII.**—L'empereur Gratien, voyant la ruine de la chose publique, s'associa Théodose pour collègue à l'empire. Celui-ci mit son espoir et sa confiance en la miséricorde de Dieu, et ce fut plutôt par les veilles et les oraisons que par le glaive qu'il réprima les nations, affermit la république et entra vainqueur dans la ville de Constantinople.

Lorsque Maxime, après avoir opprimé les Bretons, eut été victorieux, ses soldats le firent empereur. Il établit sa résidence dans la ville de Trèves, environna de pièges l'empereur Gratien et le fit périr. Le bienheureux Martin, alors évêque, alla trouver ce Maxime. Théodose, qui avait mis son espoir en Dieu, prit possession de tout l'empire. Soutenu par des inspirations divines, il dépouilla Maxime de son trône et le fit périr.

**XXXIX.**—En Auvergne, le successeur immédiat d'Austremoine, évêque et prédicateur, fut Urbicus, l'un des sénateurs qui s'étaient convertis. Il avait une femme ; mais, d'après la coutume ecclésiastique, elle se sépara de lui et se consacra à la vie religieuse. Ils vivaient ainsi dans les oraisons, les aumônes et les bonnes œuvres, lorsque



l'envie du démon, qui s'attache toujours à la sainteté, s'exerça sur la femme et, l'enflammant de concupiscence pour son mari, en fit une nouvelle Ève. Emportée par ses désirs et couverte des ténèbres du péché, elle se rendit, au milieu de l'obscurité de la nuit, à la maison épiscopale. Là, comme tout était fermé, elle commença à frapper à la porte et à dire : « Jusques à quand dormiras-tu, évêque? jusques à quand tiendras-tu tes portes fermées? Pourquoi méprises-tu ta femme? Pourquoi tes oreilles sont-elles insensibles, et n'écoutes-tu pas ce précepte de Paul, qui a écrit : *Revenez l'un à l'autre, de peur que Satan ne vous tente* <sup>1</sup>. Voilà que je reviens à toi, et ce n'est pas vers un étranger, c'est vers mon mari que je viens. » Ces paroles et d'autres semblables finirent par endormir la religion du pontife. Il fit entrer sa femme dans son lit et ne la renvoya qu'après avoir satisfait sa passion. Ensuite, mais trop tard, revenu à lui et gémissant de son crime, il se retira dans un monastère de son diocèse pour y faire pénitence. Après avoir effacé sa faute par ses gémissements et ses larmes, il revint dans sa ville. Ayant atteint le terme de sa vie, il sortit de ce monde. De son péché naquit une fille qui se voua à la vie religieuse. Le pontife fut enterré avec sa femme et sa fille dans la crypte de Chantoin <sup>2</sup>, près de la voie publique. Légonus lui succéda dans l'épiscopat.

XL.—Celui-ci fut remplacé à sa mort par saint Alyre, homme d'une piété éminente et d'une éclatante

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Corinth., chap. VII, v. 5.

<sup>2</sup> *Cantobennensis crypta*. (V. Géogr.)

vertu, dont la vie fut tellement sainte que la renommée en pénétra jusque chez les nations étrangères. C'est ainsi qu'il délivra de l'esprit immonde la fille de l'empereur de Trèves <sup>1</sup>, qui avait réclamé son secours, comme nous l'avons rapporté dans le livre que nous avons écrit sur sa vie. Il était très-vieux, plein de jours et de bonnes œuvres, à ce que raconte la renommée, quand il quitta par une mort bienheureuse les sentiers de la vie, et monta vers le Christ. On l'ensevelit dans la crypte du faubourg de la ville. Il avait un archidiacre nommé avec raison Juste, qui, ayant passé sa vie en bonnes œuvres, fut déposé dans le tombeau de son maître. Après la mort du saint confesseur Allyre, de si grands miracles s'accomplirent sur son glorieux tombeau qu'on ne pourrait ni les écrire ni les retenir en entier. Saint Népotien lui succéda.

**XLI.**—Saint Népotien fut le quatrième évêque de Clermont. Des députés de la ville de Trèves venaient d'être envoyés en Espagne. Parmi eux se trouvait un certain Artémus, d'une sagesse et d'une beauté remarquables, et brillant de jeunesse; il fut attaqué d'une fièvre violente. Les autres, continuant leur route, le laissèrent malade à Clermont. Artémus était fiancé avec une jeune fille de Trèves. Saint Népotien, l'étant allé voir et l'ayant oint de l'huile sainte, le rendit par la grâce de Dieu à la vie. Le jeune homme, ayant ouï du même saint la parole de la prédication, oublia son

<sup>1</sup> L'empereur Maxime.

épouse terrestre et ses propres biens, pour s'unir à la sainte Église; devenu clerc, il se distingua par une telle sainteté qu'il succéda à saint Népotien dans la direction du troupeau du Seigneur.

XLII.—Dans le même temps Injuriousus, un des riches sénateurs d'Auvergne, rechercha en mariage une jeune fille de condition égale à la sienne, et, après avoir donné des gages, fixa le jour des noces. Leurs parents n'avaient pas d'autres enfants qu'eux. Au jour indiqué, après la cérémonie nuptiale, ils sont, selon l'usage, placés dans un même lit. La jeune fille, pleine d'affliction et se tournant vers la muraille, se mit à pleurer amèrement. Le jeune homme lui demanda : « Quelle est la cause de ton chagrin ? je t'en prie, fais-le-moi savoir »; et comme elle gardait le silence, il ajouta : « Je te conjure, par Jésus-Christ fils de Dieu, de me faire connaître le sujet de tes larmes. » La jeune fille, se tournant vers lui, répondit : « Dussé-je pleurer tous les jours de ma vie, je n'aurais pas assez de larmes pour effacer la douleur immense de mon cœur ; j'avais résolu de garder au Christ mon corps pur du contact des hommes, et malheur à moi qu'il abandonne au point que je ne puis accomplir mon vœu, et que je perds en ce jour, que jamais je n'aurais du voir, ce que j'avais conservé depuis le commencement de ma vie ! Voici que, délaissée par le Christ immortel qui pour dot me promettait le paradis, je deviens l'épouse d'un homme mortel ; au lieu de roses incorruptibles, ce sont des roses flétries qui déparent plutôt qu'elles n'ornent mon

front, et l'étole de pureté que je devais revêtir sur le quadruple fleuve de l'agneau fait place à une robe qui m'est un fardeau plutôt qu'un honneur. Mais pourquoi plus de paroles ? infortunée ! moi qui devais mériter les cieux, me voici dans les abîmes ! Oh ! si tel était mon avenir, pourquoi mon premier jour n'a-t-il pas été aussi le dernier ? Que ne suis-je morte avant d'avoir goûté le lait ! Pourquoi les doux baisers de mes nourrices ne m'ont-ils pas été donnés dans le cercueil ? Les spectacles de la terre me font horreur, parce que je vois les mains du Rédempteur percées pour le salut du monde ; je ne regarde plus les diadèmes étincelants de pierreries, quand mon esprit contemple la couronne d'épines ; je dédaigne les vastes espaces de cette terre, car je n'ai d'ardeur que pour les douceurs du paradis, et ces hautes demeures me font pitié quand je lève les yeux vers le Seigneur assis au-dessus des astres. » A ces paroles prononcées au milieu des larmes, le jeune homme, touché de pitié, répondit : « Nous sommes les enfants uniques des plus nobles de l'Auvergne, et ils nous ont unis pour perpétuer leur race, afin de n'avoir pas des héritiers étrangers à leur sortie de ce monde. — Ce monde n'est rien, reprit-elle ; ni les richesses, ni la pompe du siècle ; ni la vie présente ; ce qu'il faut chercher, c'est plutôt cette vie que ne termine pas la mort, que les accidents ne brisent pas, qu'aucun malheur ne vient finir, où l'homme plongé dans une éternelle béatitude jouit d'une lumière impérissable, et, en présence de Dieu, devenu pareil aux anges, goûte

dans la contemplation des joies indissolubles. — Par ta douce éloquence, répondit alors le jeune homme, la vie éternelle vient de briller à mes yeux comme une lumière éclatante ; si tu veux t'abstenir des désirs de la chair, je partagerai tes résolutions. » — Elle répondit : « Cette promesse d'un homme à une femme est bien difficile à tenir ; mais si tu fais que nous demeurions immaculés au milieu de ce monde, je te donnerai une part de la dot que mon époux Notre-Seigneur Jésus-Christ m'a promise à moi sa servante et sa fiancée. » — Armé du signe de la croix, il répondit seulement : « Je ferai selon tes conseils. » Et joignant leurs mains droites, ils s'endormirent. Durant de longues années, par la suite, et reposant dans le même lit, ils vécurent dans une admirable chasteté. Ce qui se vit d'une façon manifeste à leur passage en l'autre monde ; car le temps des épreuves accompli, comme la vierge s'en allait vers le Seigneur Jésus, le mari s'acquittant des funérailles s'écria en la déposant dans le sépulcre : « Grâces te soient rendues, Seigneur éternel notre Dieu, puisque je remets à ta miséricorde ce trésor immaculé, comme je l'ai reçu de toi ! » A ces mots, la morte dit avec un sourire : « Pourquoi fais-tu savoir ce qu'on ne te demande pas ? » Peu après l'avoir ensevelie, Injuriosus la suivit dans l'autre monde. Or comme on l'avait placé dans un sépulcre aux parois distinctes, un nouveau miracle révéla leur chasteté : car au matin, le peuple, en approchant du lieu où ils reposaient, trouva réunis les deux tombeaux qu'il avait laissés distants l'un de

l'autre : le ciel , en les unissant , ne voulait pas que leurs corps fussent séparés dans la sépulture. Jusqu'à ce jour les habitants du lieu les ont appelés les Deux Amants, et nous en avons parlé au livre des Miracles <sup>1</sup>.

XLIII.—Cependant dans la seconde année du règne d'Arcadius et d'Honorius, saint Martin, évêque de Tours, plein de vertus et de sainteté , comblant les faibles de bienfaits, mourut à Candes <sup>2</sup>, bourg de son diocèse, et s'en alla heureusement vers Jésus-Christ , dans la quatre-vingt-unième année de son âge , et la vingt-sixième de son épiscopat. Or, il trépassa au milieu de la nuit du dimanche, sous le consulat d'Atticus et de César <sup>3</sup>. Nombre de personnes entendirent à ce moment un concert céleste; ce que nous avons plus amplement raconté dans le livre premier de ses Miracles <sup>4</sup>. Dès que le saint de Dieu fut tombé malade au bourg de Candes, les gens de Poitiers, comme ceux de Tours, s'en vinrent assister à son trépas; et quand il fut mort, un grand débat s'éleva entre eux. « Il est notre moine, disaient ceux de Poitiers ; il a été notre abbé, nous demandons qu'on nous le remette. Qu'il vous suffise d'avoir joui de sa parole, participé à ses repas, d'avoir été soutenus par ses bénédictions et réjouis de ses miracles pendant qu'il était évêque dans ce monde. Que tout cela vous suffise, et qu'il nous soit per-

<sup>1</sup> *Gloire des confesseurs*, chap. xxxii. La femme s'appelait Scholastique, et ils furent ensevelis dans l'église de Sainte-Allyre. (V. *Géographie* de Grégoire de Tours, au mot *Illidii monast.*)

<sup>2</sup> Voir *Géographie*, au mot *Condate*.

<sup>3</sup> En l'année 397.

<sup>4</sup> Chap. iv et v.

mis au moins d'emporter son cadavre. » Ceux de Tours répondaient : « Si vous dites que ses miracles doivent suffire, sachez que, pendant qu'il était parmi vous, il en a fait bien plus qu'ici. Car, sans rappeler le plus grand nombre, il vous a ressuscité deux morts, et à nous un seul ; comme il le disait lui-même, il avait un plus grand pouvoir avant d'être évêque qu'après. Il est donc juste que ce qu'il n'a pas fait parmi nous durant sa vie, il le fasse après sa mort. Dieu vous l'a enlevé, et nous l'a donné. D'ailleurs, si l'on suit l'ancien usage, son tombeau, conformément à la volonté de Dieu, sera dans la ville où il a été consacré. Si vous voulez le revendiquer en vertu des droits de votre monastère, sachez que son premier monastère fut à Milan. »

Durant cette contestation, le jour fit place à la nuit, les portes furent fermées à clef, et le corps du saint resta au milieu de la maison, gardé par des hommes des deux peuples. Les Poitevins avaient médité de l'enlever de vive force le lendemain matin; mais le Dieu tout-puisant ne permit pas que la ville de Tours fût privée de son patron. Au milieu de la nuit, les Poitevins furent accablés de sommeil, et il n'y eut pas un seul homme de cette multitude qui veillât. Ceux de Tours les voyant endormis s'emparent du corps du saint; les uns le descendent par la fenêtre, d'autres le reçoivent dehors; ils le placent sur un bateau, et suivent tous avec lui le cours de la Vienne. Entrés dans le lit de la Loire, ils se dirigent vers la ville de Tours avec un grand concert de louanges et de psaumes. Les Poitevins, réveillés par

ces chants, et ne trouvant plus le trésor qu'ils gardaient, s'en retournèrent chez eux couverts de confusion.

Que si l'on demande pourquoi, de la mort de l'évêque Gaius jusqu'à saint Martin, il n'y a eu qu'un seul évêque de Tours, c'est-à-dire Litorius, on saura que par l'opposition des païens la ville de Tours fut longtemps privée de la bénédiction sacerdotale. En ce temps-là ceux qui étaient chrétiens célébraient le divin office secrètement et dans d'obscures retraites; car si les païens venaient à les découvrir, ils les battaient de verges ou les frappaient du glaive.

Depuis la Passion de Notre-Seigneur jusqu'à la mort de saint Martin, on compte quatre cent douze ans.

Ici finit le premier livre qui comprend cinq mille cinq cent quarante-six ans depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de l'évêque saint Martin.



## LIVRE II

## SOMMAIRE DU LIVRE II.

---

- I. Épiscopat de Brice.**—**II.** Les Vandales et la persécution qu'ils firent subir aux Chrétiens.—**III.** De Cyrola, évêque des hérétiques, et de plusieurs saints martyrs.—**IV.** Persécution exercée sous Athanaric.—**V.** De l'évêque Arvatus et des Huns.—**VI.** De la basilique de Saint-Étienne à Metz.—**VII.** De l'épouse d'Aétius. D'Attila.—**VIII.** Ce que les historiens ont écrit d'Aétius.—**IX.** Ce qu'ils disent des Francs.—**X.** De ce qu'ont écrit les prophètes du Seigneur touchant les simulacres des Gentils.—**XI.** De l'empereur Avitus.—**XII.** Le roi Childéric et Ægidius.—**XIII.** De l'épiscopat de Vénérande et de Rusticus à Clermont.—**XIV.** Épiscopat d'Eustoche et de Perpétuus, évêques de Tours. Basilique de Saint-Martin.—**XV.** De la basilique de Saint-Symphorien.—**XVI.** L'évêque Namatius et l'Église de Clermont.—**XVII.** De la femme de Namatius et de la basilique de Saint-Étienne.—**XVIII.** De la venue de Childéric à Orléans, et de celle d'Odoacre à Angers.—**XIX.** Guerre entre les Saxons et les Romains.—**XX.** Le duc Victor.—**XXI.** L'évêque Éparchius.—**XXII.** L'évêque Sidoine.—**XXIII.** Sainteté de Sidoine; injures punies par la vengeance divine.—**XXIV.** Famine en Bourgogne. Eoditius.—**XXV.** Du persécuteur Euvaric.—**XXVI.** Mort de saint Perpétuus; évêchés de Volusien et de Vêrus.—**XXVII.** Comment Clovis devint roi.—**XXVIII.** Comment il épousa Clotilde.—**XXIX.** Leur premier fils est baptisé et meurt dans les vêtements blancs de son baptême.—**XXX.** Guerre contre les Alamans.—**XXXI.** Baptême de Clovis.—**XXXII.** Guerre contre Gondebaud.—**XXXIII.** Mort de Godegisèle.—**XXXIV.** Gondebaud désire être converti.—**XXXV.** Entrevue de Clovis et d'Alaric.—**XXXVI.** L'évêque Quintien.—**XXXVII.** Guerre contre Alaric.—**XXXVIII.** Patriciat du roi Clovis.—**XXXIX.** L'évêque Licinius.—**XL.** Mort du vieux Sighebert et de son fils.—**XLI.** Mort de Chararic et de son fils.—**XLII.** Mort de Ragna-chaire et de ses frères.—**XLIII.** Mort de Clovis.

---

## LIVRE DEUXIÈME

---

### PROLOGUE.

Nous racontons confusément, et sans autre ordre que celui des temps, les vertus des saints et les désastres des nations. Je ne crois pas qu'on nous blâme d'entremêler dans notre récit les félicités de la vie des bienheureux avec les calamités des misérables, puisque c'est moins la commodité de l'écrivain que l'ordre des temps qui le réclame. Le lecteur attentif voit en effet dans les histoires des rois israélites, s'il y regarde avec soin, que le sacrilège Phinée périt sous Samuël le Juste, et le Philistin Goliath sous David, surnommé la *Main-Puissante*. Il se souviendra aussi que, dans le temps où l'illustre prophète Élie supprimait à son gré les pluies, à son gré les faisait descendre sur les terres desséchées, et par ses paroles changeait en richesse l'indigence d'une pauvre veuve, de cruelles désolations tombèrent sur les peuples, et quelle faim, quelle soif vinrent tourmenter la terre malheureuse. Quels maux ne souffrit pas Jérusalem dans

le temps d'Ézéchias, à la vie duquel Dieu voulut ajouter quinze années ! Et sous le prophète Élisée, qui rappela des morts à la vie, et fit, au milieu des peuples, beaucoup d'autres miracles, quels carnages, quelles misères affligèrent les peuples israélites ! Eusèbe, Sévère, Jérôme et Orose, ont ainsi mêlé dans leurs chroniques les guerres des rois et les vertus des martyrs. Nous en avons usé de même en cet écrit, afin qu'il fût plus aisé de suivre jusqu'à nos jours l'ordre des siècles et le calcul des années. Après avoir pris pour guides les susdits auteurs, nous allons rapporter, avec l'aide de Dieu, les événements arrivés depuis.

I.—Après la mort de saint Martin, évêque de Tours, homme éminent et incomparable dont les miracles remplissent chez nous plusieurs volumes, Brice fut appelé à l'épiscopat. Cependant, quand saint Martin habitait encore cette terre, Brice, très-jeune alors, lui avait tendu de fréquentes embûches, parce que celui-ci lui reprochait souvent de se livrer à des occupations futiles. Un jour, un malade venant demander à saint Martin quelque remède, rencontra sur la place publique Brice, qui n'était encore que diacre, et lui dit avec simplicité : « Voilà que j'attends le saint homme, et je ne sais où il est, ni ce qu'il fait. » Brice répondit : « Si tu cherches ce fou, regarde là-bas ; le voilà qui contemple le ciel selon sa coutume, comme un insensé. » Et lorsque le pauvre eut abordé l'évêque et en eut obtenu ce qu'il

demandait, le saint s'adressa ainsi au diacre : « Brice, je te parais donc fou ? » Comme celui-ci, plein de confusion, niait avoir ainsi parlé, le saint homme ajouta : « Tu parlais loin de moi, et mes oreilles étaient près de ta bouche ; en vérité, je te le dis, j'ai obtenu de Dieu qu'après ma mort tu fusses honoré du pontificat ; mais sache que tu y souffriras bien des adversités. » Brice se moqua de ces paroles, disant : « N'avais-je pas raison de dire qu'il parle comme un insensé ? » Même lorsqu'il eut été admis aux honneurs de la prêtrise, il poursuivait souvent le saint homme de ses insultes. Plus tard, élevé du consentement de ses concitoyens à l'épiscopat, il s'adonna à la prière. Bien qu'orgueilleux et vain, il passait pour être chaste. Mais dans la trente-troisième année de sa dignité, une déplorable accusation s'éleva contre lui : une femme, à qui ses domestiques avaient coutume de donner ses vêtements à laver, et qui, sous apparence de religion, avait changé d'habit<sup>1</sup>, vint à concevoir et enfanta. Cette circonstance enflamma de colère tout le peuple de Tours, il imputa ce crime à l'évêque, il n'y avait qu'une voix pour le condamner à être lapidé, et le peuple disait : « Tu as longtemps caché ta luxure sous les dehors de piété d'un saint ; mais Dieu ne permet pas que nous soyons plus longtemps souillés en baisant tes indignes mains. » Brice, niant le crime avec force, demanda qu'on lui apportât l'enfant. Et quand cet enfant, qui n'avait que trente jours, fut en sa présence, il lui dit : « Je te conjure au nom de Jésus-Christ, fils de Dieu tout-

<sup>1</sup> *Mutare vestem*, embrasser la vie religieuse.

puissant, de déclarer en présence de tout le monde si je t'ai engendré. » L'enfant répondit : « Tu n'es pas mon père. » Comme le peuple voulait que l'évêque demandât le nom du père, celui-ci répondit : « Ce n'est pas mon affaire ; je me suis occupé de ce qui me regardait ; si quelque autre chose vous intéresse, interrogez vous-mêmes. » Le peuple, prétendant que tout cela était l'effet de la magie, se souleva d'un commun accord, et, entraînant l'évêque, lui dit : « Tu ne nous gouverneras pas plus longtemps sous le faux nom de pasteur. » Brice, pour convaincre la foule, mit dans sa robe des charbons ardents, les pressa contre lui et arriva, suivi du peuple, au tombeau de saint Martin. Il jeta les charbons devant le tombeau, et l'on vit son vêtement exempt de brûlures. Alors il dit : « De même que vous voyez mon vêtement préservé des atteintes de ce feu, de même mon corps est pur de tout commerce et de tout contact avec les femmes. Mais le peuple ne le crut pas et persista à soutenir le contraire. Brice fut entraîné, calomnié, chassé, pour que la parole du saint reçût son accomplissement : *Sache que tu souffriras de grandes adversités dans ton épiscopat* ; et Justinien fut élu évêque en sa place. Brice s'en alla trouver le pape de Rome, pleurant, se lamentant et disant : « C'est avec justice que je souffre tout cela, car j'ai péché contre le saint de Dieu, l'appelant souvent fou et insensé ; j'ai vu ses miracles et je n'y ai pas cru. » Après son départ, le peuple de Tours dit à son évêque : « Va après lui, et fais comme il convient ; car si tu ne le poursuis pas, tu seras humilié à la honte de

nous tous. » Justinien, parti de Tours, atteignit Verceil, ville d'Italie, mais, frappé du jugement de Dieu, il mourut dans son voyage. Ceux de Tours apprenant sa mort, et persévérant dans leur inimitié, instituèrent à sa place Armentius. Cependant l'évêque Brice, arrivé à Rome, instruisit le pape de ce qu'il avait souffert; il célébra plusieurs fois, durant son séjour dans la résidence apostolique, le saint sacrifice de la messe, et lava, par ses pleurs, les fautes qu'il avait commises envers le saint de Dieu. Au bout de sept ans il quitta Rome et se prépara, avec l'autorisation du pape, à retourner à Tours. Arrivé à un village nommé Mont-Louis <sup>1</sup>, à six milles de la ville, il y établit sa demeure. Cependant Armentius, pris de la fièvre, rendit l'âme au milieu de la nuit. Brice, instruit de cette mort par une vision, dit aux siens : « Levez-vous promptement, pour que nous allions mettre dans son tombeau notre frère l'évêque de Tours. » Comme ils entraient par une porte de la ville, on emportait le mort par une autre. A la suite de cet événement, Brice rentra en possession de son siège, et vécut heureusement durant encore sept années. A sa mort, arrivée après quarante-sept ans d'épiscopat, il eut pour successeur saint Eustoche, homme d'une sainteté parfaite.

II.—Ensuite les Vandales, quittant les contrées qu'ils habitaient, firent irruption dans les Gaules, avec leur roi Gunderic <sup>2</sup>. Après les avoir dévastées, ils se jetèrent sur l'Espagne. Les Suèves, c'est-à-dire les Alamans, les

<sup>1</sup> *Laudiacus*. (V. *Géogr.*)

<sup>2</sup> En 406.

y suivirent et s'emparèrent de la Galice. Peu après, comme ces deux peuples étaient voisins, la discorde éclata entre eux ; ils prirent les armes, et déjà ils étaient près d'en venir aux mains, lorsque le roi des Alamans parla ainsi : « Jusques à quand un peuple tout entier souffrira-t-il de la guerre ? Je vous en conjure, au lieu de laisser s'entre-tuer les armées des deux peuples, faisons combattre deux des nôtres sur le champ de bataille, et le peuple dont le guerrier sera vainqueur restera sans contestation maître du pays. » Cette proposition, d'empêcher la multitude de se précipiter sur la pointe des glaives, fut accueillie d'un consentement unanime. Gunderic étant venu à mourir, Thrasamund lui succéda dans la royauté<sup>1</sup>. Les deux guerriers en vinrent aux mains, et celui des Vandales fut vaincu. Thrasamund promit donc de quitter l'Espagne aussitôt qu'il aurait fait ses préparatifs de départ. Dans le même temps, Thrasamund exerça une persécution contre les Chrétiens, et contraignit toute l'Espagne, par des tourments et des supplices, à trahir sa foi pour embrasser la secte d'Arius. Or il arriva qu'une jeune fille pieuse, comblée de richesses, honorée dans le monde pour sa noblesse sénatoriale, et, ce qui est plus noble que tout le reste, ferme dans la foi catholique et entièrement dévouée au Dieu tout-puissant, se trouva soumise à cette épreuve. Le roi, quand elle fut en sa présence, commença, par des dis-

<sup>1</sup> Ce fut Genséric, et non Thrasamund, qui succéda à Gunderic, son frère, et emmena les Vandales en Afrique en 428. Thrasamund régna en Afrique de l'an 496 à l'an 523.



cours flatteurs, à vouloir lui persuader de se faire rebaptiser. Mais comme, munie du bouclier de la foi, elle repoussait son trait empoisonné, le roi ordonna qu'on s'emparât de tous les biens de celle qui, en esprit, possédait déjà les royaumes du Paradis, et qu'on tourmentât par des supplices celle qui ne plaçait aucune espérance dans la vie présente. Que dire de plus ? Après des épreuves réitérées, après lui avoir enlevé toutes ses richesses, ne pouvant la contraindre à diviser la sainte Trinité, on l'entraîna malgré elle à un nouveau baptême ; mais, comme on la plongeait de force dans ce bain impur, elle s'écria : « Je crois que le Père, et le Fils et le Saint-Esprit sont d'une seule substance et d'une même essence, » et infecta les eaux de ses excréments, parfum dont elles étaient bien dignes. Elle sortit de là pour être soumise à la torture selon la loi ; elle endura le supplice des chevalets, des flammes et des crocs, et fut condamnée à avoir la tête tranchée pour Jésus-Christ.

Ensuite, les Alamans s'étendirent jusqu'à *Traducta*<sup>1</sup>, les Vandales passèrent la mer et se dispersèrent dans l'Afrique et la Mauritanie.

III.—Mais comme ce fut de leur temps que la persécution contre les Chrétiens devint le plus violente, ainsi que nous l'avons déjà dit, il ne sera pas inutile de rapporter quelque chose de ce qu'ils firent contre les Églises de Dieu, et la manière dont ils furent chassés de leur royaume. Thrasamund étant mort après avoir commis toutes sortes de crimes envers les saints de Dieu, Huné-

<sup>1</sup> Voir *Géographie de Grégoire de Tours*

ric, encore plus féroce, lui succéda dans le royaume d'Afrique, par suite de l'élection des Vandales. On ne saurait imaginer le nombre prodigieux de Chrétiens qui furent mis à mort sous son règne, pour le nom sacré de Jésus-Christ. Ce nombre, l'Afrique, qui les a envoyés au martyre, le connaît bien, ainsi que la main du Christ, qui les a couronnés de pierreries dont l'éclat ne se ternira pas. Toutefois nous avons lu plusieurs de leurs passions, dont nous publions quelques traits pour accomplir nos promesses. Le faux évêque Cyrola était alors regardé comme le plus ferme soutien de l'hérésie; le roi ayant envoyé de tous côtés à la recherche des Chrétiens, le persécuteur découvrit dans un faubourg de sa ville l'évêque Eugène, homme d'une ineffable sainteté et d'une grande sagesse; il le fit enlever si violemment que celui-ci ne put même pas aller exhorter le troupeau des fidèles. Se voyant emmené, Eugène écrivit à ses concitoyens, pour les engager à conserver la foi catholique, une lettre conçue en ces termes :

« A ses très-aimés et, dans l'amour du Seigneur, très-  
« chers fils et filles de l'Église, que Dieu lui a confiés,  
« l'évêque Eugène :

« L'autorité royale nous a ordonné par un édit d'aller  
« à Carthage pour y manifester notre foi catholique;  
« afin de ne pas livrer, par mon départ, l'Église de Dieu  
« à un état d'incertitude et de suspension, et de ne pas  
« délaisser, pasteur infidèle, les brebis du Seigneur  
« sans leur adresser la parole, j'ai cru nécessaire, pour  
« soutenir votre piété, de remplacer ma présence par

« ces lettres. Je vous demande donc, et non sans ré-  
 « pandre des larmes, je vous exhorte, vous avertis et  
 « vous conjure, au nom de la majesté de Dieu, du re-  
 « doutable jour du jugement et de la terrible splendeur  
 « de la vertu du Christ, de demeurer inébranlables  
 « dans la foi catholique, en proclamant le Fils égal au  
 « Père, et le Saint-Esprit avec le Père et le Fils dans une  
 « même divinité. Conservez la grâce d'un baptême  
 « unique, et gardez soigneusement l'onction du saint  
 « chrême. Qu'aucun de ceux qui ont reçu l'eau ne re-  
 « tourne à l'eau après en avoir été régénéré, car, sur  
 « un signe de Dieu, le sel se forme de l'eau ; mais, si  
 « on le réduit en eau, il perd aussitôt sa forme. Et ce  
 « n'est pas sans raison que le Seigneur a dit dans l'Évan-  
 « gile : *Si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on*<sup>1</sup> ?  
 « Et certes, c'est perdre la force du baptême que de  
 « vouloir y recourir une seconde fois, quand une seule  
 « suffit. N'avez-vous pas entendu cette parole du Christ ?  
 « *Celui qui a été lavé une première fois n'a pas besoin de*  
 « *l'être une seconde*<sup>2</sup>. C'est pourquoi, mes frères, mes  
 « fils et mes filles en Dieu, ne soyez pas contristés de  
 « mon absence, parce que, si vous restez attachés à la  
 « religion catholique, quel que soit mon éloignement,  
 « je ne vous oublierai pas, et la mort ne me séparera  
 « pas de vous. Sachez qu'en quelque endroit que les  
 « bourreaux dispersent mes membres, la palme y sera  
 « avec moi ; si je vais à l'exil, j'ai pour exemple saint

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. v, v. 13.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. XIII, v. 10.

« Jean l'Évangéliste; si l'on m'envoie à la mort, *le Christ*  
 « *est ma vie, et la mort m'est un gain*<sup>1</sup>. Si je reviens ici,  
 « mes frères, Dieu remplira vos vœux. Il me suffit à  
 « cette heure de n'avoir pas gardé le silence avec vous.  
 « Je vous ai instruits et avertis selon mon pouvoir, je  
 « suis donc innocent du sang de tous ceux qui périront;  
 « et je sais que quand viendra le temps de rendre à  
 « chacun selon ses œuvres, cette lettre sera lue et por-  
 « tera témoignage devant le tribunal du Christ. Si je  
 « reviens, mes frères, je vous verrai dans cette vie pré-  
 « sente; si je ne reviens pas, je vous verrai dans la vie  
 « future. Cependant je vous dis adieu. Priez et jeûnez  
 « pour nous, parce que le jeûne et l'aumône ont toujours  
 « fléchi la miséricorde du Seigneur. Souvenez-vous qu'il  
 « est écrit dans l'Évangile : *Ne craignez pas ceux qui*  
 « *tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais*  
 « *craignez plutôt celui qui, après avoir tué le corps,*  
 « *peut aussi perdre l'âme et le corps, et les envoyer dans*  
 « *l'Enfer*<sup>2</sup>. »

Saint Eugène, ayant donc été conduit vers le roi, disputa contre l'évêque des Ariens en faveur de la foi catholique. Lorsqu'il l'eut confondu sur le mystère de la Trinité, et que le Christ eut accompli par son ministère de nombreux miracles, l'évêque arien, plein d'envie, entra dans une violente fureur. Saint Eugène était alors accompagné des hommes les plus sages et les plus saints de ce temps, les évêques Vindémial et Longin, tous

<sup>1</sup> *Épître* de saint Paul aux Philipp., chap. i, v. 21.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. x, v. 28.

deux égaux en dignités aussi bien qu'en puissance, car on disait que saint Vindémial avait ressuscité un mort, et Longin avait rendu la santé à beaucoup de malades. Eugène guérissait non-seulement la cécité des yeux, mais aussi celle de l'esprit. Voyant cela, ce méchant évêque des Ariens fit venir un homme imbu de l'erreur où il vivait lui-même, et lui dit : « Je ne puis souffrir que ces évêques opèrent de nombreux miracles parmi le peuple, et que chacun me néglige pour les suivre. Reçois donc ces cinquante pièces d'or pour faire ce que je t'ordonne : asseois-toi sur la place publique que nous devons traverser ; et, tenant ta main sur tes yeux fermés, écris-toi de toute ta force quand je passerai avec les autres : — Je te supplie, bienheureux Cyrola, pontife de notre religion, de manifester à mon égard ta gloire et ta puissance, en m'ouvrant les yeux, pour que j'obtienne de recouvrer la lumière que j'ai perdue. » L'homme, suivant cet ordre, s'assit sur la place publique, et quand l'hérétique passa avec les saints du Seigneur, pensant se jouer de Dieu, l'homme s'écria : « Écoute-moi, bienheureux Cyrola ; écoute-moi, saint pontife, jette un regard sur ma cécité, et je serai guéri par ces remèdes que souvent les autres aveugles ont obtenus de toi, qu'en ont reçus les lépreux, et qui se sont fait sentir aux morts mêmes. Je te conjure, par ce pouvoir que tu possèdes, de me rendre la lumière que j'ai perdue, car je suis accablé d'une cruelle cécité. » Sans le savoir il disait la vérité, car la cupidité l'avait aveuglé, et pour de l'argent il pensait se jouer de la puissance de Dieu. Alors l'évêque

des hérétiques se détourna, et, comme s'il eût été prêt à se glorifier dans sa puissance, transporté de vanité et d'orgueil, il mit sa main sur les yeux de l'homme et dit : « Par notre foi, qui est la vraie croyance en Dieu, que tes yeux s'ouvrent à la lumière. » Mais à peine eut-il lâché ce blasphème que la moquerie fit place aux gémissements et que la fourberie de l'évêque se manifesta publiquement, car les yeux de ce malheureux furent saisis d'une si grande douleur qu'à peine en les pressant de ses doigts pouvait-il les empêcher de sortir de sa tête. L'infortuné se mit alors à crier et à dire : « Malheur à moi misérable, qui me suis laissé séduire par l'ennemi de la loi divine ! Malheur à moi qui ai consenti à me jouer de Dieu, et qui ai reçu cinquante pièces d'or pour commettre ce crime ! » Puis il dit à l'évêque : « Voilà ton or, rends-moi la lumière de mes yeux que ta fourberie m'a fait perdre. Et vous, très-glorieux chrétiens, je vous supplie de ne pas mépriser et de secourir promptement un malheureux près de périr ; car je reconnais réellement qu'on ne se moque pas de Dieu. » Les saints du Seigneur, émus de compassion, lui dirent : *Si tu crois, tout est possible à celui qui croit.* Alors il s'écria d'une voix forte : « Que celui qui ne croit pas que Jésus-Christ fils de Dieu et le Saint-Esprit ont, avec Dieu le père, une même substance et une même divinité, endure ce que je souffre. » Et il ajouta : « Je crois en Dieu, Père tout-puissant, en Jésus-Christ fils de Dieu, égal au Père, et je crois au Saint-Esprit consubstantiel et coéternel au Père et au Fils. » A ces paro-

les, par une pieuse déférence, chacun des évêques voulut laisser aux autres l'honneur d'imposer sur les yeux du patient le signe de la bienheureuse croix. Vindémial et Longin priaient Eugène d'imposer les mains à l'aveugle, et lui les en priait de son côté. Enfin, pendant que les premiers tenaient leurs mains sur la tête de l'aveugle, saint Eugène fit le signe de la croix sur ses yeux, et dit : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que nous reconnaissons pour le vrai Dieu en trois personnes égales et toutes-puissantes, que les yeux soient ouverts. » A ces mots la douleur s'évanouit, le malade recouvra la santé, et l'on reconnut clairement, par la cécité de cet homme, que la doctrine de l'évêque des hérétiques couvrait les yeux du cœur d'un voile déplorable, et les empêchait de contempler la vraie lumière de la foi. Malheureux qui n'étant pas entré par la porte, c'est-à-dire par le Christ, qui est la vraie porte, était devenu le loup plutôt que le gardien du troupeau, et s'efforçait, par la méchanceté de son cœur, d'éteindre dans le cœur des fidèles le flambeau de la foi qu'il aurait dû y allumer ! Les saints de Dieu firent, au milieu du peuple, bien d'autres miracles, et le peuple n'avait qu'une voix pour dire : « On doit adorer d'une même foi, redouter d'une même crainte, et honorer d'un même respect le vrai Dieu père, le vrai Dieu fils, le vrai Dieu Saint-Esprit ; car il est manifeste que la doctrine de Cyrola est fausse. »

Le roi Huneric, voyant que la glorieuse fidélité des saints mettait à nu la fausseté de ses doctrines, que la

secte de l'erreur se détruisait au lieu de s'établir, et que la fourberie de son pontife avait été dévoilée par sa ruse criminelle, ordonna qu'après bien des tourments, par les chevalets, les flammes et les crocs de fer, on mit à mort les saints de Dieu ; mais il feignit seulement de vouloir faire décoller le bienheureux Eugène, car il ordonna que si, au moment où le glaive menacerait sa tête, l'évêque n'embrassait pas la secte des hérétiques, on s'abstint de le tuer, de peur que les Chrétiens ne vinsent à le vénérer comme martyr, et il enjoignit qu'on se bornât à l'envoyer en exil, ce qui arriva en effet ; car sur le point de recevoir la mort, interrogé s'il était décidé à mourir pour la foi catholique, Eugène répondit : « Mourir pour la justice, c'est vivre éternellement. » Alors le glaive demeura suspendu et on l'envoya en exil à Albi, ville des Gaules, où il termina sa vie terrestre. De fréquents miracles manifestent aujourd'hui la sainteté de son tombeau. Le roi ordonna que Vindémial fût frappé du glaive ; ce fut ainsi que le saint mourut dans ce combat. Octavien, archidiaque, et des milliers d'hommes et de femmes attachés à notre croyance furent tués et torturés. Mais souffrir ainsi n'était rien pour ces saints confesseurs, animés par l'amour de la gloire ; car ils savaient bien que ce peu de tourments leur vaudraient de grands biens, selon ces paroles de l'Apôtre : *Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui est révélée aux saints*<sup>1</sup>. En ces mêmes temps, beaucoup abandonnant leur foi, acquérant des

<sup>1</sup> *Épître de saint Paul aux Romains, chap. VIII, v. 18.*



richesses, se plongèrent en d'innombrables douleurs, comme ce malheureux évêque Révocatus, qui révoqua ses promesses à la foi catholique. Alors aussi le soleil s'assombrit au point qu'à peine le tiers de son disque fut lumineux. La cause en est, je crois, à tant de crimes et à l'effusion du sang innocent. Huneric, après un si grand forfait, fut possédé du démon, et celui qui s'était longtemps abreuvé du sang des saints se déchira par ses propres morsures ; ce fut dans ces tourments qu'une juste mort termina son indigne vie. Hildéric lui succéda, et à la mort de celui-ci, Gélésimer parvint au gouvernement. Ce roi, vaincu par la république, termina sa vie en même temps que son règne. Ainsi tomba le royaume des Vandales <sup>1</sup>.

IV.—Dans ce temps les Églises de Dieu furent infestées par un grand nombre d'hérésies qu'atteignit souvent la vengeance divine ; ainsi Athanaric, roi des Goths, exerça une grande persécution : il frappa du glaive beaucoup de Chrétiens, après leur avoir infligé des tourments variés, et jusque dans l'exil il fit périr un grand nombre d'entre eux par la faim et par d'autres supplices. Mais il arriva par un jugement de Dieu, qu'en punition de l'effusion du sang des justes, il fut chassé de son royaume,

<sup>1</sup> Hildéric ne succéda point immédiatement à son père Huneric ; après la mort de celui-ci, Guntamund, le plus âgé des princes du sang royal, fut roi des Vandales. A Guntamund succéda Thrasamund, et Hildéric ne devint roi qu'après ce dernier, en 523 ; il mourut en 530. Son successeur, Gélimer, ou Gélésimer, ou Childimer, fut vaincu et détrôné par Bélisaire, l'année même de son élévation au trône.

et que celui qui avait envahi les saintes églises fut exilé de son pays. Mais revenons à ce qui précède.

V. — Le bruit s'était répandu que les Huns voulaient se jeter sur les Gaules. Il y avait alors dans la ville de Tongres un évêque d'une exquise sainteté, nommé Arvatus. Adonné aux veilles et aux jeûnes, souvent baigné d'une pluie de larmes, il suppliait la miséricorde divine de ne pas permettre l'entrée des Gaules à cette nation incrédule, et toujours indigne de Dieu. Mais averti par inspiration qu'à cause des fautes du peuple, ce qu'il demandait ne lui était pas accordé, il résolut d'aller à Rome, afin que la protection des mérites apostoliques, unie à ses prières lui obtînt plus facilement ce qu'il demandait humblement au Seigneur. S'approchant donc du tombeau du bienheureux apôtre, il implorait le secours de sa bienveillance, se consumant dans l'abstinence et le jeûne, au point de rester deux et trois jours sans manger ni boire, et ne mettant point d'interruption dans ses prières. Lorsqu'il eut passé un long espace de jours dans cette mortification, il reçut, à ce que l'on rapporte, cette réponse du bienheureux apôtre : « Homme saint, pourquoi tant d'insistance? Il a été irrévocablement fixé par les décrets du Seigneur que les Huns viendraient dans les Gaules, et que ce pays serait ravagé par la plus terrible tempête. Maintenant donc prends ta résolution, fais une prompte diligence, dispose ta maison, prépare ta sépulture, aie soin de te munir d'un linceul blanc; car tu vas quitter ton enveloppe corporelle, et tes yeux ne verront pas les maux que les

Huns causeront à la Gaule. Ainsi en a décidé le Seigneur notre Dieu. » Le pontife ayant reçu cette réponse du saint apôtre hâta son voyage et regagna promptement la Gaule. Arrivé à la ville de Tongres, il apprêta ce qui était nécessaire à sa sépulture; et, disant adieu aux ecclésiastiques et au reste des habitants de la ville, il leur annonça avec des pleurs et des lamentations qu'ils ne verraient plus longtemps son visage; ceux-ci, le suivant avec des larmes et des gémissements, le suppliaient humblement et s'écriaient : « Ne nous abandonnez pas, saint père ! ne nous oubliez pas, bon pasteur ! » Mais comme leurs pleurs ne pouvaient le retenir, ils s'en retournèrent après avoir reçu sa bénédiction et ses baisers. Lui donc, étant allé à la ville de Maëstricht<sup>1</sup>, fut attaqué d'une légère fièvre et mourut. Son corps, lavé par les fidèles, fut enterré auprès du rempart public. Nous avons écrit, dans notre livre des Miracles, comment ce saint corps fut transféré après un long espace de temps.

VI.—Les Huns étant donc sortis de Pannonie, se jetèrent, dépeuplant le pays, sur la ville de Metz, où ils arrivèrent, ainsi que quelques-uns le rapportent, la veille du saint jour de Pâques. Ils livrèrent la ville aux flammes, passèrent les habitants au fil de l'épée, et égorgèrent même les prêtres du Seigneur devant les autels sacrés. Rien n'échappa à l'incendie, si ce n'est l'oratoire du diacre saint Étienne, premier martyr. Je n'hésite pas à redire ce que j'ai entendu raconter à

<sup>1</sup> *Trajectensis urbs.* (V. *Géogr.*)

quelques personnes au sujet de cet oratoire. Elles racontent qu'avant l'arrivée des ennemis un saint homme eut une vision, dans laquelle il vit ce pieux fidèle, le bienheureux diacre Étienne, s'entretenant avec les saints apôtres Pierre et Paul sur ce désastre, et disant : « Je vous conjure, mes seigneurs, d'empêcher par votre intercession que nos ennemis ne brûlent la ville de Metz; car elle renferme un lieu où se trouve conservé l'humble gage de ma vie terrestre; faites plutôt que les peuples connaissent que je puis quelque chose auprès du Seigneur; et si tels sont les forfaits des habitants que la ville ne puisse éviter l'incendie, faites au moins que mon oratoire en soit préservé. » Ils lui répondirent : « Va en paix, très-cher frère; l'incendie ne respectera que ton oratoire. Quant à la ville, nous ne pouvons rien obtenir, parce que la volonté divine a déjà prononcé sa sentence; car les péchés du peuple se sont accumulés, et le cri de sa méchanceté est monté jusqu'à Dieu : la ville sera donc livrée aux flammes. » Il est par là manifeste que l'intercession des apôtres a seule préservé l'oratoire dans la dévastation de la ville.

VII.—Cependant Attila, roi des Huns, ayant quitté les murs de Metz, et ravageant impunément les cités des Gaules, vint assiéger Orléans, et tâcha de s'en emparer en ébranlant ses murs par le choc puissant du bélier. Vers ce temps-là, cette ville avait pour évêque le bienheureux Aignan, homme d'une éminente sagesse et d'une louable sainteté, dont les actions vertueuses sont fidèlement conservées parmi nous. Et comme les assiégés

demandaient à grands cris à leur pontife ce qu'ils avaient à faire, celui-ci, mettant sa confiance en Dieu, les engagea à se prosterner tous pour prier et implorer avec larmes le secours du Seigneur toujours présent dans les calamités. Ils se mirent donc à prier, selon son conseil, et le pontife leur dit : « Regardez du haut du rempart de la ville si la miséricorde de Dieu vient à notre secours ; » car il espérait, par la miséricorde divine, voir arriver Aétius que, dans sa prévoyance de l'avenir, il était allé trouver dans Arles. Mais regardant du haut des murs, ils n'aperçurent personne. L'évêque leur dit encore : « Priez avec zèle, car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Ils se mirent à prier, et le saint ajouta : « Regardez de nouveau. » Mais ayant regardé, ils ne virent personne qui leur apportât du secours. Le bienheureux Aignan reprit pour la troisième fois : « Si vous le suppliez sincèrement, Dieu va vous secourir. » Et ils imploraient la miséricorde divine avec larmes et gémissements. Leur oraison finie, ils vont, par l'ordre du vieillard, regarder pour la troisième fois du haut du rempart, et ils aperçoivent de loin comme un nuage s'élevant de terre. Ils l'annoncent au pontife qui leur dit : « C'est le secours du Seigneur. » Cependant les remparts, ébranlés déjà sous les coups du bélier, allaient s'écrouler lorsque voilà Aétius qui arrive ; voilà Théodoric, roi des Goths, ainsi que Thorismond son fils, qui accourent vers la ville à la tête de leurs armées, renversant et rejetant l'ennemi. La ville fut donc délivrée par l'intercession du saint évêque. Mis

en fuite, Attila se jette dans les plaines de Méry<sup>1</sup> et s'y dispose au combat. Les nôtres, à cette nouvelle, se préparent à le combattre avec courage.

Dans ce temps, le bruit parvint à Rome qu'Aétius courait les plus grands dangers au milieu des phalanges des ennemis. Sa femme ayant appris cette nouvelle, triste et tourmentée, se rendait assidûment à la basilique des Saints-Apôtres et demandait au ciel de lui rendre son mari sain et sauf. Comme elle priait nuit et jour, il arriva qu'une nuit un pauvre homme pris de vin s'endormit dans la basilique de l'apôtre saint Pierre, de manière qu'il n'était pas sorti lorsque, selon la coutume, les gardes fermèrent les portes. S'éveillant au milieu de la nuit, il vit toute l'église resplendissante de lumières. Saisi d'épouvante, il chercha une issue pour s'échapper; mais après avoir essayé d'ouvrir une première porte, puis une autre, et reconnu qu'elles étaient toutes fermées, il se coucha par terre et attendit en tremblant pour sortir de ce lieu l'instant où le peuple s'assemblerait pour chanter les hymnes du matin. Pendant ce temps, il vit deux personnages se saluant avec un respect mutuel, et s'entretenant avec sollicitude de choses qui les intéressaient. Bientôt le plus jeune parla ainsi : « Je ne puis soutenir plus longtemps les larmes de la femme d'Aétius. Elle me supplie sans cesse de ramener des Gaules son mari sain et sauf, tandis que le jugement de Dieu en avait décidé autrement. Cepen-

<sup>1</sup> *Mauriciacus.* (V. *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire.*)

dant, en faveur de sa singulière piété, j'ai obtenu la vie de son mari, et je me hâte de le ramener ici vivant; mais j'engage celui qui entendra ces paroles à se taire et à ne pas oser divulguer les secrets du Seigneur, s'il ne veut périr promptement sur cette terre. » Le pauvre, après avoir entendu ces paroles, ne put garder le silence. Dès que le jour commença à paraître, il découvrit à la femme d'Aétius tout ce qu'il avait entendu; et, lorsqu'il eut parlé, ses yeux se fermèrent à la lumière.

Aétius, réuni aux Goths et aux Francs, livra donc bataille à Attila. Celui-ci, voyant que son armée allait être détruite, eut recours à la fuite. Mais Théodoric, roi des Goths, périt dans la bataille. On ne saurait douter que l'armée ennemie fut mise en fuite par l'intercession du saint évêque. Le patrice Aétius et Thorismond remportèrent la victoire et détruisirent les ennemis. La guerre étant terminée, Aétius dit à Thorismond : « Hâte-toi de retourner dans ta patrie, de peur que ton frère ne se jette sur le royaume de ton père, et ne t'en dépouille. » D'après cet avis, Thorismond se hâta de partir pour prévenir son frère et pour prendre le premier possession du trône de son père. Aétius se délivra par une ruse pareille du roi des Francs. Après leur départ il pillà le camp<sup>1</sup>, et retourna victorieux dans sa pa-

<sup>1</sup> Le texte dit *spoliato campo*, ce qui paraît signifier ravager la campagne, traduction en effet adoptée par MM. Guadet et Taranne. Mais comme le chef romain était venu au secours des populations de la Gaule et qu'il n'avait aucun motif de ravager une province appartenant à l'empire et déjà maltraitée par les

trie avec un butin considérable. Attila se retira avec un petit nombre des siens ; peu après les Huns s'étant emparés d'Aquilée, qu'ils incendièrent et détruisirent, se répandirent dans l'Italie et la ravagèrent. Thorismond, dont nous avons parlé plus haut, soumit les Aains par la force des armes ; ensuite, après beaucoup de différends et de guerres, il fut vaincu par ses frères et périt étranglé <sup>1</sup>.

VIII.—Après avoir disposé et décrit ces événements selon l'ordre des temps, j'ai cru qu'il ne m'était pas permis de passer sous silence ce que Rénatus Frigéridus <sup>2</sup> rapporte au sujet d'Aétius dont il vient d'être question. Il raconte, dans le douzième livre de son histoire, qu'à la mort du divin Honorius, Valentinien, encore enfant, et n'ayant accompli qu'un lustre, fut créé empereur par son cousin germain Théodose, et que le tyran Jean s'éleva à l'empire de Rome ; après avoir dit que les députés de cet usurpateur furent traités avec mépris par César, l'historien ajoute : « A la suite de  
« cette réception, les députés retournèrent vers le ty-  
« ran, lui rapportant les menaces les plus terribles. Ces  
« menaces déterminèrent Jean à envoyer aux Huns,  
« avec beaucoup d'or, Aétius à qui était alors confié le

Huns, il est plus vraisemblable que *campo* est pris ici pour *castris*, ce qui n'a rien d'étonnant dans le latin de cette époque, et qu'il s'agit du camp ou d'une partie du camp abandonné par les Huns dans leur retraite. Peut-être aussi ce mot désigne-t-il le champ de bataille.

<sup>1</sup> En 453.

<sup>2</sup> Historien qui n'est connu que par ce passage de Grégoire de Tours.



« soin de son palais. Celui-ci les avait connus dans le  
« temps où il était chez ce peuple en otage, et était lié  
« avec eux d'une étroite amitié. Il leur porta les instruc-  
« tions suivantes : Aussitôt que les ennemis entreraient  
« en Italie, ils les attaqueraient par derrière, tandis que  
« lui-même les prendrait de front. Mais comme nous  
« aurons par la suite beaucoup à parler d'Aétius, je crois  
« utile de dire quelque chose de sa naissance et de son  
« caractère. Son père Gaudentius, de la principale ville  
« de la province de Scythie, ayant commencé la guerre  
« par l'état de domestique, parvint jusqu'au grade de  
« maître de la cavalerie. Sa mère était une Italienne  
« noble et riche ; Aétius, prétorien dès son enfance, fut  
« à trois ans remis en otage à Alaric, de là aux Huns ;  
« ensuite, devenu gendre de Carpilion, il commença,  
« en qualité de comte des domestiques, à être chargé de  
« l'administration du palais de Jean. Il était d'une taille  
« moyenne, d'un corps vigoureux, sans faiblesse ni  
« lourdeur, d'un extérieur mâle et élégant, d'un esprit  
« très-actif ; cavalier agile, habile à lancer des flèches,  
« adroit la lance à la main, très-propre à la guerre,  
« excellent dans les arts de la paix. Exempt d'avarice et  
« de toute avidité, il était doué des dons de l'esprit, ne  
« s'écartant pas de son devoir par de mauvais penchants,  
« supportant les injures avec une grande patience,  
« aimant le travail, ne craignant aucun danger, souf-  
« frant avec beaucoup de courage la faim, la soif et les  
« veilles. Il est certain qu'il lui fut prédit, dès son jeune  
« âge, à quelle puissance le destin le réservait, et qu'il

« serait renommé dans son temps et dans son pays. » Voilà ce que rapporte sur Aélius l'historien dont nous avons parlé. Mais l'empereur Valentinien devenu adulte, craignant la domination d'Aélius, le tua sans sujet. Lui-même à son tour, siégeant sur son tribunal dans le champ de Mars et parlant au peuple, fut surpris par derrière et percé d'une épée par Occyla, trompette d'Aélius. Telle fut la fin de l'un et de l'autre.

IX.—Beaucoup de personnes ignorent quel fut le premier roi des Francs. Car bien que Sulpice Alexandre <sup>1</sup> parle beaucoup d'eux dans son histoire, il ne mentionne pas le premier de leurs rois et dit qu'ils avaient des ducs : il est bon cependant de rapporter ce qu'il raconte de ces chefs. Après avoir dit que Maxime, ayant perdu tout espoir de conserver l'empire, restait dans Aquilée presque privé de tout, il ajoute : « Dans ce temps les  
« Francs, sous la conduite de Gennobaude, Marcomer  
« et Sunnon, leurs ducs, firent irruption dans la Ger-  
« manie, et, passant la frontière, massacrèrent beau-  
« coup d'habitants, puis, ravageant des cantons d'une  
« grande fertilité, portèrent l'épouvante jusqu'à Co-  
« logne. Dès que la nouvelle en fut venue à Trèves,  
« Nannénus et Quintinus, commandants de la milice,  
« à qui Maxime avait confié l'enfance de son fils et la  
« défense des Gaules, assemblèrent une armée et se  
« rendirent à Cologne. Mais les ennemis, chargés de  
« butin, après avoir pillé les richesses des provinces,

<sup>1</sup> Historien qui n'est connu, comme Rénatus Frigéridus, que par Grégoire de Tours.

« repassèrent le Rhin, laissant sur le territoire de l'em-  
« pire plusieurs des leurs prêts à renouveler les ra-  
« vages. Les Romains combattirent avec avantage et  
« tuèrent un grand nombre de Francs près de la forêt  
« Charbonnière. Comme on délibérait pour savoir si,  
« à la suite de cette victoire, on devait se jeter dans la  
« France<sup>1</sup>, Nannénus s'y refusa, sachant bien que le  
« Francs étaient prêts à les recevoir, et qu'ils seraient  
« certainement plus forts chez eux. Quintinus et le  
« reste de l'armée étant d'un avis différent, Nannénus  
« retourna à Mayence. Quintinus, ayant passé le Rhin  
« avec son armée auprès de Nultz, arriva le deuxième  
« jour de marche depuis le fleuve à des demeures  
« inhabitées et à de grands villages abandonnés. Les  
« Francs, simulant l'épouvante, s'étaient retirés dans  
« des bois très-touffus et avaient fait des abattis sur  
« la lisière des forêts. Les soldats romains, après avoir  
« incendié toutes les maisons, croyant dans leur lâcheté  
« stupide que déployer contre ces murs leur fureur  
« c'était consommer leur victoire, passèrent sous les  
« armes la nuit dans l'inquiétude. Dès la pointe du  
« jour, étant entrés dans les bois, conduits par Quin-  
« tinus, ils s'engagèrent presque jusqu'à la moitié  
« du jour dans les détours des chemins et s'égarèrent  
« tout à fait. A la fin, arrêtés par une enceinte de fortes  
« palissades, ils se répandirent dans des champs maré-  
« cageux qui touchaient à la forêt. Quelques ennemis  
« se montrèrent sur leur passage, montés sur des troncs

<sup>1</sup> *Francia*, alors le pays d'outre-Rhin. (V. *Géogr.*)

« d'arbre entassés ou sur des abattis. Du haut de ces  
 « sortes de tours, ils lançaient, comme si c'eût été avec  
 « des machines de guerre, des flèches trempées dans le  
 « poison des herbes ; de sorte qu'une mort certaine était  
 « la suite des blessures qui n'avaient fait qu'effleurer la  
 « peau, même dans des parties du corps où les coups  
 « ne sont pas mortels. Bientôt l'armée, environnée d'un  
 « grand nombre d'ennemis, se précipita avec empressé-  
 « ment dans les plaines que les Francs avaient laissées  
 « ouvertes. Les cavaliers s'étant plongés les premiers  
 « dans les marais, on y vit périr pêle-mêle les hommes  
 « et les chevaux. Les fantassins que le poids des che-  
 « vaux n'avait pas écrasés, plongés dans la fange et  
 « débarrassant leurs pieds avec peine, se cachaient de  
 « nouveau en tremblant dans les bois dont ils venaient à  
 « peine de sortir. Les légions ayant rompu leurs rangs  
 « furent massacrées. Héraclius, tribun des Joviniens, fut  
 « tué ainsi que la plupart des officiers ; un petit nombre  
 « trouva son salut dans l'obscurité de la nuit et parmi  
 « les retraites des forêts. » Voilà ce que rapporte Sulpice  
 Alexandre dans le troisième livre de son histoire.

Dans le quatrième, après avoir raconté le meurtre  
 de Victor, fils du tyran Maxime, il dit : « Dans ce temps,  
 « Charietton et Syrus, mis à la place de Nannénus,  
 « s'opposèrent aux Francs avec une armée dans la Ger-  
 « manie. » Et après quelques mots sur le butin que les  
 Francs avaient remporté de Germanie, il ajoute : « Ar-  
 « bogaste, ne souffrant aucun délai, engagea César à  
 « infliger aux Francs le châtement qu'ils méritaient, à

« moins qu'ils ne restituassent tout ce que dans l'an-  
« née précédente ils avaient pillé après le massacre des  
« légions, et qu'ils ne livrassent les auteurs de la guerre,  
« afin qu'on les punit d'avoir violé perfidement la paix. »

Il raconte ce qui se passa pendant le commandement de Charietton et de Syrus, et ajoute: « Peu de jours après,  
« ayant eu une courte entrevue avec Marcomer et les  
« officiers royaux des Francs, et en ayant reçu des  
« otages, selon la coutume, le général romain se retira  
« à Trèves pour y passer l'hiver. » Comme il les appelle *royaux*<sup>1</sup>, nous ne savons s'ils étaient rois ou s'ils en tenaient la place. Le même historien, rapportant la situation critique de l'empereur Valentinien, ajoute :  
« Pendant que divers événements se passaient dans la  
« Thrace, en Orient, l'état des affaires était troublé dans  
« la Gaule. Le prince Valentinien, renfermé à Vienne  
« dans l'intérieur de son palais, était presque réduit  
« au-dessous de la condition de simple particulier, le  
« soin des affaires militaires se trouvait abandonné à des  
« satellites francs, et les affaires civiles étaient passées  
« entre les mains de la faction d'Arbogaste. Parmi tous  
« les soldats engagés dans la milice, on n'en trouvait  
« aucun qui osât obéir aux ordres ou aux discours par-  
« ticuliers du prince. » Il rapporte ensuite que, dans la même année, Arbogaste, poursuivant Sunnon et Marcomer, petits rois des Francs, avec l'ardeur d'une haine qui avait son origine dans leur propre pays, se rendit

<sup>1</sup> Le texte de Sulpice Alexandre porte, à ce que fait observer Grégoire de Tours, *regalibus* et non *regibus*.

à Cologne au milieu des plus grandes rigueurs de l'hiver, pensant qu'il pénétrerait facilement dans les retraites des Francs, et y mettrait le feu lorsqu'ils ne pourraient plus se tenir en embuscade dans les forêts arides et dépouillées de feuilles. Il passa donc le Rhin à la tête de son armée et ravagea le pays des Bructères, qui sont le plus près de la rive, ainsi qu'un village habité par les Chamaves, sans que personne se présentât, si ce n'est un petit nombre d'Ampsuaire et de Chattes, commandés par Marcomer, qui se montrèrent sur les plus hauts sommets des collines<sup>1</sup>. Là, laissant de nouveau tant ces ducs que ces chefs royaux, l'historien indique clairement que les Francs avaient un roi, lorsqu'il dit, sans mentionner de nom : « Ensuite le tyran Eugène, ayant entrepris une expédition militaire, après avoir, selon sa coutume, renouvelé les anciens traités avec les rois des Alamans et des Francs, gagna la limite du Rhin pour effrayer les nations sauvages par l'aspect d'une armée considérable. » C'est là tout ce que le susdit historien a raconté des Francs.

Rénatus Profuturus Frigéridus, dont nous avons déjà parlé, rapportant la prise et la destruction de Rome par les Goths, dit : « Pendant ce temps, Goare<sup>2</sup> ayant passé aux Romains, Respendial, roi des Alains<sup>3</sup>, retira

<sup>1</sup> Ces tribus faisaient partie de la confédération des Francs.

<sup>2</sup> Roi ou chef d'une tribu d'Alains.

<sup>3</sup> D'après une note de MM. Taranne et Guadet, c'est Alains *Alani*, et non Alamans, *Alamanni*, qu'il faut lire dans le texte des principaux manuscrits. (*Édit. Taranne et Guadet*, p. 78.)

« son armée des bords du Rhin, parce que les vandales  
 « étaient en guerre avec les Francs. Le roi Godégisèle  
 « avait succombé, une armée de près de vingt mille  
 « hommes avait péri par le fer; et les Vandales auraient  
 « été détruits si les Alains ne les eussent secourus à  
 « temps. » Nous sommes étonnés que, désignant par  
 leurs noms les rois des autres nations, l'historien ne  
 nomme pas aussi celui des Francs. Cependant lors-  
 qu'il dit que Constantin <sup>1</sup>, s'étant emparé du pouvoir,  
 ordonna à son fils Constant de quitter l'Espagne pour  
 le venir trouver, il raconte ce qui suit : « Constantin  
 « ayant mandé d'Espagne son fils Constant, qui s'y était  
 « en même temps déclaré tyran, afin de délibérer en-  
 « semble sur l'état des affaires présentes, Constant  
 « laissa à Saragosse toute sa cour avec sa femme, con-  
 « fia les affaires d'Espagne à Gérontius et se rendit sans  
 « s'arrêter auprès de son père. Dès qu'ils furent ensem-  
 « ble, après avoir laissé passer plusieurs jours, voyant  
 « qu'il n'y avait rien à craindre du côté de l'Italie, Con-  
 « stantin se livra à la débauche et à l'intempérance, et  
 « engagea son fils à retourner dans sa province. Pen-  
 « dant que celui-ci, après avoir envoyé ses troupes de-  
 « vant, demeurait encore avec son père, des courriers  
 « arrivant d'Espagne lui annoncèrent que Gérontius  
 « avait établi sur le trône Maxime, un de ses clients<sup>2</sup>,  
 « et que, secondé par les nations barbares, il faisait des

<sup>1</sup> Simple soldat d'une légion romaine cantonnée dans la Grande-Bretagne; il se fit proclamer empereur en 407.

<sup>2</sup> En 410.

« préparatifs de guerre. Effrayés de ces nouvelles,  
 « Constant et Décimus Rusticus, celui-ci de maître des  
 « offices était devenu préfet des Gaules, après avoir  
 « envoyé Édobic aux Germains, marchèrent vers les  
 « Gaules avec les Francs, les Alamans et toutes leurs  
 « troupes, projetant de retourner bientôt près de Con-  
 « stantin. » De même, lorsqu'il raconte que Constantin  
 était assiégé, l'historien dit : « A peine quatre mois  
 « s'étaient écoulés depuis que Constantin était assiégé,  
 « lorsque tout à coup des messagers venus de la Gaule  
 « ultérieure annoncèrent que Jovin s'était revêtu des  
 « ornements royaux, et qu'accompagné des Bourgui-  
 « gnons, des Alamans, des Francs et des Alains, il me-  
 « naçait les assiégeants avec toute son armée. Les assail-  
 « lants pressèrent le siège, et Constantin ouvrit les portes  
 « de la ville et se rendit. Conduit aussitôt en Italie, il  
 « fut décapité sur les bords du Mincio par des exé-  
 « cuteurs que le prince envoya au-devant de lui. »  
 Cet historien dit encore : « Dans le même temps,  
 « Décimus Rusticus, préfet des tyrans, Agroétius, qui  
 « avait été chef des secrétaires de Jovin, et un grand  
 « nombre de nobles étant tombés, en Auvergne, entre  
 « les mains des généraux d'Honorius, subirent un ri-  
 « goureux supplice. Les Francs pillèrent et incendièrent  
 « la ville de Trèves dans une seconde irruption. » As-  
 térius ayant été élevé à la dignité de patrice par des  
 lettres impériales, Rénatus ajoute : « Dans le même  
 « temps Castinus, comte des domestiques, fut mis à la  
 « tête d'une expédition contre les Francs et envoyé dans



« les Gaules. » Voilà ce que ces historiens racontent des Francs. L'historien Orose s'exprime ainsi dans le septième livre de son ouvrage : « Stilicon ayant rassemblé des troupes écrasa les Francs, passa le Rhin, parcourut les Gaules et alla jusque vers les Pyrénées. » Ce sont là les renseignements que les historiens dont nous avons parlé nous ont laissés sur les Francs, sans nous dire le nom de leurs rois. Un grand nombre racontent que ces mêmes Francs, abandonnant la Pannonie, s'établirent sur les bords du Rhin ; qu'ensuite, traversant ce fleuve, ils passèrent dans le pays de Tongres <sup>1</sup>, et que là, dans leurs bourgs et dans leurs villes, ils créèrent pour les commander les rois chevelus pris dans la première et, pour ainsi dire, dans la plus noble de leurs familles. Comment les victoires de Clovis assurèrent ensuite ce titre à sa famille, c'est ce que nous montrerons plus tard.

Nous lisons aussi dans les *Fastes consulaires* que Théodomer, roi des Francs, fils de Richimer, et sa mère Aschila, furent massacrés. On dit aussi qu'alors Clodion, aussi distingué dans sa nation par son mérite que par sa noblesse, fut roi des Francs ; il habitait Duysborch <sup>2</sup>, dans le pays de Tongres. Dans cette même région, mais du côté du midi jusqu'à la Loire, habitaient les Romains.

<sup>1</sup> Il y a doute s'il faut lire *Rhenus* ou *Menus* ; cependant les manuscrits portent plus généralement *Rhenus* ; quant à *Thoringia*, ce doit être le pays de Tongres (anciens *Éburons*, voir *Géographie de Grégoire de Tours*), plutôt que la Thuringe ; la suite du récit se concilie mieux avec cette supposition.

<sup>2</sup> *Dispargum*. (V. la *Géographie*.)

Au delà de ce fleuve le pays était soumis aux Goths. Les Burgondes, attachés également à la secte arienne, habitaient de l'autre côté du Rhône qui passe à Lyon. Clodion, ayant envoyé des éclaireurs vers Cambrai, vint en personne examiner tout le pays, écrasa les Romains et s'empara de cette ville<sup>1</sup>. Après y être demeuré quelque temps, il étendit ses conquêtes jusqu'à la Somme. Quelques-uns prétendent que le roi Mérovée, qui eut pour fils Childéric, était né de sa race.

X.—Mais ce peuple continuait de se montrer adonné à l'idolâtrie et à méconnaître Dieu. Les Francs s'étaient fait des images des forêts, des eaux, des oiseaux, des bêtes sauvages et d'autres objets, et ils avaient coutume de les adorer comme des divinités et de leur offrir des sacrifices. Oh ! si cette voix terrible que Dieu fit entendre au peuple par la bouche de Moïse avait frappé les fibres de leurs cœurs : *Vous n'aurez point d'autres dieux que moi ; vous ne vous ferez point d'image taillée, et vous n'adorerez aucune figure de ce qui est dans le ciel et sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux : vous ne ferez point cela et vous ne leur rendrez pas de culte*<sup>2</sup>. Et ces paroles-ci : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, vous ne servirez que lui seul, et vous ne jurerez que par son nom*<sup>3</sup>. Et qu'auraient-ils dit s'ils avaient vu quelle vengeance tomba sur les Israélites parce qu'ils avaient adoré le veau d'or, et qu'après les festins et les

<sup>1</sup> Vers l'an 446.

<sup>2</sup> Exode, chap. xx, v. 3, 4.

<sup>3</sup> Deutéron., chap. vi, v. 13.

chants, après les débauches et les danses, leur bouche impure s'était écriée, en parlant de cette idole : *Voici tes dieux, ô Israël! qui t'ont tiré de l'Égypte*<sup>1</sup>? Il en périt vingt-quatre mille. Qu'auraient-ils dit de ceux qui, s'étant associés aux profanes mystères de Belphégor et mêlés aux femmes impures des Moabites, furent foulés aux pieds et égorgés par leurs parents? Au milieu de ces crimes, le prêtre Phinée apaisa par la mort des adultères la colère de Dieu, et ce zèle lui fut imputé à justice. Qu'auraient-ils dit si ces paroles terribles que le Seigneur prononça par la bouche de David avaient retenti à leurs oreilles : *Tous ces dieux des nations sont des démons, mais le Seigneur est le créateur des cieux*<sup>2</sup>? Et : *Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, et l'ouvrage des mains des hommes; que ceux qui les font leur deviennent semblables, avec tous ceux qui mettent en elles leur confiance*<sup>3</sup>. Ou ceci : *Que tous ceux-là soient confondus qui adorent des ouvrages de sculpture et qui se glorifient dans leurs idoles*<sup>4</sup>. Et encore ce que dit le prophète Habacuc : *Que sert la statue qu'ils ont faite? ils l'ont façonnée et ce n'est qu'un fantôme inanimé. Elle est couverte d'or et d'argent, et elle est sans âme et sans vie; mais le Seigneur habite dans son temple saint : que toute la terre fasse silence devant lui*<sup>5</sup>. Un autre prophète dit encore : *Que les dieux qui n'ont*

<sup>1</sup> Exode, chap. xxxii, v. 4.

<sup>2</sup> Psaume xcvi, v. 5.

<sup>3</sup> Psaume cxiii, v. 12, 16.

<sup>4</sup> Psaume xcvi, v. 7.

<sup>5</sup> Habacuc, chap. ii, v. 8, 19, 20.

*point fait le ciel et la terre périssent sous le ciel et soient exterminés de la terre*<sup>1</sup>. De même ailleurs : Voici ce que dit le Seigneur qui a créé les cieux, le Dieu qui a créé la terre et tout ce qui s'y trouve, et qui l'a façonnée, et qui ne l'a pas créée en vain, mais qui l'a formée afin qu'elle fût habitée ; *Je suis le Seigneur, c'est là le nom qui m'est propre, je ne donnerai pas ma gloire à un autre, ni mon pouvoir à des idoles qui ne durent qu'un instant*<sup>2</sup>. Et ailleurs : *Y a-t-il quelqu'un parmi les faux dieux des nations qui fasse pleuvoir*<sup>3</sup> ? Et Dieu dit encore par la bouche d'Isaïe : *Je suis le premier et je suis le dernier ; et il n'y a de Dieu que moi seul ; peut-il donc y avoir un créateur que je ne connaisse pas ? Tous ces artisans d'idoles ne sont rien ; leurs ouvrages les plus estimés ne leur serviront de rien ; ils sont eux-mêmes témoins, à leur confusion, que leurs idoles ne voient point et ne comprennent point. Tous ceux qui prennent part à cet ouvrage seront confondus, car tous ces artisans ne sont que des hommes. Comment donc un homme est-il assez insensé pour vouloir former un dieu, et pour jeter en fonte une statue qui n'est bonne à rien ? Il a mis le fer dans le feu et l'a battu avec le marteau pour en forger une idole ; il y a employé toute la force de son bras. De même le sculpteur a formé au compas et fait enfin l'image d'un homme qu'il a rendu le plus beau qu'il a pu, et il l'a logé dans une niche. Il a coupé du*

<sup>1</sup> Jérémie, chap. x, v. 11.

<sup>2</sup> Isaïe, chap. XLV, v. 18 ; chap. XLII, v. 8.

<sup>3</sup> Jérémie, chap. XIV, v. 22.

*bois, il l'a travaillé, il en a fait une image et l'a adorée comme un dieu ; il a réuni ses membres avec des clous et un marteau, afin qu'ils ne se séparassent pas ; on les porte parce qu'ils ne peuvent marcher ; du surplus du bois, l'homme a fait du feu et s'est chauffé. Et c'est de ce même bois qu'il a fait un dieu et une idole devant laquelle il se prosterne, et qu'il prie en lui disant : Délivrez-moi ; car vous êtes mon Dieu. J'ai fait du feu de la moitié de ce bois, j'ai fait cuire du pain sur ses charbons, j'y ai fait cuire la chair que j'ai mangée, et du surplus je ferai une idole ; je me prosternerai devant un tronc d'arbre. Une partie de ce bois est déjà réduite en cendres, et cependant son cœur insensé adore l'autre, et il ne pense point à tirer son âme de l'égarement où elle est, en disant : peut-être cet ouvrage de mes mains n'est qu'un mensonge<sup>1</sup>. La nation des Francs ne comprit pas cela d'abord, mais elle le reconnut plus tard, comme le raconte la suite de cette histoire.*

XI.—Le sénateur Avitus, citoyen d'Auvergne, comme on le sait, parvint à l'empire romain<sup>2</sup>, mais les dérèglements de sa conduite le firent rejeter par le sénat ; il fut alors consacré évêque de Plaisance. Comme il vit que le sénat, toujours irrité, en voulait à sa vie, il partit chargé d'un grand nombre d'offrandes pour la basilique du bienheureux martyr saint Julien d'Auvergne. Mais, ayant atteint en route le terme de sa vie, il mourut et fut porté au village de Brioude, et enterré aux pieds du

<sup>1</sup> Isaïe, chap. XLIV, v. 6, 20.

<sup>2</sup> En 455.

saint martyr. Majorien lui succéda à l'empire <sup>1</sup>, et dans les Gaules le Romain Ægidius fut nommé maître de la milice.

XII.—Childéric, s'adonnant à une luxure effrénée, se mit à déshonorer les filles du peuple des Francs sur lequel il régnait. Ceux-ci, indignés, le chassèrent. Voyant qu'on en voulait même à sa vie, il se réfugia dans la Thuringe, laissant un homme dévoué qui pût adoucir par ses paroles les esprits furieux. En outre pour convenir d'un signe qui lui fit connaître quand il serait temps de retourner dans son pays, ils coupèrent une pièce d'or dont Childéric emporta une moitié, tandis que son ami garda l'autre, disant : « Quand je t'enverrai cette moitié, et que les deux parties réunies formeront la pièce entière, tu pourras revenir en toute sûreté dans ta patrie. » Childéric s'en alla donc en Thuringe, et se cacha chez le roi Basin et chez sa femme Basine. Après l'avoir expulsé, les Francs élurent d'une voix unanime cet Ægidius qui avait été, ainsi que nous l'avons dit, envoyé par la république romaine comme maître de la milice. Celui-ci était déjà dans la huitième année de son règne lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Francs, envoya des messagers avec la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Le roi, certain par cet indice que les Francs désiraient son retour et le rappelaient eux-mêmes, quitta la Thuringe et fut rétabli dans son royaume. Tandis que le Romain et le Franc régnaient simultanément,

<sup>1</sup> En 457.

Basine, dont nous avons parlé plus haut, abandonna son mari et vint trouver Childéric. Comme il lui demandait avec empressement pour quel motif elle venait d'un pays si éloigné, elle répondit, à ce qu'on raconte : « Je connais ton mérite et ton grand courage. C'est pour cela que je viens habiter avec toi, car sache que si j'avais connu au delà des mers un homme qui valût mieux que toi, j'aurais voulu vivre avec lui. » Celui-ci plein de joie l'épousa. Il en eut un fils qu'on appela du nom de Clovis. Ce fut un grand roi et un redoutable guerrier.

XIII. — Après la mort de saint Artémus en Auvergne, Vénérande, un des sénateurs, fut ordonné évêque. Paulin nous apprend ce que fut ce pontife en disant : « Si vous voyez les dignes prêtres du Seigneur, Exsu-  
« père à Toulouse, Simplicius à Vienne, Amand à Bor-  
« deaux, Diogénien à Albi, Dynamius à Angoulême,  
« Vénérande à Clermont, Alithius à Cahors, ou Pégase  
« à Périgueux, quels que soient les vices du siècle, vous  
« verrez assurément les plus dignes gardiens de la  
« sainteté, de la foi et de la religion. » On dit que Vénérande mourut la veille même du jour de Noël. Le matin de la fête, une procession solennelle suivit son convoi. Après sa mort, il s'éleva parmi les citoyens une honteuse querelle au sujet de l'épiscopat ; les partis en désaccord voulaient élire chacun un évêque, et il y avait parmi le peuple de très-grandes dissensions. Un dimanche, pendant que les évêques siégeaient, une femme voilée et vouée à Dieu s'avança hardiment et

leur dit : « Écoutez-moi, pontifes du Seigneur, sachez que les hommes élus par ces gens-là pour le sacerdoce ne plaisent point à Dieu, car le Seigneur choisira lui-même aujourd'hui son évêque. Cessez donc d'irriter et d'agiter le peuple, mais soyez un peu patients, car Dieu vous amène celui qui doit gouverner cette Église. » Au milieu de l'étonnement général survint un homme appelé Rusticus, prêtre du diocèse même de Clermont; il avait déjà été désigné à cette femme dans une vision. En le voyant elle s'écria : « Voilà celui qu'a choisi le Seigneur ; c'est le pontife que Dieu vous a destiné : qu'il soit nommé évêque. » Le peuple, à ces mots, oubliant ses dissensions, proclama que c'était un choix digne et juste. Rusticus, placé sur le siège épiscopal, devint, à la satisfaction de tous, le septième évêque de Clermont.

XIV.—Dans la ville de Tours, l'évêque Eustoche étant mort dans la dix-septième année de son pontificat eut pour successeur Perpétuus, qui fut le cinquième depuis saint Martin. Témoin des fréquents miracles qui s'opéraient sur le tombeau du saint, cet évêque jugea indigne de tant de miracles la petite chapelle qu'on y avait bâtie. Il la fit donc enlever et la remplaça par la grande basilique qui subsiste encore aujourd'hui, et qui est à cinq cent cinquante pas de la ville. Elle a cent soixante pieds de long sur soixante de large ; sa hauteur jusqu'au plafond est de quarante-cinq pieds ; elle a trente-deux fenêtres du côté de l'autel, vingt dans la nef, et quarante-une colonnes ; dans tout l'édifice, il y a cinquante-



deux fenêtres, cent vingt colonnes et huit portes, dont trois du côté de l'autel et cinq dans la nef. Cette basilique a trois fêtes solennelles, qui sont la Dédicace de l'église, la Translation du corps et l'Anniversaire de la consécration du saint comme évêque. On célèbre celle-ci le 4 juillet, et celle de la Translation le 11 novembre. Quiconque observe exactement ces fêtes mérite la protection du saint évêque dans ce monde et dans l'autre. Comme le plafond <sup>1</sup> de la première chapelle était d'une structure élégante, le pontife crut ne pas devoir laisser périr cet ouvrage. Il éleva, en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, une autre basilique dans laquelle fut placé ce plafond. Il fit aussi construire, au nom de Jésus-Christ, un grand nombre d'autres églises qui subsistent encore.

XV.—Dans ce même temps, la basilique du bienheureux martyr Symphorien d'Autun fut bâtie par le prêtre Euphronius qui, par la suite, parvint lui-même à l'évêché de cette ville. Ce fut lui qui envoya, en grande dévotion, le marbre qui est placé sur le tombeau de saint Martin.

XVI.—Après la mort de l'évêque Rusticus, saint Namatius devint le huitième évêque de Clermont. Il fit

<sup>1</sup> Le texte porte *camera : quoniam camera cellula illius prioris eleganti opere fuerat fabricata*. M. Albert Lenoir a clairement indiqué, en étudiant ce passage de Grégoire de Tours, que ce mot désigne le plafond qui surmontait les nefs. On traduisait ordinairement *camera* par voûte, bien qu'il soit difficile d'admettre qu'une voûte puisse être transportée d'une église à une autre. (*Architecture monastique*, par Albert Lenoir, p. 226.)

bâtir l'église qui subsiste encore, et qui est la principale dans les murs de la ville. Elle a cent cinquante pieds de long, soixante de large, cinquante de haut dans l'intérieur de la nef jusqu'au plafond : au-devant est une abside ronde, de chaque côté s'étendent des ailes d'une élégante structure, et tout l'édifice est disposé en forme de croix. Il a quarante-deux fenêtres, soixante-dix colonnes et huit portes. Une pieuse crainte de Dieu se fait sentir dans ce lieu, où pénètre une vive clarté ; et très-souvent les religieux y sentent des parfums qui semblent provenir de suaves aromates. Les parois du côté de l'autel sont ornées de différentes espèces de marbres ciselés avec beaucoup d'élégance. Lorsque l'édifice eut été achevé au bout de douze années, Namatius envoya à Bologne, ville d'Italie, pour demander les reliques de saint Vitalis et de saint Agricola, crucifiés, comme on sait, pour le saint nom du Christ notre Dieu.

XVII.—La femme de Namatius bâtit, hors des murs de la ville, la basilique de Saint-Étienne, et voulant la faire orner de peintures, elle portait dans son sein un livre où elle lisait l'histoire des actions des anciens temps, indiquant aux peintres celles qu'ils devaient représenter sur les murailles. Un jour il arriva, comme elle était assise dans la basilique et occupée à lire, qu'un pauvre vint pour prier ; en apercevant cette femme déjà vieille et vêtue d'une robe sombre, il la prit pour une pauvre et lui porta un morceau de pain qu'il posa sur ses genoux, après quoi il s'en alla. Celle-ci, ne dédaignant pas le don du pauvre qui n'avait pas

reconnu son rang, l'accepta avec des remerciements. Elle garda le pain, le plaça devant elle dans tous ses repas, s'en servant tous les jours pour la bénédiction, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus.

XVIII. — Childéric porta la guerre sous Orléans ; Odoacre vint avec les Saxons à Angers. En ce temps une épouvantable peste désola le peuple. Ægidius mourut, laissant un fils nommé Syagrius. Après la mort d'Ægidius, Odoacre reçut des otages d'Angers et d'autres villes. Les Bretons furent chassés de Bourges par les Goths<sup>1</sup>, qui en tuèrent un grand nombre près du bourg de Déols. Le comte Paul, avec les Romains et les Francs, fit la guerre aux Goths, auxquels il enleva un grand butin. Odoacre étant venu à Angers, le roi Childéric arriva le jour suivant, tua le comte Paul et s'empara de la ville. Ce même jour la maison épiscopale fut consumée par un incendie.

XIX. — Sur ces entrefaites, la guerre éclata entre les Saxons et les Romains. Mais les Saxons, prenant la fuite, abandonnèrent un grand nombre des leurs au glaive des Romains qui les poursuivaient. Leurs files furent prises et ravagées par les Francs, qui tuèrent beaucoup de leurs habitants. Le neuvième mois de cette année, il y eut un tremblement de terre. Childéric conclut un traité avec Odoacre, et ils soumirent ensemble les Alamans qui avaient envahi une partie de l'Italie.

XX. — Euric, roi des Goths, dans la quatorzième année

<sup>1</sup> Ce sont les Visigoths d'Aquitaine.

de son règne, créa Victor duc de sept cités<sup>1</sup>. Celui-ci vint subitement en Auvergne, voulant ajouter la cité de Clermont à celles qu'il gouvernait déjà. Ce fut lui qui fit construire les chapelles souterraines qu'on voit encore aujourd'hui dans la basilique de Saint-Julien, ainsi que les colonnes qui sont placées dans l'église. Il fit aussi bâtir la basilique de Saint-Laurent et de Saint-Germain, dans le bourg de Leginiac<sup>2</sup>. Victor demeura neuf ans en Auvergne. Il éleva des accusations calomnieuses contre le sénateur Euchérius, le fit jeter en prison, l'en tira de nuit, et le fit attacher à une vieille muraille qu'il ordonna de faire écrouler sur lui. Craignant d'être assassiné à cause de ses débauches par les gens de l'Auvergne, il s'enfuit à Rome où ses dérèglements le firent lapider. Euric régna encore quatre ans après la mort de cet homme, et mourut dans la vingt-septième année de son règne<sup>3</sup>. Il y eut alors un nouveau grand tremblement de terre.

XXI. — Namatius, évêque d'Auvergne, fut remplacé à sa mort par Éparchius, prêtre d'une grande sainteté et de beaucoup de foi. Comme, en ce temps, l'église possédait dans l'enceinte de la ville une petite propriété, l'évêque y avait sa demeure dans l'endroit qu'on nomme aujourd'hui la sacristie, et pendant la nuit il se levait pour aller rendre grâces à Dieu à l'autel de l'église. Il arriva qu'une nuit, entrant dans cette église, il la trouva

<sup>1</sup> Ce fait doit marquer une des origines du nom de la Septimanie. (Voir ce mot, à la *Géographie*.)

<sup>2</sup> Voir la *Géographie*, au mot *Licaniacensis vicus*.

<sup>3</sup> En 485.

pleine de démons; leur prince lui-même vêtu à la manière des femmes, était assis dans la chaire épiscopale. Le pontife lui dit : « Infâme prostituée, tu ne te contentes pas d'infecter tous les lieux de tes profanations, tu viens souiller même le siège consacré par le Seigneur en y posant ta personne infâme! Sors de la maison de Dieu, ne la profane pas davantage. » Le démon répondit : « Puisque tu me donnes le nom de prostituée, je l'environnerai de pièges, en t'enflammant de passion pour les femmes. » A ces mots, il s'évanouit comme de la fumée. En effet l'évêque éprouva de violents accès de concupiscence; mais, armé du signe de la croix, il se préserva des atteintes de l'ennemi. On rapporte qu'il fit bâtir sur le sommet du mont Chantoin <sup>1</sup> un monastère où l'on voit aujourd'hui un oratoire, et où il s'enfermait pendant les saints jours du carême. Le jour de Pâques il s'en revenait à son église en chantant accompagné d'une grande foule de clercs et de laïques. A sa mort, il fut remplacé par Sidoine, ancien préfet <sup>2</sup>. C'était un homme très-noble, selon les dignités du siècle, et l'un des premiers sénateurs des Gaules auquel même l'empereur Avitus avait donné sa fille en mariage <sup>3</sup>. De son temps, pendant que ce Victor dont nous avons parlé demeurait encore à Clermont, il y avait dans le monastère de Saint-Cyr de cette même ville un abbé, nommé Abraham, qui était

<sup>1</sup> *Cantobennicus mons.*

<sup>2</sup> Préfet de Rome, en 467, sous l'empereur Anthémios. Il fut nommé évêque en 471.

<sup>3</sup> Papianilla. Sidoine l'épousa avant qu'Avitus ne fût empereur.

animé de la foi et des vertus du patriarche dont il portait le nom, comme nous l'avons raconté dans le livre de sa vie.

XXII.—Saint Sidoine était doué d'une telle éloquence que souvent il improvisait de la manière la plus brillante sur quelque sujet qu'il voulût. Il arriva qu'un jour où il avait été invité à la fête de la basilique du monastère dont nous avons parlé ci-dessus, quelqu'un lui ayant méchamment enlevé le petit livre dont il avait coutume de se servir pour célébrer les fêtes sacrées, il se trouva tellement préparé qu'il récita tout l'office de la fête si bien qu'on l'admirait, et que les assistants croyaient entendre moins un homme qu'un ange. C'est ce que nous avons raconté avec plus de détails dans la préface du livre que nous avons ajouté aux messes de sa composition. Comme il était d'une admirable sainteté et, ainsi que nous l'avons dit, un des premiers sénateurs, il emportait souvent de chez lui, à l'insu de sa femme, des vases d'argent qu'il distribuait aux pauvres. Lorsque celle-ci en était instruite, elle s'emportait contre lui, et alors il restituait les meubles, mais en en donnant le prix aux pauvres.

XXIII.—Après que Sidoine se fut consacré au service du Seigneur, et pendant qu'il menait dans ce monde une vie pleine de sainteté, deux prêtres se soulevèrent contre lui, et lui ayant enlevé tout pouvoir sur les biens de l'église, lui laissèrent à peine de quoi vivre et lui firent endurer de grands outrages. Mais la clémence divine ne laissa pas ces injures longtemps impunies,

car l'un de ces misérables, indignes du nom de prêtre, l'ayant menacé avant la nuit de l'arracher de l'église et entendant le son de la cloche qui appelait à matines, se leva enflammé de fureur contre le saint de Dieu, et méditant dans son cœur pervers d'accomplir le dessein qu'il avait formé la veille. Mais étant entré dans le privé, il rendit l'âme en s'efforçant de satisfaire ses besoins. Un serviteur attendait dehors avec un flambeau que son maître sortit. Le jour paraissait; son complice, c'est-à-dire l'autre prêtre, lui envoya un exprès pour lui dire : « Viens, ne tarde pas, pour que nous exécutions ce que nous avons médité hier. » Mais comme le mort ne pouvait répondre, le domestique, ayant soulevé le voile de la porte <sup>1</sup>, trouva son maître mort sur le siège, ce qui montra qu'il s'était rendu coupable d'un crime égal à celui de cet Arius qui rendit de même ses entrailles dans un pareil lieu. On ne saurait en effet appeler autrement qu'hérétique celui qui, dans une église, n'obéit pas au prêtre de Dieu auquel a été remis le soin de paître les brebis, et qui s'empare du pouvoir que ni Dieu ni les hommes ne lui ont confié. Dès lors le saint évêque, quoiqu'il lui restât encore un ennemi, fut remis en possession de son pouvoir. Il arriva ensuite qu'il devint malade de la fièvre, et pria les siens de le porter dans l'église. Lorsqu'on eut satisfait à son désir, une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants s'assemblèrent auprès de lui, pleurant et disant : « Pourquoi

<sup>1</sup> Des tentures plus ou moins grossières servaient de portes dans l'intérieur des maisons.

nous délaisses-tu, bon pasteur ? » ou : « A qui abandonnes-tu ceux que ta mort va rendre orphelins ? Quelle sera notre vie après ta mort ? Qui, dans la suite, nous assaisonnera comme toi du sel de la sagesse ? Qui nous inspirera par sa prudence la crainte du saint nom de Dieu ? » Le peuple entremêlait ces paroles de grandes lamentations. Enfin le pontife se sentant animé du Saint-Esprit leur répondit : « N'ayez pas de crainte, ô peuples ! voilà que mon frère Apruncule vit, et il sera votre évêque. » Mais ceux-ci, ne comprenant pas, croyaient qu'il parlait comme un homme en délire.

Aussitôt après sa mort, le méchant prêtre qui survivait, animé d'une avidité coupable, s'empara de tous les biens de l'église, comme s'il était déjà évêque, et il disait : « Le Seigneur a enfin jeté les yeux sur moi, et il a vu que j'étais plus juste que Sidoine, et il m'a accordé ce pouvoir. » Tandis qu'il promenait son orgueil par la ville, arriva le dimanche après la mort du saint homme. Le prêtre prépara un festin, fit inviter tous les citoyens dans la maison épiscopale et, sans respect pour les vieillards, il se plaça le premier sur le lit. L'échanson lui ayant offert une coupe lui dit : « Seigneur, j'ai eu un songe que je vous raconterai si vous le permettez : je voyais la nuit dernière une grande maison, dans l'intérieur de laquelle était placé un trône ; sur ce trône siégeait un juge qui l'emportait sur tous les autres par son pouvoir ; il était entouré d'un grand nombre de prêtres en vêtements blancs, et d'une foule innombrable de peuple. Pendant



que je contempiais en tremblant ce spectacle, j'aperçus le bienheureux Sidoine qui s'élevait au milieu de tous, accusant vivement ce prêtre qui vous était cher, et qui est sorti de ce monde il y a peu d'années ; celui-ci fut confondu, et le roi ordonna qu'on le plongéât au fond d'un cachot. Il fut emmené, et Sidoine commença alors à s'élever contre vous, disant que vous aviez été complice du crime pour lequel le prêtre venait d'être condamné. Comme le juge cherchait avec soin quelqu'un qu'il pût envoyer vers vous, je me cachai parmi les autres et me retournai, craignant, comme je vous suis connu, qu'on ne me choisit pour cette mission. Pendant que je réfléchissais à cela en silence, tout le monde s'étant éloigné, je restai seul ; le juge m'ayant appelé, je m'approchai de lui. A l'aspect de sa puissance et de son éclat, je demurai interdit et tremblant de crainte. Il me dit alors : Ne crains rien, jeune homme, mais va, et dis à ce prêtre qu'il vienne pour répondre à l'accusation, car Sidoine a demandé qu'on le fit venir. — Ne différez donc pas, parce que le roi m'a recommandé expressément de vous transmettre ces paroles, me disant : Si tu te tais, tu mourras de la mort la plus cruelle. » A ces mots, le prêtre effrayé laissa échapper la coupe de ses mains, et rendit l'âme. Enlevé mort de dessus le lit, il fut enseveli, et alla prendre possession de l'enfer avec son complice. Tel fut le jugement dont le Seigneur frappa en ce monde deux prêtres rebelles : l'un subit la mort d'Arius ; l'autre, comme Simon le Magicien, fut,

à la prière du saint apôtre, précipité du faite de son orgueil. Il n'est pas douteux qu'ils furent plongés dans l'enfer, pour avoir tous deux persécuté de leur méchanceté leur saint évêque.

Cependant le nom terrible des Francs avait pénétré dans ce pays, et comme chacun désirait qu'ils y portassent leur empire, saint Apruncule, évêque de Langres, commença à devenir suspect aux Burgondes <sup>1</sup>. Et la haine croissant de jour en jour contre lui, l'ordre fut donné de le faire périr en secret par le glaive. Apruncule, averti, s'échappa pendant la nuit en se glissant le long du mur du château de Dijon, et se rendit à Clermont dont, suivant la parole que le Seigneur avait mise dans la bouche de saint Sidoine, il devint le onzième évêque.

XXIV.—Durant l'épiscopat de Sidoine, une grande famine désola la Bourgogne. Comme les habitants se dispersaient dans différents pays, et que personne ne fournissait plus de nourriture aux pauvres, on rapporte que le sénateur Ecditius, parent de Sidoine, mettant sa confiance en Dieu, fit alors une belle action. Pendant les ravages de la famine, il envoya ses domestiques avec des chevaux et des chars dans les cités voisines, pour qu'ils lui amenassent ceux qui souffraient de la disette. Ceux-ci conduisirent donc vers lui tous les pauvres qu'ils purent trouver. Là, durant tout le temps de la famine, il les nourrit et les arracha aux horreurs de la faim. On

<sup>1</sup> Les Francs étant les seuls des conquérants de la Gaule qui ne fussent pas ariens, le clergé catholique désirait vivement leurs progrès, et sollicitait souvent leurs invasions.

dit que le nombre des malheureux qu'il secourut ainsi dépassa quatre mille personnes des deux sexes. Quand l'abondance fut revenue, Ecditius les fit reconduire comme il les avait fait amener, chacun dans son pays. Après leur départ, il entendit une voix venue du ciel qui lui dit : « Ecditius, Ecditius, puisque tu as fait cette action, jamais vous ne manquerez de pain, toi et ta postérité, car tu as obéi à mes paroles et rassasié ma faim en nourrissant les pauvres. » On raconte aussi que cet Ecditius était d'un courage admirable : un jour avec dix hommes il mit, dit-on, en fuite un grand nombre de Goths. On raconte aussi que, pendant cette même famine, saint Patien, évêque de Lyon, fit au peuple beaucoup de bien, et il nous reste encore une lettre dans laquelle saint Sidoine lui donne à ce sujet de grands éloges.

XXV.—Au temps de cet évêque, Euric, roi des Goths, sortant des frontières d'Espagne, fit peser dans les Gaules une cruelle persécution sur les Chrétiens. Il ordonnait de décapiter tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à sa perverse hérésie, et jetait les prêtres dans des cachots. Quant aux évêques, il envoyait les uns en exil et tuait les autres. Il avait ordonné de fermer avec des épines l'entrée des églises, afin que l'absence du culte divin fit tomber la foi en oubli. La Novempopulanie et les deux Aquitaines<sup>1</sup> furent surtout en proie à ces ra-

<sup>1</sup> Le texte porte *Novempopulanæ geminæque Germaniæ urbes*. Mais il est évident qu'il faut lire *Aquitaniæ*, ou peut-être *germanæ*, comme le porte un des manuscrits, ce qui dans le latin de

vages. Il existe encore aujourd'hui à ce sujet une lettre du noble Sidoine à l'évêque Basile<sup>1</sup>, dans laquelle ces détails sont consignés. Mais l'auteur de cette persécution ne tarda pas à mourir frappé de la vengeance divine.

**XXVI.**—Le bienheureux Perpétuus, évêque de la ville de Tours, après trente ans d'épiscopat, s'endormit en paix ; il fut remplacé par Volusien, un des sénateurs. Mais celui-ci, étant devenu suspect aux Goths, fut emmené captif en Espagne, dans la septième année de son épiscopat, et ne tarda pas à y mourir. Vérus, son successeur, fut le septième évêque depuis saint Martin.

**XXVII.**—Après tous ces événements, Childéric mourut, et son fils Clovis régna en sa place<sup>2</sup>. Dans la cinquième année de ce nouveau règne, Syagrius, roi des Romains et fils de cet Ægidius dont nous avons parlé, résidait dans la ville de Soissons, que celui-ci avait jadis occupée. Clovis, marchant contre lui avec son parent Ragnachaire<sup>3</sup>, qui était aussi en possession d'un royaume, lui fit demander de désigner un champ de bataille. Syagrius ne différa point, et ne craignit pas de résister. Le combat s'engagea donc<sup>4</sup>. Le Romain, voyant son armée rompue, s'enfuit et se réfugia en toute hâte auprès du roi Alaric, à Toulouse. Clovis envoya prier Alaric de le

ce temps pouvait signifier les provinces voisines ou sœurs ; en effet, les trois provinces situées au midi de la Loire furent appelées quelquefois les trois Aquitaines. (V. *Géographie*.)

<sup>1</sup> Évêque d'Aix.

<sup>2</sup> En 481. Tournai était le chef-lieu de la tribu franque qu'il commandait.

<sup>3</sup> Roi des Francs de Cambrai.

<sup>4</sup> En 486

lui livrer s'il ne voulait attirer la guerre sur lui-même. Alaric, craignant de s'exposer à la colère des Francs, car la crainte est habituelle aux Goths, livra aux envoyés du roi Syagrius chargé de fers. Lorsque Clovis l'eut en son pouvoir, il le mit sous bonne garde, s'empara de son royaume et le fit tuer en secret.

Dans ce temps, l'armée de Clovis pillait un grand nombre d'églises, parce que ce prince était encore plongé dans les erreurs de l'idolâtrie. Des soldats avaient enlevé d'une église, avec d'autres ornements du saint ministère, un vase d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses. L'évêque de cette église lui dépêcha des messagers pour demander que, s'il ne pouvait obtenir de recouvrer les autres vases, on rendit au moins celui-là. Le roi répondit au messager : « Suis-moi jusqu'à Soissons, parce que c'est là qu'on partagera le butin ; et si le sort me donne ce vase, je ferai ce que désire le pontife <sup>1</sup>. » Étant arrivés à Soissons, on réunit au milieu de la place tout le butin, et le roi dit en montrant le vase : « Braves guerriers, je vous prie de vouloir bien m'accorder, outre ma part, le vase que voici. » Les plus sensés répondirent à ces paroles : « Glorieux roi, tout ce qui est ici est à toi, et nous-mêmes nous sommes soumis à ton pouvoir. Fais donc ce qui te plaît, car personne n'est assez fort pour te résister. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, un guerrier présomptueux, jaloux et emporté, éleva sa francisque et en frappa le vase, s'écriant : « Tu ne recevras ici que ce que le sort

Grégoire de Tours fait employer à Clovis le mot *papa*.

t'aura vraiment donné. » Tous restèrent stupéfaits. Le roi dissimula le ressentiment de cet outrage sous un air de patience, et, après s'être fait donner le vase, il le remit au messenger de l'évêque, gardant au fond du cœur une secrète colère. Un an s'étant écoulé, Clovis ordonna à tous ses guerriers de venir au champ de Mars revêtus de leurs armes, pour les montrer brillantes et en bon état. Tandis qu'il examinait tous les soldats en passant devant eux, il arriva à celui qui avait frappé le vase, et lui dit : « Personne n'a des armes aussi mal soignées que les tiennes ; ni ta lance, ni ton épée, ni ta hache, ne sont bien entretenues ; » et lui arrachant sa hache, il la jeta à terre. Le soldat s'inclinant pour la ramasser, le roi leva sa francisque et la lui abattit sur la tête en disant : « Voilà ce que tu as fait au vase à Soissons. » L'ayant tué, il congédia les autres, après leur avoir de la sorte inspiré une grande crainte. Il fit beaucoup de guerres et remporta nombre de victoires. Dans la dixième année de son règne, il porta les armes chez les Thuringiens <sup>1</sup>, et les soumit à son pouvoir.

XXVIII.—Les Burgondes avaient pour roi Gondeuch, de la race du persécuteur Athanaric, dont nous avons parlé plus haut. Il eut quatre fils : Gondebaud, Godégisèle, Chilpéric et Gondomar. Gondebaud égorgea Chilpéric et noya la femme de son frère avec une pierre au cou ; puis il condamna ses deux filles à l'exil. Chrona l'aînée prit l'habit, la plus jeune s'appelait Clotilde <sup>2</sup>. Clovis

<sup>1</sup> En 491.

<sup>2</sup> Les variantes des manuscrits de Grégoire de Tours donnent

envoyait souvent des députés en Bourgogne, et ceux-ci virent la jeune Clotilde. Témoins de sa beauté et de sa sagesse, et sachant qu'elle était du sang royal, ils en informèrent le roi Clovis. Celui-ci dépêcha à Gondebaud des messagers chargés de la demander en mariage. Le Burgonde n'osant pas refuser remit la jeune fille entre les mains des députés qui se hâtèrent de la mener au roi. Clovis, l'ayant vue, fut transporté de joie et l'épousa. Il avait déjà d'une concubine un fils nommé Thierry.

XXIX. — Clovis eut de Clotilde un premier fils. La reine, voulant qu'il reçût le baptême, adressait sans cesse de pieux conseils au roi, disant : « Les dieux que tu adores ne sont rien, puisqu'ils ne peuvent se secourir eux-mêmes ni secourir les autres ; car ils sont de pierre, de bois ou de métal. Ils ont des noms d'hommes et non de Dieu, comme Saturne qui, dit-on, s'enfuit pour ne pas être chassé du trône par son fils ; comme Jupiter lui-même, qui s'est souillé de débauches avec les hommes, avec des femmes de sa famille, et qui n'a pu s'abstenir du concubinage avec sa propre sœur, puisqu'elle disait : *Je suis sœur et femme de Jupiter*<sup>1</sup>. Qu'ont fait Mars et Mercure ? Ils possèdent plutôt la science de la magie qu'une puissance divine. Le Dieu qu'on doit adorer est

pour ce nom célèbre les formes suivantes : Chrotohildis, Chrothieldis, Rodieldis, Chrodielidis, Chrotildis, Chrodicheldis, Chrotchildis, Rohodhildis et Rodhilda.

<sup>1</sup> *Ast ego quæ divum incedo regina, Jovisque  
Et soror et conjux.....*

(ÉNÉIDE, I, 47.)

On voit que Grégoire de Tours avait lu Virgile.

celui qui, par sa parole, a tiré du néant le ciel et la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve contenu; qui a fait briller le soleil, et qui a orné le ciel d'étoiles; qui a rempli les eaux de poissons, la terre d'animaux, et les airs d'oiseaux; à l'ordre duquel la terre se couvre de plantes, les arbres de fruits et les vignes de raisins; dont la main a produit le genre humain; qui enfin a donné à cet homme, son ouvrage, toutes les créatures pour lui obéir et pour le servir. »

Mais quoique la reine pût dire, l'esprit du roi n'en était pas ému, et il répondait : « C'est par l'ordre de nos dieux que toutes choses sont créées et produites; il est clair que votre Dieu ne peut rien; et même il est prouvé qu'il n'est pas de la race des dieux. » Cependant la pieuse reine présenta son fils au baptême : elle fit décorer l'église de voiles et de tapisseries, pour que cette pompe attirât vers la foi catholique celui que ses discours n'avaient pu toucher. Mais l'enfant, baptisé sous le nom d'Ingomer, mourut dans les aubes mêmes de son baptême<sup>1</sup>. Le roi, aigri par cette perte, faisait à la reine de vifs reproches, et disait : « Si l'enfant avait été consacré au nom de mes dieux, il vivrait encore; mais, comme il a été baptisé au nom du vôtre, il n'a pu vivre. » La reine lui répondit : « Je rends grâces au puissant Créateur de toutes choses, qui ne m'a pas

<sup>1</sup> C'est-à-dire dans la semaine où les néophytes étaient revêtus de vêtements blancs. Le baptême était généralement administré la veille de Pâques, et jusqu'au dimanche de la Quasimodo, appelé aussi *Dominica in albis*, les régénérés gardaient leurs robes blanches.



jugée indigne de voir admis dans son royaume l'enfant né de mon sein. Cette perte ne m'a pas affectée de douleur, parce que je sais que les enfants que Dieu retire du monde, quand ils sont encore dans les aubes, sont nourris de sa vue. » Elle eut ensuite un second fils, qui reçut au baptême le nom de Clodomir. Cet enfant étant tombé malade, le roi disait : « Il ne peut arriver à celui-ci autre chose qu'à son frère, c'est-à-dire de mourir aussitôt après avoir été baptisé au nom de votre Christ. » Mais le Seigneur accorda la santé de l'enfant aux prières de sa mère.

XXX. — La reine ne cessait donc de supplier le roi de reconnaître le vrai Dieu et d'abandonner les idoles; mais rien ne put l'y décider, jusqu'à ce que, dans une guerre avec les Alamans, il fut forcé de confesser ce qu'il avait jusque-là voulu nier. Il arriva que les deux armées combattant avec un grand acharnement, celle de Clovis allait être taillée en pièces. Alors Clovis, plein de ferveur, éleva les mains vers le ciel, et, fondant en larmes, s'écria : « Jésus-Christ, que Clotilde affirme être le Fils du Dieu vivant, qui, dit-on, assistes dans les périls et accordes la victoire à ceux qui espèrent en toi, j'invoque avec dévotion ton glorieux secours; si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis, et que je fasse l'épreuve de cette puissance dont le peuple qui t'est consacré dit avoir reçu tant de preuves, je croirai en toi, et me ferai baptiser en ton nom; car j'ai invoqué mes dieux, et je vois bien qu'ils m'ont refusé leur appui. Je crois donc qu'ils n'ont aucun

pouvoir, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les servent. C'est toi que j'invoque maintenant; c'est en toi que je veux croire; fais seulement que j'échappe à mes ennemis! » Comme il disait ces paroles, les Alamans, tournant le dos, commencèrent à se mettre en déroute; et voyant que leur roi était mort, ils se soumirent à Clovis, en lui disant : « Cesse de faire périr notre peuple, car nous sommes à toi. » Clovis, ayant arrêté le carnage et parlé à son armée, rentra en paix dans son royaume, et raconta à la reine comment il avait obtenu la victoire en invoquant le nom du Christ. Ces événements se passaient la quinzième année de son règne <sup>1</sup>.

XXXI.—Alors la reine manda en secret saint Remi, évêque de Reims, le priant de faire pénétrer dans le cœur du roi la parole du salut. Le pontife vit Clovis, et l'engagea peu à peu et secrètement à croire au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et à abandonner ses idoles qui n'étaient d'aucun secours, ni pour elles-mêmes, ni pour les autres. Clovis lui dit : « Très-saint père, je t'écouterais volontiers; mais le peuple qui m'obéit ne veut pas abandonner ses dieux; cependant j'irai vers eux et je leur parlerai d'après tes paroles. » Il assembla donc ses guerriers; alors avant qu'il eût parlé, et par l'intervention de la puissance divine, tout le peuple s'écria d'une voix unanime : « Pieux roi, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à servir le Dieu immortel que prêche saint Remi. » On

<sup>1</sup> En 496.

apporta cette nouvelle à l'évêque qui, transporté de joie, fit préparer les fonts sacrés. Les places publiques sont ombragées de toiles peintes ; les églises sont ornées de blanches courtines, l'encens exhale ses parfums, les cierges odorants répandent la lumière ; l'église du saint baptême respire tout entière une odeur divine, et les assistants purent croire que Dieu, dans sa grâce, répandait sur eux les parfums du Paradis. Le roi demanda au pontife à être baptisé le premier. Nouveau Constantin, il marche vers le baptistère, pour s'y purifier de la lèpre qui depuis longtemps le souillait, et laver dans une eau nouvelle les taches honteuses de sa vie passée. Comme il s'avancait vers le baptême, le saint de Dieu lui dit de sa bouche éloquente : « Courbe humblement la tête, Sicambre ; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Or saint Remi était un évêque d'une grande science, et très-versé dans la rhétorique ; il était en outre d'une sainteté si éminente, qu'on égalait ses vertus à celles de saint Silvestre ; et il y a un livre de sa vie où on dit qu'il ressuscita un mort.

Le roi ayant donc reconnu la toute-puissance de Dieu dans la Trinité fut baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et oint du saint chrême avec le signe de la croix ; plus de trois mille hommes de son armée furent baptisés avec lui, ainsi que sa sœur Alboflède, qui, quelque temps après, alla rejoindre le Seigneur. Comme le roi était affligé de cette perte, saint Remi lui envoya, pour le consoler, une lettre qui commençait ainsi : « Je suis affligé et affligé autant qu'il faut l'être de

la mort de votre sœur Alboflède, d'heureuse mémoire, cause de votre tristesse ; mais ce qui doit nous consoler, c'est qu'elle est sortie de ce monde plus digne d'envie que de pleurs. » L'autre sœur de Clovis, nommée Lantéchilde, qui était tombée dans l'hérésie des Ariens, se convertit ; et confessant que le Fils et le Saint-Esprit sont égaux au Père, elle fut rebaptisée.

XXXII. — Gondebaud et son frère Godégisèle régnaient en ce temps sur les régions situées aux environs du Rhône et de la Saône, et dans la province de Marseille. Ils avaient, comme leurs sujets, adopté la secte arienne. La guerre ayant éclaté entre eux, Godégisèle, instruit des victoires de Clovis, lui députa secrètement des envoyés qui lui dirent : « Si tu m'aides à poursuivre mon frère de façon à ce que je puisse le tuer ou le rejeter de son royaume, je te payerai chaque année le tribut que tu voudras m'imposer. » Clovis accepta volontiers, et promit son aide partout où il serait besoin, et au temps marqué, il se mit en marche avec son armée contre Gondebaud<sup>1</sup>. A cette nouvelle, Gondebaud, ignorant la ruse de son frère, fit dire à celui-ci : « Viens à mon secours, car les Francs se mettent en marche contre nous, et viennent dans notre pays pour s'en emparer ; unissons-nous donc contre une nation ennemie, de peur que, séparés, nous n'éprouvions la même sort que les autres peuples. » Celui-ci répondit : « J'irai avec mon armée, et je te donnerai du secours. » Les trois armées, c'est-à-dire celle de Clovis contre

<sup>1</sup> En 500.

celles de Gondebaud et de Godégisèle, s'avancant avec tout leur appareil de guerre, arrivèrent à un château appelé Dijon. Comme elles en venaient aux mains près de la rivière d'Ouche, Godégisèle se joignit à Clovis, et leurs armées réunies taillèrent en pièces celle de Gondebaud. Celui-ci, en présence de cette perfidie qu'il n'avait pas soupçonnée, tourna le dos et prit la fuite. Il longea le Rhône, en franchit les marais et entra dans Avignon. Godégisèle, victorieux, s'en alla paisiblement, et entra triomphant dans Vienne, comme s'il était déjà en possession de tout le royaume. Clovis, ayant encore augmenté ses forces, se mit à la poursuite de Gondebaud pour l'arracher de sa ville et le faire périr. Celui-ci, plein d'épouvante, craignit d'être frappé d'une mort soudaine. Cependant il avait avec lui un homme célèbre, nommé Aridius, courageux et prudent; il le fit venir et lui dit : « De tous côtés je suis environné d'embûches, et ne sais ce que je dois faire, parce que ces barbares se sont jetés sur nous pour nous tuer et bouleverser ensuite notre pays. » Aridius lui répondit : « Il faut, pour ne pas périr, apaiser la férocité de cet homme. Si donc cela te plaît, je feindrai de fuir et de passer vers lui; et ensuite je ferai en sorte qu'il ne détruise ni toi ni cette contrée. Veuille seulement lui accorder ce qu'il te demandera par mon conseil, jusqu'à ce que la clémence du Seigneur daigne faire prospérer ta cause. » Gondebaud répondit : « Je ferai ce que tu auras demandé. » Aridius prit donc congé du roi et s'éloigna. Étant arrivé vers Clovis, il lui dit :

Voilà que moi, ton humble esclave, très-pieux roi, je viens me livrer en ta puissance, abandonnant le misérable Gondebaud. Si ta clémence daigne me regarder, tu verras en moi un serviteur intègre et fidèle pour toi et les tiens. » Le roi l'ayant reçu avec empressement, le garda près de lui ; car il était enjoué dans ses récits, sage dans les conseils, juste dans ses jugements, et fidèle dans ce qu'on lui confiait.

Enfin Clovis ayant campé sous les murs d'Avignon, Aridius lui dit : « Si la gloire de ta grandeur, ô roi, daigne accueillir les petits conseils de ma faiblesse, quoique tu n'aies pas besoin d'avis, je te les donnerai avec une entière fidélité, et ils pourront être utiles et à toi, et aux cités par lesquelles tu te proposes de passer. Pourquoi donc, ajouta-t-il, rester avec une armée devant le lieu fortifié qu'occupe ton ennemi ? Tu désoles les campagnes, tu ravages les prés, tu coupes les vignes, tu abats les oliviers, tu détruis toutes les productions de la terre, et tu ne peux cependant lui faire aucun mal. Envoie-lui plutôt des députés, et impose un tribut qu'il te payera tous les ans ; de cette manière, la contrée sera épargnée, tu seras le maître, et il sera ton tributaire. Si Gondebaud refuse, tu agiras alors comme il te plaira. » Le roi accueillant ce conseil, ordonna le départ de ses guerriers, puis ayant envoyé une députation à Gondebaud, il lui prescrivit de payer exactement tous les ans le tribut qu'il lui imposait. Celui-ci s'empressa de payer, et promit de faire de même par la suite.

XXXIII.—Mais ensuite lorsquè Gondebaut eut repris des forces, il négligea de payer au roi Clovis le tribut qu'il avait promis, fit marcher une armée contre son frère Godégisèle, et l'assiégea dans la ville de Vienne. Dès que les vivres commencèrent à manquer au bas peuple, Godégisèle, craignant que la disette ne vint à l'atteindre, fit chasser de la ville tous les pauvres gens. Parmi ceux-ci se trouvait un ouvrier à qui était confié le soin des aqueducs. Indigné d'avoir été renvoyé avec les autres, il alla trouver Gondebaut, et lui indiqua par quel endroit il pourrait envahir la ville pour se venger de son frère. A la tête de l'armée, l'ouvrier dirigea donc par l'aqueduc les troupes, précédées d'un grand nombre d'hommes armés de leviers de fer. Il y avait un soupirail bouché par une grosse pierre; quand on l'eut renversée au moyen des leviers, et sous la direction de l'ouvrier même, les assiégeants entrèrent dans la ville, et surprirent par derrière les soldats qui lançaient des flèches du haut des remparts. Ils sonnent de la trompette au milieu de la ville, s'emparent des portes, et les ouvrant, ils se précipitent tous ensemble dans les rues, tandis qu'au milieu de ces armées le peuple était massacré des deux côtés. Godégisèle se réfugia dans l'église des hérétiques, où il fut tué avec l'évêque arien. Les Francs qui étaient, dans ce temps, auprès de Godégisèle, se retirèrent tous dans une seule tour. Gondebaut ordonna qu'on ne leur fit aucun mal, les prit et les envoya en exil à Toulouse, auprès du roi Alaric. Il fit ensuite périr les sénateurs,

et les Burgondes du parti de Godégisèle. Il remit sous sa domination tout le pays qu'on nomme actuellement la Bourgogne, et y institua des lois plus douces, pour qu'on n'opprimât pas les Romains <sup>1</sup>.

**XXXIV.** — Ayant reconnu la fausseté des assertions des hérétiques, après avoir confessé que le Christ fils de Dieu et le Saint-Esprit sont égaux au Père, Gondebaud alla en secret demander à saint Avitus, évêque de Vienne, d'être rebaptisé. Le pontife lui dit : « Si tu as une foi réelle, il faut faire ce que le Seigneur même nous a enseigné, et il ajouta : *Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant*

<sup>1</sup> La loi des Burgondes ou Bourguignons est le plus ancien des codes barbares ; il est hors de doute que sa rédaction est antérieure à la conquête du royaume des Bourguignons par les Francs, en 534 ; mais il n'est pas également certain que, du moins dans sa forme actuelle, elle soit l'ouvrage de Gondebaud, quoiqu'on lui ait donné son nom (*loi Gombette*). On parle, il est vrai, dans la préface, de la seconde année du règne du roi Gondebaud, ce qui se rapporterait à l'an 467 ou 468, époque où Gondebaud régnait en commun avec ses frères. Mais deux des lois contenues dans ce code (tit. 42, 45), sont annoncées comme publiées sous le consulat d'Aviénus, en 501 ou 502 ; et une troisième (tit. 52) se rapporte au consulat d'Agapet, en 517. Or, Gondebaud mourut en 515. En y regardant de près, on reconnaît que ce qu'on appelle la préface contient deux préfaces différentes ; c'est dans la seconde qu'il est fait mention de la seconde année du règne de Gondebaud ; mais au lieu de *Gondebaud*, on lit dans plusieurs manuscrits le nom de Sigismond son fils, et la seconde année du règne de ce dernier coïncide exactement avec l'an 517, date de la loi la moins ancienne du recueil. Il est donc probable que Gondebaud avait fait rédiger un premier code auquel se rapporte la première préface, et qui contenait sans doute la plupart des lois ; mais que Sigismond, en 517, fit compléter ce recueil et le publia de nouveau, avec la seconde préface, et dans la forme sous laquelle il nous est parvenu. (Voir l'*Histoire du droit romain dans le moyen âge*, en allemand, par M. de Savigny, t. II, p. 1-4.)



mon Père, qui est aux cieux ; et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux <sup>1</sup>. Ainsi parlait le Seigneur à ses saints et bienheureux apôtres, lorsqu'il leur annonçait les épreuves de persécution qu'ils auraient à subir, leur disant : *Gardez-vous des hommes, car ils vous feront comparaitre dans leurs assemblées, et vous flagelleront dans leurs synagogues ; et vous serez présentés, à cause de moi, aux gouverneurs et aux rois pour leur servir de témoignage aussi bien qu'aux nations* <sup>2</sup>. Mais toi qui es roi, et n'as pas peur qu'on te saisisse, tu crains la révolte du peuple, et ne confesses pas publiquement le Créateur ! Laisse là cette folle erreur, et ce que tu prétends croire dans ton cœur, ose le déclarer au milieu du peuple. Un saint apôtre dit : *Il faut croire de cœur pour être justifié, et confesser sa foi par ses paroles pour être sauvé* <sup>3</sup>. Le Prophète dit aussi : *Je publierai vos louanges, Seigneur ; dans une grande assemblée ; je vous louerai au milieu d'un peuple très-nombreux* <sup>4</sup>. Et aussi : *Je chanterai et je ferai retentir vos louanges sur les instruments* <sup>5</sup>. Tu crains le peuple, ô roi ; ignores-tu donc que c'est à lui de suivre ta foi, plutôt qu'à toi de favoriser sa faiblesse ? car tu es le chef du peuple, et le peuple n'est pas ton chef. Si tu vas à la guerre,

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. x, v. 32, 33.

<sup>2</sup> *Ibid.*, v. 17, 18.

<sup>3</sup> *Épître* de saint Paul aux Romains, chap. x, v. 10.

<sup>4</sup> *Psaume* XXXIV, v. 18.

<sup>5</sup> *Psaume* LVI, v. 7.

tu es à la tête des guerriers, et ils te suivent où tu les mènes. Il vaut mieux que, marchant à ta suite, ils connaissent la vérité, que si, après ta mort, ils demeureraient dans l'erreur, car *on ne se joue pas de Dieu*<sup>1</sup>, et il n'aime pas celui qui, pour un royaume terrestre, refuse de le confesser dans ce monde. » Bien que confondu par ce raisonnement, Gondebaud persista jusqu'à la fin de sa vie dans ses erreurs insensées, et ne voulut jamais confesser publiquement l'égalité de la Trinité. Le bienheureux Avitus était alors un homme de grande éloquence : aussi Constantinople ayant vu naître les hérésies d'Eutychès et de Sabellius qui niaient l'un et l'autre la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il écrivit, à la demande du roi Gondebaud, contre ces coupables erreurs. Il reste encore de lui des lettres admirables, qui édifient à présent l'Église de Dieu, comme autrefois elles confondirent l'hérésie. Il a composé un livre d'homélies sur l'origine du monde, six livres arrangés en vers sur divers autres sujets, et neuf livres de lettres qui contiennent celles dont nous venons de parler. Il rapporte, dans une homélie sur les Rogations, que ces mêmes Rogations que nous célébrons avant le triomphe de l'Ascension du Seigneur furent instituées par Mamertus, évêque de Vienne, dans le temps même de son épiscopat, à l'occasion d'un grand nombre de prodiges qui épouvantaient cette ville. Il y avait de fréquents tremblements de terre, et des bêtes fauves, telles que les

<sup>1</sup> Saint Paul aux Galates, chap. vi, v. 7.

cerfs et les loups, franchissant les portes, erraient sans crainte par la ville. Il y avait un an que dureraient ces prodiges, quand l'approche de la fête de Pâques fit espérer au peuple fidèle que la miséricorde de Dieu mettrait, pour le jour de cette grande solennité, un terme à leur épouvante. Mais la veille même de cette glorieuse nuit, pendant qu'on célébrait les cérémonies de la messe, tout à coup le palais royal, situé dans la ville, fut embrasé par le feu du ciel. Tous furent saisis de terreur et abandonnèrent l'église, craignant que cet incendie ne consumât toute la ville, et que la terre ébranlée ne s'entrouvrit. Le saint évêque, prosterné devant l'autel, supplia avec des larmes et des gémissements la miséricorde de Dieu. Que dirai-je ? la prière de l'illustre pontife pénétra jusqu'au fond des cieux, et le torrent de ses larmes éteignit l'incendie du palais. Pendant que ces choses se passaient, le jour de l'Ascension du Seigneur approchant, comme nous l'avons dit, il prescrivit un jeûne aux peuples, régla la forme des prières, des repas et le mode joyeux des Rogations. Tous les sujets d'épouvante s'étant alors dissipés, la nouvelle de cet événement se répandit dans les diverses provinces, et porta tous les évêques à imiter ce qu'avait inspiré à Mamertus sa foi profonde. On célèbre encore aujourd'hui, au nom de Jésus-Christ, ces cérémonies dans toutes les églises, avec componction de cœur et contrition d'esprit.

XXXV.—Alaric, roi des Goths, voyant les conquêtes continuelles que faisait Clovis, lui envoya des messagers

pour lui dire : « Si mon frère y consent, j'ai dessein que nous ayons une entrevue sous les auspices de Dieu. » Clovis y consentant alla vers lui. S'étant joints dans une île de la Loire, située auprès du bourg d'Amboise, sur le territoire de la cité de Tours, ils conversèrent, mangèrent et burent ensemble : et après s'être promis amitié ils se retirèrent en paix.

XXXVI.—Un grand nombre des habitants des Gaules désiraient alors ardemment avoir les Francs pour maîtres. Aussi arriva-t-il que Quintien, évêque de Rodez, haï pour ce sujet, fut chassé de la ville. On lui disait : « C'est parce que ton désir est que la domination des Francs s'étende sur ce pays. » Peu de jours après, une querelle s'étant élevée entre lui et les citoyens, les Goths, qui habitaient cette ville, ressentirent de violents soupçons, car ces citoyens reprochaient à Quintien de vouloir les soumettre aux Francs ; ils se concertèrent et résolurent de le tuer. L'homme de Dieu, averti, se leva pendant la nuit avec ses plus fidèles serviteurs, et, sortant de la ville de Rodez, il se retira à Clermont, où l'évêque saint Euphrasius, qui avait succédé à Apruncule de Dijon, le reçut avec bonté. Cet évêque lui ayant fait présent de maisons, de champs, de vignes, le garda avec lui, disant : « Le revenu de cette église est assez considérable pour nous entretenir tous deux ; que la charité recommandée par le saint apôtre subsiste entre les pontifes de Dieu. » L'évêque de Lyon lui fit aussi présent de quelques propriétés de son église, situées dans l'Auvergne. Ce qui concerne saint Quintien

et les maux qu'il souffrit, aussi bien que les choses que Dieu daigna accomplir par ses mains, se trouve raconté dans le livre de sa vie.

XXXVII. — Or le roi Clovis dit à ses soldats : « C'est avec peine que je vois ces Ariens posséder une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, soumettons le pays à notre domination. » Ce discours fut agréable à tous les guerriers, et l'armée se mit en marche, se dirigeant vers Poitiers, où se trouvait alors Alaric. Comme une partie des troupes traversait le territoire de Tours, Clovis défendit par respect pour saint Martin que personne prit autre chose dans tout ce pays que des herbages. Un soldat, ayant trouvé du foin appartenant à un pauvre homme, dit : « Le roi ne nous a-t-il pas recommandé de prendre seulement de l'herbe? Eh bien! ceci est de l'herbe. Ce ne sera pas transgresser ses ordres que de la prendre. » Et il fit violence au pauvre pour lui enlever son foin.

Ce fait vint à la connaissance du roi qui, frappant le soldat de son épée, le tua et dit : « Où donc sera l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin? » Ce fut assez pour empêcher désormais l'armée de rien prendre dans ce pays. Puis le roi envoya des députés à la basilique du bienheureux, leur disant : « Allez, et vous trouverez peut-être dans le saint temple quelque présage de victoire. » Il leur remit des présents pour orner le lieu saint, et ajouta : « Seigneur, si tu me viens en aide, et si tu as résolu de livrer en mes mains cette

nation incrédule et toujours ennemie de ton nom, daigne me faire la grâce de me révéler, à l'entrée de la sainte basilique de saint Martin, si tu daigneras favoriser ton serviteur. » Les envoyés s'empressèrent donc d'aller vers la sainte basilique, suivant l'ordre qu'ils avaient reçu, et au moment où ils y entraient, le premier chantre entonna cette antienne : *Seigneur, vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevaient contre moi, et vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient*<sup>1</sup>. En entendant ces paroles ils rendirent grâces, et après avoir offert leurs présents au saint confesseur, ils allèrent pleins de joie annoncer au roi ce présage.

Lorsque Clovis fut arrivé avec son armée sur les bords de la Vienne, il ne sut en quel endroit franchir le fleuve que l'abondance des pluies avait enflé. Mais voilà que, comme il avait prié pendant la nuit le Seigneur de vouloir bien lui faire connaître un passage, le lendemain matin, par l'ordre de Dieu, une biche d'une grandeur extraordinaire entra dans le fleuve aux yeux de l'armée et le traversa à gué, montrant ainsi par où l'on devait passer. Quand on fut dans le voisinage de Poitiers, le roi vit de ses tentes, à quelque distance, un globe de feu qui, sorti de la basilique de Saint-Hilaire, lui sembla se diriger au-dessus de lui, comme pour indiquer qu'aidé de la lumière du saint confesseur Hilaire, il triompherait plus facilement de ces bandes hérétiques,

<sup>1</sup> Psaume XVII, v. 39, 40.

contre lesquelles le saint prêtre avait souvent lui-même combattu pour la foi. Clovis interdit donc à toute l'armée de dépouiller personne ou de piller le bien de qui que ce fût dans cet endroit et dans la route.

Or il y avait en ce temps un abbé d'une admirable sainteté, appelé Maxence, qui s'était renfermé par la crainte de Dieu dans un monastère situé sur le territoire de Poitiers. Nous ne donnons pas l'ancien nom de ce monastère, parce qu'il s'appelle aujourd'hui chapelle de Saint-Maxence<sup>1</sup> ; les moines, voyant un corps de troupes s'avancer vers le monastère, prièrent leur abbé de sortir de sa cellule pour aller à leur secours. Effrayés de ce qu'il tardait, ils ouvrirent la porte et le firent sortir de sa cellule. Maxence marcha courageusement au-devant de la troupe, comme pour demander la paix, alors un soldat tira son épée pour lui trancher la tête, mais la main qu'il avait levée jusques auprès de son oreille, se roidit tout à coup et l'épée tomba en arrière. Le soldat, se prosternant aux pieds du saint homme, lui demanda pardon. A cette vue, les autres, saisis de terreur, retournèrent à l'armée craignant de subir le même sort. Le saint confesseur ayant touché le bras du soldat avec de l'huile bénite, et fait le signe de la croix, lui rendit la santé. C'est ainsi que sa protection préserva le

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'un nombre considérable de localités ont échangé leur ancien nom contre celui de quelque abbé ou de quelque pieux cénobite. Les localités portant un nom de saint, dont la carte de France est couverte, remontent pour la plupart à des époques anté-mérovingiennes, et le changement radical qui s'est opéré tout d'un coup dans leur dénomination est souvent un des grands embarras de la géographie.

monastère de toute violence. Il fit encore un grand nombre d'autres miracles. Si quelqu'un est curieux de s'en instruire, il les trouvera en lisant le livre de sa vie.

Cependant Clovis en vint aux mains avec le roi des Goths Alaric, dans la plaine de Voulon <sup>1</sup>, au dixième milliaire depuis Poitiers. Ceux-ci combattirent avec le javelot, mais les Francs se jetèrent sur eux la lance à la main. Alors les Goths prirent la fuite suivant leur coutume, et la victoire, avec l'aide du Seigneur, demeura à Clovis. Il avait avec lui comme auxiliaire le fils de Sighebert le Boiteux <sup>2</sup>, nommé Chlodéric. Ce Sighebert boitait d'un coup qu'il avait reçu au genou à la bataille de Tolbiac contre les Alamans. Clovis avait mis les Goths en fuite et tué leur roi Alaric, quand tout à coup deux soldats s'élançèrent sur lui et lui portèrent des coups de lance sur les deux côtés. Mais il échappa à la mort grâce à l'excellence de sa cuirasse et à la légèreté de son cheval. Nombre d'Arvernes, qui étaient venus avec Apollinaire <sup>3</sup>, ainsi que les premiers des sénateurs, périrent dans cette bataille. Après la défaite, Amalaric, fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne et gouverna avec sagesse le royaume de son père. Clovis envoya son fils Thierry en Auvergne par Albi et Rodez; celui-ci soumit à son père toutes les villes depuis la frontière des Goths jusqu'à celle des Burgondes. Alaric avait régné vingt-deux ans. Clovis après avoir passé l'hiver dans la ville

<sup>1</sup> *Vogladensis Campus.* (V. *Géographie.*)

<sup>2</sup> Roi des Francs Ripuaires, résidant à Cologne.

<sup>3</sup> Fils de l'évêque Sidoine Apollinaire.



de Bordeaux et emporté de Toulouse tous les trésors de ce roi, marcha sur Angoulême. Le Seigneur lui accorda une telle faveur qu'à sa vue les murs s'écroulèrent d'eux-mêmes. Après en avoir chassé les Goths, il soumit la ville à son pouvoir; ainsi victorieux, il rentra dans Tours et offrit un grand nombre de présents à la sainte basilique du bienheureux Martin.

XXXVIII.—Clovis ayant reçu de l'empereur Anastase les lettres du consulat <sup>1</sup>, fut revêtu, dans la basilique de Saint-Martin, de la tunique de pourpre; de la chlamyde, et ceignit le diadème. Ensuite, montant à cheval, il jeta de sa propre main, avec une extrême bonté, de l'or et de l'argent au peuple assemblé sur le chemin qui est entre la porte du vestibule de la basilique de Saint-Martin et l'église de la ville, et, depuis ce jour, il fut appelé consul ou Auguste. Il quitta Tours pour Paris où il fixa le siège de son royaume: c'est là que Thierry vint le trouver.

XXXIX.—Eustoche, évêque de Tours, eut pour successeur, à sa mort, Licinius, huitième évêque de cette ville depuis saint Martin. C'est de son temps qu'eut lieu la guerre dont nous venons de parler, et que le roi Clovis vint à Tours. On rapporte que cet évêque voyagea dans l'Orient, visita les lieux saints, alla même à Jérusalem.

<sup>1</sup> Clovis ne fut point nommé consul; il fut seulement revêtu des honneurs consulaires, honneurs fréquemment accordés par la cour de Byzance. Le vrai consulat était toujours écrit dans les Fastes, et servait à désigner l'année. Le nom du roi des Francs ne s'y trouve nulle part. (*Histoire des Français*, par M. de Sismondi, t. I<sup>er</sup>, p. 228.)

salem, et qu'il contempla souvent le théâtre de la Passion et de la résurrection, que nous lisons dans l'Évangile.

**XL.**—Le roi Clovis, pendant son séjour à Paris, envoya en secret au fils de Sighebert, lui faisant dire : « Voilà que ton père est vieux et qu'il boite de son pied malade ; s'il venait à mourir, son royaume t'appartendrait de droit ainsi que notre amitié. » Entraîné par l'ambition, le fils forma le projet de tuer son père. Sighebert étant sorti de Cologne, et ayant passé le Rhin pour se promener dans la forêt de Buchaw, s'endormit à midi dans sa tente, et son fils le fit égorger, dans l'espoir de s'emparer du royaume. Mais, par le jugement de Dieu, il tomba dans la fosse qu'il avait méchamment creusée. Il envoya au roi Clovis des messagers pour lui annoncer la mort de son père et lui dire : « Mon père est mort, et j'ai en mon pouvoir ses trésors et son royaume. Envoie-moi quelques-uns des tiens, et je leur remettrai volontiers ce qui pourra te convenir. » Clovis lui répondit : « Je rends grâces à ta bonne volonté, montre seulement tes trésors à mes envoyés, après quoi tu en conserveras l'entière possession. » Clodéric montra donc aux envoyés les trésors de son père. Pendant qu'ils les examinaient, le prince dit : « C'est dans ce petit coffre que mon père avait coutume d'entasser ses pièces d'or. » Ils lui répondirent : « Plonge ta main jusqu'au fond pour tout sentir. » Et comme à ces mots il s'était baissé, un des envoyés, levant sa francisque, lui brisa le crâne. Ainsi ce fils

indigne fut frappé comme il avait frappé son père.

Clovis, apprenant que Sighebert et son fils étaient morts, vint dans la ville de Cologne et dit au peuple réuni; « Écoutez ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur le fleuve de l'Escaut, Clodéric, fils de mon parent, tourmentait son père en lui disant que je voulais le tuer. Comme Sighebert fuyait à travers la forêt de Buchaw, Clodéric a envoyé contre lui des meurtriers qui l'ont tué; lui-même a été assassiné, je ne sais par qui, au moment où il ouvrait les trésors de son père. Je suis étranger à tout cela; car je ne puis répandre le sang de mes parents, ce qui serait un crime; mais puisque de tels événements sont arrivés, je vous donne un conseil; s'il vous est agréable, acceptez-le. Ayez recours à moi, et mettez-vous sous ma protection. » Les guerriers répondirent à ces paroles par des applaudissements, et l'élevant sur un large pavois, ils le reconnurent pour leur roi. Clovis reçut donc le royaume et les trésors de Sighebert et les ajouta à sa domination. Chaque jour Dieu faisait tomber ses ennemis sous sa main, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait le cœur droit devant le Seigneur, et faisait les choses qui sont agréables à ses yeux.

XLI.—Clovis attaqua ensuite le roi Chararic<sup>1</sup>. Celui-ci dans la guerre contre Syagrius, appelé par les Francs à leur aide, s'était tenu à l'écart, sans secourir aucun parti, attendant l'issue du combat pour faire alliance avec celui qui remporterait la victoire. Clovis, indigné

<sup>1</sup> Chef franc établi à Théroouanne.

de cette action, marcha contre lui, l'entoura de pièges, le fit prisonnier avec son fils, et les fit tondre tous deux, enjoignant que Chararic fût ordonné prêtre et son fils diacre. Comme Chararic s'affligeait de son abaissement et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ces branches ont été coupées d'un arbre vert et vivant, il ne se séchera point et en produira bientôt de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui les a abattues ne tarde pas davantage à mourir ! » Ces paroles parvinrent aux oreilles de Clovis, qui crut qu'ils le menaçaient de laisser croître leur chevelure et de le tuer. Alors il ordonna qu'on leur tranchât la tête à tous deux, et après leur mort, il se rendit maître de leur royaume, de leurs trésors et de leurs sujets.

XLII. — Il y avait alors à Cambrai un roi nommé Ragnachaire, si effréné dans ses débauches qu'à peine épargnait-il ses proches mêmes. Il avait un conseiller nommé Farron, qui se souillait des mêmes crimes. On raconte que lorsqu'on apportait au roi quelque mets, quelque don, ou quelque autre objet que ce fût, il avait coutume de dire que c'était pour lui et son Farron, ce qui excitait chez les Francs une indignation extrême. Il arriva que Clovis ayant fait faire des bracelets et des baudriers de faux or (car ce n'était que du cuivre doré), les donna aux leudes <sup>1</sup> de Ragnachaire pour les exciter

<sup>1</sup> Les leudes ou fidèles étaient les compagnons des chefs barbares, les hommes qui s'attachaient à leur personne, formaient leur bande, les suivaient à la guerre, leur promettaient fidélité, et en recevaient en échange des présents qui furent d'abord, comme le dit Tacite, des chevaux, des armes, et plus

contre lui. Il marcha ensuite avec son armée. Ragnachaire envoya pour reconnaître ce qui se passait, Il demanda à ses éclaireurs quand ils furent de retour, quelle pouvait être la force de cette armée. Ils lui répondirent : « C'est encore une bonne fortune pour toi et ton Farron. » Mais Clovis étant arrivé lui fit la guerre. Ragnachaire, voyant son armée défaite, se préparait à prendre la fuite lorsqu'il fut arrêté par les soldats, et amené, avec son frère Richaire, les mains liées derrière le dos, en présence de Clovis. Celui-ci lui dit : « Pourquoi as-tu fait honte à notre famille en te laissant enchaîner ? il te valait mieux mourir ; » et ayant levé sa hache, il la lui abattit sur la tête. S'étant ensuite tourné vers Richaire, il lui dit : « Si tu avais porté du secours à ton frère, il n'aurait pas été enchaîné ; » et il le frappa de même. Après leur mort, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or qu'ils avaient reçu était faux. Ils s'en plaignirent au roi qui, dit-on, leur répondit : « Celui qui, de sa propre volonté, traîne son maître à la mort, mérite de recevoir de l'or semblable ; » ajoutant qu'ils devaient se contenter de ce qu'on leur laissait la vie, s'ils ne voulaient pas expier leur trahison dans les tourments. A ces paroles, pour obtenir leur grâce, ils lui assurèrent qu'ils ne demandaient que la vie. Les rois dont nous venons de parler étaient parents de Clovis. Leur frère,

tard des terres ; les leudes devinrent alors des vassaux. (Voir à ce sujet les *Essais sur l'histoire de France*, par M. Guizot, 4<sup>e</sup> Essai, chap. 1, au § *des Bénéfices*, chap. 11, au § *des Leudes*.)

Rignomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans. Après leur mort, Clovis recueillit leurs royaumes et tous leurs trésors. Ayant tué de même beaucoup d'autres rois et ses plus proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir sur toute la Gaule. On rapporte cependant qu'ayant un jour assemblé ses sujets, il parla ainsi de ses parents qu'il avait lui-même fait périr : « Malheur à moi qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers, n'ayant pas de parents qui puissent me secourir si l'adversité venait ! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort ; il parlait ainsi seulement par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelque parent afin de le faire tuer.

XLIII. — A la suite de tous ces événements, Clovis mourut à Paris<sup>1</sup>, où il fut enterré dans la basilique des Saints-Apôtres, que lui-même, avec la reine Clotilde, avait fait construire. Cinq ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Voulon. Son règne avait duré trente ans, et sa vie quarante-cinq. On compte cent douze années depuis la mort de saint Martin jusqu'à celle du roi Clovis, arrivée la onzième année du pontificat de Licinius, évêque de Tours. La reine Clotilde, après la mort de son mari, vint à Tours. Elle s'y consacra au service de saint Martin dans sa basilique, vivant dans une entière chasteté, pleine de bonté et visitant rarement Paris.

<sup>1</sup> Le 27 novembre 511.

# LIVRE III

## SOMMAIRE DU LIVRE III

---

1. Les fils de Clovis.—II. Épiscopat de Dinflus, d'Apollinaire et de Quintien.—III. Incursions des Danois en Gaule.—IV. Les rois de Thuringe.—V. Sigismond tue son fils.—VI. Mort de Clodomir.—VII. Guerre contre les Thuringiens et leur défaite.—VIII. Mort d'Hermaulfried.—IX. Expédition de Childebert en Auvergne.—X. Mort d'Amalaric.—XI. Childebert et Clotaire en Bourgogne, Thierry en Auvergne.—XII. Dévastation de l'Auvergne.—XIII. Les châteaux de Volorre et de Merliac.—XIV. Mort de Munderic.—XV. Captivité d'Attale.—XVI. Sigivald.—XVII. Les évêques de Tours.—XVIII. Meurtre des fils de Clodomir.—XIX. Saint Grégoire de Langres et situation du château de Dijon.—XX. Théodebert épouse Witigarde.—XXI. Théodebert descend en Provence.—XXII. Plus tard il épouse Deutérie.—XXIII. Mort de Sigivald et fuite de Givalde.—XXIV. Childebert fait un présent à Théodebert.—XXV. Bonté de Théodebert.—XXVI. Meurtre de la fille de Deutérie.—XXVII. Théodebert reprend Witigarde.—XXVIII. Childebert s'unit à Théodebert contre Clotaire.—XXIX. Childebert et Clotaire vont en Espagne.—XXX. Rois d'Espagne.—XXXI. La fille de Théodoric, roi d'Italie.—XXXII. Comment Théodebert s'en alla en Italie.—XXXIII. Astériolus et Sécundinus.—XXXIV. Libéralité de Théodebert en faveur des citoyens de Verdun.—XXXV. Meurtre de Sigivald.—XXXVI. Mort de Théodebert et meurtre de Parthénus.—XXXVII. Hiver rigoureux.



---

## LIVRE TROISIÈME

---

### PROLOGUE.

Je demanderai la permission de m'arrêter quelques moments à comparer les succès des Chrétiens qui confessaient la bienheureuse Trinité, avec les désastres des hérétiques qui l'avaient divisée. Je ne rapporterai point ici comment Abraham adore la Trinité au pied du chêne, comment Jacob la proclame dans sa bénédiction, comment Moïse la reconnaît dans le buisson ardent, comment le peuple la suit dans la nue et la redoute sur la montagne, comment Aaron la porte en son rational<sup>1</sup>, et comment encore David l'annonce dans un psaume, lorsqu'il prie le Seigneur de le renouveler par l'*esprit droit*, de ne pas le priver de

<sup>1</sup> Le mot latin est *logium*, qui dans Ducange, d'après saint Eucher, est synonyme de *rationale*. C'était une petite pièce d'étoffe de diverses couleurs, ornée d'or et de pierreries, et que les grands prêtres portaient comme insigne sur leur poitrine. Il paraît que la forme de celui d'Aaron représentait aux yeux de Grégoire de Tours quelque symbole de la Trinité.

*l'esprit saint*, et de l'affermir par *l'esprit principal*<sup>1</sup>. Je reconnais en ces paroles un grand mystère, c'est qu'une voix prophétique proclame esprit principal celui que les hérétiques prétendent inférieur aux autres. Mais ainsi que je l'ai dit, je laisserai ces doctrines de côté pour revenir à notre temps. Arius, impie fondateur de cette secte impie, après avoir rendu ses entrailles avec ses excréments, fut envoyé aux flammes de l'enfer : mais Hilaire, bienheureux défenseur de la Trinité indivisible, et, à cause de cela, condamné à l'exil, retrouva sa patrie dans le paradis. Le roi Clovis, qui l'a confessée, et qui a, par son secours, accablé les hérétiques, étendit sa domination sur toute la Gaule ; Alaric, qui l'a niée, fut privé de son royaume, de ses sujets, et châtié, ce qui est bien plus encore, dans la vie éternelle. Ce que les fidèles perdent par les embûches de leurs ennemis, Dieu le leur rend au centuple ; mais les hérétiques n'ont rien acquis, et ce qu'ils ont paru posséder leur a été enlevé, comme cela est démontré par la mort de Godégisèle, de Gondebaud, de Gondemar, qui perdirent à la fois leur royaume et leur âme. Nous confessons donc un seul Dieu invisible, immense, incompré-

<sup>1</sup> Voici les versets auxquels Grégoire de Tours fait cette bizarre application :

« Créez en moi, ô mon Dieu ! un cœur pur, et rétablissez de nouveau *un esprit droit* dans le fond de mes entrailles. »

« Ne me rejetez pas de devant votre face, et ne retirez pas de moi votre *esprit saint*. »

« Rendez-moi la joie qui naît de la grâce de votre salut, et affermissez-moi en me donnant un *esprit de force*. » (*Psaume* L, v. 10, 11 et 12.)

hensible, glorieux, toujours le même, éternel; un dans sa Trinité, formée des trois personnes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit; triple dans son unité qui résulte de l'égalité de substance, de divinité, de toute-puissance et de perfection, Dieu unique, suprême et tout-puissant, qui règne sur l'éternité des siècles.

I.—Après la mort de Clovis, ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire, prirent possession de son royaume, et se le partagèrent par portions égales. Thierry avait déjà un fils beau et vaillant, nommé Théodebert. Comme les fils de Clovis étaient braves et entourés d'une puissante armée, Amalaric, fils d'Alaric, roi d'Espagne, rechercha leur sœur en mariage; ils consentirent à cette alliance, et la lui envoyèrent dans le pays d'Espagne avec une grande quantité de magnifiques ornements.

II.—Licinius, évêque de Tours, étant mort, Dinifus fut élevé au siège pontifical; et après le bienheureux Apruncule, Clermont eut pour douzième évêque saint Euphrasius, qui mourut quatre ans après Clovis, dans la vingt-cinquième année de son épiscopat. Alors le peuple ayant élu saint Quintien, qui avait été chassé de Rodez, Alchime et Placidine, femme et sœur d'Apollinaire, vinrent le trouver et lui dirent : « Saint homme, qu'il suffise à ta vieillesse d'avoir été désigné pour évêque, et permets, par ta bonté, à ton serviteur Apollinaire de monter à ce poste d'honneur. S'il parvient à cette élévation, il sera soumis à ton plaisir.

Prête à nos humbles propositions une oreille bienveillante, c'est toi qui gouverneras ; il accomplira en tout les commandements. » A quoi il répondit : « Que puis-je, moi qui n'ai personne sous ma puissance ? Tout ce que je demande, c'est de vaquer à l'oraison, et que l'Église me fournisse ma nourriture quotidienne. » Dès que les deux femmes eurent entendu ces paroles, elles envoyèrent Apollinaire vers le roi. Il lui fit beaucoup de présents, et, en le quittant, obtint l'épiscopat ; il en jouit injustement pendant quatre mois, puis sortit de ce monde. Lorsque Thierry apprit ce qui s'était passé, il ordonna de rétablir saint Quintien, et de lui remettre tous les pouvoirs de l'Église, disant : « C'est à cause de son attachement pour nous <sup>1</sup> qu'il a été chassé de sa ville. » Et aussitôt il envoya des messagers convoquer les prêtres et le peuple qui l'élevèrent au siège de l'Église d'Auvergne, et il fut le quatorzième évêque de cette Église. Le reste des choses qui le concernent, tant ses miracles que le temps de sa sortie de ce monde, est consigné dans le livre que nous avons composé sur sa vie.

III. — Sur ces entrefaites les Danois vinrent par mer dans les Gaules avec leur roi Chlochilaïch. Étant descendus à terre <sup>2</sup>, ils ravagèrent un des territoires du royaume de Thierry, réduisirent les habitants en

<sup>1</sup> On a vu, dans le livre précédent, que Quintien avait été chassé de Rodez par les Goths ariens, à cause de sa prédilection pour les Francs catholiques.

<sup>2</sup> En 515.

captivité, et chargeant sur leurs vaisseaux les captifs et tout leur butin, ils se préparaient à s'en retourner dans leur patrie, avec leur roi qui, resté le dernier sur le rivage, attendait pour s'embarquer que ses vaisseaux fussent prêts à prendre la haute mer. Mais Thierry, averti que des étrangers dévastaient son royaume, envoya en ce lieu son fils Théodebert, avec une armée puissante et un grand appareil de guerre. Le roi des Danois fut tué, et Théodebert, victorieux dans un combat naval, fit remettre à terre tout le butin.

IV. — Cependant trois frères, Baderic, Hermanfried et Berthaire, régnaient sur la Thuringe <sup>1</sup>. Hermanfried se jeta sur son frère Berthaire, l'accabla et le fit périr. Celui-ci laissait orpheline une fille appelée Radegonde; il laissa aussi des fils dont nous parlerons dans la suite. Hermanfried avait une femme méchante et cruelle, nommée Amalaberge, qui semait la guerre civile entre les frères. Un jour venant prendre son repas, il trouva seulement la moitié de la table couverte, et comme il demandait à sa femme ce que cela voulait dire : « Il convient, dit-elle, que celui qui se contente de la moitié d'un royaume ait la moitié de sa table vide. » Animé par ces paroles et par d'autres semblables, Hermanfried s'éleva contre son frère, et envoya secrètement des messagers au roi Thierry, pour l'engager à l'attaquer, disant : « Si tu le mets à mort, nous partage-

<sup>1</sup> La Thuringe s'étendait alors de l'Elbe au Necker, si l'on peut assigner quelques limites précises à un royaume dans l'état de fluctuation où étaient alors les peuples barbares.

rons par moitié ce pays. » Celui-ci, content de cette proposition, marcha vers Hermanfried avec son armée; ils se réunirent après s'être mutuellement donné leur foi, et se mirent en campagne. Dans leur combat avec Baderic, ils écrasèrent son armée, le firent tomber sous le glaive; et, après la victoire, Thierry retourna dans ses États. Mais, au mépris de sa parole, Hermanfried négligea d'accomplir ses promesses, de sorte qu'il s'éleva entre lui et Thierry une grande inimitié.

V. — Gondebaud étant mort, son fils Sigismond fut mis en possession de son royaume <sup>1</sup>, et édifia avec grand soin le monastère de Saint-Maurice <sup>2</sup>, où furent bâties des habitations et une basilique. Ce roi, veuf de sa première femme, fille du roi d'Italie, Théodoric, dont il avait eu un fils nommé Sigeric, en épousa une autre qui, selon l'ordinaire des belles-mères, commença à prendre ce fils en haine, et à susciter des querelles entre son père et lui. Il arriva qu'en un jour de fête solennelle, le jeune homme, reconnaissant sur elle des vêtements de sa mère, lui dit, plein de colère : « Tu étais indigne de porter sur tes épaules ces vêtements que l'on sait avoir appartenu à ma mère, ta maîtresse. » Alors, transportée de fureur, elle excita son mari par des paroles mensongères, en lui disant : « Ce misérable aspire à posséder ton royaume, et il se propose après t'avoir tué de l'étendre jusqu'à l'Italie, afin de posséder à la fois le royaume de son aïeul Théodoric en Italie

<sup>1</sup> En 517.

<sup>2</sup> *Monasterium Agaunense.* (Voir *Géogr.*)

et celui-ci. Il sait bien que, tant que tu vivras, il ne peut accomplir ce dessein, et qu'il ne s'élèvera que sur tes ruines. » Animé par ce discours, par d'autres du même genre, et prenant conseil de sa cruelle épouse, Sigismond devint un cruel parricide. En effet, un jour après midi, voyant son fils appesanti par le vin, il lui ordonna d'aller dormir; et pendant son sommeil, on lui passa derrière le cou un mouchoir noué dessous le menton, que deux domestiques tirèrent à eux, chacun de son côté, jusqu'à ce qu'il fût étranglé. Mais aussitôt que le meurtre fut consommé, le père, déjà touché de repentir, se jeta sur le cadavre inanimé de son fils, et commença à pleurer amèrement. Sur quoi, à ce qu'on a rapporté, un vieillard lui dit : « Pleure désormais sur toi qui, par de méchants conseils, es devenu un cruel parricide; car pour celui-ci que tu as fait périr innocent, il n'a pas besoin qu'on le pleure. » Cependant Sigismond s'étant rendu à Saint-Maurice y demeura un grand nombre de jours dans le jeûne, les larmes et les prières pour obtenir son pardon; il y fonda un chant perpétuel, puis il retourna à Lyon; mais la vengeance divine le suivait pas à pas. Le roi Thierry épousa sa fille.

VI.—Cependant la reine Clotilde s'adressant à Clodomir et à ses autres fils, leur dit : « Que je n'aie pas à me repentir, mes très-chers enfants, de vous avoir nourris avec tendresse; partagez le ressentiment de mon injure; et mettez vos soins à venger la mort de mon père et de ma mère. » Ils se dirigèrent donc vers la Bourgogne, marchant contre Sigismond et son frère

Gondemar. Celui-ci vaincu s'enfuit ; mais Sigismond, cherchant à se réfugier au monastère de Saint-Maurice, fut pris avec sa femme et ses fils par Clodomir, qui, les ayant menés dans la ville d'Orléans, les y retint prisonniers. Quand les rois se furent éloignés, Gondemar reprit courage, rassembla les Burgondes, et recouvra son royaume. Clodomir, se disposant à marcher de nouveau contre lui, résolut de faire mourir Sigismond. Le bienheureux Avitus, abbé de Saint-Mesmin, prêtre renommé de ce temps, lui dit : « Si, dans la crainte de Dieu, tu cèdes à de meilleurs conseils, et ne souffres pas qu'on tue ces gens-là, Dieu sera avec toi, et là où tu vas, tu obtiendras la victoire ; mais, si tu les fais mourir, tu périras de même, livré entre les mains de tes ennemis, et il en sera fait de ta femme et de tes fils comme tu feras de la femme et des enfants de Sigismond. »

Mais Clodomir, méprisant cet avis, répondit : « Ce serait la conduite d'un insensé quand on marche contre ses ennemis d'en laisser d'autres à la maison, ayant l'un à dos, les autres de front, je me précipiterais entre deux armées ; la victoire sera plus complète et plus aisée à obtenir, si je sépare l'un de l'autre. Le premier mort, je pourrai plus aisément me défaire du second. » Et il se délivra de Sigismond, de sa femme et de ses fils, en les faisant jeter dans un puits, près de Coulmers, bourg du territoire d'Orléans<sup>1</sup>, puis il marcha en Bourgogne, appelant à son aide le roi Thierry.

<sup>1</sup> *Columna vicus*. Près de ce bourg se trouvait en effet un puits nommé, dans quelques anciennes chartes, *puits de Saint-Sigis-*



Celui-ci, ne s'inquiétant pas de venger l'injure de son beau-père, promet d'y aller, et s'étant rejoints près de Véseronce, lieu situé dans le territoire de la cité de Vienne, ils livrèrent combat à Gondemar. Ce roi, ayant pris la fuite avec son armée, Clodomir le poursuivit, et comme il se trouvait déjà assez éloigné des siens, les Burgondes, imitant son cri de ralliement, l'appelèrent en lui disant : « Viens, viens par ici, nous sommes les tiens. » Il les crut, alla à eux, et tomba ainsi au milieu de ses ennemis qui lui coupèrent la tête, la fixèrent au bout d'une pique et l'élevèrent en l'air. A cette vue, les Francs reconnaissant que Clodomir avait été tué, rassemblèrent leurs forces, mirent en fuite Gondemar, écrasèrent les Burgondes et s'emparèrent de tout le pays. Clotaire, sans aucun délai, épousa la femme de son frère, nommée Gontheuque. La reine Clotilde, après les jours de deuil, prit et garda avec elle les fils de Clodomir, dont l'un s'appelait Théodoald, l'autre Gonthaire et le troisième Clodoald. Gondemar recouvra de nouveau son royaume.

VII. — Thierry n'avait point oublié le parjure d'Hermanfried, roi des Thuringiens. Il appela à son aide son frère Clotaire, lui promettant une part du butin, si la faveur divine leur accordait la victoire, et se prépara à marcher contre Hermanfried<sup>1</sup>. Il assembla

*mond*, ou, par contraction, de *Saint-Simond*. Sigismond fut placé au nombre, non-seulement des saints, mais des martyrs, d'après l'usage de ce temps qui honorait souvent du titre de martyrs les innocents massacrés sans raison.

<sup>1</sup> En 528.

les Francs, et leur dit : « N'êtes-vous pas indignés de mon injure, et de la mort de vos proches, rappelez-vous que les Thuringiens se sont jetés injustement sur les nôtres, et les ont accablés de maux; que ceux-ci, leur ayant donné des otages, en signe de la paix qu'ils voulaient conclure, ces otages périrent dans toutes sortes de supplices; que les Thuringiens se jetant de nouveau sur nos proches, leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, suspendirent les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse, firent périr misérablement plus de deux cents jeunes filles, les liant par les bras au cou de chevaux qu'on forçait, à coups d'aiguillon, à s'écarter chacun d'un côté, en sorte qu'elles furent mises en pièces; d'autres étendues sur les ornières des chemins, furent clouées en terre avec des pieux; puis on faisait passer sur elles des chariots chargés; et leurs os ainsi brisés étaient abandonnés pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux. Maintenant Hermanfried manque à ses promesses, et semble entièrement les oublier. Nous avons le droit avec nous; marchons contre eux avec l'aide de Dieu. » En entendant ces paroles, les guerriers, indignés de tant de crimes, demandèrent d'une voix et d'une volonté unanimes à marcher contre les Thuringiens. Thierry, secondé par son frère Clotaire et par son fils Théodebert, partit avec une armée. Cependant les Thuringiens avaient préparé des embûches aux Francs : ils avaient creusé dans le champ où devait se livrer le combat des fosses qu'ils avaient cachées sous un gazon épais, en sorte que la plaine paraissait unie. Lors donc

qu'on commença à combattre, beaucoup de cavaliers francs tombèrent dans ces fosses, ce qui leur causa un grand embarras ; mais lorsqu'ils se furent aperçus de la ruse, ils surent s'en garantir. Enfin, les Thuringiens, taillés en pièces, voyant que leur roi Hermanfried avait pris la fuite, tournèrent le dos, et arrivèrent au bord du fleuve de l'Unstrut<sup>1</sup> ; là, il y eut des leurs un tel carnage que le lit de la rivière fut encombré par des monceaux de cadavres dont les Francs se servirent comme de pont pour passer sur l'autre bord. Cette victoire les rendit maîtres de la Thuringe qu'ils réduisirent en leur puissance. Clotaire, à son retour, emmena captive Radegonde, fille du roi Berthaire, et la prit en mariage. Depuis il fit tuer injustement son frère par des scélérats. Se tournant vers le Seigneur, elle prit alors l'habit, et se bâtit un monastère dans la ville de Poitiers ; et telle fut son excellence dans l'oraison, les jeûnes, les veilles, les aumônes, qu'elle acquit un grand crédit parmi les peuples.

Pendant que les rois francs étaient encore en Thuringe, Thierry voulut tuer son frère Clotaire. Ayant aposté des hommes armés, il le manda comme pour conférer en particulier. Puis, ayant fait étendre dans sa maison une toile d'un mur à l'autre, il ordonna à ses affidés de se tenir derrière : mais la toile était trop courte, et laissait voir leurs pieds. Clotaire averti, entra tout armé et accompagné d'un grand nombre des siens. Thierry comprit alors que son projet était découvert ;

<sup>1</sup> *Onestrudis fluvius*. Cette bataille fut livrée en 528.

il inventa une fable, et parla de choses et d'autres. Enfin ne sachant comment faire oublier sa trahison, il donna à Clotaire un grand plat d'argent. Mais lorsque celui-ci, après avoir remercié et dit adieu, fut sorti, Thierry se plaignit d'avoir sacrifié son plat sans utilité, et dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle, et prie-le de vouloir te céder le présent que je lui ai fait. » Celui-ci y alla, et obtint ce qu'il demandait. Thierry était fort habile en de telles ruses.

VIII. — De retour dans ses états, il engagea Hermanfried à venir le trouver, en lui donnant sa foi qu'il ne courrait aucun danger ; en outre il le combla de présents. Mais un jour qu'ils causaient sur les murs de la ville de Tolbiac, Hermanfried, poussé on ne sait par qui, tomba du haut des murailles, et rendit l'âme. Nous ignorons par qui il fut jeté en bas ; toutefois bien des gens assurent qu'on reconnut là les ruses de Thierry.

IX. — Pendant que ce roi se trouvait en Thuringe, le bruit courut en Auvergne qu'il avait été tué. Arcadius, un des sénateurs, invita Childebert à venir prendre possession de ce pays. Celui-ci accourut sans retard. Il faisait ces jours-là un brouillard si épais qu'on ne pouvait discerner à la fois plus d'un demi-arpent. Le roi disait : « Je voudrais bien pouvoir reconnaître de mes yeux cette Limagne d'Auvergne qu'on dit si riante. » Mais Dieu ne lui accorda pas cette grâce. Les portes de la ville <sup>1</sup> étaient fermées, et comme il n'y avait pour

<sup>1</sup> C'est-à-dire de Clermont, chef-lieu de la Limagne ; *Arverna Lemanis*.

entrer aucun passage, Arcadius brisa la serrure de l'une de ces portes, et introduisit Childebert dans les murs : mais au moment où cela se passait, on apprit que Thierry était revenu vivant de Thuringe.

X. — Childebert ayant acquis la certitude de cette nouvelle, quitta l'Auvergne, et se dirigea vers l'Espagne, où l'appelaient sa sœur Clotilde <sup>1</sup>. La fidélité de celle-ci à la religion catholique l'exposait aux mauvais traitements de son mari Amalaric ; car plusieurs fois, comme elle se rendait à la sainte église, il avait fait jeter sur elle des excréments et d'autres ordures ; sa cruauté envers elle se porta même à de telles extrémités, dit-on, qu'elle envoya à son frère un mouchoir teint de son propre sang ; en sorte que, plein de courroux, il descendit en Espagne<sup>2</sup>. Amalaric, à la nouvelle de son approche, prépara des vaisseaux pour s'enfuir. Déjà Childebert arrivait, lorsqu'au moment de s'embarquer, Amalaric se rappela qu'il avait laissé dans son trésor une grande quantité de pierres précieuses : il retourna à la ville pour les chercher ; mais l'armée l'empêcha de regagner le port. Voyant qu'il ne pouvait s'échapper, il tentait de se réfugier dans l'église des Chrétiens ; lorsqu'au moment où il allait atteindre le seuil sacré, un de ceux qui le poursuivaient le frappa d'un coup de lance, qui le

<sup>1</sup> En 531.

<sup>2</sup> Ce ne fut pas au delà des Pyrénées, mais en Languedoc, près de Narbonne, que Childebert rencontra l'armée d'Amalaric qui venait à sa rencontre ; il la battit, et Amalaric s'enfuit à Barcelone où il fut tué. Le Languedoc ou *Septimanie* appartenait alors aux rois visigoths, et pour cette raison portait souvent aussi les noms d'Espagne et de Gothie. (V. *Septimania*.)

blessa mortellement : il tomba sur-le-champ et rendit l'esprit. Alors Childebert reprit sa sœur avec de riches trésors, et il se disposait à la ramener quand elle mourut en route je ne sais par quel accident. Elle fut portée à Paris, où on l'ensevelit près de Clovis son père, Childebert rapporta parmi ses trésors des objets très-précieux consacrés au saint culte : notamment soixante calices, quinze patènes, et vingt coffres destinés à renfermer les Évangiles, le tout en or, et orné de pierres précieuses. Il ne souffrit pas que rien de cela fût brisé, et il donna et partagea le tout entre les églises et les basiliques des saints.

XI. — Bientôt après ces événements, Clotaire et Childebert se disposèrent à marcher en Bourgogne; Thierry, qu'ils avaient appelé à leur secours, refusa de les accompagner; et comme les Francs qui marchaient avec lui disaient : « Si tu ne veux pas aller en Bourgogne avec tes frères, nous te quitterons, et nous les suivrons à ta place, » se souvenant que les gens d'Auvergne lui avaient manqué de foi, il répondit à ses guerriers : « Venez avec moi, je vous conduirai dans un pays où vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous en pourrez désirer, d'où vous enlèverez des troupeaux, des esclaves et des vêtements en abondance; ne suivez donc pas mes frères. » Séduits par ces promesses, ils s'engagèrent à lui obéir; et il se prépara au départ, en répétant à ses hommes qu'il leur permettrait de ramener dans leur pays tous les prisonniers et tout le butin qu'ils feraient dans l'Auvergne. Cependant Clotaire et Childebert marchèrent en Bourgogne, assié-

gèrent Autun; et, ayant mis en fuite Gondemar, occupèrent la Bourgogne entière <sup>1</sup>.

XII. — Thierry entra en Auvergne avec son armée, dévasta et ruina tout le pays. Arcadius, auteur du crime, et dont la lâcheté avait causé la dévastation de cette contrée, se réfugia dans la ville de Bourges, qui faisait alors partie du royaume de Childébert; mais sa mère Placidine et Alchime, sœur de son père, furent prises et condamnées à l'exil. Les biens qu'elles avaient dans la cité de Cahors furent confisqués. Le roi Thierry ayant donc pénétré jusqu'à Clermont, assit son camp dans les faubourgs de la ville. Cependant l'armée parcourait cette malheureuse contrée, portant partout le pillage et la dévastation. Des gens de guerre vinrent à la basilique de Saint-Julien, brisèrent les portes, enlevèrent les serrures, pillèrent ce qu'on y avait rassemblé du bien des pauvres, et portèrent en ce lieu la désolation. Mais les auteurs de ces crimes, saisis de l'esprit immonde, se déchirèrent de leurs propres dents, disant avec de grands cris : « Pourquoi, martyr, nous tourmentes-tu de la sorte? » Nous avons raconté tout cela dans le livre des miracles de saint Julien.

XIII. — L'armée de Thierry assiégea le château de Volore <sup>2</sup>, et tua misérablement devant l'autel le prêtre Procule, qui jadis avait outragé saint Quintien. Ce fut, je crois, à cause de lui, que le château, qui s'était défendu jusque-là, fut livré entre les mains de ces

<sup>1</sup> De 532 à 534.

<sup>2</sup> Voir *Lovolautrum*.

impies, car les ennemis ne pouvant l'emporter, se disposaient à retourner chez eux ; nouvelle qui remplit de joie les assiégés ; mais ils furent trompés par leur sécurité, selon ces paroles de l'Apôtre : *Lorsqu'ils diront : nous voici en paix et en sûreté, ils se trouveront surpris tout d'un coup par une ruine imprévue* <sup>1</sup>, » et comme ils ne se tenaient plus sur leurs gardes, un serviteur de Procule les livra aux ennemis. Au moment où, après avoir dévasté le château, ils emmenaient les habitants captifs, une pluie abondante tomba du ciel après trente jours de sécheresse.

Le château de Merliac <sup>2</sup> fut ensuite assiégé. Ceux qui l'habitaient se rachetèrent de la captivité par une rançon ; ce qui fut un effet de leur lâcheté, car le château était naturellement très-fort. Au lieu de murs, un rocher taillé haut de plus de cent pieds l'entourait ; au milieu se trouvait un étang d'eau très-bonne à boire ; il y avait aussi des fontaines abondantes, et par une de ses portes coulait un ruisseau d'eau vive. Ses remparts enfermaient un si grand espace que les habitants cultivaient des terres dans l'intérieur des murs, et en recueillaient beaucoup de fruits. Fiers de la protection de leurs remparts, les assiégés étaient sortis pour faire quelque butin, comptant se renfermer de nouveau dans les murs de leur forteresse. Ils furent pris au nombre de cinquante par leurs ennemis, et conduits sous les yeux de leurs parents, les mains liées

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Thessalon., chap. v, v. 3.

<sup>2</sup> Meroliacense Castrum.



derrière le dos et le glaive levé sur leur tête. Les assiégés consentirent, pour qu'on ne les mit pas à mort, à donner quatre onces d'or pour la rançon de chacun. Thierry en quittant l'Auvergne, y laissa pour la garder son parent Sigewald.

Il y avait alors parmi les officiers chargés de convoquer l'armée un certain Litigijs qui entourait de pièges saint Quintien; alors même que le saint évêque se prosternait à ses pieds, il ne cédait pas à ses exhortations, et un jour il raconta à sa femme avec dérision ce qu'avait fait le saint. Mais celle-ci, animée d'un meilleur esprit, lui dit : « Si aujourd'hui tu t'es ainsi rendu coupable, tu ne t'en relèveras jamais. » Or il arriva que trois jours après des envoyés du roi l'emmenèrent enchaîné avec sa femme et ses enfants, et jamais depuis il ne revint en Auvergne.

XIV. — Munderic, qui se prétendait parent du roi, disait avec orgueil : « Qu'ai-je à faire avec le roi Thierry? La royauté ne m'appartient pas moins qu'à lui; j'irai, j'assemblerai mon peuple et je lui ferai prêter serment, afin que Thierry sache que je suis roi comme lui. » Il se présenta donc au peuple et essaya de le séduire en disant : « C'est moi qui suis votre chef, suivez-moi, et vous vous en trouverez bien. » Le peuple des campagnes le suivit en foule, de sorte que, par un effet de l'inconstance humaine, il en réunit un grand nombre qui lui prêtèrent serment de fidélité et l'honorèrent comme un roi. Thierry, instruit de ce soulèvement, fit dire à Munderic : « Viens à moi, et,

s'il t'est dû quelque portion de mon royaume, elle te sera donnée, » C'était une ruse à l'aide de laquelle il comptait le faire venir et le tuer; mais celui-ci refusa en disant : « Allez dire à votre roi que je ne suis pas moins roi que lui. » Alors Thierry, plein de colère, fit marcher une armée pour l'accabler et le punir. Munderic, à cette nouvelle, ne se sentant pas en état de se défendre, se réfugia dans les murs du château de Vitry où il travailla à se fortifier, y renfermant tout ce qu'il possédait et tous ceux qu'il avait séduits. L'armée qui marchait contre lui entourà le château et l'assiégea pendant sept jours. Munderic la repoussait à la tête des siens, disant : « Tenons ferme, combattons jusqu'à la mort, et les ennemis ne nous vaincront pas. » Les assiégeants lançaient des traits contre les murs, mais cela ne servait à rien : alors le roi envoya un de ses officiers, nommé Arégésile, et lui dit : « Tu vois que ce perfide réussit dans sa révolte; va, et engage-le sous serment à sortir sans crainte, puis, lorsqu'il sera sorti, tue-le, et qu'il ne soit plus parlé de lui dans notre royaume. » Celui-ci alla et fit ce qui lui était ordonné; en convenant d'abord d'un signal avec ses gens, il leur dit : « Lorsque je prononcerai telles et telles paroles, jetez-vous sur lui et le tuez. » Arégésile étant donc entré, dit à Munderic : « Jusques à quand demeureras-tu ici comme un insensé? Tu ne peux longtemps résister au roi; voilà que les vivres vont te manquer, alors vaincu par la faim, tu sortiras et seras livré entre les mains de tes ennemis, qui le tue-

ront comme un chien. Écoute plutôt mes conseils et soumets-toi au roi, si tu veux vivre, toi et tes fils. » Ébranlé par ce discours, Munderic dit : « Si je sors, je serai pris par le roi, et il me tuera, moi, mes fils, et tous les amis qui sont ici réunis avec moi. » A quoi Arégésile répondit : « Ne crains rien, car, si tu veux sortir, reçois mon serment qu'il ne te sera rien fait, et tu viendras sans danger en présence du roi. Tu n'as donc rien à redouter, et tu seras près de lui ce que tu étais auparavant. » A quoi Munderic repartit : « Plût à Dieu que je fusse sûr de n'être pas tué ! » Alors Arégésile, les mains posées sur les saints autels, lui jura qu'il pouvait sortir sans crainte. Après avoir reçu ce serment, Munderic sortit du château tenant par la main Arégésile, dont les gens les regardaient en les voyant venir de loin. Alors Arégésile, selon le signal dont il était convenu, dit : « Que regardez-vous donc avec tant d'attention, soldats ! N'avez-vous jamais vu Munderic ? » Et aussitôt ils se précipitèrent sur lui. Mais lui, comprenant la vérité, dit : « Je vois bien par ces paroles que tu as donné à tes gens le signal de me tuer ; mais, puisque tu m'as trompé par ton parjure, personne ne te verra plus en vie ; » et, d'un coup de sa lance dans le dos, il le transperça. Arégésile tomba et mourut. Ensuite Munderic, à la tête des siens, tira l'épée et fit un grand carnage de la foule, et, jusqu'à ce qu'il rendit l'esprit, il ne s'arrêta point de tuer tout ce qu'il pouvait atteindre. Lorsqu'il fut mort, on réunit ses biens au fisc.

XV. — Cependant Thierry et Childebert firent al-

liance, prêtèrent serment de ne point marcher l'un contre l'autre, et se donnèrent mutuellement des otages pour confirmer leurs promesses. Parmi ceux-ci se trouvaient beaucoup de fils de sénateurs; mais, de nouvelles dissensions s'étant élevées entre les deux rois, les otages furent employés aux travaux publics, et ceux qui les avaient en garde en firent leurs serviteurs; un bon nombre cependant parvinrent à s'échapper et à rentrer dans leur pays; quelques-uns demeurèrent en servitude. Parmi ces derniers, Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres, avait été livré aux services publics et employé à garder les chevaux; il servait un barbare qui habitait le territoire de Trèves. Le bienheureux Grégoire envoya à sa recherche, et lorsqu'on l'eut trouvé, on offrit des présents à son maître qui les refusa en disant : « Un homme d'une telle race doit payer dix livres d'or pour sa rançon. » Lorsque les serviteurs furent de retour, un nommé Léon, attaché à la cuisine de l'évêque, lui dit : « Si tu le permets, peut-être pourrai-je le tirer de sa captivité. » L'évêque se montra joyeux de ces paroles, et Léon se rendit au lieu qui lui avait été indiqué. Il voulut enlever secrètement le jeune homme, mais il ne put y parvenir. Alors il prit un compagnon et lui dit : « Viens et vends-moi à ce barbare, le prix de la vente sera pour toi; tout ce que je veux, c'est d'être plus à même d'exécuter le projet que j'ai conçu. » Le marché conlu sous serment, son compagnon le vendit douze pièces d'or et s'en retourna. Interrogé sur ce qu'il savait faire, ce ser-

viteur d'aspect assez grossier répondit : « Je suis habile à préparer tout ce qui doit se manger à table, et je ne crains pas qu'on trouve une personne qui m'égale dans cet art. Je te le dis, quand tu voudras traiter le roi, je suis en état de composer des mets dignes de lui, et personne ne saurait me surpasser. — Eh bien ! voilà, lui repartit le maître, le jour du soleil qui approche (car c'est ainsi que les Barbares ont coutume d'appeler le dimanche), ce jour-là mes voisins et mes parents sont conviés à ma maison ; je te prie de me faire un repas qui excite leur admiration et dont ils disent : Nous n'aurions pas attendu mieux de la maison du roi. — Que mon maître, répondit l'esclave, ordonne qu'on me rassemble une grande quantité de volailles, et je ferai ce qui m'est commandé. » On prépara ce qu'avait demandé Léon. Le jour du Seigneur vint à luire, et il fit un grand repas, plein de choses délicieuses. Tous mangèrent et louèrent le festin ; les parents partis, le maître remercia son serviteur, et lui donna autorité sur tout ce qu'il possédait. Il le chérissait et lui attribuait la fonction de distribuer les vivres à ses camarades. Au bout d'un an, quand la confiance du maître fut complète, il se rendit dans la prairie, située proche de la maison, où Attale était à garder les chevaux, et, se couchant à terre à quelque distance et en lui tournant le dos afin qu'on ne s'aperçût pas qu'ils parlaient ensemble, il dit au jeune homme : « Il est temps que nous songions à retourner dans notre patrie ; je t'avertis donc, lorsque cette nuit tu auras ra-

mené les chevaux dans l'enclos<sup>1</sup>, de ne pas te laisser aller au sommeil, mais de venir dès que je t'appellerai, et nous partirons. » Le barbare avait invité ce soir-là à un festin plusieurs de ses parents, au nombre desquels était son gendre. Au milieu de la nuit, quand ils eurent quitté la table pour se livrer au repos, Léon suivit le gendre de son maître dans sa chambre, et comme il lui présentait un breuvage, celui-ci lui demanda : « Dis donc, l'homme de confiance de mon beau-père, quand te viendra l'envie de prendre ses chevaux et de t'en retourner dans ton pays? » ce qu'il disait par plaisanterie et pour s'amuser, l'esclave répondit en riant la vérité : « C'est mon projet pour cette nuit même, s'il plaît à Dieu. » L'autre repartit : « Il faut que mes serviteurs aient soin de me bien garder, afin que tu ne m'emportes rien. » Et ils se quittèrent en riant. Tout le monde étant endormi, Léon appela Attale, et, les chevaux sellés, il lui demanda s'il avait des armes. Attale répondit : « Non, je n'en ai pas, si ce n'est une petite lance. » Léon entra dans la demeure de son maître et lui prit son bouclier et sa framée. Celui-ci demanda qui c'était et ce qu'on lui voulait. Léon répondit : « C'est Léon, ton serviteur, et je presse Attale de se lever en diligence et de conduire les chevaux au pâturage, car il est là qui dort comme un ivrogne. » L'autre lui dit : « Fais ce qui te plaira, » et il se rendormit.

Léon sortit, donna des armes à son compagnon, e trouva ouvertes par une faveur du ciel les portes de la

cour que pour la sûreté des chevaux il avait fermées au commencement de la nuit avec des clous enfoncés à coups de marteau. Il en rendit grâces à Dieu, et, prenant les chevaux qui restaient, ils partirent emportant dans une petite caisse leurs vêtements. Mais arrivés à la Moselle <sup>1</sup>, ils furent gênés par la présence de quelques personnes; laissant donc leurs chevaux et leurs vêtements, ils passèrent l'eau sur leurs boucliers, et, arrivés à l'autre rive, pendant l'obscurité de la nuit, ils entrèrent dans une forêt et s'y cachèrent. La troisième nuit étant arrivée depuis leur départ sans qu'ils eussent pris la moindre nourriture, quand, par la faveur de Dieu, ils trouvèrent un arbre couvert des fruits vulgairement appelés prunes; ils en mangèrent, et s'étant un peu soutenus par ce moyen, ils continuèrent leur route dans la direction de la Champagne. Comme ils avançaient, ils entendirent un bruit de chevaux lancés au galop, et dirent: « Couchons-nous à terre, afin que les gens qui viennent ne nous aperçoivent pas. » Et ils passèrent derrière un grand buisson de ronces qui s'offrit à eux par hasard, se jetant à terre, leurs épées nues, afin que, s'ils étaient attaqués, ils pussent se défendre comme s'ils avaient affaire à des voleurs. En arrivant au buisson d'épines, les cavaliers s'arrêtèrent, et l'un d'eux, pendant que les chevaux lâchaient de l'urine, se prit à dire: « Malheur à nous de ne pouvoir retrouver ces misérables fugitifs; je le dis par mon salut, si nous les reprenons,

<sup>1</sup> Il faut probablement lire la Meuse qui coule en effet entre Trèves et Reims.

l'un sera pendu et l'autre haché en morceaux. » C'était le barbare, leur maître, qui parlait ainsi : il venait de la ville de Reims, où il avait été à leur recherche, et il les aurait trouvés en route si la nuit ne l'eût empêché de les voir. Les chevaux se remirent en route et s'éloignèrent. Cette même nuit, les deux fugitifs arrivèrent à la ville, et, y étant entrés, trouvèrent un homme auquel ils demandèrent la maison du prêtre Paulelle. Celui-ci la leur indiqua; et comme ils traversaient la place, on sonna matines, car c'était le jour du Seigneur. Ils frappèrent à la porte du prêtre et entrèrent. Léon lui dit le nom de son maître. Alors le prêtre s'écria : « Ma vision s'est vérifiée, j'ai vu cette nuit deux colombes qui sont venues en volant se poser sur ma main : l'une des deux était blanche et l'autre noire <sup>1</sup>. » Ils dirent au prêtre : « Il faut que Dieu nous pardonne; malgré la solennité du jour, nous vous prions de nous donner quelque nourriture <sup>2</sup>, car voilà la quatrième fois que le soleil se lève depuis que nous n'avons goûté ni pain ni rien de cuit. » Le prêtre cacha les deux jeunes gens, leur donna du pain trempé dans du vin, et alla à matines. Il y fut suivi par le barbare qui revenait cherchant ses esclaves; mais il s'en retourna trompé par le prêtre, qui, depuis longtemps, était lié d'amitié avec le bienheureux Gré-

<sup>1</sup> Cette phrase semblerait indiquer que Léon était nègre; on ne peut douter qu'il n'y eût déjà, sous les Romains, des esclaves noirs dans la Gaule.

<sup>2</sup> Il n'était pas permis alors le dimanche de manger avant la messe.



goire. Les jeunes gens, ayant repris des forces en mangeant, demeurèrent deux jours dans la maison du prêtre, puis s'en allèrent; ils arrivèrent ainsi chez saint Grégoire. Le pontife, plein de joie à leur vue, pleura sur le cou de son neveu Attale <sup>1</sup>. Il affranchit Léon et tous les siens, et lui donna des terres en propre, dans lesquelles il vécut libre le reste de ses jours avec sa femme et ses enfants.

XVI. — Sigivald, pendant son séjour en Auvergne, y fit beaucoup de mal, car il ravissait le bien d'autrui; ses serviteurs ne s'épargnaient pas le vol, l'homicide, toutes sortes de violences et de crimes; et personne n'osait murmurer contre eux. Il arriva que, dans sa témérité, il s'empara de la terre de Boughat <sup>2</sup>, que le bienheureux Tétradius, évêque, avait laissée à la basilique de Saint-Julien. Mais à peine eut-il franchi le seuil de ce domaine qu'il perdit la raison, et se mit au lit. Alors, par le conseil de l'évêque, sa femme le plaça sur un chariot, pour le transporter dans une autre demeure, où il revint à la santé; puis, s'approchant de lui, elle lui raconta ce qui s'était passé. Après l'avoir entendue, Sigivald fit vœu au saint martyr de restituer le double de ce qu'il lui avait pris. J'ai rapporté cet événement dans le livre des Miracles de saint Julien.

XVII. — L'évêque Dinifius étant mort à Tours, Ommatius gouverna l'Église pendant trois années: il fut consacré par l'ordre du roi Clodomir; dont nous avons

<sup>1</sup> Attale fut dans la suite comte d'Autun, comme l'a fait remarquer D. Ruinart.

<sup>2</sup> *Bulgiatensis villa* (V. la Géographie).

parlé ci-dessus. A sa mort, Léon occupa la chaire pontificale pendant sept mois. C'était un homme très-adroit, et fort habile dans la fabrication des ouvrages de charpente. Après sa mort, les évêques Théodore et Procule, venus de Bourgogne, et désignés par la reine Clotilde, gouvernèrent trois ans l'Église de Tours. Puis à leur mort, ils furent remplacés par le sénateur Francille. La troisième année de l'épiscopat de celui-ci, tandis que les peuples célébraient la brillante nuit de Noël, le pontife, avant de descendre pour dire vigile, demanda à boire : un serviteur se rendit à ses ordres; mais il n'eut pas plus tôt bu qu'il rendit l'esprit; ce qui a donné lieu de penser qu'il périt par le poison. Après sa mort, Injuriosus, citoyen de la ville, fut élevé à la dignité pontificale : ce fut le quinzième évêque après saint Martin.

XVIII.—Pendant que la reine Clotilde habitait Paris, Childebert, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, dont nous avons parlé plus haut, en conçut de l'envie; et, craignant que par la faveur de la reine, ils n'eussent part au royaume, il envoya secrètement vers son frère le roi Clotaire, et lui fit dire <sup>1</sup> : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère, et veut leur donner le royaume; il faut que tu viennes promptement à Paris, et que, réunis tous deux, nous déterminions ce que nous devons en faire : à savoir si on leur coupera les cheveux, comme au reste du peuple, ou si, les ayant tués, nous par-

<sup>1</sup> Vers l'an 533.

tagerons également entre nous le royaume de notre frère. » Très-content de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebert avait déjà répandu le bruit dans le peuple que les deux rois étaient d'accord pour élever ces enfants au trône. Ils s'adressèrent donc ensemble, en leur nom, à la reine qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : « Envoie-nous les enfants pour que nous les élevions à la royauté. » Remplie de joie, et ignorant leur artifice, la reine, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois succéder à son royaume. » Mais aussitôt arrivés, les enfants furent pris chacun de leur côté, séparés de leurs serviteurs et de leurs gouverneurs, puis enfermés. Alors Childebert et Clotaire dépêchèrent à leur mère cet Arcadius, dont nous avons déjà parlé, avec des ciseaux et une épée nue. Arrivé près de la reine, il les lui montra, disant : « Tes fils, nos maîtres, ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter ces enfants ; ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils périssent. » Consternée de ce message, et en même temps émue d'une grande colère à la vue de cette épée et de ces ciseaux, la reine se laissa emporter par son indignation, et, ne sachant ce qu'elle disait, dans sa douleur, elle s'écria imprudemment : « S'ils ne sont pas élevés au trône, j'aime mieux les voir morts que tondus. » Arcadius, s'inquiétant peu de sa douleur, et ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle arrêterait

avec plus de réflexion, revint en diligence près des deux rois, et leur dit : « La reine donne son assentiment à vos projets, et permet que vous acheviez ce que vous avez commencé. » Aussitôt Clotaire, saisissant par un bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et, lui enfonçant son couteau dans l'aisselle, le tua impitoyablement. A ses cris, son frère se jeta aux pieds de Childebert, et, lui prenant les genoux, il s'écriait avec des larmes : « Secours-moi, mon père, pour que je ne meure pas comme mon frère. » Childebert, le visage couvert de larmes, dit à Clotaire : « Mon cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie ; et, si tu veux ne pas le tuer, je te donnerai, pour le racheter, ce que tu voudras. » Mais Clotaire, l'accablant d'injures, lui répondit : « Rejette-le loin de toi, ou tu vas mourir à sa place ; c'est toi qui m'as excité à cette affaire, et tu es si prompt à manquer de foi ! » Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire, qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté et le tua, comme il avait fait de l'aîné. Ils égorgèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs ; et après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval, s'en alla, sans paraître aucunement troublé du meurtre de ses neveux ; Childebert se retira dans les faubourgs. La reine, ayant fait déposer ces petits corps dans un cercueil, les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et une immense douleur, à la basilique de Saint-Pierre, où on les enterra tous deux ensemble. L'un avait dix ans et l'autre sept. Le troisième, Cloald, ne put être pris, et fut sauvé par le secours

de gens courageux. Dédaignant un royaume terrestre, il se consacra à Dieu, se coupa les cheveux de sa propre main, entra dans le clergé, persista dans les bonnes œuvres, et mourut prêtre <sup>1</sup>. Les deux rois se partagèrent par portions égales le royaume de Clodomir.

La reine Clotilde déploya de telles vertus qu'elle se fit honorer de tous. On la vit constamment répandre des aumônes, consacrer ses nuits à la prière et donner l'exemple de la chasteté et de toutes les vertus; elle pourvut de domaines les églises, les monastères et tous les lieux saints de ce qui leur était nécessaire, distribuant ses largesses avec générosité, en sorte qu' alors on ne la considérait plus comme une reine, mais comme une servante spéciale du Seigneur, dévouée à son service assidu. Ni la royauté de ses fils, ni l'ambition du siècle, ni le pouvoir, ne l'entraînèrent à la perdition, et son humilité la conduisit à la grâce.

XIX. — Le bienheureux Grégoire<sup>2</sup>, prêtre renommé du Seigneur, était alors, dans la ville de Langres, illustre par ses vertus et ses miracles. Puisque nous parlons de ce pontife, il ne sera pas déplacé, je pense, de donner la description de Dijon, où il vivait habituellement. C'est une place forte entourée de murs très-solides, s'élevant au milieu d'une plaine riante, dont les terres sont fertiles et si productives qu'il suffit de labourer

<sup>1</sup> Ce fut lui qui fonda à *Novientum* ou *Novigentum*, près Paris, ce fameux monastère qui a donné son nom à Saint-Cloud.

<sup>2</sup> C'est un aïeul de Grégoire de Tours.

une seule fois la terre, avant les semailles, pour y faire venir les plus riches moissons; au midi coule la rivière d'Ouche, très-poissonneuse; du nord vient une autre petite rivière qui entre par une des portes, passe sous un pont, ressort par une autre porte et entoure les remparts de son eau rapide<sup>1</sup>. Elle fait, devant la porte, tourner plusieurs moulins avec une étonnante rapidité. Dijon a quatre portes, situées vers les quatre points de l'horizon. Ses murs sont fortifiés de trente-trois tours; ils sont, jusqu'à la hauteur de vingt pieds, construits en pierres de taille, et ensuite en pierres plus petites. Ils ont en tout trente pieds de haut et quinze d'épaisseur. J'ignore pourquoi ce lieu n'a pas reçu le nom de ville; il a dans son territoire des sources précieuses; du côté de l'occident sont des montagnes très-fertiles, couvertes de vignes, qui fournissent aux habitants un si noble falerne qu'ils dédaignent le vin de Châlon. Les anciens disent que ce château fut bâti par l'empereur Aurélien.

XX. — Thierry avait fiancé son fils Théodebert à Wigtigarde, fille d'un roi<sup>2</sup>.

XXI. — Après la mort de Clovis, les Goths avaient envahi une partie de ses conquêtes. Thierry envoya donc Théodebert, et Clotaire envoya Gonthaire, l'aîné

<sup>1</sup> La correction adoptée par MM. Guadet et Taranne, qui remplacent *placida* dans le texte par *rapida*, nous semble très-acceptable; cette seconde épithète convient mieux au Suzon qui est un torrent, et se trouve plus en accord que la première avec la phrase qui suit.

De Waccon, roi des Lombards.

de ses fils pour les recouvrer. Mais Gonthaire, arrivé à Rodez, s'en retourna, je ne sais pourquoi. Théodebert, poursuivant sa route jusqu'à la ville de Béziers, prit le château de Die, et y fit du butin. Il envoya ensuite vers un autre château, appelé Cabrières<sup>1</sup>, des messagers chargés de dire de sa part que, si on ne se soumettait pas, il brûlerait le château et emmènerait les habitants en captivité.

XXII. — Là se trouvait une femme, nommée Deutérie, sage et de bon conseil, dont le mari était mort à Béziers. Elle envoya au roi des messagers qui lui dirent : « Personne, ô très-pieux seigneur, ne peut te résister; nous te reconnaissons pour notre maître; viens, et qu'il en soit fait ainsi qu'il te sera agréable. » Théodebert vint au château, il y fut reçu pacifiquement, et voyant que les gens se soumettaient, il ne fit aucun mal. Deutérie marcha à sa rencontre, et la voyant belle, épris d'amour pour elle, il la fit entrer dans son lit.

XXIII.—Dans ce même temps, Thierry fit périr par le glaive son parent Sigivald, et envoya secrètement vers Théodebert pour qu'il fit mourir Givald, fils de Sigivald, qui l'accompagnait; mais Théodebert, qui l'avait tenu sur les fonts de baptême, ne voulut pas le faire périr. Il lui donna même à lire la lettre qu'il avait reçue de son père : « Fuis, lui dit-il, car mon père m'a ordonné de te fuer; lorsqu'il sera mort et que tu apprendras que je règne, tu reviendras vers moi sans crainte. » Givald le remercia, lui dit adieu et partit.

<sup>1</sup> *Deas, Capraria castra* (V. la Géographie).

Théodebert faisait alors le siège de la ville d'Arles, dont les Goths s'étaient emparés. Givald s'y réfugia, mais s'y trouvant peu en sûreté, il alla se cacher jusqu'en Italie. Cependant, on vint annoncer à Théodebert que son père était dangereusement malade; que, s'il ne se hâtait pour le trouver encore en vie, il serait dépouillé par ses oncles, et qu'il ne fallait pas qu'il s'engageât plus loin. A ces nouvelles, Théodebert abandonna tout et partit pour aller vers son père, laissant Deutérie et sa fille à Clermont. Thierry mourut quelques jours après l'arrivée de son fils, dans la vingt-troisième année de son règne<sup>1</sup>; Childebert et Clotaire s'unirent contre Théodebert, et voulurent lui enlever son royaume; mais il les apaisa par des présents, et, appuyé par ses leudes, il fut affermi dans sa royauté. Il envoya ensuite chercher Deutérie à Clermont, et l'épousa.

XXIV. — Childebert, voyant qu'il ne pouvait l'emporter sur Théodebert, lui envoya une ambassade pour l'engager à venir le trouver, lui disant: « Je n'ai pas de fils, je désire te traiter comme si tu étais le mien. » Et Théodebert étant venu, il le combla de tant de présents que tout le monde fut dans l'admiration. Il lui donna en effet trois paires de toutes choses utiles, tant armes que vêtements et bijoux qui conviennent aux rois. Il lui donna de même des chevaux et des colliers. Givald, apprenant que Théodebert était entré en possession du royaume de son père, revint d'Italie le trouver; celui-ci, se réjouissant et l'embrassant, lui donna le tiers des

<sup>1</sup> En 534.



présents de son oncle, et ordonna qu'on lui rendît, des biens de son père Sigivald, tout ce qui en était entré dans le fisc.

XXV. — Théodebert, affermi dans son royaume, s'illustra par ses exploits et ses vertus; il gouvernait ses États avec justice, respectait les prêtres, enrichissait les églises, secourait les pauvres, et distribuait des largesses d'une main compatissante et libérale. Il remit généreusement aux Églises d'Auvergne tout le tribut qu'elles payaient à son fisc.

XXVI. — Deutérie voyant sa fille devenue grande, et craignant qu'elle n'excitât les désirs du roi et qu'il ne la prît pour lui, la fit monter dans une bastarne attelée de bœufs indomptés, qui la précipitèrent du haut d'un pont dans le fleuve où elle périt. Cela se passait à Verdun.

XXVII. — Il y avait déjà sept ans que Théodebert était fiancé à Witigarde, et qu'il refusait de la recevoir à cause de Deutérie; mais les Francs le blâmaient unanimement de ce qu'il avait abandonné son épouse. Irrité du crime de Deutérie, il la quitta, bien qu'il en eût un fils, nommé Théodobald, et épousa Witigarde. Il ne la conserva pas long-temps, elle mourut, et il en prit une autre, mais jamais il ne retourna à Deutérie.

XXVIII. — Cependant Childeberty et Théodebert mirent en mouvement leur armée, et se disposèrent à marcher contre Clotaire; celui-ci, à cette nouvelle, jugeant qu'il n'était pas de force à se défendre contre eux, se retira dans une forêt où il fit de grands abattis, mettant tout son espoir en la miséricorde de Dieu. La reine Clotilde

ayant appris ces dissensions<sup>1</sup> se rendit au tombeau du bienheureux Martin, s'y prosterna en oraisons et passa toute la nuit à prier qu'il ne s'élevât pas une guerre civile entre ses fils. Les deux rois, arrivant avec leur armée, entourent Clotaire dans la pensée de le tuer le lendemain; mais au matin, une tempête s'éleva dans le lieu où ils étaient rassemblés, emporta les tentes, jeta le désordre et bouleversa tout. Aux éclairs et au tonnerre se mêlait une pluie de pierres. Ils se précipitèrent le visage contre le sol couvert de grêle, grièvement blessés par la chute des pierres, car il ne leur restait pour se défendre que leurs boucliers, et ils avaient à craindre d'être réduits en cendres par le feu du ciel. Les chevaux furent aussi dispersés, et à peine les put-on retrouver à la distance de vingt stades; il y en eut beaucoup qui furent perdus. Prosternés, donc, la face contre terre, et meurtris, ils exprimaient leur repentir, et demandaient pardon à Dieu d'avoir entrepris la guerre contre leur propre sang. Cependant il ne tomba pas une seule goutte de pluie sur Clotaire, il n'entendit pas le moindre bruit de tonnerre, et au lieu où il était, il ne se fit pas sentir le moindre souffle de vent. Ses frères envoyèrent des messagers, pour lui demander de vivre en paix et en concorde; ce qu'ils obtinrent, puis ils retournèrent chez eux. Nul ne saurait douter qu'il n'y eut en ceci un miracle du bienheureux Martin, obtenu par l'intercession de la reine.

<sup>1</sup> Nous apprenons par les *Gesta regum francorum*, que cette forêt s'appelait *Arelaunum*. (V. la Géographie.)

XXIX. — Ensuite le roi Childebert partit pour l'Espagne, de concert avec Clotaire, et tous deux entourèrent et assiégèrent avec leur armée la ville de Saragosse<sup>1</sup>. Mais les habitants se tournèrent vers Dieu avec une profonde humilité ; revêtus de cilices, s'abstenant de manger et de boire, ils se mirent à faire le tour des murs en chantant les psaumes et portant la tunique du bienheureux Vincent, martyr. Les femmes les suivaient en pleurant, enveloppées de manteaux noirs, les cheveux épars et couverts de cendres, comme si elles assistaient aux funérailles de leurs maris ; et toute la ville avait tellement mis en Dieu ses espérances, qu'elle paraissait célébrer un jeûne semblable à celui de Ninive, et les habitants ne croyaient pas qu'ils pussent avoir autre chose à faire que de fléchir par leurs prières la miséricorde divine. Les assiégeants, qui voyaient les assiégés tourner sans cesse en dedans des murs, ne sachant ce qui se passait, crurent qu'ils exerçaient quelque maléfice, et, ayant pris un paysan du lieu, ils lui demandèrent ce qu'on faisait ; celui-ci leur répondit : « Ils portent la tunique du bienheureux Vincent, et le prient de demander à Dieu d'avoir pitié d'eux. » Les assiégeants en ressentirent de la crainte et s'éloignèrent de la ville. Cependant ils conquièrent la plus grande partie de l'Espagne et s'en retournèrent dans les Gaules avec beaucoup de dépouilles.

XXX. — Après Amalaric, Théodat fut nommé roi en Espagne. Il fut tué, et on éleva à la royauté Theudégisile.

<sup>1</sup> En 542.

Celui-ci soupait un jour, célébrant avec ses amis un joyeux festin, quand tout à coup la lumière fut éteinte ; ses ennemis le frappèrent à coups d'épée, et il mourut. Après lui, la royauté passa à Agila, car les Goths avaient pris cette détestable habitude, lorsqu'un de leurs rois ne leur plaisait pas, de l'assaillir à main armée et d'élire à sa place celui qui leur convenait.

**XXXI.** — Théodoric, roi d'Italie, qui avait eu en mariage une sœur du roi Clovis, était mort laissant sa femme avec une fille encore enfant. Celle-ci, devenue adulte, repoussant par légèreté d'esprit les conseils de sa mère qui l'avait voulu pourvoir d'un fils de roi, fit choix d'un de ses serviteurs, nommé Traguilan, et s'enfuit avec lui dans une ville où elle espérait pouvoir se défendre. Sa mère, vivement irritée, lui demanda de ne pas déshonorer sa race, jusqu'alors si noble, de renvoyer son serviteur et de prendre un homme comme elle de race royale et qu'elle lui avait choisi. Mais celle-ci n'y voulut jamais consentir. Alors sa mère, irritée, fit marcher contre elle une armée qui tua Traguilan et ramena la fugitive en la frappant de verges. La mère et la fille vivaient l'une et l'autre dans la secte arienne où il est d'usage, lorsqu'on se présente à l'autel, que les rois aient un calice à part pour communier, et le peuple un autre. La fille mit du poison dans le calice où sa mère devait communier ; celle-ci mourut aussitôt après l'avoir pris, et il n'est pas douteux qu'un tel crime ait été l'œuvre du diable <sup>1</sup>. Comment ces misérables hérés-

<sup>1</sup> Ce récit de Grégoire de Tours est complètement faux ; Au-

tiques pourraient-ils le nier, quand l'ennemi trouve place parmi eux jusque dans l'Eucharistie ? Nous qui confessons une seule Trinité égale en rang et en toute puissance, quand au nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint, Dieu véritable et incorruptible, nous avalerions le poison mortel, il ne nous ferait point de mal.

Les Italiens, indignés contre cette femme, appelèrent Théodat, roi de Toscane<sup>1</sup>, et l'élevèrent à la royauté. Lorsqu'il eut appris comment, après s'être livrée à un serviteur, cette impudique s'était rendue coupable de parricide, il fit chauffer un bain avec excès, et ordonna qu'elle y fut enfermée avec une domestique. Aussitôt qu'elle fut entrée dans cette vapeur brûlante, elle tomba sur le pavé morte et consumée.

Les rois Childebert et Clotaire, ses cousins germains, ainsi que Théodebert, ayant appris par quel supplice honteux on l'avait fait périr, envoyèrent une ambassade à Théodat pour lui reprocher sa mort et lui dire : « Si tu ne composes pas avec nous pour ce que tu as fait, nous prendrons ton royaume et te condamnerons à la même peine. » Effrayé, il leur envoya cinquante mille pièces d'or. Childebert, toujours envieux et plein de mauvaise volonté envers Clotaire, s'étant uni à son

doflède, sœur de Clovis et femme de Théodoric, était morte avant son mari. Théodoric ne laissa qu'une fille, Amalasonthe, veuve elle-même à cette époque, et qui gouverna sagement le royaume des Ostrogoths, au nom de son jeune fils Athalaric. L'ayant perdu en 534, elle associa à l'empire son cousin Théodat ou Theudès, qui, voulant régner seul, la fit étrangler dans une île du lac de Bolsène. Quelque bruit confus avait probablement fourni à Grégoire de Tours cette occasion d'imputer à des Ariens un crime de plus.

<sup>1</sup> *Tuscia.*

neveu Théodebert, partagea l'or avec lui et n'en voulut rien donner au roi Clotaire; mais celui-ci se jeta sur les trésors de Clodomir, et fit subir à ses frères un préjudice plus grand que celui qu'ils lui avaient causé.

XXXII. — Théodebert descendit en Italie <sup>1</sup>, et y fit de grandes conquêtes; mais comme cette région est, dit-on, malsaine, son armée fut tourmentée par diverses sortes de fièvres; il perdit un grand nombre d'hommes et se vit obligé de revenir, rapportant, ainsi que les siens, beaucoup de butin <sup>2</sup>. On dit bien qu'il s'avança alors jusqu'à Pavie, où il envoya plus tard Buccelin qui, s'étant emparé de la haute Italie et l'ayant réduite sous la puissance desdits rois, marcha vers la basse Italie <sup>3</sup>, où il combattit dans un grand nombre d'occasions contre Bélisaire, et obtint la victoire. Ce que voyant l'empereur, irrité de ce que Bélisaire était vaincu si souvent, le remplaça par Narsès; et, comme pour humilier Bélisaire, il le remit dans son ancienne place de comte des écuries <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> En 539.

<sup>2</sup> Théodebert était entré en Italie comme allié des deux peuples qui se la disputaient alors, les Ostrogoths et les Grecs. Il avait promis ses secours à l'un et à l'autre et il les combattit tous deux, uniquement occupé de faire, pour son propre compte, des conquêtes et du butin. Cependant le résultat de cette expédition fut la cession au roi franc des provinces que possédaient encore les Ostrogoths, et que réclamaient toujours les empereurs de Constantinople, dans le midi de la Gaule. Vitigès, roi des Ostrogoths, en fit l'abandon à Théodebert, en 536, et Justinien le confirma, en 540, en renonçant formellement à tous ses droits.

<sup>3</sup> *Italia minor et Italia major*. Je crois que ces mots désignent la Cisalpine, c'est-à-dire la haute Italie et l'Italie romaine ou basse Italie.

<sup>4</sup> *Comes stabuli*, qu'on ne peut pas encore traduire par conné-

Buccelin livra de grands combats à Narsès, prit toute l'Italie et s'étendit jusqu'à la mer. Instruit par Narsès de ces succès, l'empereur prit à sa solde des étrangers, et envoya du secours à son général qui fut encore vaincu et se retira. Après quoi Buccelin occupa la Sicile, et y leva des tributs qu'il fit parvenir au roi. Il fut très-heureux dans ces diverses entreprises <sup>1</sup>.

XXXIII.—Astéριοle et Secondin jouissaient alors d'un grand crédit auprès du roi. Tous deux étaient savants et profondément versés dans la rhétorique ; mais Secondin avait été plusieurs fois envoyé par le roi vers

table, parce que cette charge ne comportait pas alors les attributions qu'elle reçut plus tard.

<sup>1</sup> Les événements sont défigurés et les temps confondus dans ce récit : 1° Ce ne fut point sous le règne de Théodebert, mais en 553, sous celui de son fils Théodebald, qu'eut lieu la grande expédition dont parle ici Grégoire de Tours, et dans laquelle les bandes barbares, sous la conduite de Buccelin et de Leutharis, pénétrèrent jusqu'à l'extrémité de l'Italie. En 540, Théodebert se retirant d'Italie y avait, à la vérité, laissé ou renvoyé le duc Buccelin à la tête d'une armée ; mais rien n'indique qu'à cette époque les Francs aient dépassé les contrées septentrionales ; 2° tout porte à croire que Buccelin, duc des Alamans placés sous la domination des rois d'Austrasie, entreprit la seconde expédition, non par ordre du roi Théodebald, mais pour son propre compte et à la tête d'une multitude de barbares qu'attirait en Italie le désir du pillage comme aux premiers temps de leurs invasions dans l'empire ; 3° enfin Buccelin ne fut point toujours vainqueur des Grecs et, de Narsès, il succomba au contraire près de Capoue, comme le dit ailleurs Grégoire lui-même, et fut tué dans la bataille. Plusieurs autres chefs francs, alamans, thuringiens, se ruèrent, vers la même époque, sur l'Italie, appelés tantôt par les Ostrogoths, tantôt par les Grecs, et ne servant ni l'un ni l'autre parti. La guerre et le climat dévorèrent ces bandes errantes, qui ne formèrent aucun établissement ; et, s'il faut en croire Agathias, il ne resta de celle de Buccelin que cinq hommes qui parvinrent seuls à retourner dans leur pays.

l'empereur et il en avait pris un orgueil qu'il montrait souvent hors de propos. Telle fut entre lui et Astériole la cause d'un cruel différend qui alla au point que, des argumentations verbales, ils en vinrent à se déchirer à belles mains. Le roi ayant rétabli la paix, Secondin n'en conserva pas moins un grand ressentiment d'avoir été battu; de sorte qu'il s'éleva entre eux une nouvelle querelle, dans laquelle le roi, prenant le parti de Secondin lui soumit Astériole. Celui-ci fut grandement abaissé et dépouillé de ses dignités. Il y fut rétabli cependant par Witigarde. Après la mort de cette reine, Secondin s'éleva de nouveau contre lui, et le tua. Mais Astériole laissa en mourant un fils qui, parvenu à l'âge d'homme, résolut de venger son père. Alors Secondin, saisi de frayeur, se mit à fuir de place en place, et voyant qu'il ne pouvait éviter la poursuite de son ennemi, il s'empoisonna, dit-on, pour ne pas tomber entre ses mains.

XXXIV. — Désiré, évêque de Verdun, que Thierry avait poursuivi de ses persécutions, ayant, après beaucoup de calamités, de malheurs et de pertes, recouvré, par la volonté de Dieu, sa liberté et son évêché, habitait, ainsi que nous l'avons dit, la ville de Verdun. Voyant les habitants pauvres et dénués de tout, il s'affligeait sur eux; mais, comme il avait été privé de ses biens par Thierry et n'avait pas de quoi les soulager, il envoya un message au roi Théodebert dont il connaissait envers tous la compassion et la miséricorde, et lui fit dire : « La renommée de ta bonté est répandue



par toute la terre, et ta bienfaisance est telle que tu donnes même à ceux qui ne te demandent pas. Si tu as quelque argent, j'implore ta charité et te prie de vouloir bien nous le prêter, afin que nous puissions secourir nos concitoyens; les commerçants de notre cité répondront, ainsi que cela se fait ailleurs, et nous te rendrons ton argent avec un légitime intérêt. » Alors Théodebert, ému de compassion, lui envoya sept mille pièces d'or. L'évêque, les ayant prises, les partagea à ses concitoyens. Les commerçants devinrent riches par ce moyen et le sont encore aujourd'hui; et, lorsque l'évêque rapporta l'argent qu'il avait emprunté, le roi lui répondit : « Je n'en ai pas besoin; il me suffit que, par tes soins et par mes largesses, les pauvres qu'accablait la misère aient été soulagés; » et par cet abandon, il enrichit les citoyens de Verdun.

XXXV.—Cet évêque étant mort dans ladite ville, on mit à sa place un nommé Agéricus, citoyen de Verdun. Or le fils de celui-ci, Siagrius, se rappelant les injures qu'avait subies son père, et comment, accusé par Sirivald auprès du roi Thierry, il avait été non-seulement dépouillé, mais encore mis à la torture, attaqua Sirivald à main armée, et le tua de la manière suivante : vers le matin, par un brouillard épais, et lorsqu'à peine les ténèbres permettaient de rien distinguer, il se rendit à une maison de campagne, appelée Fleury<sup>1</sup>, et située dans le territoire de Dijon, où résidait son ennemi. Un des amis de la maison étant sorti, ils crurent que

<sup>1</sup> *Floriacus in territorio Divionensi. (V. Géogr.)*

c'était Sirivald lui-même, et le tuèrent ; et comme ils s'en revenaient joyeux d'avoir triomphé de leur ennemi, un des gens de la maison leur apprit qu'ils n'avaient pas tué son maître, mais un homme de sa dépendance : alors ils retournèrent sur leurs pas ; et, ayant trouvé le cabinet dans lequel Sirivald avait coutume de dormir, ils en attaquèrent la porte sans pouvoir pendant longtemps l'enfoncer ; enfin ils démolirent un des côtés du mur, pénétrèrent dans l'intérieur et massacrèrent Sirivald. Cette mort suivit celle de Thierry.

XXXVI.—Ce fut vers ce temps que le roi Théodebert commença à tomber malade. Les médecins employèrent auprès de lui tout leur art, mais rien n'y servit, car Dieu avait résolu de l'appeler à lui. Ainsi donc, après avoir été malade longtemps, succombant à son mal, il rendit l'âme. Les Francs avaient une grande haine contre Parthénus, parce que sous ledit roi il leur avait imposé des tributs, et ils commencèrent à le poursuivre. Se voyant en péril, il s'enfuit de la ville, et supplia deux évêques de le conduire à Trèves, et de réprimer par leurs exhortations la sédition d'un peuple furieux. Pendant le voyage, la nuit, tandis qu'il était dans son lit, tout à coup en dormant il s'écria à haute voix : « Hélas ! hélas ! secourez-moi, vous qui êtes ici, venez à l'aide d'un homme qui périt. » A ces cris, ceux qui étaient dans la chambre s'étant éveillés lui demandèrent ce que c'était, et il répondit : « Ausanius, mon ami, et Papiantilla, ma femme, que j'ai tués autrefois, m'appelaient en jugement, en disant : Viens répondre, car

nous t'accusons devant Dieu. » En effet, pressé par la jalousie, il avait, quelques années auparavant, tué injustement sa femme et son ami. Les évêques, étant enfin arrivés à Trèves, et voyant qu'ils ne pouvaient résister à la violence de la sédition populaire, voulurent le cacher dans l'église. Ils le mirent dans un coffre et étendirent sur lui des vêtements à l'usage du culte. Le peuple entra et le chercha partout; il se retirait furieux, lorsqu'un de la troupe conçut un soupçon, et dit : « Voilà un coffre dans lequel nous n'avons pas cherché notre ennemi. » Les gardiens affirmèrent qu'il n'y avait dans ce coffre que des ornements ecclésiastiques; mais les séditeux demandèrent les clefs, disant : « Si vous ne l'ouvrez sur-le-champ, nous le brisons. » Le coffre fut donc ouvert; les linges écartés, ils y trouvèrent Parthénius et l'en tirèrent, s'applaudissant de leur découverte et répétant : « Dieu a livré notre ennemi entre nos mains. » Alors ils le frappèrent à coups de poing, lui crachèrent au visage; et lui ayant lié les bras derrière le dos, ils le lapidèrent contre une colonne. Ce Parthénius avait été d'une grande voracité; et, pour pouvoir plus promptement recommencer à manger, il prenait de l'aloès qui le faisait digérer très-vite: il laissait échapper en public le bruit de ses entrailles sans aucun respect pour ceux qui étaient présents. Voilà comment se termina sa vie.

XXXVII.—L'hiver fut cette année très-rigoureux et plus âpre qu'à l'ordinaire; si bien que les torrents enchaînés par la gelée servaient de route aussi bien que

la terre. Comme il y avait beaucoup de neige, les oiseaux, accablés par le froid et la faim, se laissaient prendre à la main et sans qu'on eût besoin de leur tendre des pièges. On compte trente-sept ans de la mort de Clovis jusqu'à celle de Théodebert. Théodebert étant mort la quatorzième année de son règne<sup>1</sup>, Théodebald son fils régna en sa place.

<sup>1</sup> Vers 548.

# LIVRE IV

## SOMMAIRE DU LIVRE IV.

---

**I. Mort de la reine Clotilde.—II.** Le roi Clotaire veut enlever aux églises le tiers de leurs revenus.—**III.** Ses femmes et ses fils.—**IV.** Les comtes de Bretagne.—**V.** L'évêque saint Gall.—**VI.** Le prêtre Caton.—**VII.** Épiscopat de Cautin.—**VIII.** Les rois d'Espagne.—**IX.** Mort du roi Théodebald.—**X.** Rébellion des Saxons.—**XI.** Par ordre du roi, Tours demande Caton pour évêque.—**XII.** Le prêtre Anastase.—**XIII.** Légèreté et crime de Chramne; Cautin et Firmin.—**XIV.** Seconde expédition de Clotaire contre les Saxons.—**XV.** Épiscopat de saint Euphronius.—**XVI.** Chramne et ses partisans; ses excès; il va à Dijon.—**XVII.** Chramne passe à Childeberr.—**XVIII.** Le duc Austrapius.—**XIX.** Mort et sépulture de l'évêque saint Médard.—**XX.** Mort de Childeberr et fin de Chramne.—**XXI.** Mort du roi Clotaire.—**XXII.** Partage du royaume entre ses fils.—**XXIII.** Sighebert marche contre les Huns et Chilpéric envahit ses cités.—**XXIV.** Patriciat de Celse.—**XXV.** Épouses de Gontran.—**XXVI.** Épouses de Caribert.—**XXVII.** Sighebert prend pour femme Brunehaut.—**XXVIII.** Épouses de Chilpéric.—**XXIX.** Seconde guerre de Sighebert contre les Huns.—**XXX.** Les Arvernes vont, par l'ordre de Sighebert, pour s'emparer de la ville d'Arles.—**XXXI.** Du château de Tauredun et d'autres signes.—**XXXII.** Le moine Julien.—**XXXIII.** L'abbé Suniulfe.—**XXXIV.** Le moine de Bordeaux.—**XXXV.** Épiscopat d'Avitus d'Auvergne.—**XXXVI.** Saint Nizier à Lyon.—**XXXVII.** Le reclus saint Friard.—**XXXVIII.** Rois d'Espagne.—**XXXIX.** L'empereur Justin.—**XL.** Mort de Palladius d'Auvergne.—**XLI.** Alboin, avec les Lombards, occupe l'Italie.—**XLII.** Origine d'Eunius, surnommé Mummole.—**XLIII.** Guerres de Mummole contre les Lombards.—**XLIV.** L'archidiacre de Marseille.—**XLV.** Les Lombards et Mummole.—**XLVI.** Mummole vient à Tours.—**XLVII.** Fin d'Andarchius.—**XLVIII.** Invasions de Théodeberr.—**XLIX.** Monastère de la Latte.—**L.** Autres actions de Sighebert; il entre dans Paris.—**LI.** Chilpéric s'allie à Gontran; mort de son fils Théodeberr.—**LII.** Mort du roi Sighebert.

---

## LIVRE QUATRIÈME

---

I.—La reine Clotilde, pleine de jours et riche de bonnes œuvres, mourut à Tours, au temps de l'évêque Injuriosus<sup>1</sup>; elle fut transportée à Paris, suivie d'un chœur nombreux qui chantait des cantiques sacrés, et ensevelie par ses fils, le roi Childebert et Clotaire, dans le sanctuaire de la basilique de Saint-Pierre, à côté du roi Clovis. Elle avait construit cette basilique, où est ensevelie aussi la bienheureuse Geneviève.

II. — Le roi Clotaire avait récemment ordonné que les églises de son royaume payeraient au fisc le tiers de leurs revenus. Tous les évêques ayant, bien contre leur gré, consenti et souscrit à ce décret, le bienheureux Injuriosus s'y refusa courageusement, disant avec indignation : « Si tu veux prendre ce qui est à Dieu, le Seigneur te ravira promptement ton royaume; car il est injuste que tu remplisses tes greniers de la récolte des pauvres, toi qui devrais les nourrir de tes propres greniers ; » et irrité contre le roi, il se retira

<sup>1</sup> En 545. Sa fête se célèbre le 3 juin.

sans lui dire adieu. Celui-ci, troublé et craignant la puissance de saint Martin, fit courir après l'évêque avec des présents, lui demandant pardon, condamnant ce qu'il avait fait, et le suppliant d'invoquer en sa faveur la puissance du bienheureux Martin.

III. — Le roi Clotaire eut sept fils de ses différentes femmes, savoir : d'Ingonde, il eut Gonthaire, Childéric, Caribert, Gontran, Sighebert, et une fille, nommé Clotsinde ; d'Arégonde, sœur d'Ingonde, il eut Chilpéric ; et de Chunsène, il eut Chramne. Voici comment il prit la sœur de sa femme. Il avait épousé Ingonde, et l'aimait uniquement quand il reçut d'elle une prière ainsi conçue : « Mon seigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu, et il l'a appelée à son lit ; maintenant, pour compléter le bienfait, que mon seigneur roi écoute ce que lui demande sa servante. Je le prie de daigner procurer un mari puissant et riche à ma sœur, sa servante ; de telle sorte que rien ne m'humilie, et qu'au contraire, élevée par une nouvelle faveur, je puisse le servir avec encore plus d'attachement. » Avec ces paroles, le roi, qui était trop enclin à la luxure, s'enflamma pour Arégonde, s'en vint à la villa qu'elle habitait ; et la prit en mariage. Ensuite il retourna vers Ingonde, et lui dit : « J'ai songé à t'accorder la grâce que ta douceur m'a demandée, et, cherchant un homme riche et sage que je pusse unir à ta sœur, je n'ai rien trouvé de mieux que moi-même. Ainsi sache que je l'ai prise pour femme, ce qui, j'espère, ne te déplaira pas. » Alors elle lui dit : « Que ce qui



paraît bon à mon seigneur soit ainsi fait; seulement que sa servante vive toujours avec la faveur du roi.»

Gonthaire, Chramne et Childéric moururent du vivant de leur père. Nous raconterons dans la suite la mort de Chramne. Alboin, roi des Lombards, reçut pour femme Clotsinde, fille du roi Clotaire.

L'évêque Injurius mourut dans la dix-septième année de son épiscopat. Il eut pour successeur Baudin, qui avait été dans la domesticité<sup>1</sup> du roi Clotaire; celui-ci fut le seizième évêque depuis la mort de saint Martin.

IV.—Conan, comte des Bretons, tua ses trois frères. Voulant aussi tuer Mâlo<sup>2</sup>, il le fit saisir, charger de chaînes, et jeter en prison. Mais celui-ci fut arraché à la mort par Félix, évêque de Nantes. Il jura à son frère qu'il lui serait fidèle; puis je ne sais à quelle occasion il voulut rompre son serment, Conan, en étant informé, recommença à le persécuter; Mâlo, voyant qu'il ne pouvait échapper, s'enfuit chez un autre comte de ce pays, nommé Chonomor. Celui-ci, apprenant que les gens qui le poursuivaient s'approchaient, le cacha sous terre dans un petit réduit, et fit construire au-dessus un tombeau comme pour un mort, lui réservant une ouverture, afin qu'il pût respirer. Il dit ensuite aux ennemis, lorsqu'ils furent arrivés: «Voyez, Mâlo est mort et enseveli.» Les ennemis se réjouirent, se mirent à boire sur le

<sup>1</sup> *Ex domestico*, c'est-à-dire officier dans la maison du roi. Quant aux offices, ils étaient très-nombreux, très-variables, et il est fort difficile de les déterminer avec précision, comme on peut voir par un long article de Ducange au mot *Domesticus*.

<sup>2</sup> La forme latine de ces noms est *Chanao* et *Maclivus*.

tombeau, et allèrent annoncer à Conan que son frère était mort ; à cette nouvelle, Conan s'empara de tout le royaume. (Les Bretons, depuis la mort du roi Clovis, ont toujours été sous la puissance des rois francs, et ils avaient des comtes, non des rois<sup>1</sup>.) Mais Mâlo, sortant de dessous terre, se rendit dans la cité de Vannes, où il fut tonsuré et ordonné évêque. Conan étant mort, il apostasia<sup>2</sup> et, ayant laissé croître ses cheveux, il reprit, avec le royaume de son frère, la femme qu'il avait abandonnée en se faisant clerc. Les évêques l'excommunièrent, et nous dirons plus tard quelle fut sa mort.

L'évêque Baudin mourut dans la sixième année de son épiscopat. L'abbé Gonthaire fut mis à sa place ; il fut le dix-septième depuis saint Martin.

V.—Lorsque le bienheureux Quintien fut sorti de ce monde, comme nous l'avons dit, saint Gall, avec l'appui du roi, lui succéda dans son siège. A cette époque, la peste ravageait diverses contrées, surtout la province d'Arles, et saint Gall tremblait bien moins pour lui que pour son peuple. Comme nuit et jour il demandait à Dieu de ne pas voir tant qu'il vivrait son troupeau ravagé, un ange du Seigneur, dont la chevelure et le vêtement avaient la blancheur de la neige, lui apparut en songe et lui dit : « Évêque, tu fais bien de prier ainsi le Seigneur, ta prière a été entendue, et voici : tu seras, ainsi que ton peuple, à l'abri du fléau, et personne

<sup>1</sup> La Bretagne n'était point soumise aux rois Francs ; seulement quelques-uns des comtes qui y régnaient leur payaient des tributs, et leur reconnaissaient une sorte de souveraineté.

<sup>2</sup> *Apostatavit*, dit le texte.

dans cette contrée n'en mourra, de ton vivant; mais, après huit ans, tremble. » Il était clair par là qu'au bout de ce terme l'évêque sortirait de ce monde. S'étant éveillé, il remercia Dieu de ce qu'il avait daigné le rassurer par ce messenger céleste, et institua les actions de grâces qu'à la mi-carême les fidèles vont rendre à pied et en psalmodiant à la basilique de Saint-Julien martyr, voyage d'environ trois cent soixante stades<sup>1</sup>. On vit à la même époque les murs des maisons et des églises de son diocèse soudainement marqués d'un signe auquel les paysans donnèrent le nom de *Tau*<sup>2</sup>. Et en effet, tandis que ce fléau dévastait d'autres pays, grâce à l'intercession des prières de saint Gall, il n'approcha pas de la cité d'Auvergne. Avoir mérité que la protection du Seigneur mît ses brebis à couvert n'était pas, je pense, une petite grâce pour un pasteur. Aussitôt après sa mort, lorsqu'on l'eut lavé et transporté dans l'église, le prêtre Caton fut salué évêque par le clergé, et, comme s'il eût déjà été consacré, il s'empara de tous les biens de l'Église, changea les administrateurs, repoussa les ministres<sup>3</sup>, et régla tout de sa propre autorité.

VI.—Les évêques qui étaient venus pour ensevelir saint Gall, après avoir rempli ce devoir, dirent au prêtre Caton : « Nous voyons que la plus grande partie du peu-

<sup>1</sup> De Clermont à Brioude, il y a environ 60 kilomètres.

<sup>2</sup> Le T grec, dont la forme rappelle en partie la croix.

<sup>3</sup> *Ordinatores et ministri*. Les premiers étaient les administrateurs des biens de l'Église et les autres les dignitaires du clergé, tels que l'archidiacre et les prêtres.

ple t'a choisi; viens, concerte-toi avec nous, nous te bénirons et te consacrerons pour l'épiscopat; le roi est un enfant; si on t'impute quelque tort, nous prendrons ta défense; nous traiterons avec les grands du roi Théodebald pour qu'on ne te fasse aucune injure; et quand même tu essuierais quelque dommage, compte sur nous, nous te servirons de caution, et t'indemniserons sur nos propres biens. » Mais Caton, enflé d'une vaine gloire, leur répondit: « Vous l'avez appris par la renommée: dès mon jeune âge, j'ai vécu religieusement, jeûnant, me plaisant aux aumônes, me livrant à des veilles continuelles, et passant bien souvent les nuits à chanter les louanges du Seigneur. Le Seigneur mon Dieu, que j'ai servi toujours assidûment, ne souffrira pas que je sois privé de l'ordination régulière. J'ai acquis, selon l'institution canonique, les divers ordres de la cléricature; j'ai été lecteur pendant dix ans, j'ai servi cinq ans comme sous-diacre, quinze ans comme diacre, et je suis prêtre depuis vingt ans. Que me reste-il donc à faire sinon à recevoir l'épiscopat, récompense de fidèles et bons services? Retournez dans vos cités, et occupez-vous de ce qui vous touche; quant à moi, j'acquerrai la dignité épiscopale, selon les règles canoniques. » A ces mots, les évêques se retirèrent en maudissant le vain orgueil de cet homme.

VII.—Élu de la sorte à l'épiscopat avec le consentement des clercs, Caton, avant d'avoir été ordonné, exerça toute l'autorité, et menaça de diverses manières l'archidiacre

Cautin, lui disant : « Je te chasserai, je t'humilierai, je te ferai souffrir mille morts. » Celui-ci lui répondit : « Mon pieux seigneur, je désire obtenir ta faveur, et si j'y parviens, je te rendrai un service : sans peine pour toi, sans fraude de ma part j'irai trouver le roi, et je t'obtiendrai l'épiscopat, ne demandant que tes honnêtes grâces pour récompense. » Mais Caton, soupçonnant qu'il voulait le tromper, repoussa avec dédain sa proposition. Alors Cautin, se voyant humilié et en butte à la calomnie, feignit une maladie, et sortit de la ville pendant la nuit, pour aller trouver le roi Théodebald, à qui il annonça la mort de saint Gall. A cette nouvelle le roi et ceux qui l'entouraient convoquèrent à Metz les évêques, et l'archidiaque Cautin fut ordonné évêque de Clermont. Il était déjà nommé quand arrivèrent les clercs, messagers du prêtre Caton. Par ordre du roi, ils furent livrés à Cautin, avec tous les biens de l'Église ; on désigna les évêques et les serviteurs qui devaient l'accompagner, et il prit le chemin de l'Auvergne. Il fut bien accueilli par les clercs et les citoyens, qui l'acceptèrent pour évêque. Mais bientôt s'élevèrent de grands débats entre lui et le prêtre Caton, car jamais on ne put décider celui-ci à la soumission. Il y eut deux partis parmi les clercs ; les uns obéissaient à l'évêque Cautin, les autres au prêtre Caton ; et ce fut pour tous la cause de grands préjudices. Cautin, voyant qu'il était absolument impossible de dompter la résistance de son adversaire, le priva de biens ecclésiastiques, ainsi que ses amis et ses partisans, et les mit dans un complet dé-

nûment. Cependant il rendait, à tous ceux qui consentaient à rentrer sous son autorité, ce qu'ils avaient perdu.

VIII.—Agila régnait en Espagne, et accablait son peuple d'un joug pesant. L'armée de l'empereur entra, dans ce pays et prit plusieurs villes. Agila ayant été tué<sup>1</sup>, Athanagilde, parvint au trône, livra de nombreux combats à cette armée, la vainquit en plusieurs rencontres et remit sous sa puissance une partie des cités dont elle s'était emparée injustement.

IX.—Théodebald, devenu adulte, prit pour femme Valdétrade. On dit que ce Théodebald était d'un esprit méchant; irrité contre un homme qu'il croyait s'être enrichi à ses dépens, il feignit un apologue, et lui dit : « Un serpent trouva une bouteille pleine de vin, et étant entré par le goulot, but avidement ce qu'elle contenait; de sorte que, gonflé par le vin, il ne pouvait plus sortir par où il était entré. Alors le maître du vin étant arrivé tandis que le serpent cherchait à sortir, sans pouvoir en venir à bout, lui dit : Rends d'abord ce que tu as pris, et alors tu pourras sortir librement. » Cette fable mit dans une grande anxiété celui à qui elle était racontée et lui inspira en même temps beaucoup de haine. Sous ce roi, Buccelin, qui avait soumis toute l'Italie à la puissance des Francs, fut tué par Narsès. L'Italie fut recouverte par l'empereur, et personne, depuis, ne l'a reconquise<sup>2</sup>. En ce temps, nous vîmes l'arbre

<sup>1</sup> 554.

<sup>2</sup> Parmi les Francs, car on sait que les Lombards ne tardèrent pas à s'en emparer.

qu'on appelle sureau porter des raisins, sans mélange avec la vigne; et les fleurs de cet arbre, qui, comme on sait, produisent une graine noire, donnèrent des grappes propres à la vendange. On vit aussi la cinquième planète marcher à la rencontre de la lune et entrer dans son disque <sup>1</sup>. Je crois que ces signes annonçaient la mort du roi. Celui-ci, en effet, devenu tout à fait infirme, ne pouvait remuer des pieds à la ceinture: il mourut peu de temps après, la septième année de son règne<sup>2</sup>. Le roi Clotaire prit son royaume, et fit entrer dans son lit sa femme Valdétrade; mais, réprimandé par les prêtres, il la quitta, la donna au duc Garivald<sup>3</sup>, puis il envoya en Auvergne son fils Chramne.

X.—Cette année, les Saxons s'étant révoltés, le roi Clotaire fit marcher une armée contre eux, et en extermina la plus grande partie; il ravagea et dévasta aussi toute la Thuringe, parce qu'elle avait prêté secours aux Saxons.

XI.—Gonthaire, évêque de Tours, étant mort, le prêtre Caton fut, par les suggestions de l'évêque Cautin, à ce qu'on pense, demandé pour gouverner cette Église, en sorte que les clercs, s'étant réunis à Leubaste, abbé

<sup>1</sup>...*In circulum lunæ quinta stella ab adverso veniens introisse visa est.* *Circulus* doit signifier ici, comme l'ont fort bien fait remarquer MM. Guadet et Taranne, le disque, attendu qu'il y a toujours des étoiles et des planètes dans l'orbite de la lune. Quant à *quinta stella*, ce doit être Mars, la cinquième planète en comptant la lune, selon l'habitude des anciens. Les étoiles sont en effet trop nombreuses pour être désignées par des chiffres.

<sup>2</sup> En 555, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

<sup>3</sup> Duc de Bavière.

et martyraire<sup>1</sup>, se rendirent en grand appareil à Clermont. Caton, instruit de la volonté du roi, demanda quelques jours pour répondre; mais les envoyés, désirant s'en retourner, lui dirent : « Fais-nous connaître ta volonté, pour que nous sachions ce que nous devons faire, sinon nous retournerons chez nous; car nous ne sommes pas venus de notre propre volonté, mais par l'ordre du roi. » Alors, toujours plein de vanité, Caton assembla la foule des pauvres qui, par ses suggestions, s'écrièrent : « Pourquoi nous abandonnes-tu, bon père, nous, tes enfants, que tu as jusqu'à présent nourris? Qui nous donnera à boire et à manger si tu pars? Nous t'en prions, ne nous quitte pas, toi qui avais coutume de nous nourrir. » Alors, se tournant vers le clergé de Tours, il dit : « Vous voyez, mes très-chers frères, combien je suis aimé de cette multitude de pauvres; je ne puis les quitter pour aller avec vous. » Les clercs, ayant reçu sa réponse, s'en retournèrent. Caton s'était lié d'amitié avec Chramne, et en avait obtenu la promesse, si le roi Clotaire venait à mourir, qu'aussitôt ce prince chasserait Cautin de l'épiscopat, et le mettrait lui-même à la tête de l'Église. Mais celui qui avait eu en mépris le siège de saint Martin n'obtint pas celui qu'il désirait. Ainsi s'accomplit en lui ce qu'avait chanté David : *Il n'a pas voulu de la bénédiction et elle s'éloignera de lui*<sup>2</sup>. Caton s'était exhaussé sur le cothurne de la vanité, et

<sup>1</sup> Le martyraire était chargé de la garde des reliques des martyrs.

<sup>2</sup> Psaume CVIII, v. 18.



ne croyait pas que personne pût le surpasser en sainteté. Quelquefois il faisait venir pour de l'argent des femmes dans l'Église, et leur ordonnait de crier comme emportées par la force de leur conviction, le reconnaissant pour un grand saint, très-cher à Dieu, et déclarant l'évêque Cautin coupable de toutes sortes de crimes, et indigne du sacerdoce.

XII.—Cautin, d'ailleurs, en possession de l'épiscopat, se comporta de manière à mériter l'exécration publique; s'adonnant au vin sans mesure, il en prenait quelquefois une telle quantité qu'à peine suffisait-il de quatre hommes pour l'emporter de table; d'où il arriva que par la suite il devint épileptique, ce dont le peuple fut souvent témoin. Il était aussi possédé d'une telle avarice qu'il croyait son bien diminué s'il ne parvenait pas à rogner quelque chose sur les propriétés voisines des siennes: aux puissants, il enlevait quelque chose par les procès et les querelles; aux faibles, il prenait par force, et, comme dit notre Sollius<sup>1</sup>, dédaignait de payer et s'indignait si on ne lui livrait pas les titres de propriété<sup>2</sup>.

Il y avait en ce temps un prêtre nommé Anastase, de naissance libre, et à qui la reine Clotilde, de glorieuse mémoire, avait concédé, par charte, une propriété. L'évêque l'avait fait venir plusieurs fois, le priant avec instances de lui donner la charte de ladite reine, et

<sup>1</sup> Sidoine Apollinaire, appelé aussi Carus Sollius.

<sup>2</sup> La phrase latine qui, en effet, se retrouve dans Sidoine Apollinaire (liv. I, chap. 11), n'est pas très-claire: *Nec dabat pretia contemnens, nec accipiebat instrumenta desperans*. MM. Guadet et Taranne ont traduit ainsi: « Par mépris, il ne payait pas et se désespérait quand il n'obtenait pas les titres. »

de lui abandonner sa propriété; comme le prêtre s'y refusait, l'évêque tantôt tâchait de le persuader par des caresses, tantôt l'effrayait par des menaces. A la fin, il le fit amener de force à la ville, et là le retint impudemment, ordonnant, s'il ne livrait son contrat, qu'on l'accablât d'outrages et qu'on le fit mourir de faim; celui-ci, résistant avec courage, refusa toujours de donner l'acte, disant qu'il lui valait mieux mourir de faim en quelques jours, que de laisser ses enfants dans la misère<sup>1</sup>. Alors il fut livré à des gardes et condamné, s'il ne remettait les actes, à mourir de faim. Il y avait dans l'église de Saint-Cassius, martyr, un souterrain antique et caché, où se trouvait un grand tombeau de marbre de Paros, dans lequel paraissait avoir été déposé le corps d'un grand personnage<sup>2</sup>. Le prêtre fut enfermé vivant dans ce tombeau; on couvrit le sarcophage, on le chargea d'une pierre, et on plaça des gardes devant la porte du souterrain; mais les gardes, se fiant à la pierre qui fermait le tombeau, comme c'était l'hiver, firent du feu, et, appesantis par les vapeurs du vin chaud, ils s'endormirent. Le prêtre, nouveau Jonas, implorait, du fond de la tombe, comme du sein de l'enfer, la miséricorde de Dieu. Le sarcophage, ainsi que nous l'avons dit, était grand, et, si le

<sup>1</sup> Nous avons vu déjà, par plusieurs exemples analogues à celui-ci, qu'il était permis à des hommes mariés d'entrer dans le clergé; mais c'était, comme on a pu l'observer, à la condition de se séparer de sa femme.

<sup>2</sup> Le texte porte *grandævus*, sans doute comme synonyme de *senior*, ainsi que l'ont pensé MM. Guadet et Taranne.

malheureux n'avait pas assez d'espace pour s'y tourner entièrement, cependant il pouvait librement étendre les mains de tous côtés. Les ossements exhalaient, comme il l'a souvent raconté, une puanteur mortelle, qui non-seulement soulevait ses sens, mais le bouleversait jusqu'au fond des entrailles. Il fermait ses narines avec son manteau, et aussi longtemps qu'il pouvait retenir son haleine, il ne sentait pas la mauvaise odeur ; mais lorsque, se voyant prêt d'étouffer, il écartait un peu le manteau de son visage, cette odeur empestée lui entraît non-seulement par le nez, par la bouche, mais aussi, pour ainsi dire, par les oreilles. Qu'ajouterai-je ? Dieu enfin, je crois, eut pitié de lui ; et, en étendant sa main droite vers le bord du sarcophage, Anastase sentit un levier qui était demeuré entre le couvercle et les parois du tombeau. Alors, le remuant un peu, il s'aperçut qu'avec l'aide de Dieu, il ébranlait la pierre. Lorsqu'il l'eut assez écartée pour pouvoir passer la tête, il fit bientôt une ouverture assez large pour donner passage à tout son corps. Cependant les ténèbres de la nuit commençant à obscurcir le jour, mais sans être encore entièrement répandues, le prêtre chercha l'autre porte du souterrain. Elle était étroitement fermée par des serrures et des clefs très-fortes ; mais comme elle n'était pas si bien jointe qu'il ne pût voir à travers les planches, il approcha sa tête de cette ouverture et vit un homme qui passait : il l'appela à voix basse. Celui-ci l'entendit ; et, comme il avait une hache, il coupa les barres de bois auxquelles tenaient les serrures et ou-

vrit au prêtre. La nuit étant survenue, Anastase retourna à sa maison, priant cet homme de ne parler de lui à personne. Étant donc rentré dans sa maison, et ayant pris les chartes qu'il tenait, comme je l'ai dit, de la reine, il s'adressa au roi Clotaire, et lui apprit comment son évêque l'avait condamné à être enseveli vivant. Tout le monde fut saisi d'un grand étonnement, et l'on disait que Néron ni Hérode n'avaient jamais commis un forfait pareil à celui d'enfermer dans le tombeau un homme vivant. L'évêque Cautin vint trouver le roi Clotaire; mais, accusé par le prêtre, il s'en retourna vaincu et humilié. Le prêtre obtint du roi la confirmation de sa propriété, fit enceindre ses biens comme il lui plut, les conserva, et les laissa à ses enfants. Cautin n'avait en soi rien de saint, ni d'estimable; car il était entièrement dépourvu de toute connaissance des lettres, tant ecclésiastiques que profanes. Il était cher aux juifs, auxquels il se livrait, non pour leur salut, comme ce devrait être le soin d'un pasteur, mais pour en acquérir des objets de prix, et, comme il les recherchait et que ceux-ci étaient ouvertement ses adulateurs, ils lui vendaient leurs marchandises à un prix supérieur à leur valeur.

XIII.—En ce temps-là, Chramne résidait à Clermont où il commettait beaucoup d'actions déraisonnables, ce qui hâta sa fin, car il était maudit du peuple; il n'aimait aucun de ceux qui pouvaient lui donner des conseils salutaires; il rassemblait autour de lui des hommes de bas lieu, jeunes, sans mœurs, et il se plaisait tellement avec eux que, d'après leurs conseils, il donnait des

ordres écrits pour faire enlever des filles de sénateurs à la vue de leurs pères. Il dépouilla injurieusement Firmin du titre de comte de la ville et le remplaça par Saluste, fils d'Évode : Firmin se réfugia dans l'église avec sa belle-mère. On était alors en carême, et l'évêque Cantin se disposait à se rendre dans la paroisse de Brioude en chantant les psaumes, selon que l'avait institué saint Gall, comme nous l'avons dit ailleurs. L'évêque sortit donc de la ville avec beaucoup de larmes, craignant qu'il ne lui arrivât quelque malheur en chemin, car le roi Chramne<sup>1</sup> lui avait fait aussi des menaces. Pendant qu'il était en route, le roi envoya Innachaire et Scaphlaire, personnages importants, et leur dit : « Allez, et tirez par force de l'église Firmin et Césarie, sa belle-mère. » L'évêque étant donc parti, comme je l'ai dit, en chantant des psaumes, les affidés de Chramne entrèrent dans l'église et tâchèrent de persuader Firmin et Césarie par des paroles trompeuses, et, après avoir longtemps parlé de choses et d'autres en se promenant dans l'église, comme les fugitifs prêtaient leur attention à ce qu'on leur disait, ils les firent approcher des portes de l'édifice sacré qu'on avait ouvertes. Alors Innachaire ayant saisi dans ses bras Firmin, et Scaphlaire Césarie, les poussèrent hors de l'église, où un des serviteurs qu'on avait apostés s'empara d'eux, et sur-le-champ on les conduisit en exil ; mais le lendemain, leurs gardes s'étant laissés appesantir par le sommeil, ils s'aperçurent qu'ils pouvaient s'en aller, s'enfuirent à la basili-

<sup>1</sup> Le titre de roi était alors donné souvent aux fils de rois.

que du bienheureux Julien, et échappèrent ainsi à l'exil ; leurs biens furent remis au fisc.

Cependant l'évêque Cautin assiégé de craintes, comme je l'ai dit, poursuivait son chemin, ayant près de lui un cheval sellé ; il vit venir de son côté des cavaliers qui cherchaient à l'atteindre, et dit : « Malheur à moi ! voilà les gens que Chramne envoie pour me prendre ; » alors montant à cheval, il laissa là son cortège, et pressant sa monture des deux talons, s'enfuit seul et à demi-mort jusqu'au portique de la basilique de Saint-Julien. En racontant ces faits, nous devons nous rappeler ce que dit Salluste des censures auxquelles sont exposés les historiens. « Il est difficile d'écrire ce qui s'est passé, « d'abord parce qu'il faut élever les paroles à la hauteur des faits ; ensuite parce que beaucoup attribuent « à l'envie et à la malveillance le récit des crimes que « vous blâmez <sup>1</sup>. » Mais poursuivons.

XIV.—Clotaire, après la mort de Théodebald, s'étant mis en possession du royaume de France<sup>2</sup>, apprit, comme il parcourait ses États, que les Saxons, transportés de leur ancienne fureur, s'étaient révoltés et refusaient de payer le tribut qu'ils avaient coutume de donner tous les ans. Irrité de cette nouvelle, il marcha vers eux, et, lorsqu'il fut arrivé près de leur frontière, ceux-ci lui envoyèrent dire : « Nous ne te méprisons point, et ne refusons pas de te payer ce que nous avons coutume

<sup>1</sup> Cette citation de Salluste qui vient sans beaucoup d'à-propos, mais par laquelle Grégoire se plaît à témoigner de ses lectures, est tirée du *Catilina*, chap. III.

<sup>2</sup> C'est-à-dire ici de l'Austrasie. (V. la *Géographie*.)

de payer à tes frères et à tes neveux ; nous te donnerons même davantage si tu le demandes ; mais nous te prions de demeurer en paix avec nous, et de n'en pas venir aux mains avec notre peuple. » Clotaire ayant entendu ces paroles dit aux siens : « Ces hommes parlent bien ; ne marchons pas contre eux de peur de pécher contre Dieu. » Mais ils lui dirent : « Nous savons que ce sont des menteurs et qu'ils n'ont jamais accompli leur promesse ; marchons contre eux. »

Alors les Saxons revinrent, offrant la moitié de ce qu'ils possédaient et demandant la paix, et le roi Clotaire dit aux siens : « Désistez-vous, je vous prie, de l'envie d'attaquer ces hommes, afin que nous n'attirions pas sur nous la colère de Dieu. » Mais ils n'y voulurent pas consentir. Les Saxons revinrent encore offrant leurs vêtements, leurs troupeaux et tout ce qu'ils possédaient, et disant : « Prenez tout cela et aussi la moitié de nos terres, pourvu seulement que nos femmes et nos petits enfants demeurent libres et qu'il n'y ait pas de guerre entre nous. » Mais les Francs ne voulurent point encore consentir à cela. Le roi Clotaire leur dit : « Renoncez, je vous prie, renoncez à votre projet, car le droit n'est pas de notre côté ; ne vous obstinez pas à un combat où vous serez vaincus ; et si vous voulez y aller de votre propre volonté, je ne vous suivrai pas. » Alors pleins de colère contre le roi Clotaire, ils se jetèrent sur lui, déchirèrent sa tente, l'accablèrent d'injures, et l'entraînant par force, le menacèrent de le tuer, s'il ne consentait pas à marcher avec

eux. Alors ce fut malgré lui que Clotaire les accompagna. Ils livrèrent donc combat, mais leurs ennemis firent parmi eux un grand carnage, et il périt tant de gens dans l'une et l'autre armée qu'on ne peut en estimer le nombre, ni le compter avec exactitude. Clotaire consterné demanda la paix, disant que ce n'était pas par sa volonté qu'il avait marché contre eux; l'ayant obtenue, il retourna chez lui.

XV.—Les gens de Tours, apprenant que le roi était revenu de la sanglante expédition contre les Saxons, se réunirent en faveur du prêtre Euphronius, allèrent trouver le roi, et lui présentèrent l'acte de sa nomination pour qu'il l'approuvât. Le roi répondit : « J'avais ordonné qu'on instituât le prêtre Caton, pourquoi a-t-on méprisé mes ordres? » Ils répondirent : « Nous avons été le chercher, mais il n'a pas voulu venir. » Sur ces entrefaites, Caton arriva inopinément pour prier le roi de renvoyer Cautin et de le nommer évêque de Clermont; mais le roi ayant reçu sa demande avec dérision, il demanda qu'on le nommât au siège de Tours qu'il avait dédaigné. Le roi lui dit alors : « J'avais d'abord ordonné que tu fusses sacré évêque par les gens de Tours; mais puisque, ainsi que je l'apprends, tu as eu cette Église en mépris, tu n'en auras pas le gouvernement. » De la sorte Caton s'en alla confus, et le roi, s'étant informé de saint Euphronius, apprit qu'il était neveu du bienheureux Grégoire dont nous avons parlé. Le roi répondit : « C'est une race distinguée et des premières; que la volonté de Dieu et de saint Martin soit



faite, et que son élection soit confirmée. » Il donna cette confirmation et saint Euphronius, le dix-huitième après saint Martin, fut sacré évêque.

XVI.—Chramne, comme nous l'avons dit, faisait en Auvergne beaucoup de mal et était toujours animé de haine contre l'évêque Cautin; il arriva que, dans ce temps, il fut dangereusement malade et qu'une grande fièvre lui fit tomber tous les cheveux. Il avait avec lui un citoyen d'Auvergne, nommé Ascovinde, homme d'un grand mérite et éminent par ses vertus, qui faisait tous ses efforts pour s'opposer à sa mauvaise conduite, mais sans pouvoir y parvenir. Il y avait aussi un Poitevin, appelé Léon, qui le poussait à toutes les mauvaises actions. Bien digne de son nom, il déployait la cruauté d'un lion pour assouvir toutes sortes de passions. On prétend qu'il disait que Martin et Martial, confesseurs de Dieu, ne laissaient au fisc rien de bon. Frappé soudainement par un miracle des saints confesseurs, il devint sourd et muet, et mourut insensé, car ce fut en vain qu'il se rendit à l'église de Saint-Martin de Tours, y célébra des veilles et y offrit des présents; le saint ne le regarda pas avec sa bonté accoutumée, et le malheureux s'en retourna aussi malade qu'il était venu.

Chramne, cependant, ayant quitté l'Auvergne, vint dans la cité de Poitiers où il se mit à exercer toute la puissance. Séduit par de mauvais conseils, il forma le projet de se mettre du parti de Childebert, son oncle, afin de tendre des embûches à son père; et son oncle

eut la perfidie de lui promettre des secours, tandis que, selon la religion, il aurait dû l'engager à ne se pas déclarer l'ennemi de son père. S'étant donc entendus par des messagers secrets, ils conspirèrent ensemble contre Clotaire; et Childebert ne se rappela pas que toutes les fois qu'il s'était élevé contre son frère, cela lui avait toujours tourné à confusion. Chramne, étant donc entré dans cette criminelle conspiration, revint à Limoges, et plaça sous sa propre domination les contrées appartenant à son père, que jusque-là il n'avait fait que parcourir. Le peuple de Clermont se tenait alors renfermé dans ses murs, et beaucoup mouraient de diverses et dangereuses maladies. Le roi Clotaire envoya vers Chramne deux de ses fils, Caribert et Gontran; en arrivant en Auvergne, ils apprirent qu'il était dans le Limousin, et continuant leur marche jusqu'en un lieu appelé le mont Noir <sup>1</sup>, ils finirent par le rencontrer. Là ils établirent leurs tentes et assirent leur camp près de lui, puis ils dépêchèrent à leur frère des messagers pour l'avertir qu'il eût à rendre les possessions de son père injustement envahies, sinon qu'il se préparât au combat. Lui, feignant de reconnaître l'autorité de son père, répondit: « Je ne puis me dessaisir de ce que j'ai pris; mais je désire le garder en ma puissance du consentement de mon père. » Ses frères demandèrent qu'une bataille décidât entre eux. Mais comme les deux armées bien préparées s'avançaient l'une contre l'autre, voilà qu'une tempête, accompagnée de violents éclairs et de

<sup>1</sup> *Niger mons.* (V. la *Géographie.*)

beaucoup de tonnerre, s'éleva subitement et les empêcha de combattre. Comme chacun était rentré dans son camp, Chramne trompa ses frères, en leur faisant annoncer par un étranger la mort de leur père, qui était alors, comme nous l'avons dit, à faire la guerre contre les Saxons. Effrayés de cette nouvelle, Caribert et Gontran reprirent en diligence le chemin de la Bourgogne. Chramne les suivit avec son armée et marcha jusqu'à la ville de Châlon qu'il assiégea et prit; puis il poussa jusqu'au château de Dijon; il y arriva un dimanche, et je vais raconter ce qui s'y passa. Saint Tétricus, évêque, dont nous avons déjà parlé dans un autre ouvrage<sup>1</sup>, était alors à Dijon. Les prêtres ayant posé sur l'autel trois livres, savoir : les Prophéties, les Apôtres et les Évangiles, prièrent Dieu de faire connaître ce qui arriverait à Chramne, et de déclarer, par sa divine puissance, s'il aurait un heureux succès et s'il pouvait espérer de régner. Il était convenu que chacun lirait à l'office ce qu'il trouverait à l'ouverture du livre. Ayant donc ouvert le premier livre des Prophètes, on y trouva ceci : *J'arracherai ma vigne et elle sera dans la désolation, parce qu'elle devait produire des raisins, et n'a produit que des fruits sauvages*<sup>2</sup>. On ouvrit le livre des Apôtres, et on y trouva ceci : *Car vous savez très-bien, mes frères, que le jour du Seigneur doit venir*

<sup>1</sup> Il en est fait mention dans les *Vies des Pères*; et on voit, par les sommaires du livre de la *Gloire des Confesseurs*, que Grégoire avait l'intention de parler plus au long de cet évêque de Langres; mais ou il n'a pas réalisé ce projet, ou le chapitre a été perdu.— <sup>2</sup> Isaïe, chap. v, v. 4, 5.

*comme un voleur de nuit. Lorsqu'ils diront : nous voici en paix et en sûreté, ils seront surpris tout d'un coup d'une ruine imprévue, comme l'est une femme grosse des douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver*<sup>1</sup>. Dieu ajouta par l'organe de l'Évangile : *Quiconque entend ces paroles et ne les pratique point est semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable; la pluie est tombée, les fleuves se sont précipités, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison; elle a été renversée, et la ruine en a été grande*<sup>2</sup>.

Chramne fut reçu dans la basilique par le susdit évêque, il y mangea le pain<sup>3</sup>, puis se rendit près de Childebert. Cependant on ne lui permit pas d'entrer dans les murs de Dijon. Pendant ce temps, le roi Clotaire combattait vaillamment contre les Saxons, car les Saxons excités, à ce qu'on dit, par Childebert, et irrités, depuis l'année précédente, contre les Francs, étaient sortis de leurs pays et venus en France où ils s'avancèrent jusqu'à la ville de Deutz, pillant et causant beaucoup de terribles maux.

XVII.—Dans ce temps, Chramne, après avoir épousé la fille de Wilichaire, vint à Paris et s'unit de foi et d'amitié avec le roi Childebert, jurant à son père une

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Thessaloniens, chap. v, v. 2, 3.

<sup>2</sup> Évang. selon saint Math., chap. vii, v. 26, 27.

<sup>3</sup> *Chramnus ad basilicas ab antedicto sacerdote susceptus est, ibique comedens panem, ad Childebertum pertendit.* MM. Guadet et Taranne traduisent : *il mangeait le pain de Tétricus, ce qu'ils expliquent par : vivait misérablement.* Cela ne signifie-t-il pas plutôt qu'il reçut la communion, mangea le pain ?

inimitié implacable. Pendant que Clotaire combattait contre les Saxons, le roi Childebert entra dans la Champagne rémoise et arriva jusqu'à la ville de Reims, dévastant tout par le pillage et l'incendie. On lui avait dit que son père avait été tué par les Saxons, et pensant que le royaume entier devait désormais lui obéir, il envahit tous les lieux où il put pénétrer.

XVIII.—Alors aussi le duc Austrapius, craignant la poursuite de Chramne, s'enfuit dans la basilique de Saint-Martin ; et le secours divin ne lui manqua pas dans ses tribulations. Chramne, dans l'intention de l'avoir de force, avait défendu que personne osât lui porter des aliments, et ordonné qu'on le gardât si soigneusement qu'il ne pût même obtenir de l'eau à boire, afin que, poussé par la famine, il consentît à sortir de lui-même de la sainte basilique, et qu'on pût le faire périr. Comme il était à demi-mort, quelqu'un entra, lui portant à boire un petit verre d'eau ; mais, au moment où il venait de le prendre, le juge du lieu s'élança rapidement sur lui, et le lui ayant arraché de la main, répandit l'eau à terre ; mais, avec la même rapidité, s'ensuivirent aussitôt la vengeance de Dieu et les signes de la puissance du saint évêque, car le juge qui avait fait cette action, saisi de la fièvre le jour même, expira au milieu de la nuit, et ne revit pas, le lendemain, l'heure à laquelle, dans la basilique du saint, il avait arraché la boisson des mains du fugitif. Après ce miracle, tout le monde s'empressa de porter abondamment à Austrapius ce qui lui était nécessaire ; et, lorsque le roi Clo-

taire fut revenu dans son royaume, celui-ci se trouva en grand crédit. Quelque temps après, étant entré dans les ordres au château de Selle <sup>1</sup>, situé dans le diocèse de Poitiers, il fut sacré évêque, afin que lorsque Pientius, qui gouvernait l'Église de Poitiers, viendrait à mourir, il pût occuper sa place; mais le roi Caribert en ordonna autrement: car, lorsque l'évêque Pientius eut passé de ce monde dans l'autre, Pascentius, alors abbé de l'église de Saint-Hilaire, lui succéda par ordre du roi Caribert, bien qu'Austrapius réclamât la possession de ce siège. Ses paroles hautaines ne lui servirent de rien. Lorsqu'il fut retourné dans son château, les Téifales <sup>2</sup>, qu'il avait souvent opprimés, se soulevèrent contre lui; il fut frappé d'un coup de lance et périt misérablement. L'Église de Poitiers recouvra alors ses paroisses.

XIX. — Du temps du roi Clotaire, Médard, élu de Dieu, évêque d'une sainteté exemplaire, mourut après une vie remplie de jours et de bonnes œuvres. Le roi Clotaire le fit ensevelir avec de grands honneurs dans la ville de Soissons, et commença à bâtir sur son tombeau une église, qui fut achevée et dotée par son fils Sighebert. Nous avons vu, déposés près de ce bienheureux sépulcre, les fers et les chaînes brisés de captifs délivrés par le saint témoignage de sa puissance que l'on a con-

<sup>1</sup> *Sellense castrum.*

<sup>2</sup> Tribu de la nation des Alains, qui se dispersa, comme tant d'autres, sur le territoire de l'Empire, au moment de la grande invasion, et dont une bande s'établit dans le Poitou, où elle donna son nom à un bourg dit *Teifalia*, dont on retrouve la trace dans le village de *Tiffauge*, sur la Sèvre. (V la *Géogr.*)

servés jusqu'à ce jour. Mais reprenons de plus haut.

XX.—Le roi Childébert tomba malade, et, après avoir longtemps gardé le lit, il mourut dans la ville de Paris <sup>1</sup>, et fut enterré dans l'église de Saint-Vincent que lui-même avait bâtie. Le roi Clotaire s'empara de son royaume et de ses trésors, et envoya en exil Ultrogothe et ses deux filles. Chramne se soumit à son père; mais il lui manqua encore de foi, puis, se voyant sans ressources, il se rendit en Bretagne. Là, il se cacha, avec sa femme et ses enfants, chez Conobre, comte de Bretagne. Wilichaire, son beau-père, s'enfuit dans la basilique de Saint-Martin; et alors, en punition des péchés du peuple et des impiétés qui s'y commettaient, elle fut brûlée par Wilichaire et sa femme; ce que nous ne pouvons raconter ici sans de profonds soupirs. La ville de Tours avait déjà été consumée quelques années auparavant, et toutes les églises en avaient été dévastées. Par l'ordre de Clotaire, la basilique du bienheureux saint Martin fut recouverte en étain, et rétablie dans son ancien éclat. En ce même temps, parurent deux armées de sauterelles qui, passant, dit-on, par l'Auvergne et le Limousin, arrivèrent dans la plaine de Romagnac <sup>2</sup>, et s'y livèrent un grand combat, dans lequel elles s'entre-détruisirent. Le roi Clotaire, plein de colère contre Chramne, s'avança en Bretagne avec une armée, et Chramne ne craignit pas de marcher, de son côté, contre son père. Tandis que les deux ar-

<sup>1</sup> En 558. — <sup>2</sup> *Romaniacus campus*. (V. *Géogr.*)

nées étaient mêlées sur le champ de bataille, et que Chramne, avec les Bretons, commandait les troupes contre son père, la nuit survint et fit cesser le combat. Cette même nuit, Conobre, comte des Bretons, dit à Chramne : « Combattre contre ton père est, selon moi, une iniquité; laisse-moi tomber cette nuit sur lui, et le défaire avec toute son armée. » Chramne, aveuglé, je pense, par la volonté divine, n'y consentit pas, et, le matin arrivé, les deux armées se mirent en mouvement, marchant l'une contre l'autre. Le roi Clotaire, comme un nouveau David, prêt à combattre contre son fils Absalon, pleurait et disait : « Jette les yeux sur nous, ô Dieu, du haut du ciel, et juge ma cause, car mon fils s'est injustement levé contre moi, regarde et juge avec justice, et prononce ici l'arrêt que tu prononças autrefois entre Absalon et son père David. » On combattait des deux côtés avec une égale ardeur, le comte des Bretons tourna le dos, et fut tué. Alors Chramne se mit à fuir vers les vaisseaux qu'il avait préparés sur la mer; mais, tandis qu'il s'occupait à sauver sa femme et ses filles, il fut atteint par l'armée de son père, pris et lié, Clotaire ordonna qu'il fût brûlé avec sa femme et ses filles : on les enferma donc dans la cabane d'un pauvre homme, où Chramne, étendu sur un banc, fut étranglé avec un mouchoir; ensuite on mit le feu à la cabane, ses filles et sa femme périrent avec lui.

XXI.—Le roi Clotaire vint à Tours dans la cinquante et unième année de son règne, apportant de grands présents au tombeau du bienheureux Martin; et, lorsqu'il



fut arrivé au tombeau de cet évêque, il se mit à repasser dans son esprit toutes les négligences qu'il pouvait avoir commises, et à prier avec de grands gémissements le bienheureux confesseur d'appeler sur ses fautes la miséricorde de Dieu, et d'obtenir par son intercession qu'il fût lavé de ce qu'il avait fait de contraire à la sagesse; ensuite, s'en étant allé, durant la cinquante-unième année de son règne, comme il était, dans la forêt de Cuise, occupé à la chasse, il fut saisi de la fièvre, et on le ramena à Compiègne. Là, cruellement tourmenté de son mal, il disait: « Hélas! que pensez-vous que soit ce roi du ciel qui fait ainsi mourir de si puissants rois? » et il rendit l'esprit dans cette tristesse<sup>1</sup>. Ses quatre fils le portèrent à Soissons avec de grands honneurs, et l'ensevelirent dans la basilique du bienheureux Médard. Il mourut au jour même, l'année révolue, où Chramne avait été tué.

XXII.—Chilpéric, après les funérailles de son père, s'empara des trésors rassemblés dans la villa de Braine, puis il alla trouver les plus influents d'entre les Francs, les gagna par des présents et les attacha à sa cause. Bientôt après il se rendit à Paris, siège de la royauté de Childebert, et s'en empara; mais il ne put le posséder longtemps, car ses frères se réunirent pour l'en chasser, et firent ensuite entre eux quatre, savoir, Caribert, Gontran, Chilpéric, et Sighebert un partage légitime. Le sort donna à Caribert le royaume de Childebert, avec Paris pour résidence; à Gontran, le royaume de Clodo-

<sup>1</sup> En 561.

mir, dont le siège était à Orléans; Chilpéric eut le royaume de son père Clotaire, et Soissons fut sa ville principale; à Sighebert échut le royaume de Thierry avec Reims pour résidence.

XXIII.—Après la mort du roi Clotaire, les Huns envahirent les Gaules. Sighebert conduisit contre eux une armée, leur livra combat<sup>1</sup>, les vainquit et les mit en fuite; mais ensuite leur roi lui fit demander son amitié par ses envoyés. Tandis que Sighebert était occupé de ces ennemis, Chilpéric s'empara de Reims et d'autres cités qui lui appartenaient; et ce qu'il y eut de pis, c'est qu'il en résulta entre eux une guerre civile: car Sighebert, revenant vainqueur des Huns, occupa la ville de Soissons, où il trouva Théodebert, fils du roi Chilpéric, qu'il prit, et l'envoya en exil. Ensuite il marcha contre Chilpéric, lui livra combat, le vainquit, le mit en fuite, et rentra en possession de ses cités. Il ordonna que, pendant une année entière, Théodebert, fils de Chilpéric, demeurât enfermé à Ponthion<sup>2</sup>; mais bientôt, comme il était clément, il le renvoya à son frère, sain et sauf, et chargé de présents, en lui faisant prêter serment de ne pas agir désormais contre lui; à quoi Théodebert manqua par la suite avec grand péché.

XXIV.—Lorsque Gontran eut, comme ses frères, pris possession de sa part du royaume, il ôta à Agricola la dignité de patrice et la donna à Celse, homme de haute taille, large des épaules, au bras vigoureux, superbe dans ses paroles, prompt à la réplique et versé dans les

<sup>1</sup> En 562. — <sup>2</sup> *Pontico villa.*

lois. Cet homme fut pris bientôt d'une telle avidité de s'enrichir qu'il s'empara souvent des propriétés des églises et les réunit à ses domaines. On rapporte qu'entendant un jour lire dans l'église cette leçon où le prophète Isaïe dit : *Malheur à ceux qui joignent les maisons aux maisons, les terres aux terres jusqu'à ce que l'espace leur manque*<sup>1</sup> ! il s'écria : « Il est bien insolent de dire ici : malheur à moi et à mes fils. » Mais il laissa un fils qui mourut sans enfants, et légua la plus grande partie de ses biens aux églises que son père avait dépouillées.

XXV.—Le bon roi Gontran fit d'abord entrer dans son lit, comme concubine, Vénérande, servante, d'un de ses hommes, et en eut un fils nommé Gondebaud. Il prit ensuite en mariage Marcatrude, fille de Magnaire, et envoya son fils Gondebaud à Orléans. Marcatrude en devint jalouse, quand à son tour elle eut un fils, et attenta à sa vie. Elle le fit, dit-on, mourir en empoisonnant sa boisson. Mais alors, par le jugement de Dieu, elle perdit son fils, encourut la haine du roi, qui la renvoya, et mourut peu de temps après. Le roi épousa alors Austrechilde, surnommée Bobyla; il en eut deux fils, dont le plus âgé se nommait Clotaire, et le plus jeune Clodomir.

XXVI.—Le roi Caribert prit pour femme Ingoberge, de qui il eut une fille, qui fut ensuite mariée et conduite dans le pays de Kent<sup>2</sup>. Ingoberge avait à son service

<sup>1</sup> Isaïe, chap. v, v. 8.

<sup>2</sup> Berthe ou Eldeberge, qui épousa Ethelbert, roi de Kent, et contribua puissamment à la conversion de son mari et des Anglo-Saxons au christianisme.

deux filles d'un pauvre homme, dont la première s'appelait Marcovèse, et portait l'habit religieux; l'autre s'appelait Méroflède. Le roi s'éprit d'amour pour elles. Elles étaient, comme nous l'avons dit, filles d'un ouvrier en laine. Ingoberge, jalouse de l'affection qu'elles inspiraient au roi, donna à leur père de l'ouvrage à faire dans la maison, afin que lorsque le roi le verrait au travail, il prit les filles en haine. Pendant qu'il était occupé, elle fit appeler le roi, qui vint croyant qu'elle voulait lui montrer quelque chose de curieux et vit de loin cet homme qui travaillait aux laines du palais. A cette vue, saisi de colère, il quitta Ingoberge et épousa Méroflède. Il prit encore une autre jeune fille nommée Teutéchilde, née d'un *opilio*, c'est-à-dire d'un pasteur de brebis, dont il eut, dit-on, un fils qui, au sortir du sein de sa mère, fut aussitôt porté au tombeau.

Du temps de ce roi, Léonce<sup>1</sup>, ayant rassemblé à Saintes les évêques de sa province, destitua Émeri, évêque de cette ville, soutenant qu'il n'avait pas été élevé canoniquement à cette dignité; car le roi Clotaire avait ordonné qu'il fût sacré sans le concours du métropolitain, alors absent. Émeri fut renvoyé, et les évêques nommèrent, d'un commun accord, Héraclius, alors prêtre de la ville de Bordeaux; puis ils envoyèrent au roi Caribert, par ledit prêtre, l'acte de sa nomination, signé de leur main, pour que Caribert y donnât son approbation. Héraclius vint à Tours, et exposa au

<sup>1</sup> Évêque de Bordeaux. On voit par ce passage quelle suprématie les métropolitains, plus tard archevêques, s'étaient arrogée sur les simples évêques.

bienheureux Euphronius ce qui s'était fait, le priant de vouloir bien souscrire cet acte, ce que l'homme de Dieu refusa hautement. Le prêtre étant donc entré dans Paris se rendit en présence du roi, et lui parla ainsi : « Salut, roi très-glorieux ; le siège apostolique envoie à ton Éminence un très-ample salut. » A quoi le roi répondit : « Quoi donc, viens-tu de la ville de Rome pour nous apporter ainsi les salutations de son pape ?—Ton père Léonce, dit le prêtre, et ses évêques provinciaux t'envoient saluer et te font connaître qu'Émule (car c'est ainsi qu'ils avaient pris coutume d'appeler Émeri dans son enfance) a été rejeté de l'épiscopat, pour avoir brigué le siège de la ville de Saintes, sans demander la sanction canonique, en sorte qu'ils t'ont envoyé un acte de nomination pour en mettre un autre à sa place, afin que, les transgresseurs des canons étant justement condamnés, ta puissance se prolonge jusque dans les âges les plus reculés. » Quand il eut ainsi parlé, le roi plein de colère ordonna qu'on l'arrachât de sa présence, et qu'on le mît sur un chariot rempli d'épines, pour le conduire en exil, et il ajouta : « Crois-tu donc qu'il n'y ait pas au-dessus de vous quelqu'un des fils du roi Clotaire pour maintenir ce qu'a fait son père, puisque vous osez ainsi rejeter, sans nous en demander notre avis, l'évêque nommé par sa volonté ? » Puis il envoya des hommes de religion pour rétablir l'évêque dans son siège, et fit aussi par quelques-uns de ses camériers, qui obligèrent l'évêque Léonce à payer mille pièces d'or, et imposèrent aux au-

tres évêques une amende proportionnée à leurs facultés; ainsi fut vengée l'injure du prince.

Ensuite Caribert prit en mariage Marcovèse, sœur de Méroflède. L'évêque de Saint-Germain les excommunia tous deux pour ce motif; mais comme le roi ne voulait pas la renvoyer, elle mourut frappée du jugement de Dieu. Le roi Caribert lui-même mourut peu de temps après elle<sup>1</sup>; et, après sa mort, Teutéchilde, l'une de ses reines, envoya des messagers au roi Gontran, et s'offrit à lui en mariage. Le roi répondit : « Qu'elle vienne à moi sans retard avec ses trésors, je la prendrai pour femme et la rendrai grande aux yeux du peuple, afin qu'elle jouisse avec moi de plus d'honneurs qu'elle n'en a eu avec mon frère qui vient de mourir. » Joyeuse de cette réponse, elle rassembla tout ce qu'elle possédait et vint vers lui. Mais alors le roi dit : « Il est plus juste que ces trésors soient en mon pouvoir qu'en celui de cette femme que mon frère a fait honteusement entrer dans son lit. » Alors il lui enleva la plus grande partie de ce qu'elle apportait, ne lui en laissa qu'une petite portion, et l'envoya au monastère d'Arles. Là, elle ne se soumettait qu'avec grande tristesse aux jeûnes et aux veilles; elle s'adressa donc par messagers secrets à un certain Goth, lui promettant que, s'il voulait la conduire en Espagne et l'épouser, elle quitterait le monastère avec ses trésors et le suivrait de bon cœur. Il promit sans hésiter : déjà elle avait rassemblé ses effets, empli ses valises et elle se

<sup>1</sup> En 567.

préparait à quitter le couvent, quand la vigilance de l'abbesse prévint ce projet et fit échouer sa tentative. Elle fut cruellement fustigée, puis renfermée, et elle demeura ainsi jusqu'à sa mort, soumise à de durs châtimens.

XXVII.—Le roi Sighebert, qui voyait ses frères s'allier à des épouses indignes d'eux, et prendre pour femmes, à leur grand déshonneur, jusqu'à leurs servantes, envoya des ambassadeurs en Espagne chargés de beaucoup de présents pour demander en mariage Brunehaut, fille du roi Athanagilde<sup>1</sup>. C'était une jeune fille de manières élégantes, belle de figure, honnête et décente dans ses mœurs, de bon conseil et d'agréable conversation. Son père consentit à l'accorder, et l'envoya au roi avec de grands trésors; Sighebert, ayant rassemblé les seigneurs et fait préparer des festins, la prit pour femme avec une joie et des réjouissances infinies. Elle était soumise à la loi arienne; mais les prédications des prêtres et les exhortations du roi lui-même la convertirent; elle crut et confessa la Trinité une et bienheureuse, reçut l'onction du saint chrême, et par la vertu du Christ, elle persévéra dans la foi catholique.

XXVIII.—Le roi Chilpéric, qui avait déjà plusieurs femmes, voyant ce mariage, demanda Galsuinthe, sœur de Brunehaut, promettant, par ses envoyés, que s'il pouvait obtenir une femme égale à lui et de race royale, il délaisserait toutes les autres. Le père reçut ses

<sup>1</sup> En 566.

202 CHILPÉRIC ÉPOUSE ET LAISSE TUER GALSUINTHE.  
promesses, et lui envoya sa fille, comme il avait envoyé l'autre, avec de grandes richesses. Galsuinthe était l'aînée de Brunehaut : lorsqu'elle arriva vers le roi Chilpéric, celui-ci la reçut avec grand honneur, et la prit en mariage. Il l'aimait beaucoup parce qu'elle lui avait apporté de grands trésors; mais l'amour de Frédégonde, qu'il avait eue auparavant comme maîtresse, fit naître entre eux de grands débats. Galsuinthe avait été convertie à la foi catholique, et avait reçu le saint chrême. Elle se plaignait de recevoir du roi de continuels outrages, et disait qu'elle vivait près de lui sans honneur. Elle demanda donc qu'il lui permit de retourner dans son pays, laissant tous les trésors qu'elle avait apportés. Celui-ci, dissimulant, l'apaisa par des paroles de douceur; puis il ordonna à un domestique de l'étrangler, et on la trouva morte dans son lit. Après sa mort, Dieu fit connaître sa vertu d'une manière éclatante, car une lampe qui brûlait devant son sépulcre, suspendue à une corde, tomba sur le pavé, la corde s'étant rompue sans que personne y touchât; en même temps la dureté du pavé cédant à ce contact, la lampe s'enfonça tellement dans cette matière amollie, qu'elle y fut à moitié ensevelie sans se briser, ce qu'on ne put voir sans y reconnaître un grand miracle. Le roi, après avoir pleuré sa mort, épousa au bout de quelques jours Frédégonde. Alors ses frères, ayant entendu dire que c'était par son ordre que sa femme avait été tuée, le chassèrent de son royaume. Chilpéric avait trois fils d'Audovère sa première femme, savoir, Théodebert, dont nous avons



parlé, Mérovée et Clovis. Mais revenons à notre sujet.

**XXIX.**— Les Huns s'efforçaient de rentrer de nouveau dans les Gaules. Sighebert marcha contre eux à la tête d'une armée et accompagné d'une grande multitude d'hommes vaillants; mais, au moment du combat, les Huns, habiles dans l'art de la magie, firent apparaître divers fantômes aux yeux des Francs qui furent entièrement vaincus. L'armée de Sighebert ayant été mise en fuite, lui-même fut retenu prisonnier par les Huns; mais, comme il était agréable d'esprit et plein d'adresse, il vainquit par les présents ceux qu'il n'avait pu vaincre par la force des combats, et ses libéralités engagèrent le roi des Huns à convenir avec lui que, durant le reste de leur vie, ils ne se feraient plus la guerre; ce qu'on a pensé avec juste raison devoir tourner à la louange de Sighebert plutôt qu'à sa honte. Le roi des Huns fit aussi beaucoup de présents au roi Sighebert; on l'appelait Gagan, ce qui est le nom de tous les rois de cette nation<sup>1</sup>.

**XXX.** — Le roi Sighebert, désirant s'emparer de la ville d'Arles, ordonna aux habitants de l'Auvergne de se mettre en marche<sup>2</sup>. Ils avaient alors pour comte Firmin, qui se mit à leur tête. D'une autre part vint Audovaire, également à la tête d'une armée; ils entrèrent dans la ville d'Arles, et lui firent prêter serment à

<sup>1</sup> Ces prétendus Huns étaient les Avars, peuple descendu des plateaux du Thibet, et qui, après avoir erré longtemps en Germanie, fonda enfin, dans la Valachie, la Moldavie et la Hongrie, un royaume qui subsista 230 ans. Ce fut dans la Thuringe, entre l'Elbe et la Saal, que Sighebert leur fit la guerre.

<sup>2</sup> En 566.

Sighebert. A cette nouvelle, le roi Gontran envoya le patrice Celse à la tête d'une armée; celui-ci marcha sur Avignon, prit cette ville, puis se dirigea vers Arles, qu'il environna et où il commença à attaquer l'armée du roi Sighebert qui y était enfermée. Alors l'évêque Sabaude dit aux soldats : « Sortez des murs et livrez combat; car, enfermés ici, vous ne pourriez défendre ni vous-mêmes, ni le territoire de cette ville. Si, par la grâce de Dieu, vous êtes vainqueurs, nous vous garderons la foi que nous vous avons promise; si, au contraire, ce sont eux qui l'emportent, vous trouverez les portes ouvertes, et vous pourrez entrer pour ne pas périr. »

Trompés par cet artifice, ils sortirent des murs et se mirent en bataille; mais lorsque vaincus par l'armée de Celse, et commençant à fuir, ils revinrent à la ville, ils en trouvèrent les portes fermées; l'armée ennemie les poursuivant à coups de traits par derrière, et les gens de la ville les accablant de pierres, ils se dirigèrent vers le Rhône, et se mirent sur leurs boucliers pour gagner l'autre rive; mais emportés par la violence du fleuve un grand nombre se noyèrent, et le Rhône fut alors, pour les habitants d'Auvergne, ce que nous lisons que fut autrefois le Simois pour les Troyens<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Grégoire de Tours se plaît encore à témoigner ici de ses lectures, et nous voyons par ce passage que si le langage des bons auteurs était tombé en désuétude, cependant leur souvenir subsistait chez quelques hommes intelligents au VI<sup>e</sup> siècle.

..... *Correpta sub undis  
Scuta virum galeasque et fortia corpora volvit.....  
Apparent rari nantes in gurgite vasto*<sup>1</sup>.

Un petit nombre, comme nous l'avons dit, put avec peine, en nageant et à l'aide des boucliers, gagner l'autre bord. Dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, privés de leurs chevaux, ils ne rentrèrent dans leurs pays qu'avec de grandes difficultés; on donna cependant à Firmin et à Audovaire la liberté de s'en retourner. Plusieurs des gens d'Auvergne périrent non-seulement emportés par le fleuve, mais frappés du glaive. De cette manière, Gontran rentra en possession de cette ville, et avec sa bonté accoutumée rendit Avignon à son frère.

XXXI.—Il parut alors dans les Gaules un grand prodige au château *Tauredunum*, situé sur une montagne au bord du Rhône<sup>2</sup>. Cette montagne fit entendre pendant près de soixante jours un étrange mugissement, et enfin elle se sépara d'une autre dont elle était proche,

<sup>1</sup> « Il roule dans ses eaux les boucliers, les casques et les corps robustes des guerriers..... Un petit nombre paraît çà et là, nageant sur le gouffre immense. »

<sup>2</sup> *Tauredunum*. Il est assez difficile de déterminer la position de ce lieu; quelques savants ont pensé qu'il s'agissait de Tournon en Vivarais; mais la description que donne Grégoire de Tours et les circonstances de l'inondation ne sauraient s'y appliquer. Selon d'autres, le fort de *Tauredunum* était situé dans le Valais, et un passage de la *Chronique* de Marius d'Avenches semble venir à l'appui de cette opinion. Cependant il est plus probable qu'il s'agit ici du fort l'Ecluse, entre Seyssel et Genève, lieu où le Rhône coule en effet dans une gorge fort resserrée, et qui offre des traces d'un déchirement des montagnes. Dans cette hypothèse, le grand amas d'eau qui, selon Grégoire de Tours, eut lieu à Genève, située au-dessus du fort l'Ecluse, ne serait pas impossible à concevoir. (Voir la *Géogr.*)

et se précipita dans le fleuve avec les hommes, les églises, les richesses et les maisons qu'elle portait. Le fleuve sortit de son lit et reflua, car cet endroit était des deux côtés serré par des montagnes, entre lesquelles ses eaux torrentueuses coulaient par un lit étroit. Le fleuve, dans cette inondation, engloutit et renversa tout ce qui se trouvait sur ses rives supérieures; puis les eaux amoncelées, se précipitant de nouveau, surprinrent inopinément, comme elles l'avaient fait plus haut, les habitants du pays situé plus bas, les noyèrent, abattirent les maisons, emportèrent les chevaux et ce qui se trouvait sur la rive, bouleversant et ravageant tout par une inondation violente et subite jusqu'à la ville de Genève. On dit qu'il s'amassa dans cette ville une telle quantité d'eau, qu'elle franchit les murs, ce qui n'a rien d'in vraisemblable parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule dans un défilé entre des montagnes, et se trouvant intercepté, sans avoir sur ses côtés de passage par où il pût s'échapper, il franchit la montagne renversée, et détruisit tout. A la suite de cette catastrophe, trente moines de l'endroit où était tombé le château vinrent fouiller la terre sur la partie de la montagne demeurée debout, et y trouvèrent du fer et de l'airain. Pendant qu'ils étaient occupés à ce travail, ils entendirent encore la montagne mugir comme auparavant, leur âpre cupidité les retint et la portion qui n'était pas encore tombée se renversa sur eux, les ensevelit et les fit périr sans qu'on ait jamais pu les retrouver. De même de grands prod-

ges avaient épouvanté l'Auvergne avant le désastre qui désola cette contrée, car à plusieurs reprises il parut autour du soleil trois ou quatre charités très-grandes et très-brillantes, et les paysans disaient : « Voilà dans le ciel trois ou quatre soleils. » Et une fois, aux calendes d'octobre, le soleil parut tellement obscurci qu'on n'en voyait pas reluire la quart ; il paraissait sombre, décoloré et semblable à un sac. Une de ces étoiles que l'on appelle comètes, avec un rayon semblable à un glaive, se montra au-dessus du pays pendant une année entière. On vit le ciel ardent, et il apparut beaucoup d'autres signes. Dans une église d'Auvergne, au moment où l'on célébrait, dans une certaine fête, la vigile du matin, un oiseau de ceux que nous appelons alouettes entra et éteignit avec ses ailes toutes les lumières qui brillaient dans l'église. On eût dit qu'un homme, les tenant à sa main, les avait toutes à la fois plongées dans l'eau. Puis, passant sous le voile du sanctuaire, l'oiseau voulut éteindre la lampe ; mais les portiers<sup>1</sup> l'en empêchèrent, et le tuèrent. Un autre oiseau en fit autant aux lampes qui brûlaient dans la basilique de Saint-André, la peste survint, et il y eut dans tout le pays une telle mortalité sur le peuple, qu'il est impossible de compter les multitudes qui périrent. Comme les cercueils et les planches manquaient, on en enterrait dix et plus dans une même fosse ; on compta, un dimanche, dans une basilique de Saint-

<sup>1</sup> Il y avait quatre ordres mineurs : acolyte, lecteur, exorciste, portier.

Pierre, trois cents cadavres. La mort était subite : il naissait dans l'aîne ou dans l'aisselle une plaie en forme de serpent; son action était telle sur les hommes qu'ils rendaient l'esprit le lendemain ou le troisième jour, et la force du venin leur ôtait entièrement le sens. Ainsi mourut le prêtre Caton; car tandis que beaucoup fuyaient la contagion, il demeura constamment dans le pays, ensevelissant les morts, et célébrant courageusement des messes. Ce fut un prêtre d'une grande charité et plein d'amour pour les pauvres; s'il a eu quelque orgueil, je crois que cette vertu l'a suffisamment racheté. L'évêque Cautin qui courait de lieux en lieux par crainte de la peste, étant revenu à la ville, fut pris de la contagion et mourut la veille du dimanche de la Passion. Tétradius, son cousin germain, mourut à la même heure. Lyon, Bourges, Châlon et Dijon, furent extrêmement dépeuplés par cette maladie.

XXXII.—Il existait alors au monastère de Randan, dans la cité d'Auvergne, un prêtre d'une éminente vertu, nommé Julien, d'une abstinence telle qu'il n'usait que de pain et de d'eau, portant en tout temps un cilice sous sa tunique, le premier aux veilles et assidu à l'oraison; il guérissait sans peine les possédés, rendait la vue aux aveugles, et chassait les autres maladies par l'invocation du saint nom de Dieu et le signe de la sainte croix. A force de rester debout, il avait les pieds malades d'un ulcère; et, comme on lui demandait pourquoi il demeurait ainsi debout, plus que ne le

permettait la force de son corps, il avait coutume de répondre dans un un sens spirituel : « Mes jambes font mon ouvrage et, tant que la vie est en moi, leur support avec la volonté de Dieu ne me manquera pas <sup>1</sup>. » Nous l'avons vu une fois dans la basilique de Saint-Julien, martyr, guérir un possédé seulement par ses paroles ; il guérissait aussi souvent, par l'oraison, des fièvres quartes et autres. Lors de cette contagion, plein de jours et de vertus, il passa de ce monde au repos éternel.

XXXIII.—Alors aussi passa de cette vie à l'autre l'abbé de ce même monastère, et il fut remplacé par Suniulfe, homme plein de simplicité et de charité, qui souvent lavait lui-même les pieds des étrangers, et les essuyait de ses mains. On ne pouvait lui reprocher que d'employer plus les supplications que l'autorité pour conduire le troupeau qui lui était confié. Il avait coutume de raconter que, dans une vision, il avait été conduit auprès d'un fleuve de feu, dans lequel venaient tomber une foule de gens qui couraient sur ses bords comme un essaim d'abeilles : les uns y étaient jusqu'à la ceinture, les autres jusqu'aux aisselles, plusieurs jusqu'au menton, et ils criaient avec bien des gémissements à cause de la violence de la brûlure. Sur le fleuve, était placé un pont si étroit qu'à peine avait-il la largeur du pied d'un homme. Sur l'autre rivage, paraissait une grande maison toute blanche par dehors ; et

<sup>1</sup> Voici la phrase latine, qui n'est pas fort claire : *Faciunt opus meum, dum et vita comes est, nec me eorum sustentatio, Domino jubente, relinquit.*

lorsqu'il demanda à ses compagnons ce que cela signifiait, il lui fut répondu : « De ce pont sera précipité celui qui aura été faible pour guider le troupeau confié à ses soins, mais le vaillant passera sans danger et arrivera, plein de joie, dans la maison que tu vois sur l'autre bord. » A ces mots il se réveilla, et on le vit depuis beaucoup plus sévère envers ses moines.

XXXIV.—Je raconterai aussi ce qui se passa dans un monastère à la même époque ; mais je ne veux pas nommer le moine que cela concerne, parce qu'il est encore vivant, dans la crainte que ces écrits lui parvenant ne diminuent son mérite en le faisant tomber dans une vaine gloire. Un jeune homme vint au monastère et se présenta à l'abbé pour se dévouer au service de Dieu. L'abbé lui opposa plusieurs raisons, objectant à ce jeune homme que le service de cet endroit était dur, et qu'il ne pourrait jamais accomplir tout ce qui lui serait ordonné. Il promit de tout accomplir pour le saint nom de Dieu, en sorte que l'abbé consentit à l'admettre. Il s'était déjà fait remarquer de tous par son humilité et sa sainteté, lorsqu'il arriva que les moines, sortant les grains, en mirent sécher au soleil près de cent cinquante boisseaux qui furent confiés à sa garde pendant que les autres s'étaient occupés ailleurs. Voilà que tout à coup le ciel se couvrit de nuages, et qu'une forte pluie accompagnée d'un vent violent s'approcha rapidement du monceau de grains. A cette vue le moine ne savait que faire et que devenir ; pensant que s'il appelait les autres, ils ne suffiraient pas à eux tous pour ren-



trer dans le grenier ce vaste amas de grains. Renonçant donc à tout autre soin, il se mit en oraison, priant Dieu de ne pas permettre qu'une goutte de cette pluie descendit sur le froment. Tandis qu'il priait ainsi prosterné à terre, les nuages se déchirèrent et la pluie tomba en abondance autour du monceau, sans que, pour ainsi dire, un seul grain de froment fût mouillé. Les moines et l'abbé s'étant réunis pour venir promptement ramasser le grain furent témoins de ce miracle, et cherchant le gardien, l'aperçurent de loin, incliné sur le sol et en prières. A cette vue, l'abbé se prosterna derrière lui, et, la pluie passée, l'oraison finie, il l'appela, lui enjoignit de se lever, et le fit battre de verges, disant : « Il te convient, mon fils, de croître humblement dans la crainte et dans le service de Dieu, non de te glorifier par des prodiges et des miracles, » puis il ordonna que, renfermé sept jours dans la cellule, il y jeûnât comme un coupable, afin d'empêcher que ceci n'engendrât en lui une vaine gloire ou quelque autre obstacle à la vertu. Maintenant le même moine, comme nous l'avons appris d'hommes dignes de foi, s'adonne à une telle abstinence que, dans les jours de carême, il ne prend ni pain ni aucun autre aliment, si ce n'est, tous les trois jours, une coupe pleine de tisane. Que Dieu veuille l'avoir en sa sainte garde jusqu'à la fin de sa vie !

XXXV. — Cautin, évêque d'Auvergne, étant mort, comme nous l'avons dit, il y eut pour l'épiscopat plusieurs prétendants, offrant beaucoup, promettant plus encore. Le prêtre Euphrasius, fils du feu sénateur En-

nodius, ayant reçu des juifs beaucoup de meubles précieux, les envoya au roi par son beau-père Bérégesile, afin d'obtenir par ce présent ce qu'il ne pouvait devoir à son mérite. Il était agréable dans sa conversation, mais point chaste dans ses œuvres; il enivrait souvent les barbares, et rassasiait rarement les nécessiteux; je crois que ce qui l'empêcha d'obtenir la dignité qu'il désirait, c'est qu'il y voulut arriver, non par la voie de Dieu, mais par celle des hommes. Et d'ailleurs elle ne pouvait être oubliée, cette malédiction que Dieu avait prononcée par la bouche de saint Quintien : « De la race  
« d'Hortensius ne sortira pas un homme qui gouverne  
« l'église de Dieu<sup>1</sup>. » L'archidiacre Avitus, ayant assemblé le clergé dans la cathédrale d'Auvergne, fut nommé, non sans avoir fait beaucoup de promesses, et se rendit près du roi. Firmin, comte de la cité, voulut lui faire obstacle; mais il ne partit pas lui-même. Les amis qu'il avait chargés de cette affaire demandaient au roi de laisser passer au moins un dimanche avant la consécration d'Avitus, offrant mille sous d'or; mais le roi n'y voulut pas consentir : il se trouva donc que le bienheureux Avitus, alors archidiacre, comme nous l'avons dit, de la cité d'Auvergne, élu par le peuple et le clergé dans l'assemblée générale des citoyens, parvint au siège épiscopal; et le roi se plut à lui faire tant d'honneur

<sup>1</sup> Hortensius, dont descendait apparemment le prêtre Euphrasius, avait été maudit par saint Quintien pour ne pas avoir voulu lui accorder la grâce d'un de ses parents, comme on le voit par la *Vie des Pères*, chap. IV, n° 3.

que, par une légère infraction aux canons, il ordonna qu'il fût consacré en sa présence, « afin, disait-il, que j'obtienne de sa main des eulogies<sup>1</sup> ; » et, par sa grâce, il le fit consacrer dans la ville de Metz. Parvenu à l'épiscopat, Avitus se rendit grandement recommandable, dispensant la justice au peuple, ses richesses aux pauvres, ses consolations aux veuves, et tous les plus grands secours aux orphelins. L'étranger qui venait vers lui en était tellement chéri qu'il croyait retrouver en lui son père et sa patrie. Il florissait ainsi dans de grandes vertus, conservant de tout son cœur les choses agréables à Dieu, éteignant chez autrui la luxure impie, et inspirant à son prochain la complète chasteté que Dieu commande.

XXXVI. — Sacerdos, évêque de Lyon, étant mort à Paris, après le synode de cette ville qui expulsa Saffaracus, saint Nizier<sup>2</sup> fut, comme nous l'avons dit dans sa vie, élevé à cet évêché. C'était un homme éminent en toute sainteté et d'une vie chaste. Il exerça autant qu'il lui fut possible, à l'égard de tous, cette charité que l'Apôtre recommande, en sorte qu'on pouvait découvrir

<sup>1</sup> Les canons exigeaient, en effet, que l'évêque fût consacré dans la province même par le métropolitain. Le mot *eulogia* avait, à cette époque, plusieurs significations différentes; il désignait : 1° le sacrement de l'Eucharistie; 2° le pain béni; 3° les pains bénits que les évêques et les prêtres envoyaient ou recevaient en présent; 4° des présents quelconques, surtout ceux que les ecclésiastiques faisaient aux laïques, en signe de respect ou d'amitié, et qui consistaient le plus souvent en choses bénites : c'est en ce sens qu'il est pris dans le passage dont il s'agit; 5° enfin des présents, rétributions ou prestations de diverse nature, extorqués par la force.

<sup>2</sup> En latin *Nicetius*.

dans son cœur Dieu même, qui est la pure charité. Ceux qui l'avaient irrité par leur mauvaise conduite, il les recevait comme s'ils ne l'eussent jamais offensé dès qu'ils s'étaient amendés. Il châtiât les coupables, se montrait clément à la pénitence, aumônier et assidu au travail. Il s'appliquait avec activité à bâtir des églises, à réparer les maisons, à ensemercer les champs, à cultiver les vignes. Tout cela cependant ne le détournait pas de l'oraison. Après vingt-deux ans de ministère pontifical, il alla trouver Dieu, qui maintenant accorde de grands miracles à ceux qui viennent prier sur son tombeau, car l'huile de la lampe qu'on allume chaque jour sur son sépulcre a rendu la lumière aux yeux des aveugles, a chassé les démons des corps des possédés, a redonné la santé aux membres estropiés, et elle exerce de nos jours une grande puissance sur toutes sortes de maladies. L'évêque Priscus, qui lui succéda, commença, d'accord avec sa femme Suzanne<sup>1</sup>, à persécuter et à faire périr beaucoup de ceux qui avaient servi l'homme de Dieu; non qu'ils fussent convaincus d'aucune faute, qu'on eût prouvé contre eux le moindre crime, ni qu'on leur reprochât aucun vol, mais irrité seulement, tant la haine le transportait, de ce qu'ils restaient fidèles au saint homme; sa femme et lui déclamaient avec maint blasphème contre l'homme de Dieu, et, tandis que

<sup>1</sup> On voit, par ce passage, que certains évêques conservaient leurs femmes. Les plus pieux seulement s'en séparaient, et cette règle, bien que générale, semble n'avoir pas été absolument obligatoire.

les évêques précédents avaient observé depuis longtemps cette règle qu'aucune femme ne mît le pied dans la maison épiscopale, celle-ci entraît avec ses servantes jusque dans les cellules où reposaient les hommes consacrés à Dieu. Mais la majesté divine, irritée de cette conduite, exerça bientôt sa vengeance sur la famille de l'évêque, car le démon se saisit de sa femme et la forçait de parcourir toute la ville hors de sens et les cheveux épars, confessant pour ami du Christ le saint de Dieu qu'elle reniait en santé, et lui demandant à grands cris de l'épargner. L'évêque fut pris de la fièvre quarte et d'un grand tremblement, et, lorsque la fièvre l'eut quitté, il demeura tremblant et comme stupide. Son fils et toute sa famille étaient de même pâles et comme atteints de stupeur, en sorte que personne ne pût douter qu'ils avaient été frappés par la puissance du saint; car l'évêque Priscus et sa famille ne cessaient d'injurier le saint de Dieu, tenant pour ami quiconque se répandait en invectives sur son compte. Il avait ordonné dans les premiers temps de son épiscopat qu'on élevât les bâtiments de la maison épiscopale; un diacre que souvent, dans le temps de sa vie mortelle, le saint de Dieu avait non-seulement éloigné de la communion pour crime d'adultère, mais même fait frapper de verges, sans pouvoir parvenir à l'amender, étant monté sur le toit de la maison au moment où l'on commençait à le découvrir, s'écria : « Je te rends grâces, ô Jésus-Christ, de ce que tu m'as permis de pouvoir, après la mort du très-détestable Nizier, fouler ce toit. » Au moment où ces

paroles sortaient de sa bouche, comme il se tenait debout, la poutre manqua sous ses pieds; il tomba à terre, fut écrasé et mourut.

Tandis que l'évêque et sa femme agissaient ainsi contrairement à la raison, le saint apparut à quelqu'un pendant son sommeil et lui dit : « Va et dis à Priscus qu'il amende sa mauvaise conduite et que ses œuvres deviennent meilleures; dis aussi au prêtre Martin : parce que tu consens à ces œuvres, tu seras châtié, et si tu ne veux te corriger de ta perversité, tu mourras. » Celui-ci s'éveillant alla parler à un diacre et lui dit : « Va, je t'en prie, toi qui es ami dans la maison de l'évêque, et redis ces choses soit à l'évêque, soit au prêtre Martin. » Le diacre promit; mais, changeant de pensée, il n'en voulut pas parler. La nuit, comme il était endormi, le saint lui apparut disant : « Pourquoi « n'as-tu pas été dire ce que t'avait prescrit l'abbé? » Et il commença à lui frapper le cou à poings fermés. Le matin arrivé, celui-ci, la gorge enflée et sentant de grandes douleurs, s'en alla vers ces hommes et leur dit tout ce qu'il avait entendu; mais eux, s'en inquiétant fort peu, dirent que c'était une illusion du sommeil. Le prêtre Martin, alors malade de la fièvre, entra en convalescence; mais comme il continuait à parler en homme à la dévotion de l'évêque, et s'unissait à ses mauvaises actions et aux blasphèmes qu'il vomissait contre le saint, il retomba dans ses accès de fièvre et rendit l'esprit.

XXXVII.—Peu de temps après saint Nizier, mourut plein de jours saint Friard, homme éminent en sain-

teté, grand dans ses actions, plein de noblesse dans sa conduite, et dont nous avons rapporté les miracles au livre que nous avons écrit de sa vie<sup>1</sup>. Comme l'évêque Félix arrivait au moment de sa mort, toute sa cellule trembla, et je ne doute pas que ce tremblement, au moment où il passait de ce monde en l'autre ait quelque chose d'angélique. Après l'avoir lavé et enveloppé d'honorables vêtements, l'évêque le fit porter à la sépulture.

XXXVIII. — Pour en revenir à l'histoire de ces temps, le roi Athanagilde étant mort en Espagne, Leuva et son frère Leuvigilde montèrent sur le trône<sup>2</sup>. Après la mort de Leuva, Leuvigilde réunit tout le royaume; devenu veuf, il épousa Gonsuinthe, mère de la reine Brunehaut. Il avait de sa première femme deux fils, dont l'un épousa la fille de Sighebert, et l'autre la fille de Chilpéric. Il partagea son royaume également entre eux, et fit périr, sans en laisser un seul<sup>3</sup>, tous ceux qui avaient la coutume de tuer les rois.

XXXIX. — L'empereur Justinien étant mort dans la ville de Constantinople<sup>4</sup>, Justin brigua l'empire. C'était un homme d'une extrême avarice et contempteur des pauvres; il dépouilla les sénateurs, et s'adonna à une telle cupidité qu'il fit faire des coffres de fer, dans les-

<sup>1</sup> *Vie des Pères*, chap. x. — <sup>2</sup> En 567.

<sup>3</sup> *Non relinquens ex eis mingentem ad parietem*, littéralement « n'en laissant pas un qui pût pisser contre la muraille. » C'est une expression que Grégoire a empruntée à la Bible, liv. des Rois, I., v. 22, 25, etc. — <sup>4</sup> En 565.

quels il entassait des talents d'or. On dit aussi qu'il tomba dans l'hérésie de Pélage. Au bout de peu de temps, devenu insensé, il appela à lui, pour défendre ses provinces, Tibère-César, homme juste, aumônier, équitable, éclairé, heureux dans les batailles, et, ce qui surpasse toutes ces vertus, très-véritable chrétien.

Le roi Sighebert envoya à l'empereur Justin le Franc Warinaire et Firmin l'Auvergnat pour faire un traité de paix. Ils partirent sur des vaisseaux, arrivèrent à Constantinople, où ils s'entretinrent avec l'empereur et obtinrent ce qu'ils demandaient. L'année suivante, ils revinrent en Gaule. Peu après, Antioche d'Égypte, et Apamé de Syrie, villes considérables, furent prises par les Perses et leurs peuples emmenés en captivité. La basilique de saint Julien martyr, à Antioche, fut consumée par un terrible incendie. Les Persarméniens vinrent, avec une grande abondance de tissus de soie, trouver l'empereur Justin, pour lui demander son amitié, racontant que l'empereur des Perses était irrité contre eux, car des envoyés étaient venus de sa part dans leur pays, disant : « L'empereur est inquiet de savoir si vous gardez fidèlement l'alliance que vous avez faite avec lui. » Eux ayant répondu qu'ils observaient sans y manquer tout ce qu'ils avaient promis, les envoyés répondirent : « Vous donnerez une preuve certaine de votre fidélité et de votre attachement si vous adorez comme lui le feu qui est l'objet de son culte. » Le peuple répondit que jamais il n'en ferait rien, et l'évêque qui était présent ajouta : « Quelle divinité y a-t-il dans le



feu pour qu'on nous demande de l'adorer? le feu que Dieu a créé pour l'usage de l'homme, qui s'enflamme quand on lui donne des aliments, que l'eau éteint, qui brûle quand on l'approche, et s'amortit si on le néglige. » Comme l'évêque exposait ces raisons et d'autres semblables, les envoyés, transportés de fureur, l'accablèrent d'injures, et le frappèrent avec des bâtons. Le peuple, voyant son évêque couvert de sang, se jeta sur les envoyés, les saisit, les tua, et, comme nous l'avons dit, envoya demander à l'empereur Justin son amitié.

XL. — Palladius, fils de l'ancien comte Britton et de Césarie, avait été élevé par Sighebert aux fonctions de comte dans la cité de Gévaudan; mais la discorde s'étant élevée entre lui et l'évêque Parthénien, il excitait de grandes inimitiés parmi le peuple, car il accablait l'évêque d'outrages, d'affronts de toutes sortes et d'injures criminelles, envahissant les biens de l'Église et dépouillant ses serviteurs. Leur rivalité ne fit que s'accroître et ils se rendirent devant le susdit prince. Comme ils s'accusaient à l'envi, Palladius s'écria que l'évêque était un homme infâme et efféminé, disant : « Où sont tes maris, avec lesquels tu vis dans la honte et l'infamie ? » Mais la vengeance divine ne tarda pas à effacer les paroles proférées contre l'évêque, car, l'année suivante, Palladius revint en Auvergne dépourvu des fonctions de comte, et Romain brigua sa place. Il arriva qu'un jour les deux rivaux se rencontrèrent à Clermont, et, comme ils se disputaient cette place de comte,

il vint aux oreilles de Palladius que le roi Sighebert avait l'intention de le faire mourir, ce qui se trouva faux et inventé par Romain. Mais Palladius, saisi de frayeur, tomba en de telles angoisses qu'il menaçait de se détruire de sa main, et comme sa mère et son beau-frère Firmin veillaient attentivement à ce qu'il n'exécutât point cette résolution conçue dans l'amertume de son cœur, il parvint à se soustraire pendant quelques instants à la surveillance de sa mère, entra dans sa chambre à coucher, et profitant de ce qu'il était seul, il tira son épée, mit ses deux pieds sur la poignée, en dressa la pointe contre sa poitrine, et se jeta dessus, de sorte que le fer entra dans une des mamelles et ressortit par l'épaule ; puis se redressant, il se perça de même le côté opposé, et tomba mort. Forfait étonnant, et qui ne peut avoir été accompli que par l'œuvre du diable ; car la première blessure devait le tuer, si le diable ne lui eût prêté secours pour commettre cette action détestable. Sa mère, accourant à moitié morte, se jeta sur le corps du fils qu'elle venait de perdre, et toute la maison poussa des cris de douleur. Il reçut la sépulture au monastère de Cournon<sup>1</sup>, mais il ne fut point placé près des corps des chrétiens, et on n'obtint pas que des messes fussent célébrées pour lui. Il est bien reconnu que l'injure qu'il avait faite à l'évêque a été la seule cause de son malheur.

XLI. — Alboin, roi des Lombards, qui avait épousé Clotsinde, fille du roi Clotaire, ayant quitté son pays, partit pour l'Italie avec toute la nation des Lombards<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Chrononense monasterium.* — <sup>2</sup> En 568.

L'armée se mit en marche accompagnée des femmes et des enfants, résolue à s'établir en Italie. Entrée dans ce pays, elle le parcourut en tous les sens pendant sept ans, dépouillant les églises, tuant les prêtres et réduisant toute la contrée sous sa domination. Clotsinde, femme d'Alboin, étant morte, ce roi en épousa une autre<sup>1</sup>, dont il avait peu de temps auparavant tué le père ; et celle-ci qui, pour cela, avait toujours haï son mari, attendait l'occasion de se venger. Il arriva qu'éprise d'amour pour un de ses serviteurs, elle fit périr son mari par le poison, et, lorsqu'il fut mort, s'en alla avec son amant. Mais on les prit et on les fit mourir tous deux<sup>2</sup>. Les Lombards se donnèrent alors un autre roi.

XLII. — Eunius, surnommé Mummole, fut élevé par le roi Gontran au rang de patrice. Mais il n'est pas, je crois, inutile de reprendre de plus haut l'origine de sa fortune militaire. Il était fils de Pæonius et habitait la cité d'Auxerre, que celui-ci gouvernait en qualité de comte. Envoyé par son père avec des présents vers le roi, pour obtenir le renouvellement de son titre, il brigua le comté pour lui-même, au moyen des richesses qui lui étaient confiées, supplanta son père au lieu de le servir, et s'éleva ensuite par degrés à la plus haute di-

<sup>1</sup> Rosamonde, fille de Cunimond, roi des Gépides.

<sup>2</sup> Grégoire de Tours a défiguré ici la fin de l'histoire de Rosamonde, trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rapporter en détail. Elle empoisonna elle-même, à Ravenne, où elle s'était réfugiée, Helmichis, son amant et son complice dans l'assassinat d'Alboin. Helmichis, se sentant près de mourir, reconnut la main de Rosamonde et la contraignit, l'épée sur la gorge, de boire le reste du poison.

gnité. Les Lombards ayant fait une irruption dans les Gaules, le patrice Aimé, récemment nommé à la place de Celse, marcha contre eux et leur livra bataille; mais il fut mis en fuite et périt dans le combat. Les Lombards firent en cette occasion un tel carnage des Bourguignons qu'il a été impossible de calculer le nombre des morts. Ils retournèrent en Italie chargés de butin. Après leur départ, Eunius dit Mummole, appelé par le roi, fut élevé à la dignité suprême du patriciat. Les Lombards se précipitèrent de nouveau sur les Gaules, et vinrent jusqu'à *Mustiæ Calmes*, près de la ville d'Embrun. Mummole se mit en marche à la tête d'une armée, arriva avec ses Bourguignons, environna les Lombards, et, faisant des abattis dans la forêt, passa au travers, tomba sur eux par des chemins détournés, en tua beaucoup et en prit un certain nombre qu'il envoya au roi. Celui-ci les dispersa et les fit retenir prisonniers en divers lieux. Très-peu seulement s'échappèrent par la fuite pour aller porter cette nouvelle dans leur pays.

XLIII. — Deux frères, Salone et Sagittaire, tous deux évêques, se montrèrent dans ce combat, armés non pas de la croix céleste, mais de la cuirasse et du casque séculiers; et ce qu'il y a de pis, ils tuèrent, dit-on, beaucoup des ennemis de leur propre main. Telle fut la première victoire de Mummole. Ensuite les Saxons, qui étaient venus en Italie avec les Lombards, firent une nouvelle irruption dans les Gaules et campèrent sur le territoire de Riez dans la villa d'Estoublon<sup>1</sup>, parcourant

<sup>1</sup> *Stablo villa.*

les métairies appartenant aux cités voisines, enlevant du butin, emmenant des captifs et ravageant tout. A cette nouvelle, Mummole se mit en marche avec son armée, tomba sur eux et en tua plusieurs milliers, sans cesser le carnage jusqu'au moment où la nuit l'obligea de l'interrompre; car il les avait surpris à l'improviste et ne se doutant pas de ce qui allait leur arriver. Le matin venu, les Saxons rangèrent leur armée et se préparèrent au combat; mais des messagers passèrent de l'un à l'autre camp et conclurent la paix. Les ennemis firent des présents à Mummole et s'en allèrent, laissant tout le butin et les captifs qu'ils avaient faits dans le pays. Mais ils jurèrent, avant de s'éloigner, qu'ils reviendraient en Gaule se mettre sous l'obéissance de ses rois et comme auxiliaires des Francs. Étant donc retournés en Italie, ils prirent avec eux leurs femmes, leurs petits enfants et leur mobilier pour revenir dans les Gaules, où ils pensaient être bien accueillis par le roi Sighebert et pouvoir s'établir dans le lieu d'où ils étaient sortis. Ils se partagèrent en deux troupes appelées coins. L'une d'elles vint par la cité de Nice, l'autre par Embrun, tenant la même route que l'année précédente. Ils se réunirent sur le territoire d'Avignon; c'était alors le temps de la moisson, la plus grande partie des fruits de la terre étaient dehors, et les habitants n'en avaient encore rien serré dans leurs demeures. Les Saxons entraient dans les aires, se partageaient les épis, les mettaient en gerbes, les battaient et mangeaient le grain sans en rien laisser à ceux qui l'avaient cultivé; mais

lorsqu'après avoir consommé la récolte, ils approchèrent des bords du Rhône pour passer le fleuve, et se rendre dans le royaume du roi Sighebert, Mummole se présenta à leur rencontre, disant : « Vous ne passerez pas ce fleuve ; vous avez dépeuplé les pays du roi mon maître, ravi les épis, ravagé les troupeaux, livré les maisons aux flammes, abattu les oliviers et les vignes ; vous ne passerez pas outre avant d'avoir donné satisfaction à ceux que vous avez laissés dans la misère. Et si vous ne le faites, vous n'échapperez pas de mes mains sans avoir senti le poids de mon épée sur vous, sur vos femmes et sur vos enfants, pour venger l'injure du roi, mon maître. » Saisis d'une grande frayeur, ils donnèrent pour se racheter des milliers de pièces d'or ; alors seulement il leur fut permis de passer, et ils parvinrent en Auvergne vers le printemps. Ils y portèrent des pièces d'airain gravées, qu'ils donnaient pour de l'or, et qu'on prenait en effet pour de l'or essayé et éprouvé, tant elles étaient bien colorées par je ne sais quel art. En sorte que beaucoup de gens trompés par cette fraude, donnant de l'or et recevant du cuivre, tombèrent dans la pauvreté. Les Saxons s'étant rendus près du roi Sighebert furent établis dans le lieu d'où ils étaient primitivement sortis.

**XLIV.**—Dans le royaume de Sighebert, Jovin fut dépouillé de la dignité de recteur de la Provence et Albin mis en sa place, ce qui excita entre eux une grande inimitié. Il était arrivé au port de Marseille des vaisseaux venus de par delà les mers. Les gens de l'archidiacre

Vigile déroberent, à l'insu de leur maître, soixante-dix vases, vulgairement nommés *orques*<sup>1</sup>, remplis d'huile et de graisse : le négociant, s'apercevant qu'on lui avait volé son bien, commença à rechercher soigneusement en quel lieu les objets étaient cachés. Comme il s'informait, on lui dit que le vol avait été commis par les gens de l'archidiacre Vigile. Le bruit en parvint à l'archidiacre qui, après s'être enquis et avoir vérifié le fait, ne voulut pas l'avouer, et commença à justifier ses gens, disant : « Il n'y a personne dans ma maison qui osât commettre une telle action. » A la suite de ces dénégations, le négociant eut recours à Albin, intenta une poursuite, exposa son affaire, et accusa l'archidiacre de complicité dans ce crime de fraude. Le jour de la Nativité du Christ, l'évêque s'étant rendu dans la cathédrale, l'archidiacre, présent et vêtu de l'aube, invitait, selon l'usage, l'évêque à s'approcher de l'autel, afin de célébrer en temps opportun la solennité de ce saint jour ; aussitôt Albin, se levant de son siège saisit et entraîna l'archidiacre, le frappa des pieds et des poings, et le fit jeter en prison. Ni l'évêque, ni les citoyens, ni les hommes des premières familles, ni les clameurs du peuple qui réclamaient tout d'une voix, ne purent obtenir qu'en donnant caution l'archidiacre demeurât pour célébrer avec les autres la sainteté de ce jour, et qu'on remit à plus tard pour entendre son accusateur. Le respect de ces saintes solennités n'empêcha

<sup>1</sup> C'était, comme on peut le voir dans Ducange, une espèce de vase destiné particulièrement à contenir des matières grasses.

pàs qu'en un si grand jour on osât arracher des autels un ministre du Seigneur. Qu'ajouterai-je ? l'archidiacre fut condamné à une amende de quatre mille sous d'or ; mais l'affaire ayant été portée devant le roi Sighebert, il en fut quitte, à la requête de Jovin, pour le paiement du quadruple <sup>1</sup>.

XLV.—Ensuite, trois chefs lombards, Amon, Zaban et Rhodan, firent irruption dans la Gaule. Amon prit la route d'Embrun jusqu'à *Machovilla* <sup>2</sup>, dans le territoire d'Avignon, domaine que Mummole tenait d'un présent du roi, et y fixa ses tentes. Zaban descendit par la cité de Die jusqu'à Valence où il posa son camp ; et Rhodan, arrivé à Grenoble, y déploya ses pavillons. Amon ravagea aussi toute la province d'Arles et les cités qui l'avoisinent, puis il vint jusqu'au champ de la Crau <sup>3</sup>, qui dépend de la cité de Marseille, et en enleva des troupeaux et des hommes. Il se disposait aussi à mettre le siège devant la ville d'Aix, mais il s'en éloigna moyennant vingt-deux livres d'argent. Rhodan et Zaban en firent autant dans les lieux où ils pénétrèrent.

En apprenant ces nouvelles, Mummole se mit en marche avec une armée et s'avança contre Rhodan qui dévastait la cité de Grenoble. Comme l'armée de Mummole était occupée à traverser avec beaucoup de peine

<sup>1</sup> La phrase latine est assez ambiguë : *Quid plurâ ? quatuor milibus solidorum archidiaconem condemnavit ; qui in presentia regis Sigiberti veniens, quadrupla satisfactione, insequente Jovino composuit.* Nous croyons, avec M. Bordier, que le relatif doit se rapporter à l'archidiacre plutôt qu'à *Albinus*.

<sup>2</sup> Je ne saurais dire à quel lieu répond ce nom latin. (V. *Géogr.*)

<sup>3</sup> *Lapideus campus.*



Pisère, il arriva qué, par un ordre exprès de Dieu, un animal entra dans le fleuve et en indiqua le gué, en sorte que les gens de Mummole arrivèrent à l'autre rive ; ce que voyant, les Lombards tirèrent l'épée et vinrent sans délai à leur rencontre. Les deux armées se livrèrent combat ; les Lombards furent battus, et Rhodan, blessé d'un coup de lance, s'enfuit dans les montagnes, d'où, avec cinq cents hommes qui lui restaient, il se jeta au milieu des forêts, et alla à travers des chemins détournés retrouver Zaban qui faisait alors le siège de Valence ; il lui raconta ce qui venait de se passer ; et tous deux de concert, mettant tout au pillage, retournèrent dans la cité d'Embrun : là, Mummole vint se présenter à eux avec une armée innombrable ; on livra bataille ; les troupes lombardes furent défaites et mises en pièces, et les chefs n'en ramenèrent en Italie qu'un petit nombre. Ils arrivèrent à la ville de Suze, et furent mal reçus par les habitants du lieu, d'autant plus que Sisinius, maître des milices pour l'empereur, résidait dans cette ville. Un esclave, feignant de venir de la part de Mummole, apporta devant Zaban des lettres à Sisinius, le saluant au nom du patrice et disant : « Lui-même est proche d'ici ; » A ces mots, Zaban prit sa course, et s'éloigna rapidement de la cité. Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles d'Amon, celui-ci partit, ramassant le butin qu'il put trouver sur son chemin ; mais arrêté par les neiges, il dut tout abandonner et put à grand'peine se sauver avec un petit nombre d'hommes. La valeur de Mummole les avait saisis de crainte.

**XLVI.**—En effet, Mummole livra beaucoup de combats, dans lesquels il demeura vainqueur. Après la mort de Caribert, Chilpéric ayant envahi la Touraine et le Poitou qui, en vertu d'un traité de partage, appartenaient à Sighebert, ce roi, d'accord avec son frère Gontran, choisit Mummole pour remettre ces villes sous sa puissance. Arrivé dans le pays de Tours, celui-ci en chassa Clovis, fils de Chilpéric, exigea du peuple serment de fidélité au roi Sighebert; puis il se rendit en Poitou. Basile et Sighaire, citoyens de Poitiers, ayant rassemblé le peuple, voulurent résister; alors il les entourra, les accabla, les tua, et courut à Poitiers exiger le serment. En voici, quant à présent, assez sur Mummole; nous rapporterons le reste en son lieu.

**XLVII.**—Ayant à raconter la mort d'Andarchius, je crois devoir faire connaître d'abord sa naissance et sa patrie. Il était, à ce qu'on assure, serviteur du sénateur Félix. Destiné au service particulier de son maître, il s'adonna comme lui à l'étude des lettres, et se rendit remarquable par son instruction; car il connaissait les œuvres de Virgile, les lois du Code Théodosien et la science du calcul. Enorgueilli de ses connaissances, il commença à dédaigner le service de ses maîtres, et se mit sous la protection du duc Loup, lorsque celui-ci vint à Marseille par l'ordre du roi Sighebert. Le duc, à son départ de Marseille, commanda à Andarchius de le suivre et le mit dans les bonnes grâces du roi Sighebert, à qui il le céda pour son service. Le roi l'envoya en diverses missions et lui donna occasion de

combattre ; regardé alors comme un dignitaire <sup>1</sup>, il vint en Auvergne, où il se lia d'amitié avec Ursus, citoyen de la ville. Bientôt, avec son caractère entreprenant, il désira épouser la fille de celui-ci, et cacha, dit-on, sa cuirasse dans le lieu où on a coutume de serrer les chartes, puis il dit à la femme d'Ursus : « Je te confie tout cet or que j'ai caché dans ce secrétaire ; il y a plus de seize mille pièces qui pourront t'appartenir si tu me donnes ta fille en mariage. »

.....*Quid non mortalia pectora cogis,  
Auri sacra fames?*

Cette femme crédule ajoutant foi à ses paroles, lui promit, en l'absence de son mari, de lui donner sa fille, alors il alla trouver le roi, montra au juge du lieu un ordre par lequel il lui était enjoint de le marier à la jeune fille, disant : « J'ai donné des arrhes pour l'épouser. » Mais le père la refusa, disant : « Je ne sais pas d'où tu es, et je n'ai rien reçu de toi. » Le différend s'échauffa, Andarchius fit appeler Ursus en présence du roi ; puis arrivé à Braine, il prit un autre homme également nommé Ursus, et, l'ayant amené en secret auprès de l'autel, le fit jurer en ces termes : « Par ce saint lieu et par les reliques de ces saints martyrs, si je ne te donne pas ma fille en mariage, je te payerai sans délai seize mille sous d'or. » Il avait aposté dans la sacristie des témoins qui entendaient ces paroles, sans voir celui qui les prononçait. Ensuite Andarchius apaisa Ursus, et

<sup>1</sup> *Honoratus*, c'est-à-dire honoré de la confiance d'un roi et chargé de la gestion d'affaires publiques.

fit si bien que celui-ci revint dans son pays sans avoir paru devant le roi. Quand il fut parti, Andarchius produisit devant le roi l'écrit dans lequel était contenu la formule du serment qu'il avait fait prêter, disant : « Ursus a écrit en ma faveur telle et telle chose ; je supplie donc votre Gloire de donner l'ordre qu'il m'accorde sa fille en mariage ; autrement j'ai droit de me mettre en possession de ses biens, jusqu'à ce que je sois payé de seize mille sols d'or ; après quoi, je m'y désisterai de cette affaire. » Il revint donc en Auvergne muni des ordres du roi, et les montra au juge. Ursus se retira dans le territoire du Velay<sup>1</sup> ; ses biens furent consignés entre les mains d'Andarchius, qui lui-même se rendit dans le Velay. Arrivé à une des maisons d'Ursus, il ordonna qu'on lui préparât à souper et qu'on lui fit chauffer de l'eau pour se laver ; mais, comme les serviteurs n'obéissaient point à ce nouveau maître, il battit les uns avec des bâtons, les autres à coups de verges ; il en frappa même quelques-uns à la tête au point de faire jaillir le sang. Toute la maison ainsi bouleversée, on lui prépara à souper. Andarchius se lava dans l'eau chaude, s'enivra de vin et se jeta sur un lit ; il n'avait avec lui que sept domestiques. Tandis que tous dormaient profondément, appesantis par le sommeil et par le vin, Ursus rassembla ses gens, ferma la porte de la maison, qui était construite en planches, en prit les clefs, défit les meules de grain qui se trouvaient auprès, et ayant amassé autour et au-dessus de la maison les monceaux d'épis

<sup>1</sup> *Vellavum territorium.*

alors en gerbes, jusqu'à ce qu'elle en fût entièrement couverte, il mit le feu en plusieurs endroits. Les débris de l'édifice embrasé tombèrent sur ces malheureux, ils s'éveillèrent et appelèrent à grands cris; mais il n'y avait là personne pour les secourir; la flamme les consuma donc avec toute la maison. A la suite de cette vengeance, Ursus, saisi de crainte, se réfugia dans la basilique de Saint-Julien; mais, à l'aide de quelques présents adressés au roi, il rentra en possession de tous ses biens.

XLV III. — Clovis, fils de Chilpéric, chassé de Tours, se rendit à Bordeaux; et, tandis qu'il résidait dans cette ville sans que personne songeât à l'inquiéter, un certain Sigulfe, du parti de Sighebert, s'éleva contre lui, le mit en fuite et le poursuivit avec des cors et des trompettes, comme un cerf aux abois : à peine Clovis put-il trouver un passage pour retourner vers son père; cependant, il parvint à le rejoindre, par Angers. Comme il s'était alors élevé un différend entre les rois Gontran et Sighebert, le roi Gontran assembla à Paris tous les évêques de son royaume, pour qu'ils décidassent auquel des deux appartenait le bon droit; mais la discorde civile fit des progrès, et les rois commirent la faute de négliger leurs avis. Chilpéric, irrité parce que Théodebert, son fils aîné, gagné autrefois par Sighebert, avait prêté serment de fidélité à celui-ci, s'empara des cités de son frère, savoir : Tours, Poitiers et les autres villes en deçà de la Loire<sup>1</sup>. Arrivé à Poitiers, il livra combat au

<sup>1</sup> C'est-à-dire de la rive gauche qui, à la mort de Caribert,

duc Gondebaud dont l'armée prit la fuite, et il en fit un grand carnage. Chilpéric incendia même la plus grande partie du territoire de Tours; et si les habitants ne s'étaient soumis pour le moment, il aurait entièrement dévasté leurs terres. S'avançant ensuite avec son armée, il envahit, dévasta, désola le territoire de Limoges, de Cahors et les provinces environnantes, brûla les églises, interrompit le service de Dieu, tua les clercs, détruisit les monastères d'hommes, insulta ceux de filles, et ravagea tout. Il y eut en ce temps dans l'Église un plus grand gémissement qu'au temps de la persécution de Dioclétien.

XLIX. — Et insensés, nous nous étonnons de ce que tant de maux se sont précipités sur eux ! Mais jetons les yeux sur ce qu'ont fait leurs pères, et voyons ce qu'ils font. Ceux-là, sur les prédications des prêtres, avaient quitté les autels profanes pour les églises ; ceux-ci, chaque jour, livrent les églises au pillage : ceux-là écoutaient, révéraient de tout leur cœur les prêtres du Seigneur ; ceux-ci non-seulement ne les écoutent pas, mais les persécutent : ceux-là enrichissaient les églises et les monastères, ceux-ci les bouleversent et les détruisent. Que dirai-je ici du monastère de la Latte, qui possédait des reliques de saint Martin ? Une troupe d'ennemis se disposant à traverser la rivière proche du monastère, pour le dépouiller, les moines s'écrièrent : « Gardez-vous, barbares, gardez-vous de passer le fleuve, car ce mo-

semblent être échues en vertu d'un nouveau partage, *per pac-tura*, comme nous avons vu plus haut, à Sighebert.

nastère appartient au bienheureux Martin. » Plusieurs d'entre les barbares, entendant ces paroles, furent émus de la crainte de Dieu et se retirèrent; mais une vingtaine, qui ne redoutaient point Dieu et n'honoraient pas le saint confesseur, montèrent sur un bateau qui les mit à l'autre bord, et, poussés par l'ennemi des hommes, ils frappèrent les moines, bouleversèrent le monastère, et emportèrent tout ce qu'il contenait. Ils firent de leur butin des paquets qu'ils mirent sur leur bateau; mais, lorsqu'ils furent entrés dans la rivière, la barque agitée les emporta çà et là. Privés du secours des rames, ils s'efforçaient de regagner le bord, en appuyant le bois de leurs lances au fond de la rivière, quand tout à coup le bateau s'ouvrit sous leurs pieds, et le fer que chacun tenait près de sa poitrine les transperça, en sorte qu'ils périrent frappés de leurs propres armes. Un seul, qui les avait réprimandés pour les empêcher de commettre cette action, demeura sans blessure. Si quelqu'un voulait regarder cet événement comme un effet du hasard, il lui suffirait de remarquer qu'entre plusieurs, le seul qui fût innocent échappa au châtement. Ceux-ci morts, les moines les tirèrent du fleuve, ainsi que leurs effets, ensevelirent les corps, et rapportèrent dans leur maison ce qui leur appartenait.

L. — Durant ces événements, Sighebert fit marcher les nations qui habitaient au delà du Rhin, et, se préparant à la guerre civile, forma le projet de s'avancer contre son frère Chilpéric<sup>1</sup>. Chilpéric, à cette nouvelle,

<sup>1</sup> En 574.

envoya des messagers à son frère Gontran. Les deux rois firent alliance, se promettant mutuellement qu'aucun des deux ne laisserait périr son frère. Alors Sighebert arrivant à la tête de ses troupes, tandis que Chilpéric l'attendait d'autre part avec son armée, et ne trouvant pas d'endroit pour passer la Seine et aller à la rencontre de son frère, envoya un message à Gontran pour lui dire : « Si, pour ton malheur, tu ne me laisses pas traverser ce fleuve, je marcherai sur toi avec toute mon armée. » Celui-ci effrayé, entra en alliance avec lui, et le laissa passer, Chilpéric, apprenant que Gontran l'avait abandonné, pour se ranger au parti de Sighebert, leva son camp, et se retira jusqu'au bourg d'Alluye, dans la cité de Chartres. Sighebert le suivit et lui enjoignit de se préparer à la bataille; mais Chilpéric, craignant que, par la ruine des armées, les deux royaumes ne vinsent à périr, demanda la paix, et rendit à Sighebert les cités dont Théodebert s'était injustement emparé, priant qu'en aucun cas les habitants ne fussent traités comme coupables, puisqu'il les avait injustement contraints par le fer et par le feu. Les bourgs situés aux environs de Paris furent entièrement consumés par la flamme : l'ennemi détruisit les maisons comme tout le reste, et emmena même les habitants en captivité. Le roi Sighebert conjurait qu'on n'en fit rien; mais il ne pouvait contenir la fureur des peuples venus de l'autre bord du Rhin. Il supportait donc tout avec patience, jusqu'à ce qu'il pût revenir dans son pays. Quelques-uns de ces païens se soulevèrent contre lui, lui reprochant de s'être soustrait



au combat : mais lui, plein d'intrépidité, monta à cheval, se présenta devant eux, les apaisa par des paroles de douceur ; plus tard, il en fit lapider un grand nombre. On ne saurait douter que ce ne soit par les mérites de saint Martin que la paix se fit sans combat. Le jour même où cette paix fut conclue, trois paralytiques furent envoyés dans sa sainte basilique, ce que, Dieu aidant, nous raconterons dans les livres suivants.

LI. — C'est pour moi une grande douleur d'avoir à raconter ces guerres civiles. L'année suivante Chilpéric envoya de nouveau des messagers vers son frère Gontran, et lui fit dire : « Que mon frère vienne me trouver ; voyons-nous, et quand nous aurons fait la paix, poursuivons ensemble Sighebert notre ennemi. » Cela se fit ainsi ; ils se virent, se firent d'honorables présents, et Chilpéric, à la tête de son armée, arriva jusqu'à Reims, brûlant et ravageant tout. Sighebert, à cette nouvelle, rassembla de nouveau les peuples dont nous avons déjà parlé, vint à Paris, et, se disposant à marcher contre son frère, envoya des messagers aux gens de Châteaudun<sup>1</sup> et de Tours, pour leur prescrire de marcher contre Théodebert. Et comme ils différaient d'obéir, le roi leur envoya les ducs Gondégésile et Gontran, qui levèrent une armée et marchèrent contre Théodebert. Celui-ci, abandonné des siens, demeura avec peu de monde. Cependant il n'hésita pas à livrer combat. Il fut vaincu et tué sur le champ de bataille, et, chose douloureuse à raconter, son corps inanimé fut dépouillé

<sup>1</sup> *Dunenses.*

par les ennemis. Mais un certain Arnulphe recueillit son cadavre, le lava, et l'enveloppant de vêtements honorables, l'ensevelit dans la cité d'Angoulême. Chilpéric, apprenant que Gontran et Sighebert avaient de nouveau fait la paix, se fortifia dans les murs de Tournai avec sa femme et ses fils.

LII. — Cette année, on vit une lueur brillante parcourir le ciel, comme avant la mort de Clotaire. Sighebert occupa les cités situées au delà de Paris, et s'avança jusqu'à Rouen, voulant céder ces villes aux étrangers, ce que les siens l'empêchèrent de faire. Se retirant donc, il retourna à Paris où Brunehaut le vint rejoindre avec ses fils; alors ceux des Francs qui avaient suivi jadis Childebert l'ancien envoyèrent vers lui pour qu'il vînt à eux, promettant d'abandonner Chilpéric, et de le reconnaître pour roi. Sur cette proposition Sighebert envoya assiéger son frère à Tournai, formant le projet d'y marcher lui-même en personne. L'évêque saint Germain lui dit : « Si tu y vas dans l'intention de ne pas tuer ton frère, tu reviendras vivant et vainqueur; mais si tu as d'autres pensées, tu mourras. » C'est ainsi que Dieu a dit par la bouche de Salomon : *Tu tomberas dans la fosse que tu auras creusée pour ton frère*<sup>1</sup>. Celui-ci, à son grand péché, méprisa les paroles du saint; arrivé à un village du nom de Vitry<sup>2</sup>, il rassembla toute l'armée, qui le plaça sur un bouclier et le proclama roi. Mais deux serviteurs de la reine Frédégonde, qu'elle avait charmés par des maléfices, s'approchèrent de lui

<sup>1</sup> Prov. XXVI, XXVII. — <sup>2</sup> *Victoriacus*.

sous quelque prétexte, armés de forts couteaux, vulgairement appelés *scramasax*, dont la lame était empoisonnée, et le frappèrent chacun dans un des flancs. Il poussa un cri et tomba, et peu de temps après rendit l'esprit<sup>1</sup>. Carégisile, son chambellan, périt aussi dans cette occasion, et Sigila, venu jadis du pays des Goths, y fut aussi grièvement blessé; le roi Chilpéric, s'étant par la suite emparé de sa personne, lui fit brûler toutes les jointures en lui appliquant des fers rougis; ses membres se séparèrent les uns des autres, et il finit sa vie dans les tourments. Carégisile avait été aussi léger dans ses actions que rempli de cupidité. Sorti de bas lieu, il prit par ses flatteries beaucoup de crédit sur le roi. Il envahissait les biens d'autrui, violait les testaments, et il périt de cette manière, pour que celui qui avait souvent enfreint les dernières volontés des morts n'obtint pas, au moment où la mort vint tomber sur lui, le pouvoir de dicter lui-même ses volontés.

Chilpéric, entre la mort et la vie, attendait, immobile et en suspens, ce qui allait arriver de lui, lorsque des messagers vinrent lui annoncer le meurtre de son frère; alors il sortit de Tournai avec sa femme et ses fils, et fit ensevelir Sighebert dans le bourg de Lambres. Transporté ensuite à Soissons dans la basilique de Saint-Médard qu'il avait bâtie, Sighebert y fut enterré près de son père Clotaire. Il mourut la quatorzième année de son règne, âgé de quarante ans. Depuis la mort de Théodebert I<sup>er</sup> jusqu'à celle de Sighebert, on compte

<sup>1</sup> En 575.

vingt-neuf ans, et dix-huit entre la mort de Sighebert et celle de son neveu Théodebert. Sighebert mort, son fils Childebert régna en sa place.

On compte deux mille deux cent quarante-deux ans depuis le commencement du monde jusqu'au déluge; neuf cent quarante-deux depuis le déluge jusqu'à Abraham; quatre cent soixante-deux jusqu'à l'époque où les enfants d'Israël sortirent d'Égypte; quatre cent quatre-vingts depuis la sortie d'Égypte jusqu'à l'édification du temple de Salomon; trois cent quatre-vingt-dix depuis l'édification du temple jusqu'à sa destruction et la transmigraton à Babylone; six cent soixante-huit de la transmigraton jusqu'à la Passion de Notre-Seigneur; quatre cent douze de la Passion de Notre-Seigneur à la mort de saint Martin; cent douze de la mort de saint Martin à la mort du roi Clovis; trente-sept de la mort du roi Clovis jusqu'à la mort de Théodebert; vingt-neuf de la mort de Théodebert jusqu'à celle de Sighebert. Ce qui fait ensemble cinq mille sept cent soixante-quatorze ans.

# LIVRE V

## SOMMAIRE DU LIVRE V.

---

1. Règne de Childebert le Jeune et de ce qui arriva à sa mère.—II. Mérovée épouse Brunehaut.—III. Guerre contre Chilpéric et méchanceté de Rauchingue.—IV. Roccolène vient à Tours.—V. Des évêques de Langres et de Nantes.—VI. De Léonat, archidiacre de Bourges.—VII. Le reclus Senoch.—VIII. Saint Germain, évêque de Paris.—IX. Le reclus Caluppa.—X. Le reclus Patrocle.—XI. Conversion de juifs par l'évêque Avitus.—XII. L'abbé Brachion.—XIII. Mummole ravage la cité de Limoges.—XIV. Mérovée tonsuré se réfugie à la basilique de Saint-Martin.—XV. Guerre entre les Saxons et les Suèves.—XVI. Mort de Mâlo.—XVII. Le roi Gontran fait périr les fils de Magnachaire et perd les siens; doutes au sujet de la Pâque.—XVIII. Église de Chinon; alliance des rois Gontran et Childebert.—XIX. L'évêque Prétextat et mort de Mérovée.—XX. Aumônes de Tibère.—XXI. Les évêques Salone et Sagittaire.—XXII. Le Breton Winnocus.—XXIII. Mort de Samson, fils de Chilpéric.—XXIV. Prodiges manifestes.—XXV. Gontran-Boson arrache ses filles à la basilique de Saint-Martin et Chilpéric envahit la cité de Poitiers.—XXVI. Mort de Dacon et de Dracolène.—XXVII. Départ d'une armée pour la Bretagne.—XXVIII. Dégradation de Salone et de Sagittaire.—XXIX. Impôts établis par Chilpéric.—XXX. Ravages des Bretons.—XXXI. Règne de Tibère.—XXXII. Embûches des Bretons.—XXXIII. La basilique de Saint-Denis profanée par une femme.—XXXIV. Prodiges.—XXXV. Dyssenterie; mort des fils de Chilpéric.—XXXVI. La reine Austrechilde.—XXXVII. L'évêque Héraclius et le comte Nantinus.—XXXVIII. Martin; évêque de Galice.—XXXIX. Persécution des chrétiens en Espagne.—XL. Mort de Clovis.—XLI. Les évêques Elafius et Eunius.—XLII. Envoyés de la Gallicie et prodiges.—XLIII. Marcus Léon, évêque de Cahors.—XLIV. Discussion avec un hérétique.—XLV. Écrits de Chilpéric.—XLVI. Mort de l'évêque Agricola.—XLVII. Mort de l'évêque Dalmatius.—XLVIII. Comté d'Eunome.—XLIX. Méchanceté de Leudaste.—L. Embûches qu'il nous tendit et humiliation qui en résulta pour lui.—LI. Prédiction de saint Sauve au sujet de Chilpéric.

---

# LIVRE CINQUIÈME

---

## PROLOGUE

C'est pour moi un cruel sujet d'ennui d'avoir à raconter les vicissitudes des guerres civiles qui accablent la nation et le royaume des Francs, et qui, hélas ! nous ont déjà fait voir ces temps marqués par le Seigneur comme le commencement des calamités : *Le père se lève contre le fils, le fils contre le père, le frère contre le frère, le prochain contre le prochain*<sup>1</sup>. Ils auraient dû cependant être effrayés de l'exemple des anciens rois qui, divisés, ne tardaient pas à succomber sous leurs ennemis. Combien de fois la ville des villes elle-même, la capitale du monde entier, n'a-t-elle pas été vue, au milieu des guerres civiles, tomber, et, la guerre terminée, se relever comme de terre ? Plût à Dieu et à vous, ô rois ! que vous voulussiez exercer vos forces dans des combats semblables à ceux que livrèrent vos pères à la sueur de leurs fronts, afin que les nations, frappées de terreur à la vue de votre union, fussent subjuguées par votre valeur ! Rappelez-vous ce qu'a fait Clovis, celui

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Math., chap. x, v. 21.

qui marche en tête de toutes vos victoires, ce qu'il a mis a mort de rois ennemis, anéanti de nations contraires, subjugué de pays et de peuples; c'est par là qu'il vous a laissé un royaume dans toute sa force et son intégrité; et, lorsqu'il accomplit ces choses, il ne possédait ni or ni argent, comme vous en avez maintenant dans vos trésors. Que faites-vous? que demandez-vous? que n'avez-vous pas en abondance? Dans vos maisons, les délices surpassent vos désirs; vos celliers regorgent de vin, de blé, d'huile; dans vos trésors, l'or et l'argent s'accumulent. Mais une seule chose vous manque, la grâce de Dieu, parce que vous ne conservez pas entre vous la paix. Pourquoi l'un prend-il le bien de l'autre? Pourquoi chacun convoite-t-il ce qui n'est pas à lui? Prenez garde, je vous en prie, à ce que dit l'Apôtre : *Si vous vous mordez et vous dévorez, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres*<sup>1</sup>. Examinez les écrits des anciens, et voyez ce qu'ont engendré les guerres civiles; recherchez ce qu'a dit Orose des Carthaginois, lorsque, racontant qu'après sept cents années leur ville et leur empire furent détruits, il ajoute : « Qui les a conservés si longtemps? la concorde; qui les a détruits après un si long temps? la discorde. » Gardez-vous de la discorde, gardez-vous des guerres civiles qui agitent vous et vos peuples. Que pouvez-vous espérer, si ce n'est qu'après la destruction de vos armées, demeurés sans appui, vous ne tombiez bientôt accablés par les nations ennemies? Si la guerre civile te plaît, ô roi!

<sup>1</sup> *Épître de saint Paul aux Galates, chap. v, v. 15.*



exerce-toi à ces combats que l'Apôtre avertit l'homme de livrer en lui-même, que *l'esprit s'élève contre la chair*, et que les vices soient vaincus par les vertus : libre alors, sers ton maître qui est le Christ ; au lieu qu'enchaîné tu servais celui qui est la source de tout mal.

I. — Or, lorsque le roi Sighebert fut tué auprès de Vitry, la reine Brunehaut se trouvait à Paris avec ses fils ; comme on lui eut apporté la nouvelle de ce qui était arrivé, et qu'accablée de douleur et de tristesse elle ne savait à quoi se résoudre, le duc Gondebaud enleva secrètement son fils Childebert, encore petit enfant, et, le dérochant à une mort certaine, rassembla les peuples sur lesquels avait régné son père, et le fit proclamer roi à peine âgé d'un lustre. Il commença à régner le jour de la Nativité. La première année du règne de ce jeune prince, le roi Chilpéric vint à Paris, se saisit de Brunehaut, l'envoya en exil dans la ville de Rouen, et s'empara de ses trésors qu'elle avait apportés à Paris. Il ordonna que ses filles fussent gardées dans la ville de Meaux. Alors Roccolène vint à Tours avec les gens du Maine, pilla et commit nombre de crimes. Nous raconterons comment il périt, frappé par saint Martin, en punition du mal qu'il avait fait.

II. — Chilpéric fit marcher vers Poitiers son fils Mérovée, à la tête d'une armée ; mais celui-ci, négligeant les ordres de son père, vint à Tours et y passa les saints jours de Pâques. Son armée ravagea cruellement tout le pays, et lui, feignant de vouloir aller trouver sa

mère, se rendit à Rouen, y rejoignit la reine Brunehaut et la prit en mariage. Chilpéric, instruit de ce que, contre l'honnêteté et les lois canoniques, Mérovée avait épousé la femme de son oncle, en ressentit une grande amertume, et s'avança plus prompt que la parole vers la ville de Rouen. Mais quand les époux reconnurent qu'il avait l'intention de les séparer, ils se réfugièrent dans la basilique de Saint-Martin, construite en bois, sur les murs de la ville. Le roi étant arrivé s'efforça, par beaucoup d'artifices, de les engager à en sortir, et comme ceux-ci ne le croyaient pas, pensant bien qu'il ne songeait qu'à les tromper, il dit avec serment : « Puisque c'est la volonté de Dieu, je ne les forcerai point à se séparer. » Alors ils sortirent de la basilique; Chilpéric les embrassa, les reçut avec honneur et mangea avec eux; puis peu de jours après, il retourna à Soissons, emmenant avec lui Mérovée.

III. — Ils étaient en ce lieu, quand s'assemblèrent quelques gens de la Champagne qui attaquèrent la ville de Soissons, en chassèrent la reine Frédégonde ainsi que Clovis, fils de Chilpéric, et voulurent soumettre cette cité. A cette nouvelle<sup>1</sup>, le roi Chilpéric marcha sur ce point avec une armée, envoya aux ennemis des messagers pour les avertir de ne pas l'offenser, de peur qu'il n'en résultât la perte des deux armées;

<sup>1</sup> Il y a ici dans Grégoire une contradiction qui ne s'explique pas, comme l'ont déjà fait observer Valois et Ruinart: l'auteur dit que Chilpéric et son fils Mérovée étaient à Soissons, puis nous montre ce roi se dirigeant sur cette ville, comme s'il se fût trouvé en un autre lieu.

mais ceux-ci, dédaignant le conseil, se préparèrent au combat. Le parti de Chilpéric fut vainqueur; il battit ses ennemis, coucha sur le champ de bataille beaucoup de forts et vaillants guerriers, mit le reste en fuite, et entra dans Soissons. A ce moment le roi commença à concevoir des soupçons contre son fils Mérovée, à cause de son mariage avec Brunehaut, disant que sa méchanceté avait été la cause de ce combat. Il lui ôta ses armes, et lui donna des gardes<sup>1</sup> auxquels il enjoignit de le surveiller, songeant en lui-même à ce qu'il en ordonnerait ensuite. Godin qui à la mort de Sighebert avait passé à Chilpéric, et que celui-ci avait comblé de bienfaits, était l'instigateur de cette guerre; mais vaincu sur le champ de bataille, il fut le premier à s'enfuir. Le roi le dépouilla des domaines qu'il lui avait donnés de son fisc, dans le territoire de Soissons, et les transféra à la basilique de Saint-Médard.

Godin mourut peu de temps après, de mort subite. Sa femme épousa Rauchingue, homme rempli de vanité, gonflé d'orgueil et d'arrogance; il se conduisait envers ceux qui lui étaient soumis sans la moindre humanité; cruel envers les siens, au delà de ce qui est ordinaire à la méchanceté et à la folie humaines, il se rendait coupable envers eux d'actions détestables. Lorsqu'un serviteur tenait devant lui, comme il est d'usage,

<sup>1</sup> Au lieu de mettre en prison les hommes considérables, on se contentait quelquefois de leur donner des gardiens chez eux, ou de les remettre à la garde de quelque autre personne, ordinairement d'un magistrat; c'est ce qui s'appelait *custodes dare*, *libera custodia*.

pendant son repas, un flambeau de cire allumé, il lui faisait découvrir les jambes, et le forçait d'y appuyer le flambeau jusqu'à ce qu'il s'éteignît; puis le faisant rallumer il recommençait aussi longtemps qu'il le fallait pour que le serviteur se brûlât entièrement les jambes. Si celui-ci criait ou s'efforçait de fuir, on le menaçait d'une épée nue, et ses pleurs excitaient les transports de joie de son maître. On raconte que, vers ce temps, deux de ses serviteurs, un homme et une jeune fille prirent, comme il arrive souvent, de l'amour l'un pour l'autre; cette affection durait depuis plus de deux ans, quand ils s'unirent et se réfugièrent dans l'église; Rauchingue, averti, alla trouver le prêtre du lieu, le priant de lui rendre ses domestiques, moyennant promesse de ne les pas châtier. Alors le prêtre lui dit : « Tu sais quel respect on doit à l'Église de Dieu; jure ta foi que tu les uniras pour toujours; tes serviteurs ne te seront rendus que si tu promets de les exempter de tout châtiement corporel. » Il demeura quelque temps en suspens sans rien dire; puis, se tournant vers le prêtre, il étendit les mains sur l'autel, et prêta serment en ajoutant : « Je ne les séparerai jamais, au contraire, j'aurai soin qu'ils demeurent unis. Ce qui s'est passé m'a été désagréable, parce que cela s'est fait sans mon consentement; cependant je m'en accommode volontiers, puisqu'il n'a pas pris pour femme la servante d'un autre, et qu'elle n'a pas choisi un serviteur étranger. » Le prêtre, sans défiance, crut à la promesse de cet homme rusé, et lui rendit ses serviteurs, après qu'il eut donné

la garantie exigée; Rauchingue les prit, remercia le prêtre et s'en retourna à sa maison. Aussitôt il fit couper un arbre, en fit abattre la tête, et ayant fait fendre le tronc avec un coin, ordonna de le creuser, ensuite fit ouvrir en terre une fosse de la profondeur de trois ou quatre pieds, et donna ordre d'y déposer ce tronc creusé; puis y arrangeant la jeune fille en manière de morte, fit jeter dessus le serviteur, les fit couvrir d'une planche, remplit la fosse de terre, et les ensevelit ainsi vivants, disant : « De la sorte, je ne manque pas à mon serment; ils ne seront jamais séparés. » Le prêtre, averti, accourut en toute hâte, et adressant à cet homme de vifs reproches, obtint à grand'peine qu'il fit découvrir la fosse; on en retira le serviteur vivant, mais on trouva la jeune fille étouffée. Tels étaient les actes que suggérait à Rauchingue sa méchanceté; il n'avait d'habileté que pour se jouer d'autrui, tromper, faire des actes pervers; aussi mourut-il comme il le méritait, et sa mort fut digne de ses actions, comme nous le dirons par la suite.

Siggo, référendaire<sup>1</sup>, qui avait été chargé du sceau du roi Sighebert, et avait passé au roi Chilpéric pour en obtenir le même emploi, quitta de nouveau Chilpéric, et passa au roi Childebert, fils de Sighebert. Les domai-

<sup>1</sup> On appelait *référendaire*, sous la première race, l'officier du palais qui avait la garde de l'anneau ou sceau royal, et signait les diplômes émanés du roi. Mais ce nom était souvent donné aussi aux simples secrétaires que le garde du sceau avait sous ses ordres, ou aux officiers qui faisaient au roi des rapports sur les pétitions de ses sujets, et transmettaient à ceux-ci ses réponses; ce dernier emploi était celui des *référendaires* attachés aux empereurs romains.

nes qu'il avait reçus dans le Soissonnais furent donnés à Ansoald. Beaucoup de ceux qui avaient passé du royaume de Sighebert dans celui de Chilpéric le quittèrent de même. Peu après, Siggo perdit sa femme, mais il ne tarda pas à en prendre une autre.

IV. — Dans ce même temps, Roccolène, envoyé par Chilpéric, vint à Tours, plein de jactance ; et, plaçant son camp de l'autre côté de la Loire, nous fit dire par des messagers de faire sortir de la sainte basilique Gontran, accusé de la mort de Théodebert, menaçant, si nous ne le faisons pas, de brûler la ville et ses faubourgs. A la réception de ce message, nous lui fîmes répondre que jamais dans les anciens temps il n'y avait eu d'exemple de ce qu'il demandait, et qu'on ne saurait en aucune sorte permettre la violation de la sainte basilique ; que s'il exécutait sa menace, cela ne lui porterait pas bonheur, non plus qu'au roi qui avait donné cet ordre, et qu'il devait redouter d'autant plus la puissance du saint évêque, que ses mérites avaient opéré la veille la guérison d'un paralytique. Mais lui, sans aucune crainte, s'étant établi dans la maison épiscopale d'outre-Loire, en disjoignit les planches fixées avec des clous, et les gens du Mans qui étaient venus avec lui en emportèrent même les clous dans des sacs de cuir ; ils abattirent les blés et exercèrent partout leurs ravages. Mais tandis que Roccolène se conduisait ainsi, frappé de Dieu, il fut attaqué de la jaunisse. Cependant il renvoya de nouveau des ordres violents, disant : « Si vous ne chassez pas aujourd'hui le duc Gontran de votre basilique, j'écras-

serai tellement tout ce qu'il y a de verdoyant autour de la ville, que la terre pourra être labourée par-dessus.» Cependant arriva le saint jour de l'Épiphanie et ses douleurs devenaient de plus en plus vives. Alors, par le conseil des siens, il passa le fleuve et vint à la ville. Puis, lorsque les prêtres allèrent, en chantant les psaumes, de la cathédrale à la sainte basilique, il suivit à cheval la croix précédée des bannières; mais lorsqu'il entra dans la sainte basilique, ses menaces et sa fureur tombèrent, et sorti de l'église, il ne put ce jour-là prendre aucune nourriture; sa respiration était devenue très-difficile, et il se rendit à Poitiers; c'était dans les saints jours de carême; il mangea une grande quantité de lapereaux. Il avait préparé pour les calendes de mars des actes d'impositions arbitraires et de condamnation contre les citoyens de Poitiers, mais la veille il rendit l'âme; et ainsi se calma son insolent orgueil.

V.—En ce temps Félix, évêque de Nantes, m'adressa des lettres injurieuses, allant jusqu'à m'écrire que mon frère avait été tué parce que, en convoitise de l'épiscopat, il avait fait périr son évêque; mais le fond de sa colère c'est qu'il convoitait un domaine de mon Église, et, comme je ne voulus pas le lui abandonner, il vomit, comme je l'ai dit, mille injures contre moi. Je lui répondis enfin un jour : « Rappelez-vous ce que dit le prophète : *Malheur à ceux qui joignent maison à maison, et qui ajoutent champ à champ! seront-ils les seuls habitants de la terre*<sup>1</sup> ? Ah! si tu étais évêque de Mar-

<sup>1</sup> Isaïe, chap. v, v. 8.

seille, les vaisseaux n'y apporteraient ni huile, ni semblables marchandises, mais seulement des chartes pour te donner plus de moyens de diffamer les gens de bien <sup>1</sup> ; car il n'y a que la disette de papier qui mette un terme à ta loquacité. » Il était d'une cupidité et d'une jactance extrêmes ; mais, pour ne pas lui ressembler, j'expliquerai de quelle manière mon frère avait quitté la lumière du jour, et avec quelle promptitude la vengeance de Dieu atteignit ceux qui l'avaient frappé. Le bienheureux Tétricus, évêque de l'Église de Langres, étant devenu vieux, chassa le diacre Lampadius qui avait été son homme de confiance, et mon frère, par intérêt pour les pauvres que celui-ci avait injustement dépouillés, contribua à lui faire donner cette humiliation, et encourut ainsi sa haine. Cependant le bienheureux Tétricus fut frappé d'un coup de sang, et, les remèdes de la médecine ne pouvant rien pour lui, son clergé plein de trouble et pour ainsi dire privé de pasteur, demanda Mundéric. Celui-ci, avec l'autorisation du roi, fut tonsuré et sacré évêque, à la condition que, pendant la vie du bienheureux Tétricus, il gouvernerait, en qualité d'archiprêtre, le château de Tonnerre, y ferait sa résidence, et qu'après le décès de l'évêque, il lui succéderait. Tandis qu'il habitait ce château, il encourut la haine du roi : on disait en effet que, lorsque Sighebert était venu attaquer son frère Gontran, il lui avait avancé des vivres et des présents. Il fut donc tiré du château et

<sup>1</sup> C'était à Marseille que les marchands apportaient d'ordinaire le *papyrus* d'Égypte dont on se servait alors pour écrire.



jeté en exil sur les bords du Rhône, dans une tour étroite et sans toiture, où il demeura environ deux ans, dans de grandes souffrances. A la demande du saint évêque Nizier, il lui fut permis de venir à Lyon, où il habita pendant deux mois; mais, ne pouvant obtenir du roi d'être rétabli au lieu d'où il avait été chassé, il s'échappa de nuit, et se rendit près du roi Sighebert, qui l'institua évêque dans le bourg de l'Arsat <sup>1</sup>, plaçant sous sa juridiction quinze paroisses environ qui avaient été d'abord occupées par les Goths, et que réclamait maintenant Dalmace, évêque de Rodez. Lorsque Mundéric fut parti, les habitants de Langres demandèrent pour évêque, à l'instigation de mon frère, Silvestre, notre parent ainsi que du bienheureux Tétricus. Cependant le bienheureux Tétricus sortit de ce monde; Silvestre fut tonsuré, ordonné prêtre et investi de tout ce qui dépendait du siège épiscopal, puis il se prépara à partir pour Lyon, pour y recevoir la consécration. Mais, attaqué depuis longtemps d'épilepsie, il fut en ce temps pris d'un accès, et plus cruellement privé de ses sens qu'il ne l'avait encore été : deux jours sans relâche, il poussa des mugissements, et le troisième il rendit l'esprit. Alors Lampade, qui avait été dépouillé, comme nous l'avons dit, de ses dignités et de ses revenus, se joignit, en haine du diacre Pierre, mon frère, au fils de Silvestre, affirmant et persuadant à celui-ci que son père avait péri par ses maléfices. Le fils de Silvestre, jeune

<sup>1</sup> *Vicus arisitensis*. Il y a beaucoup d'incertitude sur la vraie désignation de cette localité. (V. la *Géographie*.)

et léger d'esprit, s'irrita contre Pierre et l'accusa en public de ce parricide. Aussitôt averti de cette accusation, mon frère porta sa cause devant l'évêque saint Nizier, oncle de ma mère, et se rendit à Lyon ; là, en présence de l'évêque Siagrius, de beaucoup d'autres prêtres et des principaux séculiers, il prêta serment qu'il n'avait aucune part à la mort de Silvestre. Mais deux ans après, le fils de Silvestre, excité de nouveau par Lampade, poursuivit sur une route le diacre Pierre, et le tua d'un coup de lance ; on transporta le corps de mon frère au château de Dijon, où il fut enseveli auprès de saint Grégoire, notre bisaïeul. L'homicide prit la fuite et passa à Chilpéric ; ses biens furent remis au fisc du roi Gontran. Le crime qu'il avait commis le fit errer en différents lieux, ne lui permettant de s'arrêter et de demeurer nulle part. Enfin poussé, je pense, par les cris du sang innocent qui s'élevait contre lui vers la puissance divine, il tua de son épée, dans un des lieux où il passait, un homme qui ne l'avait pas offensé. Les parents de celui-ci, pleins de douleur de la mort de leur proche, soulevèrent le peuple, et, ayant tiré leurs épées, taillèrent le coupable en pièces et dispersèrent ses membres de côté et d'autre. Telle fut, par un juste jugement de Dieu, la fin de ce misérable : il avait fait périr mon parent innocent, coupable lui-même il ne lui survécut pas longtemps ; son châtement survint au bout de trois années.

Après la mort de Silvestre, les habitants de Langres demandant un nouvel évêque, on leur donna Pappole

qui avait été archidiacre d'Autun. Beaucoup assurent qu'il commit un grand nombre d'iniquités; nous les passerons sous silence, pour ne pas nous montrer destructeur de nos frères. Cependant nous n'omettrons pas de raconter sa mort. La huitième année de son épiscopat, comme il parcourait les paroisses et les domaines de son Église, le bienheureux Tétricus lui apparut une nuit pendant son sommeil avec un visage menaçant, et lui parla ainsi : « Pourquoi es-tu ici, Pappole ? pourquoi souilles-tu mon siège et envahis-tu mon Église ? Pourquoi disperse-tu les brebis qui m'avaient été confiées ? Va-t'en, abandonne ce siège, éloigne-toi de ce pays. » Et disant ces mots, il lui frappa la poitrine d'une verge qu'il tenait à la main. Comme Pappole s'éveillait, méditant ce que cela pouvait signifier, une vive douleur se fixa à l'endroit où il avait été frappé. En cette angoisse, il prit horreur de la nourriture et de la boisson, et vit la mort s'approcher de lui. Que dirai-je de plus ? Le troisième jour, le sang lui sortit par la bouche et il expira ; on le transporta et on l'ensevelit à Langres. On nomma évêque en sa place l'abbé Mummole, surnommé le Bon, dont on vante avec de grands éloges la chasteté, la sobriété, sa modération, sa diligence pour toutes les bonnes œuvres, l'amour de la justice, le grand zèle pour la charité. Parvenu à l'épiscopat, comme il sut que Lampade avait dérobé une grande quantité des biens de l'Église, et que, des dépouilles des pauvres, il avait acquis des champs, des vignes et des esclaves, il le chassa de sa présence dénué de tout ; et celui-ci,

tombé dans la plus grande misère, est maintenant obligé de gagner sa nourriture par le travail de ses mains. Mais en voilà assez sur ce sujet.

VI. — Pendant l'année dont nous venons de parler, c'est-à-dire celle où, après la mort de Sighebert, son fils Childebert commença à régner, il se fit au tombeau du bienheureux Martin beaucoup de prodiges que j'ai écrits dans le livre que j'ai essayé de composer sur ses miracles; et, bien qu'en un langage sans art, je me crois obligé de rapporter ce que j'ai vu moi-même ou ce qui m'a été raconté par des gens dignes de confiance. Je me bornerai ici à exposer ce qui arriva à des hommes de peu de foi qui, après avoir éprouvé la puissance des secours célestes, recoururent cependant encore aux remèdes de la terre: car le châtement même des insensés témoigne de la puissance du saint.

Léonat, archidiacre de Bourges, avait perdu la lumière par des cataractes qui lui étaient tombées sur les yeux. Après s'être promené de médecin en médecin, sans pouvoir recouvrer la vue; il vint à la basilique de Saint-Martin, et là il demeura deux ou trois mois gémissant assidûment et priant que la lumière lui fût rendue. Un jour de fête, il s'aperçut que sa vue commençait à s'éclairer; mais revenu à sa maison, il appela un juif qui lui mit des ventouses aux épaules, afin de rendre encore plus de lumière à ses yeux; mais à mesure que le sang coulait, il retombait dans sa cécité. Alors il revint de nouveau au saint temple et y demeura encore un long espace de temps, mais sans pouvoir re-

couvrir la lumière; ce qui, je pense, lui fut refusé à cause de son péché, selon cette parole du Seigneur : *Quiconque a déjà recevra davantage encore, et sera dans l'abondance; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a*<sup>1</sup>. Et cette autre : *Vous voyez que vous êtes guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire*<sup>2</sup>. Celui-ci serait demeuré en santé, s'il n'eût pas voulu ajouter les secours d'un juif à ceux de la puissance divine; car tels sont les avertissements et les paroles de l'Apôtre : *Ne vous attachez point à un même joug avec les infidèles, car quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité? Quel commerce entre la lumière et les ténèbres? Quel accord entre Jésus-Christ et Bélial? Quelle société entre le fidèle et l'infidèle? Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles? Car vous êtes le temple du Dieu vivant..... C'est pourquoi sortez du milieu de ces personnes et séparez-vous d'elles*<sup>3</sup>. Ainsi a dit le Seigneur. Que tout chrétien apprenne donc, par cet exemple, quand il a obtenu les remèdes célestes, à ne pas recourir à la science mondaine.

VII.—Il convient de rapporter ici les noms des personnages importants qui furent, cette année, appelés à Dieu; car je regarde comme favorisés et agréables à Dieu ceux qu'il appelle en cette sorte de notre terre en son paradis. Ainsi sortit du monde le saint prêtre

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. xiii, v. 12.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. v, v. 14.

<sup>3</sup> *II<sup>e</sup> Éptre* de saint Paul aux Corinthiens, chap. vi, v. 14-17.

Sénoch, qui faisait sa demeure à Tours. Il était de la nation des Téifales; et, ayant pris à Tours les ordres sacrés, il se retira dans une cellule qu'il s'était construite entre deux vieilles murailles, rassembla des moines, et répara un oratoire ruiné depuis longtemps; il fit éprouver à un grand nombre de malades la vertu de ses miracles, que nous avons décrits dans le livre de sa vie.

VIII.—En cette année, décéda le bienheureux Germain, évêque de Paris. Les miracles qu'il avait opérés dans sa vie mortelle furent confirmés par celui qu'il fit à ses obsèques. Des prisonniers l'ayant invoqué à grands cris, son corps aussitôt s'alourdit sans pouvoir bouger de sa place; puis, lorsqu'ils eurent été déliés, on put l'enlever sans peine. Ceux qui avaient été ainsi délivrés suivirent ses funérailles, et arrivèrent libres à la basilique, dans laquelle on l'ensevelit; et avec l'aide de Dieu, ceux qui avaient la foi obtinrent à son tombeau de nombreux miracles; en sorte que ce qu'on y demandait avec justice y était aussitôt accordé. Celui qui voudra s'enquérir avec soin et exactitude des miracles opérés par son corps les trouvera tous dans le livre de sa vie, composé par le prêtre Fortunat.

IX.—Cette même année, mourut encore le reclus Calluppa: il avait été religieux dès son enfance. Entré au monastère de Mélite <sup>1</sup>, dans le territoire d'Auvergne, il se fit remarquer des frères par une grande humilité, comme nous l'avons écrit dans le livre de sa vie.

<sup>1</sup> Voir la *Géographie*.

X. — Il y eut aussi, dans le territoire de Bourges, un reclus nommé Patrocle, élevé aux honneurs de la prêtrise, homme d'une admirable sainteté et d'une grande abstinence; souvent il fut tourmenté d'incommodités que lui causait le jeûne: il ne buvait ni vin, ni bière, ni rien de ce qui peut enivrer, mais seulement de l'eau un peu adoucie de miel. Il n'usait d'aucune espèce de ragoût, mais se nourrissait de pain trempé dans l'eau, et parsemé de sel. Jamais ses yeux ne s'appesantirent dans le sommeil: il était assidu à l'oraison, et lorsqu'il interrompait quelque peu ses prières, il lisait ou écrivait. Il guérissait souvent par ses prières des fiévreux tourmentés de pustules ou d'autres maladies. Il se manifesta par nombre d'autres miracles qu'il serait trop long de raconter en détail. Il portait toujours un cilice à nu sur son corps. A quatre-vingts ans il quitta ce monde et alla trouver le Christ. Nous avons aussi écrit un livre de sa vie.

XI. — Et comme notre Dieu a toujours daigné glorifier ses ministres, j'exposerai ici ce qui arriva cette année aux Juifs de Clermont. Le bienheureux évêque Avitus les avait exhortés plusieurs fois à rejeter le voile de la loi mosaïque, afin que, comprenant les saintes Écritures selon l'esprit, ils pussent, d'un cœur pur, y contempler le Christ, fils du Dieu vivant, et promis par l'autorité d'un roi<sup>1</sup> et des prophètes. Néanmoins ils conservaient dans leurs âmes, je ne dirai pas le voile dont Moïse avait caché sa face, mais un véritable mur qui les séparait de la vérité. L'évêque ne cessant de prier pour que,

<sup>1</sup> Le roi David.

convertis au Seigneur, ils déchirassent ce voile dont se couvrent à leurs yeux les Écritures, un d'eux, au saint jour de Pâques, lui demanda le baptême; et lorsqu'il eut été régénéré en Dieu par le sacrement, il se joignit, vêtu de blanc, à la procession des autres catéchumènes. Comme le peuple entrait par la porte de la ville, un des Juifs, poussé du diable, versa une huile fétide sur la tête de celui qui s'était converti. Le peuple, saisi d'horreur à cette action, voulut poursuivre le coupable à coups de pierres, et en fut empêché par l'évêque. Mais au jour bienheureux où le Seigneur est remonté glorieux au ciel, après avoir racheté les hommes, comme l'évêque se rendait, en chantant les psaumes, de la cathédrale à la basilique, la multitude dont il était suivi se précipita sur la synagogue des Juifs, la détruisit de fond en comble, en sorte qu'elle fut rasée. Un autre jour, l'évêque fit dire aux Juifs : « Je ne vous contrains pas par la force à confesser le Fils de Dieu; je vous prêche seulement et fais passer dans vos cœurs le sel de la science; car je suis le pasteur chargé de conduire les brebis du Seigneur; et votre véritable pasteur, qui est mort pour nous, a dit : *J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut aussi que je les amène; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur*<sup>1</sup>. Ainsi donc, si vous voulez croire comme moi, soyez un seul troupeau, dont je serai le pasteur; sinon, éloignez-vous de ce lieu. » Ils demeurèrent quelques jours troublés et en suspens; enfin,

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. x, v. 16.



le troisième jour, par l'effet, à ce que je crois, des prières de l'évêque, ils se réunirent, et lui firent dire : « Nous croyons en Jésus, fils du Dieu vivant, qui nous a été promis par la voix des prophètes, et nous vous demandons de nous laver par le baptême, afin que nous ne demeurions pas dans notre péché. » Le pontife, plein de joie à cette nouvelle, se rendit, le matin de la sainte Pentecôte, après les vigiles, au baptistère situé hors des murs de la ville. Là, toute la multitude, prosternée devant lui, implora le baptême, et lui, pleurant de joie, les lava tous dans l'eau consacrée, les oignit du saint chrême, et les réunit dans le sein de la mère Église. Les cierges brûlaient, les lampes brillaient, l'éclat de ce blanc troupeau se répandait sur toute la cité. La joie de la ville ne fut pas moindre que celle de Jérusalem, lorsqu'il lui fut permis de voir autrefois l'Esprit saint descendre sur les apôtres. On en baptisa plus de cinq cents ; ceux qui ne voulurent pas recevoir le baptême quittèrent la ville, et se rendirent à Marseille.

XII. — Après cela, mourut Brachio, abbé du monastère de Menat<sup>1</sup>. Il était Thuringien de naissance, et avait été, comme nous l'avons écrit ailleurs, directeur des chasses de l'ex-duc Sigivald.

XIII. — Pour revenir à notre sujet, Chilpéric envoya à Tours son fils Clovis, qui, ayant rassemblé une armée, s'avança jusqu'à Saintes par Tours et Angers et s'en empara ; mais Mummole, patrice du roi Gontran, marcha sur Limoges avec des forces considérables, et livra

<sup>1</sup> *Manatensis cellula.* (V. *Géographie.*)

bataille à Didier, duc du roi Chilpéric. Il perdit dans cette affaire cinq mille hommes ; mais Didier en perdit vingt-quatre mille, et n'échappa qu'avec peine par la fuite. Le patrice Mummole revint par l'Auvergne, que son armée dévasta en divers lieux, et rentra ainsi en Bourgogne.

XIV. — Ensuite Mérovée, que son père faisait garder, fut tonsuré, revêtu de l'habit des clercs, ordonné prêtre et conduit à un monastère du pays du Mans appelé *Anisola*<sup>1</sup>, pour y être instruit dans les devoirs de la prêtrise. Gontran-Boson, qui, comme nous l'avons dit, vivait alors dans la basilique de Saint-Martin, ayant appris cette nouvelle, envoya à Mérovée le sous-diacre Riculphe pour lui conseiller secrètement de se réfugier aussi à la basilique de Saint-Martin ; et comme Mérovée était en route pour *Anisola*, Gaïlen, un de ses serviteurs, vint à sa rencontre, et ne trouvant pas des adversaires en force, le délivra, Mérovée se couvrit la tête, revêtit des habits séculiers, et se rendit à l'église de Saint-Martin. Nous célébrions la messe dans cette sainte basilique lorsque, trouvant la porte ouverte, il y entra.

Après la messe, il dit que nous devions lui donner des eulogies<sup>2</sup>. Ragnemode, évêque du siège de Paris, et qui avait succédé à saint Germain, était alors avec nous. Comme nous refusions, Mérovée se mit à crier et à dire que nous n'avions pas le droit de le suspendre de la

<sup>1</sup> Voir la *Géographie*.

<sup>2</sup> Voyez, sur les divers sens du mot *Eulogie*, page 213, la note. Il s'agit ici du pain non encore consacré dont le refus annonçait celui de la communion.

communion sans avoir pris l'avis de nos confrères. Sur ces paroles, ayant discuté canoniquement son affaire, nous nous accordâmes, avec celui de nos confrères qui était présent, à lui donner les eulogiés. Je craignais d'ailleurs, en écartant un homme de la table sainte, de me rendre homicide de beaucoup d'autres, car il menaçait de tuer plusieurs de nos gens s'il n'obtenait pas d'être reçu à notre communion.

Cela cependant attira de grands désastres sur le pays de Tours. En ces jours-là, Nizier, mari de ma nièce, se rendit pour ses affaires près du roi Chilpéric avec notre diacre<sup>1</sup> qui raconta au roi la fuite de Mérovée. En les voyant, la reine Frédégonde s'écria : « Ce sont des espions qui sont venus pour s'enquérir de ce que fait le roi, et le rapporter à Mérovée. » Et à l'instant elle les fit dépouiller et ordonna qu'on les conduisit en exil, d'où ils ne sortirent qu'après sept mois entiers. Chilpéric nous envoya dire par ses messagers : « Chassez cet apostat hors de votre basilique, autrement je livrerai toute la contrée aux flammes. » Nous lui répondîmes qu'il était impossible de faire dans un temps chrétien ce qui ne s'était pas fait du temps des hérétiques. Alors il mit en marche une armée et la dirigea vers ce pays.

La seconde année du règne de Childebert<sup>2</sup>, Mérovée, voyant son père inflexible dans cette résolution, songea à prendre avec lui le duc Gontran et à aller trouver

*Cum diacone nostro.* C'était, je pense, le diacre particulièrement attaché à la personne de l'évêque.

<sup>2</sup> 577.

Brunehaut, disant : « Ne plaise à Dieu que la basilique de monseigneur Martin soit violée à cause de moi, ou que le pays, à cause de moi, soit réduit en captivité. » Et, étant entré dans la basilique, il offrit, pendant les vigiles, au sépulcre de saint Martin tout ce qu'il avait avec lui, priant le saint de le secourir et de lui accorder sa protection, pour qu'il pût se mettre en possession du royaume. Leudaste, alors comte de la cité, qui, par dévouement pour Frédégonde, ne cessait de lui tendre des pièges, surprit enfin et massacra plusieurs de ses serviteurs qui étaient sortis dans la campagne, et il cherchait à le tuer lui-même, s'il en pouvait trouver l'occasion favorable. Mérovée, d'après le conseil de Gontran et pour se venger, ordonna qu'on saisit Marileife, premier médecin du roi, qui revenait d'auprès de lui, le fit battre cruellement, le dépouilla de son or, de son argent et de tout ce qu'il avait, et le laissa entièrement nu. Il l'eût tué même si Marileife ne se fût échappé des mains de ceux qui le frappaient et réfugié dans la cathédrale. Nous lui donnâmes d'autres vêtements et, après avoir obtenu pour lui la vie sauve, nous le renvoyâmes à Poitiers.

Cependant Mérovée racontait beaucoup de crimes de son père et de sa marâtre, et bien que vrais en partie, il n'était pas agréable à Dieu, je crois, qu'ils fussent divulgués par un fils, comme je le connus bien par la suite. En effet, un jour que j'avais été invité à sa table, et que nous étions assis l'un près de l'autre, il me demanda avec instance de lui lire quelque chose pour

l'instruction de son âme. Je pris le livre de Salomon, et le premier verset qui me tomba sous les yeux fut celui qui contient ces paroles : *Que l'œil de celui qui insulte son père soit arraché par les corbeaux des torrents, et dévoré par les enfants de l'aigle*<sup>1</sup>. Il ne comprit pas, mais je regardai ce verset comme une prédiction du Seigneur.

Alors Gontran envoya un de ses serviteurs vers une femme qu'il avait connue dès le temps du roi Caribert, et qui avait un esprit de pythonisse, afin qu'elle lui apprît ce qui devait arriver. Il soutenait qu'elle lui avait annoncé d'avance non-seulement l'année, mais le jour et l'heure où devait mourir le roi Caribert; elle lui envoya par ses serviteurs la réponse suivante : « Le roi Chilpéric mourra cette année; Mérovée régnera à l'exclusion de ses frères. Tu auras pendant cinq ans la direction de tout le royaume; mais la sixième année, par la faveur du peuple, tu obtiendras les honneurs de l'épiscopat dans une des cités situées sur la Loire, à la droite de son cours, et tu sortiras de ce monde vieux et plein de jours. » Lorsque ses serviteurs lui eurent apporté cette réponse, transporté de vanité comme s'il eût déjà été installé dans le siège de Tours, Gontran vint me rapporter cette prédiction. Je me moquai de sa folie, et je lui dis : « C'est à Dieu qu'il faut demander ces choses; il ne faut pas croire ce que promet le diable<sup>2</sup>, car il fut menteur dès le principe, et n'a jamais été dans

<sup>1</sup> *Prov.*, chap. xxx, v. 17.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. viii, v. 44.

*la vérité.* Quand il se fut retiré tout confus, je ris beaucoup de cet homme qui croyait devoir ajouter foi à de telles promesses. Enfin, après avoir célébré vigiles dans la basilique du saint évêque, comme je dormais étendu dans mon lit, je vis un ange volant dans les airs, qui, en passant au-dessus de la sainte basilique, dit d'une voix forte : « Hélas ! hélas ! Dieu a frappé Chilpéric et ses fils, et il ne survivra aucun de ceux qui sont sortis de ses reins, pour gouverner à jamais son royaume. » Il avait alors de plusieurs femmes quatre fils et deux filles. Quand plus tard ces paroles se furent accomplies, je connus clairement la fausseté de ce qu'avaient prédit les devins.

Tandis que Mérovée et Gontran demeuraient dans la basilique de Saint-Martin, la reine Frédégonde envoya vers Gontran-Boson qu'elle protégeait en secret, parce qu'il avait tué Théodebert, et lui fit dire : « Si tu peux faire sortir Mérovée de la basilique, afin qu'on le tue, je te ferai un grand présent. » Lui, croyant les assassins déjà apostés, dit à Mérovée : « Pourquoi rester ici, comme des paresseux et des lâches ? Et nous cacher autour de cette basilique comme des imbéciles ? Faisons venir nos chevaux, prenons des éperviers et des chiens, allons à la chasse, et jouissons de l'aspect des lieux ouverts. » Tel était l'artifice par lequel il voulait l'éloigner de la sainte basilique.

Gontran avait certainement de bonnes qualités ; mais toujours prêt au parjure, il ne faisait pas un serment à l'un de ses amis qu'il ne le violât bientôt ; ils sortirent

donc, comme nous l'avons dit, de la basilique et se rendirent au lieu de Joué<sup>1</sup> près de la ville. Mais personne ne fit de mal à Mérovée.

Comme Gontran était, ainsi que nous l'avons dit, accusé de la mort de Théodebert, le roi Chilpéric envoya au tombeau de saint Martin des messagers avec une lettre adressée au bienheureux pour lui demander s'il était permis ou non de tirer Gontran de sa basilique. Le diacre Baudégésile, chargé de cette lettre, la mit avec une charte blanche sur le saint tombeau; mais, après avoir attendu trois jours sans recevoir de réponse, il retourna vers Chilpéric. Celui-ci envoya alors d'autres gens qui exigèrent de Gontran le serment de ne pas quitter la basilique sans le lui faire savoir. Gontran s'empressa de jurer, en attestant la nappe de l'autel qu'il ne s'en irait pas sans l'ordre du roi. Cependant Mérovée ne s'en rapportant pas à la pythonisse plaça sur le tombeau du saint trois livres: savoir, le Psautier, les Rois et les Évangiles, et passant la nuit, pria le bienheureux confesseur de lui découvrir ce qui devait arriver, et de lui révéler par la parole du Seigneur s'il devait régner ou non. Après trois jours de jeûne, de veilles et d'oraisons, il revint à la sainte tombe, ouvrit un des livres qui était celui des Rois; le premier verset de la page sur laquelle il tomba, était celui-ci: *Le Seigneur a frappé ces peuples de tous les maux, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont suivi des dieux étrangers, et les ont adorés et*

<sup>1</sup> *Jocundiensis domus.*

*servis* <sup>1</sup>. Le verset des Psaumes qu'il trouva était celui-ci : *A cause de leur perfidie, ô Dieu, vous les avez renversés dans le temps même qu'ils s'élevaient. Oh comment sont-ils tombés dans la dernière désolation ? Ils ont manqué tout d'un coup, et ils ont péri à cause de leur iniquité* <sup>2</sup>. Il trouva ceci dans l'Évangile. *Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et le fils de l'homme sera livré pour être crucifié* <sup>3</sup>. Consterné de ces réponses, il pleura longuement sur le tombeau du bienheureux évêque; puis, accompagné du duc Gontran, il sortit avec cinq cents hommes ou davantage. Après qu'ils eurent quitté la sainte basilique, comme ils traversaient le territoire d'Auxerre, Mérovée fut pris par Erpon, l'un des ducs du roi Gontran; mais il s'échappa, je ne sais comment, d'entre ses mains, et se réfugia dans la basilique de Saint-Germain. Lorsque Gontran eut été instruit de ce fait, il se montra plein de colère contre Erpon, le condamna à une amende de sept cent sous d'or et le destitua de son office, en disant : « Mon frère m'a dit que tu avais arrêté son ennemi; si telle était ton intention il fallait d'abord me l'amener; autrement tu ne devais pas toucher à celui que tu ne voulais pas retenir. » Cependant l'armée du roi Chilpéric étant venue jusqu'à Tours, pillà, dévasta et brûla tout le pays, sans épargner les domaines de saint Martin; car les soldats, sans crainte et sans respect de Dieu, détruisirent tout ce qu'ils

<sup>1</sup> *Rois*, liv. III, chap. ix, v. 9.

<sup>2</sup> Psaume LXXII, v. 18, 19.

<sup>3</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. xxvii, v. 2.



purent atteindre. Mérovée, après avoir séjourné deux mois dans la basilique de Saint-Germain, s'enfuit de nouveau et parvint à rejoindre la reine Brunehaut; mais les Austrasiens ne voulurent pas le recevoir. Son père fit marcher une armée en Champagne, pensant qu'il y était caché; il ne put lui faire aucun mal, ni découvrir sa retraite.

XV.—Lors de l'invasion d'Alboin en Italie, Clotaire et Sighebert<sup>1</sup> avaient établi des Suèves et d'autres nations dans les lieux qu'il avait quittés. Or les Saxons, qui revinrent au temps de Sighebert après avoir accompagné Alboin, s'élevèrent contre les nouveaux habitants, et voulurent les chasser et les détruire. Ceux-ci leur offrirent le tiers des terres, disant : « Nous pouvons vivre ensemble, sans nous combattre. » Mais les Saxons irrités parce qu'ils avaient antérieurement possédé ce pays ne voulurent aucunement entendre à la paix. Les Suèves leur offrirent alors la moitié des terres, puis les deux tiers ne s'en réservant que la troisième partie. Sur un nouveau refus, les Suèves offrirent toutes les terres et tous les troupeaux, désirant seulement vivre en paix. Les Saxons n'y consentirent pas et demandèrent le combat. Avant la bataille, ils traitèrent entre eux du partage des femmes des Suèves, décidant à qui chacune appartiendrait après la mort de leurs maris qu'ils

<sup>1</sup> Clotaire était mort (561) lorsqu'Alboin et les Lombards, avec plusieurs bandes de Saxons, passèrent en Italie (568). Sighebert avait permis à des bandes suèves de s'établir sur le territoire délaissé.

<sup>2</sup> Voir, sur les causes de ce retour des bandes saxonnes dans leur ancien territoire, le livre précédent.

croyaient déjà exterminés. Mais la miséricorde du Seigneur, toujours juste, opposa à leur volonté un résultat tout contraire, car on en vint aux mains, et sur vingt-six mille Saxons, vingt mille périrent, tandis que les Suèves perdirent six mille quatre cent quatre-vingts hommes seulement<sup>1</sup>; les autres obtinrent la victoire. Ceux des Saxons qui étaient demeurés après la défaite jurèrent, avec des imprécations, de ne se couper ni la barbe ni les cheveux jusqu'à ce qu'ils se fussent vengés de leurs ennemis; mais, dans un second combat, ils éprouvèrent un désastre encore plus complet : ainsi finit la guerre.

XVI. — Voici ce qui se passa en Bretagne : Mâlo<sup>2</sup> et Bodic, comtes des Bretons, s'étaient mutuellement fait serment que celui des deux qui survivrait défendrait les fils de l'autre comme les siens propres; Bodic mourut laissant un fils, nommé Thierry, et Mâlo, oubliant son serment, le chassa de son pays et lui enleva les États de son père. Le jeune homme demeura longtemps errant et fugitif, mais enfin Dieu eut pitié de lui; il réunit des Bretons, vint combattre Mâlo, le tua ainsi que son fils Jacob, et rentra en possession de la partie du royaume qu'avait possédée son père. Waroch, fils de Mâlo, conserva l'autre.

XVII.—Le roi Gontran fit tuer deux fils de feu Ma-

<sup>1</sup> D'après deux manuscrits confirmés par un texte de Paul Diacre, on pourrait traduire ainsi : Sur 6,000 hommes, 480 seulement périrent. Mais les deux meilleurs manuscrits portent le texte que nous préférons, et il est peu vraisemblable que les Suèves, en tuant 20,000 Saxons, n'aient pas perdu 500 des leurs.

<sup>2</sup> *Maclivavus*, qui tantôt se traduit par Mâlo et tantôt par Macliau.

gnachaire<sup>1</sup>, parce qu'ils proféraient contre la reine Austrechilde et ses enfants des injures et des imprécations, et confisqua tout ce qu'ils possédaient. Lui-même perdit ses deux fils d'une maladie soudaine, et il fut grandement contristé parce qu'il demeurerait privé d'enfants. Cette année, il y eut doute pour le jour de Pâques. Dans les Gaules, notre cité et beaucoup d'autres célébrèrent la sainte fête le quatorze des calendes de mai (18 avril); tandis que d'autres, avec les Espagnols, la solennisèrent le douze des calendes d'avril (21 mars). On dit cependant que les fontaines qui, en Espagne, se remplissent le jour de Pâques par la volonté de Dieu, furent pleines le jour que nous avons choisi pour la célébrer.

XVIII. — Dans le bourg de Chinon<sup>2</sup>, au territoire de Tours, il arriva que, pendant qu'on célébrait la messe, le jour glorieux de la résurrection du Seigneur, l'église trembla, et le peuple, saisi de frayeur, cria tout d'une voix que l'église s'écroulait. La foule s'enfuit en brisant les portes. Puis une grande mortalité affligea la population. Ensuite le roi Gontran envoya vers son neveu le roi Childebert, lui demandant la paix et désirant le voir; alors Childebert vint le trouver avec ses grands et ils se réunirent au lieu qu'on appelle le Pont-de-Pierre<sup>3</sup>. Là, ils se saluèrent mutuellement et s'embrassèrent, et le roi Gontran dit: « Il m'est arrivé, à cause de mes péchés, de rester sans enfants, je prie donc mon neveu

<sup>1</sup> Son beau-père, dont il avait répudié la fille pour épouser une de ses servantes appelée Austrechilde.

<sup>2</sup> *Cainone vicus.*

<sup>3</sup> Aujourd'hui Pompière. (V. *Géogr.*, à *Petres Pons.*)

de devenir mon fils. » Et le plaçant sur son siège, il lui transmit <sup>1</sup> tout son royaume, disant : « Qu'un même bouclier nous protège ! qu'une même lance nous défende ! S'il me vient des fils, je ne te regarderai pas moins comme un d'entre eux, et tu conserveras l'amitié que je te promets aujourd'hui en présence de Dieu. » Les grands de Childebert firent la même promesse en son nom. Ils mangèrent et burent ensemble, s'honorèrent mutuellement de présents magnifiques et se séparèrent en paix. Puis ils dépêchèrent des envoyés au roi Chilpéric afin qu'il leur rendît ce qu'il avait usurpé de leurs royaumes, ou, en cas de refus, qu'il se préparât à la guerre. Mais lui, sans égard pour ce message, se mit à faire bâtir à Soissons et à Paris des cirques où il donna des spectacles au peuple.

XIX.—A la suite de ces événements, Chilpéric, apprenant que Prétextat, évêque de Rouen, faisait des largesses au peuple pour nuire à ses intérêts, lui ordonna de comparaître en sa présence. Après une enquête, on reconnut que la reine Brunehaut lui avait confié certains objets. Le roi les lui prit, et ordonna que Prétextat fût retenu en exil jusqu'à ce qu'il eût été entendu par les évêques. Le concile réuni, Prétextat fut amené en présence des évêques qui s'étaient rassemblés à Paris dans la basilique de l'apôtre saint Pierre. Le roi lui adressa ainsi la parole : « Par quelle raison, ô évêque ! as-tu uni en mariage Mérovée, mon ennemi plutôt que mon fils, avec sa tante, la femme de son oncle ? Ignorais-tu ce

<sup>1</sup> Tradidit, c'est-à-dire le désigna pour son successeur.

que les canons ont ordonné à cet égard ? Tu es convaincu non-seulement d'avoir en ce point excédé tes pouvoirs, mais d'avoir travaillé par tes présents, de concert avec lui, à me faire assassiner : ainsi tu as rendu le fils ennemi de son père, tu as séduit le peuple par des largesses pour que personne ne me gardât la foi jurée, et tu as voulu livrer mon royaume aux mains d'un autre. » A ces mots, la multitude des Francs frémit de colère et voulut s'élançer hors de la basilique, en arracher l'évêque et le lapider ; mais le roi s'y opposa. Sur les dénégations de Prétextat, vinrent de faux témoins qui montrèrent quelques joyaux, disant : « Tu nous as fait présent de telles et telles choses pour nous engager à donner notre foi à Mérovée. » Et l'évêque répondit : « Vous dites la vérité ; je vous ai fait souvent des présents, mais non pour que le roi fût chassé de son royaume ; car, lorsque vous veniez m'offrir de beaux chevaux et d'autres objets de prix je ne pouvais faire autrement que de vous donner des présents à mon tour. » Cependant le roi se retira chez lui. Pour nous, nous siégions tous ensemble dans la sacristie de la basilique de Saint-Pierre ; et, tandis que nous nous entretenions, vint tout à coup Aétius, archidiaque de l'église de Paris, qui, nous ayant salués, dit : « Écoutez-moi, prêtres du Seigneur rassemblés en ce lieu, c'est ici le temps où vous pouvez honorer votre nom, et briller de tous les avantages d'une réputation sans tache. En vérité on ne vous regardera plus comme les prêtres de Dieu si vous ne vous conduisez pas avec la dignité convenable

à vos personnes, et si vous laissez périr votre frère. » Lorsqu'il eut ainsi parlé, aucun des évêques ne lui répondit, car ils craignaient la fureur de la reine, à l'instigation de laquelle se faisait tout cela. Comme ils demeureraient pensifs et le doigt appuyé sur les lèvres, je leur dis : « Faites attention, je vous prie, à mes paroles, ô très-saints prêtres de Dieu, et vous surtout qui paraissez être plus que les autres dans la familiarité du roi; portez-lui un conseil pieux et sacerdotal, de peur que, s'irritant contre un ministre du Seigneur, il ne subisse lui-même la colère de Dieu, et ne perde son royaume et sa gloire. » Quand j'eus fait entendre ces mots, ils demeurèrent dans le silence; et voyant qu'ils continuaient à se taire, j'ajoutai : « Souvenez-vous, évêques mes seigneurs, des paroles du prophète qui a dit : *Si la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette, et que l'épée vienne et ôte la vie aux peuples, ie redemanderai leur vie à la sentinelle*<sup>1</sup>. Ne gardez donc pas le silence, mais prêchez et mettez devant les yeux du roi ses péchés, de peur qu'il ne lui arrive quelque mal, et que vous ne soyez coupables de sa perte. Ignorez-vous ce qui est arrivé de nos temps, lorsque Clodomir prit et envoya en prison Sigismond? Le prêtre du Seigneur, Avitus, lui dit : « Ne porte pas les mains sur lui, et « si tu vas en Bourgogne, tu obliendras la victoire; » mais lui, rejetant ce que lui avait dit le prêtre, alla et fit tuer Sigismond avec sa femme et ses fils; il partit ensuite pour la Bourgogne, et, vaincu par l'armée ennemie, il fut tué.

<sup>1</sup> *Ézéchiel*, chap. xxxiii, v. 6.

Ne savez-vous pas ce qui est arrivé à l'empereur Maxime, et comment il força le bienheureux Martin à recevoir à la communion un évêque homicide, à quoi celui-ci consentit pour obtenir de ce roi impie la délivrance des gens condamnés à mort ? Poursuivi par le jugement du Roi éternel, Maxime, chassé de l'empire, fut condamné à la mort la plus cruelle. »

Personne ne répondit rien à ces paroles ; ils étaient tous pensifs et plongés dans la stupeur. Cependant deux flatteurs qui se trouvaient parmi eux, chose douloureuse à dire en parlant d'évêques, allèrent rapporter au roi qu'il n'avait pas dans cette affaire de plus grand ennemi que moi. Aussitôt il envoya un de ses courtisans en toute hâte pour m'amener devant lui. Lorsque j'arrivai, le roi était auprès d'une cabane faite de ramée ; à sa droite l'évêque Bertrand, à sa gauche Ragnemode ; devant eux était une table chargée de pain et de mets. Le roi, me voyant, dit : « O évêque, tu dois dispenser la justice à tous, et voilà que je ne puis l'obtenir de toi ; mais, je le vois, tu viens en aide à l'iniquité, et en toi s'accomplit le proverbe : Le corbeau n'arrache point les yeux du corbeau. » Je lui répondis : « Si quelqu'un de nous, ô roi, veut s'écarter des sentiers de la justice, tu peux le corriger ; mais si tu t'en écarter, qui te reprendra ? Car nous te parlons, et tu ne nous écoutes que si tu veux ; et si tu ne le veux pas, qui te condamnera, si ce n'est celui qui a déclaré être la justice même ? » Animé par ses adulateurs, le roi reparti : « J'ai trouvé la justice avec tous, et ne puis la trouver avec toi ; mais je sais ce que je ferai afin que

tu sois noté parmi les peuples et signalé aux yeux de tous comme un homme d'iniquité. J'assemblerai le peuple de Tours, et je lui dirai : Élevez la voix contre Grégoire, et criez qu'il est injuste et n'accorde justice à personne; et je répondrai à ceux qui crieront ainsi : **Moi qui suis roi, je ne puis obtenir la justice de cet homme; comment vous qui m'êtes inférieurs, espérez-vous l'obtenir?** » Je lui dis : « Tu ne sais pas si je suis injuste. Celui à qui se manifestent les secrets des cœurs connaît ma conscience; et, quant à ces faussetés que proférera contre moi, dans ses clameurs, le peuple que tu auras excité par tes insultes, elles n'auront pas de valeur, car chacun saura qu'elles viennent de toi; ce n'est donc pas moi, mais toi plutôt qui seras noté par tes cris. Tu as les lois et les canons; il te faut les consulter avec soin, et si tu n' observes pas ce qu'ils t'enseignent, sache que tu es menacé par le jugement de Dieu. » Alors lui pour m'apaiser, et croyant que je ne voyais pas qu'il agissait ainsi par artifice, me montra un bouillon placé devant lui et me dit : « Je t'ai fait préparer ce bouillon, dans lequel il n'y a autre chose que de la volaille et quelques pois chiches. « Et moi, connaissant qu'il cherchait à me flatter, je répliquai : « Notre nourriture doit être de faire la volonté de Dieu, et non de nous plaire dans les délices, afin que nous ne transgressions en aucune manière ce qu'il a ordonné. Toi qui inculpes la justice des autres, promets d'abord que tu ne laisseras pas de côté la loi et les canons, et alors nous croirons que c'est la justice que tu poursuis. »



Il étendit sa main droite et jura par le Dieu tout-puisant de ne transgresser en rien ce qu'enseignaient la loi et les canons. Ensuite, après avoir pris du pain et bu du vin, je m'en allai. Cette nuit même, lorsque nous eûmes chanté les hymnes des nocturnes, j'entendis frapper à grands coups à la porte de ma demeure ; j'envoyai un serviteur, et j'appris que c'étaient des messagers de la reine Frédégonde. Introduits, ils me saluèrent de la part de la reine ; puis ils me prièrent de ne pas persister à lui être contraire dans cette affaire, me promettant deux cents livres d'argent si je faisais condamner Prétextat en me déclarant contre lui, car ils disaient : « Nous avons déjà la promesse de tous les évêques, borne-toi à ne pas aller à l'encontre. » A quoi je répondis : « Quand vous me donneriez mille livres d'or et d'argent, je ne puis faire autre chose que ce que Dieu ordonne ; je vous promets seulement de m'unir aux autres dans ce qu'ils décideront conformément aux canons. » Eux, qui ne comprirent pas le sens de mes paroles, s'en allèrent en me remerciant. Le matin, quelques-uns des évêques vinrent à moi avec un message semblable. Je leur fis la même réponse.

Comme nous nous fûmes rassemblés dans la basilique de Saint-Pierre, le roi y vint dès le matin et dit : « Les canons ordonnent qu'un évêque convaincu de vol sera exclu des fonctions épiscopales. » Et nous, en réponse, lui ayant demandé quel était l'évêque auquel on imputait le crime de vol, le roi dit : « Vous avez vu ces bijoux qu'il nous a dérobés. » Or le roi nous avait

montré, trois jours auparavant, deux valises remplies d'effets en or et en argent, et de divers bijoux qu'on estimait à plus de trois mille sols d'or, et aussi un sac rempli de pièces d'or, et qui à son poids paraissait en contenir deux mille. Le roi disait que ces choses lui avaient été volées par l'évêque Prétextat; celui-ci répondit : « Vous vous rappelez, je pense, que lorsque la reine Brunehaut sortit de Rouen, j'allai vers vous, et vous dis qu'elle m'avait confié ses trésors, savoir cinq valises, et que ses serviteurs venaient souvent me demander de les lui restituer, mais que je ne voulais pas le faire sans votre avis. Toi même, ô roi, tu m'as dit : « Rejette ces richesses et rends à cette femme ce qui lui appartient, de peur que ce ne soit un motif d'inimitiés entre moi et mon neveu Childebert. » De retour à la ville, je remis donc une valise aux serviteurs de Brunehaut, car ils n'étaient pas assez forts pour en porter davantage. Ils revinrent demander les autres. Je consultai de nouveau ta Magnificence. Tu me donnas encore le même ordre, disant : « Évêque, rejette, rejette loin de toi ces trésors ! de peur qu'ils ne fassent naître quelque querelle. » J'en rendis deux autres, et les deux dernières me demeurèrent. Comment donc maintenant peux-tu me calomnier et m'accuser de vol, puisque ces choses ne sauraient être regardées comme volées, mais confiées à ma garde ? » Le roi dit à cela : « Si ces valises ont été remises entre tes mains pour les garder, pourquoi en as-tu ouvert une et en as-tu retiré une étoffe tissue de fil d'or que tu as mise en pièces et distribuée à des hommes pour les

engager à me chasser de mon royaume? » L'évêque Prétextat répondit : « Je t'ai déjà dit que j'en avais reçu des présents, n'ayant rien à leur offrir en retour, j'empruntai cela et le leur donnai, regardant comme à moi ce qui appartenait à mon fils Mérovée que j'ai tenu sur les fonts baptismaux. <sup>1</sup> » Le roi Chilpéric, voyant qu'il ne pouvait le vaincre avec ses calomnies, nous quitta très-interdit et troublé par sa conscience ; il appela quelques-uns de ses flatteurs, et leur dit : « J'avoue que l'évêque m'a vaincu par ses paroles, et je sais bien que ce qu'il dit est vrai ; que ferai-je donc maintenant pour accomplir contre lui la volonté de la reine? » et il ajouta : « Allez le trouver et dites-lui, comme si vous lui donniez de vous-même ce conseil : Tu sais que le roi Chilpéric est bon et facile à toucher, qu'il se laisse promptement fléchir. Humilie-toi devant lui et avoue avoir fait ce qu'il te reproche ; alors nous nous prosternerons tous à ses pieds et obtiendrons qu'il t'accorde ton pardon. » Séduit par ces paroles, l'évêque Prétextat promit de faire ce qui lui était conseillé. Le matin arrivé, nous nous rassemblâmes au lieu accoutumé ; le roi y étant venu dit à l'évêque : « Si tu as rendu à ces hommes des présents en retour de leurs présents, pourquoi leur as-tu demandé par serment de s'attacher à Mérovée ? » L'évêque répondit : « Je leur ai demandé, je l'avoue, d'être ses amis, et j'aurais appelé à son secours non

<sup>1</sup> *Quem de lavacro regenerationis excepi* : que j'ai retiré du bain de régénération. Le baptême se faisait alors, comme on voit, par immersion.

seulement un homme, mais s'il me l'eût été permis, un ange du ciel, car c'était, comme je l'ai dit plusieurs fois, mon fils spirituel par le baptême. » La discussion s'échauffant, l'évêque Prétextat se prosterna à terre et dit : « J'ai péché contre le ciel et contre toi, ô roi très-miséricordieux ! je suis un détestable homicide. J'ai voulu te faire périr et élever ton fils sur ton trône. » Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, le roi se prosterna aux pieds des évêques, disant : « Écoutez, très-pieux évêques ! le coupable a confessé son crime exécrable. » Alors nous relevâmes en pleurant le roi, et il ordonna à Prétextat de sortir de l'église. Lui-même se retira dans son logis, et il nous envoya les livres des canons auxquels on avait ajouté un nouveau cahier contenant les canons dits apostoliques où se trouvaient ces paroles : « L'évêque pris en homicide, adultère ou parjure, doit être dépouillé du sacerdoce. » Lorsqu'on les eut lus, Prétextat demeurant saisi de stupeur, l'évêque Bertrand lui dit : « Écoute, ô frère et collègue ! comme tu n'as pas la grâce du roi, notre bienveillance ne saurait t'être bonne à rien tant que tu n'auras pas obtenu qu'il te pardonne. » Après cela le roi demanda, ou qu'on déchirât sa tunique, ou qu'on récitât sur sa tête le 108<sup>e</sup> psaume qui contient les malédictions contre Judas Iscariote, ou qu'on souscrivît un jugement contre lui pour le priver à jamais de la communion. Je me refusai à toutes ces conditions d'après la promesse du roi qu'il ne serait rien fait contre les canons. Alors Prétextat fut enlevé de devant nos yeux et remis à des gardes ; ayant

essayé de s'enfuir pendant la nuit, il fut grièvement battu et envoyé en exil dans une île voisine de la cité de Coutances <sup>1</sup>.

Ensuite le bruit courut que Mérovée cherchait à regagner la basilique de Saint-Martin. Chilpéric ordonna de la garder et d'en fermer toutes les portes. Les gardes laissèrent donc ouverte une seule porte par où un petit nombre de clercs se rendaient à l'office, et ils tinrent les autres fermées, non sans grande incommodité pour le peuple.

Tandis que nous étions à Paris, il parut des signes dans le ciel. On vit vers le nord vingt rayons qui, s'élevant de l'orient, allaient se perdre à l'occident; or le plus long et le plus brillant, dès qu'il fut à son point le plus élevé se dissipa soudainement et les autres qui l'avaient suivi s'évanouirent. Je crois que cela présageait la mort de Mérovée. Tandis que ce prince se cachait dans la Champagne rémoise, n'osant ouvertement se confier aux Austrasiens, il fut circonvenu par les gens de Téroouanne qui lui dirent que, s'il voulait venir vers eux, ils abandonneraient son père Chilpéric et se soumettraient à lui. Accompagné de quelques hommes courageux, il alla les trouver; alors, ne dissimulant plus leur piège, ils l'enferment dans une métairie qu'ils entourent de gens armés, puis ils envoient un message à son père. A cette nouvelle, Chilpéric s'apprête à accourir; mais Mérovée, dans la petite habitation où il était retenu, craignant de satis-

<sup>1</sup> *Constantina civitas.*

faire par de cruels supplices à la vengeance de ses ennemis, appela à lui Gaïlen, un des familiers, et lui dit : « Nous n'avons eu jusqu'ici qu'une âme et qu'une volonté, ne souffre pas que je sois livré aux mains de mes ennemis ; prends ton épée, je te prie, et frappe-moi. » Celui-ci, sans hésiter, le perça de son couteau, et le roi en arrivant le trouva mort. Plusieurs personnes assurèrent que ces paroles de Mérovée furent supposées par la reine, et que ce prince fût tué secrètement par son ordre. Gaïlen fut pris ; on lui coupa les mains, les pieds, les oreilles, le dessus des narines, et on le fit périr misérablement ; Grindion fut condamné au supplice de la roue ; Gucilian, autrefois comte du palais du roi Sighebert, eut la tête tranchée. Beaucoup d'autres, qui avaient accompagné Mérovée, furent mis à mort de diverses et cruelles manières. On disait que cette trahison avait été particulièrement conduite par l'évêque Ægidius et par Gontran-Boson, parce que la reine Frédégonde portait à Gontran une amitié secrète comme meurtrier de Théodebert et qu'Ægidius lui était cher depuis longtemps.

XX. — Lorsque l'empereur Justin, perdant la raison, fut tombé en démence<sup>1</sup> et que l'impératrice Sophie fut demeurée seule à la tête de l'empire, les peuples, comme nous l'avons dit dans un livre précédent, élurent César Tibère, homme vaillant, habile, sage, aumônier, défenseur des faibles et des gens de bien. Comme il distribuait aux pauvres une grande partie des trésors amassés

Justin II, en 574.

par Justin, l'impératrice lui en faisait de fréquents reproches, disant : « Tu dissipes en peu de temps avec prodigalité ce que j'ai amassé en un grand nombre d'années. » Mais il répondait : « Notre fisc ne sera pas amoindri si les pauvres ont reçu l'aumône, si les captifs ont été rachetés, car c'est là un grand trésor, puisque Dieu a dit : *Amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne sauraient les détruire, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et qui les dérobent*<sup>1</sup>. Ainsi donc, de ce que Dieu nous a donné, amassons, par le moyen des pauvres, les trésors dans le ciel, afin de mériter que Dieu augmente nos biens sur la terre. » Et comme ainsi que nous l'avons dit, c'était un grand et véritable chrétien, à mesure qu'il distribuait avec joie ses richesses aux pauvres, Dieu lui en accordait de plus en plus. Un jour, en se promenant dans le palais, il vit sur le pavé de son appartement une dalle de marbre où était sculptée la croix du Seigneur, et il dit : « Seigneur ! nous fortifions notre front et notre poitrine du signe de ta croix, et voilà que nous foulons la croix sous nos pieds ! » Et en même temps il ordonna qu'elle fut enlevée ; quand cette dalle de marbre eut été détachée et déplacée, on en trouva une autre portant le même signe ; on l'en instruisit et il la fit enlever. On en trouva une troisième pour laquelle il donna le même ordre ; sous celle-ci était caché un trésor de plus de mille pièces d'or<sup>2</sup>. Il prit cet or et fit aux pauvres des

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. vi, v. 20.

<sup>2</sup> *Mille auri centenaria*, ce qui ferait, à la lettre, cent mille  
16.

largesses encore plus abondantes que de coutume, et le Seigneur, à cause de sa bonne volonté, ne le laissa manquer jamais. Je ne passerai pas sous silence ce que par la suite le Seigneur lui envoya. Ce fameux Narsès, duc d'Italie, possédait dans une ville une grande maison. Sorti d'Italie avec beaucoup de trésors, il arriva à cette ville et fit creuser secrètement dans sa maison une profonde citerne dans laquelle il entassa des milliers de pièces d'or et d'argent ; puis il fit tuer tous ceux qui en avaient connaissance et ne laissa dans le secret qu'un vieillard à qui il fit jurer de n'en rien dire. Après la mort de Narsès, ces trésors demeuraient ensevelis sous la terre. Le vieillard dont j'ai parlé, voyant les constantes aumônes de Tibère, alla le trouver et lui dit : « S'il doit m'en revenir quelque profit, César, je te découvrirai un secret important. — Dis ce que tu demandes, répondit celui-ci ; si tu nous apprends quelque chose d'avantageux, tu y trouveras ton profit. — J'ai, repartit le vieillard, les trésors cachés de Narsès, et, parvenu au terme de ma vie, je ne puis me taire plus longtemps. » Alors Tibère César, plein de joie, envoya ses serviteurs. Ceux-ci suivirent le vieillard avec étonnement. Parvenus à la citerne, ils la découvrirent, y entrèrent et y trouvèrent tant d'or et d'argent qu'on eut grand'peine

livres d'or, somme incroyable. Mais M. Guérard a fait observer avec justesse (*Prolégomènes du Polyptique de l'abbé Irminon*) que le *centenarium*, s'éloignant peu à peu de son sens primitif, avait cessé de représenter cent livres d'or, aussi bien que la livre française, synonyme du franc, a cessé d'être en rapport avec le poids que son nom indiquait primitivement.



à emporter en plusieurs jours tout ce qu'elle contenait. De ces trésors Tibère fit aux pauvres des largesses de plus en plus abondantes.

**XXI.** — Cependant, il s'éleva une sédition contre les évêques Salone et Sagittaire. Formés tous les deux par saint Nizier, évêque de Lyon, ils avaient obtenu le diaconat, et étaient devenus, de son vivant, Salone, évêque de la cité d'Embrun, et Sagittaire, de l'Église de Gap<sup>1</sup>; mais, une fois en possession de cette dignité, livrés à eux-mêmes, ils commencèrent à se signaler, avec une fureur insensée, par des usurpations, des meurtres, des homicides, des adultères et d'autres crimes. Un jour que Victor, évêque de Saint-Paul des Trois-Châteaux<sup>2</sup>, célébrait la fête de sa naissance, ils envoyèrent une troupe qui tomba sur lui à coups d'épée et de flèches. Les agresseurs déchirèrent ses vêtements, blessèrent ses serviteurs, et, emportant les vases et tout l'appareil du festin, laissèrent l'évêque accablé d'outrages. Le roi Gontran, instruit de ce fait, convoqua un synode dans la ville de Lyon; les évêques réunis au patriarche<sup>3</sup>, le bienheureux Nizier, après avoir discuté la cause, trouvèrent les deux évêques grandement coupables de ce dont ils étaient accusés, et ordonnèrent que, pour avoir com-

<sup>1</sup> *Vagipensis ecclesia.*

<sup>2</sup> *Tricastina civitas.*

<sup>3</sup> *Episcopi cum patriarcha Nicetio beato.* Le titre de patriarche, très-rare en Occident, est donné encore, comme l'observe Ruinart, à Priscus, successeur de Nizier, et à Sulpice, évêque de Bourges. Il semble avoir désigné les métropolitains et tenu quelquefois la place du mot *archevêque*, qui n'était pas encore en usage.

mis de tels excès, ils fussent privés de l'épiscopat. Mais ceux-ci, sachant que le roi leur était favorable, allèrent à lui et l'implorèrent, disant qu'ils avaient été injustement dépouillés, et le priant de leur accorder la permission de s'en aller vers le pape de la ville de Rome. Le roi leur accorda leur demande, et, par lettres expresses, les autorisa à partir. Arrivés devant le pape Jean, ils exposèrent leur affaire comme s'ils avaient été dépossédés sans motif. Le pape adressa donc au roi des lettres portant injonction de les rétablir dans leurs sièges; ce que le roi fit sans retard, non toutefois sans les avoir vivement réprimandés. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils ne s'amendèrent pas. Cependant ils demandèrent la paix à l'évêque Victor, et lui remirent les gens qu'ils avaient excités contre lui; mais fidèle au précepte du Seigneur, de ne pas rendre à ses ennemis le mal pour le mal, Victor les renvoya libres sans leur avoir fait éprouver aucun mauvais traitement. Pour ce motif, il fut par la suite privé de la communion, de ce qu'après avoir accusé publiquement des ennemis, il les avait épargnés en secret, sans prendre l'avis de ses confrères, devant lesquels il les avait accusés; mais, sur les instances du roi, il fut de nouveau reçu à la communion. Les autres cependant se livraient tous les jours aux plus grands forfaits, et, comme nous l'avons déjà raconté, dans le combat que Mummole soutint contre les Lombards, ils se couvrirent d'armes comme des laïques et tuèrent plusieurs hommes de leur propre main. Ils tournaient leur cruauté même contre leurs concitoyens,

faisant frapper de coups de bâton certains d'entre eux jusqu'au sang. Aussi la clameur du peuple parvint de nouveau jusqu'au roi, qui leur ordonna de comparaître devant lui. Quand ils furent arrivés, Gontran refusa de les recevoir, voulant, avant de leur donner audience, qu'on examinât s'ils étaient dignes d'être admis en sa présence royale. Mais Sagittaire, rempli de colère, s'irrita de ce procédé ; vain, léger d'esprit et imprudent dans ses discours comme il l'était, il se met à déclamer contre le roi, et à dire que ses fils ne pouvaient posséder son royaume, parce que leur mère avait été prise parmi les servantes de Magnachaire pour entrer dans le lit du roi, ignorant que maintenant, sans avoir égard à la condition des femmes, on appelle enfants du roi ceux qu'il a engendrés. Gontran l'ayant su, se montra très-irrité, leur enleva leurs chevaux, leurs serviteurs, tout ce qu'ils pouvaient avoir, et ordonna qu'ils fussent enfermés, pour y faire pénitence, en des monastères situés dans des lieux fort éloignés, ne laissant à chacun d'eux qu'un seul clerc. Il donna des ordres terribles aux juges du lieu pour qu'ils les fissent garder par des gens armés et ne permissent pas que personne pût venir les visiter. Le roi, en ce temps, avait encore deux fils, dont l'aîné tomba malade ; alors ses familiers vinrent à lui et lui dirent : « Si le roi daigne écouter favorablement les paroles de ses serviteurs, ils se feront entendre à ses oreilles. » Gontran répondit : « Dites ce qu'il vous plaît. » Et ils reprirent : « Prends garde que ces évêques n'aient été con-

damnés à l'exil sans l'avoir mérité, en sorte que les péchés retombent sur quelqu'un, et que le fils de notre seigneur vienne à périr. » — « Allez bien vite, repartit le roi, et relâchez-les, en les conjurant de prier pour nos petits enfants. » On alla vers eux, et on les mit en liberté. Sortis du monastère, ils se réunirent et s'em brassèrent, parce qu'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps ; puis, ils retournèrent à leurs cités, tellement pénétrés de repentir qu'on les voyait sans relâche chanter des psaumes, célébrer des jeûnes, exercer l'aumône, passer les jours à la lecture du livre de David, et les nuits à chanter des hymnes et à méditer des leçons ; mais une telle sainteté ne se soutint pas longtemps ; ils retournèrent à leurs anciennes pratiques et se remirent à passer les nuits à banqueter et à boire. Tandis que les clercs célébraient les matines, dans l'église même, ils demandaient des coupes et faisaient couler le vin. Il n'était plus question de Dieu ; ils ne songeaient plus à dire leurs heures. Au retour de l'aurore, ils se levaient de table, se couvraient de vêtements moelleux, se plongeaient dans le sommeil et dormaient jusqu'à la troisième heure du jour. Ils ne se faisaient pas faute de femmes pour se souiller avec elles ; puis, se levant, entraient dans le bain, et de là passaient à table, n'en sortant que le soir pour se remettre alors à souper jusqu'au lever du soleil, comme nous l'avons raconté. Telle était leur vie quotidienne, jusqu'à ce qu'enfin la colère de Dieu tomba sur eux, comme nous le dirons par la suite.

**XXII.**—Alors vint, de la Bretagne à Tours, le Breton Winnoch, homme d'une grande abstinence, qui s'en allait à Jérusalem, portant pour tout vêtement des peaux de brebis dépouillées de leur laine. Comme il nous parut très-pieux, pour le retenir plus longtemps, nous l'honorâmes de la dignité de la prêtrise.

Ingiltrude avait la pieuse habitude de recueillir l'eau du sépulcre de saint Martin ; cette eau lui manquant, elle pria qu'on portât sur le tombeau du saint un vase rempli de vin ; après qu'il y eut passé la nuit, elle l'envoya prendre en présence du prêtre, et lorsqu'on le lui eut apporté, elle dit au prêtre : « Ote de ce vin, verses-y une seule goutte de cette eau bénite dont il me reste un peu ; » et lorsqu'il eut obéi, chose merveilleuse à dire, une seule goutte en tombant dans le vase qui n'était qu'à moitié plein, le remplit entièrement ; on le vida de même deux ou trois fois, et de même une seule goutte l'emplit. On ne saurait douter que ce prodige n'ait été dû aux mérites de saint Martin.

**XXIII.**— Ensuite, Samson, le plus jeune des fils du roi Chilpéric, pris de la fièvre et de la dysenterie, sortit de la vie de ce monde. Il était né tandis que le roi Chilpéric était à Tournai, assiégé par son frère. Sa mère, saisie de la crainte d'une mort prochaine, le rejeta alors loin d'elle, et voulut le faire périr, mais ne l'ayant pu, et réprimandée par le roi, elle le fit baptiser. L'évêque lui-même le tint sur les fonts ; il mourut avant d'avoir accompli un lustre. En ce même temps, sa mère Frédégonde fut grièvement malade, mais elle recouvra la santé.

XXIV. — Puis, dans la nuit du troisième jour des ides de novembre (10 nov.), tandis que nous célébrions les vigiles de Saint-Martin, il nous apparut un grand prodige ; on vit, au milieu de la lune, luire une étoile brillante, tandis que d'autres apparaissaient en dessus et en dessous. A l'entour, se dessina le cercle qui souvent annonce la pluie ; mais nous ignorons ce que signifiaient ces prodiges. Plusieurs fois, durant cette même année, nous vîmes la lune s'obscurcir, et, avant le jour de la naissance du Seigneur, retentirent de grands éclats de tonnerre. On vit aussi autour du soleil des lueurs semblables à celles qui, comme nous l'avons rapporté, s'étaient montrées avant la mortalité d'Auvergne, et que les paysans appellent des soleils. On dit que la mer s'éleva plus que de coutume, et il apparut encore d'autres signes.

XXV. — Gontran-Boson vint à Tours avec un petit nombre d'hommes armés, enleva par force ses filles qu'il avait laissées dans la sainte basilique, et les conduisit à Poitiers, qui appartenait au roi Childebert. Mais Chilpéric envahit le Poitou. Ses gens mirent en fuite ceux de son neveu, et conduisirent le comte Ennodius au roi qui le condamna à l'exil et réunil ses biens au fisc. Cependant, un an après, Ennodius recouvra ses biens et obtint la liberté de retourner dans son pays. Gontran-Boson, ayant laissé ses filles dans la basilique de Saint-Hilaire, alla trouver le roi Childebert.

XXVI. — La troisième année du roi Childebert, qui était la dix-septième du règne de Chilpéric et de Gon-

tran <sup>1</sup>, Daccon, fils de feu Dagaric, ayant quitté le roi Chilpéric, errait de côté et d'autre, lorsqu'il fut pris en trahison par le duc Dracolène dit l'Industrieux. Dracolène, après lui avoir promis, avec serment, qu'il obtiendrait la vie sauve, le conduisit à Braine, chargé de liens, et le remit au roi Chilpéric; puis, oubliant son serment, il l'accusa de crimes odieux et insista pour qu'on le fit mourir. Daccon, retenu dans les fers et se voyant sans espoir d'échapper, demanda l'absolution à un prêtre, à l'insu du roi; lorsqu'il l'eut reçue, on le fit mourir <sup>2</sup>. Dracolène étant retourné promptement dans son pays, tandis que Gontran-Boson cherchait à enlever ses filles de Poitiers, apprit cette circonstance, et vint à sa rencontre pour l'attaquer. Gontran et les siens se préparèrent au combat et se disposèrent à se défendre; cependant Gontran envoya un de ses amis à Dracolène, disant: « Va, et dis-lui: tu sais que nous avons fait alliance. Cesse de me vouloir du mal; prends de mes richesses ce que tu voudras, je ne m'y refuse pas, et permets seulement que, dépouillé de tout, je puisse aller avec mes filles où il me plaira. » Mais l'autre, plein de vanité et d'insolence, répondit: « Voilà la corde avec laquelle j'ai attaché les autres coupables que j'ai conduits au roi; elle me servira aujourd'hui à t'attacher et te mener garrotté. » En parlant ainsi, il pressa son cheval des deux talons et se précipita sur Gontran; mais il lui porta un coup à faux;

<sup>1</sup> 578. — <sup>2</sup> A cette époque les condamnés à mort étaient privés des secours de la religion. C'est une ordonnance de 1396 qui a modifié cet état de choses.

le fer de sa lance se sépara du bois et tomba à terre ; Gontran, voyant la mort suspendue sur sa tête, invoqua le nom de Dieu, les grands mérites de saint Martin, et levant sa lance en frappa Dracolène à la gorge. Celui-ci demeurait suspendu à moitié tombé de son cheval, lorsqu'un des amis de Gontran l'acheva d'un coup de lance dans le côté. Sa troupe fut mise en fuite, et Gontran, après l'avoir dépouillé, se retira librement avec ses filles. Ensuite son beau-père Sévère fut gravement accusé près du roi par ses propres fils. A cette nouvelle, Sévère se mit en route pour aller trouver le roi avec de grands présents, mais il fut pris en chemin, dépouillé de tout et envoyé en exil où il périt misérablement. Ses deux fils, Bursolène et Dodon, furent condamnés à mort pour crime de lèse-majesté. L'un fut tué par une troupe qu'on avait envoyée contre lui ; l'autre, arrêté dans sa fuite, mourut les pieds et les mains coupés. Leurs biens et ceux de leur père furent confisqués, car ils possédaient de grandes richesses.

XXVII. — Les hommes de Tours, de Poitiers, de Bayeux, du Mans et d'Angers, marchèrent avec beaucoup d'autres en Bretagne, par ordre du roi Chilpéric, pour attaquer Waroch, fils de Mâlo, et s'arrêtèrent aux bords de la rivière la Vilaine. Mais Waroch, tombant par ruse pendant la nuit sur les Saxons de Bayeux<sup>1</sup>, en tua la plus grande partie. Puis le troisième jour, il fit la

<sup>1</sup> Plusieurs bandes de Saxons, après avoir erré dans la Gaule, s'étaient établies sur les confins de la Bretagne et de la Normandie, dans le pays de Bayeux. (V. *Géogr.*)



paix avec les capitaines de Chilpéric, et donnant son fils en otage, s'obligea par serment à demeurer fidèle au roi. Il rendit aussi la cité de Vannes, à condition que le roi lui en accorderait le gouvernement, promettant qu'il payerait tous les ans, sans qu'on fût obligé de les lui demander, les tributs dont elle était redevable. Après quoi l'armée s'éloigna. Ensuite le roi Chilpéric ordonna que les pauvres et les serviteurs de l'Église et de la basilique payassent l'amende pour n'avoir pas marché avec l'armée<sup>1</sup>. Ce n'était pourtant pas l'usage qu'ils fussent soumis à aucun service public. Waroch, quelque temps après, oubliant ses promesses et voulant revenir sur ce qu'il avait fait, envoya à Chilpéric, Eunius, évêque de Vannes ; mais le roi irrité de colère réprimanda vivement l'évêque et le condamna à l'exil.

XXVIII.— La quatrième année de Childebert, qui était la dix-huitième des rois Gontran et Chilpéric, un synode se rassembla dans la ville de Châlon, par l'ordre du roi Gontran. On y discuta diverses affaires ; l'ancien procès de Salonne et de Sagittaire fut renouvelé ; là furent exposés les griefs à leur charge et ils furent accusés non-seulement d'adultère, mais encore d'homicide. Comme les évêques jugeaient qu'ils pourraient expier leurs crimes par la pénitence, on ajouta qu'ils étaient coupables de lèse-majesté et de trahison

<sup>1</sup> *Chilpericus de pauperibus et junioribus ecclesiæ vel basilicæ banos jussit exigi pro eo quod in exercitu non ambulassent.* Il paraît, par ce passage, que les pauvres et certains des hommes attachés au service des églises étaient, de droit, exempts du service militaire. .

envers la patrie, ce pourquoi ils furent dépouillés de l'épiscopat, et retenus prisonniers dans la basilique de Saint-Marcel. Ils s'en échappèrent par la suite, et allèrent errer en divers lieux. D'autres évêques furent installés dans leurs sièges.

XXIX. — Cependant le roi Chilpéric fit dresser par tout son royaume des rôles pour de nouvelles et lourdes impositions, ce qui obligea un grand nombre d'habitants à quitter leurs cités, à abandonner leurs propriétés, et à se réfugier dans d'autres royaumes, préférant s'éloigner plutôt que demeurer exposés à une pareille persécution ; car il avait été ordonné que chaque propriétaire payerait une amphore de vin par arpent : on avait imposé encore, tant sur les autres terres que sur les esclaves, des contributions ou prestations qu'il était impossible de supporter. Le peuple du Limousin, se voyant accablé sous de telles charges, se rassembla aux calendes de mars, et voulut tuer Marc, le référendaire chargé de lever ces impositions ; et il n'y aurait pas manqué, si l'évêque Ferréol n'eût délivré cet officier du péril qui le menaçait : la multitude s'empara des rôles et les livra aux flammes. Le roi, extrêmement irrité, envoya des gens de sa maison<sup>1</sup>, qui accablèrent le peuple de maux, l'épouvanta par des supplices, le frappa de mort. On rapporte même que des abbés et des prêtres furent attachés à des poteaux et livrés à divers tourments sur les calomnies des envoyés du roi, qui les accusaient de s'être mêlés à la sédition dans laquelle le peuple avait

<sup>1</sup> *Rex dirigens de latere suo personas.*

brûlé les registres. On établit ensuite des impôts encore plus durs qu'auparavant.

XXX. — Les Bretons de leur côté dévastèrent cruellement le pays de Rennes, brûlant, pillant, emmenant les habitants captifs. Ils vinrent ravageant tout jusqu'au bourg de Cornus<sup>1</sup>. L'évêque Eunius, rappelé de l'exil, alla vivre à Angers, et on ne lui permit pas de retourner dans la cité de Vannes. Le duc Beppolène fut envoyé contre les Bretons, dévasta par le fer et le feu quelques lieux de la Bretagne, ce qui excita encore plus leur fureur.

XXXI.— Tandis que ces choses se passaient dans les Gaules, Justin, après avoir accompli la dix-huitième année de son règne, trouva dans la mort un terme à la démence dans laquelle il était tombé<sup>2</sup>. Dès qu'il eut été enseveli, Tibère-César se mit en possession de l'empire qu'il gouvernait déjà depuis longtemps. Le peuple l'attendait, selon la coutume de ce pays, au spectacle du cirque, où était préparée contre lui une attaque soudaine en faveur de Justinien, neveu de Justin ; mais il se rendit aux saints lieux, et après y avoir fait sa prière, il appela à lui le pape de la ville<sup>3</sup>, et entra au palais avec les consuls et le préfet. Là, revêtu de la pourpre et couronné du diadème, il monta sur le trône impérial et fut reconnu empereur avec d'immenses acclamations.

<sup>1</sup> *Cornutium vicus.* (V. *Géogr.*)

<sup>2</sup> En 578; l'empereur Justin régna treize ans et non pas dix-huit.

<sup>3</sup> Le patriarche de Constantinople, auquel on donnait encore souvent le nom de *papa*.

Les gens de la faction qui l'attendait au cirque, apprenant ce qui venait de se passer, se retirèrent pleins de honte, sans avoir pu effectuer leur projet; car aucun ennemi ne peut rien contre l'homme qui a mis son espoir en Dieu. Justinien, étant venu quelques jours après, se jeta aux pieds de l'empereur, lui apportant quinze cents pièces d'or, comme prix de son pardon. Celui-ci, avec ses habitudes ordinaires de bonté, le reçut et le fit demeurer dans son palais; mais l'impératrice Sophie, oubliant les promesses qu'elle avait faites à Tibère, essaya de lui tendre des pièges, et comme il s'était rendu à sa maison des champs, pour y jouir pendant trente jours, selon l'usage des empereurs, des plaisirs de la vengeance, Sophie ayant fait appeler en secret Justinien, prétendit l'élever à l'empire. Tibère, averti, revint en toute hâte à Constantinople, se saisit de l'impératrice, la dépouilla de tous ses trésors; il ne lui laissa que ses aliments quotidiens, lui ôta tous ses serviteurs, lui en donna d'autres dont il était sûr, et défendit qu'aucun des anciens pût avoir accès auprès d'elle. Après avoir réprimandé Justinien, il lui accorda cependant ensuite une telle affection qu'il lui promit sa fille pour son fils, et demanda en retour pour son fils la fille de Justinien; mais la chose n'eut pas lieu. Tibère vainquit l'armée des Perses, et revint victorieux avec une quantité de butin capable, à ce qu'il paraissait, d'assouvir la cupidité humaine<sup>1</sup>. Vingt éléphants furent pris et amenés à l'empereur.

<sup>1</sup> Cette expédition eut lieu sous Justin et non sous Tibère.

**XXXII.**—Les Bretons, cette même année, infestèrent cruellement les environs de Nantes et de Rennes; ils enlevèrent un immense butin, ravagèrent les champs, dépouillèrent les vignes et emmenèrent beaucoup de captifs. L'évêque Félix leur ayant fait parler par des envoyés, ils promirent de s'amender; puis ils ne voulurent accomplir aucune de leurs promesses.

**XXXIII.** — Une femme de Paris fut accusée, sur le témoignage de plusieurs personnes, d'abandonner son mari et d'avoir commerce avec un autre homme; les parents du mari allèrent trouver le père et lui dirent : « Si tu ne justifies ta fille, elle mourra pour que sa honte n'inflige pas de déshonneur à notre race. — Je sais, dit le père, que ma fille est sans reproche, et ce sont des calomnies que répètent les méchants; cependant, pour que l'accusation n'aille pas plus loin, je la justifierai par serment. » Alors ils lui dirent : « Si elle est innocente, affirme-le par serment sur le tombeau de saint Denis martyr. — Je le ferai, dit le père. » Au jour fixé, ils se réunirent à la basilique du saint martyr, et le père, les mains levées sur l'autel, jura que sa fille n'était point coupable. Ceux qui étaient du parti du mari soutinrent contre lui qu'il se parjurait; il s'éleva ainsi une altercation et les épées furent tirées; les deux partis se jetèrent l'un sur l'autre et s'entre-tuèrent jusque devant l'autel. C'étaient des gens de la plus haute naissance et des premiers auprès du roi Chilpéric. Beaucoup furent frappés de l'épée, et la sainte basilique se trouva arrosée de sang humain; les portes furent percées de

coups d'épée ou de javelot, et des traits impies insultèrent jusqu'au saint tombeau. On eut grand'peine à apaiser le tumulte, et l'église demeura interdite jusqu'à ce que le roi fût instruit de ce qui s'était passé. Les auteurs de cette violence se rendirent devant le prince qui ne les reçut pas en grâce, et ordonna qu'ils fussent remis à l'évêque du lieu, afin que s'il les trouvait coupables du crime qui leur était imputé, il les exclût, comme il le devait, de la communion. Mais ceux-ci composèrent avec Ragnemode qui gouvernait l'Église de Paris, et furent admis à la communion ecclésiastique. Peu de jours après, la femme, appelée en jugement, finit ses jours étranglée.

XXXIV. — La cinquième année du roi Childebert <sup>1</sup>, un grand déluge inonda la région d'Auvergne, la pluie ne cessa de tomber pendant douze jours, et la Limagne fut inondée de telle sorte qu'en beaucoup d'endroits il fut impossible de semer. Les rivières de Loire et d'Élavaris qu'on appelle l'Allier, ainsi que les autres torrents qui viennent s'y jeter, se gonflèrent à ce point qu'elles sortirent des limites qu'elles n'avaient jamais franchies; ce qui causa la perte de beaucoup de troupeaux, un grand dommage dans l'agriculture, et renversa beaucoup d'édifices. Le Rhône, qui se joint à la Saône, sortit de même de ses rives, causa de grands dommages aux populations et abattit une partie des murs de la ville de Lyon. Quand les pluies eurent cessé, les arbres fleurirent une seconde fois, quoiqu'on fût alors au mois de

<sup>1</sup> En 580.

septembre. A Tours, cette même année, on vit un matin, avant la naissance du jour, un feu qui parcourut le ciel et disparut à l'horizon du côté de l'Orient, et on entendit dans tout le pays un bruit semblable à celui d'un arbre qui tombe ; mais ce ne pouvait être rien de semblable, car il se fit ouïr dans un espace de cinquante milles ou davantage. Cette même année, la ville de Bordeaux fut violemment ébranlée par un tremblement de terre. Les murs de la ville furent en danger de tomber ; tout le peuple, effrayé de la crainte de la mort, crut que, s'il ne prenait la fuite, il allait être englouti avec la ville : en sorte que beaucoup passèrent en d'autres cités. La commotion se fit sentir dans les pays voisins et atteignit même l'Espagne, mais avec moins de force. Cependant des pierres immenses se détachèrent des monts Pyrénées et écrasèrent des troupeaux et des hommes. La main de Dieu alluma dans les bourgs de la cité de Bordeaux, un incendie qui, embrasant soudainement les maisons et les granges, dévora toutes les récoltes, sans que le feu eût été suscité en aucune manière, si ce n'est peut-être par la volonté divine. Un cruel incendie ravagea aussi la ville d'Orléans, en telle sorte qu'il ne resta absolument rien aux plus riches ; et si quelqu'un arrachait aux flammes une partie de ce qu'il possédait, cela lui était enlevé par les voleurs attachés à sa poursuite. Dans le territoire de Chartres, du vrai sang coula du pain rompu à l'autel, et la ville de Bourges fut frappée d'une affreuse grêle.

XXXV. — Ces prodiges furent suivis d'une cruelle

contagion. Au moment où les rois en discorde se préparaient encore à la guerre civile, toute la Gaule fut envahie de la dysenterie : ceux qu'elle attaquait étaient saisis d'une forte fièvre, avec des vomissements et de grandes douleurs dans les reins ; leur tête et leur cou étaient alourdis ; ce qu'ils vomissaient était couleur de safran ou même vert. Plusieurs assuraient que c'était un poison secret, les paysans disaient que c'étaient des pustules au cœur<sup>1</sup>, ce qui n'est pas invraisemblable, car lorsqu'on mettait des ventouses aux épaules ou aux jambes, et que les cloches qui s'étaient élevées venaient à s'ouvrir, il en sortait un sang corrompu, ce qui en sauva plusieurs. D'autres obtinrent la guérison par des breuvages composés des herbes connues pour remédier aux poisons. Cette maladie, commencée dans le mois d'août, attaqua d'abord les enfants et les fit périr : nous perdîmes nos doux et chers petits enfants que nous avions caressés dans notre sein, portés dans nos bras, nourris avec le soin le plus attentif, leur donnant leurs aliments de notre propre main. Cependant nous avons essuyé nos larmes, et dit avec le bienheureux Job : *Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a repris ; il n'est arrivé que ce qui lui a plu : que le nom du Seigneur soit béni* <sup>2</sup> !

<sup>1</sup> *Rusticiores vero corales hoc pusulas nominabant.* Il est incertain si *corales pusulæ* désignent des pustules au cœur ou des pustules couleur de corail. On a même supposé que ce mot pouvait signifier un mal local, du grec *χάρος*. La phrase qui suit nous semble plus favorable au premier sens. (Ducange, v° *Coralis*.)

<sup>2</sup> *Job.*, chap I. v. 31.



En ces jours-là, le roi Chilpéric fut grièvement malade; et lorsqu'il commençait à entrer en convalescence, le plus jeune de ses fils, qui n'était pas encore régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, tomba malade à son tour. Le voyant à l'extrémité, on le lava dans les eaux du baptême. Peu de temps après, il se trouva mieux; mais son frère aîné, nommé Clodebert, fut pris de la maladie. Sa mère, Frédégonde, le voyant en danger de mort, fut saisie de remords tardifs, et dit au roi : « Voilà longtemps que la miséricorde divine supporte nos mauvaises actions; elle nous a souvent frappés de fièvres et d'autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés. Voilà que nous perdons nos fils; voilà que les larmes des pauvres, les gémissements des veuves, les soupirs des orphelins les font périr, et il ne nous reste plus l'espérance d'amasser pour personne; nous thésaurisons, et nous ne savons plus pour qui. Ils demeureront dénués de possesseurs, ces biens pleins de rapine et de malédiction. Nos celliers ne regorgaient-ils pas de vin? Est-ce que le froment ne remplissait pas nos greniers? Nos trésors n'étaient-ils pas comblés d'or, d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux? Et voilà que nous perdons ce que nous avons de plus beau. Maintenant, si tu veux, allons brûler ces injustes registres; qu'il nous suffise, pour notre fisc, de ce qui suffisait à ton père, le roi Clotaire! »

En parlant ainsi, la reine se frappait la poitrine de ses poings; elle fit apporter les registres que Marc lui avait envoyés des cités qu'il administrait, les jeta au feu, et

se tournant vers le roi, lui dit : « Quoi ! tu hésites ? Fais ce que tu me vois faire, afin que si nous perdons nos chers enfants, nous échappions du moins aux peines éternelles. » Le roi, touché de repentir, jeta au feu tous les registres et, les ayant brûlés, envoya partout la défense de lever à l'avenir ces impôts. Après cela, le plus jeune de leurs enfants mourut consumé de langueur. Ils le portèrent avec beaucoup de douleur de leur maison de Braine à Paris, et le firent ensevelir dans la basilique de Saint-Denis. On plaça Clodebert sur un brancard, et on le conduisit à Soissons, à la basilique de Saint-Médard. Ses parents le présentèrent au saint tombeau, firent un vœu pour lui ; mais, affaibli, épuisé, il rendit l'esprit au milieu de la nuit. Il fut enseveli dans la basilique des saints martyrs Crépin et Crépinien. Il y eut à cette occasion un grand deuil parmi le peuple, les hommes en faisant entendre des gémissements, les femmes couvertes des vêtements lugubres qu'elles ont coutume de porter aux funérailles de leurs maris, suivirent cette pompe funèbre. Le roi Chilpéric fit de grandes largesses aux églises et aux pauvres.

XXXVI.— En ces jours-là, Austréchilde, femme du roi Gontran, succomba à cette même maladie ; mais, avant d'exhaler sa méchante âme, se voyant sans espoir, elle poussa un profond soupir, et voulut, en mourant, avoir des compagnons, afin qu'à ses obsèques on pleurât encore pour d'autres morts. On raconte en effet que, semblable à Hérode, elle fit cette prière au roi : « J'avais l'espérance de vivre encore si je n'étais tombée

dans les mains de ces médecins indignes, car leurs médicaments me font périr et me ravissent la lumière plus tôt que je ne l'aurais perdue; afin donc que ma mort ne soit pas sans vengeance, je demande et j'exige que tu me promettes avec serment de les faire périr pour que, du moins, si je ne puis vivre ils ne restent pas pour se glorifier de ma mort, et pour que leurs amis ressentent autant de douleur que les nôtres. » Ayant ainsi parlé, elle exhala son âme malheureuse. Après avoir célébré ses funérailles avec les cérémonies accoutumées, le roi, sous le joug du serment qu'avait exigé de lui sa cruelle épouse, accomplit cet ordre d'iniquité, et ordonna que les deux médecins qui lui avaient donné leurs soins fussent frappés du glaive; ce qu'il ne put faire sans péché, selon le sentiment de plusieurs sages personnes.

XXXVII. — Nantin, comte d'Angoulême, succomba de même à cette maladie; mais il faut reprendre du plus haut ce qu'il fit contre les prêtres et contre l'église. Marachaire, son oncle, avait longtemps possédé la dignité de comte dans cette cité. Après avoir rempli cet office, il entra dans l'Église, fut fait clerc et ordonné évêque. Il s'occupa avec zèle à élever et orner des églises et des presbytères; mais la septième année de son sacerdoce, ses ennemis le firent périr en empoisonnant une tête de poisson; il la prit sans méfiance, et mourut cruellement. La miséricorde divine ne souffrit pas longtemps que sa mort demeurât sans vengeance. Fronton, le principal auteur de ce crime, ayant de suite obtenu l'épis-

ropat, mourut dans l'année, frappé du jugement de Dieu. Après sa mort, Héraclius, prêtre de Bordeaux, jadis ambassadeur de Childebert l'Ancien, fut sacré évêque. Nantin demanda à être nommé comte de cette ville pour poursuivre la mort de son oncle ; ayant obtenu cet office, il accabla l'évêque d'injures, lui disant : « Tu retiens près de toi les homicides qui ont tué mon oncle ; tu reçois à ta table des prêtres complices de ce crime. » L'inimitié s'accroissant entre eux, il commença peu à peu à envahir par violence les domaines que Marachaire avait laissés à l'Église par son testament, prétendant que ces biens ne devaient pas revenir à une église dont les clercs avaient fait périr le testateur. Ensuite, après avoir mis à mort quelques laïques, il alla jusqu'à ordonner de saisir un prêtre, et l'ayant fait lier, le perça d'un coup de lance. Comme celui-ci vivait encore, il le fit suspendre à un poteau, les mains liées derrière le dos, et chercha à lui faire avouer sa complicité. Pendant que le prêtre persistait à nier, le sang sortit avec abondance de sa blessure, et il rendit l'âme. L'évêque, ému de ce crime, ordonna qu'on interdît au comte les portes de l'église. Les évêques s'étant rassemblés dans la ville de Saintes, Nantin demanda à être réconcilié avec Héraclius, promettant de rendre tous les biens de l'église qu'il avait usurpés injustement et de s'humilier devant le ministre du Seigneur. Celui-ci, voulant céder aux injonctions de ses confrères, accorda ce qui lui était demandé et, recommandant toutefois la cause du prêtre assassiné au Dieu tout-

puissant, il reçut le comte avec charité. Rentré dans sa cité, Nantin dévasta, dépouilla et rasa les maisons qu'il avait injustement envahies, disant : « Si l'Église reprend ces biens, que du moins elle les retrouve déserts. » L'évêque, indigné de cette conduite, lui interdit de nouveau la communion. Sur ces entrefaites, le bienheureux pontife, ayant accompli le cours de sa vie, alla rejoindre le Seigneur. Nantin intercéda auprès des autres évêques par des présents et des flatteries, et en obtint la communion ; mais, peu de mois après, saisi de la maladie dont j'ai parlé, se sentant consumer par une grande fièvre, il s'écriait : « Hélas ! hélas ! l'évêque Héraclius me brûle, il me tourmente, il m'appelle en jugement ; je connais mon crime, je me rappelle les injustes outrages que j'ai fait éprouver au pontife. J'implore la mort pour ne pas souffrir plus longtemps un pareil tourment. » Et, tandis qu'il parlait ainsi dans la violence de sa fièvre, la force défailloit à son corps, et il rendit son âme misérable, laissant après lui des signes certains que cela lui était arrivé en vengeance du saint évêque, car son cadavre devint si noir qu'on aurait cru qu'il avait été brûlé par des charbons ardents. Que tous donc s'émerveillent, admirent et craignent de faire injure aux évêques ! car Dieu venge ses serviteurs qui espèrent en lui.

XXXVIII.—En ce temps, mourut le bienheureux Martin, évêque de Galice. Le peuple le pleura grandement. Il était né en Pannonie, et, passant de là dans l'Orient, pour visiter les lieux saints, il s'était telle-

ment adonné à l'étude des lettres que, de son temps, nul ne le surpassa. Il vint de là en Galice, au temps où on y portait des reliques de saint Martin, et fut sacré évêque. Il accomplit dans le pontificat environ trente années, et, plein de vertus, émigra vers le Seigneur. C'est lui qui a composé les vers qu'on lit sur la porte méridionale de la basilique de Saint-Martin.

XXXIX.— Il y eut, cette année, en Espagne, une grande persécution contre les Chrétiens ; plusieurs furent envoyés en exil, privés de leurs biens, épuisés par la faim, enfermés dans les prisons, battus de verges et mis à mort par divers supplices. Ces crimes eurent surtout pour auteur Gonsuinthe<sup>1</sup>, que le roi Leugivild avait épousée après la mort du roi Athanagild. Mais la vengeance divine, envers la femme qui avait infligé ces humiliations aux serviteurs de Dieu, se manifesta aux yeux de tous les peuples ; car un nuage blanc se répandit sur un des yeux de Gonsuinthe, et priva ses paupières de la lumière qui manquait à son esprit. Le roi Leugivild avait déjà d'une autre femme deux fils, dont l'aîné avait été fiancé à la fille du roi Sighebert, le plus jeune à celle du roi Chilpéric. Ingonde, fille de Sighebert, avait été conduite en Espagne avec un grand appareil, et reçue très-joyeusement par son aïeule Gonsuinthe. Mais celle-ci ne souffrit pas longtemps qu'elle demeurât dans la foi catholique, et commença, par de douces paroles, à vouloir lui persuader de se faire baptiser de nouveau dans l'Église arienne ; Ingonde, s'y

<sup>1</sup> Mère de Brunehaut.

refusant avec un mâle courage, commença à dire : « Il me suffit d'avoir été lavée une fois du péché originel par un baptême salutaire, et d'avoir confessé la sainte Trinité égale à un seul Dieu. Je déclare que j'y crois de tout mon cœur, et jamais je ne renoncerai à ma foi. » A ces paroles, Gonsuinthe, enflammée de fureur, prit la jeune fille par les cheveux et, l'ayant jetée à terre, la foula longtemps sous ses pieds, et ordonna que, toute couverte de sang, elle fût dépouillée et plongée dans la piscine ; mais beaucoup assurent que son esprit ne s'est jamais détaché de notre foi. Leuvigild donna à son fils et à sa belle-fille une de ses cités pour y régner et y résider. Lorsqu'ils y furent, Ingonde commença à prêcher son mari pour le détacher des erreurs de l'hérésie et l'engager à reconnaître les vérités de la loi catholique : il s'y refusa longtemps ; cependant enfin, touché de ses prédications, il se convertit et reçut à la confirmation le nom de Jean. Quand Leuvigild en fut instruit, il commença à chercher des moyens de le perdre ; mais le prince, informé de ses desseins, se joignit au parti de l'empereur, et se lia d'amitié avec le préfet impérial qui attaquait alors l'Espagne. Leuvigild lui envoya des messagers pour lui dire : « Viens à moi, car il est nécessaire que nous conférions ensemble. » Mais il répondit : « Je n'irai point, car tu es irrité contre moi parce que je suis catholique. » Le roi donna alors au préfet de l'empereur trente mille sous d'or pour qu'il retirât ses secours à son fils, et marcha contre celui-ci avec une armée. Erménégild

ayant réclamé l'aide des Grecs, marcha contre son père, laissant sa femme dans la ville. A la vue de Leuvigild s'avançant contre lui, ses auxiliaires l'abandonnèrent, et voyant qu'il ne pouvait espérer de vaincre, il se réfugia dans une église voisine, disant : « Que mon père ne marche pas contre moi, car il n'est pas permis à un père de tuer son fils, à un fils de tuer son père. » Leuvigild, instruit de ce fait, lui envoya son frère, qui lui fit serment que son père ne le dépouillerait pas de ses dignités, et lui dit : « Viens toi-même te prosterner aux pieds de notre père, et il te pardonnera. » Mais Erménégild demanda que son père vînt le chercher ; et, quand celui-ci fut venu, il se prosterna à ses pieds. Le roi le prit et l'embrassa, et, le flattant par de douces paroles, l'emmena dans son camp. Puis, alors, oubliant son serment, il fit un signe aux siens, qui le prirent, le dépouillèrent de ses vêtements et le couvrirent d'habits ignominieux. De retour à Tolède, le roi lui ôta ses serviteurs, et l'envoya en exil sans autre personne qu'un enfant pour le servir.

XL. — Chilpéric, après la mort de ses fils, rempli de tristesse, résidait au mois d'octobre avec sa femme dans la forêt de Cuise<sup>1</sup>. Par les insinuations de la reine, il envoya à Braine son fils Clovis, pour qu'il y pérît de la même maladie, car le mal qui avait tué ses frères régnait là avec fureur. Mais le prince n'en reçut aucune incommodité. Cependant le roi se rendit à sa villa de Chelles<sup>2</sup>, dans le territoire de Paris. Peu de jours après,

<sup>1</sup> *Cotia.*

<sup>2</sup> *Cala.*



il fit venir Clovis, dont il ne sera point hors de propos de raconter ici la mort. Comme ce prince habitait à Chelles avec son père, il commença à se vanter avant le temps, et à dire : « Voilà que mes frères sont morts et que tout le royaume me demeure. Les Gaules entières me sont soumises, et les destinées m'ont accordé l'empire universel. Voilà mes ennemis tombés entre mes mains, et j'en ferai ce qu'il me plaira. » Et en même temps il parlait de sa belle-mère, la reine Frédégonde, en paroles inconvenantes. Celle-ci, l'ayant su, fut saisie d'une grande frayeur. Dans les jours suivants, quelqu'un vint et dit à la reine : « Si tu demeures privée de tes fils, c'est par l'effet des perfidies de Clovis ; car, amoureux de la fille d'une de tes servantes, il a employé les maléfices de la mère à faire périr tes fils. Je t'avertis donc de ne pas espérer pour toi un meilleur sort, car ce qui te donnait l'espoir de régner t'a été enlevé. » Alors la reine, effrayée, enflammée de colère, aigrie par une perte récente, fit saisir la jeune fille sur qui Clovis avait jeté les yeux, et, après qu'elle eût été cruellement fustigée, ordonna qu'on lui coupât les cheveux, et la fit suspendre fichée à un pieu sur le chemin de Clovis<sup>1</sup>. La mère de la jeune fille fut aussi liée et livrée à de longs tourments, et on la força de déclarer véritables les accusations

<sup>1</sup> Ça paraît être le supplice du pal : *Ac scissæ sudi impositam defigi ante metatum Chlodovechi præcepit*. Peut-être cependant *impositam sudi* ne se rapporte-t-il qu'au mot *coma* qui figure dans le précédent membre de phrase. L'interprétation que nous préférons nous semble plus dans le caractère de Frédégonde.

dont elle avait été l'objet. Frédégonde, par ce moyen et par d'autres semblables, persuada Chilpéric et lui demanda vengeance de Clovis. Le roi, qui partait alors pour la chasse, se fit amener secrètement son fils. Lorsque celui-ci fut arrivé, les ducs Didier et Bobon, l'ayant pris par l'ordre du roi, lui lièrent les mains; on le dépouilla de ses armes et de ses habits, on le couvrit de vêtements vils et on le conduisit garrotté à la reine. Celle-ci le fit garder, espérant l'obliger à lui déclarer la vérité sur les choses qu'on lui avait dites, savoir à l'instigation de qui il avait agi, et avec qui il avait des relations d'amitié. Il nia tout le reste, mais révéla ses liaisons avec beaucoup de personnes; et trois jours après la reine ordonna qu'on le conduisît enchaîné de l'autre côté de la rivière de Marne, et qu'il fût gardé dans une maison appelée Noisi<sup>1</sup>; là, il périt frappé du couteau, et fut enterré sur le lieu même. Cependant il vint au roi des messagers qui lui dirent qu'il s'était percé de sa main, affirmant que le couteau dont il s'était frappé était encore dans la blessure. Le roi Chilpéric, trompé par ces paroles, ne pleura point celui que, comme je l'ai dit, il avait livré à la mort par les suggestions de la reine. Ses domestiques furent dispersés en divers lieux; sa mère périt d'une mort cruelle. Sa sœur<sup>2</sup> fut menée dans un monastère par des serviteurs de la reine qui, en route, la violèrent; elle a pris l'habit religieux et le porte encore. Toutes leurs richesses furent livrées à la reine.

<sup>1</sup> *Nucetum.*

<sup>2</sup> Basine, que nous retrouverons plus loin excitant de grands troubles dans le monastère de Poitiers.

Quant à la femme qui avait déposé contre Clovis, elle fut condamnée à être brûlée. Comme on la conduisait au supplice, la malheureuse se mit à réclamer et à déclarer qu'elle avait menti. Mais, ses paroles n'ayant servi de rien, elle fut liée à un poteau et brûlée vive. Le trésorier de Clovis, tiré de Bourges par Cuppa, comte de l'étable, fut envoyé à la reine garrotté pour être livré à divers tourments. Mais celle-ci ordonna qu'il fût délivré de ses liens et exempté du supplice, et, à notre intercession, elle lui rendit la liberté.

XLl.—Ensuite Élofe, évêque de Châlons, envoyé comme ambassadeur en Espagne pour les affaires de la reine Brunehaut, fut pris d'une forte fièvre, et rendit l'esprit. On rapporta son corps, qui fut enseveli dans son diocèse. L'évêque Éon, envoyé des Bretons, comme nous l'avons déjà dit, n'eut pas la permission de retourner à sa ville épiscopale, et fut relégué par le roi à Angers, pour y être nourri aux frais du public. Étant venu à Paris, comme il y célébrait la sainte solennité du jour du Seigneur, il tomba à terre en poussant une sorte de hennissement ; le sang lui sortit par la bouche et les narines, et il fut emporté à bras. Cependant il guérit. Il était très-adonné au vin, et s'enivrait quelquefois d'une manière si honteuse qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes.

XLII.—Mir, roi de Galice <sup>1</sup>, envoya des messagers au

<sup>1</sup> Mir ou Théodemir II, roi des Suèves établis en Galice, qui régna de 570 à 583, et ramena à la foi catholique la plus grande partie de son peuple, jusque-là arien.

roi Gontran. Comme ils traversaient le territoire de Poitiers, qui appartenait alors à Chilpéric, ce roi eut avis de leur passage, et ordonna qu'on les prît, qu'on les lui amenât et qu'ils fussent gardés à Paris. En ce temps, un loup sorti de la forêt entra dans Poitiers ; mais les portes ayant été fermées, on le tua dans les murs de la ville. Quelques-uns assurèrent avoir vu le ciel en feu ; le fleuve de la Loire grossit plus que l'année précédente, et le Cher vint la rejoindre<sup>1</sup>. Le vent du midi souffla avec tant de violence qu'il renversa les forêts, abattit les maisons, arracha les haies, et fit périr des hommes même, enlevés dans un tourbillon qui parcourut en largeur un espace de près de sept arpents. On n'a pu savoir ni estimer jusqu'où s'était prolongé son passage. Les coqs chantèrent souvent au commencement de la nuit. La lune fut obscurcie, et l'étoile qu'on appelle comète apparut dans le ciel. Il survint ensuite une grande contagion parmi le peuple. Les envoyés des Suèves, relâchés au bout d'une année, retournèrent dans leur pays.

XLIII.—Maurilion, évêque de Cahors, souffrait cruellement de la goutte. Mais aux douleurs que produit cette maladie, il en joignait encore de plus grandes, car souvent il appliquait à ses pieds et à ses jambes un fer ardent, pour ajouter aux tourments qu'il souffrait. Comme beaucoup briguaient son évêché, il choisit lui-même Ursicin, autrefois référendaire de la reine

<sup>1</sup> Cela veut dire que les deux rivières débordées se réunirent dans l'espace où elles coulent parallèlement. (Voir *Géogr.*)

Ultrogothe, pria qu'il fût consacré avant sa mort, et sortit ensuite de ce monde. Il était très-aumônier, très-versé dans les saintes Écritures, si bien qu'il récitait souvent de mémoire les diverses généalogies contenues dans les livres de l'ancien Testament, et que peu de personnes peuvent retenir. Il fut aussi très-juste dans ses jugements, et défendit les pauvres de son Église de l'atteinte des mauvais juges, selon ces paroles de Job : *J'avais délivré le pauvre qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir ; je remplissais de consolation le cœur de la veuve. J'ai été l'œil de l'aveugle, le pied des boiteux, et le père des pauvres*<sup>1</sup>.

XLIV. — Le roi Leuvigild envoya en ambassade auprès de Chilpéric, Agila, homme sans esprit et sans méthode, mais seulement ennemi obstiné de la loi catholique. En passant par Tours, il se mit à nous attaquer sur notre foi, et à combattre les dogmes de l'Église : « Ce fut, dit-il, une sentence impie que celle par laquelle les anciens évêques déclarèrent le Fils égal au Père ; car comment pourrait-il être égal à son père, celui qui dit : *Mon Père est plus grand que moi* ? Il n'est donc pas juste qu'il soit regardé comme semblable à son Père, à qui il se dit inférieur, à qui il se plaint de la tristesse de sa mort ; à qui, au dernier moment, il recommande en mourant son esprit, comme ne possédant lui-même aucune puissance ; d'où il est clair qu'il est moindre que son Père d'âge

<sup>1</sup> Job, chap. xxix, v. 12, 13, 15, 16.

<sup>2</sup> Évang. selon saint Jean, chap. xiv, v. 28.

et de pouvoir. » A cela, je lui demandai s'il croyait Jésus-Christ fils de Dieu, s'il avouait qu'il était la science de Dieu, sa lumière, sa vérité, sa vie, sa justice. Il me dit : « Je crois que le Fils de Dieu est tout cela ; » et moi je lui répondis : « Dis-moi donc en quel temps le Père a été sans savoir, en quel temps sans lumière, sans vie, sans vérité, sans justice ; le Père ne pouvant être sans ces choses, il en résulte qu'il n'a pu exister sans son Fils : ce qui s'applique très-bien au mystère du nom du Seigneur ; car le Père ne peut pas être ainsi s'il n'a pas de Fils. Quand tu objectes qu'il a dit : *Mon Père est plus grand que moi*<sup>1</sup>, sache qu'il a dit ces paroles selon l'humilité de la chair qu'il avait revêtue, afin de te faire connaître que tu n'étais pas racheté par sa puissance, mais par son humilité ; car toi, qui allègues ces paroles : *Mon Père est plus grand que moi*, tu dois te souvenir qu'il a dit ailleurs : *Mon Père et moi nous sommes une même chose*<sup>2</sup> ; et lorsqu'il craint la mort et qu'il recommande à Dieu son esprit, cela doit se rapporter à l'infirmité de la chair, et cela s'est fait afin que, comme on le croit vrai Dieu, on le crût aussi homme véritable. » Et lui me dit : « On est inférieur à celui dont on accomplit la volonté. Le Fils est toujours inférieur à son père, Parce qu'il fait la volonté du Père, qu'on ne voit point son Père faire sa volonté. » A quoi je lui répondis : « Comprends que le Père existe dans le Fils et le Fils dans le Père en une même di-

<sup>1</sup> *Evang.* selon saint Jean, chap. XIV, v. 28. — <sup>2</sup> *Id.*, x, 30.

vinité, toujours égale ; car, afin que tu saches que le Père fait la volonté du Fils, s'il reste encore en toi quelque foi évangélique, écoute ce qu'a dit Jésus notre Dieu, lorsqu'il est venu ressusciter Lazare : *Mon père, dit-il, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours ; mais je dis ceci pour le peuple qui m'entourne, afin qu'il croie que c'est vous qui m'avez envoyé*<sup>1</sup>. Et lorsqu'il arriva au moment de sa passion, il dit : *Mon Père, glorifiez-moi donc aussi maintenant en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût*<sup>2</sup>. Et le Père répondit du ciel : *Je t'ai déjà glorifié et je te glorifierai encore*<sup>3</sup>. Le Fils est donc égal au Père en dignité, et non moindre, puisqu'il n'a en lui rien de moindre. Si tu le confesses Dieu, il faut nécessairement que tu le confesses entier, et que rien ne lui manque. Si tu nies qu'il soit entier, tu ne crois pas qu'il soit Dieu. » L'arien répartit : « C'est du moment qu'il se fut fait homme qu'il commença à être appelé Fils de Dieu ; car il fut un temps où il ne l'était pas. » Je répondis : « Écoute David lorsqu'il dit, parlant au nom du Père : *Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour*<sup>4</sup>, et Jean l'Évangéliste dit : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu*<sup>5</sup>; et

<sup>1</sup> Évang. selon saint Jean, chap. xi, v. 41, 42.

<sup>2</sup> Évang. selon saint Jean, chap. xvii, v. .

<sup>3</sup> Évang. selon saint Jean, chap. xii, v. 28.

<sup>4</sup> Psaume cix, v. 4.

<sup>5</sup> Évang. selon saint Jean, chap. i, v. 1.

ensuite : *Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, et toutes choses ont été faites par lui*<sup>1</sup>. Mais, aveuglés par le poison de votre opinion, vous ne pensez sur Dieu rien qui soit digne de lui. » Alors l'hérétique me dit : « Ne prétendez-vous pas aussi que le Saint-Esprit est Dieu, et ne le regardez-vous pas comme égal au Père et au Fils ? » A quoi je répondis : « Il n'est en eux trois qu'une seule volonté, une seule puissance, une seule action; un seul Dieu, un dans la Trinité et triple dans l'unité. Ce sont trois personnes, mais un seul royaume, une seule majesté, une seule puissance et toute-puissance. » Et lui me dit : « L'Esprit saint, que tu élèves au même rang que le Père et le Fils, doit être regardé comme moindre que tous deux; car nous lisons qu'il a été promis par le Fils et envoyé par le Père, et personne ne promet que ce qu'il a sous sa domination, et personne n'envoie que ce qui lui est inférieur, comme il le dit lui-même dans l'Évangile : *Si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai*<sup>2</sup>. » Et je répondis à cela : « Le Fils a bien pu dire avant sa passion que s'il ne retournait pas vainqueur vers son Père, et après avoir racheté le monde par son propre sang, afin de préparer dans l'homme une habitation digne de Dieu, le Saint-Esprit qui est Dieu lui-même, ne pourrait descendre dans un sein fanatique et souillé de la tache du péché originel :

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. 1, v. 14, 3.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. xv, v. 7.



*car l'Esprit saint, dit Salomon, fuit le déguisement*<sup>1</sup>; et toi-même, si tu as quelque espoir de résurrection, ne parle pas contre le Saint-Esprit; car le Seigneur a dit : *Si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir*<sup>2</sup>. » L'arien repartit : « C'est celui qui envoie qui est Dieu et non celui qui est envoyé. » Sur cela, je lui demandai s'il croyait à la doctrine des apôtres Pierre et Paul, et comme il me répondit : « J'y crois, » j'ajoutai : « Lorsque l'apôtre Pierre réprimanda Ananie, à cause du mensonge qu'il avait fait à l'égard de son bien, vois ce qu'il lui dit : *Comment Satan a-t-il tenté votre cœur pour vous porter à mentir au Saint-Esprit? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu*<sup>3</sup>. Et Paul, lorsqu'il distingue les degrés de la grâce spirituelle, dit : *C'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun les dons qu'il lui plaît*<sup>4</sup>. Celui qui fait ce qu'il veut n'est en la puissance de personne. Mais comme je le disais tout à l'heure, vous n'avez pas une pensée droite sur la sainte Trinité, et la mort d'Arius, dont vous suivez l'opinion, montre assez l'impie perversité de sa secte. » Alors il me répondit : « Ne blasphème pas la loi que tu n'adores point; nous ne blasphémons pas ce que vous croyez, bien que nous ne le croyions pas, car

<sup>1</sup> *Sagesse*, chap. 1, v. 5.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Mathieu, chap. XII, v. 32.

<sup>3</sup> *Actes des Apôtres*, chap. v, v. 3, 4.

<sup>4</sup> *Ire Épître* de saint Paul aux Corinthiens, chap. XII, v. 11.

ce n'est pas un crime de penser ceci et cela ; et nous disons vulgairement à celui qui passe entre un temple des Gentils et une église de Dieu : ce n'est point une faute de les révéler l'un et l'autre. » Apercevant alors son erreur insensée, je lui dis : « A ce que je vois, tu te déclarés défenseur des Gentils et partisan des hérétiques ; car en même temps que tu corromps les dogmes de l'Église, tu reconnais qu'on peut adorer les abominations des païens ; tu ferais bien mieux, de t'armer de la vérité qu'Abraham reconnut auprès du chêne, Isaac dans le bélier, Jacob sur la pierre, Moïse dans un buisson, qu'Aaron porta figurée sur son rational<sup>1</sup>, que David célébra au son du tympanon, que Salomon annonça selon l'esprit, qu'ont chantée tous les patriarches, tous les prophètes, la loi elle-même et les oracles ; que notre confesseur Martin, ici présent, a possédée dans son cœur, manifestée dans ses œuvres ; et alors, converti à la foi d'une trinité inséparable, et recevant de nous la communion, ton cœur serait purgé du poison d'une croyance perverse, et tes iniquités seraient effacées. » Mais lui, transporté de fureur, et je ne sais pourquoi, irrité jusqu'à la folie, me dit : « Que mon âme se détache des liens de ce corps, avant que j'accepte la communion d'aucun prêtre de votre religion ; » et moi : « Que Dieu ne permette pas que notre religion et notre foi puissent s'attiédir de telle sorte que nous

<sup>1</sup> Voir la note de la p. 123.

dispensions les saints mystères aux chiens, et expositions devant de sales pourceaux la sainteté de ces précieuses perles. » Alors, terminant la dispute, il se leva et s'en alla. Mais peu de temps après, de retour en Espagne, se voyant affaibli par la maladie, il se convertit par nécessité à notre religion.

XLV.—En ce même temps, le roi Chilpéric écrivit un petit traité portant qu'on devait appeler la sainte Trinité Dieu sans distinction de personnes, parce que, disait-il, il était indigne de Dieu qu'on lui attribuât la qualification de personne, comme à un homme fait de chair ; il prétendait aussi que le Père était le même que le Fils, et le Saint-Esprit le même que le Père et le Fils. « C'est ainsi, disait-il, qu'il s'est montré aux prophètes et aux patriarches, et c'est ainsi que l'a annoncé la loi elle-même. » Et lorsqu'il ordonna que cela me fût lu, il me dit : « Je veux que toi et les autres docteurs de l'Église le croyiez ainsi. » Je lui répondis : « Quitte cette erreur, roi très-pieux ; il te convient de suivre les doctrines qui nous ont été transmises, après les apôtres, par les autres docteurs de l'Église, qu'ont enseignés Hilaire et Eusèbe, et que toi-même as confessées à ton baptême. » Alors le roi irrité dit : « Il est manifeste qu'en cette affaire Eusèbe et Hilaire sont mes ennemis déclarés. » A quoi je répondis : « Il te faut prendre garde de n'offenser ni Dieu ni ses saints ; car tu sais qu'à les considérer dans leur personne, autre est le Père, autre est le Fils, autre est le Saint-Esprit. Ce n'est point le Père qui s'est fait chair,

non plus que le Saint-Esprit; c'est le Fils. Celui qui était fils de Dieu, pour racheter les hommes, s'est fait aussi fils d'une vierge. Ce n'est pas le Père qui a souffert la Passion, ce n'est pas l'Esprit saint, c'est le Fils, afin que celui qui s'est fait chair en ce monde fût offert pour le monde. Ce n'est point corporellement, mais spirituellement, que s'entendent les personnes dont tu parles. Il n'est donc en ces trois personnes qu'une seule gloire, une seule éternité, une seule puissance. » Il me dit en colère : « Il faut que je montre ceci à de plus sages que toi qui seront de mon avis. » Et moi je lui dis : « Ce ne sera pas un sage, mais un insensé celui qui voudra adopter ce que tu proposes. » Furieux de ces paroles, il garda le silence. Peu de jours après, vint Sauve, évêque d'Alby. Le roi ordonna qu'on lui lût cet écrit, le priant d'en être d'accord. Sauve, l'ayant entendu, le repoussa à tel point que, s'il eût pu saisir le papier qui contenait ces préceptes, il l'eût déchiré en morceaux; en sorte que le roi abandonna son projet. Chilpéric écrivit aussi des livres de vers à la façon de Sédule; mais ils ne sont conformes à aucune règle métrique. Il ajouta encore plusieurs lettres à notre alphabet, savoir, le  $\omega$  des Grecs, le  $\alpha$ , *the*, *uui*, qu'il figura de la manière que voici :  $\omega$ ,  $\psi$ , Z,  $\Delta^1$ ; il envoya des ordres dans toutes les cités de son

<sup>1</sup> Les manuscrits varient sur la forme et le son de ces caractères, et Aimoin les donne autrement que Grégoire de Tours : « Le roi Chilpéric, dit-il, ajouta à nos lettres l' $\omega$  grec et trois autres inventées par lui, et dont nous insérons ici la forme et le son :  $\chi$  *ch*,  $\theta$  *th*,  $\varphi$  *ph*. » (Aimoin, *de Gestis Francor.*, liv. III, chap. XL.) Le dire d'Aimoin me paraît plus probable que

royaume pour qu'on les enseignât aux enfants, et pour que les livres anciennement écrits fussent effacés à la pierre ponce, et récrits de nouveau.

**XLVI.** — En ce temps, mourut Agricola, évêque de Châlon, homme sage et d'un esprit poli, de race sénatoriale. Il éleva dans sa cité beaucoup d'édifices, bâtit des maisons, érigea une église soutenue par des colonnes, et ornée de marbres variés et de peintures en mosaïque. Ce fut un homme d'une grande abstinence, ne faisant jamais d'autre repas que le souper, et il y demeurait si peu de temps qu'il se levait de table avant le coucher du soleil. Il était petit de stature, mais d'une très-grande éloquence. Il mourut la quarante-huitième année de son épiscopat, la quatre-vingt-troisième de son âge. Il eut pour successeur Flavius, référendaire du roi Gontran.

**XLVII.** — En même temps, sortit aussi de ce monde Dalmate, évêque de la cité de Rhodéz, homme éminent en toute sainteté, portant son abstinence et sur la nourriture et sur les désirs de la chair, aumônier, humain pour tous, assidu à l'oraison et aux veilles. Il construisit une église ; mais, comme il l'avait fait souvent abattre pour plus de perfection, il la laissa inachevée. Après sa mort, beaucoup de gens, comme de coutume, briguèrent celui de Grégoire de Tours ; les trois sons que, selon lui, Chilpéric essaya de représenter par des lettres, *ch*, *th*, *ph*, se trouvent en effet dans les langues germaniques, et les trois formes qu'il y voulut appliquer,  $\chi$ ,  $\theta$ ,  $\varphi$ , sont empruntés à l'alphabet grec ; tandis qu'il n'y a aucun rapport, dans aucune de ces langues, entre les sons et les caractères dont Grégoire de Tours fait mention.

rent son siège ; mais le prêtre Transobade, autrefois son archidiacre, y avait de grandes prétentions, se fiant à ce qu'il avait placé son fils auprès de Gogon, alors nourricier<sup>1</sup> du roi. Cependant l'évêque avait fait un testament, dans lequel il indiquait au roi qui devait être choisi après sa mort, le conjurant, au nom des choses les plus terribles, de ne pas mettre dans cette Église un étranger. ni un homme adonné à la cupidité, ou enchaîné dans le mariage, mais de lui désigner pour successeur un homme libre de ces liens, et qui n'eût de pensée que pour louer le Seigneur. Le prêtre Transobade donna en cette ville un festin aux clercs : pendant qu'ils étaient à table, un des prêtres commença à blâmer par des paroles imprudentes l'évêque dont j'ai parlé, et s'emporta au point de l'appeler sot et insensé. Comme il disait ces mots, l'échanson s'approcha, lui apportant à boire ; mais tandis qu'il prenait le vin pour l'approcher de ses lèvres, on le vit se mettre à trembler, lâcher le vase, pencher sa tête vers le convive qui était proche de lui et rendre l'esprit. Porté du festin au tombeau, il fut mis en terre. Lorsque le testament de l'évêque eût été lu en présence du roi Childebert et de ses grands, Théodose, alors archidiacre de la ville, fut sacré évêque.

XLVIII.—Chilpéric apprenant tout le mal que Leudaste faisait à l'Église et au peuple de Tours, envoya Ansovald, qui, venant à l'époque de la fête de saint

<sup>1</sup> *Nutritius*. Ce mot paraît avoir, d'après Ducange, le même sens ici que *nutritor* au livre VIII, chap. xxii.

Martin, après avoir consulté le choix du peuple et le nôtre, éleva Eunome à la dignité de comte. Leudaste, se voyant éloigné, alla vers Chilpéric, et lui dit : « Jusqu'à présent, ô roi très-pieux, j'ai gardé ta ville de Tours, et maintenant que je suis écarté de mes fonctions, avise à la faire garder, car tu sauras que l'évêque Grégoire a dessein de la livrer au fils de Sighebert. » Le roi lui répondit : « Point du tout ; c'est parce qu'on t'a destitué que tu inventes ces choses. » Et alors Leudaste ajouta : « L'évêque dit encore bien autre chose de toi ; il prétend que la reine se livre en adultère à l'évêque Bertrand. » Alors le roi irrité, le frappant des pieds et des poings, ordonna qu'il fût chargé de fers et renfermé dans une prison.

XLIX. — Comme ce livre demande à prendre fin, je veux raconter ici quelques-unes des actions de Leudaste, en faisant d'abord connaître sa naissance, sa patrie et son caractère. Il naquit dans une île du Poitou, nommée l'île de Rhé<sup>1</sup>, d'un nommé Léocade, serf d'un vigneron du fisc. On le fit venir pour le service royal, et il fut placé dans les cuisines de la reine ; puis, comme il avait, dans sa jeunesse, les yeux chassieux, et que l'âcreté de la fumée leur était contraire, on le fit passer du pilon au pétrin ; mais, tout en paraissant se plaire au travail des pâtes fermentées, il prit la fuite et quitta le service. Ramené deux ou trois fois, comme on ne pouvait le retenir, on le punit en lui coupant une oreille :

<sup>1</sup> *Cracina insula.*

alors, comme il n'était aucune puissance capable de cacher la note d'infamie imprimée à son corps, il s'enfuit chez la reine Marcovèse, que le roi Caribert, épris d'un grand amour pour elle, avait appelée à son lit à la place de sa sœur. Elle le reçut volontiers, et l'éleva aux fonctions de gardien de ses meilleurs chevaux. Tourmenté de vanité et livré à l'orgueil, il brigua la place de comte des écuries<sup>1</sup>, et l'ayant obtenue, il méprisa et dédaigna tout le monde, s'emplit de vanité, se livra à la dissolution, s'abandonna à la cupidité, et, favori de sa maîtresse, il s'entremet de côté et d'autre dans ses affaires. Après sa mort, engraisé de butin, il obtint du roi Caribert, par ses présents, d'occuper auprès de lui les mêmes fonctions; ensuite, en punition des nombreux péchés du peuple, il fut nommé comte de Tours. Là, il s'enorgueillit de sa dignité avec encore plus d'insolence, se montra âpre au pillage, arrogant dans les querelles, souillé d'adultères, et par son activité à faire naître la discorde et à semer la calomnie, il amassa des trésors considérables.

Après la mort de Caribert, la cité étant tombée dans le partage de Sighebert, Leudaste passa à Chilpéric et tout ce qu'il avait amassé injustement lui fut enlevé par les fidèles de Sighebert. Quand Chilpéric fit envahir par son fils Théodebert la cité de Tours, où déjà alors

<sup>1</sup> *Comes stabuli*. Ce n'était pas encore le connétable des siècles suivants, premier dignitaire militaire, mais une sorte d'intendant chargé, comme son nom l'indique, de la surveillance des écuries royales.



j'étais en fonctions, celui-ci me recommanda vivement d'aider à faire rentrer dans sa dignité première l'ancien comte. Leudaste se montrait envers moi humble et soumis, jurant souvent sur le tombeau du saint évêque qu'il ne ferait jamais rien contre les lois de la raison et qu'il me serait fidèle en toutes choses, tant sur ce qui regarderait mes propres intérêts que sur les besoins de l'Église, car il craignait, ce qui arriva en effet, que la ville ne retournât sous la domination du roi Sighebert. Celui-ci étant mort et Chilpéric l'ayant de nouveau remplacé, Leudaste rentra dans les fonctions de comte. Mérovée étant venu à Tours, lui enleva tout ce qu'il possédait. Pendant les deux années où Sighebert avait tenu la ville de Tours, il s'était tenu caché en Bretagne; puis, remis en possession, comme nous l'avons dit, de la place de comte, il s'emplit d'un tel orgueil qu'il entra dans la maison épiscopale couvert de sa cuirasse et de son corselet, armé d'un carquois, une lance à la main et le casque sur la tête, ne se fiant à personne, parce qu'il était ennemi de tous. S'il siégeait comme juge avec les principaux du pays, soit laïques, soit clercs, et qu'il vît un homme soutenir son droit, aussitôt il entra en fureur, et vomissait des injures contre les citoyens; il faisait entraîner les prêtres les mains liées, frappait de verges les soldats et commettait tant de cruautés qu'à peine pourrait-on les raconter. Après le départ de Mérovée qui lui avait enlevé son bien, il se porta accusateur contre nous, soutenant faussement que c'était par notre conseil que Mérovée s'était emparé de

ce qu'il possédait. Mais, après nous avoir causé plusieurs dommages, il nous renouvela ses serments et jura par la couverture du sépulcre de saint Martin qu'il ne s'élèverait plus contre nous.

L. — Comme il serait trop long de passer en revue ses parjures et tous ses méfaits, contentons-nous de raconter comment il voulut me supplanter par d'odieuses calomnies, et comment la vengeance divine s'appesantit sur lui, afin que ces paroles fussent accomplies : *Quiconque veut supplanter sera supplanté*, et ces autres : *Celui qui creuse la fosse tombera dedans*<sup>1</sup>. Après donc m'avoir fait souffrir bien des maux, après avoir enlevé beaucoup des biens de l'Église, il s'adjoignit le prêtre Riculphe, aussi pervers et aussi méchant que lui, et alla jusqu'à ce point de dire que j'avais accusé la reine Frédégonde, affirmant que si l'on mettait à la torture mon archidiacre Platon, ou Gallien mon ami, je serais convaincu des paroles qu'on m'imputait. Alors le roi, irrité comme je l'ai dit, après l'avoir frappé des pieds et des poings, ordonna qu'il fût chargé de chaînes et renfermé dans une prison. Leudaste disait tenir ces propos du clerc Riculphe. Ce Riculphe, sous-diacre, également léger et inconséquent, s'était concerté depuis un an avec Leudaste, cherchant une occasion de m'offenser, avec l'intention, quand il y serait parvenu, de passer du côté de Leudaste. Quand il eût trouvé cette occasion, il alla le rejoindre, et, après m'avoir préparé pendant quatre mois toutes sortes de pièges et d'embûches, il revint à

<sup>1</sup> *Prov.*, chap. xxvi, v. 27.

moi, de même que Leudaste, et me pria de le recevoir en grâce. Je cédaï, je l'avoue, et je reçus ouvertement dans ma maison un ennemi caché. Lors du départ de Leudaste, Riculphe se jeta à mes pieds disant : « Si tu ne me secours promptement, je vais périr. A l'instigation de Leudaste, j'ai parlé comme je ne devais pas le faire ; envoie-moi donc en d'autres royaumes, car si tu ne le fais pas, je serai pris par les gens du roi et livré aux derniers supplices. » Je lui dis : « Si tu as dit quelque chose qui ne convenait pas, que tes paroles retombent sur ta tête ; je ne te renverrai pas, de peur de devenir suspect au roi. » Ce fut alors que Leudaste se porta son accusateur, disant qu'il tenait du sous-diacre Riculphe les discours dont j'ai parlé. Leudaste, relâché, fut seulement gardé à vue, et le sous-diacre enchaîné prétendit que Gallien et l'archidiacre Platon avaient été présents le jour où l'évêque avait fait entendre ces propos. Quant à Riculphe le prêtre<sup>1</sup>, qui avait déjà reçu de Leudaste la promesse de l'épiscopat, il en était tellement exalté qu'il égalait en orgueil Simon le Magicien. Après m'avoir prêté serment trois fois ou plus sur le tombeau de saint Martin, il m'accabla de tant d'injures et d'outrages, le sixième jour après Pâques, qu'à grand'peine put-il se retenir de porter les mains sur moi ; et il était

<sup>1</sup> Il faut prendre garde à distinguer Riculphe le prêtre de Riculphe le sous-diacre, l'un et l'autre ennemis de Grégoire, mais le second instrument plus direct de la vengeance de Leudaste.

plein de confiance dans les pièges qu'il m'avait apprêtés. Le lendemain, c'est-à-dire le samedi de Pâques, Leudaste vint dans la ville de Tours, feignant de s'y rendre pour tout autre chose; il se saisit de Gallien et de l'archidiacre Platon, les fit charger de fers, dépouiller de leurs vêtements, et ordonna qu'ils fussent menés à la reine. J'étais alors dans la maison épiscopale. En apprenant cette nouvelle, plein de tristesse et de trouble, j'entrai dans mon oratoire et j'y pris le livre des psaumes de David afin de trouver en l'ouvrant quelque verset qui m'apportât de la consolation. Je tombai sur celui-ci : *Il les mena pleins d'espérance et leur ôta toute crainte, leurs ennemis ayant été couverts par la mer*<sup>1</sup>. Cependant Leudaste, ayant commencé à traverser le fleuve sur un ponton formé de deux bateaux attachés l'un à l'autre, celui sur lequel il se trouvait fut submergé, et, s'il ne se fût sauvé en nageant, il courait risque de périr avec ses compagnons. Mais l'autre bateau, attaché au premier, et portant les prisonniers enchaînés, se soutint sur l'eau avec la protection divine. Les captifs furent conduits au roi, accusés vivement, et la peine capitale fut requise contre eux. Mais le roi, après y avoir pensé mûrement, les fit délier et se borna à les retenir sous une garde libre, sans leur faire aucun mal.

Le duc Bérulphe, de concert avec le comte Eunome, imagina de répandre le faux bruit que la cité de Tours était en danger d'être prise par le roi Gontran, et « afin, dirent-ils, de prévenir toute négligence, il

<sup>1</sup> Psaume LXXVII, v. 58.

faut mettre des gardes à la ville. » Ils placèrent donc, aux portes des gardes qui, sous prétexte de défendre la ville, s'assurèrent en effet de ma personne. Ils m'envoyèrent aussi des gens qui me conseillèrent de prendre en secret ce qu'il y avait de meilleur dans le trésor de l'Église et de m'enfuir en Auvergne, mais je n'y voulus point consentir. Alors le roi, ayant mandé les évêques de son royaume, ordonna que l'affaire fût examinée avec soin. Le clerc Riculphe était souvent interrogé en secret, et comme il débitait contre moi et les miens beaucoup de faussetés, un certain Modeste, ouvrier en bois, lui dit : « Malheureux, qui complotes avec tant d'obstination contre ton évêque, tu ferais mieux de te taire, et de lui demander pardon pour en obtenir ta grâce. » A ces mots, Riculphe se prit à crier : « En voici un qui me conseille le silence, pour que je ne poursuive pas la découverte de la vérité : c'est un ennemi de la reine, qui ne veut pas qu'on informe contre ceux qui l'ont accusée. » Ces paroles furent rapportées de suite à la reine. Modeste fut saisi, appliqué à la torture, flagellé, garrotté et jeté en prison. Tandis qu'au milieu de la nuit il était entre deux gardes, enchaîné et retenu par des ceps, comme ses gardiens s'étaient endormis, il adressa à Dieu une oraison, le priant de daigner, dans sa puissance, visiter un malheureux ; et de permettre que saint Martin, évêque, vint avec saint Médard délier celui qu'on avait injustement enchaîné. Aussitôt il brisa ses liens, rompit les ceps, ouvrit la porte et se réfugia dans la basilique de

Saint-Médard où nous étions à veiller pendant la nuit.

Les évêques, assemblés à Braine<sup>1</sup>, reçurent l'ordre de se réunir dans une même maison. Le roi vint les trouver, leur donna à tous le salut, en reçut la bénédiction et s'assit avec eux ; alors l'évêque Bertrand, de la cité de Bordeaux, attaqué lui-même par le rapport fait contre la reine, exposa l'affaire et m'interpella comme auteur de l'accusation portée contre la reine et lui. Je niai en toute vérité avoir dit ces choses, ajoutant que d'autres pouvaient les avoir entendues, mais que je ne les avais pas même pensées<sup>2</sup>. En dehors, le peuple faisait grand bruit et disait : « Pourquoi impute-t-on de telles choses à l'évêque de Dieu ? Pourquoi le roi poursuit-il une telle affaire ? Un évêque aurait-il jamais pu ainsi parler, même d'un esclave ? Hélas, hélas ! Seigneur Dieu, prête secours à ton serviteur. » Cependant le roi disait : « L'accusation portée contre ma femme est un opprobre pour moi. Si vous jugez à propos qu'on produise des témoins contre l'évêque, les voilà ici ; mais s'il vous paraît préférable de s'en remettre à la bonne foi de l'évêque, dites, et je me conformerai à votre décision. » Tous admirèrent la prudence et la modération du roi, et comme ils s'accordaient à dire : « Un

<sup>1</sup> *Brennacum.*

<sup>2</sup> *Negavi ego in veritate me hæc locutum, et audisse quidem hæc alios, me non excogitasse.* MM. Guadet et Taranne traduisent : « que si d'autres les avaient entendus, pour moi j'y étais parfaitement étranger. » M. Guérard mettait point et virgule après *audisse quidem*, et traduisait ainsi : « J'assurai n'avoir jamais tenu ni entendu tels propos ; ils avaient pu entrer dans la pensée d'autrui, non dans la mienne. »

inférieur ne peut être cru sur le compte d'un évêque, » l'affaire se borna à cela qu'ayant dit des messes sur trois autels, je me purgeai par serment des paroles qu'on m'imputait ; et quoique ces choses fussent contraires aux canons, elles se firent cependant en considération du roi. Mais je ne dois pas passer ici sous silence que la reine Rigonthe, partageant mes douleurs, jeûna avec toute sa maison, jusqu'à ce que je lui eusse fait annoncer par un serviteur que j'avais accompli tout ce qui m'était imposé. De retour auprès du roi, les évêques lui dirent : « O roi, tout ce qui a été prescrit à l'évêque est accompli. Que reste-t-il à faire si ce n'est de te priver de la communion, ainsi que Bertrand, accusateur d'un de ses frères ? » Et lui répondit : « Je n'ai rapporté que ce que j'avais entendu dire. » Et comme ils lui demandaient qui avait rapporté ces choses, il dit les tenir de Leudaste. Mais celui-ci, faute de sagesse ou de courage, avait déjà pris la fuite. Alors tous les évêques le condamnèrent comme semeur de mensonges, calomniateur de la reine, accusateur d'un évêque, à être exclu de toutes les églises pour s'être soustrait à leur jugement ; on envoya des lettres aux évêques qui n'avaient pas été présents, pour leur faire part de cette résolution ; puis chacun s'en retourna chez soi. Leudaste, ayant appris ce qui s'était passé, voulut se réfugier dans la basilique de Saint-Pierre de Paris ; mais, instruit de l'édit par lequel le roi défendait qu'il fût reçu de personne dans son royaume, et comme son fils qu'il avait laissé dans sa maison venait de mourir, il se rendit se-

crètement à Tours, et fit passer à Bourges ce qu'il avait de plus précieux. Poursuivi par les serviteurs du roi, il chercha son salut dans la fuite; sa femme, ayant été prise, fut envoyée en exil dans le pays de Tournai; le clerc Riculphe fut condamné à mort; j'eus grand' peine à obtenir sa vie, et ne pus l'exempter des tourments. Je ne crois pas qu'aucune chose inanimée, aucun métal eût pu résister aux coups que supporta ce malheureux. A latroisième heure, on le suspendit à un arbre, les mains liées derrière le dos; on le détacha à la neuvième, et on l'étendit sur des roues, où il fut frappé à coups de bâton, de verges, de courroies mises en double; et cela non par un ou deux hommes seulement, mais autant pouvaient approcher de ses misérables membres, autant le frappaient. Tandis qu'il était dans ces tourments, il découvrit la vérité, et déclara publiquement tout le secret de sa fourberie. Il dit qu'on avait accusé la reine afin de la faire chasser du trône, et que Clovis, après avoir tué ses frères, pût entrer en possession du royaume de son père, et que Leudaste en eût le gouvernement. Le prêtre Riculphe, qui, déjà du temps du bienheureux évêque Euphronius, était ami de Clovis, aurait demandé l'évêché de Tours, et l'archidiaconat avait été promis à Riculphe le clerc. Revenu à Tours par la grâce de Dieu, nous y trouvâmes l'Église mise en grand désordre par Riculphe le prêtre. Tiré sous l'évêque Euphronius de la classe des pauvres, il avait été ordonné archidiacre; de là élevé à la prêtrise, il revint à son naturel, toujours hautain, gonflé d'or-



gueil, présomptueux. Tandis que j'étais avec le roi, il entra impudemment dans la maison épiscopale, comme s'il eût été déjà évêque ; il fit l'inventaire de l'argenterie de l'église, s'empara de tout le reste, fit des présents aux principaux clercs, leur distribua des vignes, des prés ; aux moindres, il donna de sa propre main des coups de bâton et les maltraita de toutes les manières, leur disant : « Reconnaissez votre maître, qui a obtenu la victoire sur ses ennemis, dont le génie a purgé la ville de Tours des gens d'Auvergne. » Il ne savait pas, ce misérable, qu'excepté cinq, tous les évêques qui avaient occupé le siège de Tours étaient alliés de parenté à notre famille ; il avait coutume de dire à ses familiers qu'on ne peut tromper un homme prudent que par des parjures. A mon retour, il continua à me témoigner du mépris et ne vint pas me saluer ainsi que le firent les autres citoyens, et, comme il menaçait hautement de me tuer, j'ordonnai, d'après l'avis des évêques de la province, qu'il fût envoyé dans un monastère. Tandis qu'il y était étroitement renfermé, survinrent des gens envoyés par l'évêque Félix qui avait été un des auteurs du procès dont je viens de parler ; et l'abbé s'étant laissé tromper par des parjures, Riculphe put s'enfuir, et alla trouver Félix, qui accueillit avec empressement cet homme qu'il aurait du tenir pour exécration.

Leudaste, se retirant dans la cité de Bourges, y emporta avec lui tous les trésors qu'il avait amassés des dépouilles des pauvres ; mais, peu de temps après, des

gens de Bourges, ayant à leur tête le juge du lieu, se précipitèrent dans sa demeure, et lui enlevèrent son or, son argent et tout ce qu'il avait apporté, ne lui laissant que l'habit qu'il avait sur le corps : ils l'auraient même tué s'il ne se fût enfui. Mais ayant reformé son parti, il tomba, à la tête de quelques gens de Tours, sur ces voleurs ; il en tua un, reprit une partie de ce qu'ils lui avaient enlevé et revint dans le pays de Tours. Le duc Bérulphe, en ayant été averti, envoya des serviteurs armés pour se saisir de lui. Voyant qu'il allait être pris, il abandonna ses effets et se réfugia dans la basilique de Saint-Hilaire de Poitiers. Le duc Bérulphe s'empara de ses effets et les envoya au roi ; mais Leudaste sortait de la basilique et faisait des irruptions dans plusieurs maisons, se livrant publiquement au pillage. On le surprit souvent en adultère dans l'enceinte des saints portiques. La reine, irritée de ce qu'il souillait de cette manière la maison sacrée du Seigneur, ordonna qu'il fût jeté hors de la basilique du saint. Il fut chassé et retourna alors chez ses hôtes de Bourges, les suppliant de le cacher.

LI.— J'aurais dû rapporter plus haut mon entretien avec le bienheureux évêque Sauve ; mais puisque je l'avais oublié, ce ne sera pas, je crois, un sacrilège d'en parler plus tard. Après le synode dont j'ai parlé, j'avais fait mes adieux au roi, et je me préparais à m'en retourner ; mais, ne voulant pas m'en aller sans avoir dit adieu à Sauve et sans l'avoir embrassé, j'allai le chercher, et le trouvai dans le vestibule de notre maison de

Braine ; je lui annonçai mon prochain départ. Tandis que, placés à l'écart, nous causions de différentes choses, il me dit : « Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois moi-même ? — Je n'y vois, lui répondis-je, que la toiture supérieure que le roi y a fait récemment ajouter. — N'y vois-tu pas autre chose ? — Non, rien autre chose. » Supposant qu'il parlait ainsi par plaisanterie, j'ajoutai : « Si tu vois quelque chose de plus, dis-le moi. » Et lui, poussant un profond soupir, me dit : « Je vois le glaive de la colère divine suspendu sur cette demeure. » Et véritablement la prédiction de l'évêque ne fut pas menteuse, car, vingt jours après, moururent, comme nous l'avons dit, les deux fils du roi.



# LIVRE VI

## SOMMAIRE DU LIVRE VI.

---

1. Childebert s'unit à Chilpéric; fuite de Mummole.—II. Les ambassadeurs de Chilpéric reviennent de l'Orient.—III. Ambassade de Childebert à Chilpéric.—IV. Comment Loup s'enfuit du royaume de Childebert.—V. Discussion avec un juif.—VI. Le reclus saint Hospitius, son abstinence et ses miracles.—VII. Mort de Ferréol, évêque d'Uzès.—VIII. Le reclus Éparque, de la cité d'Angoulême.—IX. Domnole, évêque du Mans.—X. Effraction dans la basilique de Saint-Martin.—XI. L'évêque Théodose et Dynamius.—XII. Armée envoyée contre les gens de Bourges.—XIII. Assassinat de Loup et d'Ambroise, citoyens de Tours.—XIV. Apparition de divers prodiges.—XV. Mort de l'évêque Félix.—XVI. Pappolène reprend sa femme.—XVII. Juifs convertis par le roi Chilpéric.—XVIII. Les ambassadeurs de Chilpéric reviennent d'Espagne.—XIX. Les gens de Chilpéric sur la rivière d'Orge.—XX. Mort du duc Chrodin.—XXI. Apparition de divers signes.—XXII. L'évêque Chartier.—XXIII. Naissance d'un fils au roi Chilpéric.—XXIV. Embûches de l'évêque Thierry; Gondowald.—XXV. Apparition en ces mêmes temps de signes et de prodiges.—XXVI. Le duc Gontran et Mummole.—XXVII. Le roi Chilpéric entre dans Paris.—XXVIII. Le référendaire Marc.—XXIX. Les religieuses du monastère de Poitiers et les prodiges qui s'accomplirent dans le monastère de Sainte-Radegonde.—XXX. Mort de l'empereur Tibère.—XXXI. Des grands maux que le roi Chilpéric fit et fit faire dans les cités de son frère.—XXXII. Mort de Leudaste.—XXXIII. Sauterelles, maladies, présages.—XXXIV. Mort du fils de Chilpéric appelé Thierry.—XXXV. Meurtre du préfet Mummole, femmes assassinées.—XXXVI. L'évêque Éthorius; débauches d'un clerc.—XXXVII. Mort de Lupentius, abbé du Gévaudan.—XXXVIII. Mort de l'évêque Théodose, son successeur.—XXXIX. Mort de Remi, évêque de Bourges; incendie de la ville; élévation de Sulpice à l'épiscopat.—XL. Discussion entre nous et un hérétique.—XLI. Le roi Chilpéric s'en va à Cambrai avec ses trésors.—XLII. Childebert va en Italie.—XLIII. Les rois de Galice.—XLIV. Signes divers.—XLV. Noces de Rigothe, fille de Chilpéric.—XLVI. Mort de Chilpéric.

---

## LIVRE SIXIÈME

---

I.—La sixième année de son règne, le roi Childebert, rejetant l'alliance de Gontran, s'unit au roi Chilpéric. Gogon mourut peu de temps après, et Wandelin fut mis à sa place. Mummole s'enfuit du royaume de Gontran et alla s'enfermer dans les murs d'Avignon. Un synode d'évêques s'assembla à Lyon ; il décida diverses questions et condamna ceux qui avaient le plus gravement manqué à leurs devoirs. Puis il se rendit auprès du roi et s'occupa beaucoup de l'affaire du duc Mummole, et de diverses querelles alors pendantes.

II. — Cependant les envoyés du roi Chilpéric, partis trois ans auparavant pour aller vers l'empereur Tibère, revinrent non sans avoir souffert beaucoup de maux et de fatigues ; car n'ayant pas osé, à cause des discordes des rois, aborder au port de Marseille, ils se dirigèrent vers Agde, située dans le royaume des Goths ; mais avant qu'ils eussent atteint le rivage, leur navire, poussé par les vents, fut jeté contre terre et brisé en pièces. Les envoyés se voyant en danger, ainsi que leurs serviteurs, s'attachèrent à des planches et arrivèrent à grand'peine sur le rivage. Plusieurs de leurs gens périrent, mais la

plupart échappèrent. Les habitants du pays s'emparèrent de ceux de leurs effets que les vagues avaient rejetés sur la rive. Ils recouvèrent les plus précieux et les portèrent au roi Chilpéric. Toutefois les gens d'Agde en retinrent une bonne partie. J'allai, en ce temps, voir le roi à sa villa de Nogent<sup>1</sup>. Il me montra un grand bassin d'or, orné de pierres précieuses et pesant cinquante livres qu'il avait fait fabriquer; il me dit: « J'ai fait faire cela pour honorer la nation des Francs et lui donner de l'éclat; si Dieu me conserve la vie, j'en ferai bien d'autres. » Il me montra aussi des pièces d'or, chacune du poids d'une livre, que lui avait envoyées l'empereur et portant d'un côté son image avec cette légende circulaire : TIBERII CONSTANTINI. PERPETUI. AUGUSTI. Sur l'autre face était un quadriges avec son conducteur; on y voyait écrits ces mots : GLORIA. ROMANORUM. Il me montra encore beaucoup d'autres objets précieux apportés par ses envoyés.

III.— Tandis que Chilpéric résidait encore dans cette villa, Gilles, évêque de Reims, vint en ambassade vers lui avec les premiers de la cour de Childebert. Ils convinrent de chasser de son royaume le roi Gontran, et de s'unir par une alliance durable; ensuite le roi Chilpéric dit: « Mes péchés se sont accumulés, et il ne m'est pas demeuré de fils, ni aucun héritier qui puisse me survivre, si ce n'est le fils de mon frère Sighebert, le roi Childebert; il héritera donc de tout ce que je pourrai amasser par mes travaux, pourvu seulement que,

<sup>1</sup> *Novigentum.*



fant que je vivrai, je jouisse de tout sans crainte et sans dispute. » Eux le remercièrent, et ayant signé les traités, confirmèrent leurs promesses, et retournèrent vers Childebert avec de grands présents. Ceux-ci partis, le roi Chilpéric envoya l'évêque Leudovald et les principaux de son royaume qui reçurent et prêtèrent serment, ratifièrent les traités et revinrent avec des présents.

IV.— CependanLoup, duc de Champagne, était continuellement insulté et pillé par ses ennemis, surtout par Ursion et Bertfried. Ils convinrent enfin de le tuer, et firent marcher une armée contre lui. La reine Brunehaut, affligée de l'injuste persécution qu'on faisait subir à un de ses fidèles, s'arma alors d'un mâle courage, et se précipita entre les troupes ennemies, disant: « Gardez-vous, guerriers, gardez-vous de commettre cette mauvaise action et de persécuter un innocent; gardez-vous, pour un seul homme, de livrer un combat qui ruinera tout le pays. » Ursion répondit: « Éloigne-toi, femme, et qu'il te suffise d'avoir régné au temps de ton mari. C'est maintenant ton fils qui règne; c'est notre appui et non le tien qui protège le royaume. Éloigne-toi de nous, de peur que les pieds de nos chevaux ne t'écrasent contre terre. »

Ces discours et d'autres semblables se prolongèrent longtemps; enfin, la reine, par son habileté, parvint à les empêcher de combattre: mais en s'éloignant, ils entrèrent de force dans la maison de Loup, enlevèrent tout son argent, sous prétexte de le remettre au trésor du

roi, et l'emportèrent avec eux, préférant des menaces contre le duc, et disant : « Il n'échappera pas vivant de nos mains. » Voyant le danger qu'il courait, Loup mit sa femme en sûreté dans la ville de Laon, et s'enfuit vers le roi Gontran qui le reçut avec bienveillance, et le garda près de lui caché, jusqu'à ce que Childebert fût en âge de régner.

V. — De Nogent où il était, comme je l'ai dit, le roi Chilpéric ordonna qu'on fît partir les bagages, et se disposa à venir à Paris. Comme j'étais allé lui faire mes adieux, vint un certain Juif, nommé Priscus, familier avec le roi qui achetait par son intermédiaire des bijoux d'or et d'argent. Le roi l'ayant pris doucement par la chevelure, s'adressa à moi, et me dit : « Viens, prêtre de Dieu, et impose-lui les mains. » Comme l'autre résistait, le roi reprit : « Esprit dur et race toujours incrédule, qui ne comprend pas le Fils de Dieu que lui a promis la voix de ses prophètes, qui ne comprend pas les mystères de l'Église figurés par ses sacrifices ! » Alors le Juif lui dit : « Dieu n'a pas besoin de se marier ; il ne s'enrichit point de postérité, et ne souffre point de compagnons de sa puissance ; il a dit par la bouche de Moïse : *Considérez que je suis le Dieu unique, qu'il n'y en a point d'autre que moi seul : c'est moi qui fais mourir, et c'est moi qui fais vivre ; c'est moi qui blesse, et c'est moi qui guéris*<sup>1</sup>. » Le roi répondit : « Dieu a engendré spirituellement, dès l'éternité, un fils qui n'est pas plus jeune d'âge

<sup>1</sup> Deut., chap. xxxii, v. 39.

que lui, pas moindre en puissance, et à qui il a dit : *Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour*<sup>1</sup>. Celui donc qui était né avant les siècles a été envoyé dans les derniers siècles du monde pour le guérir, comme dit ton prophète : *Il envoya sa parole et il les guérit*<sup>2</sup>. Et quand tu prétends qu'il n'engendre pas, écoute ton prophète parlant au nom du Seigneur : *Moi qui fais, dit-il, enfanter les autres, n'enfanterai-je pas aussi moi-même*<sup>3</sup>? par où il entend le peuple régénéré en lui par la foi.» Le Juif répondit : « Est-ce que Dieu peut être fait homme, naître d'une femme, être frappé de verges, et condamné à mort? » Le roi gardant le silence, j'intervins en ces termes dans la discussion : « Si le Fils de Dieu s'est fait homme, ce n'est pas pour lui, mais pour nous ; car il ne pouvait racheter l'homme du péché et de l'esclavage du démon, auxquels il était soumis, s'il ne se fût revêtu de l'humanité. Je ne prendrai pas mes témoignages dans les Évangiles et dans les apôtres, auxquels tu ne crois pas, mais dans tes livres mêmes, afin de te percer de ta propre épée, comme on lit qu'autrefois David a tué Goliath. Apprends donc d'un de tes prophètes que Dieu devait se faire homme : *Dieu est homme, dit-il, et qui ne le connaît pas? Et ailleurs : C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne subsistera devant lui..... C'est lui qui a trouvé les voies de la vraie science, et qui l'a donnée à Jacob, son serviteur, et à Israël, son bien-aimé : après cela*

<sup>1</sup> Psaume CIX, v. 4. — <sup>2</sup> Psaume CVI, v. 20. — <sup>3</sup> Isaïe, chap. LXVI, v. 9.

*il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes* <sup>1</sup>. » Et sur ce qu'il est né d'une vierge, écoute aussi ton prophète, lorsqu'il dit : *Une vierge concevera, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous* <sup>2</sup>. Et, par rapport à ce qu'il devait être frappé de verges, attaché avec des clous, et soumis à d'autres injures, un autre prophète a dit : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, et ils ont partagé entre eux mes habits* <sup>3</sup>. Et encore : *Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture et, dans ma soif, ils m'ont présenté du vinaigre à boire* <sup>4</sup>. Et parlant de la croix à laquelle il devait être attaché, pour sauver le monde, et le délivrer de la domination du diable, pour le ramener sous sa puissance, David a dit encore : *Dieu régnera par le bois; non qu'il n'eût régné auparavant avec son père, mais parce qu'il a pris, par le bois, la souveraineté sur son peuple qu'il avait délivré de la servitude du diable*. Le Juif répondit : « Qui obligeait Dieu à souffrir ces choses ? » A quoi je répliquai : « Je t'ai déjà dit que Dieu avait créé l'homme innocent, mais que, trompé par la malice du serpent, il avait prévarié contre ses ordres ; en sorte que, rejeté du Paradis, il avait été condamné aux travaux de ce monde, et qu'ensuite le Christ, Fils unique de Dieu, l'avait, par sa mort, réconcilié avec son Père. » — « Dieu, dit le Juif, ne pouvait-il envoyer des prophètes ou des

<sup>1</sup> *Baruch*, chap. III, v. 36, 37, 38.

<sup>2</sup> *Isaïe*, chap. VII, v. 14.—*Evang.* selon saint Math., ch. I, v. 23.

<sup>3</sup> *Psaume XXI*, v. 18, 19.

<sup>4</sup> *Psaume LXVIII*, v. 26.

apôtres qui ramenassent l'homme dans la voie du salut, sans se rabaisser lui-même jusqu'à être fait chair ? » Et je lui dis : « Le genre humain a toujours péché dès le commencement, sans s'être jamais laissé épouvanter ni par l'inondation du déluge, ni par l'incendie de Sodôme, ni par les plaies d'Égypte, ni par les miracles qui ont couvert les eaux de la mer et du Jourdain. Toujours il a résisté à la loi de Dieu, a refusé de croire aux prophètes ; et non-seulement il n'y a pas cru, mais il les a mis à mort quand ils lui prêchaient la pénitence : ainsi donc, si Dieu lui-même n'était descendu pour les racheter, aucun autre ne pouvait accomplir la rédemption. Nous avons été régénérés par sa naissance, lavés par son baptême, guéris par ses blessures, relevés par sa résurrection, glorifiés par son ascension ; et pour nous faire entendre qu'il devait venir nous guérir de nos maladies, un de tes prophètes a dit : *Nous avons été guéris par ses meurtrissures*<sup>1</sup>. Et ailleurs : *Il a porté les péchés de plusieurs, et il a prié pour les violateurs de la loi*<sup>2</sup>. Et encore : *Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger ; il demeurera dans le silence, sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond. Il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné par des juges. Qui racontera sa génération ? Son nom est le Seigneur des armées*<sup>3</sup>. Jacob, de qui tu te vantes de sortir, dit en bénissant son fils Juda, comme s'il parlait au Christ, Fils de Dieu :

<sup>1</sup> *Isaïe*, chap. LIII, v. 5. — <sup>2</sup> *Ib.*, v. 12.

<sup>3</sup> *Ib.*, chap. LIII, v. 7 et 8 ; chap. LIV, v. 5.

*Les enfants de votre frère vous adoreront. Juda est un jeune lion. Vous vous êtes levé, mon fils, pour ravir la proie ; en vous reposant, vous vous êtes couché comme un lion et une lionne. Qui osera le réveiller ? Ses yeux sont plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches que le lait. Qui osera le réveiller ?* Et quoique lui-même ait dit : *J'ai le pouvoir de quitter ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre*<sup>1</sup>. Paul l'apôtre a dit : *Si vous croyez de cœur que Dieu a ressuscité Jésus d'entre les morts vous serez sauvé*<sup>2</sup>. Nous lui dîmes ces choses et plusieurs autres, sans que ce malheureux pût être touché de la foi. Comme il se taisait, le roi, voyant que ces paroles ne faisaient point d'effet sur lui, se retourna vers moi, et demanda avant son départ à recevoir la bénédiction, disant : « Je te répéterai, ô évêque, ce que dit Jacob à l'ange avec lequel il s'entretenait : *Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni*<sup>3</sup>. En parlant ainsi, il ordonna qu'on lui apportât de l'eau, et quand il se fut lavé les mains, nous fîmes une prière, reçûmes le pain, et ayant rendu grâces à Dieu, j'en pris moi-même et j'en offris au roi, puis après avoir bu le vin, nous nous séparâmes en nous disant adieu. Le roi monta à cheval, et s'en alla à Paris avec sa femme, sa fille et toute sa maison.

<sup>1</sup> *Genèse*, chap. LIX, v. 8, 9, 12.

<sup>2</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. x, v. 18.

<sup>3</sup> *Épître* de saint Paul aux Romains, chap. x, v. 9.

<sup>4</sup> *Genèse*, chap. XXXII, v. 26.

VI. — Il y avait, en ce temps, dans la cité de Nice un reclus, nommé Hospitius, homme d'une grande abstinence, qui serrait son corps à nu dans des chaînes de fer, portait par-dessus un cilice, et ne mangeait rien autre chose que du pain et quelques dattes. Dans les jours du carême, il se nourrissait de racines d'une herbe d'Égypte à l'usage des ermites de ce pays et que lui apportaient les négociants. Il buvait d'abord le bouillon dans lequel il les avait fait cuire et les mangeait plus tard. Dieu daigna opérer par lui de grands miracles; car, à un certain moment, l'Esprit saint lui ayant révélé l'arrivée des Lombards dans les Gaules, il la prédit en ces termes : « Les Lombards viendront dans les Gaules et dévasteront sept cités, parce que leurs méchancetés se sont accumulées devant les yeux du Seigneur, que personne n'entend, personne ne recherche Dieu, personne ne fait de bonnes œuvres pour apaiser la colère de Dieu. Car tout le peuple est infidèle, adonné au parjure, livré au vol, prompt à l'homicide, et ne produit aucun des fruits de justice. On ne paye pas les dîmes, on ne nourrit pas les pauvres, on ne couvre point ceux qui sont nus, on ne donne pas l'hospitalité aux voyageurs, on ne fournit point à leur faim des aliments suffisants; de là est survenue cette plaie. Je vous le dis donc, rassemblez tout ce que vous possédez dans l'enceinte des murs, afin que les Lombards ne vous l'enlèvent pas, et songez à vous défendre vous-mêmes dans des lieux très-forts. » Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, tous demeurèrent stupéfaits, et, après

lui avoir dit adieu, s'en retournèrent chez eux dans une grande admiration. Il dit aussi aux moines : « Partez de ce lieu et emportez avec vous tout ce que vous avez, car voilà que s'approchent les peuples que je vous ai prédits. » Et comme ils lui disaient : « Très-saint-père, nous ne t'abandonnerons pas, » il leur répondit : « Ne craignez rien pour moi, car il arrivera qu'il me feront souffrir des injures, mais ne me maltraiteront pas jusqu'à la mort. » Les moines s'étant éloignés, les Lombards arrivèrent, et, dévastant tout sur leur passage parvinrent au lieu où était reclus le saint de Dieu. Il se montra par la fenêtre de sa tour. Ceux-ci, enveloppant sa demeure, cherchèrent une porte pour arriver jusqu'à lui et ne purent la trouver ; alors deux d'entre eux montèrent sur le toit, le découvrirent, et, voyant le reclus entouré de chaînes et vêtu d'un cilice, ils dirent : « C'est un malfaiteur ; il a commis quelque meurtre, c'est pourquoi il est lié de ces chaînes. » Et, ayant appelé un interprète, ils lui firent demander quel mal il avait fait pour être condamné à un tel supplice. Lui s'avoua homicide et coupable de tous les crimes. Alors un de ces barbares tira son épée pour l'en frapper à la tête ; mais le bras qui voulait porter le coup se roidit, demeura suspendu, et, lâchant l'épée, la laissa tomber à terre. Ses compagnons, à cette vue, poussèrent de grands cris vers le ciel, priant le saint de leur indiquer, dans sa clémence, ce qu'ils devaient faire ; alors celui-ci imposant au Lombard le signe du salut, rendit le mouvement à son bras. Cet homme, converti sur le lieu



même, se fit tonsurer, et, maintenant, c'est un moine plein de ferveur. Deux des chefs lombards qui écoutèrent les paroles du saint rentrèrent sains et saufs dans leur patrie; quant à ceux qui méprisèrent ses enseignements, ils périrent misérablement dans la Province même. Plusieurs d'entre eux, saisis par les démons, s'écriaient : « Saint homme et bienheureux, pourquoi nous tourmenter et nous brûler ainsi ? » Et lui les guérissait, en leur imposant les mains.

Il y eut ensuite un habitant du pays d'Angers, à qui une grande fièvre avait fait perdre la parole et l'ouïe, et qui, guéri de sa fièvre, était demeuré sourd-muet. Un diacre de cette province, ayant été envoyé à Rome pour y chercher des reliques des bienheureux apôtres et des autres saints qui protègent cette ville, arriva au lieu qu'habitaient les parents du malade ; ils le prièrent de vouloir bien prendre celui-ci pour compagnon de son voyage, dans la confiance que, s'il arrivait au sépulcre des bienheureux apôtres, il pourrait être immédiatement guéri. Dans leur route, ils vinrent au lieu qu'habitait le bienheureux Hospitius. Le diacre, après l'avoir salué et embrassé, lui déclara la cause de son voyage, lui dit qu'il allait à Rome, et pria le saint homme de le recommander à des marins de ses amis. Pendant qu'ils demeuraient en ce lieu, le saint homme sentit l'esprit du Seigneur lui communiquer sa vertu, et dit au diacre : « Je te prie de m'amener le malade qui t'accompagne dans ton voyage. » Et le diacre, s'étant rendu sans délai à son logis, trouva son malade avec

la fièvre, et, faisant connaître par signes qu'il éprouvait un tintement dans les oreilles, il le conduisit au saint de Dieu. Celui-ci, le prenant par les cheveux, lui attira la tête dans sa fenêtre, prit de l'huile sanctifiée par la bénédiction, et, lui tenant la langue de la main gauche, lui versa cette huile dans la bouche et sur le sommet de la tête, disant : « Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ, que tes oreilles soient ouvertes, que ta langue soit déliée par cette puissance qui délivra autrefois un sourd-muet de la méchanceté des démons ; » et, en même temps, il demanda à cet homme son nom, celui-ci répondit à haute voix : « Je m'appelle un tel. » Ce qu'ayant vu le diacre, s'écria : « Je te rends des grâces infinies, ô Jésus-Christ, qui as daigné manifester de telles choses par ton serviteur. J'allais chercher Pierre, j'allais chercher Paul, j'allais chercher Laurent et les autres qui ont illustré Rome de leur sang : ici je les ai tous trouvés, ici je les vois tous. » Comme il prononçait ces paroles avec beaucoup de larmes et d'admiration, l'homme de Dieu, qui évitait de toutes ses forces la vaine gloire, lui dit : « Tais-toi, tais-toi, très-cher frère ; ce n'est pas moi qui ai fait ces choses, mais celui qui a formé le monde de rien, et qui, pour nous, s'étant fait homme, a donné la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, qui a rendu aux lépreux leur peau naturelle, aux morts la vie, et accordé à tous les infirmes une abondante guérison. » Alors, le diacre, plein de joie, lui dit adieu et s'en alla avec ses compagnons.

Après leur départ, un certain Dominique (tel était son nom), aveugle de naissance, vint pour éprouver la vertu des miracles du saint. Après qu'il eût demeuré deux ou trois mois dans le monastère, adonné au jeûne et à l'oraison, l'homme de Dieu l'appela vers lui et lui dit : « Veux-tu recouvrer la vue ? — Je voudrais, répondit celui-ci, connaître une chose inconnue, car je ne sais pas ce que c'est que la lumière ; je sais seulement que tous célèbrent ses louanges, mais, depuis le commencement de ma vie jusqu'à présent, je n'ai pas eu le bonheur de la voir. » Alors le reclus, faisant sur ses yeux, avec de l'huile bénite, le signe de la sainte croix, s'écria : « Au nom de Jésus-Christ, notre Rédempteur, que tes yeux soient ouverts ! » et sur-le-champ les yeux de l'aveugle furent ouverts. Et il admirait, il contemplait les grandes œuvres de Dieu que le monde présentait à sa vue. On amena aussi à Hospitius une femme qui, comme elle le disait elle-même avec de grands cris, était possédée de trois démons. L'ayant bénite par un saint attouchement, et lui ayant fait sur le front le signe de la croix avec de l'huile sainte, il la renvoya délivrée ; il guérit de même par sa bénédiction une jeune fille tourmentée de l'esprit immonde. Le jour de sa mort approchant, il appela à lui le prieur du monastère et lui dit : « Apporte des outils de fer pour ouvrir la muraille, et envoie des messagers à l'évêque de la cité pour qu'il vienne m'ensevelir, car dans trois jours je quitterai ce monde et j'irai au repos qui m'attend et qui m'a été promis de Dieu. » Lorsqu'il eut fait entendre ces paroles, le

prieur du monastère envoya à l'évêque de Nice des gens pour l'en instruire. Alors un certain Crescens s'approcha de sa fenêtre; et le voyant chargé de chaînes et rempli de vers, lui dit: « O mon seigneur! comment peux-tu supporter avec tant de courage un si rigoureux tourment? » Il lui répondit: « Celui pour la gloire de qui je souffre ces choses me donne de la force. Mais je le dis, mes liens se relâchent, et je vais au lieu du repos. » Le troisième jour venu, il détacha ses chaînes, se prosterna en oraison; et après avoir prié longtemps avec larmes, se plaça sur un banc, étendit les jambes, et, levant les mains vers le ciel, rendit grâces à Dieu et lui remit son esprit; et aussitôt disparurent tous les vers qui pénétraient ses saints membres. L'évêque Austadius, étant arrivé, fit ensevelir avec beaucoup de soin ce bienheureux corps. J'ai appris ces détails de la bouche du sourd-muet qu'il avait guéri, ainsi que je l'ai rapporté; celui-ci me raconta de lui encore bien d'autres miracles. Mais je ne les citerai pas, parce que j'ai appris que la vie d'Hospitius a été écrite par plusieurs autres auteurs<sup>1</sup>.

VII. — En ce temps mourut Ferréol, évêque d'Uzès, homme d'une grande sainteté, plein de sagesse et d'intelligence, qui avait composé quelques livres d'épîtres à la manière de Sidoine. Après sa mort, Albin, ex-

<sup>1</sup> On voyait encore au xvii<sup>e</sup> siècle, dans la cathédrale de Nice, le tombeau de cet ermite; la tour qu'il habitait, située sur une petite péninsule à une lieue environ de Nice, portait le nom de *San Sospir*.

préfet, obtint, avec l'aide de Dynamius, recteur de la Province, l'épiscopat sans le consentement du roi ; et tandis que l'on s'occupait de le déposséder, il mourut après une jouissance de trois mois. Jovin, autrefois recteur de la Province, fut, par les ordres du roi, élevé à cet épiscopat ; mais il fut prévenu par le diacre Marcel, fils du sénateur Félix, qui, dans une assemblée des évêques de la Province, fut sacré évêque par le conseil de Dynamius. Jovin voulant ensuite le chasser par force, Marcel se renferma dans la ville et tâcha de se défendre. Mais, se sentant le plus faible, il l'emporta par des présents.

VIII. — Alors mourut aussi, à Angoulême, le reclus Éparque, homme d'une éclatante sainteté, par l'entremise duquel Dieu manifesta un grand nombre de miracles, dont je passerai plusieurs sous silence, me contentant d'en raconter quelques-uns. Il était natif de la ville de Périgueux ; mais s'étant mis en religion, il fut fait clerc, et vint à Angoulême où il se bâtit une cellule. Là, entouré d'un petit nombre de moines, il se livrait assidûment à l'oraison. Si on lui apportait de l'or ou de l'argent, il l'employait soit aux besoins des pauvres, soit à la rédemption des captifs. Jamais, de son vivant, on ne fit cuire de pain dans sa cellule, les dévots lui en apportaient autant qu'il en avait besoin. Il racheta de leurs offrandes un grand nombre de captifs ; il détruisit le venin des pustules malignes souvent par le signe de la croix, chassa par ses oraisons les démons du corps des possédés, et plusieurs fois le charme de sa parole fut

pour les juges moins une prière qu'un ordre qui les forçait d'absoudre les coupables, car il avait un si doux langage que lorsqu'il leur demandait un pardon, il leur était impossible de le refuser. On avait, en ce temps, condamné à être pendu, pour vol, un homme que les habitants du pays accusaient encore d'autres crimes, tant vols qu'homicides. Lorsqu'Éparque le sut, il envoya un de ses moines prier le juge<sup>1</sup> de lui accorder la vie de ce criminel. Mais le peuple en courroux s'écria que si on délivrait cet homme, il n'y aurait de sécurité ni pour le juge, ni pour le pays, en sorte que le criminel ne put être délivré. L'homme fut donc étendu sur des roues, frappé à coups de verges et de bâton, et condamné au gibet. Comme le moine revenait plein de tristesse rendre cette réponse à son abbé : « Va, lui dit celui-ci, et regarde de loin ; car je sais que Dieu me donnera en présent celui que les hommes n'ont pas voulu me rendre, et quand tu le verras tomber, prends-le et conduis-le tout de suite au monastère. » Le moine obéit ; alors Éparque se prosterna en oraison, et pria Dieu avec larmes jusqu'à ce que le poteau et les chaînes s'étant rompus, le pendu tomba à terre. Le moine le prit et l'amena à l'abbé sans aucun mal. Celui-ci, rendant grâces à Dieu, fit venir le comte, et lui dit : « Tu avais coutume, mon cher fils, de m'entendre d'un esprit bienveillant ; pourquoi aujourd'hui t'es-tu ob-

<sup>1</sup> C'est-à-dire le comte, comme on le verra par un autre passage. *Judex* et *comes* sont souvent synonymes. (Voir l'*Étude géographique*.)

stiné à ne pas relâcher un homme dont je te demandais la vie ? — Je t'écoute toujours volontiers, saint prêtre, lui répondit le comte, mais le peuple s'est soulevé, et je n'ai pu faire autrement dans la crainte qu'il ne se révoltât contre moi. — Quand tu ne m'écoutais pas, Dieu a daigné m'entendre, et a rendu à la vie celui que tu avais envoyé à la mort. Le voilà plein de santé en ta présence. » Comme il disait ces mots, le comte se prosterna à ses pieds, stupéfait de voir en vie celui qu'il avait laissé aux portes de la mort. Je tiens ce fait de la bouche même du comte. Éparque a accompli beaucoup d'autres miracles qu'il serait trop long de rapporter. Après quarante-quatre ans de réclusion, il fut pris d'une petite fièvre et rendit l'esprit. On le tira de sa cellule pour l'ensevelir, et ses obsèques furent suivies d'une troupe nombreuse de gens qu'il avait rachetés.

IX. — Domnole, évêque du Mans, tomba malade. Du temps du roi Clotaire, il avait gouverné le couvent de moines de la basilique de Saint-Laurent de Paris ; et comme, du vivant même de Childebert l'ancien, il était toujours demeuré fidèle à Clotaire, et avait souvent caché les messagers que celui-ci envoyait pour épier ce qui se passait, le roi cherchait un lieu où il pût l'élever aux honneurs du pontificat. L'évêque de la cité d'Avignon étant sorti de ce monde, le roi forma le projet de nommer Domnole à sa place ; mais le bienheureux, à cette nouvelle, se rendit à la basilique de saint Martin, évêque, où le roi Clotaire était venu prier, et ayant employé toute la nuit en oraisons, il fit demander

au roi, par les grands qui se trouvaient auprès de lui, de ne pas l'éloigner de sa présence comme un captif, et de ne pas exposer sa simplicité aux peines qu'elle aurait à souffrir parmi des sénateurs sophistes et des juges philosophes, l'assurant que ce siège serait pour lui un lieu d'humiliation plutôt que d'honneur. Le roi obtempéra à son désir, et lorsqu'Innocent, évêque du Mans, passa de ce monde en l'autre, il lui donna le siège de cet évêque. Domnole, arrivé à l'épiscopat, déploya tant et de tels mérites que, arrivé au comble de la plus haute sainteté, il rendit au boiteux l'usage de ses jambes, à l'aveugle celui de la vue. Après vingt-deux ans d'épiscopat, se voyant cruellement tourmenté de la jaunisse et de la pierre, il choisit pour successeur l'abbé Théodulphe. Le roi confirma ce choix par son consentement. Mais peu de temps après, changeant d'avis, il fit élire à la même place Badégésile, maire du palais royal, qui, ayant été tonsuré, passa par les divers degrés de la cléricature, et, quarante jours après, l'évêque sortit de ce monde et Badégésile lui succéda.

X. — En ces jours-là, des voleurs entrèrent par effraction dans la basilique de Saint-Martin, plaçant contre la fenêtre de l'abside un treillage qu'ils trouvèrent sur un tombeau, et, montant par là, ils pénétrèrent en brisant les vitres. Ils emportèrent beaucoup d'or et d'argent, des voiles de soie, et ne craignirent pas, en s'en allant, de poser le pied sur le saint sépulcre où nous osons à peine appliquer notre bouche. Mais la puissance du saint voulut frapper d'un châtement terrible cette



témérité; car ceux qui avaient commis ce crime s'étant rendus à Bordeaux, il s'éleva entre eux une querelle, et l'un d'eux en tua un autre. Le fait s'étant découvert de la sorte, on retrouva ce qui avait été volé, et on prit dans leurs maisons l'argenterie mise en morceaux et les voiles de soie. Le roi Chilpéric, averti de ce fait, ordonna qu'ils fussent enchaînés et conduits en sa présence; mais alors craignant que des hommes ne mourussent à cause de celui qui, durant sa vie corporelle, avait souvent prié en faveur de ceux qu'on voulait mettre à mort, j'envoyai au roi une lettre de prières pour qu'il épargnât ces hommes, puisqu'ils n'étaient pas accusés par nous à qui en appartenait la poursuite. Il reçut favorablement ma demande et leur accorda la vie. Il fit soigneusement remettre en état l'argenterie qui avait été brisée, et ordonna qu'elle fût replacée dans le lieu saint.

XI.—A Marseille, Dynamius, recteur de la Province, commença à tendre des redoutables embûches à l'évêque Théodore; et comme celui-ci s'apprêtait à aller trouver le roi, le recteur le fit saisir au milieu de la ville, et l'accabla d'outrages; après quoi cependant il finit par le relâcher. Le clergé de Marseille complotait avec Dynamius pour dépouiller Théodore de l'épiscopat, et comme l'évêque se rendait auprès du roi Childebert, le roi Gontran ordonna de le retenir avec l'ex-préfet Jovin. Le clergé de Marseille, à cette nouvelle, fut rempli de joie de le savoir emprisonné et condamné à l'exil. Pour qu'il en fût toujours ainsi, et qu'il ne rentrât pas à

Marseille, les clercs s'emparèrent de la maison épiscopale firent l'inventaire des ornements destinés au service de l'autel, ouvrirent les portes, dépouillèrent les celliers et se saisirent, comme si l'évêque était mort, de tout ce qui appartenait à l'Église, portant contre le pontife diverses accusations, qui, grâce à Jésus-Christ, ont été reconnues fausses.

Childebert, après avoir fait la paix avec Chilpéric, adressa des envoyés à Gontran, réclamant la moitié de Marseille que ce roi lui avait donnée après la mort de son père, et faisant savoir qu'un refus lui coûterait cher ; mais Gontran, ne voulant pas la restituer, fit garder les routes de son royaume, afin que personne n'y pût trouver passage. Alors Childebert envoya à Marseille Gondulphe, homme de naissance sénatoriale<sup>1</sup>, que de domestique il avait fait duc<sup>2</sup>. Comme il n'osait pas

<sup>1</sup> On ne saurait dire au juste si par familles sénatoriales, et la sienne était de ce nombre, Grégoire de Tours entend celles qui avaient été admises dans le sénat au temps de la domination romaine, ou simplement celles qui fournissaient des membres à la curie ou sénat des villes gauloises, institution qui perpétua, comme l'a fort bien fait observer M. Augustin Thierry, les avantages du régime municipal dans le midi de la Gaule.

<sup>2</sup> Les domestiques des rois Francs étaient les hommes attachés à la personne du prince et qui logeaient dans l'intérieur du palais. Ils étaient sous les ordres d'un chef appelé le comte des domestiques ; leur condition, loin d'être servile, était au contraire une des plus élevées. Les lois barbares leur donnent le titre d'*optimates* ; les principaux d'entre eux servaient dans les plaids ou cours judiciaires du prince ; c'étaient, en un mot, des fidèles plus spécialement attachés au service de leur seigneur. Du reste, cette signification du mot *domestique* s'est perpétuée dans le moyen âge et jusque vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle ; les jeunes gens qui recevaient dans un château leur éducation

traverser le royaume de Gontran, il vint à Tours. Je le reçus avec amitié et retrouvai en lui un oncle de ma mère ; je le retins cinq jours avec moi, et après lui avoir donné ce qui lui était nécessaire, je le laissai aller ; il continua sa route, mais Dynamius ne permit pas qu'il entrât dans Marseille, ni que l'évêque qui venait avec Gondulphe fût reçu dans sa cathédrale. D'accord avec le clergé, il avait fait fermer les portes de la ville et de là insultait également Gondulphe et Théodore. Cependant, engagé à une conférence avec le duc, il se rendit à la basilique de Saint-Étienne, hors des murs de la ville ; les portiers qui en gardaient l'entrée eurent soin de fermer la porte aussitôt que Dynamius y eut été introduit, en sorte que la troupe de gens armés qui le suivait demeura dehors sans pouvoir entrer. Celui-ci ne s'en aperçut pas. Après avoir parlé de diverses choses auprès de l'autel, on s'en éloigna pour entrer dans la sacristie. Alors ceux qui se trouvaient avec Dynamius, le voyant séparé de tous ceux qui pouvaient le secourir, lui adressent les plus durs reproches ; puis, après avoir mis en fuite les satellites qui, voyant qu'on retenait leur chef, faisaient retentir leurs armes, le duc Gondulphe réunit les principaux citoyens autour de l'évêque, afin qu'il entrât avec eux dans la ville. Dynamius, consterné de ce qui venait de se passer, demanda pardon, fit au duc de nombreux présents et prêta

chevaleresque, étaient souvent appelés domestiques ou gens de la maison, et le cardinal de Richelieu avait un grand nombre de gentilshommes parmi ses domestiques.

serment d'être à l'avenir fidèle à l'évêque et au roi. On lui rendit alors ses vêtements, puis les portes de la ville et celles des édifices sacrés furent ouvertes; le duc et l'évêque entrèrent dans Marseille, au milieu des acclamations et des témoignages de joie, et précédés de drapeaux en signe d'honneur. Les clercs impliqués dans le crime, et à la tête desquels se trouvaient l'abbé Anastase et le prêtre Procule, se réfugièrent dans la maison de Dynamius, demandant à celui qui les avait excités de leur donner un asile. Plusieurs d'entre eux, renvoyés sous caution, reçurent l'ordre d'aller trouver le roi. Cependant Gondulphe, ayant remis la ville sous la puissance de Childebert et rétabli l'évêque dans son siège, retourna auprès de ce roi. Mais Dynamius, oubliant la foi jurée à Childebert, envoya des messagers au roi Gontran pour lui dire que l'évêque lui ferait perdre la portion de la cité qui lui appartenait et que jamais il ne pourrait soumettre à sa puissance la ville de Marseille à moins de l'en chasser. Alors, ému de colère, Gontran ordonna, malgré le respect dû à la religion, que le pontife du Dieu tout-puissant lui fût amené chargé de liens, disant : « Que l'ennemi de notre royaume soit envoyé en exil, afin qu'il ne puisse nous nuire plus longtemps. » Et comme l'évêque se tenait sur ses gardes et qu'il n'était pas aisé de l'enlever de la ville, arriva le jour où se fêtait la dédicace d'un oratoire rural situé dans le voisinage. L'évêque était sorti pour se rendre à cette fête, lorsqu'en route il fut attaqué subitement par des hommes armés qui, se précipitant avec grand bruit

hors d'une embuscade où ils s'étaient cachés, l'entourèrent, le jetèrent à bas de son cheval, dispersèrent ceux qui l'accompagnaient, lièrent ses serviteurs, battirent ses clercs, et le mettant lui-même sur un misérable cheval, sans permettre à aucun des siens de le suivre, l'emmenèrent pour le conduire en présence du roi. Comme ils traversaient la ville d'Aix, Pientius, évêque de ce lieu, plein de compassion pour son frère, lui donna des clercs pour l'assister et ne le laissa partir qu'après lui avoir fourni ce dont il avait besoin. Cependant les clercs de Marseille ouvrirent la maison épiscopale, forcèrent les coffres, firent l'inventaire de plusieurs des objets qu'ils trouvèrent, et en transportèrent d'autres dans leurs maisons. Mais l'évêque ayant été conduit devant le roi, celui-ci ne le trouva point coupable et lui permit de retourner dans sa ville, où il fut reçu avec acclamation par les citoyens. De là naquirent de grandes inimitiés entre le roi Gontran et son neveu Childebert, et leur alliance rompue, ils se tendirent réciproquement des pièges.

XII.— Le roi Chilpéric, voyant croître ces germes de discorde entre son frère et son neveu, appela le duc Didier et lui ordonna de causer quelque préjudice à son frère. Didier fit marcher une armée, mit en fuite le duc Ragnovald, prit Périgueux, et après s'être fait prêter serment, marcha vers Agen. La femme de Ragnovald ayant appris que son mari avait été mis en fuite et que la ville était tombée au pouvoir du roi Chilpéric, se réfugia dans la basilique du saint martyr Caprasius;

mais elle en fut tirée, dépouillée de tout ce qu'elle possédait, privée du secours de ses serviteurs, et envoyée à Toulouse après avoir donné caution ; là, elle s'est retirée dans la basilique de Saint-Sernin. Didier s'empara de toutes les cités qui, dans cette partie du royaume, obéissaient au roi Gontran, et les soumit à la puissance de Chilpéric. Le duc Bérulphe, ayant appris que les habitants de Bourges méditaient de faire une irruption dans le territoire de Tours, fit marcher une armée et s'établit sur ce territoire. Alors les bourgs d'Iseure et de Barrou, appartenant à la cité, furent cruellement dévastés, et l'on sévit avec dureté contre ceux qui n'avaient pas pu prendre part à cette expédition. Le duc Bladaste marcha en Gascogne et perdit la plus grande partie de son armée.

XIII.— Loup, citoyen de la ville de Tours, ayant perdu sa femme et ses enfants, voulut entrer dans la cléricature. Son frère Ambroise l'en empêcha, craignant, s'il épousait l'Église de Dieu, qu'il ne l'instituât son héritière, et il eut soin de le pourvoir promptement d'une femme. Cédant aux malheureuses suggestions de son frère, Loup arriva au jour où il devait se lier par les fiançailles. Tous deux se rendirent au château de Chinon, où ils avaient une maison ; mais la femme d'Ambroise, qui vivait en adultère, détestait son mari et en aimait un autre d'amour impudique, tendit à son mari des embûches. Les deux frères, après s'être livrés ensemble aux plaisirs d'un festin, et avoir pris du vin jusqu'à l'ivresse, se couchèrent, la nuit venue, dans un même

lit : alors l'amant de la femme d'Ambroise vint pendant la nuit, au moment où tout le monde était accablé de vin et de sommeil ; il alluma une torche de paille pour voir ce que faisaient ses victimes, tira son épée, et en frappa la tête d'Ambroise de telle sorte que le fer, descendant à travers les yeux, lui emporta le sommet de la tête. Loup, éveillé par le coup, et se voyant nager dans le sang, s'écria : « Hélas ! hélas ! au secours ! on a tué mon frère. » L'adultère, qui s'éloignait déjà après avoir commis son crime, entendant ces cris, revint vers le lit, et se jeta sur Loup. Comme celui-ci résistait, il le déchira de blessures, l'accable, le frappe d'un coup mortel, et le laisse expirant. Cependant personne de la maison n'entendit rien de ce qui se passait, et, le matin arrivé, tout le monde fut consterné d'un si grand crime. Loup, qu'on trouva encore en vie, rapporta ce qui était arrivé, puis rendit l'esprit. L'impudique veuve ne donna pas beaucoup de temps aux larmes ; peu de jours après, elle s'en alla avec son amant.

XIV. — La septième année du roi Childebert, qui était la vingt et unième de Chilpéric et de Gontran, on eut, dans le mois de janvier, des pluies, des éclairs et de violents tonnerres ; on vit des fleurs sur les arbres, il apparut dans le ciel une de ces étoiles que, plus haut, j'ai appelées du nom de comètes. Le ciel, tout autour, était profondément obscur ; en sorte que, placée comme dans un creux, elle reluisait au milieu des ténèbres, scintillait et étalait sa chevelure : il en partait un rayon d'une grandeur merveilleuse, qui paraissait au loin

comme la fumée d'un grand incendie ; on la vit à l'occident, à la première heure de la nuit. On vit aussi dans la ville de Soissons, le saint jour de Pâques, le ciel ardent, comme s'il eût été embrasé de deux incendies : il y en avait un plus grand, et l'autre moindre. Au bout de deux heures, ils se réunirent, et, après avoir formé comme une large flamme, ils disparurent. Dans le territoire de Paris, il tomba des nuages une pluie de sang véritable : beaucoup de gens la reçurent en leurs vêtements, et elle les souilla de telles taches qu'ils s'en dépouillèrent avec horreur. Le même prodige se manifesta en trois endroits du territoire de cette cité. Dans celui de Senlis, un homme, en se levant le matin, trouva l'intérieur de sa maison arrosé de sang. Il y eut cette année une grande mortalité parmi le peuple : diverses maladies très-dangereuses, et accompagnées de pustules et d'ampoules, causèrent la mort d'une grande quantité de gens ; beaucoup cependant y échappèrent à force de soins. Nous apprîmes que, cette même année, la peste avait sévi avec fureur à Narbonne, ne laissant aucun répit à celui qui en était frappé.

XV. — Félix, évêque de la cité de Nantes, attaqué de la contagion, tomba grièvement malade ; alors il appela les évêques du voisinage, et les supplia de se réunir pour confirmer, par leurs signatures, le choix qu'il avait fait de son neveu Bourguignon pour lui succéder. Ils le firent, et m'envoyèrent Bourguignon. Celui-ci avait alors près de vingt-cinq ans. Il vint me prier d'aller à Nantes, après lui avoir donné la tonsure, et de le sacrer



évêque à la place de son oncle qui vivait encore. Je m'y refusai, parce que c'était contraire aux canons ; mais je lui donnai le conseil suivant : « Il est écrit dans les canons, mon fils, que personne ne pourra parvenir à l'épiscopat sans avoir régulièrement passé par les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Retourne donc, mon très-cher fils, et demande à celui qui t'a choisi de te tonsurer. Quand tu seras parvenu aux honneurs de la prêtrise, sois assidu à l'église, et lorsque Dieu voudra le retirer de ce monde, tu t'élèveras sans peine au rang d'évêque. » Mais lui s'en retourna, et négligea de suivre le conseil que je lui avais donné, parce que l'évêque Félix paraissait moins souffrir de sa maladie. Mais lorsque la fièvre l'eut quitté, l'humeur sortit de ses jambes par des pustules ; et, comme le malade y appliqua un cataplasme trop violent de cantharides, ses jambes tombèrent en pourriture, et il finit sa vie à l'âge de soixante-dix ans, dans la trente-troisième année de son épiscopat. Nonnichius, son cousin, lui succéda par l'ordre du roi.

XVI.— A cette nouvelle, Pappolène reprit la nièce de Félix dont il avait été séparé. Il lui avait été fiancé autrefois ; mais comme l'évêque Félix différait toujours le mariage, Pappolène était venu avec une troupe considérable, avait enlevé la jeune fille de l'oratoire épiscopal, et s'était réfugié dans la basilique de Saint-Albin. Alors Félix, ému de colère, était parvenu, à force d'artifices, à séparer la jeune fille de son mari, et lui avait fait prendre l'habit dans un monastère de la ville

de Bazas. Celle-ci envoya secrètement des messagers pour que Pappolène vint la reprendre en l'enlevant du lieu où elle était renfermée. Il y consentit, la retira du monastère, s'unit à elle en mariage, et muni d'un privilège du roi, cessa de craindre les menaces de ses parents.

XVII.— Le roi Chilpéric fit baptiser cette année-là beaucoup de Juifs, et en tint plusieurs sur les fonts de baptême. Cependant il y en eut beaucoup dont l'eau sainte lava seulement le corps, et non le cœur, et qui, menteurs envers Dieu, retournèrent à leur infidélité première; en sorte qu'on les voyait à la fois observer le sabbat, et honorer le jour du Seigneur. Aucun argument ne put engager Priscus à reconnaître la vérité. Alors le roi irrité ordonna qu'il fût gardé en prison, afin que ce qu'il ne consentait pas à croire volontairement, on le fit du moins croire malgré lui : mais Priscus, au moyen de quelques présents, obtint qu'on lui donnât du temps, jusqu'à ce que son fils eût épousé une Juive de Marseille, promettant faussement d'accomplir ensuite ce que lui avait ordonné le roi. Dans l'intervalle, il s'éleva une querelle entre lui et Phatir, Juif converti, que le roi avait tenu sur les fonts de baptême. Le jour du sabbat, Priscus, s'étant ceint les reins, et ne tenant aucun instrument de fer à la main, s'était retiré dans un lieu secret sans doute pour y accomplir la loi de Moïse. Phatir survint tout à coup, une épée à la main et l'égorgea avec ses compagnons. Après les avoir tués, il s'enfuit dans la basilique de Saint-Ju-

lien<sup>1</sup>, avec ses serviteurs qui se tenaient sur une place voisine. Pendant qu'ils y demeuraient renfermés, ils apprirent que le roi avait ordonné de tuer leur maître, de les tirer de la basilique et de les faire périr comme des malfaiteurs. Alors l'un d'eux se saisit de son épée, quand son maître eut pris la fuite, frappa ses camarades, et sortit de la basilique son glaive à la main ; mais le peuple, se jetant sur lui, le tua cruellement. Phatir obtint la permission de retourner dans le royaume de Gontran, d'où il était venu ; mais peu de jours après il fut tué par les parents de Priscus.

XVIII. — Ansovald et Domégésile, envoyés en Espagne par le roi Chilpéric pour y prendre connaissance de la dot destinée à sa fille<sup>2</sup>, revinrent de leur mission. En ces jours-là, le roi Leuvigild était à la tête de son armée, en guerre contre son fils Erménégild, à qui il prit la ville de Mérida. Nous avons déjà fait connaître

<sup>1</sup> Saint-Julien le Pauvre. Une rue de Paris, près l'Hôtel-Dieu et l'église Saint-Séverin, porte encore ce nom.

<sup>2</sup> C'est un reste de l'ancien usage des Germains « chez qui ce n'est point la femme, dit Tacite, qui apporte une dot au mari, mais le mari qui en donne une à la femme. » (*De mor. Germ.* chap. XVIII.) Cet usage, indirectement consacré par plusieurs des lois barbares, entre autres par celle des Bourguignons (tit. 34), et attesté, dans les premiers siècles de l'Europe moderne, par une multitude de faits, se retrouve chez presque tous les peuples barbares ou sauvages d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ; il indique partout la condition, sinon servile, du moins faible et méprisée des femmes qui sont achetées par leur mari comme des esclaves ou des têtes de bétail. Dès qu'on le voit disparaître et que la femme commence à apporter une dot dans la maison où elle entre, on peut être assuré que la condition des femmes s'améliore.

comment Erménégild avait fait alliance avec les généraux de l'empereur Tibère. Les envoyés, retardés par ces circonstances, furent plus longtemps à revenir. Quand je les vis, je m'empressai de leur demander si le peu de chrétiens demeurés en ce lieu étaient encore fervents dans la foi du Christ. A quoi Ansovald me répondit : « Les chrétiens qui habitent l'Espagne conservent la pureté de la foi catholique ; mais le roi emploie contre eux une nouvelle ruse : il feint de prier aux sépulcres des martyrs et dans les églises de notre religion : « J'ai connu clairement, dit-il, que le Christ, Fils « de Dieu, est égal à son Père, mais je ne crois point « que le Saint-Esprit soit Dieu, car cela ne se trouve « dans aucune des diverses Écritures. »—Hélas ! hélas ! quel précepte impie ! quelle doctrine empoisonnée ! quelle opinion perverse ! Où le Seigneur a-t-il dit : *Dieu est Saint-Esprit* ? Où donc voit-on que Pierre a dit à Ananie : *Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu* ? Où donc Paul, rappelant les dons mystiques du Seigneur, a-t-il dit : *C'est un seul et même Esprit qui, après toutes ces choses, distribue à chacun ses dons selon qu'il lui plaît* <sup>1</sup>. On sait bien que celui qui agit selon sa volonté n'est assujéti à personne. » Ansovald, s'étant rendu vers le roi Chilpéric, y fut suivi d'une ambassade

<sup>1</sup> Évang. selon saint Jean, chap. iv, v.

<sup>2</sup> Actes des Apôtres, chap. v, v. 9. 4.

<sup>3</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. xii, v. 11.

espagnole qui, de Chilpéric alla trouver Childebert, puis retourna en Espagne.

XIX. — Le roi Chilpéric avait mis des gardes au pont de l'Orge, dans le territoire de la cité de Paris, pour interdire le passage aux hommes de Gontran et les empêcher de causer quelque dommage à son royaume. L'ex-duc, instruit de ces dispositions, vint de nuit attaquer les gardes, les tua tous et ravagea cruellement les environs du pont. Lorsque le roi Chilpéric eut appris cette nouvelle, il envoya des messagers à ses comtes, à ses ducs et à ses autres gens, pour qu'ils rassemblaient une armée, et fissent irruption dans le royaume de son frère. Mais les gens de bien l'en dissuadèrent, lui disant : « Ils ont agi méchamment, mais tu dois agir avec sagesse. Envoie des messagers à ton frère, et s'il veut réparer le tort qu'il t'a fait, ne cherche à lui causer aucun dommage. S'il s'y refuse, suspendant le départ de son armée, tu verras alors ce que tu auras à faire. » Il se rendit à leurs raisons, et fit partir des envoyés pour aller trouver son frère; et celui-ci, réparant le mal, chercha à regagner entièrement l'amitié de son frère.

XX. — Cette année mourut Chrocin, homme éminent en vertu et en piété, aumônier, soutien des pauvres, libéral envers les églises, nourricier des clercs. Il établit beaucoup de nouvelles métairies, planta des vignes, bâtit des maisons, mit des pays en culture, et appelant à lui les évêques doués de peu de biens, il leur donnait avec bonté des repas, des maisons avec des

champs et des cultivateurs, de l'argent, des tentures, des ustensiles, des agents et des serviteurs, disant : « Il faut que ces biens soient cédés aux églises, afin qu'elles s'en servent pour le soulagement de leurs pauvres, et m'obtiennent ainsi le pardon de Dieu. » Nous avons su encore, touchant cet homme, beaucoup d'autres bonnes œuvres qu'il serait trop long d'énumérer. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans.

XXI. — Il parut cette année de nouveaux signes. Il y eut une éclipse de lune. Dans le territoire de Tours, en rompant le pain, on en vit couler du vrai sang. Les murs de la ville de Soissons furent renversés. Près d'Angers, la terre trembla, et des loups entrés dans les murs de Bordeaux y mangèrent des chiens sans marquer aucune crainte des hommes. On vit des feux parcourir le ciel. La ville de Bazas fut consumée par un incendie qui dévasta l'église et la maison épiscopale. Nous apprîmes aussi qu'on y avait enlevé tout ce qui appartenait au service de l'autel.

XXII. — Le roi Chilpéric, ayant envahi plusieurs cités de son frère, nomma de nouveaux comtes, et leur ordonna de lui apporter tous les tributs des villes. Ce qui, dit-on, fut exécuté. En ces jours-là Nonnichius, comte de la cité de Limoges, prit deux hommes porteurs de lettres venant, disaient-ils, de Chartérius, évêque de Périgueux, et dans lesquelles le roi était fort maltraité. On y disait, entre autres choses, que l'évêque se plaignait d'être descendu du Paradis en Enfer, lorsqu'il avait passé de la domination du roi Gontran sous la

puissance du roi Chilpéric. Le comte fit passer au roi sous bonne garde ces hommes et leurs lettres. Celui-ci, avec beaucoup de patience, envoya vers l'évêque des gens chargés de l'amener en sa présence, afin d'examiner si les faits qui lui étaient reprochés étaient ou non véritables. Lorsque l'évêque fut arrivé, le roi lui présenta ces hommes et les lettres, et lui demanda si c'était lui qui les avait envoyés. Il nia. On demanda aux porteurs de qui ils tenaient leurs missives et ils nommèrent le diacre Fronton. L'évêque, interrogé sur son diacre, répondit que celui-ci était son grand ennemi, et qu'il n'était pas douteux que ce ne fût une méchanceté de sa part, car il lui avait souvent fait de mauvaises affaires; le diacre amené sans retard, et interrogé par le roi, chargea son évêque et prétendit avoir dicté cette lettre par son ordre. Mais celui-ci se récria, disant que le diacre s'efforçait par ses ruses de le faire dépouiller de son évêché. Le roi se laissant aller à la clémence, et remettant sa cause entre les mains de Dieu, les relâcha l'un et l'autre; il donna à l'évêque le conseil de pardonner à son diacre, et le supplia de prier Dieu pour lui. Chartérius fut donc renvoyé avec honneur dans son Église, et deux mois après le comte Nonnichius, auteur de ce scandale, mourut frappé d'une attaque d'apoplexie. Comme il n'avait pas de postérité, ses biens furent concédés par le roi à diverses personnes.

XXIII.— Après la perte de tant d'enfants, il naquit un fils à Chilpéric<sup>1</sup>. En réjouissance, le roi ordonna de

<sup>1</sup> En 582.

rendre la liberté à tous ceux qui étaient gardés, de délivrer de leurs liens ceux qui étaient enchaînés, et de ne point exiger les sommes qu'on avait négligé de payer à son fisc ; mais cet enfant devint plus tard la cause d'un grand malheur.

XXIV. — De nouvelles querelles furent suscitées à l'évêque Théodore. Gondovald, qui se disait fils du roi Clotaire, était venu de Constantinople à Marseille. Il faut ici exposer en peu de mots quelle était son origine. Né dans les Gaules, il avait été élevé avec soin, instruit dans les lettres, et, portait, selon la coutume des rois de ce pays, les boucles de ses cheveux flottantes sur ses épaules ; il fut présenté au roi Childebert par sa mère, qui lui dit : « Voilà ton neveu, le fils du roi Clotaire : comme son père le hait, prends-le avec toi, car il est de ton sang. » Celui-ci, qui n'avait pas de fils, le prit et le garda avec lui. A cette nouvelle, Clotaire dépêcha des messagers à son frère, et lui fit dire : « Envoie-moi ce jeune homme <sup>1</sup>. » Son frère le lui envoya sans retard. Quand il l'eut en son pouvoir, Clotaire ordonna qu'on lui coupât la chevelure, disant : « Cet enfant n'est pas de moi. » Après la mort de Clotaire, le roi Caribert l'accueillit ; mais Sighebert l'ayant attiré, le fit raser de nouveau et l'envoya dans la ville d'Agrippine, maintenant appelée Cologne <sup>2</sup>. Il s'échappa encore de ce lieu,

<sup>1</sup> Il paraît certain que Gondovald était bien réellement le fils de Clotaire qui l'avait eu d'une femme de condition inférieure, et l'avait renié ensuite à cause de quelques soupçons sur la conduite de sa mère.

*Colonia Agrippinensis*. Les barbares, supprimant le dernier mot, avaient fini par l'appeler *Colonia* tout court.



laissa croître ses cheveux et se rendit auprès de Narsès, qui gouvernait alors l'Italie. Il y prit une femme, dont il eut des fils et se rendit à Constantinople. De là, à ce qu'on rapporte, il fut longtemps invité par un certain personnage<sup>4</sup> à revenir dans les Gaules, et débarquant à Marseille, il fut reçu par l'évêque Théodore qui lui donna des chevaux, puis il alla rejoindre le duc Mummole qui occupait alors, comme nous l'avons dit, la ville d'Avignon. Le duc Gontran se saisit de l'évêque Théodore et le fit garder, l'accusant d'avoir introduit un étranger dans les Gaules, et de vouloir par ce moyen soumettre le royaume des Francs à la domination de l'empereur. Mais Théodore produisit, dit-on, une lettre signée de la main des grands du roi Childébert, et dit : « Je n'ai rien fait par moi-même, mais seulement ce qui nous a été commandé par nos maîtres et seigneurs. » L'évêque était gardé dans sa cellule, et on ne lui permettait pas d'approcher de l'église. Une nuit, tandis qu'il priait Dieu avec beaucoup de ferveur, sa cellule resplendit d'une grande lumière, en sorte que le comte qui le gardait fut saisi de terreur. On vit au-dessus de sa tête, pendant deux heures, un globe étincelant. Le matin arrivé, le comte raconta ce prodige à ceux qui se trouvaient avec lui. Théodore fut conduit vers le roi Gontran avec l'évêque Épiphane, qui fuyant les Lombards était venu demeurer à Marseille, et qu'on accusait de complicité

<sup>4</sup> Par le duc Gontran-Boson, comme on le verra dans le livre suivant.

dans cette affaire. Le roi les ayant examinés ne les trouva coupables d'aucun crime. Il ordonna, cependant, de continuer à les garder, et l'évêque Épiphané mourut dans cet état, après beaucoup de tourments. Gondoald se réfugia dans une île de la mer, pour y attendre les événements. Le duc Gontran-Boson partagea avec un des ducs du roi Gontran les trésors de Gondoald, et emporta, dit-on, en Auvergne une immense quantité d'or, d'argent et d'autres objets précieux.

XXV. — La huitième année du roi Childebert, la veille des calendes de février (31 janvier), un dimanche, au moment où, dans la ville de Tours, on venait de donner le signal des matines, et comme le peuple se levait pour se réunir dans la cathédrale, des nuages dont le ciel était couvert s'échappa avec la pluie un grand globe de feu, qui parcourut dans les airs un long espace et donna tant de lumière qu'on distinguait tous les objets comme en plein jour. Puis le globe se déroba derrière le nuage, et tout rentra dans l'obscurité. Les eaux grossirent plus que de coutume et causèrent, autour de Paris, une telle inondation de la Seine et de la Marne, que beaucoup de bateaux périrent entre la ville et la basilique Saint-Laurent<sup>1</sup>.

XXVI. — Le duc Gontran-Boson, après être retourné en Auvergne avec les trésors dont nous avons parlé plus haut, alla vers le roi Childebert. Il en revenait avec ses

<sup>1</sup> Dom Ruinart et Mabillon ont fort bien établi que cette basilique Saint-Laurent était construite sur l'emplacement de celle qui s'élève aujourd'hui dans le faubourg Saint-Martin.

filles, quand le roi Gontran le prit et le retint, disant : « C'est sur ton invitation que Gondovald est venu dans les Gaules, et c'est dans cette vue que tu es allé ces dernières années à Constantinople ; » le duc Gontran répondit : « C'est ton duc Mummole qui l'a reçu et retenu dans Avignon. Permets que je te l'amène, et je serai alors disculpé des torts dont on m'accuse. » Le roi lui dit : « Je ne te permettrai pas de t'en aller sans que tu aies subi la peine que tu mérites pour le crime que tu as commis. » Lui, se voyant près de la mort, dit. « Voilà mon fils, prends-le, et qu'il serve d'otage pour ce que je promets au roi mon seigneur : et si je ne t'amène pas Mummole, que je perde mon enfant. » Alors le roi lui permit de s'en aller et retint son jeune fils. Gontran prit avec lui des gens d'Auvergne et du Velay, et s'en alla à Avignon ; mais Mummole avait artificieusement fait préparer sur le Rhône de mauvaises barques. Ils y montèrent sans se douter de rien, et lorsqu'ils arrivèrent au milieu du fleuve, les barques chargées s'engloutirent. Dans ce péril les uns s'échappèrent en nageant, plusieurs s'étant saisis des planches mêmes des bâtiments furent ainsi portés sur le rivage, d'autres moins avisés périrent dans le fleuve. Le duc Gontran arriva cependant à Avignon. Mummole, en entrant dans cette ville, avait eu soin de détourner une partie des eaux du Rhône pour la défense du petit quartier qui n'était pas enfermé par le fleuve ; il avait fait creuser des fossés d'une grande profondeur, et avait dissimulé des pièges sous l'eau courante. Gontran

étant arrivé, Mummole s'écria du haut des murs : « Si nous sommes de bonne foi, viens d'un côté du rivage et moi de l'autre, et dis de là ce que tu me veux. » Lorsqu'ils furent arrivés chacun de son côté, le bras du fleuve se trouvant entre eux, Gontran dit : « Si tu le permets, j'irai vers toi, parce qu'il y a des choses dont nous devons conférer secrètement ; » à quoi Mummole répondit : « Viens, et ne crains rien. »

Gontran s'avança avec un de ses amis, qui était chargé du poids d'une cuirasse. Lorsqu'ils arrivèrent sur le fossé dans lequel on avait fait entrer l'eau du fleuve, l'ami fut englouti et ne reparut plus. Gontran plongea aussi, et la rapidité du courant l'emportait ; mais un de ceux qui étaient présents lui tendit la lance qu'il tenait à la main, et le ramena au rivage.

Alors, après s'être dit mutuellement beaucoup d'injures, Mummole et lui s'en allèrent chacun de son côté. Tandis que Gontran assiégeait cette ville avec l'armée du roi Gontran, Childebert, apprenant ces nouvelles, fut ému de colère de ce que tout cela s'était passé sans son ordre, et envoya Gondulphe, dont j'ai parlé plus haut, qui fit lever le siège, et conduisit Mummole en Auvergne ; mais peu de jours après celui-ci revint à Avignon.

XXVII. — Le roi Chilpéric alla à Paris la veille de la fête de Pâques, et, pour éviter les malédictions prononcées dans le traité qu'il avait fait avec ses frères contre celui qui entrerait dans Paris sans le consentement des autres, il s'y fit précéder par les reliques d'un

grand nombre de saints. Puis il y célébra avec beaucoup d'allégresse les fêtes de Pâques et y fit baptiser son fils, que l'évêque Ragnemode tint sur les fonts de baptême. Il lui fit donner le nom de Thierry.

XXVIII. — Le référendaire Marc, dont nous avons parlé plus haut, après avoir amassé de grands trésors au moyen de contributions illégales levées sur le peuple, se sentant subitement saisi d'une douleur de côté, se rasa la tête, prit l'habit de pénitent et rendit l'esprit. Ses biens furent portés au fisc; on lui trouva de grands trésors d'or et d'argent et beaucoup de bijoux, dont il n'emporta rien que le préjudice qu'il avait fait à son âme.

XXIX. — Les envoyés qui étaient allés en Espagne revinrent sans en rapporter rien de positif, parce que Leuvigild était toujours en guerre contre son fils aîné. Dans le monastère de Sainte-Radegonde une jeune fille, nommée Ditiola, nièce de saint Sauve, évêque d'Albi, mourut de la manière suivante. Elle était tombée malade, et les autres sœurs la servaient assidûment. Lorsqu'arriva le jour où elle devait se séparer de son corps, vers la neuvième heure, elle dit aux sœurs : « Voilà que je me sens mieux ; je n'éprouve plus aucune douleur, je n'ai plus besoin que vous vous empressiez autour de moi et que vous demeuriez à me soigner ; allez-vous-en pour que je puisse plus aisément me laisser aller au sommeil. » A ces paroles, les sœurs quittèrent pour un instant sa cellule et revinrent peu de temps après ; elles demeurèrent debout devant elle, attendant qu'elle leur parlât, lorsqu'étendant les

mains et implorant je ne sais de qui la bénédiction, elle s'écria : « Bénis-moi, ô saint et serviteur du Dieu très-haut ! voilà aujourd'hui la troisième fois que tu souffres pour l'amour de moi ; pourquoi, ô saint ! supportes-tu, en faveur d'une pauvre femme malade, des injures si multipliées ? » On lui demanda à qui elle adressait ces paroles ; mais elle ne répondit pas, et, après un court intervalle, elle poussa un grand éclat de rire et rendit l'âme. Et voilà qu'un possédé, qui était venu à l'exaltation de la sainte croix pour obtenir sa guérison, se prit à s'arracher les cheveux, et, se jetant à terre, disait : « Malheur ! malheur ! malheur à nous qui avons souffert un tel dommage ! S'il nous avait été du moins permis de plaider d'abord notre cause et de savoir pourquoi cette âme nous a été enlevée ! » Ceux qui étaient présents lui ayant demandé ce qu'il voulait dire, il répondit : « Voilà que l'ange Michel a pris l'âme de cette fille et l'a conduite au ciel, et notre prince, que vous appelez le Diable, n'en a pas eu la moindre part. » Le corps, lorsqu'il eut été lavé, parut éclatant d'un blanc de neige, en sorte que l'abbesse ne put trouver sous sa main aucun linceul qui le surpassât en blancheur. Cependant, après l'avoir enveloppé dans des linceuls propres, on le porta à la sépulture. Une autre fille de ce monastère eut une vision, qu'elle raconta aux sœurs. Il lui sembla, dit-elle, qu'elle était en voyage parce qu'elle avait fait vœu de se rendre à pied à une fontaine d'eau vive ; comme elle n'en savait pas la route, elle rencontra devant elle un homme qui lui

dit : « Si tu veux arriver à la fontaine d'eau vive, je marcherai devant toi pour t'en montrer le chemin. » Elle lui rendit grâces et suivit cet homme, qui marcha devant elle. Cheminant ainsi, ils arrivèrent à une grande fontaine dont les eaux brillaient comme de l'or, et dont les herbes, semblables à toutes sortes de pierres précieuses, rayonnaient de toute la lumière du printemps. L'homme lui dit : « Voilà la fontaine d'eau vive que tu as cherchée avec tant de travail. Désaltère-toi à son courant, afin qu'elle devienne pour toi une fontaine d'eau vive jaillissant dans la vie éternelle. » Comme elle buvait avidement de cette eau, voilà qu'elle vit de l'autre côté venir l'abbesse qui, l'ayant dépouillée de ses vêtements, la couvrit d'habits royaux, brillant d'un éclat d'or et de pierres précieuses surpassant presque l'imagination. L'abbesse lui disait : « Ton fiancé t'envoie ces présents. » Cette vision toucha le cœur de la religieuse, et, peu de jours après, elle pria l'abbesse de lui faire préparer une cellule pour y vivre en réclusion. La cellule fut bientôt prête. L'abbesse lui dit : « Voilà la cellule, maintenant que désires-tu ? » La religieuse demanda qu'il lui fût permis de s'y renfermer. Cette grâce lui fut accordée ; elle y fut conduite par les vierges rassemblées, avec des chants, à la lumière des flambeaux, sainte Radegonde la tenant par la main. Alors disant adieu à toutes ses compagnes et après avoir embrassé chacune d'elles, elle fut renfermée ; on scella l'ouverture de sa cellule, et là elle se livre tout entière, aujourd'hui encore, à la prière et à la lecture.

**XXX.**— Cette même année sortit de ce monde l'empereur Tibère<sup>1</sup>, laissant parmi tout son peuple un grand deuil de sa mort. Il était en effet d'une bonté éminente, toujours prêt à l'aumône, juste dans ses arrêts, ne méprisant personne, et embrassant tous les hommes dans sa bienveillance ; et comme il les chérissait tous, il en était chéri de même. Lorsqu'il fut tombé malade, désespérant de sa vie, il fit appeler l'impératrice Sophie et lui dit : « Voilà que je sens que le temps de ma vie est accompli ; je veux choisir, d'accord avec vous, celui qui doit gouverner la république ; il faut prendre un homme vaillant qui me remplace dans ma puissance. » Elle désigna un certain Maurice, disant : « C'est un homme actif et habile ; il a souvent combattu les ennemis de la république et a obtenu la victoire. » Elle parlait ainsi dans l'espoir que Maurice l'épouserait après la mort de Tibère. Mais Tibère, instruit de ce choix, donna l'ordre de parer sa fille des ornements impériaux, et faisant appeler Maurice, il lui dit : « Voilà que, par le consentement de l'impératrice Sophie, tu viens d'être nommé à l'empire. Pour t'y affermir, je te donne ma fille. » La jeune fille approcha et son père la remit à Maurice, en lui disant : « Reçois mon empire avec cette jeune fille ; règne heureusement et n'oublie jamais l'amour de la justice et de l'équité. » Maurice ayant reçu la jeune fille, la conduisit à sa maison ; on célébra la cérémonie du mariage, et Tibère mourut. Après les vacances d'usage, Maurice, couvert du diadème et

<sup>1</sup> Ce fut en 582, et non en 583, que mourut l'empereur Tibère.



de la pourpre, se rendit au Cirque où il fut salué des acclamations du peuple, auquel il distribua des présents, et fut confirmé dans la possession de l'empire.

XXXI. — Le roi Chilpéric reçut ensuite des envoyés de son neveu Childebert, à la tête desquels était Ægidius, évêque de Reims. Introduits auprès du roi, lorsqu'on leur eut permis de parler, ils dirent : « Ton neveu, notre seigneur, te demande à tout prix de conserver l'alliance que tu as faite avec lui ; il ne peut avoir de paix avec ton frère qui, après la mort de son père, lui a enlevé une partie de Marseille, qui retient les fugitifs de son royaume et refuse de les lui remettre entre les mains. Ton neveu Childebert veut donc conserver entière l'affection qui est maintenant entre vous. » Et le roi répondit : « Mon frère s'est rendu coupable en beaucoup de circonstances, car si mon fils Childebert veut examiner les choses selon la raison, il reconnaîtra bientôt que Gontran a trempé dans le meurtre de son père. » Lorsqu'il eut ainsi parlé, l'évêque Ægidius lui répondit : « Si tu t'allies avec ton neveu, et que ton neveu s'allie avec toi, vous ferez marcher une armée, et vous aurez bientôt pris la vengeance qui vous est due. » S'étant donc liés par des serments, ils se donnèrent mutuellement des otages, et se séparèrent. Chilpéric se fiant en leurs promesses fit marcher son armée et vint à Paris, où son séjour fut très-onéreux pour les habitants. Le duc Bérulphe avec les gens de Tours, de Poitiers, d'Angers et de Nantes, marcha sur les confins du territoire de Bourges. Didier et Bladaste, à la tête de toutes

les troupes des provinces qui leur étaient confiées, l'assaillirent d'un autre côté, et dévastèrent cruellement les pays qu'ils eurent à parcourir. Chilpéric ordonna à l'armée qui venait le joindre, de traverser Paris. Il traversa lui-même cette ville à la tête de son armée, et marcha vers le château de Melun, livrant tout aux flammes et à la dévastation. L'armée de son neveu n'arrivait point, quoique les chefs et les ambassadeurs de Childebert fussent auprès de Chilpéric; il envoya des messagers aux ducs Bérulphe, Didier et Bladaste, et leur dit : « Entrez dans le territoire de Bourges, et quand vous serez parvenus jusque dans la ville, exigez le serment de fidélité. » Les habitants de la cité de Bourges se précipitèrent, au nombre de quinze mille, du côté de Château-Meillan<sup>1</sup>, et combattirent en ce lieu contre le duc Didier: Il se fit un grand carnage, et il périt plus de sept mille hommes des deux armées.

Les ducs avec le reste de leurs gens arrivèrent à la ville, ravageant et dévastant tout, et il se fit alors une telle dépopulation qu'on n'avait ouï rien de pareil dans les anciens temps, et qu'il ne resta ni maisons, ni vignes, ni arbres; ils coupèrent, brûlèrent et détruisirent tout, emportant des églises ce qui appartenait au service divin, et brûlant les églises mêmes. Le roi Gontran marcha contre son frère avec son armée, mettant en la justice de Dieu toute son espérance. Un soir, il envoya son armée qui détruisit une partie de celle de son frère; le matin suivant, des envoyés passèrent de l'un à l'autre

<sup>1</sup> *Mediolanense castrum.* (V. *Géogr.*)

et firent la paix, se promettant mutuellement que celui qui, d'après le jugement des évêques et des principaux du peuple, serait reconnu avoir dépassé les bornes de la loi, payerait à l'autre une composition; puis ils se séparèrent de bon accord. Le roi Chilpéric, ne pouvant empêcher son armée de piller, tua de sa main le comte de Rouen, et revint ensuite à Paris, chacun laissant le butin qu'il avait fait, et relâchant ses captifs. Ceux qui assiégeaient Bourges, ayant reçu l'ordre de rentrer chez eux, emportèrent tant de butin que le pays d'où ils sortirent semblait entièrement vidé d'hommes et de troupeaux. L'armée de Didier et de Bladaste entra dans le territoire de Tours et s'y livra à l'incendie, au pillage, au meurtre, comme on fait ordinairement en pays ennemi. Ils emmenèrent des captifs, dont ils renvoyèrent ensuite plusieurs après les avoir dépouillés. Cette calamité fut suivie d'une maladie sur le bétail, en sorte qu'il resta à peine quelques bestiaux. C'était une nouveauté d'apercevoir une jument ou une génisse. Pendant que cela se passait, le roi Childebert se tenait avec son armée en un lieu voisin. Une nuit, l'armée se souleva, le petit peuple fit entendre de grands murmures contre l'évêque Ægidius et les chefs du roi, et commença à crier et à dire ouvertement : « Otons de devant la face du roi ces hommes qui vendent son royaume, soumettent ses cités à la domination d'autrui, et trahissent pour une puissance étrangère le peuple et le prince. » Tandis qu'ils se livraient à ces clameurs et à d'autres semblables, le matin étant arrivé, ils prirent

leurs armes et coururent aux tentes du roi, pour se saisir de l'évêque et des seigneurs, les accabler par la force, les charger de coups, et les mettre en pièces avec leurs épées. L'évêque, averti, prit la fuite, et, montant à cheval, se dirigea vers sa ville épiscopale. Le peuple le poursuivit avec de grands cris, jetant après lui des pierres et vociférant des injures. Ce qui le sauva, c'est qu'ils n'avaient pas préparé de chevaux. Cependant l'évêque, voyant que les montures de ses compagnons étaient rendues de fatigue, continua seul son chemin, saisi d'une telle frayeur qu'une de ses chaussures s'étant détachée de son pied, il ne s'arrêta point pour la ramasser, et arriva ainsi jusqu'à Reims, où il se mit à couvert dans les murs de la ville.

XXXII. — Peu de mois auparavant, Leudaste était venu à Tours, avec la permission du roi, pour y reprendre sa femme et y demeurer. Il nous envoya une lettre souscrite par plusieurs évêques, pour être reçu à la communion ; mais comme cette lettre n'était pas accompagnée des ordres de la reine, qui avait surtout contribué à le faire séparer de la communion, je refusai, de l'admettre, disant : « Je le recevrai dès que j'en aurai l'ordre de la reine. » J'envoyai donc vers elle, et elle me répondit par un écrit ainsi conçu : « Obsédée par beaucoup de gens, je n'ai pu faire autrement que de lui permettre d'aller à Tours ; mais je te prie de ne lui accorder la paix, de ne pas lui donner de ta main la communion, jusqu'à ce que nous ayons décidé ce qu'il convient de faire. » En lisant cet écrit, je craignais qu'on

ne le fit périr ; j'envoyai donc chercher son beau-père, et lui donnai connaissance de la lettre, le priant d'engager son gendre à se conduire avec prudence, jusqu'à ce qu'il eût adouci l'esprit de la reine, mais lui, qui était encore mon ennemi, soupçonna de l'artifice dans ce conseil que je lui donnais de bonne foi et pour l'amour de Dieu, et ne voulut pas agir d'après mes avis ; je vis alors l'accomplissement de ce proverbe que j'avais appris d'un vieillard : *Donne toujours de bons conseils, soit à ton ami, soit à ton ennemi, car ton ami les suivra, et ton ennemi les méprisera.* Méprisant donc celui-ci, il se rendit vers le roi, qui était alors avec, son armée dans le territoire de Melun, et supplia le peuple de prier le roi de vouloir bien le recevoir en sa présence. Le roi donc, sur les instances de la multitude, consentit à le voir, et Leudaste, prosterné à ses pieds, lui demanda pardon ; mais le roi lui dit : « Tiens-toi sur tes gardes encore quelque temps, jusqu'à ce que tu aies vu la reine, et qu'elle t'ait dit les moyens de rentrer en grâce auprès d'elle, envers qui tu t'es rendu si coupable. » Lui, toujours imprudent et léger, se fiant sur ce qu'il avait été admis en la présence du roi, le suivit à Paris, se rendit un dimanche dans la sainte cathédrale et se jeta aux pieds de la reine implorant son pardon ; mais elle, frémissant de colère et détestant sa vue, le repoussa, et dit en versant des larmes : « Puisqu'il ne me reste pas de fils qui prenne soin de poursuivre mes injures, c'est à toi, Seigneur Jésus, que j'en remets la vengeance. » Et se prosternant aux pieds du roi, elle

ajouta : « Malheur à moi qui vois mon ennemi, et ne puis l'emporter sur lui ! » Il fut donc repoussé du lieu saint, et on accomplit les cérémonies de la messe, Quand le roi sortit de l'église avec la reine, Leudaste les suivit jusqu'à la place<sup>1</sup>, sans prévoir ce qui allait lui arriver. Il parcourait les maisons des marchands, se faisait montrer des objets précieux, pesait l'argenterie, examinait des bijoux disant : « J'achèterai ceci et cela, car il me reste beaucoup d'or et d'argent. » Comme il parlait ainsi, survinrent soudainement les serviteurs de la reine qui voulurent le garrotter. Mais lui, tire son épée et frappe un d'entre eux; les autres, animés de colère, se saisissent de leurs boucliers et de leurs épées et se jettent sur lui. L'un d'eux lui enlève d'un coup une partie des cheveux et de la peau de la tête. Il fuyait cependant par le pont de la ville, quand son pied s'engagea entre deux des poutres qui forment le pont; il eut la jambe cassée et fut pris : on lui lia les mains derrière le dos, et il fut remis à des gardes. Le roi le fit soigner par des médecins, pour qu'il pût, après la guérison de ses blessures, être livré à de longs supplices. Mais pendant qu'on le conduisait à une des villas du fisc, la gangrène se mit dans ses plaies, et il fut bientôt à l'extrémité; alors, par ordre de la reine, on le coucha à terre sur le dos, la nuque appuyée sur une grande pièce de bois, puis on le frappa sur la gorge, et il finit ainsi, par une juste mort, une vie pleine de perfidies.

<sup>1</sup> Cette place était située, d'après les conjectures assez plausibles de Dulaure, sur l'emplacement actuel du Marché-Neuf.

**XXXIII.** — La neuvième année du règne de Childébert, le roi Gontran rendit à son neveu une partie de Marseille <sup>1</sup>. Les envoyés de Chilpéric, revenus d'Espagne, annoncèrent que la Carpitanie était cruellement dévastée par les sauterelles, de telle sorte qu'il n'y avait ni arbres, ni vignes, ni forêts, ni fruits, ni aucune verdure, qu'elles n'eussent entièrement détruits ; ils dirent que l'inimitié qui s'était élevée entre Leuwigild et son fils augmentait tous les jours de violence. Une grande contagion régnait aussi dans cette contrée et dévastait beaucoup de pays ; mais elle sévissait surtout à Narbonne. Depuis trois ans qu'elle avait envahi cette cité, elle paraissait s'apaiser, et déjà les habitants fugitifs y rentraient, quand le mal les frappa de nouveau et en fit périr un grand nombre. La cité d'Albi eut également à souffrir de ce fléau. En ces temps, vers le milieu de la nuit, parut du côté du nord un grand nombre de rayons brillants, d'une grande clarté, qui, se rapprochant, puis se séparant, finirent par s'évanouir. On vit aussi dans la partie septentrionale du ciel reluire une telle clarté qu'on la prit pour celle de l'aurore.

**XXXIV.** — Une nouvelle députation vint d'Espagne avec des présents, pour arrêter avec le roi Chilpéric l'époque où, selon une convention antérieure, il donnerait sa fille en mariage au fils du roi Leuwigild <sup>2</sup>. L'époque fixée et toutes choses convenues, l'envoyé reprit sa route. Mais le roi Chilpéric, en quittant Paris pour se rendre dans le pays de Soissons, éprouva un nouveau

<sup>1</sup> En 584. — <sup>2</sup> Reccared, qui lui succéda.

chagrin : son fils, que, l'année précédente, il avait fait régénérer dans les eaux du baptême, fut pris de la dysenterie, et rendit l'âme <sup>1</sup>. C'était là ce qu'annonçait cette flamme que, comme je l'ai dit plus haut, on avait vue tomber des nuages. Le roi et la reine revinrent à Paris avec une douleur infinie, ensevelirent leur enfant, et firent courir après l'envoyé, pour qu'il revînt, et prolongeât le terme donné, le roi disant : « Voilà que ma maison est remplie de deuil ; comment pourrais-je célébrer les noces de ma fille ? » Il voulait même envoyer en Espagne une autre fille qu'il avait eue d'Audovère, et qu'il avait mise dans le monastère de Poitiers <sup>2</sup>; mais il renonça à ce projet, surtout à cause de la résistance de sainte Radegonde, qui disait : « Il ne convient pas qu'une fille vouée au Christ retourne aux voluptés du siècle. »

XXXV. — Tandis que ces choses se passaient, on vint dire à la reine que l'enfant qu'elle avait perdu avait succombé à des maléfices et à des enchantements, et que le préfet Mummole, qui depuis longtemps lui était odieux, était complice de ce crime. Il arriva en effet un jour à la table de Mummole qu'un courtisan se plaignit de ce qu'un enfant qu'il chérissait avait été pris de la dysenterie. Le préfet lui répondit : « J'ai une herbe qui, lorsqu'on la donne en breuvage à celui qui est attaqué de ce mal, quelque désespéré qu'il soit, le guérit sur-le-

<sup>1</sup> Thierry, dont on a déjà parlé.

<sup>2</sup> Basine, qui excita ensuite, dans ce monastère, les désordres que Grégoire de Tours raconte dans le dixième livre.



champ. » Ces paroles, rapportées à la reine, accrurent sa fureur : elle fit saisir des femmes de la ville de Paris, les livra à la torture et les força à déclarer ce qu'elles savaient. Elles avouèrent avoir employé des maléfices et déclarèrent avoir fait mourir beaucoup de gens ; ajoutant, ce qui semble incroyable : « O reine, nous avons sacrifié la vie de ton fils, pour celle du préfet Mummole. » Alors la reine les livrant à des tourments encore plus cruels, fit assommer les unes, brûler les autres, attacher d'autres à des roues qui leur brisaient les os, et se retira avec le roi dans sa villa de Compiègne, où elle lui révéla tout ce qu'elle avait entendu dire du préfet. Le roi envoya des serviteurs ordonner à Mummole de venir le trouver, et après l'avoir interrogé, le fit charger de chaînes et livrer à divers tourments. On le suspendit à un poteau, les mains liées derrière le dos, et on lui demanda ce qu'il savait de ces maléfices ; mais il n'avoua rien de ce que nous avons rapporté plus haut. Cependant il confessa avoir pris souvent, de ces femmes, des onguents et des breuvages dont l'effet devait être de le mettre en grâce auprès du roi et de la reine. Lors donc qu'il fut détaché du poteau, il appela l'exécuteur, et lui dit : « Allez annoncer au roi, mon seigneur, que je ne sens aucun mal des tourments qu'on m'a infligés. » A ces mots, le roi s'écria : « Ne faut-il pas, en effet, qu'il soit sorcier pour n'avoir pas souffert de tant de tourments ? » Alors on l'étendit sur des roues, et on le frappa de tant de coups de courroies triples que les exécuteurs en étaient fatigués ; ensuite on lui entra des

bâtons pointus dans les ongles des pieds et des mains, et, comme l'épée était déjà levée pour lui couper la tête, il obtint de la reine qu'elle lui laissât la vie ; mais on lui fit subir une dégradation aussi cruelle que la mort : car, placé sur un chariot, il fut envoyé, dépouillé de tout ce qu'il possédait, dans la ville de Bordeaux où il était né. Mais frappé en route d'un coup de sang, il put à peine arriver à sa destination, et peu de temps après il rendit l'esprit. Ensuite la reine prit le trésor de son enfant, tant les vêtements que les autres effets, même les étoffes de soie, et les fit jeter dans le feu. On dit qu'il y en avait la charge de quatre chariots. Elle fit fondre l'or et l'argent dans une fournaise embrasée, afin qu'il ne restât rien d'entier qui pût lui rappeler la douleur de la mort de son fils.

XXXVI. — Æthérius, évêque de Lisieux, dont nous avons parlé <sup>1</sup>, fut expulsé de sa ville, et y rentra de la manière suivante : il y avait un clerc de la ville du Mans, dissolu, adonné aux femmes, livré à la gourmandise, à la fornication, et à toute espèce de vices immondes. Comme il entretenait commerce avec une femme mariée, véritable prostituée, il lui fit couper les cheveux, l'habilla en homme et l'emmena dans une autre ville où n'étant pas connu, il pourrait éviter le soupçon d'adultère. C'était une femme de race libre et née d'honnêtes parents. Ses proches, ayant découvert quel-

<sup>1</sup> Il n'est question nulle part, dans les autres ouvrages de Grégoire de Tours, de cet Æthérius, d'où quelques auteurs ont pensé que ce chapitre était une interpolation, ainsi que quelques autres.

que temps après ce qui s'était passé, voulurent venger la honte de leur famille; ils allèrent trouver le clerc, l'enchaînèrent, l'enfermèrent et firent brûler la femme. Ensuite, dominés par la soif exécration de l'or, ils tâchèrent de vendre le clerc, ou plutôt de trouver quelqu'un qui le rachetât, car autrement il était dévoué à une mort certaine. *Æthérius*, instruit de ces faits, fut touché de compassion; il donna vingt pièces d'or, et délivra le clerc de la mort qui le menaçait. Ainsi sauvé, le clerc se donna pour docteur dans les lettres, et promit à l'évêque, s'il lui confiait des enfants, de les rendre savants; l'évêque, joyeux de cette promesse, rassembla les enfants de la cité et le chargea de les instruire. Le clerc était honoré des citoyens; le pontife lui avait donné des terres et des vignes, et il était invité dans les maisons des parents dont il instruisait les enfants. Mais, revenant à ses anciennes habitudes et oubliant tout ce qu'il avait souffert, il s'éprit de concupiscence pour la mère d'un des enfants qu'il instruisait. Cette femme pudique se plaignit à son mari, ses parents réunis infligèrent au clerc de rudes tourments et voulurent le tuer. L'évêque, de nouveau touché de pitié, le délivra, lui adressa de douces réprimandes et le rétablit dans ses honneurs. Mais rien ne put tourner vers le bien l'esprit léger de cet homme; au contraire, il devint l'ennemi de celui qui l'avait plusieurs fois racheté de la mort. Il s'allia à l'archidiacre de la cité et, se jugeant digne de l'épiscopat, fit le complot d'assassiner l'évêque. On paya un clerc qui devait le frapper d'une hache, et tous ces

gens commençaient déjà à tenir des discours, à parler bas, à lier des intrigues, offrant des récompenses pour engager, si l'évêque mourait, à mettre le clerc en sa place. Mais la miséricorde de Dieu l'emporta sur leur perfidie, et sa bonté se hâta de réprimer la cruauté des méchants. Un jour que l'évêque rassemblait ses ouvriers dans un champ qu'il voulait faire labourer, le clerc dont j'ai parlé le suivait avec une hache, sans qu'il y prît garde aucunement. Cependant il finit par s'en apercevoir. « Pourquoi donc, lui dit-il, me suis-tu si assidûment avec cette hache ? » L'autre saisi de frayeur se jeta à ses genoux, disant : « Prends courage, ô prêtre de Dieu ; car tu sauras que j'ai été envoyé par l'archidiacre et le précepteur pour te frapper. J'ai plusieurs fois voulu le faire, et ma main s'est levée pour frapper le coup ; mais aussitôt mes yeux étaient couverts de ténèbres, mes oreilles cessaient d'entendre, et tout mon corps était ébranlé par un tremblement. Mes mains demeuraient sans force, et je ne pouvais accomplir ce que j'avais projeté ; mais lorsqu'ensuite j'abaissais le bras, je ne sentais plus de souffrance. J'ai reconnu que Dieu était avec toi, car je n'ai pu te faire aucun mal. » A ces mots, l'évêque se prit à pleurer et imposa silence au clerc, puis, retourné à sa maison, il se coucha pour souper. Ensuite, il alla se reposer dans son lit, autour duquel était disposés un grand nombre de ses clercs. Ses ennemis, s'étant défilés du clerc qui devait l'assassiner, pensèrent à exécuter par eux-mêmes leur perfidie, et tramèrent un autre complot, soit pour le faire périr violemment,

soit pour le charger d'un crime qui le fit exclure du sacerdoce. Tandis que tout le monde reposait vers le milieu de la nuit, ils se précipitèrent dans la chambre où couchait l'évêque, poussant de grandes exclamations et disant qu'ils en avaient vu sortir une femme, et qu'ils l'avaient laissée aller pour courir à l'évêque. C'était certainement par le conseil et l'instigation du diable qu'ils imputaient un tel crime à leur évêque, alors âgé de près de soixante-dix ans. Sans perdre de temps, et de concert avec le clerc dont j'ai parlé, ils lièrent le saint homme qui vit ses mains chargées de chaînes par celui qu'il avait plusieurs fois débarrassé de ses liens, et il fut condamné à une prison sévère par celui qu'il avait souvent tiré de la fange des cachots. Voyant que ses ennemis l'emportaient, il implora avec larmes, dans ses chaînes, la miséricorde du Seigneur ; aussitôt ses gardes se sentirent accablés de sommeil, la volonté du Seigneur détacha ses liens et celui qui avait si souvent délivré les méchants fut délivré sans avoir rien souffert de leur méchanceté ; de là, s'échappant, il passa dans le royaume du roi Gontran. Une fois qu'il fut parti, ceux qui avaient comploté contre lui s'adressèrent plus librement au roi Chilpéric pour lui demander l'épiscopat ; ils accusèrent l'évêque de plusieurs crimes, ajoutant : « Sache, ô roi très-glorieux ! que nos paroles sont véritables ; car, dans la crainte de la mort que lui ont méritée ses crimes, il a passé au royaume de ton frère. » Le roi ne les crut point, et leur ordonna de retourner à la ville. Cependant les citoyens affligés de l'absence

de leur pasteur, et sachant que tout cela s'était fait par envie et par avarice, se saisirent de l'archidiacre et de son complice, auteurs de cette iniquité, et demandèrent au roi de leur rendre leur évêque. Celui-ci envoya des messagers à son frère, l'assurant qu'il n'avait trouvé l'évêque coupable d'aucun crime. Leroi Gontran, qui était bon et plein de libéralité envers les malheureux, fit beaucoup de présents à Æthérius, et lui donna des lettres pour tous les évêques de son royaume, afin qu'ils eussent soin, au nom de Dieu, de l'assister dans son voyage. L'évêque, parcourant les cités, en recueillit des prêtres de Dieu tant de choses, soit en vêtements, soit en or, qu'à peine put-il rapporter tout ce qu'il avait reçu, et en lui fut accomplie cette parole de l'Apôtre : *Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu*<sup>1</sup>; car ce voyage lui procura beaucoup de richesses, et son exil le mit dans l'opulence. Retournant ensuite vers ses concitoyens, il en fut reçu avec tant d'honneur qu'ils pleuraient de joie et bénissaient Dieu de ce qu'il avait rendu à son Église un tel évêque.

XXXVII.—Lupentius, abbé de la basilique de Saint-Privas, martyr, dans la cité de Gévaudan, fut mandé par la reine Brunehaut, et vint la trouver. Il était accusé, dit-on, par Innocent, comte de ladite ville, d'avoir parlé de la reine avec irrévérence. Mais l'affaire ayant été examinée, il ne fut trouvé en rien coupable de lèse-majesté, et reçut l'ordre de s'en retourner. Cependant, comme il commençait à se mettre en route, il fut pris par ledit

<sup>1</sup> *Épître* de saint Paul aux Romains, chap. VIII, v. 28.

comte et conduit à la villa de Ponthion <sup>1</sup>, où on lui fit souffrir beaucoup de tourments. Relâché ensuite pour s'en retourner chez lui, comme il avait tendu ses pavillons sur la rivière d'Aisne, son ennemi tomba de nouveau sur lui, l'accabla, lui coupa la tête, la mit dans un sac rempli de pierres, et la jeta dans la rivière ; il y jeta même le corps attaché à une pierre. Peu de jours après, ce corps fut vu par un berger qui, l'ayant tiré du fleuve, le mit en sépulture ; mais tandis qu'il préparait les choses nécessaires à ces obsèques, sans que personne pût savoir à qui appartenait ce corps dont on ne trouvait pas la tête, il arriva tout à coup qu'un aigle enleva le sac du fond du fleuve et le déposa sur le rivage. Remplis d'admiration, ceux qui se trouvaient présents prirent le sac ; et s'empressant de chercher ce qu'il contenait, ils y trouvèrent cette tête coupée qu'ils ensevelirent avec le reste des membres. On dit que, par la puissance divine, une grande lumière parut en ce lieu, et que lorsqu'un malade vient prier à ce tombeau avec dévotion, il s'en retourne guéri.

XXXVIII. — Théodose, évêque de Rodez, qui avait succédé à saint Dalmate, mourut vers ce temps. Les différends et les querelles qui s'élevèrent alors dans cette Église pour l'épiscopat en vinrent à ce point qu'elle fut presque entièrement dépourvue des vases sacrés et de tout ce qu'elle possédait de plus précieux. Avec l'aide de la reine Brunehaut, on fit rejeter le prêtre Transobade, et on élut Innocent, comte de Gévaudan. A peine en

<sup>1</sup> *Pontico villa.*

possession de l'épiscopat, il se mit à attaquer Ursicin, évêque de Cahors, lui reprochant de retenir certaines paroisses qui, selon lui, appartenaient au diocèse de Rodez ; et leurs discordes journalières allèrent toujours croissant. Quelques années après, le métropolitain, réuni avec ses suffragants dans la ville de Clermont, rendit un jugement portant qu'Ursicin recouvrerait les paroisses que l'Église de Rodez ne pouvait pas prouver avoir été jamais en sa possession ; ce qui fut exécuté.

XXXIX. — Remi, évêque de Bourges, mourut, et, après sa mort, la plus grande partie de sa ville fut consumée par un incendie, dans lequel périt ce qui avait échappé aux calamités de la guerre. Ensuite, par la faveur du roi Gontran, Sulpice fut élu évêque de cette ville. On rapporte que beaucoup de concurrents offrant au roi des présents pour en obtenir l'épiscopat, il leur répondit : « Il n'est pas dans l'habitude de mon gouvernement de vendre le sacerdoce, et il ne vous convient pas de l'acheter par des présents, car je dois craindre d'encourir l'infamie d'un gain honteux, et vous celle d'être comparés à Simon le Magicien. Conformément à la volonté de Dieu, Sulpice sera votre évêque ; » c'est ainsi engagé dans le clergé que Sulpice monta au siège de cette Église. C'est un homme de grande noblesse, des premiers sénateurs de la Gaule, très-instruit dans les belles-lettres, sans égal dans l'art des vers. Ce fut lui qui provoqua le synode dont nous avons parlé relativement aux paroisses du diocèse de Cahors.

XL. — Un envoyé, nommé Oppila, vint d'Espagne,



apportant au roi Chilpéric de grands présents. Le roi d'Espagne craignait que Childebert ne fit marcher une armée pour venger l'injure de sa sœur, parce que Leuvigild ayant pris son fils Erménégild qui avait épousé la sœur de Childebert<sup>1</sup>, l'avait jeté en prison et que sa femme était demeurée entre les mains des Grecs. Cet envoyé étant donc arrivé à Tours le saint jour de Pâques, nous lui demandâmes s'il était de notre religion ; il répondit qu'il croyait ce que croient les catholiques, vint avec nous à la cathédrale, et assista aux cérémonies de la messe ; mais il ne reçut point de nous la paix<sup>2</sup> et ne participa point au sacrifice. Je reconnus par là qu'il avait fait un mensonge en se disant catholique ; néanmoins je l'invitai à ma table, et lui ayant demandé ce qu'il croyait, il répondit : « Je crois le Père, le Fils et le Saint-Esprit unis dans une même puissance. » Je lui dis : « Si tu crois ce que tu affirmes, quel motif t'a donc empêché de participer au sacrifice que nous avons offert à Dieu ? » Et il me dit : « Parce que vous ne répondez pas comme vous le devez au *gloria*, car nous disons, d'après l'apôtre Paul : Gloire à Dieu le Père par le Fils ; et vous dites, Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; et de même que les docteurs de l'Église enseignent que le Père a été annoncé dans ce monde par son Fils, Paul dit : *Au Roi des siècles, immortel, invisible, à l'unique Dieu, soit honneur et gloire dans les siècles des siècles*<sup>3</sup> ! » Et je lui répondis : « Il n'y a pas un catholique, je

<sup>1</sup> Ingonde, fille de Sighebert.

<sup>2</sup> C'est-à-dire le baiser de paix et la bénédiction.

<sup>3</sup> I<sup>re</sup> Epître de saint Paul à Timothée, chap. 1, v. 17.

pense, qui ne sache que le Père a été annoncé par son Fils; mais, en même temps qu'il a annoncé son Père sur la terre, il a attesté sa propre divinité par ses miracles. Il a fallu que Dieu le Père envoyât son Fils en ce monde pour lui montrer Dieu en personne, afin que les hommes qui avaient refusé de croire aux patriarches, aux prophètes et à leurs législateurs, crussent au moins à son Fils. Il est donc nécessaire de rendre gloire à Dieu sous le nom des trois personnes, c'est pourquoi nous disons : *Gloire à Dieu le Père qui a envoyé son Fils, gloire à Dieu le Fils qui a racheté le monde de son sang, gloire à Dieu le Saint-Esprit qui sanctifie l'homme racheté !* Mais toi qui dis : *Gloire au Père par le Fils !* tu enlèves au Fils sa gloire, comme s'il ne partageait pas la gloire de son Père, parce qu'il a annoncé son Père au monde. Le Fils, comme nous l'avons dit, a annoncé son Père au monde, mais beaucoup ne l'ont pas cru, selon les paroles de saint Jean l'Évangéliste : *Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont point reçu ; mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, c'est-à-dire à ceux qui croient en son nom*<sup>1</sup>. Et toi qui décries l'apôtre Paul et n'entends pas ses paroles, remarque comme il a parlé prudemment et selon ce que chacun était en état d'entendre. Remarque comme il a prêché parmi les incrédules sans paraître leur imposer aucun fardeau trop pesant, tellement qu'il dit à quelques-uns : *Je ne vous ai nourris que de lait et non de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas capables, et à pré-*

<sup>1</sup> *Évang.* selon saint Jean, chap. 1, v. 12.

*sent même vous ne l'êtes pas encore*<sup>1</sup>. *La nourriture solide est pour les parfaits*<sup>2</sup>. Et il dit à d'autres : *Je n'ai point prêché autre chose parmi vous que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié*<sup>3</sup>. Maintenant veux-tu, hérétique, parce que Paul n'a prêché que le Christ crucifié, douter de sa résurrection ? Fais plutôt attention à sa prudence, et vois avec quelle adresse il dit à d'autres plus robustes dans leur foi : *Si nous avons connu Jésus-Christ crucifié, maintenant nous ne le connaissons plus de cette sorte*<sup>4</sup>. Nie donc, accusateur de Paul, si ton esprit est capable d'une telle folie, que le Christ ait été crucifié ; mais je te le demande, laisse toutes ces choses, écoute de meilleurs conseils, applique un collyre à tes yeux troublés, et reçois la lumière de la prédication apostolique. Car Paul parlait aux hommes selon ce qu'était chacun, d'une manière moins relevée, afin de les élever ensuite au plus haut faite de la foi ; et comme il dit ailleurs : *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous*<sup>5</sup>, comment un mortel refusera-t-il la gloire au Fils, que le Père lui-même a glorifié du haut du ciel, non pas une fois, mais deux ou trois fois ? Écoute comme il a parlé du haut des cieus, lorsque le Saint-Esprit descendit sur la tête du Fils, baptisé de la main de Jean : *Celui-ci est, dit-il, mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection*<sup>6</sup>. Certainement, si tu as les oreilles

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. III, v. 2.

<sup>2</sup> Épître de saint Paul aux Hébreux, chap. v, v. 14.

<sup>3</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. II, v. 2.

<sup>4</sup> 2<sup>e</sup> Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. v, v. 16.

<sup>5</sup> 1<sup>re</sup> Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. IX, v. 22.

Évang. selon saint Mathieu, chap. XVII, v. 5.

assez bouchées pour ne pas entendre cela, tu dois croire du moins ce qu'entendirent les apôtres sur la montagne, lorsque Jésus, transfiguré dans sa gloire, parlait avec Moïse et Élie, du haut d'une nuée resplendissante, le Père dit: *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection, écoutez-le*<sup>1</sup>. » L'hérétique répondit à cela: « Le Père en ceci ne rend nullement témoignage à la gloire du Fils; il le désigne seulement pour son fils. » Et moi je lui dis: « Si tu prends les choses de cette manière, je te fournirai un autre témoignage par lequel le Père a glorifié son Fils. Au moment de la Passion de Notre Seigneur, lorsqu'il dit: *Mon Père, glorifiez votre Fils afin que votre Fils vous glorifie*<sup>2</sup>; qu'est-ce que le Père lui a répondu du haut du ciel? Ne lui a-t-il pas dit: *Je l'ai déjà glorifié et je le glorifierai encore*<sup>3</sup>? Voilà donc que la propre voix du Père le glorifie, et toi tu t'efforces de lui enlever sa gloire. Mais ton pouvoir ne répond pas à la volonté que tu montres. Et toi qui te portes accusateur de l'apôtre Paul, écoute-le lorsque Jésus-Christ parle par sa bouche: *Que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père*<sup>4</sup>. Maintenant, s'il participe à la gloire de son Père, s'il habite dans la gloire avec son Père, comment se fait-il que tu veuilles le déshonorer en le privant de sa gloire? Et comment ne rendra-t-on pas gloire parmi les hommes à celui qui règne dans les cieux, avec une

<sup>1</sup> II<sup>e</sup> Épître de saint Pierre, chap. I, v. 17.

<sup>2</sup> Évang. selon saint Jean, chap. XVII, v. 1.

<sup>3</sup> Ibid., chap. XII, v. 28.

<sup>4</sup> Épître de saint Paul aux Philip., chap. III, v. 11.

gloire égale à celle de son Père ? Confessons donc le Christ Fils de Dieu pour le vrai Dieu, et reconnaissons que, puisqu'ils n'ont qu'une seule divinité, ils n'ont qu'une seule et même gloire. » A ces mots, je me tus et terminai la discussion. Oppila se rendit vers Chilpéric, et après lui avoir offert les présents que lui envoyait le roi d'Espagne, il retourna dans son pays.

XLI. — Le roi Chilpéric ayant appris que son frère Gontran avait fait la paix avec Childebert son neveu, et qu'ils voulaient se réunir pour lui reprendre les villes qu'il leur avait enlevées de force, se réfugia avec tous ses trésors dans la ville de Cambrai et y emporta ce qu'il avait de plus précieux. Il envoya des messagers aux ducs et comtes des cités, pour les engager à réparer les murs des villes, à placer leurs effets ainsi que leurs femmes et leurs filles à l'abri des remparts, et à se défendre courageusement si la nécessité l'exigeait, de manière à ce que l'ennemi ne pût leur faire de mal. Il ajoutait : « Et si vous perdez quelque chose, nous en recouvrerons davantage lorsque nous nous vengerons de nos ennemis. » Mais il ne savait pas que la victoire est dans la main de Dieu. Plusieurs fois ensuite, il mit son armée en marche, puis il lui ordonna de se tenir en repos dans ses frontières. Dans ces jours-là, il lui était né un fils qu'il fit nourrir dans sa maison de Vitry<sup>1</sup>, « de peur, dit-il, que s'il était vu en public, il ne lui arrivât quelque mal et qu'il ne mourût. »

<sup>1</sup> *Victoriacensis villa.*

**XLII.** — Cependant le roi Childebert partit pour l'Italie. A cette nouvelle les Lombards, craignant d'être détruits par son armée, se soumirent à sa domination, lui firent de grands présents et promirent de lui demeurer fidèles. Ayant obtenu d'eux ce qu'il voulait, le roi retourna dans les Gaules, et ordonna de mettre en mouvement une armée qu'il fit marcher vers l'Espagne. Cependant il s'arrêta. L'empereur Maurice lui avait donné, l'année précédente, cinquante mille sols d'or pour chasser les Lombards de l'Italie; apprenant qu'il avait fait la paix avec eux, il redemanda son argent, mais le roi, se confiant en ses forces, ne voulut seulement pas lui répondre à ce sujet.

**XLIII.** — En Galice, il se passa de nouveaux événements dont nous allons rendre compte. Erménégild ayant encouru, comme nous l'avons dit, la colère de son père, demeurait avec sa femme dans une ville d'Espagne, comptant sur le secours de l'empereur, et de Miron roi de Galice. Apprenant que son père venait vers lui avec une armée, il chercha de quelle manière il pourrait le repousser ou le tuer, ne sachant pas, le malheureux, que le jugement de Dieu menace celui qui médite de telles choses contre son père, fût-il hérétique. Après y avoir bien pensé, parmi les milliers d'hommes qui l'accompagnaient, il choisit trois cents hommes d'armes qu'il renferma dans le château d'Osser<sup>1</sup>, dont l'église contient des fontaines qui se remplissent par

<sup>1</sup> Château fort qui était situé auprès de Séville, *Osser*. (V. *Géogr.*)

l'ordre spécial de Dieu. Son projet était de lasser et de rompre ainsi la première impétuosité de son père, afin de le vaincre ensuite plus facilement avec des troupes inférieures mais plus nombreuses. Le roi Leuwigild apprenant cette ruse fut longtemps dans une grande perplexité, se disant : « Si je vais contre lui avec toute mon armée réunie en un seul corps, elle sera cruellement accablée des traits de l'ennemi ; si je n'y vais qu'avec un petit nombre de soldats, je ne pourrai vaincre cette troupe d'élite : il est préférable que j'aille avec tous. » Et, marchant vers le lieu où étaient réunis ces guerriers, il les défit et brûla le château, comme on l'a déjà raconté. Cette victoire obtenue, il apprit que le roi Mir venait contre lui à la tête d'une armée ; l'ayant environné, il exigea de lui le serment de lui rester fidèle à l'avenir. Ils se firent des présents mutuels ; après quoi chacun retourna chez soi. Mais Mir, rentré dans son pays, se mit au lit peu de jours après et mourut. Sa maladie était venue des mauvaises eaux et de l'insalubrité de l'air de l'Espagne. Après sa mort, son fils Euric sollicita l'amitié du roi Leuwigild, et lui ayant, comme son père, prêté serment, il régna sur le royaume de Galice. Mais dans l'année, Audica, fiancé à sa sœur, vint avec une armée, le prit, le fit clerc et ordonna qu'on lui imposât les honneurs du diaconat ou de la prêtrise. Puis, ayant pris pour femme la veuve de Mir, il devint roi de Galice. Leuwigild s'empara de son fils Erménégild, l'emmena avec lui à Tolède, et le condamna à l'exil, mais il ne put tirer sa belle-fille des mains des Grecs.

**XLIV.** — Les sauterelles qui, depuis cinq ans, ravageaient la Carpitanie, passèrent, cette année, en suivant la grande route, dans une province voisine. Elles couvraient en longueur un espace de cent cinquante milles, et cent milles en largeur. Cette année apparurent dans les Gaules nombre de prodiges, et les peuples éprouvèrent de grandes calamités. On vit des roses au mois de janvier, et il parut autour du soleil un grand cercle mêlé de diverses couleurs, semblables à celles que déploie l'arc-en-ciel après la pluie. Une gelée brûla les vignes, une tempête vint ensuite en divers lieux ravager les vignobles et les moissons, et ce qu'avait épargné la grêle fut consumé par une épouvantable sécheresse. On vit sur quelques ceps un petit nombre de fruits maigres, sur quelques autres on n'en vit point. Si bien que les hommes irrités contre Dieu ouvrirent les enclos de leurs vignes et y introduisirent les brebis et les chevaux, entremêlant d'imprécations, les malheureux ! le soin qu'ils prenaient de se nuire à eux-mêmes, et disant : « Que jamais durant l'éternité des siècles, ces vignes ne produisent plus de sarments. » Les arbres, qui avaient produit au mois de juillet, donnèrent de nouveaux fruits au mois de septembre. La maladie revint attaquer les bestiaux avec une nouvelle violence, si bien qu'à peine en demeura-t-il quelques-uns.

**XLV.** — Cependant, vers les calendes de septembre, une grande députation de Goths vint trouver Chilpéric. De retour à Paris, ce roi ordonna de prendre beaucoup de serviteurs appartenant aux maisons fisca-



les<sup>1</sup>, et de les mettre dans des chariots; comme un grand nombre pleurait et ne voulait pas partir, il les fit retenir en prison pour pouvoir plus facilement les obliger à accompagner sa fille. On dit que plusieurs, désespérés de se voir enlevés ainsi à leurs parents, dans leur douleur s'étranglèrent. Le fils était séparé du père, la mère de la fille, et ils s'en allaient avec de profonds gémissements et de grandes malédictions; on entendait tant de pleurs dans la ville de Paris qu'on les a comparés aux lamentations d'Égypte. Plusieurs personnes des meilleures familles, contraintes de s'en aller ainsi, firent leur testament, donnèrent leurs biens aux églises, et demandèrent qu'au moment où la fille de Chilpéric entrerait en Espagne, on ouvrit ces testaments, comme si elles étaient déjà dans le tombeau. Cependant il vint à Paris des envoyés de Childebert pour avertir le roi Chilpéric de ne donner à sa fille aucune des villes qu'il tenait du royaume de son père Sighebert, ni aucune partie de ses trésors, et de ne pas se permettre de toucher aux esclaves, aux chevaux, aux jugs de bœufs, ni à rien de ce qui appartenait à ces propriétés

<sup>1</sup> *Domus fiscales*. Les rois possédaient auprès, et peut-être même dans l'intérieur des villes, comme dans les campagnes; un grand nombre d'habitations ou domaines peuplés de familles qui n'étaient pas toutes de condition servile, et qui n'y tombèrent que progressivement, par une série d'actes de violence pareils à celui que rapporte ici Grégoire de Tours. Il y a lieu de croire que, dans l'occasion dont il s'agit ici, des gens même qui n'appartenaient pas aux domaines fiscaux furent enlevés de force et contraints d'accompagner Rigonthe.

Un de ces envoyés fut, dit-on, tué secrètement, on ne sait par qui, bien que les soupçons se soient portés sur le roi. Chilpéric, ayant promis de ne toucher à rien de tout cela, convoqua les principaux Francs et ses autres fidèles, et célébra les noces de sa fille. Elle fut remise aux envoyés des Goths, et le roi lui donna de grands trésors; sa mère y ajouta une telle quantité d'or, d'argent et de vêtements, que le roi, à cette vue, crut qu'il ne lui restait plus rien. La reine, s'apercevant de son mécontentement, se tourna vers les Francs, et dit : « Ne croyez pas, ô Francs, qu'il y ait rien là des trésors des rois précédents. Tout ce que vous voyez est tiré de mes propriétés, car le roi très-glorieux m'a fait beaucoup de largesses; j'y ai ajouté le fruit de mes travaux, et une grande partie provient des revenus que j'ai tirés, soit en nature, soit en argent des maisons qui m'ont été concédées. Vous-mêmes m'avez fait beaucoup de présents, desquels j'ai composé ce que vous voyez devant vous, car il n'y a rien là des trésors publics. » De la sorte elle abusa l'esprit du roi. Il y avait une telle immensité d'objets d'or, d'argent et d'effets précieux qu'on en chargea cinquante chariots. Les Francs apportèrent de leur côté beaucoup de présents; les uns de l'or, les autres de l'argent, quelques-uns des chevaux, plusieurs des vêtements, chacun donna ce qu'il put. La jeune fille fit ses adieux avec beaucoup de larmes et d'embrassements; au moment où elle franchissait la porte, l'essieu d'une des voitures cassa; tous s'écrièrent alors *màlheur* ! ce qui fut interprété par plusieurs comme un

funeste augure <sup>1</sup>. Quand Rigonthe eut quitté Paris, elle ordonna de dresser ses tentes à huit milles de la ville. Pendant la nuit, cinquante hommes de sa suite se levèrent, prirent les cent meilleurs chevaux, tous les freins d'or, deux grands plats, et s'enfuirent vers le roi Childébert. Durant la route, ceux qui pouvaient s'échapper prenaient la fuite, emportant avec eux tout ce qu'il leur était possible de saisir. On traita sur son chemin ce cortège avec un grand appareil, aux dépens des diverses cités. Le roi avait ordonné que là-dessus on ne payât rien de son fisc ; tout fut fourni par une contribution extraordinaire des pauvres gens.

Comme le roi craignait que son frère ou son neveu ne tendissent en route quelque embûche à sa fille, il avait ordonné qu'elle marchât environnée d'une armée. Avec elle étaient des hommes du premier rang, le duc Bobon, fils de Mummolène, accompagné de sa femme, pour servir à la jeune fille de paranymphie ; Domégésile, Ansovald, le maire du palais Waddon, autrefois comte de Saintes : le reste de la troupe, composé d'hommes de moindre condition, était au nombre de plus de quatre mille. Les autres chefs et camériers qui voyageaient avec elle la quittèrent à Poitiers. Ceux qui poursuivaient leur route allaient comme ils pouvaient, et ils firent tant de butin, se livrèrent à tant de pillages qu'on pourrait à grand'peine les raconter. Ils dépouillaient les cabanes des pauvres, rava-

<sup>1</sup> Le texte porte *mala hora*.

geaient les vignes, emportaient les sarments avec les raisins, enlevaient les troupeaux et tout ce qu'ils pouvaient trouver, et ne laissaient rien dans les lieux qu'ils traversaient, accomplissant ce qui a été dit par le prophète Joël : *La sauterelle a mangé les restes de la chenille, le ver les restes de la sauterelle, et la nielle les restes du ver*<sup>1</sup>. Ce fut ainsi que les choses se passèrent alors. Les restes de la gelée furent détruits par les tempêtes, le reste des tempêtes fut brûlé par la sécheresse, et ce qu'avait laissé la sécheresse enlevé par les gens de guerre.

XLVI. — Tandis qu'ils cheminaient ainsi en pillant, Chilpéric, le Néron, l'Hérode de notre temps, se rendit à sa villa de Chelles, éloignée de Paris d'environ cent stades et s'y livra à l'exercice de la chasse. Un jour qu'il revenait de chasser, à l'entrée de la nuit, comme il descendait de cheval, s'appuyant d'une main sur l'épaule d'un de ses serviteurs, un homme s'approcha, le frappa d'un couteau sous l'aisselle, puis d'un second coup lui perça le ventre : aussitôt, vomissant du sang en abondance, tant par la bouche que par ses blessures, il rendit son âme inique<sup>2</sup>. On a vu, par ce qui précède, tout le mal qu'il avait fait souvent ; il brûla et détruisa des contrées, sans en ressentir aucune douleur ; il en était plutôt joyeux, semblable à Néron, lorsqu'autrefois il chantait des tragédies au milieu de l'incendie des palais. Souvent il frappa injustement

<sup>1</sup> Joël, chap. I, v. 4.

<sup>2</sup> 584.

des hommes pour avoir leur bien. Peu de clercs, de son temps, parvinrent à l'épiscopat. Il était adonné à la gourmandise et faisait un dieu de son ventre, affirmant qu'il n'y avait pas d'homme plus sage que lui. Il a écrit deux livres de vers, avec la prétention d'imiter Sédule; mais ces vers ne peuvent se soutenir sur leurs faibles pieds; et, faute de s'y entendre, il avait mis des syllabes brèves à la place des longues, et des longues où il faudrait des brèves. Il a écrit d'autres opuscules, comme des hymnes et des messes qu'on ne peut admettre en aucune manière. Il était l'ennemi des intérêts des pauvres, et blasphémait continuellement contre les prêtres du Seigneur. Les évêques des Églises étaient, lorsqu'il se trouvait dans le particulier, le principal sujet de ses dérisions et de ses plaisanteries; il appelait celui-ci inconséquent, cet autre orgueilleux, celui-là verbeux, tel autre luxurieux; il disait: « Celui-ci est rempli de vanité, cet autre bouffi d'arrogance, » car rien ne lui était plus odieux que les églises. On l'entendait souvent dire: « Voici que notre fisc demeure pauvre, que nos richesses sont transférées aux églises; personne ne règne, si ce n'est les évêques; notre dignité périt, et est transportée aux évêques des cités. » Et parlant ainsi, il violait sans cesse les testaments souscrits au profit des églises, et foulait souvent aux pieds jusqu'aux ordres de son père, pensant qu'il ne restait personne pour l'obliger d'accomplir ses volontés. L'imagination ne peut fournir aucune sorte de débauche et de luxure qu'il n'accomplît en réalité. Il cherchait sans cesse de nou-

veaux moyens de léser le peuple ; aux gens qu'il trouvait coupables, il faisait arracher les yeux ; et dans les ordres qu'il envoyait aux juges pour ses affaires, il ajoutait : « Si quelqu'un méprise nos commandements, qu'il soit condamné à avoir les yeux arrachés. » Comme il n'aimait véritablement personne, personne ne l'aimait, et dès qu'il eut rendu l'esprit, tous les siens l'abandonnèrent. Mallulphe, évêque de Senlis, qui avait déjà passé trois jours sous la tente, sans pouvoir parvenir à le voir, vint, à la nouvelle de sa mort, laver son corps, le couvrir des meilleurs vêtements, passa la nuit à chanter des hymnes, le mit sur une barque et alla l'ensevelir à Paris dans la basilique de Saint-Vincent, laissant la reine Frédégonde dans la cathédrale de cette cité.

# LIVRE VII

## SOMMAIRE DU LIVRE VII.

---

**I.** Mort de l'évêque saint Sauve.—**II.** Guerre entre ceux de Chartres et d'Orléans.—**III.** Mort de Védaste, surnommé Avon.—**IV.** Frédégonde cherche asile dans une église; ses trésors sont portés à Childeberr.—**V.** Le roi Gontran entre dans Paris.—**VI.** Ledit roi s'empare de l'ancien royaume de Caribert.—**VII.** Les envoyés de Childeberr réclament Frédégonde.—**VIII.** Le roi demande au peuple de ne pas l'assassiner comme ses frères.—**IX.** Rigonthe est retenue prisonnière par Didier, qui lui enlève ses trésors.—**X.** Gondevald élevé au trône.—**XI.** Rigonthe, fille de Chilpéric.—**XII.** Prodiges.—**XIII.** Incendie du territoire de Tours et miracle de saint Martin.—**XIV.** Incendie et ravages dans la cité de Poitiers.—**XV.** Ambassade du roi Childeberr au roi Gontran.—**XVI.** Méchanceté de Frédégonde.—**XVII.** Retour de l'évêque Prétextat.—**XVIII.** L'évêque Promotus.—**XIX.** Avis donné au roi de se garder d'un assassin.—**XX.** La reine reçoit l'ordre de se retirer dans une villa.—**XXI.** Elle envoie un assassin vers Brunehaut.—**XXII.** Fuite d'Éberulf; il est gardé à vue.—**XXIII.** Sa méchanceté.—**XXIV.** Massacre d'un juif avec sa famille.—**XXV.** Dévastation de la cité de Poitiers.—**XXVI.** Marilève dépouillé.—**XXVII.** Gondevald parcourt différentes cités.—**XXVIII.** Outrages subis par l'évêque Magnulf.—**XXIX.** L'armée de Gontran marche en avant.—**XXX.** Mort d'Éberulf.—**XXXI.** Envoyés de Gondevald.—**XXXII.** Reliques du martyr saint Serge.—**XXXIII.** Nouvelle ambassade de Gondevald.—**XXXIV.** Childeberr vient trouver son oncle Gontran.—**XXXV.** Gondevald va à Comminges.—**XXXVI.** Dévastation de la basilique de Saint-Vincent d'Agen, martyr.—**XXXVII.** Conférence de Gondevald avec l'armée ennemie.—**XXXVIII.** Siège de la ville.—**XXXIX.** Mort de Gondevald.—**XL.** Mort de l'évêque Sagittaire et de Mummole.—**XLI.** Trésors de Mummole.—**XLII.** Géant.—**XLIII.** Vertu de saint Martin.—**XLIV.** Didier et Waddon.—**XLV.** Une pythonisse.—**XLVI.** Une famine en cette année.—**XLVII.** Mort de Christophe.—**XLVIII.** Guerre civile entre les citoyens de Tours.



---

## LIVRE SEPTIÈME

---

I.— Quoique notre dessein soit de poursuivre l'histoire où nous l'avons laissée dans les livres précédents, la piété réclame cependant auparavant quelques mots sur la mort du bienheureux évêque Sauve<sup>1</sup> arrivée, certainement, pendant cette année<sup>2</sup>. Longtemps, comme il le racontait lui-même, il avait vécu au milieu des habitudes du monde, mêlé aux affaires terrestres avec les puissants du siècle. Cependant il ne s'était pas asservi aux passions qui d'ordinaire entraînent les esprits des jeunes gens. Lorsque le souffle de l'esprit divin se fût fait sentir au fond de ses entrailles, abandonnant les rangs de la milice mondaine, il se retira dans un monastère ; dévoué à Dieu, il comprit qu'il valait mieux être pauvre avec la crainte du Seigneur, que rechercher les avantages d'un siècle pervers. Il y vécut longtemps soumis aux règles instituées par les Pères. Puis parvenu à une plus grande force d'esprit et d'âge, à la mort de l'abbé supérieur de ce monastère, il entreprit le soin de faire paître le troupeau, et au lieu de

<sup>1</sup> Évêque d'Albi.

<sup>2</sup> En 584.

se montrer plus souvent à ses frères pour les diriger lorsqu'il fut élevé en dignité, il se retira encore davantage.

Il chercha une cellule plus secrète ; dans la première, il l'affirmait lui-même, son corps, consumé par un excès d'abstinence, avait changé plus de neuf fois de peau. La dignité d'abbé étant venue le surprendre tandis que, dans cette humilité, il se livrait aux oraisons et à la lecture, il pensa souvent qu'il lui eût été plus avantageux de vivre caché parmi les moines que d'être salué en public du titre d'abbé. Enfin, disant adieu à ses frères et recevant aussi leurs adieux, il se voua à la réclusion et vécut solitaire, dans une plus grande abstinence encore qu'auparavant. Complaisant, charitable envers les étrangers qui venaient à lui, il s'empressait de leur accorder le tribut de ses oraisons et leur administrait avec libéralité les eulogies ! Il guérit souvent par ce moyen un grand nombre de malades. Attaqué lui-même d'une violente fièvre, il gisait privé de respiration sur son lit ; voilà que soudainement la cellule, éclairée d'une grande lumière, fut ébranlée. Sauve, ayant levé les mains aux cieux en forme d'actions de grâces, rendit l'âme. Les moines, mêlant leurs gémissements à ceux de la mère de leur abbé, emportent le corps du mort, le lavent dans l'eau, le couvrent de vêtements, le placent dans un cercueil, et passent la nuit à gémir et à chanter des psaumes. Le lendemain matin, la cérémonie des obsèques étant préparée, le corps commença à s'agiter dans le cercueil, et voilà qu'au grand effroi des mé-

<sup>1</sup> Voir la note p. 213.

chants, Sauve, comme sortant d'un profond sommeil, se leva, ouvrit les yeux, étendit les mains et s'écria : « O Seigneur miséricordieux ! pourquoi m'as-tu fait revenir dans ces lieux ténébreux de l'habitation du monde, lorsque ta miséricorde dans le ciel m'était meilleure que la vie de ce siècle pervers ? » Comme tous demeuraient stupéfaits, lui demandant ce que c'était qu'un tel prodige, il ne leur répondit rien. Il sortit du cercueil ne sentant plus du tout le mal dont il avait souffert auparavant, et resta trois jours sans boire ni manger. Le troisième jour, ayant rassemblé les moines et sa mère, il leur dit : « Écoutez, mes très-chers frères, et sachez que tout ce que vous voyez dans ce monde n'est rien ; mais, selon la parole du prophète Salomon, *tout est vanité*<sup>1</sup>. Heureux celui qui mène sur la terre une conduite qui lui fasse mériter de voir la gloire de Dieu au ciel ! » Après ces mots, il hésita pour savoir s'il en dirait davantage ou s'il garderait le silence. Comme il se taisait, tourmenté par les prières de ses frères pour qu'il leur expliquât ce qu'il avait vu, il dit donc : « Lorsqu'il y a quatre jours vous m'avez trouvé mort dans ma cellule ébranlée, je fus emporté et enlevé au ciel par des anges, de sorte qu'il me semblait que j'avais sous les pieds, non-seulement cette terre fangeuse, mais aussi le soleil et la lune, les nuages et les astres ; on m'introduisit ensuite par une porte plus brillante que ce jour dans une demeure remplie d'une lumière ineffable et d'une étendue inexplicable, dont tout le pavé était resplendissant d'or et

<sup>1</sup> *Ecclésiaste*, chap. I, v. 2.

d'argent; elle était remplie d'une telle multitude des deux sexes, que, ni en longueur, ni en largeur, les regards ne pouvaient percer la foule. Quand les anges qui nous précédaient nous eurent frayé un chemin parmi les rangs serrés, nous arrivâmes à un endroit que nous avions déjà considéré de loin et sur lequel était suspendu un nuage plus lumineux que toute lumière; on n'y pouvait distinguer ni le soleil, ni la lune, ni aucune étoile, et il brillait par sa propre clarté beaucoup plus que tous les astres; de la nue sortait une voix semblable à la voix des grandes eaux. Moi, pauvre pécheur, j'étais salué humblement par des hommes en habits sacerdotaux et séculiers, et qui étaient, comme me l'apprirent ceux qui me précédaient, des martyrs et des confesseurs que nous adorons ici-bas avec le plus profond respect. M'étant placé dans l'endroit qu'on m'indiqua, je fus inondé d'un parfum d'une douceur excessive, qui me nourrit tellement que je n'ai encore ni faim ni soif. J'entendis une voix qui disait : *Qu'il retourne sur la terre, car il est nécessaire à nos Églises.* J'entendais une voix, car on ne pouvait voir celui qui parlait. M'étant prosterné sur le pavé, je dis en gémissant : « Hélas! hélas! Seigneur, pourquoi m'as-tu fait connaître ces choses si je devais en être privé? Voilà qu'aujourd'hui je suis rejeté de devant ta face pour retourner dans un monde fragile, et ne pouvoir plus revenir ici. Je t'en conjure, Seigneur, ne détourne pas de moi ta miséricorde; je te supplie de me laisser habiter ce lieu, de peur qu'après en être sorti je ne périsse; » et la

voix qui m'avait parlé dit : « Va en paix, car je suis ton gardien jusqu'à ce que je te reconduise ici. » Ayant donc laissé mes compagnons, je descendis en pleurant et sortis par la porte par laquelle j'étais entré. » A ce discours tous restèrent stupéfaits, et le saint de Dieu se mit à dire avec larmes : « Malheur à moi qui ai osé révéler un tel mystère ! Voilà que le doux parfum dont j'avais été embaumé dans le lieu saint, et qui m'a soutenu pendant trois jours sans boire ni manger, s'est éloigné de moi. Ma langue est couverte de blessures déchirantes, et si enflée qu'elle me semble remplir toute ma bouche ; et je sais que j'ai déplu à Dieu mon Seigneur en divulguant ces secrets. Mais, Seigneur, tu n'ignores pas que je l'ai fait dans la simplicité de mon cœur, et non dans l'orgueil de mon esprit. Je te prie donc de me pardonner, et de ne pas m'abandonner selon ta promesse. » Il dit et se tut ; puis il pria, mangea et but. En écrivant ceci, je crains que quelque lecteur ne le trouve incroyable, selon ce qu'a écrit Salluste dans son histoire : « Quand il est question de la gloire et du mérite des gens de bien, chacun regarde avec indifférence ce qui lui semble facile, et rejette le reste comme impossible. <sup>1</sup> » J'atteste le Dieu tout-puissant que j'ai entendu dire de la propre bouche de saint Sauve ce que je raconte ici. Longtemps après le saint homme, ayant quitté sa cellule, fut promu à l'épiscopat et ordonné évêque malgré lui. Il remplissait ce ministère, je crois, depuis dix ans lorsqu'une peste s'éleva dans la ville d'Albi.

<sup>1</sup> Catilina, III.

Déjà la plus grande partie du peuple avait péri, et il ne restait qu'un petit nombre de citoyens. Le bienheureux, comme un bon pasteur, ne voulut point s'éloigner de ce lieu; mais il exhortait ceux qui restaient à se livrer constamment et avec opiniâtreté à l'oraison et aux veilles, et à s'adonner au bien tant en actions qu'en pensées, disant: « Faites ainsi, afin que si Dieu veut vous retirer de ce monde, vous puissiez entrer, non en jugement, mais en repos. » Sachant, comme je le crois, par la révélation du Seigneur, qu'il allait être appelé auprès de lui, il disposa son cercueil, lava son corps, revêtit une robe, et le visage tourné vers le ciel, il rendit l'âme en paix. Il était d'une grande sainteté et sans la moindre cupidité, ne voulant jamais avoir d'or. S'il était forcé d'en recevoir, il le distribuait aussitôt aux pauvres. De son temps, le patrice Mummole emmenant captifs un grand nombre de citoyens de cette cité, il le suivit et les racheta tous; et avec l'aide de Dieu il se concilia si bien les bonnes grâces des vainqueurs, que ceux même qui avaient emmené les captifs lui remirent une partie du prix et lui en offrirent une autre en présent. C'est ainsi qu'il rendit à la liberté ses concitoyens prisonniers. Je sais encore un grand nombre de belles actions de ce saint homme, mais j'en passe beaucoup sous silence, pour retourner à l'histoire que j'ai commencée.

II.—Lorsque Chilpéric eut trouvé la mort qu'il cherchait depuis longtemps, les gens d'Orléans et de Blois réunis se jetèrent sur ceux de Châteaudun, et les massa-

crèrent à l'improviste ; ils incendièrent les maisons, les provisions, et tout ce qu'il leur était difficile d'emporter ; ils s'emparèrent des troupeaux, et pillèrent tout ce qu'ils purent enlever. Pendant qu'ils se retiraient, les habitants de Châteaudun et de Chartres s'étant réunis, et ayant suivi leurs traces, leur firent subir le même traitement qu'ils en avaient reçu, et ne laissèrent rien dans les maisons ni dehors. Comme la querelle se ranimait entre eux avec plus de fureur et que les Orléanais prenaient les armes pour recommencer la guerre, la paix fut conclue, par l'intervention des comtes, jusqu'à l'audience solennelle, c'est-à-dire jusqu'au jour où on jugerait quel parti avait injustement fait la guerre à l'autre, et devait payer la composition fixée par la loi : ainsi finit la guerre.

III.—Védaste, surnommé Avon, qui avait tué Loup et Ambroise par amour pour la femme de ce dernier, l'avait épousée, bien qu'elle fût, dit-on, sa cousine. Comme il exerçait de grands ravages dans le Poitou, se trouvant en certain lieu avec Childéric le Saxon, ils en vinrent à se prendre de propos outrageants, et un des serviteurs de Childéric le frappa d'un coup de lance. Tombé à terre, et blessé encore de plusieurs autres coups, il rendit avec son sang son âme perverse, et la justice divine vengea le sang innocent qu'il avait répandu de sa propre main ; car ce misérable avait commis un grand nombre de vols, d'homicides et d'adultères qu'il vaut mieux passer sous silence. Cependant le Saxon composa avec le fils d'Avon pour le prix de sa mort.

IV.—La reine Frédégonde, devenue veuve, se rendit à Paris avec tous ses trésors, qu'elle enferma sous la garde des murs de cette ville, puis elle se réfugia dans l'église cathédrale, où elle fut protégée par l'évêque Ragnemode. Quant à ses autres trésors qui étaient demeurés dans la villa de Chelles, et parmi lesquels se trouvait ce bassin d'or récemment fabriqué, les trésoriers s'en emparèrent, et se rendirent promptement vers le roi Childebert, qui séjournait alors dans la ville de Meaux.

V.—La reine Frédégonde, cédant à des conseils, envoya des députés au roi Gontran pour lui dire : « Que mon seigneur vienne, et prenne possession du royaume de son frère. J'ai un petit enfant que je désire mettre dans ses bras, et je me sou mets moi-même humblement à son pouvoir. » Cependant Gontran, ayant appris la mort de son frère, pleura amèrement. Puis quand sa douleur fut calmée, il rassembla une armée et marcha sur Paris. Il venait d'être reçu dans les murs de cette ville, lorsque le roi Childebert, son neveu, arriva d'un autre côté.

VI.—Comme les Parisiens ne voulaient pas admettre Childebert, celui-ci envoya des députés vers le roi Gontran, disant : « Je sais, père très-pieux, que ta bonté n'ignore pas combien jusqu'à présent l'inimitié et la guerre ont fait tort à tout le monde, en sorte que nul ne peut obtenir justice de ce qui lui est dû ; je te supplie donc humblement de vouloir bien observer les conventions qui ont été passées entre nous après la mort de mon



père. » Alors le roi Gontran répondit aux députés : « Misérables et perfides, en qui il n'y a rien de vrai, et qui n'observez pas vos promesses, voilà que sans avoir égard à tout ce que vous m'avez promis, vous avez conclu avec le roi Chilpéric un nouveau traité, pour que les deux rois partagent entre eux mes États, après m'avoir chassé du trône. Voilà vos traités, voilà les signatures dont vous avez scellé votre perfidie ; et de quel front maintenant osez-vous me demander que je reçoive mon neveu Childebert, dont vous avez voulu me faire un ennemi par votre perversité ? » Les envoyés lui répliquèrent : « Si la colère s'est tellement emparée de ton âme que tu ne veuilles rien accorder à ton neveu de tout ce que tu lui as promis, cesse au moins de retenir ce qui doit lui revenir du royaume de Caribert. » Gontran leur dit : « Voilà les traités que nous avons faits entre nous : ils disent que celui qui, sans le consentement de son frère, entrera dans Paris, perdra sa part, aura pour juges et pour rémunérateurs le martyr Polyeucte, ainsi que les confesseurs saint Hilaire et saint Martin. Néanmoins, mon frère Sighebert est venu à Paris ; et mort par le jugement de Dieu, il a perdu sa part. Chilpéric en a fait de même. C'est à cause de ces transgressions qu'ils ont perdu leur part ; comme ils sont morts selon le jugement de Dieu, et conformément aux imprécations contenues dans le traité, je veux soumettre à mon pouvoir, ainsi qu'il est juste, tout le royaume et les trésors de Caribert, et je n'accorderai rien à personne que de ma propre volonté. Retirez-

vous donc, hommes mensongers et perfides, et reportez à votre roi ma résolution. »

VII. — Comme ils se retiraient, d'autres ambassadeurs de Childebert viennent trouver le roi Gontran pour lui redemander la reine Frédégonde, disant de sa part : « Remets-moi cette homicide qui a fait périr ma tante, qui a tué mon père, mon oncle, et frappé du glaive jusqu'à mes cousins. » Le roi répondit : « Nous réglerons toutes ces choses dans le plaïd général que nous tiendrons, après y avoir délibéré sur ce qu'il convient de faire. » Il protégeait Frédégonde et l'invitait souvent à ses repas, lui promettant qu'il serait son plus solide appui. Un jour qu'ils étaient assis à la même table, la reine se leva, et dit adieu au roi, qui la retint, en lui disant « Prends encore quelque nourriture. — Excuse-moi, répondit-elle, mon seigneur, car il m'arrive ce qui est ordinaire aux femmes, qu'il faut que je me lève pour enfanter. » Ces paroles le frappèrent d'étonnement, car il savait qu'il n'y avait que quatre mois qu'elle avait mis un fils au monde : il lui permit cependant de se retirer.

Les principaux du royaume de Chilpéric, tels qu'Ansovald et d'autres, se rassemblèrent auprès de son fils âgé, comme nous l'avons dit, de quatre mois, l'appelèrent Clotaire et firent prêter, aux cités qui appartenaient auparavant à Chilpéric, le serment de fidélité au roi Gontran et à son neveu Clotaire. Le roi Gontran, par égard pour la justice, rendit tous les biens que les fidèles de Chilpéric avaient injustement enlevés à diverses gens. Il accorda aussi beaucoup de présents aux églises, et fit

revivre les testaments des morts qui avaient donné aux églises leur succession, testaments qui avaient été cassés par Chilpéric. Il se montra bienveillant envers un grand nombre de gens, et fit beaucoup de bien aux pauvres.

VIII. — Mais comme il se défiait des hommes parmi lesquels il était venu, il se munit d'armes, et il n'allait jamais à l'église ou dans quelque autre des lieux qui lui plaisaient, sans être accompagné d'une garde considérable. Un certain dimanche, après que le diacre eût fait faire silence au peuple, pour la messe, le roi se tournant vers la foule dit : « Je vous conjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, gardez-moi une fidélité inviolable, et ne me tuez pas comme vous avez tué dernièrement mes frères ; que je puisse au moins pendant trois ans élever mes neveux que j'ai faits mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, ce que veuille détourner le Dieu éternel ! qu'après ma mort vous ne périssez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait de notre famille aucun homme fort pour vous défendre. » A ces mots tout le peuple adressa pour le roi des prières au Seigneur.

IX. — Pendant que ces choses se passaient, Rigonthe, fille du roi Chilpéric, s'avança jusqu'à Toulouse, avec les trésors dont nous avons parlé ; se voyant près des frontières des Goths, elle ralentit sa marche, d'autant plus que les siens lui disaient qu'il fallait qu'elle s'arrêtât dans cet endroit, parce qu'ils étaient fatigués du voyage, que leurs habits étaient sales, leurs chaussures usées, et que les harnais de leurs chevaux, des

voitures et des chariots dans lesquels ils étaient montés, étaient en mauvais état. Ils prétendaient qu'il fallait d'abord remettre en bon ordre toutes ces choses, pour continuer leur voyage et paraître avec élégance devant son futur époux, de peur que s'ils arrivaient mal équipés chez les Goths, on ne les regardât avec mépris. Tandis qu'ils s'arrêtaient pour ce motif, la mort du roi Chilpéric parvint aux oreilles du duc Didier. Réunissant des hommes déterminés, il entre dans Toulouse, trouve et enlève les trésors de la reine Rigonthe, les dépose dans une maison scellée, sous la garde de soldats bien armés et laisse à la princesse à peine de quoi vivre, jusqu'au moment de son retour dans la ville.

X.— Lui-même se hâte de se rendre auprès de Mummole, avec qui il avait fait alliance deux ans auparavant. Mummole résidait dans la ville d'Avignon avec Gondoald, dont nous avons parlé dans le livre précédent. Réuni au duc Didier, Gondoald marchant sur Limoges, arriva au bourg de Brives-la-Gaillarde<sup>1</sup>, où l'on dit que repose saint Martin, disciple de notre saint Martin; là élevé sur un bouclier, il fut proclamé roi; mais au troisième tour qu'on lui faisait faire ainsi élevé dans l'assemblée des guerriers, on rapporte qu'il chancela et que les mains des assistants purent à peine le retenir. Ensuite il parcourut les cités environnantes.

Rigonthe demeurait à Toulouse, dans la basilique de Sainte-Marie, où la femme de Ragnoald, dont nous avons parlé plus haut, s'était réfugiée, craignant Chil-

<sup>1</sup> *Briva Curetia*. (V. *Géogr.*)

péric. Ragnovald, revenu d'Espagne, reprit sa femme et ses biens. Il avait été envoyé en ambassade chez les Goths par le roi Gontran. Dans ce temps, un grand incendie, suscité par l'ennemi qui veille toujours, consuma à Brives la basilique de Saint-Martin à tel point que l'autel et les colonnes qui étaient faits de différentes espèces de marbre furent réduits en cendre. Mais cet édifice a été dans la suite si bien reconstruit par l'évêque Féréole, qu'il paraissait n'avoir aucunement souffert. Les habitants sont remplis d'admiration et de respect pour ce saint, parce qu'il éprouvent souvent sa miraculeuse puissance.

XI.—C'était dans le dixième mois de l'année<sup>1</sup> que se passaient ces événements. On vit alors sur les ceps de vignes de nouveaux sarments, avec des raisins tout formés; des arbres se couvrirent de fleurs; un météore parcourant le ciel éclaira au loin le monde avant que la lumière du jour eût paru. On vit aussi dans l'atmosphère briller des rayons; et pendant deux heures vers le nord une colonne de feu apparut comme suspendue au ciel, et surmontée d'une grande étoile. La terre trembla dans la cité d'Angers, et un grand nombre d'autres prodiges se manifestèrent, pour annoncer, je crois, la mort de Gondoald.

XII.—Cependant le roi Gontran envoya ses comtes pour s'emparer des cités que Sighebert avait autrefois reçues du royaume de son frère Caribert; il ordonna de leur faire prêter serment, et de les soumettre à son pouvoir. Les habitants de Tours et de Poitiers voulu-

<sup>1</sup> Décembre.

rent passer à Childebert, fils de Sighebert ; mais ceux de Bourges ayant pris les armes, se préparèrent à marcher contre eux, et incendièrent le pays de Tours. Ils mirent le feu à l'église de Mareuil en Touraine <sup>1</sup>, dans laquelle on conservait les reliques de saint Martin ; mais la puissance du saint se montra, en ce que, malgré la violence de l'incendie, les nappes placées sur l'autel ne furent point consumées, et même les herbes cueillies depuis longtemps qui se trouvaient dans le sanctuaire n'éprouvèrent pas les atteintes du feu. A la vue de ces incendies, ceux de Tours envoyèrent une députation, disant qu'ils aimaient mieux se soumettre au roi Gontran, que de voir dévaster leur pays par la flamme et le fer.

XIII.— Aussitôt après la mort de Chilpéric, le duc Gararic avait marché sur Limoges, et lui avait fait prêter serment de fidélité au nom de Childebert. De là il s'était dirigé vers Poitiers, dont les habitants l'avaient accueilli volontiers et demeurait dans cette ville. Quand il apprit les maux que souffrait le peuple de Touraine, il envoya une députation, nous conjurant de ne pas nous livrer au parti du roi Gontran, si nous voulions consulter nos vrais intérêts, et de nous souvenir de Sighebert, père de Childebert. Nous fîmes réponse à l'évêque et aux citoyens de Poitiers que, s'ils ne se soumettaient pour le moment au roi Gontran, ils subiraient les mêmes maux que nous, et nous leur fîmes observer que Gontran était maintenant père des deux

<sup>1</sup> *Maroialensis ecclesia.* (V. *Géogr.*)

fil de Sighebert et de Chilpéric, qu'il les avait adoptés, et qu'il possédait ainsi tout le royaume comme avait fait autrefois son père Clotaire. Ils ne se rendirent pas à nos observations, et Gararic sortit de la ville sous prétexte d'aller chercher une armée, y laissant Éberon, camérier<sup>1</sup> du roi Childebert.

Sichaire, accompagné de Willachaire qui venait d'échanger le comté d'Orléans contre celui de Tours, fit marcher une armée vers le Poitou qui fut attaqué d'un côté par les gens de Tours, et de l'autre par ceux de Bourges. Les bandes déprédatrices approchaient de la frontière, et avaient déjà commencé à incendier des maisons, lorsque les Poitevins envoyèrent des députés qui leur dirent : « Nous vous prions d'attendre jusqu'au plaid que doivent tenir ensemble les rois Gontran et Childebert ; si alors il est décidé que le bon roi Gontran doit posséder ce pays, nous ne ferons aucune résistance : s'il en est autrement, nous reconnaitrons le seigneur que nous devons servir. » Les autres répondirent : « Nous n'avons ici qu'à accomplir les ordres du prince. Si vous ne cédez pas, nous continuerons à tout ravager. » Ils portèrent partout l'incendie et emmenèrent du butin et des prisonniers ; les partisans de Childebert furent chassés de la ville, et les habitants prêtèrent serment au roi Gontran, mais ils ne lui furent pas longtemps fidèles.

XIV.—L'époque fixée pour le plaid étant arrivée, Childebert envoya vers le roi Gontran l'évêque Ægidius, Gontran-Boson, Sigivald et plusieurs autres. Lorsqu'ils

<sup>1</sup> Le texte porte *cubicularius* ; c'est une sorte de camérier.

furent en présence du souverain, l'évêque dit : « Nous rendons grâce au Dieu tout-puissant, roi très-pieux, de ce qu'après bien des fatigues il t'a remis en possession de tes pays et de ton royaume. » Le roi répondit : « On doit de dignes actions de grâces au Roi des Rois, au Seigneur des Seigneurs dont la miséricorde a daigné accomplir ces choses ; mais non à toi, qui, par tes perfides conseils et tes fourberies, as fait, l'an passé, incendier mes États ; toi qui n'as jamais tenu ta foi à aucun homme, toi dont l'astuce est fameuse, et qui te conduis partout, non en évêque, mais en ennemi de notre royaume ! » A ces mots, l'évêque, pénétré d'un profond ressentiment, garda le silence. Un des députés reprit : « Ton neveu Childebert te supplie de lui faire restituer les cités dont son père était en possession. » Gontran répondit à celui-ci : « Je vous ai déjà dit que nos traités me confèrent ces villes, c'est pourquoi je ne veux point les rendre. » Un autre député dit à son tour : « Ton neveu te prie de lui faire remettre la cruelle Frédégonde, qui a fait périr tant de rois, pour qu'il venge sur elle la mort de son père, de son oncle et de ses cousins. » Gontran lui répondit : « Elle ne peut être remise en son pouvoir parce qu'elle a un fils qui est roi ; et d'ailleurs je ne crois pas vrais tous les crimes que vous lui imputez. » Ensuite Gontran-Boson s'approcha du roi comme pour lui faire part de quelque événement ; et, comme le bruit s'était répandu que Gondoald venait d'être proclamé roi, Gontran, prévenant ses paroles lui dit : « Ennemi de notre pays et de notre trône, tu es allé récemment en



Orient exprès pour en ramener un Ballomer<sup>1</sup> (le roi appelait ainsi Gondovald), homme toujours perfide et qui ne tiens aucune de tes promesses ! » Boson lui répondit : « Toi, seigneur et maître, tu es assis sur le trône royal, et personne n'ose répondre à ce que tu dis. Mais je soutiens que je suis innocent, et s'il y a quelqu'un, mon égal, qui m'impute en secret ce crime, qu'il vienne ici en public et qu'il se fasse entendre. Pour toi, très-pieux roi, remets le tout au jugement de Dieu, et qu'il décide en nous voyant combattre en champ clos. » Comme tout le monde gardait le silence, le roi dit : « Un même intérêt doit exciter tous les guerriers à repousser de nos frontières un étranger, dont le père a tourné la meule et, véritablement, manié la carde et fait de la laine. » Bien qu'il puisse arriver qu'un même homme ait exercé ces deux métiers, un des députés répondit à ce reproche du roi : « Prétends-tu donc que cet homme a eu deux pères, l'un cardeur et l'autre meunier ? Cesse, ô roi, de parler ainsi, car on n'a point ouï dire qu'un seul homme, si ce n'est en matière spirituelle, puisse avoir deux pères. » Comme ces paroles excitaient le rire, un autre député dit : « Nous te disons adieu, ô roi ! puisque tu ne veux pas rendre les cités de ton neveu, nous savons où est la hache encore affilée qui a tranché la tête à tes frères ; elle te fera bientôt sauter la cervelle ; » et ils se retirèrent après ce bruyant débat. A ces mots, le roi, enflammé de colère, ordonna qu'on leur jetât au visage,

<sup>1</sup> C'est, dit Ruinart, une façon de désigner un faux prince. Nous ne savons pas pourquoi ce nom.

pendant qu'ils se retiraient, du fumier de cheval, des herbes, de la paille, du foin pourri et de la boue puante des rues de la ville. Couverts d'ordures, les députés se retirèrent, avec cet immense outrage.

XV. — Pendant que la reine Frédégonde se tenait dans l'église de Paris, Léonard, naguère domestique, arrivé de la ville de Toulouse, vint la trouver et lui raconta les injures et les outrages dont sa fille était l'objet, disant : « Voyageant par votre ordre avec la reine Rigonthe, j'ai vu son abaissement ; elle a été dépouillée de ses trésors et de tous ses biens ; je me suis échappé par la fuite et je viens annoncer à ma maîtresse ce qui a eu lieu. » A ces mots, Frédégonde, saisie de fureur, ordonna qu'on le mit à nu dans l'église même, et qu'après l'avoir dépouillé de ses vêtements ainsi que d'un baudrier qu'il avait reçu en présent du roi Chilpéric, on le chassât de sa présence. Elle fit pareillement battre, dépouiller et mutiler les cuisiniers et boulangers, et tous ceux qu'elle sut de retour de ce voyage. Puis elle essaya de noircir auprès du roi, par d'odieuses accusations, Nectaire, frère de l'évêque Baudégésile, affirmant qu'il avait enlevé une grande quantité des trésors du roi mort. Elle disait qu'il avait pris dans l'office des peaux et des vins, et demandait qu'on le chargeât de chaînes et qu'on le plongeât dans une obscure prison ; mais la douceur du roi et la protection de Beaudégésile empêchèrent qu'il en fût ainsi. Au milieu de tant d'insolentes actions, cette reine ne craignait pas Dieu, dans l'église duquel elle avait cherché un asile. Auprès d'elle

se trouvait alors le juge Audon, qui, du vivant du roi Chilpéric, avait été son complice dans une multitude de crimes. De concert avec le préfet Mummole, il avait soumis au tribut public un grand nombre de Francs qui, dans le temps du roi Childebert l'ancien, en avaient été exempts. Après la mort du roi, les Francs le dépouillèrent de façon qu'il ne lui resta que ce qu'il put emporter sur lui. Ils incendièrent sa maison et ils lui auraient même ôté la vie s'il ne s'était réfugié dans l'église avec la reine.

XVI. — Frédégonde reçut avec colère l'évêque Prétextat que les habitants de Rouen, à la mort du roi, avaient rappelé de l'exil et rétabli dans sa ville avec joie et en grand triomphe. Après son retour, il se rendit dans la ville de Paris et se présenta au roi Gontran, le priant d'examiner avec soin son affaire. La reine prétendait qu'on ne devait pas recevoir un homme qui avait été écarté du ministère pontifical par le jugement de quarante-cinq évêques. Comme le roi voulait convoquer un synode à ce sujet, Ragnemode, évêque de Paris, fit la réponse suivante au nom de tous les évêques : « Sachez que les évêques lui ont infligé une pénitence, mais qu'ils ne l'ont point absolument écarté de l'épiscopat. » Le roi le reçut donc et l'admit à sa table, puis il retourna dans sa cité.

XVII. — Promotus, que le roi Sighebert avait créé évêque de Châteaudun, avait été dépossédé après la mort du roi, parce que cette ville était du diocèse de Chartres. Le jugement rendu contre lui ne lui laissait

que le ministère de la prêtrise. Il alla trouver le roi pour le prier de lui restituer son évêché, mais Pappole, évêque de la ville de Chartres, s'y opposa en disant que Châteaudun était de son diocèse, et surtout en montrant le jugement des évêques ; de sorte que Promotus ne put rien obtenir du roi, si ce n'est la restitution de ses propres biens dans le territoire de Châteaudun, où il résidait avec sa mère encore vivante.

XVIII. — Pendant que le roi demeurait à Paris, un pauvre l'aborda en lui disant : « Écoute, ô roi, les paroles de ma bouche ; sache que Faraulf, autrefois caméristier de ton frère, veut te tuer ; j'ai appris que son projet était de te frapper d'un coup de couteau ou de lance, lorsque tu te rendras à l'église pour entendre les prières du matin. » Le roi, étonné, fit appeler Faraulf. Celui-ci nia ; mais le roi craignant quelque trahison, eut soin de se bien munir d'armes : il n'allait plus aux lieux saints ni autre part sans être entouré d'hommes armés et de gardes. Faraulf mourut peu de temps après.

XIX. — Comme il s'élevait de grandes clameurs contre ceux qui avaient été puissants sous le roi Chilpéric, parce qu'ils avaient enlevé à autrui des villas et d'autres biens, le roi fit rendre tout ce qui avait été enlevé injustement, comme nous l'avons déjà rapporté plus haut. Il ordonna à la reine Frédégonde de se retirer dans la villa de Rueil, située dans le territoire de Rouen<sup>1</sup> ; elle y fut accompagnée par les hommes les

<sup>1</sup> *Rhotoialensis villa in Rothomagensi termino.*

plus considérables du royaume de Chilpéric ; ceux-ci la laissèrent en cet endroit avec l'évêque Mélanius, qui avait été dépossédé du siège de Rouen, et se rendirent auprès de son fils, lui promettant de l'élever avec le plus grand soin.

XX.—Frédégonde, retirée dans cette villa, était profondément affligée de se voir en partie dépouillée de son pouvoir, et, se trouvant inférieure à Brunehaut, elle envoya secrètement un clerc de ses familiers pour l'entourer de pièges et la tuer. Il devait s'introduire adroitement à son service, gagner sa confiance et la frapper en secret. Le clerc s'étant donc rendu auprès de Brunehaut, gagna ses bonnes grâces, en disant : « Je suis loin de la face de la reine Frédégonde et viens te demander ta protection. » Puis il s'étudia à se montrer humble, attaché, soumis et serviteur dévoué de la reine. Mais peu après on reconnut que ce transfuge était un traître. On l'enchaîna, on le battit de verges, et, après lui avoir fait avouer son dessein, on le renvoya à sa maîtresse. Celle-ci apprenant de sa bouche ce qui s'était passé, et comment il n'avait pu exécuter ses ordres, lui fit couper les pieds et les mains.

XXI.—Cependant le roi Gontran, revenu à Châlon, faisait une enquête sur la mort de son frère ; la reine accusa de ce crime le camérier Eberulf, qui s'était refusé, malgré ses instances, à demeurer avec elle après la mort du roi. Leur inimitié n'avait fait que croître, et la reine prétendit qu'il était le meurtrier du prince et qu'il avait pillé une grande partie de ses trésors,

avant de se retirer à Tours. Elle dit donc au roi que, s'il voulait venger la mort de son frère, c'était à cet homme qu'il devait s'en prendre. Alors le roi jura devant tous les grands qu'il voulait détruire non-seulement Ébérulf, mais sa postérité jusqu'à la neuvième génération, afin de faire cesser, par leur mort, cette coutume perverse de tuer les rois. Ébérulf, instruit de ce dessein, se réfugia dans la basilique de Saint-Martin, dont souvent il avait envahi les biens. Comme on prit alors des mesures pour le garder, les gens d'Orléans et ceux de Blois venaient tour à tour s'acquitter de cet office, et, après quinze jours de ce service, ils s'en retournaient avec un grand butin, emmenant des bêtes de somme, des troupeaux et tout ce qu'ils avaient pu piller. Mais une dispute s'éleva entre plusieurs d'entre eux qui avaient ravi les bêtes de somme appartenant à Saint-Martin, et ils se percèrent réciproquement de leurs lances. Deux soldats qui avaient enlevé des mules entrèrent dans une maison voisine pour demander à boire. Comme le propriétaire leur dit qu'il n'avait rien à leur donner, ils levèrent leurs lances pour le percer; mais lui, saisissant une épée, les en frappa, et tous deux tombèrent et moururent. Les bêtes de somme de Saint-Martin furent restituées. Les gens d'Orléans firent alors de si grands ravages qu'on ne saurait les rapporter.

XXII.—Sur ces entrefaites, le roi concéda à différentes personnes les biens d'Ébérulf. On exposa et public l'or, l'argent et les effets les plus précieux; or

confisqua ce qu'il avait déposé entre les mains de certaines gens; on enleva ses troupeaux de chevaux, de porcs et de bêtes de somme. Une maison située dans l'intérieur de la ville <sup>1</sup>, qu'il avait ravie à l'Église, et qui était remplie de vin, de provisions et d'autres objets, fut entièrement pillée, et il n'en resta que les murailles. Il nous accusait nous-même de tout cela, nous qui prenions à ses affaires un sincère intérêt; et il répétait souvent que, s'il rentrait jamais en grâce auprès du roi, il se vengerait sur nous de ce qu'il souffrait. Dieu, qui connaît le fond des cœurs, sait que nous lui prètions secours de tout notre pouvoir, et quoiqu'il nous eût beaucoup nui auparavant, au sujet des biens de Saint-Martin, il existait un motif pour me faire oublier ses injures; c'est que j'avais tenu son fils sur les fonts baptismaux. Mais je crois que ce qui nuisait surtout à ce malheureux, c'est qu'il n'avait aucun respect pour le saint évêque, car il commit souvent des meurtres dans le portique même qui est aux pieds du saint, et se livrait continuellement à des orgies et à de vains plaisirs. Un jour, déjà ivre, voyant qu'un prêtre tardait à lui apporter du vin, il l'assailit à coups de poing, et le frappa avec un banc brisé, tellement que le prêtre fut près de rendre l'âme, et peut-être fût-il mort si les médecins ne l'eussent sauvé avec des ventouses. Par crainte du roi, Éberulf demeurait dans la sacristie même de la sainte basilique. Lorsque le prêtre qui gardait les clefs s'était retiré après avoir fermé les autres portes, des

<sup>1</sup> La ville de Tours.

filles entraient par la sacristie avec des serviteurs d'Ébérulf, et venaient admirer les peintures des parois, ou examiner les ornements du saint sépulcre; ce qui était très-scandaleux pour les religieux. Le prêtre, en ayant été instruit, enfonça des clous à la porte, et mit des verroux en dedans. Ébérulf, après souper, pris de vin, s'en aperçut et entra comme un furieux dans la basilique, au commencement de la nuit, pendant que nous chantions des psaumes, et se mit à m'accabler d'outrages et de malédictions, me reprochant, entre autres injures de vouloir le priver de la protection du saint. Étonné de l'extravagance qui s'était emparée de cet homme, je m'efforçai de l'apaiser par la douceur; mais, n'y pouvant réussir, je résolus de garder le silence. Comme je me taisais, il se tourna vers le prêtre, vomit contre lui un torrent d'injures; et ne cessa de nous provoquer, lui par des paroles insolentes, moi par divers outrages. Voyant qu'il était, pour ainsi dire, possédé du démon, nous sortîmes de la sainte basilique, et fîmes cesser le scandale en même temps que Vigiles, trouvant de la plus grande indignité que, sans respect pour le saint évêque, il eût excité une telle rixe devant son tombeau même.

J'eus dans ce temps un songe que je racontai à Ébérulf dans la sainte basilique: « Il me semblait, lui dis-je, que je célébrais la cérémonie de la sainte messe dans ce temple. Déjà l'autel était couvert du voile de soie et des offrandes, lorsque je vis tout à coup entrer le roi Gontran qui s'écriait avec force: « Arrachez du saint autel



« de Dieu l'ennemi de notre race, arrachez d'ici l'homme homicide. » A ces paroles, je me tournai vers toi, et je te dis : « Malheureux, saisis le voile de l'autel qui couvre les offrandes sacrées, de peur qu'on ne t'arrache d'ici. » Tu le saisis, mais d'une main faible et semblant près de le laisser échapper. Alors les bras étendus, je me présentai en face du roi : « N'enlève pas cet homme de la sainte basilique, lui dis-je, de peur que tu ne courres risque de la vie, et que le pouvoir du saint évêque ne te fasse périr ; ne le tue point de ta propre lance, car si tu fais ainsi, tu perdras cette vie et la vie éternelle » Le roi m'ayant résisté, tu lâchas le voile, et vins derrière moi, et j'étais plein d'inquiétude à ton égard. Tu revins à l'autel pour en ressaisir le voile que tu lâchas une seconde fois. Et pendant que tu le tenais ainsi avec mollesse, et que je résistais énergiquement au roi, je me suis réveillé saisi de crainte, ignorant ce que signifie ce songe. »

Quand j'eus achevé, il me dit : « Le songe que tu as eu est véritable ; car il se rapporte bien à ma pensée. » Je lui demandai : « Qu'a donc imaginé ta pensée ? » Il me répondit : « J'avais résolu, si le roi ordonnait qu'on m'arrachât de cet endroit, de tenir d'une main le manteau de l'autel, et de l'autre, tirant mon épée, de t'en frapper d'abord et de tuer ensuite autant de clercs que j'en aurais trouvé ; ce ne serait pas un malheur pour moi de périr, si j'avais pu d'abord tirer vengeance des clercs de ce saint. » Ces paroles me saisirent de stupeur, et j'admiraï comme le diable parlait par la bouche de cet

homme, qui jamais n'eut aucune crainte de Dieu. Pendant qu'il était en liberté, il envoyait ses chevaux et ses troupeaux à travers les moissons et les vignes des pauvres. Si ceux dont il détruisait les récoltes les chassaient, il les faisait aussitôt battre par ses gens. Dans l'angoisse même où il était, il rappela souvent qu'il avait ravi injustement les biens du saint évêque. Enfin, l'année précédente, il avait excité un habitant de la ville, homme léger, à traduire en justice les intendants de l'Église. Alors, sans égard pour la justice, il enleva à l'Église, sous prétexte d'une prétendue vente, des biens qu'elle possédait jadis, et donna à son agent, en récompense, l'or qui garnissait son baudrier. Il commit encore bien d'autres indignités jusqu'à la fin de sa vie que nous raconterons dans la suite.

XXIII. — La même année, un Juif, nommé Armentaire, avec un compagnon de sa secte et deux Chrétiens, vint à Tours pour réclamer le paiement des cautions que lui avaient données l'ex-vicaire Injuriosus et l'ex-comte Eunome, pour l'avance qu'il avait faite des tributs publics. Les ayant interpellés, il en reçut la promesse qu'ils lui remettraient l'argent avec les intérêts, et ils lui dirent : « Si tu viens dans notre maison, nous te donnerons ce que nous te devons, et nous te ferons d'autres présents, comme il est juste. » Armentaire y étant donc allé fut reçu par Injuriosus et admis à sa table ; le repas terminé, à l'approche de la nuit, ils se mirent en marche pour aller dans un autre lieu. On rapporte qu'alors les Juifs et les deux Chrétiens furent tués

par des gens d'Injuriosus et jetés dans un puits voisin de la maison. A la nouvelle de ce qui s'était passé, leurs parents vinrent à Tours, et sur les renseignements fournis par quelques personnes, ils découvrirent le puits d'où ils firent retirer les victimes. Injuriosus soupçonné de ce crime, fut appelé en jugement; mais comme il désavouait fortement le fait, et que les parents n'avaient aucune preuve convaincante, on arrêta qu'il se justifierait par le serment. Les parents, peu satisfaits de ce jugement, remirent l'affaire à la décision du roi Childebert. Or on ne trouva ni l'argent ni les cautions du Juif mort. Beaucoup de personnes prétendaient que le tribun Médard avait trempé dans ce crime, parce qu'il avait aussi emprunté de l'argent au Juif. Injuriosus vint au plaid en présence du roi Childebert, et attendit pendant trois jours, jusqu'au coucher du soleil. Comme ses adversaires ne se présentèrent pas, et que personne ne se porta contre lui dans cette affaire, il retourna chez lui.

XXIV.—La dixième année du règne de Childebert<sup>1</sup>, le roi Gontran ayant convoqué les peuples de son royaume, leva une armée considérable, dont la plus grande partie, jointe aux gens d'Orléans et de Bourges, marcha contre ceux de Poitiers qui avaient manqué à la fidélité qu'ils avaient promise au roi. Cette armée envoya d'abord une députation à Poitiers pour savoir si elle y serait reçue. Marové, évêque de cette ville, accueillit mal les députés. L'armée entra alors sur le territoire, le livra au

<sup>1</sup> En 585.

pillage, à l'incendie, au meurtre; les premiers qui s'en retournèrent chargés de butin, en traversant le territoire de Tours, traitèrent de la même manière les gens qui avaient déjà prêté serment au roi, incendièrent les églises même, et pillèrent tout ce qu'ils purent trouver. Cela dura longtemps, car les gens de Poitiers avaient grand-peine à se décider à rentrer dans l'obéissance du roi. Mais lorsque l'armée s'approcha davantage de la ville, et qu'on vit que la plus grande partie du pays était déjà ravagée, les Poitevins envoyèrent des députés pour dire qu'ils se soumettaient au roi Gontran. Les soldats reçus dans la ville se jetèrent sur l'évêque, disant que c'était lui surtout qui avait manqué de foi. Celui-ci se voyant ainsi captif mit en pièces un calice d'or qui servait au saint ministère, en fit de la monnaie et se racheta, lui et son peuple.

XXV. — Les soldats attaquèrent de même avec fureur Marilèfe, qui avait été le premier médecin de la maison du roi Chilpéric. Le duc Gararic l'avait déjà bien pillé; ils le dépouillèrent une seconde fois, au point de ne lui laisser aucun bien. Après lui avoir enlevé ses chevaux, son or, son argent et tous les meilleurs meubles qu'il possédât, ils l'assujettirent lui-même au pouvoir ecclésiastique. Telle avait été la condition de son père qui faisait valoir les moulins de l'Église, et celle de ses frères, de ses cousins et de ses autres parents qui étaient employés dans les cuisines et à la boulangerie.

XXVI. — Gondovald voulut s'avancer vers Poitiers, mais il n'osa pas, car il apprit qu'une armée marchait

contre lui. Il recevait au nom du roi Childebert les serments des cités qui avaient appartenu au roi Sighebert, et faisait jurer, en son propre nom, à celles qui avaient appartenu aux rois Gontran ou Chilpéric de lui être fidèles. Il se rendit ensuite à Angoulême; puis en ayant reçu le serment, après avoir récompensé par des présents les principaux de la ville, il marcha vers Périgueux, dont il traita outrageusement l'évêque qui n'avait pas voulu l'admettre.

XXVII. — S'étant ensuite approché de Toulouse, Gondoald envoya des députés vers Magnulf, évêque de cette ville, pour le prier de lui en ouvrir les portes. Mais Magnulf, se rappelant les outrages qu'il avait essuyés de la part de Sigulf, qui avait autrefois voulu s'élever au trône, dit aux citoyens : « Nous savons que Gontran est roi ainsi que son neveu Childebert, et nous ignorons d'où vient celui-ci. Préparez-vous donc, et si le duc Didier veut attirer sur nous cette calamité, qu'il périsse du même sort que Sigulf; qu'il soit un exemple pour tous, afin qu'aucun étranger n'ose violer le trône des Francs. » Ils s'apprêtaient ainsi à résister et à combattre quand Gondoald arriva avec une grande armée, et voyant qu'ils ne pourraient soutenir son attaque, ils le reçurent. Ensuite, l'évêque se trouvant assis à un repas avec Gondoald dans la même église lui dit : « Tu te prétends fils de Clotaire, mais nous ne savons si c'est vrai ou non, et quand même tu parviendrais à accomplir ton entreprise, cela nous paraîtrait incroyable. » Gondoald répondit : « Je suis fils du roi Clotaire, je veux

recouvrer à présent une partie de ses États, et je m'avancerai promptement vers Paris où j'établirai le siège de mon royaume. » L'évêque reprit : « Il est donc vrai qu'il n'est resté personne de la race des Francs, si tu accomplis ce que tu dis. » Au milieu de cette altercation, Mummole ayant entendu ces paroles, leva la main et frappa l'évêque de soufflets en lui disant : « N'as-tu pas honte de répondre ainsi follement et insolemment à un grand roi ? » Dès que Didier sut ce que l'évêque avait dit sur l'entreprise, enflammé de colère, il porta les mains sur lui : après l'avoir frappé de coups de lance, de coups de poing et de coups de pied, ils le lièrent avec une corde et le condamnèrent à l'exil, pillant ses biens ainsi que ceux de l'Église. Waddon, qui avait été intendant de la maison de la reine Rigonthe, se joignit à eux : tous ceux qui l'avaient accompagné s'étaient dispersés par la fuite.

XXVIII. — Cependant, l'armée de Gontran quitta Poitiers et se mit à la poursuite de Gondovald, qu'un grand nombre de gens de Tours avaient suivi, attirés par l'appât du butin ; mais, attaqués par les Poitevins, ils furent tués ou pour la plupart revinrent chez eux dépouillés. Ceux d'entre eux qui tout d'abord s'étaient joints à l'armée partirent également <sup>1</sup>. L'armée,

<sup>1</sup> Le texte n'est pas fort clair, le voici : « *Secutique sunt Gundovaldum de Turonicis multi lucri causa; sed Pictavis super eum irruentibus, nonnulli interempti, plurimi vero spoliati redierunt. Hi autem qui de his ad exercitum prius junxerant, pariter abierunt.* » Il nous semble que *hi de his* se rapporte à quelques gens de la cité de Tours qui s'étaient joints à l'armée poitevine.

arrivée à la Dordogne, s'arrêta pour attendre des nouvelles de Gondoald. A lui s'étaient joints, comme je l'ai dit, Didier, Bladaste et Waddon, intendant de la maison de la reine Rigonthe. Ses premiers partisans étaient l'évêque Sagittaire et Mummole. Sagittaire avait déjà reçu la promesse de l'évêché de Toulouse.

XXIX.—Pendant que cela ce passait, le roi Gontran dépêcha un certain Claude, avec ces instructions : « Si tu vas et que tu parviennes à faire sortir Ébérulf de la basilique de Saint-Martin, pour le frapper du glaive ou le charger de chaînes, je t'enrichirai de grands présents ; mais je t'avertis de ne faire aucune injure à la sainte basilique. » Claude, vain et avaricieux, accourut promptement à Paris : sa femme était du territoire de Meaux. Il forma le projet d'aller trouver la reine Frédégonde, disant : « Si je la vois, j'en pourrai tirer quelque don, car je sais qu'elle est l'ennemie de l'homme vers lequel on m'envoie. » Il se rendit donc auprès d'elle, et en reçut aussitôt des présents considérables, de grandes promesses si, arrachant Ébérulf de la basilique, il parvenait à le tuer ou à le charger de chaînes en le circonvenant par ses artifices, ou s'il l'égorgeait dans le portique même de la basilique. Arrivé à Châteaudun, Claude demanda au comte de lui adjoindre trois cents hommes, comme pour garder les portes de la ville de Tours ; mais c'était en effet afin de mieux surprendre Ébérulf. Lorsque le comte eut mis ces hommes en marche, Claude se dirigea vers Tours. En route, il commença, selon la coutume des barbares, à consulter les auspices et dit qu'ils lui étaient contraires. Il deman-

da en même temps à beaucoup de personnes si le pouvoir de Saint-Martin se manifestait à l'instant même contre les parjures, ou du moins si les outrages faits à ceux qui avaient placé en lui leur confiance étaient suivis d'une prompte vengeance.

Après avoir disposé ses soldats, il entra dans la sainte basilique, alla trouver le malheureux Ébéruif, et commença à lui faire des serments et à jurer par tout ce qu'il y avait de plus sacré et même par la vertu de l'évêque présent, que personne ne lui était plus sincèrement attaché que lui, et qu'il pourrait le réconcilier avec le roi. Il s'était résolu à cet expédient, disant : « Si je ne le trompe par de faux serments, je ne viendrai jamais à bout de lui. » Ébéruif le voyant ainsi se lier par serment dans la sainte basilique, sous les portiques et dans tous les endroits consacrés de l'édifice, crut, l'infortuné ! aux promesses de ce parjure. Le jour suivant, comme nous nous trouvions dans une métairie située environ à trente milles de la ville, Ébéruif fut invité avec Claude et d'autres citoyens à un repas dans la sainte basilique, et là Claude attendait pour le frapper de son épée que ses serviteurs se fussent éloignés. Cependant Ébéruif, imprudent et vain, ne s'en aperçut point. Le repas fini, Ébéruif et Claude se promenèrent dans le vestibule de la maison épiscopale, se promettant tour à tour, et avec des serments réciproques, amitié et fidélité. Dans cette conversation, Claude dit à Ébéruif : « J'aimerais à boire dans ton logis, si nous avions des vins parfumés, ou si tu avais la bonté de



faire venir des vins plus généreux. » Ébérulf ravi répondit qu'il en avait, disant : « Tu trouveras dans mon logis tout ce que tu désires ; que mon seigneur daigne seulement entrer dans ma chétive demeure. » Il envoya ses serviteurs les uns après les autres chercher des vins plus forts, des vins latins et de Gaza <sup>1</sup>. Claude, le voyant seul et sans ses gens, éleva la main contre la basilique et dit : « Bienheureux Martin, faites que je revoie bientôt ma femme et mes parents ; » car le misérable était placé dans une cruelle alternative, il méditait de tuer Ébérulf dans le vestibule, et craignait le pouvoir du saint évêque. Alors un des serviteurs de Claude, qui était plus robuste, saisit Ébérulf par derrière, le serra fortement dans ses bras, et l'ayant renversé, le livra, la poitrine découverte, aux coups du meurtrier. Claude ayant tiré son épée du baudrier la dirigea contre sa victime. Mais Ébérulf, quoique retenu, tira de sa ceinture un poignard et se tint prêt à frapper. Au moment où Claude, la main levée, lui enfonçait son fer dans le sein, Ébérulf lui plongea vigoureusement son poignard sous l'aisselle, et, en le retirant, lui coupa le pouce d'un nouveau coup. Les gens de Claude accourant avec leurs épées, percèrent Ébérulf en différents endroits. Il s'échappa de leurs mains, et, presque mort, il s'efforçait de fuir ; mais ils lui déchargèrent sur la tête de grands

<sup>1</sup> Il y a dans le texte : *Misit pueros, unum post alium, ad requirenda potentiora vina, laticina videlicet atque gazitina.* — Parmi les commentateurs, les uns ont pensé que *laticina* signifiait des vins blancs, de *latex*, eau, qui en a la couleur. D'autres ont vu dans ce mot une altération de *latina*, vins latins. Nous laissons subsister ce sens, qui paraît mieux convenir à côté de *gazitina*.

coups de sabre. La cervelle brisée, il tomba et mourut. Il n'avait pas été jugé digne d'être sauvé par le saint qu'il n'avait jamais imploré sincèrement.

Claude, saisi de crainte, se réfugia dans la cellule de l'abbé, réclamant la protection de celui dont il avait outragé le patron. Il lui dit : « Un crime énorme a été commis, et si tu ne viens à notre secours nous périrons. » Comme il parlait, les gens d'Ébérulf se précipitèrent armés d'épées et de lances. Trouvant la porte fermée, ils rompirent les vitres de la cellule, lancèrent leurs javelots par les fenêtres, et percèrent d'un coup Claude déjà demi-mort; ses satellites se cachèrent derrière les portes et sous les lits. L'abbé, entraîné par deux clercs, eut de la peine à s'échapper vivant du milieu de ces épées. Les portes ayant donc été ouvertes, la multitude des gens armés se précipita dans l'intérieur. Quelques-uns des pauvres de l'Église, et d'autres indignés du crime qui venait d'être commis, efforcèrent de briser le toit de la cellule. Des énergumènes<sup>1</sup>, des mendiants accoururent avec des pierres et des bâtons pour venger l'insulte faite à la sainte basilique, indignés de ce qu'on avait fait là des choses jusqu'alors inouïes. Les fuyards furent arrachés de leurs retraites et massacrés impitoyablement. Le pavé de la cellule fut souillé de sang. Après qu'on les eut tués, on les traîna dehors, et on laissa leurs corps nus sur la terre froide. Les meurtriers, les ayant dépouillés, s'enfuirent la nuit suivante. La ven-

<sup>1</sup> *Energumeni*. C'était probablement des possédés, des malades guéris ou sollicitant leur guérison près du saint tombeau.

geance divine s'appesantit immédiatement sur ceux qui avaient souillé de sang humain le saint édifice : cependant ce n'était pas un crime peu considérable que celui de l'homme qui fut abandonné par le saint évêque à un tel traitement. Cette affaire mit le roi dans une grande colère ; mais lorsqu'il en sut la raison , il s'adoucit : il fit présent à ses fidèles tant des meubles que des immeubles que le malheureux Ébéruif avait conservés de sa fortune particulière. Sa femme , complètement dépouillée, demeura dans la sainte basilique. Les parents de Claude enlevèrent son corps et ceux de ses gens, les transportèrent dans leur pays, et les ensevelirent.

XXX. — Gondovald envoya vers ses partisans deux députés, l'un et l'autre clercs. L'un des deux , abbé de la ville de Cahors , cacha dans des tablettes creuses et sous la cire les dépêches qu'on lui avait confiées ; mais, il fut arrêté par les gens du roi Gontran , on trouva sur lui les dépêches, et on le conduisit en présence du roi qui , après l'avoir fait battre cruellement de verges, le retint prisonnier.

XXXI. — Dans ce temps, Gondovald avait complètement gagné l'amitié de l'évêque Bertrand à Bordeaux. Comme il cherchait tous les moyens de se fortifier, quelqu'un lui raconta qu'un roi d'Orient, ayant enlevé le pouce du martyr saint Serge, l'avait implanté dans son bras droit, et que lorsqu'il était dans la nécessité de repousser ses ennemis, plein de confiance, il élevait le bras droit ; aussitôt l'armée ennemie, comme ac-

cablée de la puissance du martyr, se mettait en déroute. A ces paroles, Gondovald s'informa avec empressement s'il y avait quelqu'un dans la ville qui eût mérité de posséder des reliques de saint Serge. Là-dessus l'évêque Bertrand forma le dessein de lui livrer un négociant nommé Euphrone dont il était l'ennemi, parce qu'il l'avait autrefois tonsuré malgré lui, dans l'espoir de posséder ses biens. Mais Euphrone, sans tenir compte de sa tonsure, avait passé dans une autre ville, et était revenu après que ses cheveux eurent repoussé. L'évêque dit donc : « Il y a ici un Syrien, nommé Euphrone, qui, ayant transformé sa maison en église, y a placé des reliques de ce saint ; et, par le pouvoir du martyr, il a vu s'opérer plusieurs miracles ; car, dans le temps que la ville de Bordeaux était en proie à un violent incendie, cette maison, entourée de flammes, en fut préservée. » Aussitôt Mummole courut avec l'évêque Bertrand à la maison désignée ; l'investit et ordonna au Syrien de lui montrer les saintes reliques. Euphrone s'y refusa ; et, pensant qu'on lui tendait des embûches par méchanceté, il dit : « Ne tourmente pas un vieillard, et ne commets pas d'outrages envers un saint ; reçois ces cent pièces d'or, et retire-toi. » Mummole insistant pour voir les saintes reliques, Euphrone lui offrit deux cents pièces d'or ; mais il n'obtint point à ce prix qu'ils se retirassent sans avoir vu les reliques. Mummole fit dresser une échelle contre la muraille (les reliques étaient cachées dans un châsse en haut contre l'autel),

et ordonna à un diacre, qui l'accompagnait, d'y monter. Mais celui-ci, étant monté au moyen de l'échelle, fut saisi d'un tel tremblement lorsqu'il prit la châsse, qu'on crut qu'il ne pourrait descendre vivant. Cependant, il se saisit de cette châsse qui était suspendue à la muraille, et la remit à Mummole. Celui-ci l'ayant examinée y trouva l'os du doigt du saint, et ne craignit pas de le frapper : il avait placé un couteau sur la relique, et frappait dessus avec le dos d'un autre. Après bien des coups qui eurent grand'peine à le briser, l'os, coupé en trois parties, disparut soudainement : je crois qu'il n'était pas agréable au martyr qu'on touchât de la sorte aux restes de son corps. Alors Euphrone se mit à pleurer avec amertume, et ils se prosternèrent tous en priant Dieu de leur montrer ce qui avait été soustrait aux regards humains. Après cette oraison, on retrouva les fragments. Mummole, en ayant pris un, se retira, mais, je le crois, sans la faveur du martyr, comme la suite le fit voir.

Pendant leur séjour dans Bordeaux, Gondoald et Mummole firent ordonner le prêtre Faustian<sup>1</sup>, évêque de la ville de Dax<sup>2</sup>. Le pontife de cette ville était mort récemment, et Nicet, comte de l'endroit, frère de Rustique, évêque d'Aire<sup>3</sup>, avait obtenu de Chilpéric un ordre pour en être institué évêque, après s'être fait tonsurer. Mais Gondoald, voulant annuler les prescriptions de Chilpéric, ordonna à l'assemblée des évêques de

<sup>1</sup> En latin *Faustianus*. — <sup>2</sup> *Urbs Aquensis*.

<sup>3</sup> *Vicus juliensis*.

bénir Faustian. L'évêque Bertrand, qui était le métropolitain, prenant ses précautions pour l'avenir, fit faire cette bénédiction par Pallade, évêque de Saintes : dans ce moment, d'ailleurs, il avait les yeux fort malades de chassie. Oreste, évêque de Bazas<sup>1</sup>, assista à cette ordination ; mais il le nia ensuite en présence du roi.

XXXII. — Gondovald envoya pour la seconde fois au roi deux députés, Zotan et Zahulf, avec des baguettes consacrées, selon la coutume des Francs, pour qu'ils n'essuyassent aucune injure, et qu'ils revinssent avec une réponse, après avoir exposé le sujet de leur députation. Mais ces imprudents, avant d'être admis en présence du roi, révélèrent à beaucoup de gens ce qu'ils venaient demander. Le bruit en vint au roi qui se les fit amener chargés de chaînes. N'osant lui cacher ce qu'ils réclamaient ni vers qui et par qui ils étaient envoyés, ils lui dirent : « Gondovald, arrivé dernièrement de l'Orient, se dit fils du roi Clotaire, votre père, et nous a envoyés vers vous pour recouvrer la portion de son royaume qui lui est due. Si vous ne la rendez pas, sachez qu'il viendra dans cette région avec une armée ; car les hommes les plus braves du pays situé au delà de la Dordogne se sont joints à lui ; et il parle ainsi : Dieu jugera, lorsque nous en viendrons aux mains sur le champ de bataille, si je suis ou non fils de Clotaire. » Le roi, enflammé de fureur, les fit étendre sur un chevalet, et frapper de verges

<sup>1</sup> *Vasatensis episcopus.*

afin que s'ils disaient la vérité, ils en fournissent des preuves évidentes, ou bien que s'ils cachaient encore dans leur pensée quelque perfidie, la violence des tourments leur en arrachât l'aveu. Contraints par la violence toujours croissante de ces supplices, les députés dirent que la fille du roi Chilpéric avait été envoyée en exil avec Magnulf, évêque de Toulouse; que ses trésors avaient été enlevés par Gondovald; que tous les grands du roi Childebert l'avaient engagé à se faire roi, et que surtout, quelques années auparavant, c'était Gontran-Boson dans son voyage à Constantinople, qui l'avait invité à passer dans les Gaules.

XXXIII. — Le roi, après avoir fait battre et emprisonner les députés, manda son neveu Childebert, pour lui faire entendre les déclarations de ces hommes. Les deux rois se réunirent donc pour les interroger et les envoyés répétèrent ce qu'ils avaient dit à Gontran seul. Ils affirmaient constamment que cette affaire était connue, comme nous l'avons dit, de tous les seigneurs du royaume de Childebert. Aussi quelques-uns de ces derniers, que l'on croyait enveloppés dans le complot, craignirent de se rendre à cette assemblée. Alors le roi Gontran ayant mis sa lance dans la main du roi Childebert, lui dit : « C'est la marque que je te donne tout mon royaume. Maintenant va, sou mets à ta domination toutes mes cités comme les tiennes propres. Les crimes ont fait qu'il ne reste de ma race que toi, fils de mon frère. Je déshérite les autres; sois l'héritier qui me succédera dans mon royaume. »

Alors, ayant fait retirer tout le monde, il prit le jeune roi en particulier et lui parla en secret, après lui avoir expressément recommandé de ne divulguer à personne leur entretien. Il lui indiqua quels étaient les hommes dont il devait rechercher ou mépriser les conseils, ceux à qui il pouvait se confier ou qu'il devait éviter, ceux qu'il fallait combler de dons et de charges ou éloigner des dignités. Il lui enjoignit de ne se confier en aucune manière à *Ægidius*, évêque de Reims, qui avait toujours été son ennemi, et de ne point le garder auprès de lui, parce qu'il avait été souvent parjure à son père et à lui. Ensuite ils se réunirent dans un repas, et le roi Gontran exhorta toute son armée, disant : « Voyez, guerriers, que mon fils Childebert est devenu un homme fait. Voyez, et gardez-vous de le tenir pour un enfant. Renoncez aux méchancetés et aux prétentions que vous entretenez, car c'est le roi auquel vous devez maintenant obéir. » Après ces paroles, ayant prolongé pendant trois jours les festins et la joie, et s'étant fait une grande quantité de présents, ils se séparèrent en paix. Alors le roi Gontran rendit à Childebert tout ce qui avait appartenu à son père Sighebert, lui recommandant de ne pas voir sa mère, de peur qu'on ne donnât à celle-ci quelque moyen d'écrire à Gondoald, ou d'en recevoir des lettres.

XXXIV. — Gondoald, instruit de l'approche de l'armée et abandonné par le duc Didier, passa la Garonne avec l'évêque Sagittaire, les ducs Mummole,



Bladaste et Waddon, et se dirigea vers Comminges <sup>1</sup>. Cette ville est située sur le sommet d'une montagne séparée de toutes les autres, au pied de laquelle coule une source abondante protégée par une tour très-forte : on y descend de la ville par un couloir souterrain, et on y puise de l'eau à l'abri de tout danger. Gondovald, étant entré dans cette ville au commencement du carême, parla ainsi aux citoyens : « Sachez que j'ai été élu roi par ceux qui sont dans le royaume de Childébert, et que j'ai des forces considérables ; mais, comme mon frère Gontran fait marcher contre moi une armée immense, il faut renfermer dans vos murs des vivres et toutes les choses nécessaires, afin que vous ne périessiez pas par la disette, jusqu'à ce que la clémence de Dieu augmente mes forces. » Les habitants suivirent ce conseil, et, après avoir renfermé dans la ville tout ce qu'ils purent rassembler, ils se préparèrent à la résistance. Dans ce temps, le roi Gontran envoya à Gondovald, au nom de la reine Brunehaut, une lettre où on lui écrivait de congédier son armée, d'ordonner à chacun de retourner dans son pays, et d'aller passer ses quartiers d'hiver à Bordeaux. Cette lettre était un artifice du roi pour connaître à fond les projets de Gondovald.

Lors donc que celui-ci se fut établi dans la ville de Comminges, il parla un jour aux habitants de la sorte : « Voilà que l'armée approche, sortons pour lui résister. » Quand ils furent sortis, ses soldats

<sup>1</sup> *Convenæ.*

s'emparèrent des portes et les fermèrent, chassèrent ainsi le peuple et, de concert avec l'évêque, se saisirent des provisions et de tout ce qu'ils purent trouver dans la ville. Il y avait une si grande quantité de blé et de vin que, s'ils s'étaient défendus avec vigueur, ils auraient pu tenir pendant un grand nombre d'années sans manquer de vivres.

XXXV. — Les généraux du roi Gontran avait entendu dire que Gondoald était arrêté sur le rivage ultérieur de la Garonne avec une nombreuse troupe, et qu'il retenait les trésors qu'il avait enlevés à Rigonthe. Alors précipitant leur poursuite, ils passèrent la Garonne à la nage avec leurs chevaux, mais non sans perdre quelques soldats. Arrivés à l'autre bord et cherchant Gondoald, ils trouvèrent des chameaux chargés de beaucoup d'or et d'argent, et des chevaux fatigués qu'il avait abandonnés par les chemins. Sachant qu'il s'était renfermé dans la ville de Comminges, ils laissèrent là leurs chariots et autres bagages avec le menu peuple, et les plus braves guerriers, après avoir passé la Garonne, se préparèrent à poursuivre Gondoald.

Dans la rapidité de leur course, ils arrivèrent à la basilique de Saint-Vincent, située près de la cité d'Agen, où l'on dit que le martyr consumma le sacrifice pour le nom de Jésus-Christ. Ils la trouvèrent remplie des trésors des habitants, car ceux-ci espéraient que des chrétiens ne violeraient pas la basilique d'un si grand martyr. On l'avait fermée avec un grand soin. L'armée s'approcha bientôt, et ne pouvant

ouvrir les portes du temple, y mit le feu. Lorsqu'elles furent consumées, ils pillèrent toutes les richesses et tous les meubles qu'ils purent trouver, aussi bien que les ornements sacrés. Mais la vengeance divine se fit sentir à un grand nombre d'entre eux dans le lieu même ; car la plupart eurent les mains brûlées d'un feu céleste et il en sortait une épaisse fumée comme il arrive dans un incendie. Quelques-uns, possédés du démon, couraient comme des furieux, injuriant le martyr. Plusieurs, séparés de leurs compagnons, se percèrent de leurs propres lances. Le reste de l'armée continua sa marche non sans une grande crainte. Que dirai-je ? On arriva à Comminges (ainsi se nomme la place, comme nous l'avons dit), et toute l'armée campa dans la campagne environnante. Elle dressa ses tentes et s'établit en cet endroit, ravageant tout le pays d'alentour. Lorsque des soldats, pressés davantage par la cupidité, s'écartaient, ils étaient égorgés par les habitants.

XXXVI. — Souvent des soldats montaient sur la colline, et s'adressaient à Gondovald, lui prodiguant des injures et lui disant : « Es-tu ce peintre qui, dans le temps du roi Clotaire, barbouilla dans les oratoires les parvis et les voûtes ? Es-tu celui que les habitants des Gaules appellent vulgairement du nom de Ballomer ? Es-tu celui qui, à cause de ses prétentions, a si souvent été tondu et exilé par les rois des Francs ? Fais-nous au moins savoir, ô le plus misérable des hommes, qui t'a conduit dans ces lieux ? qui t'a donné l'audace extraor-

dinaire d'approcher des frontières de nos seigneurs et rois ? Si quelqu'un t'a appelé, dis-le positivement ; voilà la mort présente à tes yeux ; voilà la fosse que tu as cherchée longtemps, et dans laquelle tu viens te précipiter. Dénombré-nous tes satellites ou déclare-nous ceux qui t'ont appelé. » Gondovald, entendant ces paroles, s'approchait et disait du haut de la porte : « Que mon père Clotaire m'ait eu en aversion, c'est ce que personne n'ignore ; que j'aie été tondu par lui et ensuite par mes frères, cela est connu de tous. C'est le motif qui m'a fait retirer en Italie auprès du préfet Narsès ; là j'ai pris une femme dont j'ai eu deux fils ; quand ma femme fut morte, suivi de mes enfants, j'allai à Constantinople ; j'ai vécu jusqu'à ce temps accueilli par les empereurs avec une extrême bienveillance. Il y a quelques années, Gontran-Boson étant venu dans la ville où je me trouvais, je m'informai avec empressement des affaires de mes frères, et je sus que notre famille était très-affaiblie et qu'il n'en restait que Childebert fils de mon frère et mon frère Gontran ; que les fils du roi Chilpéric étaient morts avec lui et qu'il n'avait laissé qu'un petit enfant ; que mon frère Gontran n'avait pas de fils, et que mon neveu Childebert n'était pas un puissant guerrier. Après m'avoir donné ces détails, Gontran-Boson m'invita en ces termes : « Viens, tu es appelé par les principaux du royaume de Childebert, et personne n'osera s'opposer à toi, car nous savons tous que tu es fils de Clotaire ; et il ne reste personne dans les Gaules pour gouverner ce royaume,

si tu ne viens. » Je fis des présents à Gontran-Boson, et reçus son serment dans douze lieux saints, afin d'avoir quelque sécurité en venant dans ce royaume. Je me rendis à Marseille où l'évêque me reçut avec une extrême bonté, car il avait des lettres des principaux du royaume de mon neveu; de là, je m'avançai vers Avignon au-devant du patrice Mummole. Mais Gontran-Boson, violant son serment et sa promesse, m'enleva mes trésors et se les appropriâ. Reconnaissez maintenant que je suis roi comme mon frère Gontran; cependant si votre esprit est dominé par une haine si violente, conduisez-moi du moins vers votre roi, et s'il me reconnaît pour son frère, je ferai ce qu'il voudra. Si vous vous y refusez, laissez-moi m'en retourner au lieu d'où je suis venu. Je m'en irai sans faire aucune injure à personne. A l'appui de mes paroles, interrogez Radegonde de Poitiers et Ingeltrude de Tours, elles vous en affirmeront la vérité. » Tandis qu'il parlait, beaucoup accueillirent ses discours par des injures et des reproches.

XXXVII. — Le quinzième jour avait brillé depuis ce siège, et Leudégésile<sup>1</sup> préparait de nouvelles machines pour détruire la ville : des chariots étaient chargés de béliers, de claies et de planches, à couvert desquels l'armée s'avançait pour renverser les remparts ; mais, en approchant des murs, les soldats furent si accablés de pierres qu'un grand nombre périrent : les assiégés jetaient sur eux des pots pleins de poix et de graisse

<sup>1</sup> Chef de l'armée de Gontran.

enflammée, et des vases remplis de pierres. La nuit étant venue mettre fin au combat, les assiégeants s'en retournèrent dans leur camp. Gondovald avait avec lui Chariulf, homme riche et puissant, qui possédait dans la ville un nombre considérable de magasins et de celliers et qui de ses biens nourrissait presque seul les assiégés. Mais Bladaste, à la vue de ce qui se passait, craignant que Leudégésile, victorieux, ne fît périr les défenseurs de la ville, mit le feu à la maison épiscopale puis s'enfuit pendant que les assiégés accouraient pour apaiser l'incendie. Le lendemain matin, l'armée recommença l'attaque et prépara des fascines avec des broussailles pour combler le fossé profond situé du côté de l'est; mais ce moyen ne réussit pas. L'évêque Sagittaire faisait souvent tout armé le tour des remparts, et souvent aussi du haut du mur il lançait des pierres de sa propre main contre les ennemis.

XXXVIII. — Enfin les assiégeants, las de leur insuccès, dépêchèrent secrètement des députés à Mummole, disant : « Reconnais ton maître et sors enfin de ton aveuglement. Quelle est ta folie de te soumettre à un inconnu ? Ta femme et tes enfants ont déjà été jetés en prison. Tes fils probablement ont été tués. Où cours-tu ? Qu'attends-tu sinon la ruine ? » A ce message Mummole répondit : « Je vois que déjà notre règne touche à sa fin, et que notre puissance est tombée. Je ne demande qu'une chose, sûreté pour ma vie et je pourrai vous épargner bien des fatigues. » Les députés s'étant retirés, l'évêque Sagittaire, Mummole, Chariulf

et Waddon allèrent à l'église, où ils firent mutuellement serment que, s'ils avaient pour leur vie de sûres garanties, ils abandonneraient le parti de Gondovald, et le livreraient lui-même. Les députés revenus une seconde fois, leur promirent sûreté pour leur vie, et Mummole leur dit : « Je ne demande que cela, pour remettre Gondovald en vos mains ; alors je reconnaitrai mon seigneur roi, et me rendrai promptement vers lui. » Ils lui promirent que, s'il agissait ainsi, ils le recevraient en amitié ; et que, s'ils ne pouvait obtenir du roi sa grâce, ils lui donneraient asile dans une église, pour qu'on ne le punit pas de mort. Après avoir fait suivre ces promesses de serments, ils se retirèrent. Mummole, l'évêque Sagittaire et Waddon allèrent trouver Gondovald, et lui dirent : « Tu sais quels serments de fidélité nous t'avons prêtés. Écoute à présent un conseil salutaire, sors de cette ville, et présente-toi à ton frère comme tu l'as souvent demandé. Nous avons déjà conféré avec ses envoyés, et ils ont dit que le roi ne voulait pas perdre ton appui, parce qu'il est resté peu d'hommes de votre race. » Mais Gondovald, pénétrant leur perfidie, leur dit tout baigné de larmes : « C'est sur votre invitation que je suis venu dans les Gaules ; déjà Gontran-Boson m'a enlevé une partie de mes trésors qui contenaient des sommes immenses d'or et d'argent ainsi que d'autres objets, et le reste est dans la ville d'Avignon. Quant à moi, plaçant, après Dieu, tout mon espoir en vous, je me suis confié à vos conseils, et j'ai toujours souhaité de régner par vous. Maintenant, si

vous m'avez trompé, répondez-en auprès de Dieu, et que lui-même juge ma cause. » A ces paroles Mummole répondit : « Nous ne voulons pas te tromper ; mais voici de braves guerriers qui attendent ton arrivée à la porte. Défais maintenant le baudrier d'or dont tu es ceint, pour ne pas paraître marcher avec orgueil ; prends ton glaive et rends-moi le mien. » Je ne suis pas assez simple, lui répondit Gondovald pour croire à tes paroles, quand tu veux m'enlever le présent que tu m'as fait et que je portais par amitié pour toi. » Mais Mummole affirma avec serment qu'on ne lui ferait aucun mal. Gondovald sortit donc et fut reçu par Ollo, comte de Bourges, et par Boson. Mummole, rentrant dans la ville avec les soldats, ferma solidement la porte. Se voyant livré à ses ennemis, Gondovald leva les mains et les yeux au ciel, et s'écria : « Juge éternel, véritable vengeur des innocents, Dieu de qui toute justice procède, à qui le mensonge déplaît, en qui ne réside ni ruse ni méchanceté, je te confie ma cause, te priant de me venger bientôt de ceux qui ont livré un innocent entre les mains de ses ennemis. » En prononçant ces mots, il fit le signe de la croix et partit avec les hommes ci-dessus nommés. Quand ils se furent éloignés de la porte, comme la vallée située au-dessous de la ville descend rapidement, Ollo l'ayant poussé le fit tomber, en s'écriant : « Voilà votre Ballomer qui se dit frère et fils de roi. » Et en même temps il lança son javelot pour l'en percer ; mais l'arme, repoussée par la cuirasse, ne lui fit aucun mal. Comme Gondovald s'était



relevé et s'efforçait de remonter sur la hauteur, Boson lui brisa la tête d'une pierre ; il tomba aussitôt et mourut. Tous les soldats accoururent et le percèrent de leurs lances, lui lièrent les pieds avec une corde, et le traînèrent tout à l'entour du camp. Ensuite ils lui arrachèrent les cheveux et la barbe, et le laissèrent sans sépulture dans l'endroit où ils l'avaient tué. La nuit suivante, les chefs de l'armée enlevèrent secrètement tous les trésors qu'ils purent trouver dans la ville, ainsi que les ornements de l'église ; le lendemain quand les portes furent ouvertes, l'armée entra et égorga tous les assiégés, massacrant aux pieds même des autels de l'église les prêtres et les serviteurs du Seigneur. Puis quand ils eurent égorgé tous les habitants, sans exception<sup>1</sup>, ils mirent le feu à la ville, aux églises et aux autres édifices, si bien qu'il ne resta plus que le sol.

XXXIX. — Leudégésile, étant retourné au camp avec Mummole, Sagittaire, Chariulf et Waddon, envoya secrètement au roi, pour lui demander ce qu'il voulait qu'on fit de ces hommes. Gontran ordonna de les faire mourir. Alors Waddon et Chariulf, laissant leurs fils pour otages, se séparèrent de leurs compagnons<sup>2</sup>. Quand fut arrivé le message qui les condamnait à mort, Mummole en ayant connaissance se rendit, armé, à la tente de Leudégésile qui à cette vue, lui dit : « Pourquoi viens-tu ici comme un fu-

<sup>1</sup> *Ut non remaneret mingens ad parietem.* C'est la seconde fois que Grégoire emploie cette expression biblique. V. p. 217.

<sup>2</sup> Probablement avec la permission de Gontran.

gitif ? » Mummole lui répondit : « Je m'aperçois qu'on n'observe pas la foi promise, et que je suis en danger de périr. » Leudégésile lui dit : « Je vais sortir, et j'apaiserai tout. » Aussitôt dehors, il ordonna d'entourer la tente pour y tuer Mummole. Celui-ci, après avoir longtemps résisté aux efforts des assaillants, voulut franchir la porte. Comme il sortait, deux soldats le percèrent de chaque côté avec leur lance ; il tomba et mourut. A cette vue, l'évêque tremblait saisi de crainte. Un des assistants lui dit : « Tu vois de tes yeux ce qui se passe, évêque ; couvre-toi la tête pour ne pas être reconnu, et gagne la forêt pour t'y cacher quelque temps, et t'échapper lorsque la fureur sera apaisée. » Sagittaire suivit ce conseil, mais tandis qu'il essayait de fuir la tête couverte, un des soldats tirant son épée, lui abattit la tête avec son capuchon. Ensuite, les assiégeants s'en retournèrent chacun chez soi, se livrant dans leur chemin au meurtre et au pillage.

Dans ce temps, Frédégonde envoya Cuppa à Toulouse, pour en arracher sa fille Rigonthe à tout prix. On dit aussi que Cuppa avait charge, s'il trouvait Gondovald vivant, de l'attirer avec force promesses, et de l'amener à Frédégonde. Mais il ne put accomplir ce dessein, et ramena seulement de Toulouse la reine Rigonthe qui avait essuyé bien des humiliations et des outrages.

XL. — Le duc Leudégésile se rendit auprès du roi, avec tous les trésors dont il a été question ci-dessus. Le roi, plus tard, les distribua aux pauvres et aux

**Églises.** Gontran fit saisir la femme de Mummole, et lui demanda ce qu'étaient devenus les trésors amassés par son mari. Sachant que Mummole avait péri, et que tout leur orgueil était tombé à terre, elle fit des aveux et déclara qu'il y avait encore dans la ville d'Avignon de grandes sommes d'or et d'argent qui n'étaient pas venues à la connaissance du roi. Gontran envoya des hommes chargés de lui apporter ces trésors, et de lui amener aussi un serviteur en qui Mummole se fiait beaucoup, et auquel il les avait remis. Ces émissaires, arrivés dans Avignon, prirent tout ce qu'on avait laissé dans la ville. On rapporte qu'il y avait deux cent cinquante talents d'argent et plus de trente talents d'or, que Mummole avait enlevés, disait-on, d'un ancien trésor. Le roi, les ayant partagés avec son neveu Childebert, distribua presque toute sa part aux pauvres, ne laissant à la femme de Mummole que ce qu'elle tenait de ses parents.

**XL I.** — On amena aussi au roi le serviteur de Mummole; c'était un géant qui dépassait, dit-on, de deux ou trois pieds les hommes de plus grande taille. Il était charpentier. Peu après il mourut.

**XLII.** — Ensuite les juges prononcèrent un arrêt de condamnation contre ceux qui avaient négligé de se rendre à cette expédition. Le comte de Bourges envoya ses agents à la maison de saint Martin, située sur le territoire de cette ville, pour rançonner les hommes de ce monastère qui n'avaient pas fait le service. Mais l'administrateur de cette Église résista fortement

à ses prétentions, disant : « Ces hommes appartiennent à saint Martin : ne leur faites aucun mal, car ils n'ont pas coutume de marcher en de telles circonstances<sup>1</sup>. » Ils lui répondirent : « Il n'y a rien de commun entre nous et Ion Martin que dans toutes les affaires tu mets toujours en avant, faute de bonnes raisons ; et vous allez payer l'amende, pour avoir négligé les ordres du roi. » En même temps, l'homme entra dans le vestibule de la maison. Mais aussitôt, saisi d'une douleur violente, il tomba et commença à souffrir amèrement. Se tournant vers l'agent de l'Église, il lui dit d'une voix lamentable : « Je te prie de faire sur moi le signe de la croix, et d'invoquer le nom de saint Martin. Je reconnais la grandeur de son pouvoir ; car, en entrant dans le vestibule, j'ai vu un vieillard tenant dans sa main un arbre qui étendit ses branches et ne tarda pas à couvrir le vestibule. Une d'elles, en m'atteignant, m'a porté un coup qui m'a renversé. » Il appela ses gens pour leur demander de le porter hors de cette enceinte. Aussitôt dehors, il commença à invoquer avec ardeur le nom de saint Martin. Il éprouva ainsi quelque soulagement et fut guéri.

**XLIII. —** Didier se renferma dans un lieu fortifié pour mettre à l'abri sa personne et ses richesses. Wad-

<sup>1</sup> Aucune loi générale n'affranchissait du service militaire les hommes qui cultivaient les terres des églises ; mais le clergé s'efforçait constamment de s'assurer cette exemption, soit par des concessions particulières, soit par l'autorité de la coutume ; ce ne fut pas une des moindres causes qui rendirent sa protection chère au peuple, et la condition de ses serviteurs moins semblable que celle des cultivateurs de terres laïques.

don, intendant de la maison de Rigonthe, passa auprès de la reine Brunehaut qui l'accueillit et le renvoya comblé de présents et de faveurs. Chariulf se retira dans la basilique de Saint-Martin.

XLIV. — Il y avait dans ce temps une femme qui, possédée d'un esprit de Python, rapportait par ses divinations beaucoup d'argent à ses maîtres; elle acquit leur faveur au point d'en obtenir la liberté et d'agir suivant ses propres volontés. Si quelqu'un était volé, ou éprouvait une perte de quelque autre genre, elle déclarait aussitôt où le voleur était allé, à qui il avait remis son vol et ce qu'il en avait fait. Elle amassait de la sorte de l'or et de l'argent, et se montrait avec des vêtements pompeux, de sorte que les peuples croyaient qu'il y avait en elle quelque chose de surnaturel. Agéric, évêque de Verdun, instruit de ce fait, envoya des gens pour la prendre. Lorsqu'elle fut arrêtée et qu'on la lui eut amenée, il comprit, d'après ce que nous lisons dans les Actes des Apôtres, qu'elle avait un esprit immonde de Python<sup>1</sup>. Comme il prononçait sur elle une formule d'exorcisme et lui frottait le front d'huile sainte, le démon cria et se révéla au pontife. Mais ne parvenant pas à chasser le démon du corps de cette femme, l'évêque la laissa partir. Celle-ci voyant qu'elle ne pouvait rester dans ce pays, alla trouver la reine Frédégonde, auprès de laquelle elle se cacha.

<sup>1</sup> Actes des Apôtres, chap. xvi, v. 16.

XLV. — Cette année, une grande famine désola presque toutes les Gaules : beaucoup de gens firent du pain avec des pepins de raisin, des fleurs d'aveline et des racines de fougère desséchées et réduites en poudre : on y mêlait un peu de farine ; d'autres firent de même avec du blé encore vert : il y en eut même beaucoup qui, manquant absolument de farine, cueillaient différentes herbes ; quand ils en avaient mangé, ils enflaient et ne tardaient pas à mourir. D'autres périrent, épuisés par la faim. Les marchands rançonnaient cruellement le peuple, au point de donner à peine, pour un *triens*, une mesure de froment ou une demi-mesure de vin. Les pauvres se mettaient en servitude, afin de recevoir au moins quelques aliments.

XLVI. — Dans ce temps, un négociant appelé Christophore, partit pour Orléans, parce qu'il avait appris qu'il y était arrivé beaucoup de vin : il y alla donc, acheta le vin et le fit transporter sur des bateaux. Lui-même, chargé d'une somme considérable que lui avait remise son beau-père, faisait route à cheval avec deux domestiques saxons. Les serviteurs haïssaient leur maître depuis longtemps et s'étaient souvent enfuis de chez lui, parce qu'il les battait inhumainement. Comme ils traversaient une forêt, celui-ci devant eux, un des serviteurs lui jeta sa lance avec force et le transperça. Christophore étant tombé, l'autre lui brisa la tête avec sa framée, et l'ayant tous deux mis en pièces, ils le laissèrent sans vie, puis après s'être emparés de son argent, ils se sauvèrent. Le frère de Christophore fit

ensevelir son corps, et envoya ses gens à la poursuite des deux serviteurs; le plus jeune fut atteint et lié, tandis que l'autre s'enfuyait avec l'argent. En revenant, comme on laissait aller le prisonnier plus librement, il se saisit d'une lance, et en frappa un de ses gardiens; mais les autres le conduisirent à Tours, où il subit divers supplices : on le mutila, et il fut attaché déjà mort à une potence.

XLVII. — Il s'éleva alors parmi les habitants de Tours de cruelles guerres civiles. Pendant que Sichaire, fils de feu Jean, célébrait avec Austrégisile et d'autres habitants, dans le bourg de Mantelan <sup>1</sup>, la fête de Noël, le prêtre du lieu envoya son serviteur vers quelques hommes pour les prier de venir boire avec lui dans sa maison. Un des invités ne craignit pas de frapper le serviteur d'un grand coup d'épée dont le malheureux mourut sur-le-champ. Sichaire, qui était l'ami du prêtre, apprenant ce meurtre, saisit des armes et se rendit à l'église pour attendre Austrégisile. Celui-ci, de son côté, s'arma et marcha contre lui. On en vint aux mains avec fureur; Sichaire, arraché au péril par les clercs, se réfugia dans sa terre, laissant dans la maison du prêtre, avec de l'argent et des vêtements, quatre serviteurs blessés. Après sa fuite, Austrégisile l'attaqua de nouveau, tua les serviteurs enleva de l'or, de l'argent et d'autres choses. Ensuite les deux parties comparurent devant le tribunal des citoyens, et on ordonna qu'Austrégisile, qui était

<sup>1</sup> *Montalomagensis vicus.*

homicide et qui, après avoir tué les serviteurs, s'était saisi des biens, sans avoir comparu devant le roi<sup>1</sup>, serait condamné suivant la loi. Peu de jours après l'ouverture du plaid, Sichaire, ayant appris que tout ce qu'Austrégisile avait enlevé était entre les mains d'Aunon, de son fils et de son frère Ébéruif, laissa là le plaid, se réunit à Audin pour exciter une émeute, et pendant la nuit se précipita sur eux avec des hommes armés. Ils forcèrent le domicile dans lequel leurs ennemis dormaient, massacrèrent le père, le fils et le frère, et emmenèrent les troupeaux après avoir tué les esclaves. A la nouvelle de ces excès, vivement affligé, nous leur envoyâmes, de concert avec le juge, l'invitation de venir en notre présence, et de s'en retourner en paix après avoir composé pour que les querelles ne se multipliasent pas davantage. Lorsqu'ils furent venus et que les citoyens furent rassemblés, je dis : « Gardez-vous, ô hommes, de persister dans vos crimes, de peur que le mal n'aille encore plus loin. Nous avons déjà perdu des enfants de l'Église ; je crains que cette querelle n'en fasse périr d'autres encore ; soyez donc en paix, je vous en prie, et que l'auteur du mal compose avec charité, pour que vous soyez des fils pacifiques dignes d'obtenir du Seigneur le royaume des cieux ; car il dit lui-même : *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu*<sup>2</sup> ! Voyons donc ; et, si

<sup>1</sup> *Sine audientia*. C'est-à-dire sans avoir recouru au jugement royal. Marculfe nous a laissé (liv. I, chap. xxviii) la formule usitée en pareille circonstance : *formula audientialis*

<sup>2</sup> Évangile selon saint Mathieu, chap. v, v. 9.



celui qui a fait la faute n'est pas assez riche, il sera racheté avec l'argent de l'Église, car il ne faut pas que son âme périsse. » En même temps, j'offris de l'argent de l'Église ; mais le parti de Chramnisinde qui portait plainte de la mort de son père, de son frère et de son oncle, ne voulut pas l'accepter. Quand ils se furent retirés, Sichaire, se préparant à aller vers le roi, partit pour Poitiers, afin de voir sa femme. Comme il réprimandait un esclave au sujet de son travail, et le battait de coups de verges, celui-ci tira son épée et ne craignit pas d'en frapper son maître. Sichaire étant tombé à terre, ses amis accoururent, arrêlèrent l'esclave, le maltraitèrent cruellement, lui coupèrent les pieds et les mains, et le condamnèrent à la potence. Le bruit de la mort de Sichaire parvint à Tours. A cette nouvelle, Chramnisinde avertit ses parents et ses amis et courut à la maison de Sichaire pillant ses biens et tuant quelques-uns de ses esclaves; il mit le feu à toutes les maisons tant de Sichaire que des autres propriétaires de cette villa, et emmena avec lui les troupeaux et tout ce qui pouvait se transporter. Alors les parties, amenées à la ville par le juge, plaidèrent leur cause; les juges ordonnèrent que celui qui, n'ayant pas voulu accepter la composition, avait mis le feu aux maisons, perdrait la moitié de la somme qui lui avait été d'abord adjugée. Cela fut fait contre les lois, pour rétablir la paix, et on prescrivit que Sichaire payerait l'autre moitié de la composition. L'Église fournit de l'argent, et les deux parties s'étant donné une charte

de sécurité<sup>1</sup>, payèrent la composition réglée par le tribunal, et se promirent par serment réciproque, de ne rien entreprendre l'une contre l'autre ; ainsi fut terminée cette querelle.

<sup>1</sup> Voir les *Formules de Marculfe*. liv. II, chap. XVIII.

# LIVRE VIII

## SOMMAIRE DU LIVRE VIII.

---

1. Le roi se rend à Orléans.—II. Comment les évêques lui furent présentés et traités à sa table.—III. Chantres de l'église de Tours. Argent de Mummole.—IV. Éloge du roi Childebert.—V. Vision du roi et de Grégoire touchant Chilpéric.—VI. Grégoire présente deux personnes au roi.—VII. De l'évêque Pallade; il célèbre la messe.—VIII. Prodiges.—IX. Serment prêté au fils de Chilpéric.—X. Des corps de Mérovée et de Clovis.—XI. Portiers d'une église de Paris; meurtre de Boante.—XII. L'évêque Théodore; châtement de Rathafre.—XIII. Gontran envoie une ambassade à Childebert.—XIV. Danger que court Grégoire sur un fleuve.—XV. Conversion du diacre Vulfilaic.—XVI. Ce diacre raconte plusieurs miracles de saint Martin.—XVII. Signes dans le ciel.—XVIII. Childebert envoie une armée en Italie; comtes et ducs institués et révoqués.—XIX. Meurtre de l'abbé Dagulf.—XX. Actes du concile de Mâcon.—XXI. Assemblée de Bulson; violation d'un tombeau.—XXII. Mort de plusieurs évêques et de Wandelin.—XXIII. Inondations.—XXIV. De deux îles de la mer.—XXV. Ile dans laquelle l'eau d'un étang est changée en sang.—XXVI. L'ex-duc Éberulf.—XXVII. Didier se rend près du roi.—XXVIII. Ermenégilde et Ingonde; des envoyés secrets viennent d'Espagne trouver Frédégonde.—XXIX. Frédégonde envoie des hommes pour tuer Childebert.—XXX. Une armée entre en Septimanie.—XXXI. Meurtre de l'évêque Prétextat.—XXXII. Meurtre de Domnole, femme de Nectaire.—XXXIII. Incendie de Paris.—XXXIV. Reclus succombant à la tentation.—XXXV. Des envoyés viennent d'Espagne.—XXXVI. Meurtre de Magnovald.—XXXVII. Il naît un fils à Childebert.—XXXVIII. Les Espagnols font une incursion en Gaule.—XXXIX. Mort de plusieurs évêques.—XL. Pélage de Tours.—XLI. Les meurtriers de Prétextat.—XLII. Odepolène est fait duc.—XLIII. Nicet est fait gouverneur de Provence; conduite d'Antistius.—XLIV. Un homme veut tuer le roi Gontran.—XLV. Mort du duc Didier.—XLVI. Mort du roi d'Espagne Leuvigild.

---

## LIVRE HUITIÈME

---

**I.** — Le roi Gontran, dans la vingt-quatrième année de son règne<sup>1</sup>, partit de Châlon, et vint dans la ville de Nevers. Il était invité à se rendre à Paris pour tenir, sur les fonts sacrés du baptême, le fils de Chilpéric, nommé Clotaire. De Nevers, il vint à Orléans, où il se mit en grand crédit auprès des citoyens, car il allait dans leurs maisons lorsqu'ils l'invitaient, et acceptait les repas qu'ils lui offraient. Il en reçut beaucoup de présents, et sa bienveillante libéralité les leur rendit avec abondance. Lorsqu'il arriva à la ville d'Orléans, c'était le jour de la fête de saint Martin, c'est-à-dire le quatrième jour du cinquième mois<sup>2</sup> ; une foule immense alla à sa rencontre avec des enseignes et des drapeaux en chantant ses louanges. Elles retentissaient de diverses manières, en langue syriaque, en langue latine, et même en langue juive. Tous disaient : « Vive le roi ! Que durant des années innombrables sa domination s'étende

<sup>1</sup> En 585.

<sup>2</sup> Le 4 juillet, Grégoire de Tours fait commencer ordinairement l'année au mois de mars.

sur les peuples divers? » Les Juifs aussi, qu'on voyait prendre part à ces acclamations générales, disaient : « Que toutes les nations t'adorent, fléchissent le genou devant toi, et qu'elles te soient toutes soumises ! » D'où il arriva qu'après avoir entendu la messe, le roi étant à table dit : « Malheur à cette nation juive, méchante et perfide, toujours fourbe de caractère ! Ces Juifs me faisaient entendre aujourd'hui des louanges pleines de flatterie, proclamant qu'il fallait que toutes les nations m'adorassent comme leur seigneur, et cela pour m'engager à faire relever à frais publics leurs synagogues depuis longtemps renversées par les Chrétiens ; ce que je ne ferai jamais, car le Seigneur le défend. » Roi en qui éclatait une admirable prudence ! Il avait si bien compris l'artifice de ces hérétiques, qu'ils ne purent pas lui arracher par surprise ce que, par la suite, ils osèrent lui demander. Au milieu du repas, le roi dit aux prêtres qui l'entouraient : « Je vous prie de me donner demain votre bénédiction dans ma maison, et de m'accorder le salut en entrant, afin que je sois sauvé, grâce aux paroles de bénédiction que vous répandrez sur mon humilité. » Comme il disait ces mots, nous lui fîmes des remerciements, et le repas fini, nous nous levâmes.

II. — Le matin, le roi, ayant visité les lieux saints pour y faire sa prière, arriva à notre demeure. C'était la basilique du saint abbé Avite, dont j'ai parlé dans le Livre des Miracles. Je me levai joyeux, je l'avoue, j'allai à sa rencontre, et après l'oraison ; je le priai de vouloir bien accepter dans mon logis les eulo-

gies de saint Martin<sup>1</sup>. Il ne s'y refusa pas ; il entra avec affabilité, vida une coupe et, après nous avoir invité à sa table, s'en alla gaiement. Bertrand, évêque de Bordeaux, et Pallade, évêque de Saintes, étaient grandement tombés dans la disgrâce du roi, pour avoir reçu Gondoald, comme nous l'avons dit plus haut ; et la colère du roi contre l'évêque Pallade était d'autant plus vive que celui-ci l'avait souvent trompé par ses fourberies. Les deux évêques avaient, peu de temps auparavant, subi un interrogatoire devant les autres évêques et les grands de la cour du roi, sur l'accueil fait à Gondoald, et sur le sacré conféré imprudemment, d'après ses ordres, à Faustien évêque de Dax. Mais l'évêque Pallade fit retomber sur lui-même le fait de cette ordination, dont il délivra son métropolitain, en disant : « Mon métropolitain souffrait d'un très-grand mal d'yeux, et moi, dépouillé et insulté, je fus malgré moi emmené à sa place. Je ne pouvais faire autrement que d'accomplir ce que m'ordonnait celui qui se prétendait maître de toutes les Gaules. » Le roi instruit de ces faits se montra irrité au point qu'on put avec peine obtenir qu'il invitât à sa table ces évêques qu'il n'avait pas encore vus. Bertrand étant entré, le roi demanda : « Quel est celui-ci ? » car il y avait longtemps qu'il ne s'était trouvé avec lui. On lui dit : « C'est Bertrand, évêque de la ville de Bordeaux. — Nous te rendons grâces, lui dit-il, de la manière dont tu as gardé fidélité à ta famille. Tu devais savoir, très-cher père, que tu étais notre parent par notre mère, et

<sup>1</sup> C'est-à-dire le pain béni.

tu n'aurais pas dû attirer sur ta race une peste étrangère. » Après avoir obligé Bertrand d'entendre plusieurs choses de cette sorte, le roi se tourna vers Pallade et lui dit : « Je n'ai pas non plus, ô évêque Pallade, beaucoup de grâces à te rendre ; car, ce qui est bien dur à dire d'un évêque, tu m'as trompé trois fois, m'envoyant des avis remplis de mensonges. Tu t'excusais auprès de moi par tes lettres, et par d'autres écrits tu appelais mon frère. Dieu a jugé ma cause : je me suis toujours appliqué à vous traiter comme les pères de l'Église, et vous m'avez toujours trompé. » Il dit aussi aux évêques Nicaise et Antidius<sup>1</sup> : « Publiez ici, ô très-saints pères, ce que vous avez fait pour le bien du pays et pour l'avantage de notre royaume. » Ceux-ci ne répondirent point, et le roi s'étant lavé les mains, et ayant reçu la bénédiction des évêques, s'assit à table avec un visage gai et une contenance joyeuse, comme s'il n'avait rien dit de ses griefs.

III. — On était à la moitié du repas lorsque le roi voulut que je fisse chanter mon diacre qui, la veille, avait dit les répons des psaumes. Lorsqu'il eut chanté, il m'ordonna de faire chanter devant lui tous les prêtres présents, en assignant à chacun sa partie. Je transmis à ces clercs le commandement du roi, et chacun chanta devant lui, aussi bien qu'il put, des psaumes et des répons. Tandis qu'on apportait les plats, le roi dit : « Toute cette argenterie que vous voyez a appartenu au parjure Mummole ; mais maintenant, grâce à l'assis-

<sup>1</sup> Évêques d'Angoulême et d'Agen.



tance du Seigneur, elle a passé en notre puissance. J'en ai fait briser quinze pièces comme ce grand plat que vous voyez, et n'ai gardé que celui-là et un autre de cent soixante-dix livres. Pourquoi en aurais-je gardé plus qu'il ne m'en faut pour mon usage de tous les jours ? Je n'ai malheureusement pas d'autre fils que Childebart qui a bien assez des trésors que lui a laissés son père, et de ceux que j'ai pris soin de lui envoyer des effets de ce misérable, trouvés à Avignon. Le reste doit être appliqué aux besoins des pauvres et des églises.

IV. — « Je vous demande seulement, prêtres du Seigneur, d'implorer pour mon fils Childebart la miséricorde de Dieu. C'est un homme sage et de mérite, et tel que, depuis longues années, à peine en aurait-on pu trouver un aussi prudent et aussi courageux. Si Dieu daigne lui accorder la domination sur les Gaules, on peut espérer que notre race, presque entièrement détruite, se relèvera grâce à lui. Je ne doute pas que nous ne l'obtenions de la miséricorde de Dieu, car la naissance de cet enfant nous en a donné le présage. Dans le saint jour de Pâques, mon frère Sighebert étant à l'église, tandis que le diacre lisait le livre des saints Évangiles, il arriva au roi un messager, et la voix du messager et celle du peuple qui suivait l'Évangile du jour prononcèrent en même temps ces paroles : *Il t'est né un fils* ; d'où il arriva que tout le peuple célébra à la fois cette double annonce par ces paroles : Gloire à Dieu tout-puissant ! Il reçut le baptême le saint jour de la Pentecôte et fut élevé au trône le saint jour de la

Nativité du Seigneur, de sorte que s'il est accompagné de vos prières, il peut, avec la permission du Seigneur, régner dans ce pays. » A ces paroles du roi, tous adressèrent au Seigneur une oraison pour lui demander dans sa miséricorde de conserver les deux rois. Le roi ajouta : « Il est vrai que sa mère Brunehaut menace de me tuer, mais je n'en ai aucune crainte. Le Seigneur, qui m'a délivré des mains de mes ennemis, me délivrera de ses embûches. »

V. — Il tint ainsi beaucoup de discours pleins d'inimitié contre Théodore<sup>1</sup> ; protestant que s'il venait au synode, on l'enverrait en exil, et il ajouta : « Je sais qu'à cause de ces gens<sup>2</sup>, il a fait tuer mon frère Chilpéric ; mais renonçons à passer pour des hommes, si nous ne parvenons, dans le cours de cette année, à venger sa mort ! » Je lui répondis : « Et qui a fait périr Chilpéric si ce n'est sa méchanceté et tes prières ? Car il t'a tendu injustement des embûches qui l'ont conduit à la mort. La vérité de ce que je dis là m'est manifestement apparue par une vision que j'ai eue dans mon sommeil. Je t'ai vu lui raser la tête, après quoi il a été sacré évêque ; ensuite je l'ai vu porté sur une chaise sans tenture et recouverte seulement d'une couleur noire ; devant lui brillaient des lampes et des cierges. » Comme je racontais cela, le roi me dit : « J'ai eu aussi une vision qui m'a annoncé sa mort. Trois évêques le

<sup>1</sup> L'évêque de Marseille dont il a été question dans le livre précédent.

<sup>2</sup> Probablement Gondoald et son parti.

conduisaient en ma présence chargé de chaînes. L'un d'eux était Tétricus, le second Agricola, le troisième Nicet, évêque de Lyon. Deux d'entre eux disaient : *Relâchez-le, nous vous en prions, et permettez qu'il s'en aille après avoir reçu un châtiment.* Mais l'évêque Tétricus répondait en colère : *Il ne s'en ira point ainsi, et il sera consumé par le feu à cause de ses crimes.* Et lorsqu'ils eurent tenu entre eux beaucoup de discours en manière d'altercation, j'aperçus au loin un vase d'airain posé sur le feu, et bouillant avec violence. Puis je vis en pleurant saisir le malheureux Chilpéric ; ses membres brisés furent jetés dans le vase et aussitôt il fut dissous et liquéfié dans les vapeurs de cette eau bouillante, de telle sorte qu'il n'en resta pas le moindre vestige. » Ces paroles du roi nous remplirent d'étonnement. Le repas fini nous nous levâmes.

VI. — Le lendemain, le roi alla à la chasse ; quand il revint, nous lui présentâmes Garachaire, comte de Bordeaux, et Bladaste qui, comme nous l'avons dit plus haut, avaient été se réfugier dans la basilique de Saint-Martin, parce qu'ils s'étaient joints à Gondovald. Comme d'abord, par mes prières, je n'avais pu rien obtenir du roi en leur faveur, je lui dis : « O roi, que ta puissance m'écoute ; voilà que mon Seigneur m'a ordonné de venir vers toi en ambassade ; mais que pourrai-je rapporter à celui qui m'a envoyé, si tu ne veux me rendre aucune réponse ? » Lui stupéfait me demanda : « Et qui est-il ton Seigneur ? » Je lui répondis en souriant : « C'est saint Martin qui m'a envoyé. » Alors il ordonna

que ces hommes lui fussent présentés ; mais lorsqu'ils furent devant lui, il leur reprocha un grand nombre de perfidies et de parjures, les traitant à plusieurs reprises de rusés renards. Cependant il leur rendit ses bonnes grâces, et leur restitua ce qui leur avait été enlevé.

VII.—Le jour du Seigneur (le dimanche) étant arrivé, le roi vint à la cathédrale entendre la messe. Les confrères de l'évêque Pallade, présents en ce lieu, lui cédèrent l'honneur de la célébrer. Comme il commençait à dire les prophéties, le roi demanda qui c'était, et lorsqu'on lui eut appris que c'était l'évêque Pallade, le roi irrité s'écria : « Quoi ! c'est cet homme toujours infidèle et perfide envers moi, qui prêchera en ma présence la parole sacrée ? Je sors à l'instant de cette église, pour ne pas entendre prêcher mon ennemi ; » et en disant ces mots, il allait sortir. Alors les évêques troublés de l'humiliation de leur frère dirent au roi : « Il a été reçu à ta table, nous t'avons vu recevoir de sa main la bénédiction ; pourquoi maintenant le roi le repousse-t-il ? Si nous avons su qu'il te fût odieux, nous aurions remis à un autre le soin des offices qui doivent être célébrés ici. Maintenant permets qu'il achève la cérémonie qu'il a commencée. Si, ensuite, tu crois avoir à l'accuser, l'affaire sera jugée selon la décision canonique. L'évêque Pallade s'était déjà retiré dans la sacristie, avec une grande confusion ; le roi ordonna de le rappeler, lui permit d'accomplir l'office qu'il avait commencé. Pallade et Bertrand furent ensuite appelés de nouveau à la

LE ROI DOUTE DE LA LÉGITIMITÉ DE CLOTAIRE. 479  
table du roi, et s'y étant pris de colère l'un contre l'autre, ils se reprochèrent mutuellement beaucoup d'adultères et de fornications, ainsi que des parjures. Beaucoup en riaient ; mais d'autres, qui étaient d'une sagesse plus clairvoyante, s'affligeaient de voir le démon semer une telle zizanie <sup>1</sup> parmi les prêtres du Seigneur. En quittant le roi, ils donnèrent des garanties et des cautions s'engageant à se présenter au synode le 22 octobre suivant.

VIII. — Alors parurent des signes dans le ciel. On vit du côté du nord des rayons lumineux, comme il en avait déjà paru. Une clarté parcourut le ciel, des fleurs se montrèrent sur les arbres; c'était alors le cinquième mois <sup>2</sup>.

IX. — Ensuite le roi vint à Paris, et commença à s'exprimer ainsi en présence de tous : « Mon frère Chilpéric en mourant a laissé, m'a-t-on dit, un fils que ses gouverneurs, à la prière de leur mère, m'ont demandé de présenter au saint baptême le jour des fêtes de la nativité du Seigneur, et ils ne sont pas venus. Ils ont désiré ensuite qu'il fût baptisé le saint jour de Pâques, et ce jour-là ils ne m'ont pas davantage apporté l'enfant. Pour la troisième fois, ils ont prié qu'il fût présenté au baptême à la fête de Saint-Jean, et l'enfant n'a pas été davantage amené. Ils m'ont fait quitter par un temps de stérilité le lieu que j'habitais; je suis venu et voilà qu'on cache cet enfant, et qu'on ne me le montre pas.

<sup>1</sup> *Lamentabentur cur inter sacerdotes Domini taliter zizania diaboli pullularet.* — <sup>2</sup> Juillet.

D'après cela, autant que je puis croire, ce n'est pas ce qu'on m'a promis, mais c'est à ce que je crois, le fils de quelqu'un de nos leudes, car s'il était de notre race, on me l'aurait apporté. Vous saurez donc que je ne veux pas le recevoir, jusqu'à ce qu'on m'ait donné sur lui des renseignements certains. » La reine Frédégonde, instruite de ces paroles, assembla les principaux de son royaume, savoir trois évêques et trois cents des meilleurs hommes, qui firent serment que cet enfant était né du roi Chilpéric, en sorte que les soupçons du roi furent dissipés.

X. Ensuite, comme il avait souvent déploré la mort de Mérovée et celle de Clovis, et ne savait pas où ceux qui les avaient tués les avaient ensuite jetés<sup>1</sup>, un homme vint le trouver qui lui dit : « Si cela ne doit pas m'être funeste par la suite, je t'indiquerai en quel lieu est le cadavre de Clovis. » Le roi jura qu'on ne lui ferait aucun mal, et que plutôt on le récompenserait par des présents. Alors cet homme dit : « O roi, la chose même prouvera la vérité de mes paroles ; car lorsque Clovis eut été tué et enterré sous l'auvent d'un oratoire, la reine, craignant que quelqu'un ne le recueillît et ne l'ensevelît avec honneur, ordonna de le jeter dans la Marne. Je le trouvai ainsi dans des filets que j'avais préparés pour prendre des poissons. Je ne savais d'abord qui c'était, mais bientôt je reconnus Clovis à la longueur de ses cheveux, et le prenant sur mes épaules, je le

<sup>1</sup> Voir, dans le cinquième livre, les détails sur la mort de ces deux fils de Chilpéric.

portai au rivage où je l'enterrai et le couvris de gazon ; voilà comment j'ai recueilli son corps, fais à présent ce que tu voudras. » Le roi, à la suite du renseignement donné par cet homme, feignit d'aller à la chasse, et ayant fait fouiller le tombeau, il y trouva le corps bien conservé. Une partie seulement des cheveux qui se trouvaient en dessous étaient déjà tombés ; mais le reste était encore intact et conservait ses longues boucles. Le roi reconnut que c'était le cadavre qu'il cherchait avec tant de soin ; il convoqua donc l'évêque de la ville, le clergé et le peuple, fit allumer un nombre infini de cierges, et conduisit le corps, pour y être enterré, à la basilique de Saint-Vincent, ne donnant pas moins de larmes à la mort de son neveu qu'il n'en avait répandu lorsqu'il vit ensevelir ses propres enfants. Après quoi il envoya Pappole, évêque de Chartres, réclamer le cadavre de Mérovée, et l'ensevelit auprès du tombeau du Clovis.

XI. — Un portier<sup>1</sup> vint dire d'un de ses confrères : « Seigneur roi, celui-ci a consenti à recevoir une récompense pour te tuer. » Celui qu'il accusait fut pris, frappé de coups et livré à de cruels tourments, mais sans rien confesser du crime dont on l'accusait. Bien des gens disaient que cette accusation était le résultat de l'artifice et de l'envie, parce que le roi aimait beaucoup celui de ces portiers auquel on avait imputé un tel crime. Ansovald, saisi de je ne sais quel soupçon, quitta le roi sans lui dire adieu. Le roi, revenu à Châlon, ordonna qu'on fit

<sup>1</sup> C'était un des derniers emplois de la cléricature.

périr Boante qui lui avait toujours été infidèle. Celui-ci fut cerné dans sa maison et massacré par les hommes du roi. Le fisc fut mis en possession de ses biens.

. XII. — Comme ensuite le roi continuait de poursuivre avec une grande animosité l'évêque Théodore, et que Marseille était déjà rentrée sous la puissance de Childebert, le duc Rathaire<sup>1</sup> fut envoyé par ce roi pour examiner en son nom l'affaire; mais Rathaire négligeant les formes de procédure que le roi lui avait prescrites, fit entourer la maison de l'évêque, l'obligea de donner caution, et de se rendre en présence du roi Gontran, pour être jugé par le synode qui devait se réunir à Mâcon, et comme devant être condamné par les évêques; mais la vengeance divine, qui a continué de défendre ses serviteurs de la gueule des chiens furieux, ne fit pas défaut. L'évêque étant sorti de la cité, Rathaire s'empara des effets de l'Église, prit les uns pour lui, et enferma les autres sous des scellés. Mais à peine cet acte était-il consommé qu'une maladie cruelle s'empara de ses serviteurs, qui moururent épuisés de la fièvre. Son fils périt du même mal, et il l'ensevelit avec de grands gémissements dans un des faubourgs de Marseille; enfin le malheur s'appesantit tellement sur sa famille, qu'à peine pensait-on que lui-même fût en état de regagner son pays. L'évêque Théodore fut retenu par le roi Gontran, mais sans être maltraité. C'est un homme d'une éminente sainteté, assidu à l'oraison, et de qui Magneric,

<sup>1</sup> Le texte porte *quasi dux*, ce qui veut dire peut-être que Rathaire remplissait des fonctions attribuées à un duc sans avoir précisément ce titre.



évêque de Trèves, m'a raconté ce qui suit : « Lorsque les années précédentes on l'avait amené au roi Childebert, il était si rigoureusement gardé que, quand il arrivait à une ville quelconque, on ne lui permettait de voir ni l'évêque ni aucun des citoyens. Il vint à Trèves, et on annonça à l'évêque de cette ville qu'on avait déjà fait entrer Théodore dans la barque qui devait l'emmener en secret. L'évêque affligé se leva, et le suivant en toute diligence, parvint à l'atteindre, tandis qu'il était encore sur le rivage. Il demanda aux gardes pourquoi ils en usaient avec cette cruauté de ne pas lui permettre de voir son frère. Il le vit cependant, l'embrassa, et après lui avoir donné quelques vêtements il le quitta. Il se rendit ensuite à la basilique de Saint-Maximin et se prosterna devant le sépulcre, se rappelant ces paroles de l'apôtre Jacques : *Priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez guéris*<sup>1</sup>. Après avoir longtemps offert au Seigneur sa prière et ses larmes pour qu'il daignât venir au secours de son frère, il sortit de la basilique, et voilà qu'une femme, agitée et tourmentée de l'esprit d'erreur, commença à appeler l'évêque et à lui dire : « O scélérat, devenu plus méchant par les années, qui offres à Dieu tes oraisons pour notre ennemi Théodore ! voilà que nous cherchons chaque jour comment nous pourrions le chasser de la Gaule, où il souffle sans cesse le feu contre nous ; et toi tu ne te lasses pas de prier pour lui. Il vaudrait mieux t'occuper diligemment des soins de ton Église, pour empêcher le bien des pauvres de dépérir, que de

<sup>1</sup> Épître de saint Jacques, chap. v, v. 16.

t'appliquer de cette sorte à prier pour lui. » Et elle ajoutait : « Malheur à nous qui ne pouvons parvenir à le chasser ! » Quoiqu'on ne doive pas s'arrêter aux paroles du démon, on vit cependant, par ce que nous venons de rapporter, quelle était la sainteté de cet évêque. Mais revenons à ce sujet.

XIII. — Le roi Gontran fit partir des envoyés pour aller trouver son neveu Childebert, qui demeurait alors au château de Coblentz<sup>1</sup>, ainsi nommé parce que le Rhin et la Moselle viennent se réunir en ce lieu ; et comme il avait été convenu que les évêques des deux royaumes se rassembleraient dans la ville de Troyes en Champagne, et que les évêques du royaume de Childebert ne s'y étaient pas rendus, Félix l'un des envoyés, après avoir salué le roi et lui avoir montré ses lettres, lui dit : « Ton oncle, ô roi, te demande avec instance pourquoi tu as révoqué tes promesses, et pourquoi les évêques de ton royaume qui avaient reçu l'ordre de venir au concile, ne s'y sont pas rendus. Peut-être des hommes méchants ont-ils fait naître entre vous quelque germe de discorde. » Comme le roi gardait le silence, je répondis : « Il n'est pas étonnant qu'on sème la zizanie entre les peuples ; mais entre ces deux rois, où celui qui voudrait la répandre trouverait-il à en déposer le germe ? Personne n'ignore que le roi Childebert n'a d'autre père que son oncle, et, d'après ce que nous avons entendu récemment encore, celui-ci ne songe pas à se choisir un autre fils. Que Dieu ne per-

<sup>1</sup> *Confluentes.*

mette donc pas qu'aucun germe de discorde croisse entre ceux qui doivent également s'aimer et se soutenir. » Le roi Childebert, ayant ensuite tiré à l'écart l'envoyé Félix, lui dit : « Je supplie mon seigneur et père de ne faire souffrir aucune injure à l'évêque Théodore, car s'il le faisait, il en naîtrait aussitôt des contestations entre nous, et nous serions divisés par les empêchements de la discorde, nous qui devons demeurer en paix, et nous soutenir avec affection. » L'envoyé partit après avoir obtenu réponse sur ce sujet et sur plusieurs autres.

XIV. — Durant notre séjour avec le roi dans le château de Coblentz, une fois que nous avons été retenu jusqu'à la nuit à sa table, le repas fini, nous nous levâmes, et nous étant rendu au bord du fleuve, nous y trouvâmes une barque qui avait été préparée pour notre usage. Comme nous y montions, une troupe de gens de toute condition vint s'y précipiter, et la barque se trouva remplie d'hommes et d'eau; mais la puissance du Seigneur apparut miraculeusement en ceci; car, bien que la barque fût remplie jusqu'au bord, elle ne put enfoncer. Nous avions avec nous les reliques du bienheureux Martin et de plusieurs autres saints, et c'est par leur vertu que nous croyons avoir été sauvé. La barque revint au rivage que nous avons quitté; on la vida d'hommes et d'eau, on repoussa les étrangers; et nous passâmes sans obstacle. Le lendemain, nous dîmes adieu au roi, et nous partîmes.

XV. — Dans notre route, nous arrivâmes au château

d'Ivois<sup>1</sup>. Là, nous trouvâmes le diacre Vulfilaïc qui nous conduisit à son monastère, où nous fûmes reçu avec beaucoup de bienveillance. Ce monastère est à environ huit milles du susdit château, et situé sur la cime d'un mont. Vulfilaïc y a bâti une grande basilique qu'il a illustrée par les reliques de saint Martin et de plusieurs autres saints. Pendant notre séjour en ce lieu, nous le priâmes de vouloir bien nous raconter quelque chose de son entrée en religion, et comment il était arrivé aux fonctions ecclésiastiques, car il était Lombard de naissance; mais il ne se souciait pas de nous satisfaire, cherchant de tout son cœur à éviter la vaine gloire. Cependant comme je le conjurais par les serments les plus imposants, et avec promesse de ne rien divulguer de ce qu'il me raconterait, de ne pas me cacher ce qui faisait l'objet de mes instances, après s'y être longtemps refusé, vaincu par mes prières et par mes serments, il me dit : « J'étais encore un tout jeune enfant, lorsqu'ayant entendu prononcer le nom du bienheureux Martin, sans savoir si c'était un martyr ou un confesseur, ni ce qu'il avait fait de bien dans ce monde, ni quelle contrée avait mérité de posséder le tombeau qui renfermait ses membres bienheureux, je célébrais déjà des veilles en son honneur, et s'il m'arrivait de posséder quelque argent, je faisais l'aumône. En avançant en âge, je m'appliquai à apprendre mes lettres, et je sus les écrire avant de savoir lire. Je m'attachai ensuite à l'abbé Aré-

<sup>1</sup> *Eposium.* (V. *Géogr.*)

dius, qui m'instruisit, puis j'allai à la basilique du bienheureux Martin. En quittant ce lieu, Arédius enleva pour relique un peu de la poussière du saint tombeau et la suspendit dans une petite boîte à mon cou. Lorsque nous fûmes arrivés à son monastère situé sur le territoire de Limoges, il prit la boîte pour la placer dans son oratoire. La poussière s'y était tellement accrue, que non-seulement elle remplissait toute la boîte, mais encore s'échappait par les bords et par toutes les issues. Ce miracle éclaira mon âme d'une plus vive lumière, et me décida à placer toutes les espérances de ma vie dans les mérites de ce saint. De là je me rendis dans le territoire de Trèves, et j'y construisis de mes mains, sur cette montagne, la petite demeure que vous voyez. J'y trouvai une statue de Diane que les gens du lieu, encore infidèles, adoraient comme une divinité. J'y élevai une colonne sur laquelle je me tenais avec de grandes souffrances, sans aucune espèce de chaussure; et lorsqu'arrivait le temps d'hiver, j'étais tellement brûlé des rigueurs de la gelée que très-souvent elles ont fait tomber les ongles de mes pieds, et l'eau glacée pendait à ma barbe en forme de chandelles; car cette contrée passe pour avoir souvent des hivers très-rudes. » Nous lui demandâmes ensuite avec instance de nous raconter quelles étaient sa nourriture et sa boisson, et comment il avait renversé la statue de la montagne, il nous dit : « Ma nourriture était un peu de pain et d'herbe et une petite quantité d'eau. Alors commença à accourir vers moi une grande quantité de gens des villages voisins;

je leur prêchais continuellement que Diane n'existait pas, que le simulacre et les autres objets auxquels ils adressaient leur culte n'étaient absolument rien. Je leur répétais aussi que ces cantiques qu'ils avaient coutume de chanter en buvant, et au milieu de leurs débauches, étaient indignes de la divinité, et qu'il valait bien mieux offrir le sacrifice de leurs louages au Dieu tout-puissant qui a fait le ciel et la terre. Je priai aussi bien souvent le Seigneur qu'il daignât renverser le simulacre, et arracher ces peuples à leurs erreurs. La miséricorde du Seigneur fléchit ces esprits grossiers, et les disposa à prêter l'oreille à mes paroles, à quitter leurs idoles et à suivre le Seigneur. J'assemblai quelques-uns d'entre eux, afin de renverser, avec leur secours, ce simulacre immense que je ne pouvais détruire par ma seule force. J'avais déjà brisé moi-même les autres idoles, ce qui était plus facile. Ils se rassemblèrent en grand nombre autour de cette statue de Diane; ils y jetèrent des cordes, et commencèrent à la tirer; mais tous leurs efforts ne pouvaient parvenir à l'ébranler. Alors je me rendis à la basilique, me prosternai à terre, et je suppliai avec larmes la miséricorde divine de détruire, par la puissance du ciel, ce que l'effort des hommes ne pouvait suffire à renverser. Après mon oraison, je sortis de la basilique, et vins retrouver les ouvriers; je pris la corde, et aussitôt que nous recommençâmes à tirer, dès le premier coup, l'idole tomba à terre; on la brisa ensuite, et avec des maillets de fer, on la réduisit en poudre. A cette heure même,

comme j'allais prendre mon repas, tout mon corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, fut couvert de pustules malignes, en telle sorte que je n'y pouvais trouver un espace vide de la largeur du doigt. Alors j'entrai seul dans la basilique, et me dépouillai devant le saint autel. J'avais une bouteille pleine d'huile que j'avais apportée de la basilique de Saint-Martin ; j'en oignis moi-même tous mes membres, puis je me livrai incontinent au sommeil. En me réveillant vers le milieu de la nuit, comme je me levais pour réciter les offices ordinaires, je trouvai tout mon corps parfaitement sain, et comme si je n'avais jamais eu sur moi le moindre ulcère, et je reconnus que cette plaie n'avait pu m'être envoyée que par la haine de l'ennemi des hommes ; car toujours plein d'envie, il s'efforce de nuire à ceux qui cherchent Dieu. Les évêques qui auraient dû me fortifier, afin que je pusse parfaire l'ouvrage que j'avais commencé, survinrent et me dirent : « La voie que tu as choisie n'est pas la bonne voie, et toi, indigne, tu ne saurais t'égaliser à Siméon d'Antioche, qui vécut sur sa colonne. La situation du lieu ne permet pas d'ailleurs de supporter une pareille souffrance ; descends plutôt, et habite avec les frères que tu as rassemblés. » A ces paroles, pour n'être pas accusé du crime de désobéissance envers les évêques, je descendis, et j'allai avec eux, et pris aussi avec eux le repas. Un jour l'évêque, m'ayant fait venir loin du village, y envoya des ouvriers avec des haches, des ciseaux et des marteaux, et fit renverser la colonne sur laquelle j'a-

vais coutume de me tenir. Quand je revins le lendemain, je trouvai tout détruit ; je pleurai amèrement ; mais je ne voulus pas rétablir ce qu'on avait abattu, de peur qu'on ne m'accusât de contrevenir aux ordres des évêques ; et depuis ce temps, je demeure ici, et me contente d'habiter avec mes frères. »

XVI. — Comme nous lui demandions de nous faire connaître quelques-uns des miracles opérés en ces lieux par les mérites du bienheureux Martin, il nous rapporta ceci : « Le fils d'un Franc, de la plus grande noblesse parmi les siens, était sourd et muet. Les parents de l'enfant l'ayant amené à cette basilique, j'ordonnai qu'on lui mît un lit dans ce temple saint pour le coucher avec mon diacre et un autre des ministres de l'Église<sup>1</sup>. Le jour il vaquait à l'oraison, et la nuit, comme je l'ai dit, il dormait dans la basilique. Dieu eut pitié de lui, et le bienheureux Martin m'apparut dans une vision et me dit : « Fais sortir l'agneau de la basilique, car il est guéri. » Le matin arrivé, comme je croyais que c'était un songe, l'enfant vint vers moi, se mit à parler et commença à rendre grâces à Dieu, puis se tournant vers moi, il me dit : « J'offre mes actions de grâces au Dieu tout-puissant qui m'a rendu la parole et l'ouïe. » Dès ce moment il recouvra la parole et retourna dans sa demeure. Un autre qui, mêlé à plusieurs vols et coupable de diverses sortes de crimes, avait coutume de se parjurer toutes les fois qu'il était accusé de

<sup>1</sup> On appelait *ministri ecclesie*, les prêtres attachés à une église et qui y remplissaient les diverses fonctions ecclésiastiques.



vol, dit : « J'irai à la basilique du bienheureux Martin, et, prêtant serment, je serai absous. » Au moment où il entrait, sa hache échappa de sa main ; il courut à la porte saisi d'une violente douleur au cœur, et le malheureux confessa de sa bouche le crime dont il venait se laver par un parjure. Un autre, accusé d'avoir mis le feu à la maison de son voisin, dit également : « J'irai au temple de saint Martin, j'y jurerai ma foi, et serai déchargé de cette accusation. » Il était certain qu'il avait mis le feu à cette maison. Lors donc qu'il vint pour prêter serment, je me tournai vers lui et lui dis : « D'après l'assertion de tes voisins, tu ne peux être innocent de ce crime, mais Dieu est partout et sa puissance habite au dehors comme en dedans ; ainsi donc, si tu es pris de cette vaine confiance que Dieu ou ses saints ne se vengent pas du parjure, voilà devant toi le temple saint, jure, si tu le veux ; car il ne te sera pas permis de passer le seuil sacré. » Il leva les mains et dit : « Par le Dieu tout puissant et par les mérites de bienheureux Martin son évêque, je ne suis pas l'auteur de cet incendie. » Lorsqu'il s'en allait après avoir ainsi prêté serment, on le vit comme entouré de feu, et aussitôt se précipitant par terre, il commença à crier que le bienheureux évêque le brûlait avec violence, ce malheureux disait : « J'atteste Dieu que j'ai vu descendre du ciel, et que d'épaisses vapeurs m'entourent et m'embrasent. » En disant ces paroles il rendit l'esprit. Ce fut un avertissement à beaucoup d'autres de n'avoir plus la hardiesse de se parjurer désormais en ce

lieu. » Le diacre me raconta encore plusieurs autres miracles qu'il serait trop long de rapporter ici.

XVII. — Pendant mon séjour dans ce lieu nous vîmes, deux nuits de suite, des signes dans le ciel. Il parut du côté du nord des rayons d'une si brillante clarté qu'on n'en avait pas encore vu de pareils, et des deux côtés, à l'orient et à l'occident, se montraient des nuages couleur de sang ; la troisième nuit ces rayons apparurent vers la seconde heure, et voilà, pendant que nous les regardions avec étonnement, que des quatre points du monde s'en élevèrent de semblables ; nous en vîmes tout le ciel couvert. Il y avait au milieu du firmament une nuée brillante où les rayons allaient se réunir à la manière d'une tente dont les plis, beaucoup plus larges par en bas, se réuniraient par le haut en guise de faisceau en formant comme une sorte de capuchon ; au milieu de ces rayons, on voyait d'autres nuages ou des clartés flamboyantes. Cesigne nous pénétra d'une grande crainte, et nous nous attendîmes à voir le ciel nous envoyer quelque plaie.

XVIII. — Le roi Childebert, pressé par les lettres de l'empereur qui lui redemandait l'or qu'il lui avait donné l'année précédente, envoya une armée en Italie. On disait aussi que sa sœur Ingonde avait été transportée à Constantinople ; mais la division se mit entre ses chefs, et ils revinrent sans avoir fait aucune acquisition avantageuse. Le duc Wintrio, chassé par les gens du pays qu'il gouvernait, perdit son duché<sup>1</sup>, et il aurait été mis à

<sup>1</sup> La Champagne.

mort, s'il n'eut cherché son salut dans la fuite ; mais par la suite, le peuple s'apaisa, et il recouvra son duché. Nicet, dépossédé de son comté d'Auvergne par l'envoi d'Eulalius, sollicita du roi un titre de duc et lui fit, pour cela, d'immenses présents. C'est ainsi qu'il obtint d'être institué duc dans les cités de Clermont, de Rodez et Uzès. C'était un homme très-jeune, mais d'un esprit pénétrant. Il mit la paix dans la contrée d'Auvergne et dans les autres lieux de sa juridiction. Le Saxon Childéric, tombé dans la disgrâce du roi Gontran pour la cause qui avait obligé, comme nous l'avons dit, certains autres à s'enfuir, se réfugia dans la basilique de Saint-Martin, laissant sa femme dans le royaume dudit roi. Celui-ci avait défendu qu'elle osât revoir son mari, jusqu'à ce qu'il fût rentré en grâce. Nous envoyâmes souvent vers lui pour cet objet, et enfin, nous obtînmes que Childéric reprendrait sa femme et demeurerait de l'autre côté de la Loire, sans se permettre cependant d'aller trouver le roi Childebert ; mais lorsqu'on lui eut donné la liberté de reprendre sa femme, il passa en secret vers ce roi ; et celui-ci l'ayant créé duc des cités d'outre-Garonne qui sont sous sa domination, il alla s'y établir. Le roi Gontran voulant pourvoir au gouvernement du royaume de son neveu Clotaire, fils de Childéric, nomma Théodulf comte d'Angers. Celui-ci, après avoir été introduit dans la ville, en fut repoussé avec honte par les citoyens et par Domégésile ; il retourna vers le roi qui lui donna de nouveaux ordres. Il fut installé par le duc Sigulf, et gouverna la cité en qualité de

comte. Gondovald ayant été fait comte de Melun à la place de Guerpin, prit possession de la cité et se mit en devoir d'y exercer les fonctions judiciaires. Mais un jour qu'il parcourait le territoire de la cité dans l'exercice de ses fonctions, il fut tué dans une villa par Guerpin. Ses parents réunis tombèrent sur le meurtrier, l'enfermèrent dans le poêle de sa maison et le tuèrent. Ainsi une prompte mort les dépouilla l'un et l'autre de leur comté.

**XIX.** — L'abbé Dagulf était souvent accusé de crimes; il avait commis des vols et des homicides, et se livrait à l'adultère avec une grande dissolution. En ce temps il s'était épris de concupiscence pour la femme de son voisin, et entretenait avec elle un commerce illégitime, cherchant toutes les occasions d'attirer le mari de cette adultère dans l'enceinte de son couvent pour le tuer. Enfin il lui signifia que s'il approchait de sa femme il serait puni. Cet homme quitta donc sa pauvre demeure; et Dagulf, venant de nuit avec un de ses clercs, entra dans la maison de la prostituée; ils burent longtemps, s'enivrèrent et se couchèrent dans le même lit. Tandis qu'ils dormaient le mari vint, alluma de la paille, et les tua tous deux à coups de hache. Cet exemple doit apprendre aux clercs à ne pas avoir commerce avec les femmes d'autrui, ce que leur interdisent les lois canoniques ainsi que toutes les saintes Écritures, et de se contenter de celles qu'ils peuvent posséder sans crime.

**XX.** — Cependant le jour de l'assemblée arriva, et les évêques, suivant l'ordre du roi Gontran, se réunirent dans la ville de Mâcon. Faustien, que Gondovald avait fait or-

donner évêque de Dax, fut exclus de ce siège; Bertrand, Oreste et Pallade, qui lui avaient donné la bénédiction, furent condamnés à le nourrir tour à tour et à lui compter chaque année cent pièces d'or. Nicet, naguère laïque, nommé antérieurement par les ordres du roi Chilpéric, fut promu à l'évêché de cette ville. Ursicin, évêque de Cahors, fut excommunié parce qu'il avoua publiquement avoir accueilli Gondovald. Il se soumit à une pénitence de trois ans, pendant laquelle il ne couperait pas sa barbe et ses cheveux, s'abstiendrait de vin et de viande, sans qu'il lui fût permis non plus de célébrer la messe, d'ordonner des clercs, de bénir les églises et les saintes huiles, ou de donner les eulogies. Cependant on lui permit d'administrer comme d'ordinaire les affaires de l'Église soumise à sa juridiction. Un des évêques prétendit dans ce synode qu'on ne devait pas comprendre les femmes sous le nom d'*hommes*. Cependant les arguments des évêques le firent revenir de ce sentiment, parce qu'on lui montra que les livres sacrés de l'Ancien Testament nous enseignent « qu'au jour où Dieu créa l'homme, il les créa mâle et femelle, et leur donna le nom d'Adam<sup>1</sup>; » ce qui signifie l'homme de terre, désignant l'homme et la femme par un même nom, et les appelant tous les deux *homme*. Jésus-Christ est nommé le Fils de l'homme, parce qu'il est né d'une vierge, c'est-à-dire d'une femme à laquelle il dit, lorsqu'il s'appretait à changer l'eau en vin : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi*<sup>2</sup>? et d'autres paroles. Ces

<sup>1</sup> Genèse, chap. v, v. 1 et 2.    <sup>2</sup> Évang. selon saint Jean, chap. II, v. 4.

témoignages et plusieurs encore le convinquirent et firent cesser la discussion. Prétextat, évêque de Rouen, récita, devant les évêques, des oraisons qu'il avait composées pendant son exil. Elles plurent à quelques-uns ; quelques autres les critiquèrent, parce qu'il n'y avait pas observé les règles de l'art. Cependant le style en était en plusieurs endroits ecclésiastique et convenable. Il y eut une grande rixe entre les serviteurs de l'évêque Priscus et du duc Leudégésile. L'évêque Priscus offrit beaucoup d'argent pour acheter la paix. Dans ces jours-là, le roi Gontran tomba si grièvement malade que quelques-uns pensèrent qu'il n'en pourrait réchapper. Je crois que ce fut un effet de la Providence divine, car il avait le projet d'envoyer beaucoup d'évêques en exil. L'évêque Théodore, revenu dans sa ville, y fut accueilli par le peuple avec joie et faveur.

XXI. — Pendant ce synode, Childebert réunit les siens à sa maison de Bulson <sup>1</sup>, située au milieu de la forêt des Ardennes. Là, la reine Brunehaut implora tous les grands pour sa fille Ingonde, encore retenue en Afrique ; mais elle en obtint peu de consolation. Une accusation s'éleva contre Gontran-Boson. Peu de jours auparavant, une parente de sa femme, morte sans enfants, avait été enterrée dans une basilique de la ville de Metz avec beaucoup de bijoux et d'or. Survint la fête de saint Remi, qui se célèbre au mois d'octobre. Beaucoup de citoyens, et en particulier les principaux de la ville et le duc, en étant sortis avec

<sup>1</sup> *Belsonancus.* (V. *Géogr.*)

l'évêque, les serviteurs de Gontran-Boson vinrent à la basilique où était ensevelie cette femme : ils y entrèrent, fermèrent les portes sur eux, ouvrirent le sépulcre, et enlevèrent du corps de la défunte tous les bijoux qu'ils trouvèrent. Les moines de la basilique, instruits de cette violation, accoururent, mais on ne leur permit pas d'entrer. Alors ils allèrent avertir l'évêque et le duc. Les serviteurs, leur vol accompli, montèrent à cheval et s'enfuirent. Mais, craignant d'être saisis en route et d'avoir à subir divers châtimens, ils retournèrent à la basilique, remirent ce qu'ils avaient dérobé sur l'autel, et n'osant plus sortir, ils s'écriaient : « C'est Gontran-Boson qui nous a envoyés. » Lorsque Childebert et ses grands furent réunis en plaid dans ladite villa, Gontran-Boson interpellé sur cette affaire, ne répondit pas et s'enfuit secrètement. On lui enleva tout ce qu'il tenait en Auvergne de la munificence du fisc, et il fut obligé d'abandonner avec honte des biens qu'il avait envahis injustement.

XXII.—Laban, évêque d'Eause<sup>1</sup>, mourut cette même année, et eut pour successeur un ex-laïque du nom de Didier. Le roi avait cependant promis avec serment qu'il ne choisirait jamais d'évêque parmi les laïques. Mais que ne peut, sur le cœur des mortels, la détestable soif de l'or ! Bertrand, revenant du synode, fut saisi de la fièvre. Il manda le diacre Waldon, qui avait aussi reçu au baptême le nom de Bertrand, lui remit tout le pouvoir du sacerdoce et le soin de tous ses biens, tant de ses

<sup>1</sup> *Helosensis episcopus.*

propriétés héréditaires que des bénéfices qu'il avait reçus. Après le départ de Waldon, Bertrand rendit l'esprit. Le diacre alla trouver le roi avec des présents et l'acte de sa nomination par les citoyens; mais il n'en put rien obtenir; celui-ci ordonna qu'on sacrât évêque Gondégésile, comte de Saintes, autrement nommé Dodon, et cet ordre reçut son exécution. Avant le synode, plusieurs des clercs de Saintes, d'accord avec le métropolitain Bertrand, avaient écrit contre leur évêque Pallade des choses propres à le couvrir de confusion; après la mort de Bertrand, cet évêque les fit saisir, les battit cruellement, et les dépouilla. En ce temps mourut Wandelin, gouverneur<sup>1</sup> du roi Childebert. On ne mit personne en sa place, parce que la reine voulut elle-même prendre soin de son fils. On remit au fisc tout ce qu'il avait obtenu. En ce même temps mourut aussi le duc Bodégésile, plein de jours, dont tous les biens passèrent à ses enfants. Fabius fut nommé évêque d'Auch, en remplacement de Fauste, et, après la mort de saint Sauve, Désiré fut, cette année, nommé évêque d'Albi.

XXIII. — Il y eut cette année des pluies abondantes, et les rivières grossirent au point de causer de grands dégâts; les eaux sortant de leur lit enlevèrent les moissons voisines et couvrirent les prairies. Les mois de printemps et d'été furent si pluvieux qu'on s'y serait cru en hiver plutôt que dans le temps des chaleurs.

XXIV. — La même année, deux îles de la mer furent

<sup>1</sup> *Nutritor.*



consumées dans un incendie allumé par le feu divin. Pendant sept jours les hommes et les troupeaux périrent brûlés. Ceux qui fuyaient dans la mer, et se précipitaient dans ses abîmes, brûlaient au milieu de l'eau où ils se plongeaient, et ceux qui ne mouraient pas sur-le-champ étaient en proie à de plus cruels tourments. Tout fut réduit en cendres et recouvert par les eaux de la mer. Beaucoup de gens disaient que les signes que nous avons vus, ainsi que nous l'avons rapporté, dans le huitième mois, lorsque le ciel nous parut ardent, n'étaient autre chose que la lueur de cet incendie.

XXV. — Dans une autre île dépendante de la cité de Vannes, il y avait un grand étang rempli de poissons, dont l'eau, à la profondeur d'une aune, se changea en sang. Pendant plusieurs jours il s'assembla autour de cet étang une multitude innombrable de chiens et d'oiseaux qui buvaient ce sang, et le soir s'en allaient rassasiés.

XXVI. — Ennodius fut fait duc des cités de Tours et de Poitiers. Bérulfe, qui les avait auparavant gouvernées, était suspect d'avoir, avec son compagnon Arnégésile, enlevé secrètement les trésors du roi Sighebert. Lors donc qu'il se rendait dans les deux susdites cités formant son duché, le duc Rauchingue s'empara, par artifice, de lui et de son compagnon, et les chargea de liens. On envoya aussitôt dans leur maison des serviteurs qui enlevèrent beaucoup de choses qui leur appartenaient, et plusieurs aussi provenant des trésors

dont j'ai parlé. Le tout fut porté au roi Childebert. On poursuivit l'affaire, et l'épée était déjà levée sur leur tête lorsque, par l'intervention des évêques, on leur rendit la liberté; mais on ne leur restitua rien de ce qu'on leur avait pris.

XXVII. — Le duc Didier se rendit, avec quelques évêques et l'abbé Arédius, près du roi Gontran. Le roi lui fit d'abord un très-mauvais accueil; mais ensuite, vaincu par les prières des évêques, il le reçut en grâce. Eulalius voulut le mettre en cause, parce que sa femme l'avait abandonné pour Didier; mais tourné en ridicule, et, rempli de confusion, il fut réduit au silence. Didier reçut des présents du roi et partit emportant ses bonnes grâces.

XXVIII. — Ingonde, que son mari avait laissée, comme nous l'avons dit, avec l'armée de l'empereur, fut envoyée à ce prince avec son fils encore enfant. Mais pendant son voyage, elle mourut en Afrique et y fut ensevelie. Leuvigild mit à mort son fils Eriméngild, dont elle avait été la femme. En sorte que le roi Gontran, irrité, fit marcher une armée contre l'Espagne, avec l'intention de soumettre d'abord à sa domination la Septimanie, située sur le territoire des Gaules. L'armée se mit immédiatement en marche. Tandis qu'elle avançait, je ne sais quels paysans saisirent un billet qu'ils firent passer au roi Gontran, et dans lequel il paraissait que Leuvigild écrivait à Frédégonde pour l'engager à trouver quelque moyen pour empêcher la marche de l'armée. « Faites promptement périr nos

FRÉDÉGONDE TENTE D'ASSASSINER BRUNEHAUT. 501  
ennemis, Childebert et sa mère, et faites la paix avec  
le roi Gontran, en l'achetant par beaucoup de pré-  
sents. Si vous manquez d'argent, nous vous en en-  
verrons en secret ; faites seulement ce que nous vous  
demandons. Quand nous serons vengés de nos enne-  
mis, récompensez, par des bienfaits, l'évêque Amé-  
lius et la matrone Leuba, par le moyen desquels nos  
messagers trouvent un passage pour aller jusqu'à  
vous. » Leuba est la belle-mère du duc Bladaste.

XXIX. — Malgré cet avis donné à Gontran, et bien  
que celui-ci l'eût transmis à son neveu, Frédégonde  
n'en fit pas moins fabriquer deux couteaux de fer dans  
lesquels elle ordonna de pratiquer des entailles assez  
profondes pour recevoir du poison, afin que si le coup  
n'était pas mortel, l'action du poison arrachât promp-  
tement la vie. Elle remit ces couteaux à deux clercs,  
et leur donna ainsi ses instructions : « Prenez ces  
glives, et rendez-vous au plus vite près du roi Childe-  
bert, sous l'apparence de mendiants puis vous jetant à  
ses pieds, comme pour lui demander l'aumône, percez-  
lui les deux flancs, afin que Brunehaut qui le gouverne  
avec arrogance se trouve par sa chute soumise à mon  
pouvoir. Si le jeune homme est si bien gardé que vous  
ne puissiez arriver jusqu'à lui, tuez mon ennemie elle-  
même. La récompense qui vous attend pour cette ac-  
tion, c'est que si vous y trouvez la mort, je donnerai  
des biens à vos parents, et je les enrichirai de présents,  
et les rendrai les plus heureux de mon royaume. Ban-  
nissez donc toute crainte, et que les terreurs de la

mort n'entrent pas dans votre sein, car vous savez que tous les hommes sont sujets à la mort. Armez vos âmes de courage, et considérez tout ce que vous voyez d'hommes vaillants se précipiter dans les combats, d'où il résulte que leurs parents sont anoblis, surpassent tous les autres par leurs immenses richesses, et sont élevés au-dessus de tous.» Tandis que cette femme parlait ainsi, les clercs commencèrent à trembler, regardant comme très-difficile d'accomplir ce qu'elle ordonnait. Les voyant incertains, elle leur fit prendre un breuvage, puis leur ordonna d'aller où elle les envoyait. Aussitôt la vigueur rentra dans leurs âmes, et ils promirent d'accomplir tout ce qu'elle leur avait commandé. Néanmoins elle leur ordonna d'emporter un vase plein de ce breuvage, disant : « Lorsque vous voudrez faire ce que je vous ordonne, le matin avant de commencer votre entreprise, prenez cette boisson, elle vous donnera la résolution nécessaire à votre entreprise.» Après les avoir instruits de cette manière, elle les fit partir. Ils se mirent en route, mais en arrivant à Soissons, ils furent pris par le duc Rauchingue; interrogés, ils firent un aveu complet, et furent jetés en prison chargés de liens. Peu de jours après, Frédégonde, inquiète de savoir si ses ordres avaient été accomplis, envoya un serviteur s'informer de ce qui se disait dans le public, pour tâcher de découvrir par quelque indice s'il y avait lieu de croire que Childebert eût été tué. Le serviteur partit et vint à la ville de Soissons : là, ayant entendu dire que les clercs étaient retenus en prison, il s'appro-

cha de la porte ; mais comme il commençait à s'entretenir avec les gardiens, il fut pris lui-même et retenu. Alors tous ensemble furent envoyés au roi Childebert. Interrogés, ils découvrirent la vérité, déclarant que Frédégonde les avait envoyés pour tuer le roi. « La reine, dirent-ils, nous avait ordonnés de nous présenter sous l'apparence de mendiants, et nous voulions te percer d'un poignard au moment où nous aurions embrassé tes pieds pour te demander quelque aumône, et si le coup porté par le fer ne s'enfonçait pas assez vigoureusement, le poison dont il était empreint devait plus rapidement pénétrer jusqu'à ton âme. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, on les appliqua à divers tourments, on leur coupa les mains, les oreilles et les narines, et ils moururent chacun d'une mort différente.

XXX. — Le roi Gontran ordonna donc à son armée de marcher en Espagne, disant : « Soumettez d'abord à notre domination la province de Septimanie qui est voisine des Gaules ; car il est honteux que les frontières de ces horribles Goths s'étendent jusque dans les Gaules. » Alors les troupes de son royaume se mirent en marche vers ce lieu. Les peuples qui habitaient au delà de la Saône, du Rhône et de la Seine, unis avec les Bourguignons, dévastèrent les bords de la Saône et du Rhône, enlevant les récoltes et les troupeaux. Ils commirent dans leur propre pays beaucoup de meurtres, d'incendies, de pillages ; et, dépillant les églises, tuant les clercs, les prêtres et beaucoup d'autres, jusque sur les saints autels de Dieu, ils parvinrent à la ville de Nîmes.

Les gens de Bourges, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême et des autres cités soumises à la puissance du roi Gontran, arrivèrent de leur côté à Carcassonne en commettant les mêmes ravages. Lorsqu'ils approchèrent de la ville, les habitants ouvrirent d'eux-mêmes leurs portes, et l'armée y entra sans résistance; mais elle ne tarda pas à en sortir à la suite de je ne sais quelle dissension survenue entre elle et les habitants. Terentiolus, autrefois comte de la ville de Limoges, tomba frappé d'une pierre qui l'atteignit du haut des murs. Les ennemis pour se venger de lui, lui coupèrent la tête et l'emportèrent dans la ville. Alors, les envahisseurs, saisis de crainte, se préparèrent à s'en retourner, laissant tout ce qu'ils avaient pris sur la route et tout ce qu'ils avaient apporté. Les Goths, au moyen d'embûches, dépouillèrent et tuèrent beaucoup d'entre eux. De là ces malheureux tombèrent entre les mains des Toulousains, eurent à en souffrir beaucoup de maux, et purent à grand'peine, dépouillés, maltraités, retourner dans leur pays. Ceux qui étaient arrivés à Nîmes, dévastant toute la contrée, après avoir brûlé les maisons, incendié les moissons, coupé les vignes et abattu les oliviers, ne pouvant nuire à ce qui était enfermé dans des murs, prirent le parti de marcher vers d'autres villes. Mais elles étaient bien fortifiées, remplies de vivres et de toutes choses nécessaires, en sorte qu'ils en ravagèrent les environs, mais sans pouvoir pénétrer dans les villes mêmes. Le duc Nicet, qui avait conduit à cette expédition les gens d'Auvergne, assiégeait les

places avec les autres troupes; n'obtenant aucun succès, il marcha vers un château, et sur sa parole, ceux qui étaient enfermés ouvrirent leurs portes, et croyant à sa promesse le reçurent en ami. Mais dès qu'il fut entré avec ses gens, au mépris de son serment, il laissa faire main basse sur la garnison et emmener en captivité tous ceux qui étaient dans le château. Ensuite les envahisseurs se déterminèrent à s'en retourner, commettant dans la route, à travers leur propre pays, tant de crimes, de meurtres, de pillages et de ravages, qu'il serait trop long de les rapporter en détail. Comme ils avaient brûlé, ainsi que nous l'avons dit, les récoltes de la Province, exténués de faim et de misère, ils périssaient par les chemins; plusieurs se noyèrent dans les rivières, d'autres furent tués par le peuple soulevé. On rapporte qu'il en périt de ces diverses manières plus de cinq mille. Mais ceux qui restaient n'étaient pas corrigés par la mort des autres. Dans le pays d'Auvergne, toutes les églises qui se trouvèrent situées près de la voie publique furent dépouillées de ce qui appartenait au service divin. Il n'y eut de terme à ces ravages que lorsqu'ils furent rentrés chez eux.

Ce retour causa au roi Gontran une tristesse profonde. Les chefs des armées se réfugièrent dans la basilique de saint Symphorien, martyr. Le roi étant venu à la fête de ce saint, ils se présentèrent sous condition d'être ensuite entendus. Le roi, ayant convoqué quatre évêques et plusieurs laïques des plus grandes familles, commença le procès des chefs en disant : « Comment

pourrions-nous aujourd'hui obtenir la victoire, nous qui ne conservons rien des usages suivis par nos pères ? Ils bâtissaient des églises, mettaient en Dieu toute leur espérance, honoraient les martyrs, vénéraient les prêtres ; c'est ainsi qu'avec l'appui du secours divin, armés de l'épée et du bouclier, ils soumièrent beaucoup de nations ennemies. Pour nous, non-seulement nous ne craignons pas Dieu, mais nous dévastons les terres qui lui sont consacrées, nous tuons ses ministres, nous enlevons et dispersons avec dérision jusqu'aux reliques des saints. Quand il se commet de telles actions, il est impossible d'obtenir la victoire. Aussi nos bras sont affaiblis, notre lance est refroidie, le bouclier ne nous défend et ne nous protège plus comme autrefois. Si ce mal doit être imputé à mes fautes, que Dieu le fasse tomber sur ma tête ; mais si vous méprisez les commandements royaux, si vous négligez d'accomplir ce que j'ordonne, votre tête doit tomber sous la hache. Ce sera un avertissement pour l'armée entière de voir mettre à mort un de ses chefs. Nous devons aviser à ce qu'il convient de faire. Que celui qui veut respecter la justice le fasse librement ; que celui qui la méprise attire sur lui la vengeance publique ; car il vaut mieux qu'un petit nombre de coupables périssent, que si la colère de Dieu se répandait sur tout un pays innocent. » Le roi ayant parlé ainsi, les ducs répondirent : « Il ne serait pas facile, ô excellent roi, d'exprimer toutes les vertus de ton âme magnanime, de dire ce qu'il y a en toi de crainte de Dieu, d'amour pour l'Église, de respect pour les prêtres, de



compassion pour les pauvres, de libéralité envers les malheureux. Tout ce que la Gloire a exposé doit être regardé comme juste et véritable. Mais que pouvons-nous faire quand le peuple s'abandonne à toutes sortes de vices, quand tous les hommes se complaisent dans l'iniquité? Nul ne craint le roi, nul ne respecte le duc ou le comte. Et si quelqu'un de nous blâme une telle conduite, si pour conserver ses jours, il veut la réprimer, le peuple se soulève, des émeutes se produisent, et chacun se précipite plein de colère pour assaillir cet homme sage, et à grand'peine peut-on échapper, si on ne se détermine à garder le silence. »

Alors le roi dit : « Que celui qui aime la justice vive ; que ceux qui foulent aux pieds la loi et nos commandements périssent sur-le-champ, afin que le blâme qu'ils ont encouru ne puisse rejaillir plus longtemps sur nous. »

Comme il parlait ainsi vint un messenger qui dit : « Recared, fils de Leuvigild, est sorti d'Espagne, a pris le château de Cabarède<sup>1</sup>, dépeuplé la plus grande partie du pays toulousain et emmené les habitants captifs. Il s'est emparé, dans le pays d'Arles, du château de Beaucaire<sup>2</sup>, a enlevé tout ce qui s'y trouvait, hommes et biens, et s'est enfermé dans les murs de la ville de Nîmes. » Le roi, ayant entendu ces nouvelles, nomma pour duc Leudégésile à la place de Calumniosus surnommé Agilan, lui soumit toute la province d'Arles et lui donna plus de quatre mille hommes pour en garder les frontières. Nicet, duc d'Auvergne, partit également

<sup>1</sup> *Caput Arietis.*

<sup>2</sup> *Ugernum. (V. Géogr.)*

avec des troupes, et protégea les frontières de cette région.

XXXI. — Cependant, Frédégonde, qui habitait la ville de Rouen, eut avec l'évêque Prétextat une querelle amère et lui dit qu'un temps viendrait où il irait retrouver le lieu de son exil. Prétextat lui répondit : « En exil et hors de l'exil, j'ai toujours été, je suis et je serai évêque ; mais tu ne jouiras pas toujours de la puissance royale. De l'exil nous passons, avec l'aide de Dieu, dans le royaume céleste ; de ton royaume, toi, tu tomberas dans l'abîme. Il aurait mieux valu pour toi laisser là tes méchancetés et tes folies, te convertir à une meilleure conduite, et dépouiller cet orgueil qui bouillonne toujours en toi, afin que tu pusses obtenir la vie éternelle, et amener à l'âge d'homme cet enfant que tu as mis au monde. » Lorsqu'il eut ainsi parlé Frédégonde sortit pleine d'indignation et de fureur. Le jour de la résurrection du Seigneur étant arrivé, comme l'évêque s'était rendu de bonne heure à la cathédrale pour y accomplir les offices de l'Église, et commençait à entonner les antiennes selon l'ordre accoutumé, dans un moment où, entre les psaumes, il était appuyé sur sa chaire, un meurtrier s'approcha de lui, et tirant un couteau de sa ceinture, le frappa appuyé, comme il était, sur la chaire, au-dessous de l'aisselle. Il se mit à crier pour que les clercs présents lui portassent secours ; mais aucun ne vint à son aide. Rempli de sang, il étendit ses mains sur l'autel, offrit à Dieu son oraison, lui rendit grâces, puis, emporté chez lui dans les bras des fidèles, il fut placé sur son lit. Aussitôt

Frédégonde vint le voir avec le duc Beppolène et Ansovald, et lui dit : « Nous n'aurions pas voulu, ô saint évêque, non plus que le reste de ton peuple, que, pendant l'exercice de tes fonctions, il t'arrivât une telle chose. Mais plutôt à Dieu qu'on pût nous indiquer celui qui a osé la commettre, afin qu'il subît le supplice que mérite un semblable crime ! » Le prêtre connaissant la fourberie de ces paroles, lui dit : « Et qui l'a commise, si ce n'est celle qui a fait périr des rois, qui a si souvent répandu le sang innocent, qui s'est couverte de tant de crimes en ce royaume ? » Elle lui répondit : « Nous avons près de nous d'habiles médecins qui pourront guérir cette blessure ; permets qu'ils viennent te trouver. » Mais il lui dit : « Les ordres de Dieu m'ont rappelé de ce monde. Toi que chacun connaît pour être la source de tous les crimes, tu seras maudite dans les siècles, et Dieu vengera mon sang sur ta tête. » Lorsqu'elle fut partie, le pontife mit ordre aux affaires de sa maison, puis rendit l'esprit. Romachaire, évêque de la ville de Coutances<sup>1</sup>, vint l'ensevelir.

Cet événement jeta la consternation parmi les citoyens de Rouen et surtout parmi les seigneurs<sup>2</sup> franks qui habitaient cette ville. Un d'entre eux vint à Frédégonde, et lui dit : « Tu as commis bien des crimes dans cette vie ; mais tu n'as encore rien fait de tel que d'ordonner le meurtre d'un prêtre de Dieu. Que Dieu venge promptement le sang innocent ! Nous poursuivrons

<sup>1</sup> *Constantina urbs.*

<sup>2</sup> *Seniores.*

tous la punition de ce crime, pour mettre enfin un terme à tes cruautés. » Comme il quittait la reine après avoir dit ces paroles, elle l'envoya convier à sa table; et comme il refusait d'y venir, elle le pria, s'il ne voulait pas s'asseoir à sa table, de vider au moins une coupe pour ne pas quitter à jeun la demeure royale. Il y consentit, et reçut, après avoir attendu un moment, le breuvage composé, à la manière des barbares, d'absinthe, de vin et de miel; du poison y était mêlé. A peine l'eut-il avalé qu'il sentit en sa poitrine de violentes douleurs, comme si quelque chose le déchirait intérieurement; il s'écria, s'adressant aux siens: « Fuyez, infortunés, fuyez le malheur qui m'arrive, de peur que vous ne périssiez avec moi. » Ceux-ci s'abstinrent donc de boire, et se hâtèrent de s'en aller. Lui sentit sa vue s'obscurcir, et montant sur son cheval, à trois stades de ce lieu il tomba et mourut.

L'évêque Leudovald<sup>1</sup> envoya des lettres à tous les prêtres, et après avoir pris conseil, ferma les églises de Rouen, afin que le peuple n'assistât point aux saintes solennités jusqu'à ce qu'à force de recherches on eût découvert les auteurs du crime. Il en fit saisir quelques-uns qui, livrés aux tourments, se laissèrent arracher la vérité, et déclarèrent que le crime s'était commis à l'instigation de Frédégonde; mais elle s'en défendit, et le meurtre resta sans vengeance. On dit même que des assassins furent envoyés contre l'évêque

<sup>1</sup> Évêque de Bayeux, deuxième diocèse de la province dont Rouen était métropole.

Leudovald, à cause de l'activité qu'il mettait dans ces recherches; mais comme il était entouré et gardé par les siens, ils ne purent lui faire aucun mal.

Lorsque ces événements vinrent à la connaissance du roi Gontran, et qu'il eut appris l'accusation qui pesait sur cette femme, il envoya au prétendu fils de Chilpéric, appelé comme nous l'avons dit Clotaire, trois évêques : Arthémus, de Sens; Véran, de Cavaillon; et Agrécius, de Troyes, chargés de rechercher, de concert avec les gouverneurs de l'enfant, l'auteur de ce crime, et d'amener le coupable en sa présence. Mais lorsque les évêques eurent fait connaître aux seigneurs, l'objet de leur mission, ceux-ci répondirent : « Nous détestons de tels crimes et nous désirons de plus en plus qu'il en soit tiré vengeance; mais, s'il se trouve parmi nous quelque coupable, il ne doit pas être conduit en présence de votre roi, car nous pouvons réprimer, avec la sanction royale, les crimes qui se commettent parmi nous. » Alors les évêques répliquèrent : « Sachez que si l'auteur de ce crime ne nous est pas remis, notre roi viendra avec une armée, et livrera tout ce pays au fer et aux flammes; car il est manifeste que la même main qui a fait périr le Franc par ses maléfices a frappé l'évêque du glaive. » Ayant ainsi parlé, ils s'en allèrent sans obtenir aucune réponse satisfaisante, protestant contre la nomination de Mélantius à la place de Prétextat, et déclarant qu'il ne serait point admis à remplir les fonctions épiscopales.

XXXII. — Il se commit en ce temps beaucoup de

crimes. Domnole, fille de Victor, évêque de Rennes, veuve de Burgolène, et qui depuis avait épousé Nectaire, était en différend pour des vignes avec Bobolène, référendaire de Frédégonde ; Bobolène sachant qu'elle était venue dans ces vignes, lui envoya des exprès pour protester contre toute prise de possession de sa part ; mais elle ne tint aucun compte de cette défense et prétextant que ce bien lui venait de son père, elle y entra. Alors Bobolène amena ses serviteurs, tomba sur elle avec des gens armés, et après l'avoir tuée, vendangea la vigne et pilla son bien ; il fit aussi périr par l'épée tous ses compagnons, tant hommes que femmes, sans laisser en vie aucun de ceux qui l'accompagnaient, si ce n'est ceux qui purent trouver leur salut dans la fuite.

XXXIII. — Dans ce temps-là il y avait à Paris une femme qui dit aux habitants : « Fuyez de la ville, et sachez qu'elle va être consumée par un incendie. » Beaucoup en riaient, et croyaient que sa prédiction était le résultat de sortilèges et de vains rêves, ou qu'elle était inspirée par le démon de midi<sup>1</sup> ; elle répondit : « Ce n'est rien de ce que vous croyez, mais je vous parle en vérité. J'ai vu pendant mon sommeil sortir de la basilique de Saint-Vincent un homme lumineux, tenant à la main un flambeau de cire, dont il embrasait l'une après l'autre les maisons des marchands. » Trois nuits après le jour où cette femme avait parlé

<sup>1</sup> *Dæmonii meridiani hæc instinctu proferret.* Mabillon fait observer qu'on appelait de ce nom une maladie subite et violente, accompagnée de délire, et promptement suivie de mort, dont les accès se produisaient surtout au milieu du jour.

ainsi, au moment où commençait le crépuscule, un citoyen entra dans son cellier avec une lumière, et après y avoir pris de l'huile et d'autres choses dont il avait besoin, sortit, laissant sa lumière proche de la tonne d'huile. Sa maison était la première contre la porte méridionale de la ville; la lumière y mit le feu, la consuma, et l'incendie commença à se propager. Au moment où le feu allait se communiquer aux prisons et menaçait les prisonniers, saint Germain leur apparut, brisa leurs chaînes et ouvrit les portes, de façon qu'ils sortirent sans aucun mal. Aussitôt dehors, ils se rendirent à la basilique de Saint-Vincent, dans laquelle se trouve le tombeau de ce bienheureux évêque. Le vent qui soufflait portait la flamme dans toute la ville, et l'incendie, dans sa plus grande force, commençait à s'approcher d'une autre porte où l'on avait dédié un oratoire à saint Martin; ce lieu avait été consacré parce que le saint y avait guéri un lépreux en l'embrassant. L'homme qui avait construit cet oratoire de branches entrelacées, plein de confiance dans le Seigneur, et ne doutant pas non plus des mérites de saint Martin, se réfugia avec ce qu'il possédait dans l'oratoire, disant : « Je crois, et suis dans la confiance, que celui qui a souvent commandé aux flammes, et qui en ce lieu même a purifié la peau d'un lépreux par ses baisers, repoussera cet incendie. » Lorsque le feu commença à s'approcher, de grosses gerbes de flammes venaient frapper les parois de l'oratoire, et s'éteignaient aussitôt. Le peuple criait à cet homme et à

sa femme, « Fuyez, pauvres gens, afin d'échapper : voilà que le feu se précipite de votre côté ; voilà que les étincelles et les charbons tombent comme une violente pluie et s'étendent jusqu'à vous. Sortez de l'oratoire pour n'être pas brûlés. » Mais lui, prosterné en oraison, ne fut pas un instant ébranlé de ces cris, et sa femme ne quitta pas la fenêtre par laquelle les flammes entraient dans l'oratoire. Une ferme espérance dans les mérites du saint évêque la garantissait de tout danger. Telle fut en effet la puissance du saint pontife que non-seulement l'oratoire sauva la maison et les habitants, mais il ne permit pas que la violence des flammes endommageât les maisons environnantes. Là finit l'incendie, d'un côté du pont. De l'autre côté, il s'étendit avec tant de violence qu'il ne s'arrêta que sur les bords du fleuve ; cependant les églises et les maisons qui leur appartenaient furent épargnées. On disait qu'anciennement la ville avait été consacrée pour qu'elle fût préservée des incendies et délivrée des loirs et des serpents ; mais récemment, lorsqu'on nettoya l'égout du pont et qu'on le vida de la boue qui l'obstruait, on y trouva un serpent et un loir d'airain, qui furent enlevés. Dès lors on vit dans Paris des loirs et des serpents sans nombre, et la ville fut exposée aux incendies.

XXXIV. — Le prince des ténèbres a mille artifices pour faire le mal, et je vais vous raconter ce qui est arrivé dernièrement à des reclus et à des hommes dévoués à Dieu. Le Breton Winoch, élevé aux honneurs



de la prêtrise, et dont nous avons parlé dans un autre livre, s'était soumis à de telles austérités qu'il ne se vêtissait que de peau, ne mangeait que des herbes sauvages crues, et portait le vase de vin à sa bouche, de telle façon qu'on aurait dit que c'était pour l'effleurer plutôt que pour y boire. Mais la libéralité des dévots lui ayant souvent apporté des vases remplis de cette liqueur, il s'accoutuma par malheur à en prendre outre mesure, et finit par s'abandonner tellement à la boisson qu'on le vit plusieurs fois ivre. D'où il arriva que, son ivrognerie croissant avec le temps, le démon s'empara de lui et le tourmenta avec une telle violence qu'armé de couteaux, de pierres, de bâtons, de tout ce qu'il pouvait attraper, il poursuivait les hommes qu'il voyait, avec une telle fureur qu'on fut obligé de le garder chargé de chaînes dans sa cellule. Il passa deux ans, frappé du jugement divin, dans cet état de frénésie, et rendit l'âme.

Un enfant de Bordeaux, nommé Anatole et âgé seulement de douze ans, à ce qu'on rapporte, étant au service d'un marchand, lui demanda la permission d'entrer en réclusion. Le maître résista longtemps, croyant que le zèle de l'enfant se refroidirait et qu'à cet âge il ne pourrait accomplir ce qu'il se proposait. Cependant, vaincu par les prières de son serviteur, il lui permit de satisfaire son désir. Il y avait en ce lieu une ancienne crypte voûtée et curieusement travaillée, dans un coin de laquelle se trouvait une petite cellule en pierres de taille, où un homme

pouvait à peine se tenir debout. L'enfant entra dans cette cellule, et y demeura l'espace de huit ans, et plus, prenant très-peu de nourriture et de boisson ; veillant et vaquant à l'oraison. Mais ensuite, saisi d'une grande terreur, il commença à s'écrier qu'il éprouvait intérieurement de violentes douleurs, d'où il arriva qu'aidé, je crois, d'une partie de la milice de l'enfer, il ébranla les pierres de taille qui le tenaient enfermé, renversa le mur, se brisant les mains, et disant que les saints de Dieu le brûlaient. Après qu'il eut demeuré longtemps dans cette folie, comme il confessait souvent le nom de saint Martin et se disait tourmenté par ce saint encore plus que par les autres, on le conduisit à Tours ; mais le mauvais esprit, réprimé, à ce que je crois, par les mérites et la puissance du saint, cessa de le tourmenter. Après être demeuré à Tours plusieurs années sans éprouver aucun mal, il s'en alla ; mais il retomba ensuite dans le mal dont il avait été délivré.

XXXV. — Des envoyés d'Espagne vinrent trouver le roi Gontran, avec beaucoup de présents, pour lui demander la paix<sup>1</sup> ; mais ils ne purent en obtenir aucune réponse positive ; car, dans l'année précédente, tandis que l'armée ravageait la Septimanie, des vaisseaux, qui allaient des Gaules en Galice, avaient été assaillis par ordre du roi Leuvigild et pillés. Les hommes qui les montaient avaient été maltraités et tués ; plusieurs avaient été emmenés en captivité ; un petit nombre, qui

<sup>1</sup> En 586.

s'étaient échappés sur des barques, étaient revenus dans leur pays faire le récit de ce qui s'était passé.

**XXXVI.** — A la cour du roi Childebert, Magnovald fut tué de la manière suivante, pour des causes qu'on ignore. Le roi était à Metz dans son palais et regardait un animal harcelé de tous côtés par une troupe de chiens. Il manda Magnovald. Celui-ci accourut et, ne sachant pas quel sort l'attendait, se mit comme les autres à rire et à regarder le combat. Pendant qu'il était attentif au spectacle, un homme, qui en avait reçu l'ordre, le frappa de sa hache et lui brisa la tête. Il tomba mort, fut jeté par les fenêtres de la maison et enseveli par les siens. On enleva aussitôt tous ses effets, et tout ce qu'on trouva fut porté au trésor public. On disait qu'on l'avait fait mourir, parce qu'après la mort de son frère il avait fait périr sa femme par toutes sortes de mauvais traitements, puis avait épousé la femme de son frère.

**XXXVII.** — Il naquit ensuite au roi Childebert un fils que Magnéric, évêque de Trèves, tint sur les fonts sacrés, et qui reçut le nom de Théodebert. Le roi Gontran en eut tant de joie qu'il fit sur-le-champ partir des envoyés chargés de présents, disant : « Si le père conserve cet enfant et si cet enfant conserve son père, Dieu, par sa bonté particulière, relèvera la grandeur du royaume des Francs. »

**XXXVIII.** — La onzième année du règne du roi Childebert, des envoyés vinrent de nouveau d'Espagne pour demander la paix ; mais, n'ayant pu obtenir de ré-

ponse définitive, ils s'en retournèrent. Reccared, fils de Leuvigild, s'avança jusqu'à Narbonne, enleva du butin sur le territoire des Gaules et s'en retourna secrètement.

**XXXIX.** — Cette année moururent beaucoup d'évêques, entre autres Bodégésile, évêque du Mans, homme très-dur envers le peuple, qui enlevait ou pillait injustement les biens des uns et des autres. Sa femme ajoutait encore à sa cruauté, l'animant toujours par de mauvais conseils et l'excitant à commettre des crimes. Il ne se passait pas un jour, pas un moment, qu'il ne dépouillât des citoyens ou ne se prît de querelle avec eux. On le voyait sans relâche siéger avec les juges pour juger les procès, ne cessant d'exercer des offices séculiers, de sévir contre les uns, de maltraiter les autres; souvent il frappait de ses propres mains, disant: « Parce que je suis clerc, ne vengerai-je pas mes injures? » Mais pourquoi parler de sa conduite envers les étrangers, puisqu'il n'épargna pas ses propres frères, et qu'il les dépouilla tellement qu'ils ne purent jamais obtenir de lui ce qui leur revenait des biens de leur père et de leur mère? Ayant accompli la cinquième année de son épiscopat, et entrant dans la sixième, il avait fait préparer avec beaucoup de joie un repas pour les citoyens, lorsqu'il fut saisi de la fièvre; la mort finit aussitôt pour lui l'année qu'il commençait. On mit à sa place Bertrand, archidiacre de Paris. Il se trouva exposé à beaucoup d'altercations avec la veuve du défunt, qui voulait retenir, comme lui appartenant, les

choses données à l'Église du temps de l'évêque Bodégésile, disant : « C'est mon mari qui les a gagnées. » Cependant, elle fut forcée de tout rendre. La méchanceté de cette femme dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Elle coupait souvent aux hommes les parties naturelles avec la peau du ventre, et faisait brûler aux femmes, avec des fers ardents, les parties secrètes de leur corps. Elle commit beaucoup d'autres iniquités qu'il vaut mieux, je crois, passer sous silence. En ce temps mourut aussi Sabaude, évêque d'Arles, à la place duquel fut nommé Licé rius, référendaire du roi Gontran. Cette province fut dépeuplée par une cruelle contagion. Évans, évêque de Vienne, mourut aussi, et, à sa place, le roi nomma Virus, prêtre de race sénatoriale. Cette année, beaucoup d'évêques quittèrent ce monde, et je n'en parle point parce que chacun a laissé dans sa ville des souvenirs de son épiscopat.

XL. — Il y avait dans la ville de Tours un certain Pélage, consommé dans toutes sortes de méchancetés, ne craignant aucun juge parce qu'il avait sous sa dépendance les gardes des chevaux du fisc. Il ne cessait de voler, de maltraiter les citoyens, d'envahir leurs biens, de les battre et de se livrer à diverses sortes de crimes, tant sur les rivières que sur terre. Je le mandai plusieurs fois et tâchai, soit par des menaces, soit par des paroles de douceur, de le détourner de sa mauvaise conduite ; mais, je m'attirais sa haine sans le ramener dans le sentier de la justice, d'après les paroles de Salomon : *Ne reprenez point le fou, de peur qu'il ne vous*

*haïsse*<sup>1</sup>. Ce malheureux avait en effet pour moi une telle haine que souvent, après avoir dépouillé et maltraité des gens de la sainte Église, il les laissait épuisés, cherchant toutes les occasions de porter dommage, soit à la cathédrale, soit à la basilique de saint Martin. Il arriva qu'une fois il rencontra nos gens portant des châtaignes<sup>2</sup> dans des vases, il les maltraita, les foula aux pieds, et prit les vases. Lorsque j'en fus instruit, je lui interdis la communion, non pour venger mon injure, mais pour le corriger de sa frénésie. Alors il choisit douze hommes avec lesquels il vint pour se purger de son crime en se parjurant. Je ne voulais recevoir aucun serment; mais, pressé par lui et par nos citoyens, je renvoyai ceux qu'il avait amenés; je reçus seulement son serment et l'admis à la communion. On était alors dans le premier mois. Au cinquième, à l'époque où l'on a coutume de faucher les prés, il envahit un pré appartenant à des religieuses et confinant au sien; mais, aussitôt qu'il y eut mis la faux, il fut pris de la fièvre, et rendit l'esprit le troisième jour. Il s'était préparé un sépulcre dans la basilique de saint Martin, au bourg de Candes. On trouva ce sépulcre ouvert et brisé; on l'ensevelit alors sous le portique de la basilique, et les vases, qu'il avait juré fausement n'avoir point pris, furent, après sa mort,

*Proverbes*, chap. ix, v. 8.

<sup>2</sup> Je crois que MM. Guadet et Taranne ont eu raison de traduire ici *echinus* par châtaignes et non par hérisson, comme on le faisait précédemment.

rapportés de son cellier. Ainsi se manifesta la puissance de la bienheureuse Marie, dans la basilique de laquelle ce misérable avait préféré de faux serments.

XL I. — Le bruit s'étant répandu par tout le pays que l'évêque Prétextat avait été tué par l'ordre de Frédégonde, pour se laver de ce crime elle fit prendre un de ses serviteurs, et ordonna qu'il fût violemment frappé de coups, disant : « C'est toi qui as fait tomber sur moi ce blâme, en frappant de ton épée Prétextat, évêque de la ville de Rouen ; » et elle le livra au neveu du prélat qui le fit appliquer à la torture. Cet homme dévoila complètement le crime : « J'ai, dit-il, reçu de la reine Frédégonde cent sous d'or pour faire ce que j'ai fait. J'en ai eu cinquante de l'évêque Mélantius et cinquante autres de l'archidiacre de la cité. De plus, on m'a promis que je serais libre ainsi que ma femme. » A ces mots, le neveu de l'évêque tirant son épée mit le coupable en morceaux. Frédégonde institua évêque Mélantius, qu'elle avait, dès le premier moment, nommé à ce siège.

XL II. — Comme le duc Beppolène était fort tourmenté par Frédégonde et qu'il ne jouissait pas auprès d'elle des honneurs qui lui étaient dus, s'en voyant méprisé, il alla trouver le roi Gontran, qui lui confia la puissance ducale dans les cités qui appartenaient à Clotaire, fil du roi Chilpéric. Il s'y rendit avec un grand appareil, mais ne fut pas reçu à Rennes. Venant ensuite à Angers, il y fit beaucoup de mal, s'emparant des provisions, du foin, du vin et de tout ce qu'il pouvait trou-

ver dans les maisons des citoyens, où il entra sans attendre les clefs, et en rompant les portes. Il frappa et foula aux pieds beaucoup des habitants de ce lieu. Il menaça aussi Domégésile, mais ensuite se réconcilia avec lui. Il vint à la ville, et tandis qu'il était à table avec plusieurs autres, dans une maison à trois étages, le plancher de la maison s'effondra tout à coup, et il échappa à grand'peine demi-mort, beaucoup de ses compagnons furent blessés; mais il n'en persévéra pas moins dans ses mauvaises actions. Frédégonde lui enleva la plupart des propriétés qu'il avait dans le royaume de son fils. Il retourna à Rennes, et, voulant soumettre cette ville à la puissance du roi Gontran, il y laissa son fils; mais peu de temps après les habitants de Rennes tombèrent sur celui-ci et le tuèrent ainsi que beaucoup de personnages distingués.

Cette année on remarqua plusieurs prodiges; on vit des arbres fleurir au septième mois, et plusieurs qui avaient déjà donné des fruits en produisirent de nouveaux, qui y restèrent attachés jusqu'au jour de la Nativité du Seigneur. On vit aussi des feux parcourir le ciel en forme de serpents.

XLIII. — La douzième année du règne de Childebert<sup>1</sup>, Nizier d'Auvergne fut institué recteur de la province de Marseille et des autres villes appartenant à Childebert en ces contrées. Antestius fut envoyé à Angers par le roi Gontran, et maltraita durement ceux

<sup>1</sup> En 587.



qui avaient été impliqués dans le meurtre de Domnole, femme de Nectaire ; il vint à Nantes apportant au fisc les biens de Beppolène, principal auteur de ce crime et il commença à inquiéter l'évêque Namnichius en lui disant : « Ton fils est impliqué dans ce crime, et il doit subir la peine qu'il a méritée. » Le jeune homme, effrayé par les accusations de sa conscience, s'enfuit près de Clotaire, fils de Chilpéric. Antestius, ayant pris caution de l'évêque qu'il se présenterait devant le roi, se rendit à Saintes. Le bruit courait que Frédégonde avait envoyé secrètement des messagers en Espagne, qu'ils avaient été reçus également en secret par Pallade, évêque de Saintes, qui les avait fait passer plus loin. On était alors dans les saints jours de carême, et l'évêque s'était retiré dans une île de la mer pour s'y livrer à l'oraison. Comme il revenait, selon la coutume, le jour de la Cène du Seigneur à sa cathédrale, où le peuple l'attendait, il fut entouré par les gens d'Antestius. Celui-ci, sans examiner la vérité des faits, lui dit : « Tu n'entreras point dans la ville, mais tu seras condamné à l'exil, parce que tu as reçu les messagers de l'ennemie du roi, notre seigneur. — Je ne sais, répondit l'évêque, ce que tu veux dire ; cependant voici les jours saints, allons à la ville, et, après les solennités de ces saintes fêtes, porte contre moi l'accusation que tu voudras et écoute mes raisons, car ce que tu crois n'est pas véritable. — Non, reprit Antestius, tu n'atteindras pas le seuil de ton église, car il paraît que tu as manqué de foi au roi, notre seigneur. » Que dirai-je de plus ?

Il retint l'évêque sur la route, fit l'inventaire de la maison épiscopale, et en enleva les effets. Les citoyens ne purent obtenir de lui qu'au moins la chose ne fût discutée qu'après la célébration des fêtes de Pâques. Mais comme ils le sollicitaient, Antestius, au milieu de ses refus, découvrit enfin la plaie cachée de son cœur. « S'il veut, dit-il, me remettre, à titre de vente, la maison qu'on sait qu'il possède dans le territoire de Bourges, je ferai ce que vous demandez, autrement il ne sortira de mes mains que pour aller en exil. » L'évêque n'osa refuser; il écrivit, signa et livra son champ. Puis, ayant donné caution de se présenter devant le roi, I obtint la permission de rentrer dans la ville. Les iours saints passés, il alla trouver le roi, Antestius fit de même de son côté, mais il ne put rien prouver de ce qu'il avait imputé à l'évêque. L'évêque s'en retourna dans sa ville, et son affaire fut renvoyée au futur synode, afin de rechercher les preuves de ce dont on l'accusait. L'évêque Namnichius se rendit aussi devant le roi, et se retira après lui avoir offert beaucoup de présents.

XLIV. — Frédégonde adressa, au nom de son fils, des députés au roi Gontran. Après que celui-ci eut ouvert les lettres et fait réponse, les envoyés lui dirent adieu, et se retirèrent; mais ils demeurèrent, je ne sais pourquoi, quelque temps dans sa maison. Le matin suivant, le roi se rendant à matines précédé d'un flambeau de cire, on vit dans un coin de l'oratoire un homme endormi, comme ivre. Il portait une épée à son baudrier, et sa lance était appuyée contre la muraille.

Le roi, l'ayant vu, se récria, et dit qu'il n'était pas naturel qu'au plus fort de la nuit, un homme dormît dans ce lieu. Cet homme fut donc saisi, lié et interrogé sur ce qu'il voulait. Livré aux tourments, il dit qu'il avait été chargé par les envoyés de tuer le roi. On arrêta donc les envoyés de Frédégonde, qui n'avouèrent aucun des faits sur lesquels on les interrogeait et dirent : « Nous n'avons eu d'autre mission que d'apporter le message que nous avons rendu au roi. » L'homme qu'on avait pris fut soumis à divers tourments, jeté en prison, et les députés furent condamnés à l'exil en divers lieux, car il parut certain qu'ils avaient été traîtreusement envoyés par Frédégonde pour faire périr le roi, ce que ne permit pas la miséricorde de Dieu. Parmi eux se trouvait le seigneur Baddon.

XLV. — Des envoyés d'Espagne revenaient continuellement vers le roi Gontran, sans pouvoir en obtenir la paix ; au contraire, l'inimitié croissait. Le roi Gontran rendit à son neveu Childebert la ville d'Albi. Le duc Didier, qui avait rassemblé dans le territoire de cette ville la meilleure partie de ses biens, craignit alors la vengeance du roi Childebert, parce qu'autrefois, dans cette même cité, il avait rudement traité en ennemie l'armée du roi Sighebert de glorieuse mémoire. Il s'en alla donc avec sa femme Tétradia qu'il avait élevée à Eulalius, comte d'Auvergne ; et, passant avec tous ses biens dans le territoire de Toulouse, il leva une armée, et se disposa à marcher contre les Goths, après avoir partagé, à ce qu'on dit, entre ses fils et sa

femme, tout ce qu'il possédait. Ayant pris avec lui le comte Austrovald, il marcha sur Carcassonne. Les citoyens de cette ville se préparèrent à se défendre, car ils avaient été avertis de l'arrivée de ces ennemis. Lorsque le combat se fut engagé, les Goths s'enfuirent et Didier, ainsi qu'Austrovald, se mirent à les poursuivre toujours battant. Didier arriva ainsi à la ville avec peu de monde, parce que les chevaux de ses compagnons étaient harassés ; près des portes, il fut entouré par les citoyens demeurés dans les murs et tué avec ceux des siens qui l'avaient suivi. A grand'peine put-il en échapper un petit nombre qui vinrent raconter ce qui s'était passé. Austrovald, apprenant la mort de Didier, rebroussa chemin, et alla trouver le roi, qui aussitôt le fit duc à la place de Didier.

XLVI. — Après cela, Leuwigild, roi d'Espagne, tomba malade. Mais, à ce qu'on assure, il fit pénitence des erreurs de son hérésie, et protestant qu'il n'y retomberait point de sa volonté, il se convertit à la foi catholique; après avoir pleuré sept jours l'iniquité de ses entreprises contre Dieu, il rendit l'âme<sup>1</sup>. Son fils Recared régna en sa place.

<sup>1</sup> En 586, et non en 587 comme le prétend ici Grégoire de Tours.

# TABLE DES MATIERES

## DU TOME PREMIER.

### LIVRE I

1. De la création d'Adam et d'Ève; physionomie d'Adam.—II. Comment Cain tua son frère Abel.—III. Énoch le Juste enlevé par le Seigneur.—IV. Du déluge, de Noé, de l'Arche; colère de Dieu et série des générations.—V. Postérité de Noé, de ses fils, et particulièrement de Chus, fils de Cham, inventeur de la magie et de l'idolâtrie.—VI. De la tour de Babylone et de la confusion des langues.—VII. Origine, naissance, condition d'Abraham; Ninus.—VIII. Isaac, Ésaü, ses fils et Job.—IX. Jacob et ses fils; Joseph en Égypte.—X. Nature du Nil et passage de la mer Rouge.—XI. Les fils d'Israël dans le désert; leur entrée dans la terre promise; Josué.—XII. Rois des Juifs.—XIII. De Salomon et de la reconstruction du Temple. — XIV. Comment fut divisé le royaume d'Israël par la dureté de Roboam; captivité de Babylone et prophètes de ce temps-là. — XV. Du retour des Juifs à la naissance de Jésus-Christ.—XVI. Rois et royaumes des autres nations. — XVII. Empereurs romains; quand Lyon fut fondé. — XVIII. Nativité du Sauveur, présents des Mages, massacre des Innocents.—XIX. Le Christ, sa prédication, ses miracles et sa passion.—XX. De Joseph d'Arimathie, qui l'ensevelit.—XXI. Vœu de l'apôtre Jacques. — XXII. Du jour de la résurrection dominicale. — XXIII. De l'Ascension et de la mort de Pilate et d'Hérode. — XXIV. De Pierre, qui vint à Rome et confessa le Christ dans le martyre; Néron, Jacques, Marc et Jean l'Évangéliste.—XXV. Persécution sous Trajan. — XXVI. Origine des schismes et des hérésies. — XXVII. Les martyrs Irène et Photin. — XXVIII. Persécution sous Dèce; les sept prédicateurs envoyés en Gaule.—XXIX. Conversion des Bituriges.—XXX. Persécutions de Valérien et de Gallien; Chrocus et le temple d'Auvergne.—XXXI. De plusieurs autres martyrs.—XXXII. Le martyr Privat et le tyran Chrocus.—XXXIII. Persécution sous Dioclétien. — XXXIV. Constantin le Grand; saint Martin et découverte de la Croix.—XXXV. Règne de Constance.—XXXVI. Arrivée de saint Martin. La matrone Mélanie.—XXXVII. Mort de l'empereur Valens. — XXXVIII. Théodose et son règne. Mort du tyran Maxime.—XXXIX. Urbicus, évêque d'Auvergne.—XL. Saint Allyre et son successeur à

l'épiscopat. — **XLII.** Saint Népotien, évêque d'Auvergne. — **XLIII.** Les deux amants, leur chasteté et leur sépulture. — **XLIII.** Saint Martin passe en l'autre vie..... 1 à 42

## LIVRE II

- 1.** Épiscopat de Brice. — **II.** Les Vandales et la persécution qu'ils firent subir aux Chrétiens. — **III.** De Cyrola, évêque des hérétiques, et de plusieurs saints martyrs. — **IV.** Persécution exercée sous Athanaric. — **V.** De l'évêque Arvatus et des Huns. — **VI.** De la basilique de Saint-Étienne à Metz. — **VII.** De l'épouse d'Aétius. D'Attila. — **VIII.** Ce que les historiens ont écrit d'Aétius. — **IX.** Ce qu'ils disent des Francs. — **X.** De ce qu'ont écrit les prophètes du Seigneur touchant les simulacres des Gentils. — **XI.** De l'empereur Avitus. — **XII.** Le roi Childéric et Ægidius. — **XIII.** De l'épiscopat de Vénérande et de Rusticus à Clermont. — **XIV.** Episcopat d'Eustoche et de Perpétuus, évêque de Tours. Basilique de Saint-Martin. — **XV.** De la basilique de Saint-Symphorien. — **XVI.** L'évêque Namatius et l'Église de Clermont. — **XVII.** De la femme de Namatius et de la basilique de Saint-Étienne. — **XVIII.** De la venue de Childéric à Orléans, et de celle d'Odoacre à Angers. — **XIX.** Guerre entre les Saxons et les Romains. — **XX.** Le duc Victor. — **XXI.** L'évêque Éparchius. — **XXII.** L'évêque Sidoine. — **XXIII.** Sainteté de Sidoine; injures punies par la vengeance divine. — **XXIV.** Famine en Bourgogne. Ecditius. — **XXV.** Du persécuteur Euaric. — **XXVI.** Mort de saint Perpétuus; évêchés de Volusien et de Verus. — **XXVII.** Comment Clovis devint roi. — **XXVIII.** Comment il épousa Clotilde. — **XXIX.** Leur premier fils est baptisé et meurt dans les vêtements blancs de son baptême. — **XXX.** Guerre contre les Alamans. — **XXXI.** Baptême de Clovis. — **XXXII.** Guerre contre Gondebaud. — **XXXIII.** Mort de Godégisèle. — **XXXIV.** Gondebaud désire être converti. — **XXXV.** Entrevue de Clovis et d'Alaric. — **XXXVI.** L'évêque Quintien. — **XXXVII.** Guerre contre Alaric. — **XXXVIII.** Patriciat du roi Clovis. — **XXXIX.** L'évêque Licinius. — **XL.** Mort du vieux Sighebert et de son fils. — **XLI.** Mort de Chararic et de son fils. — **XLII.** Mort de Ragnachaire et de ses frères. — **Mort de Clovis.....** 43 à 120

## LIVRE III

- 1.** Les fils de Clovis. — **II.** Évêchés de Dinifius, d'Apollinaire et de Quintien. — **III.** Incursion des Danois en Gaule. — **IV.** Les rois de Thuringe. — **V.** Sigismond tue son fils. — **VI.** Mort de Clodomir. — **VII.** Guerre contre les Thuringiens et leur défaite. — **VIII.** Mort d'Hermanfried. — **IX.** Expédition de Childebert en Auvergne. — **X.** Mort d'Amalaric. — **XI.** Childebert et Clotaire en Bourgogne, Thierry en Auvergne. — **XII.** Dévastation de l'Auvergne. — **XIII.** Les châteaux de Volorre et de Merliac. — **XIV.** Mort de Munderic. — **XV.** Captivité d'Attale. — **XVI.** Sigivald. — **XVII.** Les évêques de Tours. — **XVIII.** Meurtre des fils de Clodomir. — **XIX.** Saint Grégoire de Langres et situation du château de Dijon. — **XX.** Théodebert épouse Witigarde. — **XXI.** Théodebert descend en Provence. — **XXII.** Plus tard il épouse Deutérie. — **XXIII.** Mort de Sigivald et fuite de Givalde. — **XXIV.** Childebert fait un présent à Théodebert. — **XXV.** Bonté de Théodebert. — **XXVI.** Meur-

tre de la fille de Deutérie. — xxvii. Théodebert reprend Witigarde. — xxviii. Childebert s'unit à Théodebert contre Clotaire. — xxix. Childebert et Clotaire vont en Espagne. — xxx. Rois d'Espagne. — xxxi. La fille de Théodoric, roi d'Italie. — xxxii. Comment Théodebert s'en alla en Italie. — xxxiii. Astériolus et Sécundinus. — xxxiv. Libéralité de Théodebert en faveur des citoyens de Verdun. — xxxv. Meurtre de Sigivald. — xxxvi. Mort de Théodebert et meurtre de Parthénien. — xxxvii. Hiver rigoureux..... 121 à 166

## LIVRE IV

1. Mort de la reine Clotilde. — II. Le roi Clotaire veut enlever aux églises le tiers de leurs revenus. — III. Ses femmes et ses fils. — IV. Les comtes de Bretagne. — V. L'évêque saint Gall. — VI. Le prêtre Caton. — VII. Épiscopat de Cautin. — VIII. Les rois d'Espagne. — IX. Mort du roi Théodebald. — X. Rébellion des Saxons. — XI. Par ordre du roi, Tours demande Caton pour évêque. — XII. Le prêtre Anastase. — XIII. Légèreté et crime de Chramne; Cautin et Firmin. — XIV. Seconde expédition de Clotaire contre les Saxons. — XV. Épiscopat de saint Euphronius. — XVI. Chramne et ses partisans; ses excès; il va à Dijon. — XVII. Chramne passe à Childebert. — XVIII. Le duc Austrapius. — XIX. Mort et sépulture de l'évêque saint Médard. — XX. Mort de Childebert et fin de Chramne. — XXI. Mort du roi Clotaire. — XXII. Partage du royaume entre ses fils. — XXIII. Sighebert marche contre les Huns et Chilpéric envahit ses cités. — XXIV. Patriciat de Celse. — XXV. Épouses de Gontran. — XXVI. Épouses de Caribert. — XXVII. Sighebert prend pour femme Brunehaut. — XXVIII. Épouses de Chilpéric. — XXIX. Seconde guerre de Sighebert contre les Huns. — XXX. Les Arvernes vont, par l'ordre de Sighebert, pour s'emparer de la ville d'Arles. — XXXI. Du château de Tauredun et d'autres signes. — XXXII. Le moine Julien. — XXXIII. L'abbé Suniulfe. — XXXIV. Le moine de Bordeaux. — XXXV. Épiscopat d'Avitus d'Auvergne. — XXXVI. Saint Nizier à Lyon. — XXXVII. Le reclus saint Friard. — XXXVIII. Rois d'Espagne. — XXXIX. — L'empereur Justin. — XL. Mort de Palladius d'Auvergne. — XLI. Alboin, avec les Lombards, occupe l'Italie. — XLII. Origine d'Eunius, surnommé Mummole. — XLIII. Guerres de Mummole contre les Lombards. — XLIV. L'archidiacre de Marseille. — XLV. Les Lombards et Mummole. — XLVI. Mummole vient à Tours. — XLVII. Fin d'Andarchius. — XLVIII. Invasion de Théodebert. — XLIX. Monastère de la Latte. — L. Autres actions de Sighebert; il entre dans Paris. — LI. Chilpéric s'allie à Gontran; mort de son fils Théodebert. — LII. Mort du roi Sighebert..... 167 à 238

## LIVRE V

1. Règne de Childebert le Jeune et de ce qui arriva à sa mère. — II. Mérovée épouse Brunehaut. — III. Guerre contre Chilpéric et méchanceté de Raucingue. — IV. Roccolène vient à Tours. — V. Des évêques de Lancre et de Nantes. — VI. De Léonat, archidiacre de Bourges. — VII. Le reclus Senoch. — VIII. Saint Germain, évêque de Paris. — IX. Le reclus Caluppa.

—x. Le reclus Patrocie.—xi. Conversion de juifs par l'évêque Avitus.—  
 xii. L'abbé Brachion.—xiii. Mummole ravage la cité de Limoges.—xiv.  
 Mérovée tonsuré se réfugie à la basilique de Saint-Martin.—xv. Guerre  
 entre les Saxons et les Suèves.—xvi. Mort de Mâlo.—xvii. Le roi  
 Gontran fait périr les fils de Magnachaire et perd les siens; doutes au  
 sujet de la Pâque.—xviii. Église de Chinon; alliance des rois Gontran  
 et Childebert.—xix. L'évêque Prétextat et mort de Mérovée.—xx. Au-  
 mônès de Tibère.—xxi. Les évêques Salone et Sagittaire.—xxii. Le Bre-  
 ton Winnocus.—xxiii. Mort de Samson, fils de Chilpéric.—xxiv. Prodiges  
 manifestes.—xxv. Gontran-Boson arrache ses filles à la basilique de  
 Saint-Martin et Chilpéric envahit la cité de Poitiers.—xxvi. Mort de  
 Dacon et de Dracolène.—xxvii. Départ d'une armée pour la Bretagne.  
 xxviii. Dégradation de Salone et de Sagittaire.—xxix. Impôts établis  
 par Chilpéric.—xxx. Ravages des Bretons.—xxxi. Règne de Tibère.—  
 xxxii. Embûches des Bretons.—xxxiii. La basilique de Saint-Denis  
 profanée par une femme.—xxxiv. Prodiges.—xxxv. Dysenterie; mort  
 des fils de Chilpéric.—xxxvi. La reine Austrechilde.—xxxvii. L'évêque  
 Héraclius et le comte Nantinus.—xxxviii. Martin, évêque de Galice,—  
 xxxix. Persécution des chrétiens en Espagne.—xl. Mort de Clovis,—  
 xli. Les évêques Elafius et Eunius.—xlii. Envoyés de la Gallicie et  
 prodiges.—xliii. Marcus Léon, évêque de Cahors.—xliv. Discussion  
 avec un hérétique.—xlv. Écrits de Chilpéric.—xlvi. Mort de l'évêque  
 Agricola.—xlvii. Mort de l'évêque Dalmatius.—xlviii. Comté d'Eunome.  
 xlix. Méchanceté de Leudaste.—l. Embûches qu'il nous tendit et humi-  
 liation qui en résulta pour lui.—li. Prédiction de saint Sauve au sujet  
 de Chilpéric..... 239 à 333

## LIVRE VI

I. Chiltebert s'unit à Chilpéric; fuite de Mummole.—II. Les ambassadeurs  
 de Chilpéric reviennent de l'Orient.—III. Ambassade de Chiltebert à  
 Chilpéric.—IV. Comment Loup s'enfuit du royaume de Chiltebert.—  
 V. Discussion avec un juif.—VI. Le reclus saint Hospitius, son abstinence  
 et ses miracles.—VII. Mort de Ferréol, évêque d'Uzès.—VIII. Le reclus  
 Éparque, de la cité d'Angoulême.—IX. Domnole, évêque du Mans.—  
 X. Effraction dans la basilique de Saint-Martin.—XI. L'évêque Théodose  
 et Dynamius.—XII. Armée envoyée contre les gens de Bourges.—  
 XIII. Assassinat de Loup et d'Ambroise, citoyens de Tours.—XIV. Appa-  
 rition de divers prodiges.—XV. Mort de l'évêque Félix.—XVI. Pappolène  
 reprend sa femme.—XVII. Juifs convertis par le roi Chilpéric.—XVIII. Les  
 ambassadeurs de Chilpéric reviennent d'Espagne.—XIX. Les gens de  
 Chilpéric sur la rivière d'Orge.—XX. Mort du duc Chrodin.—XXI. Appa-  
 rition de divers signes.—XXII. L'évêque Chartier.—XXIII. Naissance  
 d'un fils au roi Chilpéric.—XXIV. Embûches de l'évêque Thierry; Gon-  
 dowald.—XXV. Apparition en ces mêmes temps de signes et de prodiges.  
 XXVI. Le duc Gontran et Mummole.—XXVII. Le roi Chilpéric entre dans  
 Paris.—XXVIII. Le référendaire Marc.—XXIX. Les religieuses du monas-  
 tère de Poitiers et les prodiges qui s'accomplirent dans le monastère de



**Sainte-Radegonde.**—xxx. Mort de l'empereur Tibère.—xxxii. Des grands maux que le roi Chilpéric fit et fit faire dans les cités de son frère.—xxxiii. Mort de Leudaste.—xxxiiii. Sauterelles, maladies, présages.—xxxiv. Mort du fils de Chilpéric appelé Thierry.—xxxv. Meurtre du préfet Mummole, femmes assassinées.—xxxvi. L'évêque Éthorius; débauches d'un clerc.—xxxvii. Mort de Lupentius, abbé du Geyaudan.—xxxviii. Mort de l'évêque Théodose, son successeur.—xxxix. Mort de Remi, évêque de Bourges; incendie de la ville; élévation de Sulpice à l'épiscopat.—xl. Discussion entre nous et un hérétique.—xli. Le roi Chilpéric s'en va à Cambrai avec ses trésors.—xlii. Childebert va en Italie.—xliiii. Les rois de Galice.—xliv. Signes divers.—xlv. Noces de Rigonthé, fille de Chilpéric.—xlvi. Mort de Chilpéric.... 335 à 408

## LIVRE VII

1. Mort de l'évêque saint Sauve.—ii. Guerre entre ceux de Chartres et d'Orléans.—iii. Mort de Védaste, surnommé Avon.—iv. Frédégonde cherche asile dans une église, ses trésors sont portés à Childebert.—v. Le roi Gontran entre dans Paris.—vi. Ledit roi s'empare de l'ancien royaume de Caribert.—vii. Les envoyés de Childebert réclament Frédégonde.—viii. Le roi demande au peuple de ne pas l'assassiner comme ses frères.—ix. Rigonthé est retenue prisonnière par Didier, qui lui enlève ses trésors.—x. Gondovald élevé au trône; Rigonthé fille de Chilpéric.—xi. Prodiges.—xii. Incendie du territoire de Tours et miracle de saint Martin.—xiii. Incendie et ravages dans la cité de Poitiers.—xiv. Ambassade du roi Childebert au roi Gontran.—xv. Méchanceté de Frédégonde.—xvi. Retour de l'évêque Prétextat.—xvii.—L'évêque Promotus.—xviii. Avis donné au roi de se garder d'un assassin.—xix. La reine reçoit l'ordre de se retirer dans une villa.—xx. Elle envoie un assassin vers Brunehaut.—xxi. Fuite d'Eberulf; il est gardé à vue.—xxii. Sa méchanceté.—xxiii. Massacre d'un juif avec sa famille.—xxiv. Dévastation de la cité de Poitiers.—xxv. Marilèfe dépouillé.—xxvi. Gondovald parcourt différentes cités.—xxvii. Outrages subis par l'évêque Magnulf.—xxviii. L'armée de Gontran marche en avant.—xxix. Mort d'Eberulf.—xxx. Envoyés de Gondovald.—xxxi. Reliques du martyr saint Serge.—xxxii. Nouvelle ambassade de Gondovald.—xxxiii. Childebert vient trouver son oncle Gontran.—xxxiv. Gondovald va à Comminges.—xxxv. Dévastation de la basilique de Saint-Vincent, d'Agen, martyr.—xxxvi. Conférence de Gondovald avec l'armée ennemie.—xxxvii. Siège de la ville.—xxxviii. Mort de Gondovald.—xxxix. Mort de l'évêque Sagittaire et de Mummole.—xl. Trésors de Mummole.—xli. Géant.—xlii. Vertu de saint Martin.—xliiii. Didier et Waddon.—xliv. Une pythoïsse.—xlv. Une famine en cette année.—xlvi. Mort de Christophe.—xlvii. Guerre civile entre les citoyens de Tours..... 409 à 468

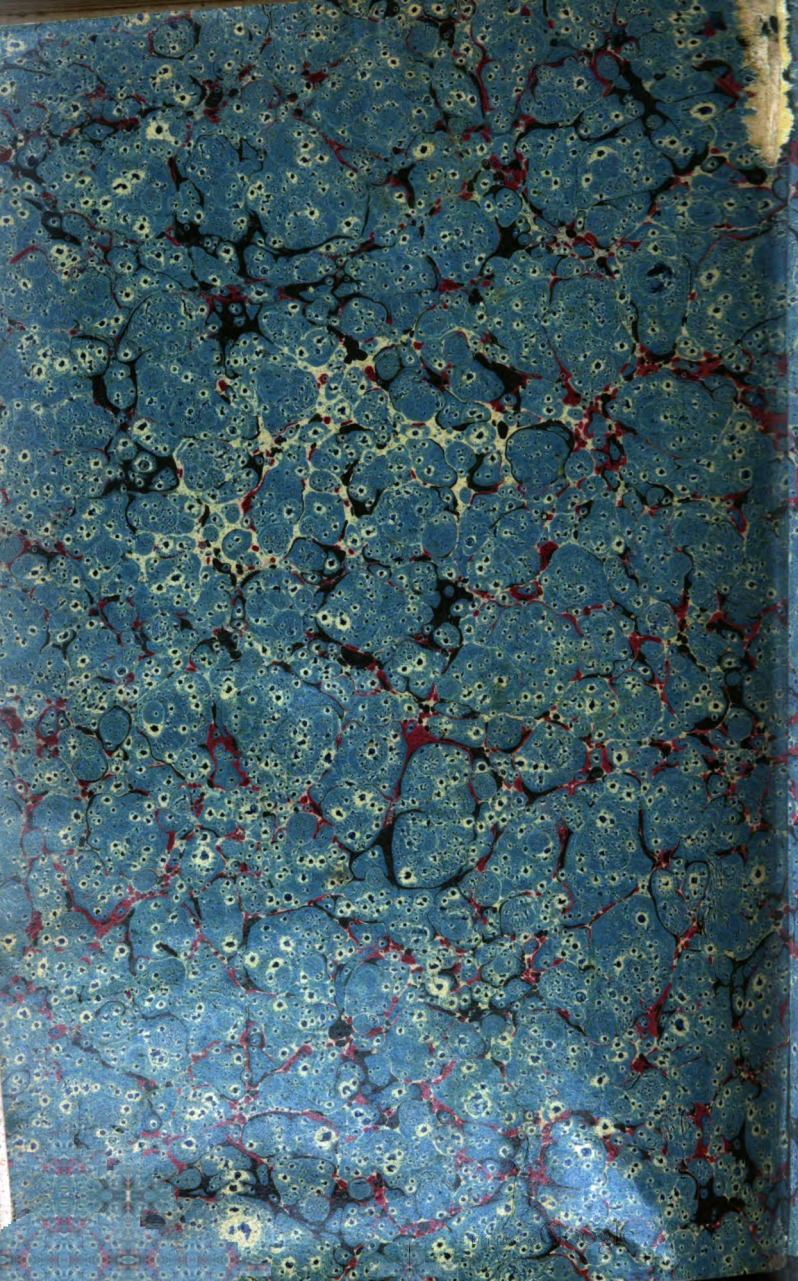
## LIVRE VIII

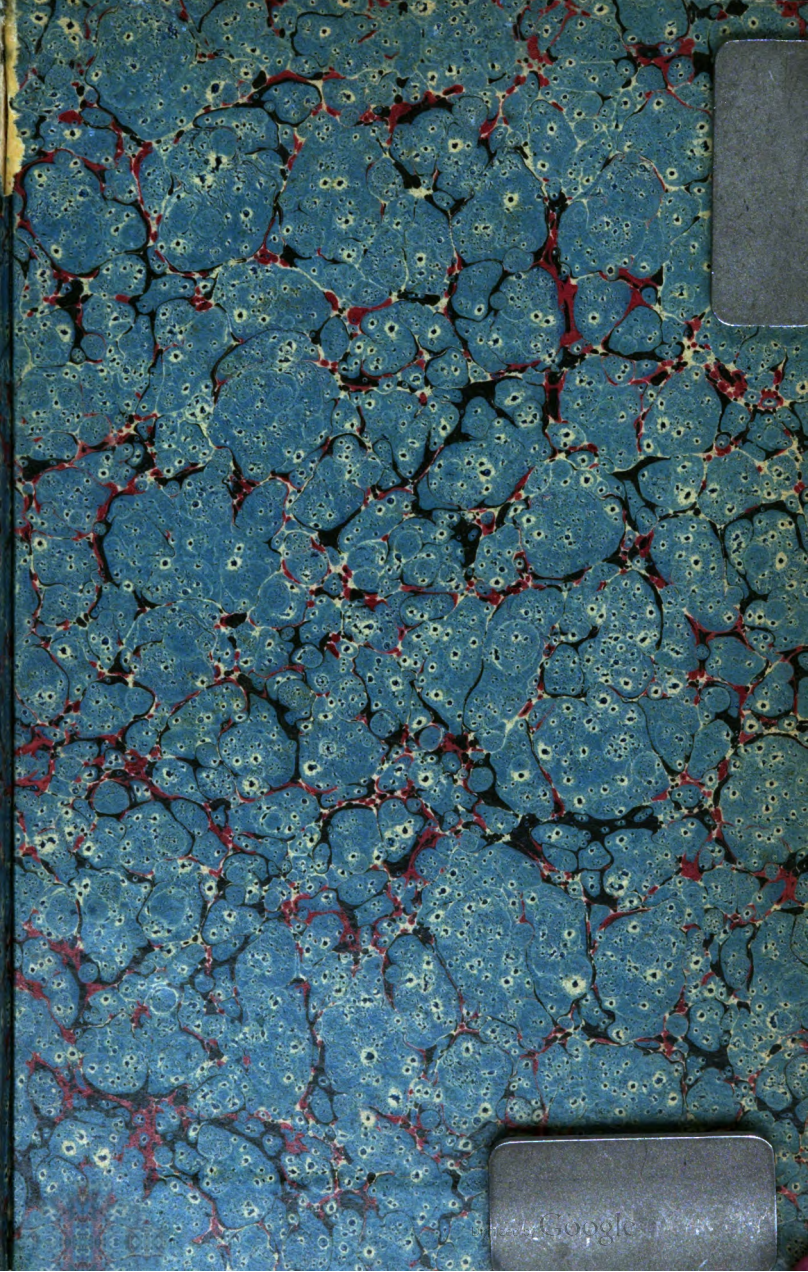
1. Le roi se rend à Orléans.—ii. Comment les évêques lui furent présentés et traités à sa table.—iii. Chantres de l'église de Tours. Argent

de Mummole.—iv. Éloge du roi Chilbert.—v. Vision du roi et de Grégoire touchant Chilpéric.—vi. Grégoire présente deux personnes au roi.—vii. De l'évêque Pallade; il célèbre la messe.—viii. Prodiges.—ix. Serment prêté au fils de Chilpéric.—x. Des corps de Mérovée et de Clovis.—xi. Portiers d'une église de Paris; meurtre de Boante.—xii. L'évêque Théodore; bâtiment de Rathaire.—xiii. Gontran envoie une ambassade à Chilbert.—xiv. Danger que court Grégoire sur un fleuve.—xv. Conversion du diacre Vultimac.—xvi. Ce diacre raconte plusieurs miracles de saint Martin.—xvii. Signes dans le ciel.—xviii. Chilbert envoie une armée en Italie; comtes et ducs institués et révoqués.—xix. Meurtre de l'abbé Dagulf.—xx. Actes du concile de Mâcon.—xxi. Assemblée de Bulson; violation d'un tombeau.—xxii. Mort de plusieurs évêques et de Wandelin.—xxiii. Inondations.—xxiv. De deux îles de la mer.—xxv. Ile dans laquelle l'eau d'un étang est changée en sang.—xxvi. L'ex-duc Éberulf.—xxvii. Didier se rend près du roi.—xxviii. Ermenégilde et Ingonde; des envoyés secrets viennent d'Espagne trouver Frédégonde.—xxix. Frédégonde envoie des hommes pour tuer Chilbert.—xxx. Une armée entre en Septimanie.—xxxi. Meurtre de l'évêque Prétextat.—xxxii. Meurtre de Domnole, femme de Nectaire.—xxxiii. Incendie de Paris.—xxxiv. Reclus succombant à la tentation.—xxxv. Des envoyés viennent d'Espagne.—xxxvi. Meurtre de Magnovald.—xxxvii. Il naît un fils à Chilbert.—xxxviii. Les Espagnols font une incursion en Gaule.—xxxix. Mort de plusieurs évêques.—xl.—Pélage de Tours.—xli. Les meurtriers de Prétextat.—xlii. Odeppolène est fait duc.—xliii. Nicet est fait gouverneur de Provence; conduite d'Antistius.—xliv. Un homme veut tuer le roi Gontran.—xlv. Mort du duc Didier.—xlvi. Mort du roi d'Espagne Leuvigild..... 469 à 526

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.







Digitized by Google

